

Consommer autrement

La réforme écologique des modes de vie

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

© L'HARMATTAN, 2009

5-7, rue de l'École-Polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-10232-3
EAN : 9782296102323

Sous la direction de
Michelle Dobré *et* Salvador Juan

Consommer autrement

La réforme écologique des modes de vie

L'HARMATTAN

Collection *Sociologies et environnement*
dirigée par Salvador JUAN

Le « progrès » est aussi progrès d'une menace de plus en plus exportée vers les pays les plus dépendants. Trop peu de travaux sociologiques émergent pour rendre intelligibles les tendances profondes d'une société à la fois plus inhumaine, plus dangereuse pour les équilibres du milieu et plus riche. La collection *Sociologies et environnement* est née de ce constat. Certes, selon le mot du poète Hölderlin, *avec la menace croît ce qui sauve*, mais seule une conscience informée des risques et de ce qui provoque la dégradation tant de la qualité que des conditions de vie est susceptible de se concrétiser en réformes humainement supportables et socialement admissibles...

Dans une perspective socio-anthropologique et critique, tant des questions d'environnement global que d'écologie urbaine et de vie quotidienne, en articulant les interprétations théoriques et les résultats empiriques, la collection *Sociologies et environnement* entend participer à l'émergence de cette conscience sociale. Elle présente aussi les alternatives portées par les mouvements sociaux et les pratiques de résistance contestant le productivisme ou la domination des appareils technocratiques.

Ouvrages parus dans la collection :

- La société inhumaine* (Salvador JUAN), 2001
- La vie contaminée* (Frédéric LEMARCHAND), 2002
- L'écologie au quotidien* (Michelle DOBRÉ), 2002
- Conditions et genres de vie* (dirs. S. JUAN & D. LE GALL), 2002
- La vie associative à Saint-Lô* (Stéphane CORBIN), 2003
- CPNT entre écologisme et poujadisme* (Céline VIVENT), 2005
- Genres de vie et intimités* (dir. Didier LE GALL), 2005
- Ecologisme et travail* (Gérard BOUDESSEUL), 2005
- L'eau comme fait social* (C. BERGER & J.-L. ROQUES), 2005
- CPNT, entre écologisme et poujadisme* (Céline VIVENT), 2005
- Critique de la déraison évolutionniste* (Salvador JUAN), 2006
- Socio-anthropologie de la haute montagne* (Viviane SEIGNEUR), 2006
- Pourquoi tardons-nous tant à devenir écologistes* (dir. D. DUCLOS), 2006
- L'usine à la campagne* (Maxime PREVEL), 2007
- Actions et enjeux spatiaux en matière d'environnement* (dir. S. JUAN), 2007
- La terre comme objet de convoitise* (C. BERGER & J.-L. ROQUES), 2008
- Risques et environnement* (dirs. S. BECERRA & A. PELTIER), 2009
- Disposer de la nature* (Igor BABOU), 2009

INTRODUCTION

LA RELATION MODES DE VIE - ENVIRONNEMENT COMME QUESTION SOCIOLOGIQUE

Salvador JUAN

Au cœur de la relation environnement – modes de vie, tant au niveau des personnes qu'à celui des dispositifs politiques d'action pro-environnementale, surgit la question de *l'impossible cohérence absolue des pratiques ordinaires*, – même dans les cas de conscience écologique aiguisée et de volonté de changement. Pour prendre des exemples proches de nous, il est presque certain que la majorité des personnes, dans cette salle¹, utilise un téléphone portable (c'est mon cas), trouve joli le papier glacé (du programme du colloque à l'origine du présent ouvrage) – je crois qu'il fait mieux ressortir les couleurs –, ne mange pas toujours bio (nos trois repas ne le seront pas même si nous voulions le faire mais c'était trop compliqué), se déplace une ou plusieurs fois par an en avion, etc., tout cela entraînant des effets très négatifs sur l'environnement... Mais ces choix de l'ordre de la contradiction renvoient à des contraintes existant à différents niveaux qu'il convient de distinguer.

Il existe au moins trois types d'incohérences écologiques en matière de consommation :

1. Les produits économes « écologiquement durables » non offerts par le marché ou beaucoup trop chers (*offre défailante*) : c'est le cas par exemple des équipements solaires ou éoliens en France dans les années 1980 jusqu'à nos jours ;

¹ On se réfère au colloque international *Environnement et modes de vie* qui s'est tenu les 25 et 26 septembre 2008 à l'université de Caen, Basse-Normandie. Les textes présentés ici ne recouvrent pas exactement les exposés, ni du point de vue de la quantité ni du point de vue de l'ordre temporel ou de la structure des ateliers ; néanmoins, l'essentiel du contenu du colloque figure dans le présent ouvrage.

2. Les contradictions personnelles liées à la volonté de consommer bien au-delà du nécessaire vital (que l'on peut nommer *hédonisme* pour simplifier) et qui concernent plus ou moins violemment tout le monde (en fonction du revenu), sauf les ermites les plus frugaux ;
3. Un troisième type, enfin, bien plus profond et difficile à combattre – les deux premiers pouvant engendrer des politiques correctrices assez faciles à imaginer bien que plus difficiles à mettre en œuvre –, une contrainte du troisième type que je nomme *l'interdépendance des usages*. Cette contrainte toute sociale renvoie à des mécanismes complexes où se rejoignent et renforcent mutuellement des *facteurs systémiques* et des ensembles de comportements à éligibilité limitée que je nomme, pour remettre au goût du jour une très ancienne notion de géographie des *genres de vie*.

Dans un grand colloque organisé par Jacques Theys et tenu à Paris voici presque un quart de siècle, en 1984, « Les politiques de l'environnement face à la crise »² – titre qui pourrait très bien être le nôtre aujourd'hui – ce phénomène avait déjà été souligné. Concrètement, et pour donner un exemple ou deux, même si les marchandises ordinaires très diversifiées étaient disponibles et coûtaient le même prix dans les petits commerces de proximité qu'en hypermarché la plupart des habitants disposant d'une voiture pourraient bien continuer de faire leurs courses pluri-mensuelles en hypermarché, ce qui aurait toute une série de conséquences environnementales négatives. Ce sont surtout les tensions spatiotemporelles de vie quotidienne qui sont à la base de ce phénomène : en une heure, l'essentiel des courses de la semaine est fait en hypermarché, alors qu'il faudrait beaucoup plus de temps et de déplacements à pied, et chargé de choses souvent lourdes, éventuellement accompagné d'enfants, dans les commerces de proximité même en fantasmant une improbable équivalence en matière d'offre, de chalandise et de prix. Autrement dit, la « demande », pour utiliser ce terme économique très insatisfaisant et trop simple, vient renforcer les logiques d'une offre que les spécialisations d'un marché toujours en développement favorisent. On peut aussi nommer cela boucle de rétroaction de l'acteur vers le système, mécanisme qui doit nous inciter à éviter les explications trop simples et univoques du genre « le marché capitaliste détermine directement tout, et engendre tous les problèmes écologiques » ou encore et inversement, « la consommation est déterminée par la seule faculté d'arbitrage des agents »...

Généralisons le propos car dans cette pseudo-demande interviennent des éléments à la fois symboliques et matériels complexes. La socio-anthropologie de la vie quotidienne a montré depuis longtemps que les personnes se constituent ce que l'on peut nommer des *protocoles de vie ordinaire* qui ont une cohérence associée soit aux *statuts familiaux* (être parent de jeunes enfants ou avoir des parents âgés entraînent des conséquences de vie quotidienne et de consommation particulières), soit à la *position sociale* (les différences de revenu mais aussi de culture ont bien entendu une forte incidence sur les choix de consommation), soit au *cadre de vie* (le mode d'habitat, le type de quartier et de son environnement sont très structurants).

² *Les cahiers du GERMES*, N° 9 de décembre 1984, « Conduites écologistes et identités de crise », Actes du colloque international Ministères de l'Environnement / de l'Urbanisme et du Logement / GERMES *Les politiques de l'environnement face à la crise* (Paris, 10/12/1984).

Ces trois grands facteurs se renforcent et combinent pour engendrer des protocoles ordinaires indissociables de ce que l'on peut nommer le système, c'est-à-dire indissociables des espaces ou équipements publics et des entreprises en recherche de clientèles plus ou moins segmentées.

Parmi les différentes manières de montrer cette réflexivité acteurs - système, on ne citera qu'un exemple mais sans doute le plus transversal et transitif, celui qui concerne l'urbanisme puisque la ville était notre sous-titre de colloque et que nous avions la chance d'avoir une urbaniste parmi nous (avec quelques spécialistes de l'habitat ou des déplacements urbains présents dans le présent ouvrage) – celui donc des déplacements. On aurait tout aussi bien pu prendre celui de l'énergie – énergie qui est si importante que nous avons dû en faire, à la fois, une séance plénière et lui consacrer un atelier, alors que ce thème défraie aujourd'hui la chronique avec le débat sur la taxe carbone – ou encore, l'exemple des déchets. Ce qui caractérise les questions d'environnement est précisément l'interconnexion des facteurs et des problèmes, d'où la difficulté à trouver des indicateurs, *a fortiori* sociaux, de développement durable.

On ne se déplace donc pas de la même manière (pour les loisirs, pour le travail ou pour satisfaire les besoins de consommation ordinaire), ou on n'achète pas les mêmes produits selon le type de quartier habité, le nombre d'enfants dans le ménage ou le niveau de revenu dont on dispose. Ainsi, avoir un moyen de transport en commun près de chez soi ne suffit pas à changer les comportements vers plus de « durabilité » et n'a de chance de modifier le mode de déplacement utilisé ordinairement que dans certaines conditions statutaires et positionnelles. Il en va de même des chances de consommer des aliments « biologiques » ou produits localement, voire autoproduits. Les activités ordinaires diminuant les émissions de substances nocives ou préservant les ressources non renouvelables ne sont réalisables que dans certaines conditions que notre ouvrage se propose d'examiner. Mais la question, si importante, des déplacements en zone urbaine qui pourrait servir de fil conducteur (à tous les sens du terme) pour l'analyse sociologique de la relation environnement - consommation doit être située dans un cadre plus global, celui du développement et d'étalement urbain (dont Mumford disait déjà, en 1946, qu'il « tue la ville »³). Or, en la matière, la recherche sociologique reste très en retard sur les faits et peut tromper lorsqu'elle existe, même au plus haut niveau.

Ainsi, dans un rapport récent sur « *L'étalement urbain en Europe* », l'Agence européenne pour l'environnement (rapport n°10/2006) indique, dans son résumé, que l'expansion urbaine « est la conséquence de l'évolution des styles de vie et de consommation ». Voilà une sentence qui nous intéresse à plus d'un titre et qui rappelle les récurrentes analyses à l'encontre des automobilistes accusés de « *voiturophilie* » frénétique ou compulsive. Si la consommation a une incidence avérée sur la production en constituant chaque ménage en « terminal » des entreprises et des grands appareils productifs – ce qui favorise leur croissance et donc la croissance économique en général – on ne peut l'accuser d'être la cause de phénomènes aussi institutionnels que l'étalement urbain.

Sauf à tout mélanger, ce ne sont pas les consommateurs qui programment les villes et les infrastructures associées et ce ne sont pas les styles de vie qui gou-

³ Mumford L. *Technique et civilisation*, 1946, Seuil, 1950.

vernent le développement urbain, pas plus de nos jours qu'au Moyen-âge ou dans l'Antiquité. Si la « préférence pour l'habitat individuel » qu'évoquent tant ce rapport européen que de nombreux textes d'économistes peut faire l'objet de controverses sur sa mesure, cela ne signifie pas, en tout état de cause, que les préférences individuelles engendrent les systèmes institutionnels... Il y a lieu de se demander comment des spécialistes – triés sur le volet puisque financés par l'auguste Union Européenne –, peuvent oublier, dans leurs analyses, des logiques aussi manifestes que le jeu des promoteurs favorisé tant par le marché de l'espace que par les autorisations données par les élus locaux pour bâtir...

Pour conclure cette introduction dans le sens de l'ouverture qui doit être le sien, disons que la combinaison des trois formes d'incohérence évoquées plus haut (*offre défaillante, hédonisme et interdépendance des usages*) favorise le fait que, en dépit d'une sensibilité écologique, qui fait désormais largement consensus dans les pays industrialisés de longue date – au moins dans les discours –, les comportements quotidiens correctifs se traduisent par des actions fragmentaires ne concernant que des segments étroits face aux enjeux globaux et n'ayant que des conséquences positives modestes. Plus le niveau de conscience est bas, plus la participation au changement est segmentaire et contradictoire, les modifications culturelles étant rendues quelquefois objectivement difficiles du fait de certaines contraintes matérielles ou subjectivement impossibles pour des raisons relevant du symbolique.

Le marché s'adapte parfaitement au caractère fragmenté de la conscience écologique diffuse et transforme en forces productives, et donc en consommations légitimes, ces anciens principes de contestation. Mais beaucoup de ces produits ou comportements dits « verts » engendrent des menaces ou des effets secondaires aussi dommageables à l'environnement que ce à quoi ils prétendent remédier. A nos yeux, la vocation de la sociologie de l'environnement centrée sur la consommation, et donc l'objet de cet ouvrage, est principalement de comprendre ces trois incohérences, tensions et paradoxes. Chacun des quatre secteurs évoqués dans l'appel à communications initial du colloque de Caen qui préluait au présent ouvrage (déplacements, alimentation, logement et loisirs) est un monde en soi mais toujours articulé aux autres par les logiques orientant les modes de vie et par le grand intégrateur qu'est la vie quotidienne, d'où la difficulté et l'intérêt des analyses proposées dans ce livre.

Au vu de l'ampleur des questions, relatives à la relation consommation - environnement, à traiter du point de vue sociologique, nous avons distingués quatre perspectives. La première partie traite des grands enjeux des modes de vie face à la crise écologique : les questions des besoins, de la redéfinition ontologique de la consommation, des définitions de la qualité de la vie, des contradictions de la consommation durable, de l'histoire des mouvements scientifiques.

Dans la deuxième partie « L'occupation de l'espace : l'habiter et le circuler », il est surtout question, du point de vue de la crise écologique, des milieux de vie (tant le logement que les territoires) et de la manière dont ils sont façonnés par l'omniprésence de l'automobile.

La troisième partie, aborde quelques pratiques et stratégies d'acteurs, tels que les consommateurs militants, les associations, les distributeurs, les fabricants, les

jardiniers amateurs, les chasseur ou les pêcheurs, qui sont d'une importance capitale dans le changement des modes de vie.

Enfin, la quatrième et dernière partie, se focalise sur un des principaux enjeux écologiques de la consommation : les comportements énergétiques.

L'ouvrage se clôt par une réflexion sur les significations sociologiques à donner aux transformations du rapport que nous entretenons à la vie matérielle auxquelles la crise écologique nous contraint dorénavant.

PREMIÈRE PARTIE :

**LES ENJEUX DES MODES DE VIE
FACE À LA CRISE ÉCOLOGIQUE**

CONTRADICTIONS DE LA CONSOMMATION DURABLE

LES OBSTACLES À UNE DIMINUTION SIGNIFICATIVE D'IMPACTS ÉCOLOGIQUES SOUS L'IMPULSION DES CONSOMMATEURS

Edwin ZACCAÏ

Cette contribution se propose de repérer une série de contradictions discernables dans le projet de consommation durable, en particulier dans la mesure où des politiques en la matière *font appel aux consommateurs pour changer leurs comportements d'achat et d'utilisation*¹.

Cet appel aux consommateurs, consomm'acteurs, consommateurs éthiques, responsables, engagés, ou citoyens, ne résume pour autant pas les politiques menées en faveur d'une consommation durable. Le maître mot de celles-ci au niveau international, au moins depuis la Conférence de Johannesburg (2002), voire déjà à Rio (1992), est en effet la recherche de "*Modes de consommation et de production durables*" (ou soutenables). Selon le Programme des Nations Unies, qui promeut les "modes de consommation et de production durables", ceux-ci peuvent être définis comme "la production et l'utilisation de biens et de services qui satisfont les besoins élémentaires et apportent une meilleure qualité de vie, tout en réduisant l'usage des ressources naturelles, de matériaux toxiques ainsi que les émissions de déchets et de produits polluants au cours du cycle de vie, afin de ne pas mettre en péril les besoins des générations futures"². Toutefois on perçoit un glissement depuis les politiques

¹ Pour des contributions antérieures sur ce sujet, voir Zaccai (2003) qui analyse l'objectif de consommation durable à la Conférence de Johannesburg et Zaccai (2008) sur la place dévolue aux consommateurs dans les politiques européennes en la matière; Zaccai (2000) pour un modèle analysant les types de produits où des actions de consommation citoyennes peuvent entraîner davantage d'effets, Zaccai (2007) pour une préfiguration de la liste de contradictions exposée ici. Enfin, Zaccai et Haynes (2008) propose une mini-anthologie des positions relatives au couple société de consommation et écologie. De ce fait je limite le nombre de références scientifiques dans le présent texte. Certains de ces articles sont disponibles sur : <http://homepages.ulb.ac.be/~ezaccai/PublicEZ/PublicEZ.html>

² Cette définition date de 1994, dans le sillage de la Conférence de Rio, et figure notamment dans PNUE (2008:17).

relatives à la production, qui ont largement dominé avant 2000 (aboutissant d'ailleurs à de réelles diminutions d'impacts de secteurs industriels), vers plus de centralité conférée au "rôle" des consommateurs. Ainsi des agences internationales de premier plan dans des pays industrialisés (OCDE 2002, EEA 2005) ont produit des documents de référence orientés plus directement vers la consommation des ménages.

Dans des milieux associatifs, les appels et incitations à "voter avec son portefeuille", ou avec son caddie, et à faire coïncider des valeurs citoyennes avec des choix pratiques de consommation, connaissent une vogue au moins depuis les années 80 dans certains pays. Ils ont parfois abouti à des résultats tel que le boycott de Shell en 1995 (qui poussa l'entreprise à modifier certaines de ses décisions en matière pétrolière), ou antérieurement sont intervenus dans des évolutions comme la fin de l'apartheid en Afrique du Sud (même si dans ce cas le relais par des structures étatiques a joué un rôle majeur). Plus anciennement, on peut repérer des choix de consommation éthique dans des milieux religieux, tels que les Mormons aux Etats-Unis. On constate aussi que des thèmes relatifs à "l'engagement", aux valeurs éthiques, progressent dans certains segments de la population de pays riches ces dernières années (voir CREDOC (2007) pour la France).

Outre ces incitations à l'engagement dans une optique de gouvernance environnementale où les citoyens-consommateurs sont appelés comme d'autres acteurs à jouer leur rôle, une raison mise en avant par des institutions pour faire appel à des changements chez les consommateurs est le fait de leur attribuer une quantité importante d'impacts à la consommation directe, comme dans le cas des émissions de Gaz à effet de serre (GES) issues du chauffage des logements, ou des transports de particuliers.

Toutefois se centrer sur les seuls ménages pour tenter de réduire ces impacts présente au *moins trois faiblesses*. D'abord, l'attribution d'impacts est toujours dépendante des conventions par lesquelles ceux-ci sont mesurés. Ainsi par exemple jusqu'où doit aller l'attribution au consommateur des pollutions engendrées par sa voiture? Les émissions quand il roule, les impacts dus à la production et à l'élimination du véhicule, et dans ce cas jusqu'où faut-il inclure les impacts de l'extraction des matières premières ou de l'électricité utilisées à ces stades? A ces questions classiques de calcul d'écobilan (ou d'analyse de cycle de vie) s'ajoute celle des responsabilités des producteurs dans les émissions des produits consommés par les ménages. A bien des égards, les impacts de la consommation de ces produits peuvent aussi être attribués aux choix antérieurs effectués durant leur conception et leur production. Ceci nous amène à une troisième raison pour laquelle il y a lieu de formuler des réserves à l'égard d'orientations politiques qui se porteraient massivement sur les consommateurs au détriment de modifications des systèmes de production : la faible marge de manœuvre des consommateurs, menant dans nombre de cas à une dilution des injonctions de changement sur un grand nombre d'agents faiblement équipés de moyens pour effectuer ces changements, si on les compare avec les agents du système de production, en plus petit nombre et disposant de moyens techniques et informationnels beaucoup plus puissants (ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sont pas soumis eux aussi à des contraintes fortes).

Un certain nombre de contradictions des appels à la consommation durable sont à mettre en rapport avec cette évolution qui révèle différents obstacles.

Toutefois il serait également vain de méconnaître que des actions sont à mener par des consommateurs, et peut être plus encore, des changements de valeurs et de registres d'interprétations de pratiques de consommation demeurent à opérer en rapport avec le développement durable. A cet égard, les pratiques de consommation ont pour caractéristique de confronter l'individu dans son quotidien à cet horizon relativement abstrait du développement durable³ (nous y reviendrons en conclusion).

Très schématiquement on peut distinguer deux approches de recherche vis-à-vis de la consommation durable. La première, *centrée sur les sciences sociales, s'intéresse aux évolutions de valeurs, de significations, de pratiques*. Dans cette optique, des expériences même limitées en taille peuvent être légitimement prises comme objet dans ce qu'elles révèlent d'innovation, de tendances. La seconde approche se nourrit *de sciences naturelles, et s'intéresse plus directement aux modifications de flux matériels*, sachant qu'un grand nombre d'impacts actuels des sociétés de consommation ne sont pas écologiquement soutenables. Cette seconde approche va donc privilégier des évolutions en termes d'indicateurs d'impacts.

Toujours aussi schématiquement, on pourrait même suggérer que des recherches situées dans la première optique peuvent amener des résultats encourageants, dans la mesure où en effet des transformations sociales sont à l'œuvre, visibles aussi au niveau des discours. En revanche la seconde approche mène à des résultats plus pessimistes, dans la mesure où nonobstant lesdites évolutions, une série d'impacts cumulés continuent de croître, à l'heure même où des réductions parfois drastiques sont promues sur une base de considérations de sciences naturelles (une réduction d'un facteur 10 au moins des émissions de CO2 des pays riches avant 2050). C'est surtout cette approche que nous sollicitons ici pour évaluer la difficulté à réduire de façon significatives les impacts de la consommation, *via* les consommateurs. Cette dualité d'approches permet elle aussi d'interpréter l'exposé de certaines des contradictions qui vont suivre. Ceci étant ces deux approches n'épuisent évidemment pas le sujet qui fait aussi intervenir des considérations sur le changement organisationnel, économique, politique.

J'ai limité mon propos dans ce qui suit à huit contradictions (qui sont autant d'obstacles à la réduction d'impact recherchée par la consommation durable), en utilisant la dernière pour introduire des pistes de conclusions.

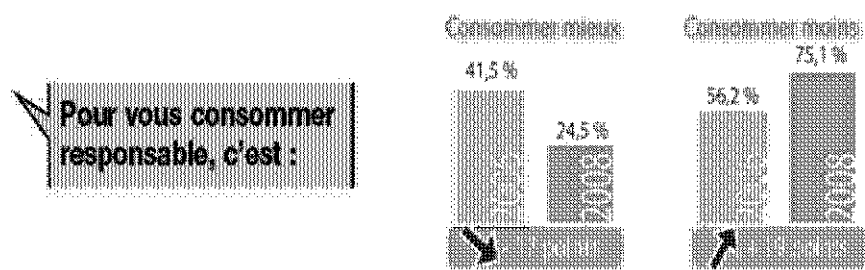
1. Le fondement de la croissance économique contrecarre les limitations à apporter aux impacts de la consommation

Du seul point de vue environnemental deux voies peuvent s'offrir pour réduire les impacts de la consommation : diminuer l'impact des produits individuellement ("éco-efficience" du produit) et réduire leur quantité ou le nombre qui en est consommé. Il va de soi que c'est la première voie qui est de loin privilégiée dans les sociétés postmodernes préoccupées d'environnement. La "modernisation écologique" qui y domine cherche à tirer parti de nouvelles attentes, ici basées sur l'écologie, pour le développement de nouveaux produits réputés plus "verts" ou

³ C'est ce que Wolfgang Sachs (1997) nommait la "Home perspective", parmi trois approches possibles du développement durable, et elle n'a fait que prendre de l'ampleur.

promettant des réductions d'impacts. Un exemple massif à cet égard est l'isolation, largement promue actuellement par les pouvoirs publics, car elle fait converger ventes de produits, création d'emplois (en partie de proximité) et réduction d'émissions de CO₂. De nombreux autres exemples peuvent être cités depuis les énergies renouvelables jusqu'aux voitures dites plus "vertes", en passant par les produits bio et écolabellisés.

Cependant, en adoptant une approche macroscopique matérielle sur les impacts, on remarque que, malgré l'augmentation des services dans ces sociétés appelée parfois de façon erronée "dématérialisation", les quantités de matières utilisées, calculées en flux cumulés continuent à croître (Martinez-Alier 2008). D'une part un grand nombre de consommations ne font pas particulièrement l'objet d'une meilleure éco-efficience. D'autre part, pour celles qui le sont, il a été constaté de longue date que les gains d'efficience écologique sur un produit particulier peuvent être annulés par la multiplication desdits produits, laquelle est même parfois favorisée par leur prix plus attractif, c'est l'effet "rebond".



Source : Etude *Ethicity* / ADEME, 2008

Consommer moins alors ? C'est ce que prônent des mouvements comme celui de la décroissance en France, ou de la simplicité volontaire dans des pays anglo-saxons, mais leur message sent le soufre dans des sociétés où la croissance économique est à ce point centrale pour le fonctionnement des systèmes économiques. Au moment où sont écrites ces lignes (février 2009) d'aucuns estiment que l'effondrement inouï des ventes et de la production auquel on assiste depuis l'automne 2008 est une occasion de revoir la place de la consommation dans ces processus de croissance. Voire même que les éléments de critique de la croissance pour des raisons notamment écologiques auraient joué un rôle dans cet épisode actuel de désaffection partielle des consommateurs (bien que des diminutions de revenus ou leur anticipation jouent au premier chef)⁴. Une enquête publiée en France pourrait venir à l'appui de cette évolution dès février 2008 (Ethicity 2008).

Sur ces résultats, on constate que le nombre de personnes déclarant que "consommer responsable" c'est consommer moins a fortement crû entre 2006 et février 2008.

⁴ Voir par exemple le dossier et l'édition du *Courrier international* N°954 du 12 février 2009, "Merci la crise !".

On peut en tous cas affirmer que cette tendance à protéger et encourager la croissance économique handicape tout un pan d'actions qui seraient recommandées en matière de consommation durable concernant des diminutions directes de consommation.

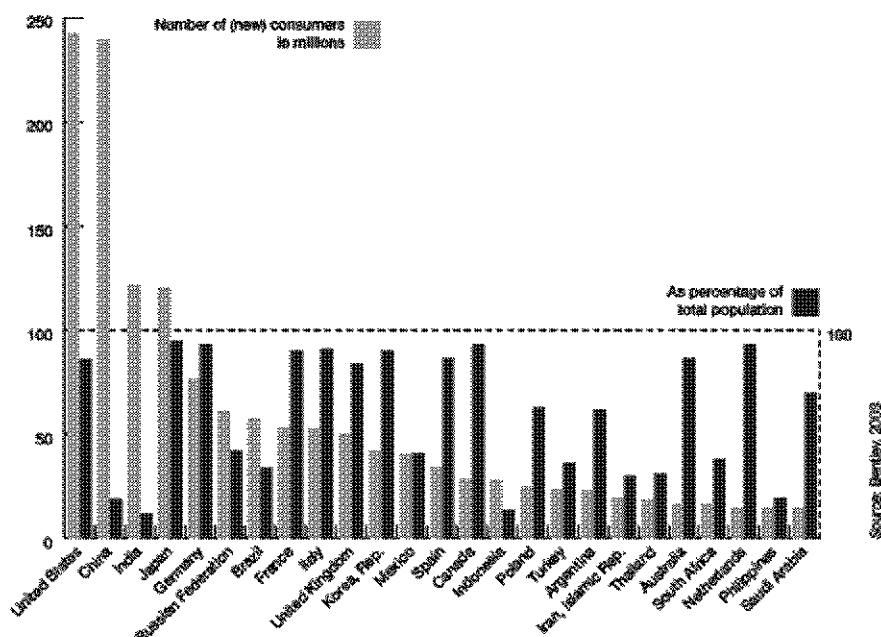
2. La croissance de la consommation reste identifiée à une augmentation du bien-être

S'il est possible que l'élargissement des conséquences de la crise économique actuelle entraîne des modifications en matière de valeurs attachées à la consommation, et surtout à la surconsommation, le moins que l'on puisse dire est que la vente de biens (et de services) a envahi toujours plus ces dernières décennies l'espace physique et mental du quotidien contemporain. Même parmi les franges de la population intéressées par des critiques de la consommation au nom de l'écologie ou d'effets sociaux indésirables, des pratiques de consommation multiplient les objets, les usages, les voyages. Si d'un côté la critique des "héros de la consommation" savoureusement mise en scène par Baudrillard dès 1970 après Morin, ne détone que peu aujourd'hui, les appels à des vertus de "satiété" ou "sobriété", à l'instauration d'un critère du "suffisant", ou à l'autonomie par rapport aux systèmes promus par Gorz et Illich à la même époque paraissent avoir eu peu d'effets jusqu'ici en terme de diminution matérielle d'impacts, même si ces discours sont eux aussi d'actualité à travers le mouvement de la décroissance. En quelques mois de crash financier et ensuite industriel les émissions et pollutions ont été réduites bien davantage que par la vertu de ce type de discours. Ce qui est prévisible c'est que l'époque actuelle va offrir une occasion majeure de tester ceux-ci à l'aune de décroissances économiques brutales. Comment faire passer l'idée que des réductions de consommation sont compatibles avec une augmentation de la qualité de vie, moyennant des changements en termes relationnels, de vécu quotidien, d'évolutions de valeurs ? Après tout, en 1970, avec un PNB bien moindre, la qualité de vie était-elle si inférieure ?

On voit vite cependant toute la difficulté de modifier l'équation "plus = mieux", ou "plus de consommation = mieux vivre", en particulier pour ceux qui n'appartiennent pas à des catégories élevées de capital économique ou culturel. Une deuxième contradiction de la consommation durable est à trouver ici, dans le fait que ce n'est pas seulement pour des raisons d'opposition à la croissance économique (point précédent) mais pour des raisons proprement culturelles de sens donné à cette croissance de la consommation, qu'il est ardu de prôner des limitations à cet égard (et donc de réduire les impacts de cette façon). Cette raison communique d'ailleurs certainement avec la question du rattrapage des inégalités sociales. Si la promesse d'une progression de la consommation pour les catégories défavorisées n'est plus au rendez-vous un pan de la justification du système s'affaiblit⁵.

⁵ Pour la présentation de différentes positions sur ces débats, avec notamment des extraits de textes de Latouche, Kempf, Miller, Baudrillard, Wallenborn et Dozzi, voir Zaccar et Haynes (2008). En ce qui concerne Baudrillard, celui-ci écrit en 1970 dans "La société de consommation", édition Gallimard 1974, p. 80: "Un des grands thèmes de la culture de masse, analysé par Riesman et Morin, illustre ceci sur le mode épique: c'est celui des *héros de la consommation*. A l'Ouest au

3. Adoption de modes de consommations occidentaux dans des pays émergents



Source : PNUE, 2008

Moyennant des changements pour tenir compte des situations historiques et culturelles, certaines de ces considérations valent pour les populations de pays dits émergents, qui représentent aujourd'hui un moteur considérable des augmentations de consommation dans le monde. Faut-il rappeler que des regards d'espoir sont actuellement tournés dans cette direction pour "soutenir une sortie de crise" plus rapidement ?

Sur ce graphique (PNUE 2008:17) on constate que le nombre net de consommateurs dotés d'un revenu de plus de 7000 USD en parité de pouvoir d'achat (PPA, c'est-à-dire majoré dans les pays où les prix sont inférieurs à la moyenne, et l'inverse ailleurs) est équivalent en Chine et aux Etats-Unis, tandis qu'en Inde il dépasse celui de la France et de l'Italie cumulés. Ces chiffres sont en partie trompeurs car dans les pays plus riches se trouvent des revenus bien supérieurs à 7000 USD⁶. Toutefois, 7000 USD/personne c'est déjà suffisant pour faire l'acqui-

moins, les biographies exaltées des héros de la production cèdent aujourd'hui partout à celles des héros de la consommation (...) des vedettes de cinéma, du sport, du jeu, de quelques princes dorés ou de féodaux internationaux, bref de *grands gaspilleurs*" (italiques dans le texte).

⁶ Le PIB par habitant de la Belgique est de l'ordre du quintuple, et selon la Banque Mondiale l'Amérique du Nord et l'Europe, avec 12% de la population, représentent 60% des dépenses de

sition d'une série de biens dotés d'un impact certain. De plus les modèles d'équipement ainsi que de styles de vie sont orientés vers des niveaux bien supérieurs à la situation actuelle.

Sur le plan des impacts, personne ne sait vraiment aujourd'hui comment ce type d'augmentation peut se poursuivre dans des conditions écologiquement acceptables et en tenant compte des limites des ressources. Une interrogation majeure sur la poursuite de cet "ouragan" de consommation comme le nomme Dauvergne (qui prend sa force en passant par de plus en plus de personnes et de générations, (2008:4) motive nombre de discours relatifs à la consommation (et au développement) durable. Toutefois la dynamique d'augmentation de la consommation dans de nombreuses régions du monde restera à la hausse longtemps (du fait de la croissance démographique et de revenus) avec un cortège d'impacts sur l'environnement et le climat, quand bien même les citoyens des pays les plus riches s'accommoderaient des vertus de la "simplicité volontaire". Si l'on se tourne vers les changements en matière de production, il apparaît ici de la plus haute importance que les régions où s'effectue une part croissante de celle-ci (les "ateliers du monde") soient aidés à adopter le plus rapidement possible des normes plus écologiques, et au-delà que des perspectives soient menées pour orienter les édifications de ces sociétés vers des modèles plus écologiquement (et socialement bien évidemment) tenables.

4. La mondialisation tend à réduire les prix et à générer des impacts moins contrôlables

Ce moteur massif d'une croissance des consommations dans de vastes parties du monde n'est pas le seul point par lequel la globalisation économique intervient dans la consommation (non) durable ; il faut aussi analyser ce qu'impliquent les délocalisations de production à cet égard. Deux facteurs au moins sont à mettre en exergue, et ils sont liés. D'abord la réduction de prix obtenue par ces modes de productions à faible coût de main d'oeuvre favorise l'accroissement cumulé des impacts par le nombre de produits consommés à pouvoir d'achat constant, comme on peut le voir sur une durée de quelques décennies (Defeyt ; 2008)⁷. C'est le cas par exemple pour le textile, le matériel informatique, mais aussi l'ameublement, les jouets, et une série d'autres produits. Ensuite, même sans tenir compte des impacts du transport qui en réalité sont importants, la limitation des incidences de la production dans un pays à législations environnementales et sociales faibles est évidemment plus ardue que pour une production locale au voisinage des riches consommateurs⁸. Dans ce contexte, les engagements volontaires de certaines entreprises n'apportent pas de solutions à la mesure des problèmes. Ainsi dans le

consommation privées (selon la Banque mondiale en 2005, citée par Dauvergne (2008: 4).

⁷ Cette étude montre le temps de travail nécessaire en 1983 et en 2008 pour acheter, via un salaire moyen, une série de denrées alimentaires. Dans la plupart des cas ce temps décroît, et donc le pouvoir d'achat augmente. Par rapport à beaucoup de biens importés, le résultat serait vraisemblablement plus net encore.

⁸ C'est là un des thèmes clés du livre de Dauvergne déjà cité (2008), à savoir le transfert d'impacts de la consommation vers des populations plus faibles et moins aptes à faire valoir leurs droits.

domaine du textile, selon C. Crabbé, militante depuis de longues années de la Campagne Vêtements propres, il y a en définitive une contradiction à inciter à profiter de prix toujours plus bas et à espérer (ou affirmer) que les droits des travailleurs seront respectés⁹. Sans compter que le consommateur d'un pays riche qui favorise les produits à bas prix exerce une influence défavorable sur les emplois de son propre pays (y compris le sien...), en moyenne plus chèrement payés.

Comme dans les points précédents, il n'existe pas pour autant de position inverse qui permettrait d'échapper à ces contradictions, ou à ces obstacles à l'encontre de plus de durabilité dans la consommation. Ainsi, la production locale n'est pas dans tous les cas préférable au commerce international, lequel peut avoir de réels avantages aussi bien pour l'acheteur de certains produits plus économiques que pour le vendeur qui y trouve des revenus. Il n'est pas simple non plus de discerner où est la justice quand il s'agit d'avantager des travailleurs du pays des consommateurs riches ou des travailleurs de pays pauvres. Tout est affaire de conditions, d'attribution des bénéfices ainsi obtenus et aussi de critères sur la maîtrise des impacts écologiques. C'est pourquoi le développement durable a tendance à multiplier les conditions et principes à respecter, même si cette pureté éthique recherchée ou affichée se paie souvent dans le monde réel d'une certaine impuissance.

5. Laisser au seul consommateur la charge de discriminer les produits plus écologiques est irréaliste

Après avoir brossé à travers les points précédents la toile de fond globale à certains égards peu favorable à des tentatives de consommation durable contemporaines, penchons-nous sur quelques éléments plus précis par lesquels est attendue sa réalisation dans des pays industrialisés. Répétons que nous examinons ici plus particulièrement les injonctions faites aux consommateurs, dont l'un des piliers est d'appeler ceux-ci à tenir compte de critères écologiques dans leurs choix. En explicitant le raisonnement implicite mobilisé à leur égard on aurait quelque chose comme : le consommateur se soucie d'environnement (les sondages le montrent), il va *donc* vouloir effectuer des actes en accord avec son attitude, et *donc* il choisira des produits réputés plus écologiques s'il en existe ; il faut, par conséquent, les distinguer pour qu'il puisse les choisir. Nous allons examiner les limites de ce raisonnement dans plusieurs des points qui suivent.

Tout d'abord les différentes formes de labellisation en faveur de l'environnement apparaissent peu comprises et influentes dans le public, hormis quelques exceptions. Certains écolabels comme l'Ecolabel européen, lancé en 1992 et toujours méconnu aujourd'hui, ont été de véritables échecs. Au mieux, dans certains pays et pour certains produits à certains moments, des labels peuvent en effet faire une différence: labels Bio, le label WWF, des labels écologiques nationaux. A nouveau, si l'on adopte une approche macroscopique et matérielle, ces labels ne permettent, de façon directe, de limiter les impacts que d'une partie assez faible du marché. Le

⁹ Voir site <http://www.vetementspropres.be/index.php>, février 2009, et le rapport Campagne Vêtements propres (2009).

pouvoir de discernement du consommateur moyen sur cette base reste limité. Les controverses nombreuses sur la gravité des impacts de tel ou tel produits, entretenues par la difficulté intrinsèque du problème de la mesure et de la comparaison (différents impacts, à différents niveaux, etc.) sont évidemment accrues par des présentations biaisées d'informations. Même s'il existe des balises pour ne pas tomber dans la publicité mensongère, il ne faut pas s'attendre pour autant à une diminution de ces controverses. Le contraire pourrait même se produire dans la mesure où l'environnement deviendrait un facteur plus important, et serait encore plus "travaillé" dans la communication inondant les récepteurs de données et images à cet égard (on peut s'inspirer d'exemples dans d'autres domaines, comme les informations contradictoires sur les influences supposées des produits en faveur de la mineur et du poids de leurs consommateurs).

Néanmoins dans certaines circonstances, qu'il conviendrait de mieux analyser, on observe des changements significatifs. C'est le cas d'équipements électroménagers pour lesquels une réglementation européenne a rendu la certification énergétique obligatoire (en plusieurs classes). On constate que les constructeurs ont été incités à innover vers le haut de cette échelle. Ce ne sont pas nécessairement les choix directs préférentiels des consommateurs qui en sont la cause (tous n'utilisent pas ce critère de façon déterminante, et tous ne le comprennent pas) mais une direction est clairement montrée aux constructeurs sur l'évolution des objectifs dans leur secteur. Cette signalisation de performances énergétiques des produits est d'autant plus efficace que des instruments financiers y sont couplés, comme l'a montré la *success story* des bonus/malus écologiques introduite en France en 2008, générant en six mois +30% de ventes de véhicules éligibles au bonus écologique, et -40% ventes malus (Libération 20/9/08)¹⁰. Dans ce cas il faut examiner comment une série de facteurs circonstanciels ont joué, tels que le retentissement du Grenelle de l'environnement, ou la situation de l'industrie automobile française à ce moment.

Au total on peut dire que certains instruments politiques d'information et d'incitation peuvent en effet fonctionner, et devraient être promus si l'on comprend mieux les facteurs déterminants de leur succès, mais que l'effet des choix des consommateurs en fonction de critères plus verts reste en moyenne limité comparé aux flux cumulés d'impacts. Pour s'en convaincre, le lecteur pourrait observer sommairement dans son environnement quotidien ou de travail quelle est la part relative d'objets de consommation où ce critère a joué un rôle clé.

6. Les attitudes favorables à l'écologie ne se traduisent que par des passages à l'acte limités

La difficulté de ces passages à l'acte en faveur d'une consommation plus durable, même reconnue comme une orientation désirable, ne se limite pas au défaut de compréhension des informations et critères. Plus fondamentalement le modèle du

¹⁰ "Avec une réduction de 9g CO2/km par véhicule des émissions des voitures neuves immatriculées, la France a atteint l'objectif de l'engagement volontaire européen de 140g CO2/km en moyenne en 2008", précise le MEEDAT, "Le point Sur" N°4, Février 2009. Cette réduction n'est pas entièrement attribuable au dispositif bonus / malus.

consommateur rationnel effectuant des choix informés en fonction de critères comme le critère écologique a été démonté par plusieurs sociologues ayant étudié cette question (voir notamment Bartiaux 2007). Les consommateurs sont dépendants de leurs "routines", des infrastructures (déterminant en particulier beaucoup de leurs consommations d'énergie: chauffage, transport...), des valeurs des sous-groupes dont ils font partie. De plus ils agissent différemment en matière de limites d'impacts dans un secteur de la consommation que dans un autre. La *rationalisation des styles de vie*, implicite dans l'offre de produits plus écologiques, ne correspond que peu aux réalités vécues, aux "heuristiques" du quotidien.

En outre, les entreprises elles-mêmes ne se bousculent pas pour diffuser des produits plus écologiques: « Les produits « verts » dépassent rarement les 3% de part de marché sur leur segment, (...) les profits réalisés sur ces marchés sont insuffisants pour justifier des investissements plus importants (...) La qualité, le confort offert et le prix sont toujours les critères de choix des consommateurs, même ceux ayant une conscience écologique éveillée. » (R. Deveaux 2005:49). Parmi les préoccupations en matière de responsabilité sociale des entreprises, les considérations écologiques ne figurent pas dans les trois premières places, dévolues à la santé et sécurité des salariés, la santé et sécurité des clients et la viabilité économique (Ethicity 2008).

A cet égard notons en passant combien de nombreux résultats obtenus par des entreprises dans leurs études fines de marketing sur des sujets relatifs à la consommation durable seraient intéressants à connaître par une recherche universitaire, plus pauvre à cet égard. Ces transferts de connaissances sont très peu pratiqués, et il serait intéressant d'étudier des modalités possibles d'accès et d'utilisation sous forme anonyme ou groupée moyennant le respect de confidentialité et de secret professionnel. De la sorte, certaines pistes pourraient être mieux exploitées ou au contraire considérées comme peu porteuses dans le développement d'outils publics jouant sur l'information, les labels, ou d'autres types de promotion en faveur de la consommation durable.

7. Les politiques de consommation durable actuelles adoptent des instruments faibles et des objectifs vagues

Depuis quelques années, l'OCDE comme l'AEE et la Commission européenne estiment qu'une politique explicite à l'égard des consommateurs se justifie et qu'elle doit être visible. L'OCDE (2002) a formulé une série de recommandations intéressantes à cet égard, mais les actions de la Commission européenne semblent ralentir le pas ces dernières années, malgré la promulgation d'une dite "Politique intégrée de produits" en 2001.

En tout état de cause les objectifs de la consommation durable restent quelque peu vagues, comme le note un document d'orientation sur la politique à mener à cet égard au niveau européen (EEA 2008). Faut-il avant tout limiter les impacts des produits toxiques, comme le veut par exemple le règlement *Reach*, une réforme majeure régulant la production dans les industries chimiques européennes? Ce type d'objectifs a été promu de longue date, en rapport d'ailleurs avec le principe de précaution, les problèmes environnement-santé, etc. Ou faut-il plutôt se focaliser sur

les impacts macroscopiques en termes d'émissions de CO₂, de matériaux utilisés, d'eau? Ainsi l'empreinte écologique qui connaît un grand succès dans le public comptabilise essentiellement ce type d'impacts là, et avant tout le CO₂, les impacts toxiques n'y jouant quasi aucun rôle. On répondra qu'il faut agir sur plusieurs plans, cependant des objectifs distincts et gradués sont nécessaires pour éviter une déperdition d'énergie vers des questions continuelles (voire de la culpabilité) par le consommateur quant aux impacts acceptables de tel ou tel produit.

Les actions politiques menées, de façon peu coordonnées, vers la consommation durable apparaissent vouloir servir des objectifs mixtes, variables, auxquels il faut ajouter des objectifs de démonstration, de communication. Comment comprendre autrement le projet de taxe "pique-nique" en France (finalement abandonné durant 2008) sur quelques objets jetables, dont l'impact sur l'environnement s'avère matériellement bien trop faible pour justifier d'en faire des priorités ?

	 [Feu vert]	 [Feu orange]	 [Feu rouge]
Changement climatique		• Diminution des émissions de GES par unité de PIB	• Émissions mondiales de GES • Preuves de plus en plus nombreuses que le changement climatique a déjà lieu
Biodiversité & ressources naturelles renouvelables	• Superficie forestière dans les pays de l'OCDE	• Gestion des forêts • Zones protégées	• Qualité des écosystèmes • Disparition d'espèces • Espèces exotiques envahissantes • Forêts tropicales • Abattages illégaux • Fragmentation des écosystèmes
Eau	• Sources ponctuelles de pollution de l'eau dans les pays de l'OCDE (industrie, municipalités)	• Qualité des eaux de surface et épuration des eaux usées	• Pénurie d'eau • Qualité des eaux souterraines • Utilisation et pollution des ressources en eau par l'agriculture
Qualité de l'air	• Émissions de SO₂ & NO_x des pays de l'OCDE	• Particules & ozone troposphérique • Émissions liées aux transports routiers	• Qualité de l'air urbain
Déchets & produits chimiques dangereux	• Gestion des déchets dans les pays de l'OCDE • Émissions de CFC des pays de l'OCDE	• Production de déchets municipaux • Émissions de CFC des pays en développement	• Gestion et transport des déchets dangereux • Gestion des déchets dans les pays en développement • Substances chimiques dans l'environnement et dans les produits

Pour évaluer les chances d'amélioration de la situation environnementale qui sont offertes par les orientations en matière de consommation durable, il peut être éclairant d'observer la synthèse du tableau ci-dessous issu d'un rapport de l'OCDE (2008:2-8). Celui-ci résume l'évolution de plusieurs aspects de l'environnement dans les décennies à venir à politiques constantes.

Les problèmes qualifiés d'un feu vert suggèrent que les instruments politiques qui leur ont été appliqués ont eu des résultats favorables. Mise à part la croissance des surfaces forestières (en partie due à l'importation de bois de pays hors OCDE, qui diminue les pressions sur les forêts domestiques) les quatre autres mesures citées dans cette colonne font intervenir *des normes et de la régulation directe*: normes de

qualité de l'air et de l'eau à respecter, extraction du soufre de certains carburants, normes sur les moteurs, objectifs de recyclage obligatoires dévolus à certains types de déchets, normes à respecter pour les décharges, exclusion des produits contenant des CFC. Dans d'autres cas, le même type d'instruments ne donne pas suffisamment de résultats, comme on peut le voir par des exemples de la colonne "feu rouge". Néanmoins, toujours selon cette optique macroscopique concernant les diminutions d'impacts, on remarque que les instruments d'information, les instruments volontaires et les instruments orientés vers la consommation n'ont pas joué de rôle déterminant dans les domaines où un succès est recensé.

En résumé, les politiques de consommation durable, encore dans leur jeunesse, souffrent d'un manque de cohérence concernant le choix des objectifs et d'une certaine faiblesse en matière d'instruments choisis pour les atteindre.

8. Malgré ces contradictions, la consommation durable reste un objectif relativement consensuel

Comment expliquer, en dépit de ces contradictions et de ces obstacles le caractère assez consensuel et somme toute "sympathique" des appels aux consommateurs à consommer plus "durable"?¹¹ Nous proposerons pour conclure trois interprétations de ce phénomène, interprétations qui peuvent se combiner dans des mesures diverses selon les circonstances.

Première interprétation, de l'ordre de la dénonciation. La consommation durable serait une façon commode de détourner les efforts de la cible traditionnelle que constitue la diminution des impacts au niveau des producteurs. En effet, dans cette nouvelle logique, les entreprises déclarent attendre avant tout des demandes de la part de leurs clients (les consommateurs) pour répondre en produisant de façon plus écologique, les pouvoirs publics se limitant à informer et orienter des consommateurs sans affronter de conflits directs avec les entreprises. Nous serions ici alors en présence d'un phénomène de plus en plus courant du développement durable, un relatif immobilisme sur le fond, masqué par une série de discours positifs, mettant en avant des avancées ponctuelles alliant innovation, engagement, technologie et économie (des orientations typiques de la modernisation écologique), en vue de convaincre que le changement est possible, qu'il est en cours. De plus, dirigé vers les consommateurs, ce type de discours se répand davantage dans une société que s'il est confiné à des dynamiques de modification de processus où n'interviennent que les entreprises et les pouvoirs publics.

Seconde interprétation, l'attrait de l'engagement du consommateur comme individu serait une forme raffinée de consumérisme, un stade avancé où les valeurs éthiques sont recherchées comme un attribut supplémentaire du produit acheté. Nouvelle niche pour des consommateurs particulièrement sensibles à ce thème, et à la recherche au niveau individuel de plus de "cohérence". Remarquons combien ce terme est en décalage avec les contradictions que nous avons, sans doute de façon

¹¹ Appels qui dans leur évidence font l'impasse sur l'antinomie latente entre les termes consommer (de *consumere* : consumer) et durabilité, antinomie sans doute plus directe encore que l'oxymore parfois dénoncé du "développement durable".

partiale, soulignées ici. A cet égard nous pensons utile d'interroger ce désir de cohérence lui-même. Comment en effet ne pas voir que nos rôles sociaux amènent perpétuellement à naviguer entre des systèmes de valeurs, des règles, dont l'unité est parfois impossible comme l'ont mis en évidence certains exemples cités plus haut dans le domaine du développement durable ? Il n'est sans doute pas anodin, vu l'omniprésence de cette activité dans nos sociétés, qu'une recherche morale de pureté s'exerce aujourd'hui dans le domaine de la consommation, posant toujours plus de critères sur le produit "parfait" qui ne lèserait ni homme, ni bête, aujourd'hui et pour les siècles des siècles. Le salut individuel par la consommation durable pourrait-on dire est hors de portée, mais sa recherche nous mène à une troisième interprétation.

C'est celle qui nous a guidé dans cette contribution, à savoir le fil de cette consommation comme exploration des conditions sociales, mais aussi de nos engagements et de nos connaissances. Découvrir ou redécouvrir les contradictions, les difficultés des systèmes où nous sommes immergés n'est pas pour autant un aveu d'impuissance. La consommation durable a, on l'a dit plus haut, aussi l'avantage de confronter l'individu, son engagement, à des questions relatives au développement durable dont autrement il est plus aisé de se distancier. Cette implication peut amener des avancées, en testant de nouveaux comportements, mais aussi un éclairage sur les limites des objectifs et des instruments préconisés. Surtout, selon nous, les limites ainsi mises à jour devraient nous conduire à investir dans des changements organisés, collectifs, régulés, sur la production, les conditions d'investissements et d'échanges, et ne pas se contenter d'actes isolés, dans certains cas à la recherche d'un salut personnel, accompagnés d'une vision d'ensemble oscillant entre cynisme, illusions ou attente de la catastrophe.

Pour autant une politique de la consommation durable, faisant toute sa place à des actions envers la production, se dotant d'objectifs précis et progressifs et d'instruments efficaces est à la fois nécessaire et possible. En parallèle, des réflexions de fond sur la place de la (sur)consommation dans la qualité de vie sont indispensables, même si elles se heurtent à certains des obstacles que nous avons esquissés, et auxquels sera confrontée d'ailleurs ladite politique si elle prenait de l'ampleur.

Remerciements :

Je remercie Grégoire Wallenborn pour sa lecture précise et ses fines suggestions.

Bibliographie

- Bartiaux F., « Does environmental information overcome practice compartmentalisation and change consumers' behaviours? », *Journal of Cleaner Production*, Volume 16, Issue 11, July 2008, pp. 1170-1180.
- Campagne Vêtements Propres, *CASH, Pratiques d'approvisionnement de la grande distribution et conditions de travail dans l'industrie de l'habillement*, Bruxelles, 2009.
- Centre de Sociologie des Organisations (CNRS), *Colloque "La consommation durable"*, Sciences-Po Paris, 15-16/01/09.
- Cornut P., Bauler T., Zaccarè E. (ed.), *Environnement et inégalités sociales*, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 2007.
- CREDOC, « La consommation engagée s'affirme comme une tendance durable », *Consommation et modes de vie*, CREDOC N°201, mars 2007.
- CRIOC, *Consommation durable : Quel rôle pour le consommateur ?*, Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs, Bruxelles, 2007.
- Dauvergne P., *The Shadows of Consumption*, MIT Press, 2008.
- Defeyt Ph., *Une autre vision de l'évolution du pouvoir d'achat: le pouvoir d'achat par heure de travail*, Institut pour un développement durable, mai 2008, www.iddweb.eu
- Deveaux R., « Le consommateur éduqué par l'entreprise responsable », Institut de l'Energie et de l'environnement de la francophonie, *Liaison Energie-Francophonie*, N°69, 2005, pp. 46-49.
- EEA (European Environmental Agency), *Household consumption and the environment*, EEA Report N°11, Copenhagen, 2005.
- EEA (European Environmental Agency), *Time for action — towards sustainable consumption and production in Europe*, Technical Report N°1/2008, Copenhagen.
- Ethicity, *Déclaratifs et comportements des Français en matière de développement durable et de consommation responsable*, en partenariat avec l'ADEME, (Enquête réalisée en février 2008), Ethicity, Paris.
- Martinez-Alier J., « Languages of Valuation », *Economic & Political Weekly*, Nov 29, 2008, pp. 28-32.
- Michaelis L. & Lorek S., *Consumption and the Environment in Europe Trends and Futures*, Sustainable Europe Research Institute, 2004.
- OCDE, *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030*, 2008, pp. 2-8.
- OECD, « Towards sustainable households consumption? Trends and policies in OECD countries », OCDE, *Policy Brief*, Juillet 2002.
- PNUE, *Planning for Change. Guidelines for National Programmes on Sustainable Consumption and Production*, UNEP, 2008.
- Sachs, W., « Sustainable development », in: Redclift, M. (ed.): *The international handbook of environmental sociology*, Cheltenham, Elgar, 1997, pp. 71-82.
- Sustainable Development Commission and National Consumer Council, *I will if you will, Sustainable Consumption Roundtable*, 2006.
- Zaccarè E., « Changing unsustainable patterns of consumption and production », in *Making globalization sustainable? The Johannesburg Summit and beyond*, 2003, VUB Press, pp.79-90.

- Zaccaï E., « Assessing the role of consumers in sustainable product policies », *Environment, Development and Sustainability*, 10(1), pp. 51-67. (2008).
- Zaccaï E., « Ecological oriented consumption : a pluriactoral approach », *International Journal of Sustainable Development* Vol.3., Nr 1, 2000, pp. 26-39.
- Zaccaï E., « Introduction : Contradictions and Studies », in Zaccaï E. (ed.), *Sustainable Consumption, Ecology and Fair Trade*, Londres, Routledge, 2007.
- Zaccaï E. & Haynes I., *La société de consommation face aux défis écologiques*, La Documentation française, 2008.

PENSER LA CONSOMMATION POUR ELLE-MÊME

QUELLE ONTOLOGIE POUR ANALYSER LA CONSOMMATION ? EXEMPLE DE LA CONSOMMATION DOMESTIQUE D'ÉNERGIE¹

Grégoire WALLENBORN

L'offre domine la consommation. On le constate dans les mécanismes du marché, mais aussi dans la manière de penser la consommation. Aujourd'hui notre idée de la consommation est essentiellement dérivée d'une idée de la production. Mais, plus grave, elle est la plupart du temps pensée comme modalité (ultime) de la production. Arnaud Berthoud (2005) fait remonter ce mode de pensée à l'économie politique au XVIII^e siècle, qui dans le même mouvement a pris la notion de travail sous sa coupe. Le travail est aujourd'hui avant tout défini comme un principe d'équivalence (valeur d'échange), alors qu'il était autrefois défini comme travail des corps. La consommation est la plupart du temps définie comme l'usage de produits, c'est-à-dire la destruction de biens matériels et de services. La consommation est dès lors principalement perçue comme un résultat de la production, et n'est pas considérée dans ses dimensions autonome et singulière.

L'économie politique, continue Berthoud, a exclu de la définition de la richesse plusieurs notions essentielles : relation au corps, à la pensée, aux mots des autres, à leur travail, à la nature. Nous ne consommons pas uniquement des produits, mais aussi du temps, de l'espace, de la présence des autres, etc. Consommer c'est aussi s'approprier, user, apprendre ; parfois domestiquer, incorporer. Et c'est surtout un grand plaisir ! Comment rendre compatibles ce plaisir et l'ensemble des relations qui sont irrémédiablement tissées dans les pratiques ? C'est là sans doute une autre manière de poser le problème de la « consommation durable ». Il est aujourd'hui difficile de penser la compatibilité des désirs individuels avec des pratiques qui soient inscrites dans des relations effectives avec les différents êtres, humains et non humains. Cette modalité de la consommation est en effet peu visible. Si on analyse différentes figures du consommateur qui sont aujourd'hui publiquement mobilisées, on constate que les consommateurs sont plus souvent considérés comme agents économiques rationnels, agis par leurs motivations et valeurs, ou tout simplement

¹ Les recherches à partir desquelles ce texte est écrit ont été financées par la Politique Scientifique Fédérale Belge, dans le cadre du programme « Science for Sustainable Development ».

hédonistes, que comme êtres vivants, faits de corps inscrits dans des pratiques et entre des objets. Chaque figure du consommateur renvoie à une ontologie, c'est-à-dire à une distribution d'êtres et de relations. Les ontologies invoquées sont plus ou moins riches. Mais elles ont toutes leur importance, leurs effets bien concrets et perceptibles (Wallenborn 2007). Le seul point de vue logique ou empirique ne permet pas de faire un tri entre ces ontologies. Le consommateur est-il citoyen, travailleur, spectateur ? Tout cela à la fois, plus ou moins.

Que veut dire « modifier nos modes de vie » ? Qu'est-ce que cela exige ? Les injonctions de la « consommation durable » sont éminemment contradictoires.² Je partirai de l'hypothèse que ces contradictions proviennent du fait que la « consommation durable » prolonge l'économie politique en continuant à penser la consommation comme l'aboutissement de la production, comme sa destruction. Nos modes contemporains de consommation sont pensés implicitement dans une ontologie particulière. Je voudrais dès lors explorer la proposition suivante : *modifier nos modes de vie exige de changer d'ontologie*. Comment arriver à penser la consommation pour elle-même ? Comment partir de la consommation en ce qu'elle a d'autonome, conceptuellement et pratiquement ? Quels seraient les outils conceptuels qui permettent à la fois de décrire la situation et d'indiquer les modes de changement ? Ces questions sont importantes si l'on veut aller vers des pratiques orientées par la demande, et non plus par l'offre. La demande sociale est aujourd'hui inarticulée. La question de la consommation est intimement liée à un « principe de suffisance » (Gorz 2007) : de quoi avons-nous besoin ? Pour aborder la question de la consommation, je voudrais explorer des propositions ontologiques qui soient centrées sur les corps et les pratiques, mais aussi sur les relations entre humains et non humains. Dans la première partie j'examinerai les trois propositions suivantes : le procès contemporain de l'humanisation est l'extension indéfinie du corps humain, le corps est constitué par un flux de matières et d'énergie et par un décodage de signes ; consommer c'est faire la somme d'une multiplicité.

Ces propositions spéculatives ont pour but de produire un terrain conceptuel qui ne ressemble pas à ce qui aujourd'hui est spontanément entendu par consommation. « Proposition » est pris ici dans le sens d'une affirmation qui vaut comme hypothèse pour explorer et penser une situation. L'implicite ontologique des représentations dominantes ne peut toutefois être dégagé de manière générale, car les représentations n'ont de sens qu'en correspondance avec des pratiques. Il est néanmoins possible d'analyser les représentations et pratiques dans des situations données. C'est ce que je ferai dans la deuxième partie à propos de la consommation domestique d'énergie.

1. Le problème ontologique des modes de consommation durables

1.1. Points de vue écologiques

Nous sommes imbibés de la distinction sujet/objet. Et cette distinction constitue un obstacle pour penser la consommation. Non seulement, parce que c'est le fondement du modèle du consommateur rationnel, mais aussi parce que cela

² Voir le texte d'Edwin Zaccai dans cet ouvrage.

empêche de penser la place des objets, et des non-humains en général. *Nous* consommons des *objets*. L'action et l'intentionnalité sont du côté du sujet, tandis que les objets sont passifs. La passivité des biens et produits est telle qu'ils se laissent détruire dans l'acte de consommation. Si le consommateur n'est pas assez actif, pas assez rationnel, c'est parce qu'il ne possède pas la bonne information ou que des barrières s'élèvent face à ses intentions.

Le point de vue « individu humain » est toutefois un point de vue parmi d'autres. Et ce n'est pas le seul qui importe lorsque ce qui est en jeu est aussi bien les objets, la société, la nature, la culture que les générations futures. Nous avons cette faculté d'enrichir la pensée en adoptant différents points de vue : nous pouvons comprendre comment fonctionne *de l'intérieur* un objet ; nous pouvons par empathie nous mettre *à la place* des travailleurs qui produisent les biens que nous consommons ; nous pouvons même apprendre à « penser comme une montagne » (Leopold 1948).

Pour adopter un point de vue écologique, il ne suffit cependant pas de déplacer son regard vers un autre individu, fut-il non-humain. Remarquons tout d'abord que la notion d'individu est une notion typiquement animale : un corps mobile qui peut circuler sur un territoire. En revanche, il est beaucoup plus difficile d'attribuer une limite individuelle aux plantes, ces « êtres fixés » (Hallé 1999). Ainsi, une pelouse est un ensemble de brins d'herbe connectés par de multiples rhizomes. Ou encore le fait qu'un morceau de plante peut germer et se développer met en question l'idée d'individu chez les plantes.

D'un point de vue écologique, l'idée de relation est plus importante que l'idée d'être. Dans l'absolu, ce n'est pas vrai : les deux sont des points de vue complémentaires. Mais comme nous sommes dans une société, une civilisation même, qui privilégie l'être à outrance, qu'il soit individu ou collectif, l'écologie insiste particulièrement sur les relations. Une pensée écologique est une pensée des relations. C'est pourquoi le slogan « moins de biens, plus de liens » convient bien à cette ontologie, dans la mesure où il s'agit de rééquilibrer la question de la qualité par rapport à celle de la quantité.

Une autre manière d'enrichir les points de vue est d'ajouter à l'ontologie atomiste une ontologie holiste, et en considérant l'ensemble des niveaux intermédiaires – que l'on peut se représenter comme autant de couches ontologiques. De cette façon, les phénomènes peuvent « émerger » c'est-à-dire que des propriétés apparaissent à un certain niveau et qu'elles sont irréductibles à la juxtaposition de niveaux inférieurs. Tandis que l'ontologie atomiste est une mécanique des corps ou une monadologie des âmes, l'ontologie holiste considère des écosystèmes et des structures dissipatives, pour lesquelles le concept d'individu est problématique.

1.2. Le procès contemporain de l'hominisation est l'extension indéfinie du corps humain

Il a souvent été remarqué que le propre de l'homme, son essence, réside dans la faculté d'un langage articulé. Ce langage permet la transmission de génération en génération de toute connaissance produite, et notamment l'accumulation des techniques. Chaque génération hérite des générations passées des outils et des instruments. L'hominisation est donc une accumulation de connaissances et de

techniques. Dès lors le corps des humains n'a cessé de s'étendre. Et le problème contemporain des modes de consommation apparaît comme l'extension illimitée des corps humains. L'idée que le corps proprement humain s'étend à ses possessions a notamment été avancée par William James : « Il est bien difficile de tracer une ligne de démarcation entre ce qu'un homme appelle moi et ce qu'il appelle mien. Qu'il s'agisse de nous ou qu'il s'agisse de certaines choses qui sont nôtres, nous retrouvons en nous exactement les mêmes façons de sentir et de réagir. Notre réputation, nos enfants, les œuvres de nos mains peuvent nous être aussi chers que nos corps, provoquer en nous les mêmes sentiments et les mêmes actes de représailles quand nous les voyons attaqués. Et nos corps eux-mêmes, sont-ils simplement nôtres ou sont-ils vraiment *nous* ? On a certainement vu des hommes prêts à renier leurs corps, à les considérer comme des vêtements, sinon comme des prisons de boue dont ils se réjouissaient d'échapper un jour » (James, 1932, 228). Les remarques de James sont frappantes quand on voit comment certains « humains » sont prêts à défendre leur maison ou leur voiture, ou toute autre *propriété privée*, en s'adjoignant éventuellement un appendice corporel. Mais l'exemple des téléphones portables montre comment des objets techniques font véritablement corps avec les personnes.

Samuel Butler avait développé de manière précoce des réflexions sur les machines. Dans un texte du 19^e siècle, rappelons-le, il indique que ce qui distingue les humains entre eux est essentiellement ce qu'ils possèdent et ce qu'ils usent : « Les machines devraient être conçues comme une sorte d'organisme externe par lequel l'homme, s'élevant au-dessus de ses ancêtres animaux, ajoute aux membres de son corps des membres extra-corporels et devient ainsi, non seulement un Mammifère vertébré, mais encore un mammifère vertébro-machiné. [...] Le machinisme, qui est entré avec l'homme dans l'économie terrestre, a fait de lui le terrain le plus instable qu'on puisse imaginer pour servir de base à une civilisation stationnaire... Sans ce changement constant de nos facultés physiques, qui est la conséquence de l'invention de nos membres mécaniques, il est vraisemblable que l'homme aurait depuis longtemps atteint la limite de son développement ; il serait un être aussi stationnaire que la fourmi ou que l'abeille... Les hommes ne sont pas seulement les enfants de leur père et mère, mais ils sont aussi les produits des institutions fondées sur l'état des sciences mécaniques à l'époque où ils sont nés et où ils ont grandi... Ce n'est pas chez les tribus nègres, chez les Circassiens ou les aborigènes de l'Amérique qu'il faut chercher les principales variétés de l'espèce humaine, mais chez les riches et les pauvres... Il n'y a que l'homme suprêmement riche qui possède tous ses membres au grand complet, et nous pouvons affirmer que les Rothschild sont les organismes les plus étonnants que le monde ait encore vus. Car, aux nerfs et aux tissus, ou à quelque partie de son corps que ce soit, qui reçoive l'impulsion directrice des désirs d'un homme riche, correspond toute une armée de membres visibles et invisibles qui lui sont adaptables ».³

Cette perspective pourrait être appelée : « étendue écologique » des organismes. Aujourd'hui, l'étendue écologique des humains est considérable. On peut observer une sorte de fascination à posséder tous ses membres, course organisée à la

³ Cité dans R. Ruyer, « Marx et Butler ou technologie et finalisme », *Revue de Métaphysique et de Morale*, n°3, juillet-septembre 1950.

complétude impossible. Les techniques de communications semblent dissoudre les distinctions entre membres visibles et invisibles, entre membres proches et lointains. Cette extension indéfinie de nos corps est le premier problème de nos modes de consommation. Nos corps empiètent de plus en plus les uns sur les autres, et sur la nature.

1.3. Le corps est un flux

La deuxième proposition est héraclitéenne. Le corps est un flux, un renouvellement permanent d'atomes, une structure dissipative. Il faut ici entendre le corps étendu à ses propriétés. Nous sommes traversés, ou plutôt constitués de flux que nous dégradons. Ces flux ne sont pas extérieurs à nous, mais sont constitutifs de notre être. Les flux sont matériels et immatériels, et doivent être compris ensemble : il n'y a pas d'un côté un flux matériel et de l'autre un flux de signes et d'informations.

La consommation est un acte naturel, nécessaire à la survie des organismes, puisqu'il s'agit de prélever dans l'environnement les ressources nécessaires à sa perpétuation et à sa reproduction. Pour ce faire, l'objet de consommation est perçu comme un signe (déjà chez les amibes) que l'organisme a appris à décrypter tout au long de son évolution. Le problème chez les humains vient du fait que les signes attachés à l'objet de consommation peuvent devenir une finalité, c'est-à-dire on peut vouloir consommer le signe sans plus voir l'objet et les multiples relations qui le font exister. Nous consommons pour nous distinguer et pour appartenir à certains groupes (Douglas & Isherwood 1979). De ce point de vue, la surconsommation est une consommation de signes. Le flux des signes entraîne le flux des objets, et nous avons des difficultés croissantes à nous débarrasser des nos « membres morts ». En ce sens, le problème de l'obésité est symptomatique de cette croissance des flux. En outre, on peut faire l'hypothèse raisonnable qu'en première approximation, les flux qui traversent un corps sont proportionnels au pouvoir d'achat de ce corps. Dès lors le pouvoir d'achat est un « pouvoir de prédation ».

1.4. Consommation = accomplissement ?

Aujourd'hui, consommer signifie essentiellement : perdre, détruire, faire disparaître par l'usage. Or il existe un autre sens à consommer, que l'on retrouve dans l'expression « consommer le mariage », et qui a une étymologie intéressante. Consommer vient en effet de *cum-summare*, littéralement « faire le total de », c'est-à-dire accomplir, mener à son terme, à son achèvement. Consommer c'est donc parfaire la fonction qui réunit les organes d'un corps, comme dans le mariage mais aussi dans un « art consommé ». Ultérieurement, une confusion a eu lieu avec *consumere*, c'est-à-dire consumer.

La consommation est donc l'acte par lequel un corps fonctionne. Cet acte est chaque fois singulier car il mobilise non seulement divers produits, mais aussi du temps, de l'espace, de la présence des autres. Et les produits incorporent du travail humain et des ressources naturelles. L'acte de consommation se fait dans une expérience du monde composé d'humains et de non-humains. La catégorie de non-humain est critiquable, mais elle indique surtout le premier partage : nous pensons et agissons comme des humains. Du point de vue de l'individu, consommation, propriété et captation forment un bloc indivisible. Un ensemble d'humains et de

non-humains est un collectif, ou une ontologie. La consommation est donc un acte qui s'inscrit dans une ontologie pour la parfaire. Les êtres que nous mobilisons quand nous consommons, nous les amenons à leur terme, à leur achèvement. Cette fabrication de relations, cette redistribution des êtres est une jouissance, au double sens du terme : un plaisir et un usage.

Quelles obligations en découlent pour nous ? Nous sommes aussi responsables des autres et des ressources naturelles, ne fut-ce que parce que nous en sommes solidaires au travers des produits que nous consommons. Cette solidarité est un état de fait : nous sommes reliés à d'autres humains et à la nature. Nous retrouvons ainsi les enjeux du développement durable. Comment nouer autrement nos relations aux êtres dans l'acte de consommation ? On en observe différentes modalités dans ce qu'on appelle « consommation durable » : dématérialisation, commerce équitable, produits bio, frugalité...

1.5. De l'interobjectivité

Les objets étant à la source des interrogations sur la « consommation durable », il est intéressant de s'excentrer des humains pour placer les objets au centre de l'analyse. Ou plutôt, de ne pas faire trop vite de distinction entre ce qui est corps humain et ce qui ne l'est pas. Vivre c'est nouer des relations avec son milieu. La richesse d'une vie serait la multiplicité et l'intensité de ces relations, et non l'extension indéfinie de ses organes. En effet, à quoi peuvent bien servir des organes inertes, c'est-à-dire qui ne sont pas innervés et qui ne suscitent pas de perception ?

La différence entre la production comme travail et la consommation comme satisfaction d'un besoin semble enracinée dans notre structure anthropologique. Mais la consommation est aussi une production, au sens d'appropriation et de domestication des produits. Au-delà de la définition du consommateur, il est donc important de considérer les définitions de l'objet de consommation. Les objets n'ont-ils pas parfois le pouvoir de définir les consommateurs ? Qu'est-ce que les objets de consommation requièrent de la part des consommateurs pour être appropriés ? Les critiques du modèle économiques portent essentiellement sur la description du monde humain, mais cette critique peut être étendue au monde des objets. Ceux-ci ne sont pas aussi passifs et indifférents que ce modèle le laisse entendre.

Nous avons besoin d'une ontologie expérimentale pour imaginer d'autres relations aux êtres dans l'acte de consommation.

2. Trois ontologies pour caractériser la consommation domestique d'énergie⁴

La culture de l'énergie est en train de changer. Dans la culture actuelle, l'énergie est abondante, bon marché et invisible. Dans la nouvelle culture, l'énergie sera fragile (sources intermittentes, pannes), complexe (multiplication des sources et des fournisseurs), plus liée à la sensibilisation à l'environnement et plus coûteuse. Cette mutation doit être accompagnée afin de prévenir les désastres sociaux et de limiter les impacts sur l'environnement. La transition vers une nouvelle culture de

⁴ Cette partie est inspirée par un texte écrit avec Nicolas Prignot.

l'énergie devra combiner les approches d'efficacité et de sobriété, notamment pour éviter les effets rebonds. Si nous considérons que la culture de l'énergie peut être analysée selon quatre dimensions (connaissances, attitudes, comportements, équipements), on constate que la dimension matérielle (c'est-à-dire l'équipement) est celle qui est le plus liée à la consommation d'énergie. Dans un projet de recherche en cours⁵, nous partons de l'hypothèse que les changements nécessaires de la culture de l'énergie pourraient être portés par les objets et, en particulier, par les interfaces entre les objets et les utilisateurs.

Pour décrire et comprendre la consommation d'énergie des ménages, nous avons besoin d'au moins trois manières différentes de considérer ensemble les êtres de notre question, à savoir le corps d'un ménage, sa consommation d'énergie et tout ce qui s'y rapporte. Ces trois types d'analyses sont autant de plans ontologiques, c'est-à-dire de collectifs d'humains et non humains. J'utilise le terme d'ontologie pour essayer d'éviter toute réduction : les ontologies ne sont pas seulement des représentations, elles permettent de mélanger les humains et les objets, les comportements et les attitudes des utilisateurs, les appareils électroménagers, les règles et les normes, les réseaux d'énergie, les symboles... Toute situation de consommation domestique d'énergie peut être décrite comme la superposition de ces trois ontologies, chaque ontologie étant plus ou moins présente. Ces ontologies ne sont pas absolues et elles sont liées à notre question de recherche : quelles sont les tendances actuelles et les possibilités d'une nouvelle culture de l'énergie domestique, qui seraient portées par les appareils ?

Une ontologie est toujours liée à une situation. Quelles sont les actions en jeu, et leurs médiateurs ? De quoi les gens sont-ils capables ? Que peuvent-ils accepter ? Ces questions trouvent des réponses différentes dans les trois ontologies. Ces ontologies ne sont pas des « bonnes représentations » de la réalité, ou des descriptions vraies en tant qu'adéquates : elles ont toutes leur propre régime de représentation et de vérité. Les ontologies doivent plutôt être considérées comme des prises sur la réalité, comme produisant des effets. En outre, les ontologies sont invoquées par les acteurs. Et il est toujours possible d'un invoquer une autre. Ontologie et modèle ne sont pas synonymes. « Modèle » renvoie à un certain type d'ontologie, qui est plutôt rationnelle car permettant de mesurer l'écart entre une norme et la réalité. Le fait de superposer trois ontologies appartient à un registre pragmatiste (qui est une forme de pluralisme) et rend donc nécessaire l'aspect expérimental. Mais il ne s'agit, pour autant, pas d'une ontologie dominante ou encore d'une méta-ontologie, comme on va le voir.

2.1. L'ontologie hédoniste

L'ontologie hédoniste décrit comment les ménages consomment l'énergie aujourd'hui, comme différentes études le montrent (par exemple, Shove 2003, Wallenborn & al. 2006). Dans cette ontologie, les consommateurs sont essentiellement mus par la recherche du plaisir et du confort. Les appareils consommateurs d'énergie sont considérés comme des dispositifs assurant des services commodes : dans leurs pratiques quotidiennes, les ménages ne se rendent pas compte qu'ils consomment de l'énergie. Les capacités d'action des ménages ne sont pas

⁵ http://www.belspo.be/belspo/ssd/science/pr_transversal_fr.stm

intrinsèquement limitées, mais les ménages sont toujours enclins à la facilité ou à la paresse. Les utilisateurs sont également considérés comme étant soumis à des normes sociales : leur image sociale compte plus pour eux que l'idée de protection de l'environnement. Dans l'ontologie hédoniste, les ménages sont à la recherche de la maximisation de leur plaisir avec leurs ressources disponibles. Le marketing est, par exemple, utilisé pour mobiliser des émotions afin de faire exister cette ontologie. Dans une ontologie hédoniste, le corps du ménage, s'il en avait la possibilité, s'élargirait sans cesse. Comme cela n'est pas possible, un principe de limitation doit lui être imposé. Le rôle de la politique dans cette ontologie est de produire des règlements pour obliger les consommateurs à adopter certains comportements ou en interdire d'autres (par exemple, en interdisant les lampes à incandescence). Du point de vue du développement durable, l'ontologie hédoniste est considérée comme un comportement irrationnel.

2.2. L'ontologie rationnelle

L'ontologie rationnelle renvoie aux nombreuses politiques actuelles qui misent sur l'efficacité énergétique pour réduire la consommation d'énergie. Dans cette ontologie, il faut encourager les fabricants à produire des produits efficaces et informer les consommateurs qu'ils ont avantage à les acheter, notamment par le biais de labels. Dans l'ontologie rationnelle, les individus sont considérés comme des acteurs rationnels. Dans cette perspective, le rôle du politique est d'organiser les conditions de cette rationalité. Les politiques doivent diffuser la bonne information, au bon moment. Il faut normaliser et encourager les consommateurs à choisir correctement les produits. Cette ontologie est surtout présente lors du moment d'achat d'un appareil. Rationalité signifie ici que les utilisateurs calculent et optimisent l'utilisation de leurs ressources. Un des problèmes de cette ontologie est l'effet de rebond. Un autre grand problème de cette ontologie réside dans le fait que les entités sont fixées : les humains ne changent pas ou ne varient pas, ils ont des désirs et des habitudes fixes. Mais la force de cette ontologie est d'avoir des aspects performatifs : elle peut obliger les ménages à devenir « rationnels ».

2.3. L'ontologie expérimentale

La troisième ontologie est présente dans la littérature sur la conception de l'apprentissage (Pantzar 1997 ; Darby, 2005). Les questions de sobriété peuvent être abordées dans cette ontologie, car l'humain n'est pas prédéterminé. Les êtres sont considérés sous leurs aspects relationnels : les pratiques peuvent changer lorsqu'elles sont en relation avec de nouveaux objets (Thévenot 1994 ; Debaise 2004). Les humains et leurs désirs sont produits dans leurs relations avec les objets qu'ils possèdent. La réalité de cette ontologie se dégage de l'action, de pratiques, et ne peut être découverte que dans le concret de la relation avec les appareils (Reckwitz 2002). Dans cette ontologie, la situation culturelle n'est pas fixe. Les désirs des consommateurs et ce qu'ils sont prêts à accepter ne peuvent être découverts que dans la rencontre de nouvelles situations et d'objets. Dans l'ontologie expérimentale, les appareils consommateurs d'énergie sont considérés comme l'expression de compromis entre différentes contraintes : environnement, technologie, économie, ergonomie, aspects sociaux et culturels, comportement supposé de l'utilisateur, santé et sécurité. Ces contraintes sont mutuellement négociées et constituent finalement un appareil.

Pour ces raisons, l'ontologie expérimentale est beaucoup plus appropriée pour saisir les processus de recherche et de nouveau design. Comment construire autrement la relation entre la consommation d'énergie et l'environnement ? L'écoconception pourrait être une réponse à cette question, à condition de prendre écoconception dans son sens originel : analyse du système dans lequel l'appareil fournit son service. Le problème de cette ontologie réside dans la difficulté à faire des mesures *a priori*. Seules des expériences réelles avec des objets peuvent confirmer ou infirmer, dire quels sont les possibles. La façon dont vont réagir les utilisateurs est difficile à prévoir ou à calculer. C'est évidemment lié au fait qu'une ontologie expérimentale admet de nouveaux êtres et de nouvelles relations. Il est difficile de légiférer ou de mesurer une création... Il est important de comprendre que l'ontologie expérimentale n'est pas l'ontologie de l'innovation technologique. Lorsque les objets technologiques arrivent dans un ménage ils sont déjà tout constitués. L'ontologie expérimentale est plutôt l'ontologie de l'appropriation, de la domestication des objets. Dans le cadre de modes de consommation plus durables, la question de l'ontologie expérimentale est de limiter les flux matériels mais de produire des relations immatérielles afin de provoquer une logique d'attention (rendre visible la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ est une possibilité).

Conclusion

L'ontologie hédoniste décrit bien les pratiques actuelles de consommation domestique d'énergie, et l'ontologie rationnelle traite de l'achat des appareils. Mais l'ontologie expérimentale est nécessaire pour saisir le changement de pratique. Heureusement, les trois ontologies sont toujours présentes dans une certaine mesure. Ces trois ontologies existent en même temps (et il pourrait y avoir d'autres ontologies pour notre problème). Chaque ontologie trace un plan d'immanence en rassemblant des êtres parfois très différents. Une situation peut être analysée comme une superposition des trois plans, mais avec une ontologie dominante. Chaque appareil et chaque ménage offre une combinaison différente. Ces ontologies ne sont pas des moments dialectiques, se succédant les uns les autres, mais elles peuvent être superposées pour décrire une situation donnée.

La culture de l'énergie est aujourd'hui essentiellement comprise dans les ontologies rationnelle et hédoniste. Avec ces deux seules ontologies, nous sommes immédiatement renvoyés à l'écart toujours observé entre attitudes et comportements. Ces ontologies ne peuvent pas prendre en compte l'exploration d'une nouvelle relation entre un objet et son utilisateur. L'introduction d'une troisième ontologie est nécessaire pour accompagner le changement de la culture de l'énergie.

On peut reprendre les différences entre les trois ontologies faites ci-dessus. Ainsi, « consommation domestique d'énergie » se décompose selon trois perspectives : le point de vue du ménage donne une ontologie hédoniste, le point de vue de l'énergie invite à une ontologie rationnelle et le point de vue de la consommation requiert une ontologie expérimentale.

Bibliographie

- Berthoud A. *Une philosophie de la consommation*, Septentrion, 2005.
- Darby S. *Learning about energy - how will low-impact energy use become a way of life?*, European Council for an Energy-Efficient Economy, 2005, Paper 6, 149
- Debaise D. *Qu'est-ce qu'une pensée relationnelle ?*, Multitudes no 18 (2004), pp. 15-23.
- Douglas M. & Isherwood B. *The world of goods: towards an anthropology of consumption*, London: Routledge, 1979.
- Gorz A., « Crise mondiale, décroissance et sortie du capitalisme », *Entropia* 2, 2007. Reproduit dans *Ecologica*, Galilée, Paris, 2008.
- Hallé F. *Eloge de la Plante*, Le Seuil, 1999.
- James W., *Précis de Psychologie*, Marcel Rivière, Paris, 1932.
- Leopold A. *Almanach d'un comté de sable*, 1948, Flammarion, 2000.
- Pantzar M. Domestication of Everyday Life Technology: Dynamic Views on the Social Histories of Artifacts. *Design Issues* 13 (1997), pp. 52-65.
- Reckwitz A. Towards a Theory of Social Practices: A Development in Culturalist Theorizing, *European Journal of Social Theory* 5 (2002), pp. 243-63.
- Shove E. *Comfort, Cleanliness and Convenience*, Routledge, 2003.
- Thévenot L. Le régime de familiarité. Des choses en personne, *Genèses* 17 (1994), pp. 72-101.
- Wallenborn G., How to attribute power to consumers? When epistemology and politics converge, in *Sustainable Consumption, Ecology and Fair Trade*, E. Zaccarè (ed.) London, Routledge, 2007, pp. 57-69.
- Wallenborn G., Rousseau C. and Thollier K. Specifying household profiles for more efficient energy demand-side management, Final Report CP50, *Belgian Science Policy*, 2006.

ÉVOLUTION DES BESOINS DANS LA PERSPECTIVE D'UNE ORGANISATION SOCIOÉCONOMIQUE DURABLE

Joaquim SEMPERE

Pour envisager n'importe quel changement des modes de vie, il est important de prendre en considération les *besoins* en tant que *moteur essentiel des conduites humaines*.¹

Les besoins ne se réduisent pas aux objets matériels. On a besoin d'amour, par exemple, ou de liberté. Du point de vue qui nous occupe – celui des rapports entre environnement et modes de vie – il faut parler surtout de ce que nous consommons pour satisfaire les besoins matériels, parce que nos consommations portent sur les ressources naturelles et l'environnement naturel. Mais il est évident que les biens de consommation ont des dimensions symboliques et que les actes de consommation ont lieu dans des cadres sociaux et psychiques. Toute tentative de mettre en question les modes de vie comporte, donc, une réflexion sur les besoins non matériels.

Les besoins plus évidents et universels sont les *besoins biologiques ou physiologiques* : eau, nourriture, oxygène, repos, etc. Ils sont condition de survie. Mais ces besoins fondamentaux et universels sont satisfaits dans certains cadres psychosociaux et sociotechniques.

1. Besoins psychosociaux

Commençons par les *cadres psychosociaux*. L'être humain est essentiellement social. Il vit dans une extrême dépendance par rapport au groupe de la mère lors des premières années de sa vie.

Son immaturité se prolonge de longues années, de telle façon qu'il est obligé de dépendre de son entourage social comme condition de survie et d'assimilation de l'héritage collectif qui lui permet de se constituer en individu humain. Ainsi, donc, l'empreinte du groupe social se grave profondément dans son psychisme. Abraham

¹ Je ne développerai pas ici une théorie des besoins, qu'on peut trouver dans Sempere (2009), mais seulement les idées qui puissent être utiles dans le cadre de ce propos.

Maslow (1954) soutenait que l'être humain a quelques besoins psychosociaux fondamentaux : besoin de *protection* (ou sécurité), besoin de *reconnaissance* et besoin d'*appartenance* (on sous-entend : appartenance à un groupe ou communauté humaine).

J'appelle *besoins psychosociaux* ces besoins de protection, reconnaissance et appartenance. Notons que l'être humain, pendant les toutes premières étapes de sa vie, doit obtenir pour survivre la protection du groupe et, par conséquent, sa reconnaissance comme membre du groupe. C'est ainsi qu'il en vient à nécessiter l'acceptation des autres et que la recherche de reconnaissance devient un impératif indispensable à la survie. Par la suite, quand l'enfant devient adulte, la recherche de reconnaissance perd ce caractère impérieux lié à la survie stricte, mais elle ne disparaît pas. Elle devient un motif central des conduites humaines, comme elle est au besoin d'appartenance à une communauté.

On ne peut pas comprendre la socialisation des enfants sans ce besoin fondamental d'être accepté et d'appartenir à une communauté. La socialisation elle-même peut être interprétée comme un résultat de cette recherche de reconnaissance. La reconnaissance est obtenue par plusieurs procédés, dont un des plus importants est l'imitation (on fait ce que les autres font, on fait ce qu'on croit que les autres espèrent qu'on fasse, on veut être accepté en s'adaptant aux mœurs dominantes, etc.) Mais la recherche de reconnaissance peut prendre des figures très variées. Parfois on cherche l'originalité au lieu de l'imitation, parfois on se fait reconnaître non pas en éveillant le respect ou l'amour des autres, mais en éveillant leur peur à travers la puissance et la menace.

Ces besoins psychosociaux expliquent que beaucoup de conduites aient une forte composante sociale. Adam Smith disait qu'on a besoin de ce qui nous permet de nous montrer en public sans avoir honte, et il ajoutait que chaque milieu social possède des critères sur ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, sur ce qu'on juge le standard minimum pour obtenir l'acceptation des autres —qui normalement varie d'un milieu social à un autre, d'une classe sociale à une autre, d'une société à une autre.

Ajoutons qu'on satisfait les besoins physiologiques *en même temps et dans les mêmes actes* que les besoins psychosociaux. Les vêtements qui couvrent nos corps servent à nous protéger de l'intempérie, mais ils projettent vers les autres une image de nous-mêmes. Les repas satisfont notre besoin d'aliments, mais notre façon de nous conduire à table vis-à-vis de ceux qui partagent nos mets véhicule une forme de conduite acceptable, une façon « polie », « propre », « seyante » de porter les aliments à la bouche, les mâcher, les avaler, etc.

Comment envisager, dès lors, des changements de mœurs, de modes de vie, de besoins ? Il est illusoire d'entreprendre un quelconque changement de mœurs et de modes de vie en dehors d'une communauté d'appartenance. C'est à l'intérieur d'une telle communauté que tous ses membres ont l'occasion de trouver la reconnaissance et l'acceptation qu'ils trouveraient difficilement dans un entourage éloigné ou hostile à ces mœurs et ces modes de vie. Le changement individuel, non inséré dans un projet collectif, ne saurait faire progresser la société dans cette voie. Les modes de vie se développent dans des microsociétés. Voici une première conclusion, d'une large portée pratique.

2. Quelques expériences historiques

L'observation historique des tentatives pour changer les normes de conduite et de consommation et les modes de vie montre que ces tentatives ont eu du succès, même s'il s'agit d'un succès passager et éphémère, quand elles se sont produites au sein d'une communauté. Les *amish* sont une communauté méthodiste de Pennsylvanie qui décida au XVIII^e siècle de vivre sans introduire dans son mode de vie aucune innovation technique. Ainsi, ils vivent avec les techniques préindustrielles. Ils sont parvenus à maintenir cet engagement, malgré l'entourage ultratechnique et consumériste (avec lequel ils ont des rapports), grâce à une forte cohésion fondée sur la religion et l'esprit communautaire. Le *naturisme*, eut bon nombre de partisans actifs au début du XX^e siècle en Europe centrale, particulièrement en Allemagne, mais aussi là où l'anarchisme eut de l'influence sociale, comme en Catalogne. Les *naturistes* formaient des communautés auto-marginalisées qui pratiquaient le nudisme, le végétarisme et la médecine naturiste ; ils parvenaient à résister aux pressions hostiles de leur entourage grâce à leurs réseaux associatifs (publications périodiques, maisons d'édition, bibliothèques, centres sociaux, centres de santé, restaurants végétariens, excursions dans la nature, fêtes du printemps, pratique du sport, etc.). Pendant la décennie de 1960 les *hippies* parvinrent, spécialement aux États-Unis, la métropole de l'opulence et le consumérisme, à créer des réseaux communautaires et d'aide mutuelle ; quelques-uns d'entre eux faisaient des travaux agricoles ou artisanaux et écoulaient leurs produits moyennant une économie de troc. Plus récemment on a connu des *communes agricoles écologistes*, des réseaux de *commerce équitable*, des *coopératives de consommateurs*, associées ou non à des *coopératives de producteurs*, etc. Dans tous les cas, la clé du maintien de ces expériences dans le temps, même si elles ont duré peu, consiste à avoir une volonté de vivre autrement sur la base de certains valeurs, à les mettre en commun et à trouver une base communautaire pour vivre d'accord avec ces valeurs. Le support psychologique que les êtres humains recherchent dans le regard des autres se renforce quand le changement de mœurs a lieu à l'intérieur d'une communauté où chacun est le miroir des autres. Nos actes sont psychiquement et moralement renforcés par le fait de partager des conduites-type avec d'autres personnes.

De ce point de vue, il est important de développer la vie associative et les réseaux sociaux afin de rompre l'isolement individuel générateur d'impuissance parallèle à la marchandisation généralisée de nos sociétés. Ces espaces de rencontre et de coopération, les espaces de dialogue et de débat sont la base d'une opinion publique renseignée et capable de résister aux puissantes pressions des forces dominantes. Mais dans une société mondialisée, il est également nécessaire d'explorer les virtualités, les potentialités des réseaux d'interconnaissance,² des communautés virtuelles (sur la base d'internet), des moyens actuels de communication ; et de ne pas se borner aux communautés réelles, probablement plus puissantes mais avec un rayon d'action et d'efficacité plus réduit.

² Nicolas Herpin (2001).

3. Besoins instrumentaux : le « système sociotechnique »

Or la théorie des besoins que je développe élargit les théories plus connues³ sur un point marquant : ce que j'appelle les *besoins instrumentaux* ou besoins des moyens. L'idée est la suivante. Si j'ai besoin de X, j'ai besoin des moyens nécessaires pour obtenir X. Si j'ai besoin de pain, j'ai besoin de blé, de moulin pour la farine et de four. Si j'ai besoin d'une maison, j'ai besoin de briques, de béton et de bois, etc. Si on va un peu plus loin dans cette même direction, on peut dire que, dans les sociétés complexes d'aujourd'hui, avec une division du travail très avancée et, par conséquent, avec un système très compliqué d'interdépendances, les moyens prennent la figure d'un *système sociotechnique*. Dans une société industrielle moderne un système sociotechnique s'interpose – pour ainsi dire – entre l'individu et ses besoins. Même les besoins les plus élémentaires sont satisfaits moyennant le fonctionnement régulier des habitudes sociales et du système sociotechnique. Eau, nourriture, vêtements, logement, transport... requièrent l'existence et le fonctionnement de ce système, qui, par cela même, devient automatiquement un *besoin*, et plus concrètement, un *besoin instrumental* généralisé dans l'ensemble de la société dont il est question.

L'économie et la sociologie de la consommation s'occupent habituellement de la consommation finale des individus ou des ménages. Elles tendent à oublier que consommation et production sont inséparables, et que lorsque l'on parle de consommation on doit faire référence au *métabolisme social* dans son ensemble, qui commence par la production et débouche sur la consommation finale. La démarche conventionnelle, donc, est atomistique. Mon point de vue situe la consommation dans un contexte plus large, dans un contexte holistique, qui prend en considération la totalité du métabolisme socionaturel. La consommation ne peut pas être comprise correctement si ce n'est dans ce cadre plus large.

Tout cela veut dire que les individus ne peuvent pas agir en tant que tels sur leurs propres besoins, car ils sont « enchaînés » à un système sociotechnique pour la satisfaction quotidienne et routinière de ces besoins. Si la satisfaction courante des besoins d'eau et d'aliments – par exemple – dépend d'un système sociotechnique insoutenable à cause de ses effets nocifs pour l'environnement, les individus qui en dépendent sont portés à des pratiques écologiquement nuisibles même s'ils veulent les éviter. Se détourner de ces pratiques devient une conduite héroïque difficile à adopter, si ce n'est moyennant des entreprises collectives alternatives comme celles qui ont été décrites auparavant.

Mais ces expériences sont l'apanage de groupements limités, ayant une capacité réduite à influencer sur la grande masse des gens. Un changement massif de la satisfaction des besoins dans le sens de la durabilité ne peut se produire que si on agit sur le métabolisme social dans son ensemble : il s'agit d'implanter un métabolisme simplifié et soutenable, ce qui équivaut à trouver un autre système sociotechnique. Les conduites individuelles ou de communautés plus ou moins larges ne sont pas la solution à ce problème. En tout cas, on peut les envisager comme des pratiques exemplaires qui peuvent contribuer à la solution. Si les gens veulent se libérer de façon généralisée et stable des consommations nuisibles pour l'environnement ils doivent transformer ce système sociotechnique. Autrement dit,

³ Voir en particulier Doyal & Gough (1992) et Max-Neef *et al.* (1994).

ils doivent transformer le métabolisme social pour pouvoir satisfaire leurs besoins par des moyens écologiquement soutenables. Si – comme c'est le cas – ce système est insoutenable, s'il est écologiquement destructif, les gens qui désirent changer doivent agir collectivement et politiquement pour modifier le système socio-technique et le métabolisme social afin de pouvoir satisfaire leurs besoins sans détruire la biosphère.

L'horizon écologique ou l'horizon de la consommation durable est un métabolisme simplifié, économe en ressources naturelles, capable de fonctionner avec des sources d'énergie renouvelable, qui recycle et qui minimise les pollutions de toute sorte. Autrement dit, il faut simplifier et modifier le métabolisme social ou socationaturel dans le sens de la durabilité.

Il s'agit, en somme, d'un changement de système économique et social impossible à réaliser hors de l'intervention sociale et politique.

4. Quelques idées et propositions en vue de modes de vie alternatifs

Les besoins, même les plus élémentaires, trouvent leur satisfaction dans certains cadres psychosociaux. Il faut, donc, envisager les nouveaux modèles de consommation et de modes de vie obligatoirement en agissant au plan collectif. En même temps, les besoins se satisfont moyennant des techniques, c'est-à-dire, aujourd'hui, moyennant des systèmes sociotechniques complexes et écologiquement destructeurs, systèmes qui doivent être transformés par une action politique. Autrement dit : ni la « consommation responsable » des individus ni le changement individuel des modes de vie sont suffisants pour imprimer à la société les mutations nécessaires à la durabilité.

Il n'est pas question de décrire ici en détail les tendances et les politiques qui pourraient contribuer à ce changement. Je vais me borner à quelques considérations éparpillées pour illustrer mon propos.

1. *Il n'y a pas qu'une seule manière de consommer.* Notre société consumériste est foncièrement individualiste. Elle favorise l'image de l'individu consommateur et l'idée du *foyer-forteresse* à l'intérieur duquel la famille se barricade et se pourvoit de tous les équipements mécaniques et électroménagers possibles. Or certains de ces engins pourraient être utilisés collectivement. Les habitudes individualistes provoquent un suréquipement des foyers qui ne se justifie pas toujours. Les machines, en général, sont sous-utilisées la plupart du temps, ce qui représente un gaspillage social de ressources. Quand c'est possible, d'autre part, il faudrait substituer les engins manuels aux engins électriques.

2. *L'usage d'un engin n'est pas nécessairement lié à la propriété privée de l'engin.* Il peut faire l'objet d'un usage collectif de plusieurs manières : machines à laver partagées par les habitants d'un même immeuble, car-sharing, vélos de propriété municipale, transport collectif de préférence à l'individuel, loyer de machines (comme c'est fréquent chez les entreprises qui, de temps à autres, ont besoin de machines très chères qu'elles ont intérêt à louer plutôt qu'à acheter).

3. *Unités territoriales avec un certain degré d'autosuffisance* (surtout dans l'alimentation et l'énergie) qui puissent faire une économie de transport et donc d'énergie. Il ne faut pas oublier que le transport consomme près de la moitié de toute l'énergie exosomatique commerciale du monde.

4. *Éco-efficience*, c'est-à-dire, obtenir les mêmes biens et services avec moins de ressources matérielles et énergétiques, et réduire ainsi l'impact écologique de nos activités. Sans oublier que l'efficience environnementale ne suffit pas : elle ne sert pas à grand chose si on ne réduit pas l'usage global des ressources. Or l'expérience des dernières décennies en Occident montre que les gains en efficience (normalement accompagnés d'une baisse des prix) stimulent souvent l'augmentation de l'usage et la consommation des biens et services qui profitent de ces gains. C'est ce qu'on appelle l'« effet rebond » (*rebound effect*).

5. *Durabilité et réparabilité*. Contre la société de l'éphémère, on a intérêt à rendre plus durables les engins que nous usons. Ce qui est important dans l'engin industriel ou domestique n'est pas l'engin lui-même, mais les *services* qu'il rend. Si pour un même investissement en matériaux et énergie on peut fabriquer un engin qui dure deux ou trois fois plus (ou plus exactement qui peut rendre un service double ou triple pendant sa vie utile), l'impact environnemental diminuera deux ou trois fois, toutes choses égales par ailleurs. Il faudra trouver les formules pour modifier les prix relatifs des ressources naturelles (sous-payées) et de la facturation de la main-d'œuvre (surpayée par rapport aux ressources naturelles), afin que réparer les engins devienne économiquement rentable face à la situation actuelle, où il est plus avantageux de jeter les machines usées que de les réparer.

6. *Politiques de la demande par opposition aux politiques de l'offre*. Il est courant que les gouvernements envisagent d'adapter leur offre de certaines ressources de base, comme l'eau et l'électricité, aux usages actuels et aux quantités futures qu'on peut prévoir à partir d'extrapolations du présent, même si les usages actuels sont gaspilleurs. La politique rationnelle du point de vue de la durabilité est celle qui agit sur la demande en la réduisant. Il s'agit d'augmenter l'efficience de l'usage de l'eau et de l'énergie de tous les citoyens à travers des actions prévoyantes et économes des gouvernements.

7. *Politiques rationnelles et durables de la science et du développement scientifique et technique*. La transition vers un autre modèle énergétique et technique exige un effort de recherche et développement accéléré pour rattraper le retard accumulé. Or cet effort doit être guidé par les principes d'une économie écologique et durable, et par l'application d'une sélectivité technique qui oriente la recherche dans une direction socialement conforme aux exigences de ces principes.

8. *Développer la protection sociale pour assurer la satisfaction universelle des besoins fondamentaux*. L'État protecteur corrige l'hégémonie du marché. Il assure grâce à un mécanisme redistributeur la satisfaction de besoins essentiels : éducation, santé, assistance sociale, retraites, assurance-maladie, chômage, etc. Dans l'hypothèse d'une décroissance forcée ou volontaire, d'une diminution de la consommation et des ressources disponibles, la priorité sociale devrait être de préserver les acquis de l'État protecteur en sacrifiant, s'il le faut, le pouvoir individuel-familial d'achat. Un moindre pouvoir d'achat pousserait les gens à renoncer à des dépenses superflues. Mais les services publics de protection sociale étant assurés, l'accès de tout le monde aux services essentiels pour la vie et le développement personnel serait garanti. Il n'est pas inconcevable de penser que les travailleurs salariés et leurs organisations syndicales – dans un cadre d'austérité forcée – pourraient admettre un compromis par lequel ils accepteraient des limitations du pouvoir d'achat en échange de garanties solides dans le terrain de la protection sociale publique. Il ne faut pas oublier non plus que le manque de sécurité dans les systèmes de protection

sociale favorise la course effrénée vers des gains monétaires supérieurs. La marchandisation et la privatisation de tous les aspects de la vie encouragent la tendance à chercher dans le gain individuel une garantie de protection en vue des incertitudes de l'avenir. En somme : si la frugalité s'impose, il faudrait éviter que la perte de pouvoir d'achat se répercute sur la satisfaction de ces besoins fondamentaux.⁴

Pour terminer, je veux souligner que ces politiques ne sont viables que dans un *climat moral* complètement nouveau, où la priorité serait à l'économie des ressources, à la frugalité, à l'austérité même. Il faut parvenir à un monde de priorités et de valeurs dans lequel ce qui est apprécié c'est la frugalité et la simplicité des mœurs et non, comme aujourd'hui, l'ostentation des richesses. L'émulation non pas dans le terrain de l'ostentation et le luxe, mais dans celui de la frugalité peut devenir une force de changement des mœurs – non sans le danger d'un nouveau puritanisme (mais où trouver une évolution sociale libre de toute sorte de dangers ?). Sans une telle *révolution morale*, les progrès dans l'acceptation d'un métabolisme social plus soutenable seront incertains, instables et peu solides.

Bibliographie

- Bourdieu P., *La Distinction*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- Brown L., *Eco-Economy : Building an Economy for the Earth*, Washington, Earth Policy Institute-W.W. Norton & Co., 2001 [éd. espagnole : *Eco-economía. Para una economía a la medida de la Tierra*, Barcelona, Hacer, 2003].
- Carpintero O., *El metabolismo de la economía española. Recursos naturales y huella ecológica*, Tegui (Lanzarote, Islas Canarias), Fundación César Manrique, 2005.
- Daly H. E. (ed.), *Economics, Ecology, Ethics. Essays Towards a Steady-State Economy*, New York-San Francisco, W.H. Freeman & Co., 1980.
- Doyal, L., Gough I., *A Theory of Human Needs*, Londres, MacMillan, 1992 [éd. espagnole : *Una teoría de las necesidades humanas*, Barcelona-Madrid, Icaria-Fuhem, 1994].
- Gras A., *Le choix du feu. Aux origines de la crise climatique*, Paris, Fayard, 2007.
- Herpin N., *Sociologie de la consommation*, Paris, La Découverte, 2001.
- Langlois S., *Consommer en France*, Éditions de l'Aube, 2005.

⁴ Les statistiques de la consommation en France, pour se conformer au standard européen, font la différence entre la consommation privée et la « consommation publique individualisable » (éducation, santé, prestations sociales...). Cette dernière se distingue de la dépense publique « non divisible » (armée, infrastructures, musées, etc.). La part de la consommation publique individualisable dans la consommation totale des ménages a augmenté dans les dernières décennies : elle est passée en France de 12,4% en 1960 à 21,3% en 2000, sans compter que les dépenses en volume se sont multipliées par trois pendant cette période. Simon Langlois appelle « consommation élargie » la somme de la consommation privée et la consommation publique individualisable. A l'INSEE, cela est appelé « consommation effective ». Ces chiffres donnent une idée de la valeur quantitative de la part des dépenses publiques dans le niveau de bien-être matériel des ménages. Voir Langlois (2005), pp. 125-126.

- Linz M., Riechmann J., Sempere J., *Vivir (bien) con menos. Sobre suficiencia y sostenibilidad*, Barcelone, Icaria Editorial, 2007.
- Maslow A., *Motivation and Personality*, New York, Harper & Row, 1954.
- Max-Neef M., Elizalde A., Hopenhayn M., *Desarrollo a escala humana. Concepto, aplicaciones y algunas reflexiones*, Montevideo-Barcelona, Nordan Comunidad-Icaria Editorial, 1993.
- Mazoyer M., Roudart L., *La fracture agricole et alimentaire. Nourrir l'humanité aujourd'hui et demain*, Paris, Universalis, 2005.
- Mumford L., *Technics and Civilization*, San Diego-New York-Londres, Harcourt Brace Jovanovitch, 1963 [éd. originale : 1934].
- Sauvy A., « Sur le besoin et l'aptitude à consommer », *Revue Économique*, 1951, pp. 469-476.
- Sempere J., *L'explosió de les necessitats*, Barcelona, Edicions 62, 1992.
- Sempere J., *Mejor con menos. Necesidades, explosión consumista y crisis ecológica*, Barcelone, Editorial Crítica, 2009.

CONSOMMATION ET QUALITÉ DE LA VIE

Elise LOWY

Nombre de chercheurs ont déjà souligné combien la surconsommation est explicitement productrice de *non-qualité* de la vie. Le calcul de l'empreinte écologique humaine montre bien en quel sens l'impact du fonctionnement de la sphère économique sur la biosphère se situe bien au-delà des capacités de régénération de cette dernière. L'homme est devenu cette « force géologique planétaire » dont parlait Wladimir Vernadsky, l'inventeur du concept de biosphère, dans les années 1920. Si tous les êtres humains avaient le même niveau de consommation que ceux d'entre eux qui sont les plus riches, la planète ne pourrait subvenir aux besoins que d'à peu près 600 millions de personnes. Le contexte actuel est donc celui de la *démasure*, c'est-à-dire de l'absence de limite à l'accumulation des richesses, alors même que nous sommes face à une finitude du monde et à des ressources limitées. Dans nos sociétés occidentales, « l'hybris, la démesure du maître et possesseur de la nature, a pris la place de l'antique sagesse qui consistait à s'insérer dans un environnement exploité de façon raisonnée » (Latouche, 2006, 44). Dans la Grèce antique, l'homme qui commettait l'*hybris*, dont une divinité portait le nom et personnifiait la démesure, était coupable de vouloir plus que ce que le destin lui avait attribué. L'*hybris* était donc perçue comme une faute, comme l'illustre par exemple cet extrait de *L'Enquête* d'Hérodote : « Regarde les maisons les plus hautes, et les arbres aussi : sur eux descend la foudre, car le ciel rabaisse toujours ce qui dépasse la mesure. » Aristote n'exprime pas autre chose lorsqu'au IV^e siècle avant J.-C., dans *Politique*, il dénonce la *chrématistique*, soit l'usage pervers de l'argent dans la poursuite éperdue de richesse, qu'il distingue de l'*oikonomike*, l'usage licite de l'argent dans la bonne administration des choses.

Cette *démasure* prend la forme, dans nos sociétés, d'une croissance illimitée du PIB, d'une recherche de la croissance économique pour elle-même. Le productivisme de ce début du 21^e siècle est celui du paradoxe entre un monde fini et la contrainte d'une croissance sans fin¹ dans le cadre d'un néo-libéralisme façonné par

¹. La question qui se pose à nous est donc celle de l'évitement de l'*hybris*, de l'autolimitation. « Dire qu'il faut sauver l'environnement, c'est dire qu'il faut changer radicalement le mode de vie de la société, qu'on accepte de renoncer à la course effrénée à la consommation. » (Castoriadis C., 1996, pp. 71-72).

la loi et les institutions et exigeant une intervention et une orchestration politiques (Brown, 2007). De fait, des limites biologiques viennent aujourd'hui encadrer le champ des types de sociétés possibles. Mais à l'intérieur de ces limites, il semble rester une certaine marge de manœuvre humaine dans les choix de sociétés à venir, par exemple en matière de rythme d'épuisement des ressources plus ou moins rapide ou encore de construction *ou non* de formes démocratiques d'organisation sociale ; le risque d'autoritarisme lié au contrôle des matières premières en voie de raréfaction étant réel. Certes, le marché cherche à s'adapter et apparaissent des produits dits « verts », mais ceux-ci sont porteurs d'effets pervers, que le mouvement des *Objecteurs de croissance* a dénoncés, dans un contexte d'accroissement des inégalités sociales, particulièrement entre les pays du Nord et du Sud qui légitime, aux yeux de certains, les raisonnements productivistes.

Après avoir rappelé les limites de la consommation dite « verte » en contrepoint d'une récupération du concept de « développement durable », nous verrons que lui est opposée, par les *Objecteurs de croissance*, la nécessité d'une autolimitation de la consommation. Nous verrons ensuite qu'à travers le débat sur la décroissance sont soulevées plusieurs questions : celle des inégalités d'abord, notamment entre pays dits « développés » et pays dits « en voie de développement » ; celle, ensuite, du niveau de consommation en deçà duquel les individus se trouvent en situation de pauvreté ; enfin, celle de la nature de la consommation, tant il est vrai que la dimension qualitative de la *qualité de vie* ou du mode de consommation est essentielle et doit venir s'ajouter à la dimension quantitative.

1. Les limites de la consommation « verte » et les égarements du « développement durable »

Certains modes de consommation dits « verts », qui se sont développés parallèlement à une conscience de plus en plus aigüe de la crise écologique, soulèvent de sérieuses questions. Un exemple particulièrement illustratif concerne les agrocarburants. Présentés initialement comme une solution « écologique » visant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre, ces derniers s'avèrent à l'origine d'une crise alimentaire sans précédent. Nous constatons parallèlement une multiplication des produits dits « verts » vendus dans la grande distribution. Nombre de marques misent ainsi sur un procédé de marketing appelé le *Greenwashing*, soit un investissement en publicité « verte » visant à donner une image écologique responsable d'une organisation (entreprise, collectivité...), sans que de réelles actions en faveur de l'environnement ne l'accompagnent.

Ces évolutions s'inscrivent dans un processus d'adaptation marchande du concept, relevant désormais de l'oxymoron, le « développement durable ». Cette récupération peut s'expliquer par la gravité des crises, qui tend à contraindre même les plus sceptiques à intégrer, au moins dans leurs discours, une forme de prise en compte de la crise environnementale. Mais la récupération du concept de « développement durable » s'inscrit également dans le cadre d'une *éco-économie libérale*, qui consiste à internaliser les externalités. Notons que l'intégration des coûts écologiques dans l'économie a déjà été mise en valeur il y a longtemps, notamment par Arthur Pigou, dès 1920. L'idée est de rétablir la vérité des prix, que le marché ne

parviendrait pas à refléter, grâce à des écotaxes, au principe pollueur-payeur développé par Lester R. Brown. C'est par la fiscalité, les normes, les subventions, mais aussi la constitution d'un secteur protégé hors marché ou par le commerce équitable que s'effectueraient la régulation du marché vers des solutions plus écologiques. « Dans cette perspective, il n'y aurait aucune antinomie entre écologie et croissance économique, la croissance étant une lutte contre la rareté » (Zin, 2004, 63). Cette position ne remet pas en cause le modèle de développement capitaliste et aggrave les inégalités, en ce sens où les écotaxes entraînent un permis de polluer, théorisé par Ronald Coase, pour les plus riches. L'idée sous-tendue est que la crise écologique pourrait être résolue dans le cadre du libéralisme économique. *A contrario* de cette logique, le dernier rapport quadriennal du Programme des Nations Unies pour l'environnement, après avoir étudié quatre scénarios pour l'avenir écologique de la planète, selon la place laissée à l'initiative privée ou celle donnée aux politiques publiques, conclut qu'en matière de « développement durable », le champ libre à l'initiative privée aboutit à la catastrophe maximale tandis qu'une politique interventionniste forte des pouvoirs publics permet de limiter les dégâts à condition qu'elle s'accompagne d'un souci environnemental et social marqué.

Une autre explication à la récupération du « développement durable » réside dans le concept lui-même, antinomique, le mode de développement actuel n'étant justement pas durable. Nombre de dirigeants d'appareils ou d'experts travaillant pour eux, qui utilisent ce concept, se basent sur une définition en termes de « piliers », où les différentes sphères (économique, sociale, environnementale, auxquelles s'ajoute parfois la dimension démocratique ou institutionnelle, celle de la « bonne gouvernance »), sont séparées avec seulement quelques interconnexions à la marge. Ainsi, se situant dans cette optique, ne sont pas vécus comme contradictoires l'accélération de la croissance et le fait de prétendre prendre véritablement en compte l'urgence écologique. Notons, par exemple, que parmi les 12 indicateurs « phares » de développement durable pour la France publiés en 2006 à l'occasion de l'actualisation de la Stratégie nationale de développement durable, l'indicateur « phare » qui occupe la première place est le « taux de croissance du produit intérieur brut par habitant ».

En termes de limites de la consommation dite « verte », il est également possible d'évoquer le cas, plus complexe, que constituent certains produits pouvant sembler *a priori* plus respectueux de l'environnement mais comportant une dimension non écologique susceptible de ne pas être perçue immédiatement comme telle par tous, à l'image des produits biologiques importés qui nécessitent un temps de transport et une énergie importants.

2. Décroissance soutenable et autolimitation de la consommation

À la consommation « verte » et ses limites sont opposées, notamment par les *Objecteurs de croissance*, la nécessité d'une *décroissance* librement consentie et choisie et celle d'une autolimitation de la consommation. C'est la position de Serge Latouche et du cercle François Partant, qui plaident pour une « décolonisation des esprits de l'imaginaire économique ». L'analyse de Georgescu-Roegen, à savoir celle d'une dégradation inéluctable de la « *dot entropique de l'humanité* » est souvent

privilegiée. Cet économiste que l'on peut considérer comme le père de la décroissance distingue la « basse entropie », soit l'énergie disponible pour l'humanité et la « haute entropie », soit l'énergie non disponible. Il montre que l'économie est soumise aux lois de la nature, comme toute dépense d'énergie, et notamment au deuxième principe de la thermodynamique. La question est donc celle de la consommation plus ou moins rapide de la « *dot entropique de l'humanité* », des ressources naturelles non renouvelables, particulièrement de l'énergie fossile. Ainsi, l'humanité a le choix entre vivre intensivement et brièvement ou vivre sobrement et longtemps. Nicholas Georgescu-Roegen montre que même si nous stabilisons notre économie, nous continuerions à puiser dans notre capital, mettant ainsi en évidence les impasses de la croissance zéro ou de l'état stable. Cette position de la décroissance soutenable correspond à une *soutenabilité* exclusivement éco-dimensionnelle, soit au fait de remplacer l'échelle unidimensionnelle des valeurs économiques par une autre échelle unidimensionnelle, ici environnementale. Prôner la décroissance soutenable plutôt que le développement durable, c'est « chercher d'abord à ne pas nuire, avant de faire « le bien » » (Bernard M., Cheynet V., Clémentin B., 2003, 216). C'est considérer que chaque individu est responsable de son existence, penser que le pouvoir réel se situe dans le choix de vie plus que dans les mains des hommes politiques ; c'est aussi considérer comme essentiel de produire et de consommer localement.

Les *Objecteurs de croissance* insistent sur une autolimitation *librement choisie* pour souligner le risque d'autoritarisme qui existe à travers le contrôle des matières premières en voie de raréfaction. Bien que ces derniers précisent que la *décroissance* doit être comprise comme un mot d'ordre, un imaginaire radical – et que ce n'est pas aux maigres à qui l'on demande de faire un régime – certains dénoncent une « tromperie » (Harribey, 2004, 113-119) et font de ses défenseurs des « contempteurs des droits sociaux et des aspirations légitimes » (Azam, 2004, 106-112) des plus pauvres à bénéficier des « fruits de la croissance ».

Le débat qui vient d'être évoqué renvoie à différentes lectures de Marx : une lecture qui souligne et retient l'idée d'un progrès linéaire qui obligerait toutes les sociétés à passer par tous les stades du « développement » économique ; une autre lecture, celle, par exemple, de Castoriadis, qui consiste à affirmer que pour pouvoir transformer le monde, il ne faut pas s'arrêter de l'interpréter². Ces différentes lectures sont indissociables de l'ambivalence de la position de Marx : d'un côté, le développement des forces productives alimenté par la technoscience serait positif et l'important serait l'accumulation primitive ; d'un autre côté, chaque progrès de la production entraînerait une accentuation de l'oppression des travailleurs et l'épuisement de la terre³.

Plusieurs auteurs, dont James O'Connor ou Jacques Bidet vont tenter de développer cette « seconde contradiction du capitalisme, la contradiction écologique » délaissée par Marx et vont rejoindre André Gorz dans sa mise en valeur du lien entre baisse du taux de profit et crise écologique. Comme l'a montré René Passet (1979), l'analyse de Marx en termes d'utilisation des ressources naturelles est

² Il s'agit alors de renverser la thèse sur Feuerbach XI. « *Les philosophes n'ont fait qu'interpréter diversement le monde, ce qui importe, c'est de le transformer.* » (Marx, 1845-1846).

³ « *Le capital épuise en même temps les deux sources de toute richesse, la terre et le travailleur* » (Marx, *Le Capital*, Livre I, tome 2, p.180).

plus proche de l'idée de « destruction créatrice » de Ilya Prigogine que de celle d'une dégradation de l'univers inéluctable façon Georgescu-Roegen.

3. Seuil quantitatif et dimension qualitative

Derrière ce débat sur la *décroissance*, plusieurs questions sont posées en filigrane : celle, d'abord, de la répartition des richesses et des inégalités, notamment entre pays dits « développés » et pays dits « en voie de développement » ; celle, ensuite, du niveau de consommation en deçà duquel les individus se trouvent en situation de pauvreté ; enfin, celle de la nature de la consommation, tant il est vrai que la *dimension qualitative* est essentielle et doit venir s'ajouter à la dimension quantitative.

3.1. Inégalités, répartition des richesses et uniformisation. Pays « développés » et « en voie de développement »

Une des principales critiques formulées à l'encontre des *Objecteurs de croissance* est d'être inaudibles pour les catégories les plus pauvres, voire hors de propos pour les pays dits « en voie de développement ». De nombreux chercheurs, ainsi que certains porteurs et acteurs du « développement », ont mis ainsi en valeur la question du choix des priorités, considérant que, pour les pays dits « en voie de développement », la dimension socio-économique devait primer sur la dimension environnementale⁴. Or, à l'heure de la globalisation, le risque existe, lorsque les institutions internationales dressent des listes d'indicateurs en privilégiant la dimension socio-économique telle qu'elle domine en Occident – c'est-à-dire en plaçant au premier rang des indicateurs le PIB –, de nier la pluralité des sociétés, participant ainsi à l'uniformisation, à « l'occidentalisation du monde » (Latouche, 2005). Actuellement, cette pensée unique de l'Occident qu'est l'évolutionnisme se cristallise notamment à travers le concept de développement et le mythe du « take off », du décollage. Il justifie la qualification de pays « sous-développés » ou pays « en voie de développement ». Les listes d'indicateurs que dressent les institutions internationales se veulent certes établies au nom de valeurs universelles, mais il convient de faire montre d'un certain scepticisme, en ce sens où, comme le souligne Tzvetan Todorov, derrière tous les universalismes se cache de l'ethnocentrisme. On ne peut occulter les spécificités de chaque société. Les « grands problèmes » sont hiérarchisés différemment selon les pays ; c'est en ce sens que sont construits des indicateurs dits *country specific*, selon les termes de Brink et Zeeman, lesquels ont montré que les « pathologies sociales » reconnues comme telles et mesurées dépendent du contexte institutionnel et culturel. Par ailleurs, chaque société n'est pas prête à accepter le même degré de risque. Les taux, les normes sont ainsi profondément différentes d'une société à l'autre. Néanmoins, la dérive inverse serait de tomber dans le pur relativisme. L'appréciation en termes de bonheur subjectif n'est pas plus fiable, en ce sens où, par exemple, dans nos sociétés, il existe parfois presque une honte à dire que l'on n'est pas heureux. La seule posture qui semble

⁴ Voir notamment le texte de Bruno Boidin « Développement humain, développement durable et « pays en développement » : comment articuler et mesurer les différentes dimensions ? », in *Revue Développement durable et Territoires*, mis en ligne le 17 février 2004.

éviter à la fois ces deux risques consiste donc à considérer que les diversités culturelles ne sont acceptables que dans la mesure où elles ne remettent pas en question l'unité du genre humain.

Il nous semble donc que la question essentielle soit la suivante : dans le cadre d'un objectif de décroissance de l'empreinte écologique humaine, et sachant qu'au-delà d'un certain seuil, consommer n'apporte pas de gain supplémentaire en matière de qualité de la vie, voire au contraire la dégrade, dans quelle mesure une autolimitation de la consommation des plus riches permettrait-elle de répondre aux besoins fondamentaux des plus pauvres ? Or, il est difficile de répondre à cette question sans avoir préalablement défini un seuil en deçà duquel on peut être considéré comme « pauvre ».

3.2. Seuil quantitatif. De la mesure de la pauvreté

L'indicateur actuellement privilégié par les institutions est le seuil de pauvreté. Selon l'INSEE, « un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. » Rappelons que l'idée de seuil de pauvreté trouve son origine⁵ dans les travaux du statisticien Charles Booth vers 1890. Ce dernier distingua quatre catégories de pauvreté pour les habitants de Londres et établit un seuil de pauvreté entre 18 et 21 schillings hebdomadaires. Ce seuil fut fixé à ce niveau car il fut considéré que les 18 à 21 schillings constituaient la limite en dessous de laquelle une famille basculait de la survie à ce que Booth appelait « *un état de besoin* ». En dessous de ce seuil, les familles étaient donc dispensées de verser une taxe hebdomadaire pour chaque enfant scolarisé. Pour déterminer ce seuil, Booth s'est inspiré de la loi d'Engel, du nom de l'économiste et statisticien allemand directeur du bureau de statistiques de la Prusse au 19^e siècle, formulée par Quételet, selon laquelle « *plus l'individu, la famille ou la nation est pauvre, plus grand doit être le pourcentage de son revenu dédié à la subsistance matérielle, et plus grande la partie de ce pourcentage consacrée à l'alimentation* ». L'idée sous-jacente est qu'une famille est pauvre quand elle dépense 50% de son revenu net en nourriture. C'est cette idée qui est directement à la base de la définition américaine actuelle du seuil de pauvreté, soit une approche en termes absolus : le seuil est mesuré à partir du prix d'un panier de biens et de services censés représenter le minimum vital. En Europe, c'est une approche en termes relatifs qui est privilégiée : le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie. Ainsi, par exemple, actuellement en France, selon l'Observatoire des inégalités, un individu est officiellement considéré comme « pauvre » quand ses revenus mensuels sont inférieurs à 681 euros. Ces deux méthodes sont différentes (Clerc, 2000) en ce sens où, en Europe, une hausse du revenu médian engendre une hausse du seuil de pauvreté, tandis qu'aux Etats-Unis, ce seuil ne bouge pas tant que le coût de l'alimentation et la part des dépenses alimentaires dans la dépense totale ne changent pas. Ainsi, comme l'ont très bien montré Pierre Concialdi et Sophie Ponthieux (1999), des personnes considérées comme pauvres en Europe ne le sont pas aux Etats-Unis.

⁵ *Alternatives Economiques*, n°238, 2005.

Dans les deux cas, il est pourtant difficile de se satisfaire de ces modes de calcul de la pauvreté. D'une part, l'approche en termes relatifs ne prend pas en compte les charges obligatoires imputées aux revenus et ne considère la pauvreté que comme monétaire, alors même qu'elle peut être aussi par exemple culturelle, relationnelle... D'un autre côté, l'approche en termes absolus ne prend en compte que le strict minimum vital, ce qui ne peut non plus être satisfaisant. C'est ce calcul qui est utilisé par la Banque mondiale lorsqu'elle estime à 1,2 milliard le nombre de personnes qui doivent aujourd'hui vivre avec moins d'un dollar par jour : or, cette somme permet à peine de satisfaire les besoins élémentaires au moindre coût dans les pays du Sud.

Outre que de telles mesures de la pauvreté occultent la question pourtant incontournable de la répartition des richesses et celle par exemple de l'instauration d'un *revenu maximum*, il nous semblerait plus pertinent d'adopter une approche qui prenne en compte l'accès effectif ou non à des besoins fondamentaux (eau potable, nourriture, logement décent, environnement préservé, mobilité, éducation, santé, etc.) – indissociable du financement des *biens publics mondiaux* et de *services publics locaux* –, une approche où la dimension qualitative viendrait s'ajouter à la dimension quantitative. Or, cela nécessiterait d'adopter une conception différente du niveau de vie lui-même et de refuser de réduire l'action et la pensée au calcul de l'*homo oeconomicus* consommateur et à son productivisme destructeur qui instrumentalise nature et hommes. La conjonction des crises écologique, économique et sociale met en exergue ce nécessaire changement de perspective.

3.3. Du renversement de la hiérarchie des valeurs : un nécessaire changement de paradigme

Face à une définition du développement durable en termes de « piliers », où les différentes sphères (économique, sociale, environnementale) sont séparées avec seulement quelques interconnexions à la marge, il est possible d'adopter une conception différente, qui conçoit les dimensions économique et sociale comme nécessairement imbriquées et dépendantes de la dimension environnementale, des limites de l'écosphère. Ces limites sont alors prises en compte non plus à côté des autres dimensions mais en leur sein même ; les dimensions économique et sociale sont encadrées dans la dimension environnementale. Répondre à l'urgence écologique nécessite en effet une remise en cause de la dominance de l'économie, schéma culturel commun au libéralisme et au marxisme ; en premier lieu parce que l'économie n'est pas « naturelle » mais institutionnelle ; ensuite parce que l'histoire anthropologique nous montre que cela est possible en mettant en valeur des sociétés où l'économie occupe une place secondaire. Nous devons plus particulièrement à Marshall Sahlins et Pierre Clastres d'avoir su montrer en quel sens la place de l'économie dans les sociétés primitives est moindre et pourquoi ces dernières n'en sont pourtant pas moins des sociétés d'abondance.

Un des apports précieux des travaux de Karl Polanyi réside dans la mise en valeur de l'importance d'une définition de l'économie selon le modèle substantif, ce qui permet de saisir en quel sens l'économie renvoie en réalité à une pluralité d'institutions possibles – non au seul marché – et en quel sens l'économie peut être encadrée dans la société. Il nous faut opérer, comme le souligne Patrick Viveret, une révolution copernicienne par rapport à l'économie elle-même et revenir à la question

posée tant par Marx – le règne de la liberté après celui de la nécessité –, Keynes – le problème de la dépression nerveuse collective des sociétés d'abondance – que par Smith – la construction de la République philosophique – : une fois que l'économie a rempli son rôle de répondre à la pénurie, il faut traiter d'autre chose. L'enjeu est « *de replacer les fondamentaux de l'économie dans le cadre des « fondamentaux écologiques et anthropologiques» qui conditionnent sa propre viabilité* » (Viveret, 2002). Il s'agit de renverser la hiérarchie des valeurs de notre société. Il n'est pas satisfaisant de faire le constat d'une conjonction des crises sans esquisser la mise en œuvre d'alternatives remettant en cause le primat du *paradigme economiciste*. Le calcul de l'empreinte écologique ne constitue pas seulement un signal d'alerte, un élément de preuve de l'urgence de la crise écologique, il invite aussi à chercher les moyens de la réduire. Ainsi, d'autres modes de vie, d'autres techniques de production peuvent permettre de réduire l'empreinte écologique et de retrouver le sens de la limite.

Conclusion

Il convient d'appréhender la qualité de la vie non seulement du côté de la consommation, de la nécessité de consommer à la fois moins et autrement, mais également du côté de la production, de modes de production alternatifs, de formes d'économie alternative, notamment celle de l'économie sociale (coopératives, associations, mutuelles) et solidaire (AMAP, SEL, SOL), de l'économie informelle non criminelle, de la libération de nouvelles *forces productives immatérielles*. Une conversion écologique de l'économie, alliant *relocalisation de l'économie* et instauration du *revenu garanti*, peut ainsi être une des réponses aux exigences conjointes, dans une perspective d'amélioration de la qualité de la vie, de sauvegarde de la planète et de justice sociale et environnementale. Par ailleurs, on peut se demander si ce n'est pas surtout le principe de réalité, plutôt qu'une adhésion idéologique, qui va conduire vers une relocalisation progressive de l'économie, comme semble le suggérer par exemple la prise de position du cabinet de conseil McKinsey, qui compte parmi ses clients 93% des 100 premières entreprises mondiales ainsi que plus de 50 gouvernements. Peu connu pour ses prises de position écologistes, il conseille pourtant à ses clients américains, dans son magazine officiel du mois de septembre 2008, d'envisager des relocalisations d'activités en raison de l'augmentation des prix du pétrole...

Bibliographie

- Alternatives Economiques* « A l'origine du seuil de pauvreté. Entretien avec Ian Hacking », n°238, Juillet 2005
 Arendt H. *Condition de l'homme moderne* (1958), Calmann-Lévy, 1983.
 Atlas de l'environnement *Le Monde diplomatique*, 2007.

- Azam G. « Entre croissance et décroissance, réinventer le politique », in *Mouvements*, n°32, pp 106-112, mars-avril 2004.
- Bernard M., Cheynet V., Clementin B. (sous la coord.) *Objectif décroissance. Vers une société harmonieuse*, L'Aventurine, 2003.
- Bidet J. « Y a t il une écologie marxiste ? », *Actuel Marx*, « L'écologie, ce matérialisme historique », n°12, 2^{ème} semestre, PUF, pp. 96-112, 1992.
- Boidin B. « Développement humain, développement durable et « pays en développement » : comment articuler et mesurer les différentes dimensions ? », in *Revue Développement durable et Territoires*, mis en ligne le 17 février 2004.
- Brink S. et Zeesman A. *Mesure du bien-être social: un indice de santé social pour le Canada*, Document de recherche, R-97-9F. Ottawa, DRHC, 1997.
- Brown W. « Néo-libéralisme et fin de la démocratie », in *Vacarme*, n°29, 2007.
- Castoriadis C. *La Montée de l'insignifiance. Les carrefours du labyrinthe IV*, Seuil, 1996.
- Clastres P. *La société contre l'Etat*, Editions de Minuit, Paris, 1974.
- Clerc D. « Deux méthodes de calcul du seuil de pauvreté », *Alternatives Economiques*, n°187, Décembre 2000.
- Coase R. « The Problem of Social Cost », *The Journal of Law and Economics*, 3^{ème} année, 1960.
- Concialdi P., Ponthieux S. « Les bas salaires depuis le début des années 80 », *Données sociales*, Insee, 1999.
- Garcia E. *Medio ambiente y sociedad. La civilización industrial y los límites del planeta*, Alianza Ed., Madrid, 2004.
- Georgescu-Roegen N. *Demain la décroissance. Entropie-écologie-économie*, 1979, Éditions Sang de la terre, 1995.
- Gorz A. *Écologie et politique*, Paris, Seuil, 1978 ; « L'écologie politique entre expertocratie et autolimitation », *Actuel Marx*, « L'écologie, ce matérialisme historique », n°12, 2^{ème} semestre, PUF, pp. 15-29, 1992.
- Harribey J-M. « Les impasses de la croissance et de la décroissance infinie », in *Mouvements*, n°32, mars-avril 2004, p. 113-119 ; « Marxisme écologique ou écologie politique marxienne ? », in Bidet J., Kouvelakis E. (sous la dir.), *Dictionnaire Marx contemporain*, Paris, PUF, pp. 183-200, 2001.
- Klinenberg E. Eviter l'éparpillement des luttes raciales et sociales. La gauche américaine découvre la « justice écologique », in *Le Monde diplomatique*, février 1998.
- Latouche S., *L'occidentalisation du monde*, La Découverte, 2005 ; *Le pari de la décroissance*, Fayard, 2006 ; « Il faut jeter le bébé plutôt que l'eau du bain », in Comelieu C. (dir.), « Brouillons pour l'avenir, Contributions au débat sur les alternatives », *Les Nouveaux Cahiers de l'IUED*, n° 14, Paris, PUF, p. 123-134, 2003.
- Le Monde*, « Selon les Nations Unies, la privatisation des marchés serait le pire scénario pour l'écologie », 28-29 oct. 2007.
- Martinez-Alier J. « La confluence dans l'éco-socialisme », in Bidet J., Teier J., (sous la dir. de), *L'idée de socialisme a-t-elle un avenir ?*, Paris, PUF, pp.181-193, 1992 ; *Ecological Economics*, Oxford/New York, Basil Blackwell, 1987.
- Marx K., Engels F. (1845-1846), *L'idéologie allemande. Les thèses sur Feuerbach*, Editions Sociales, 1972.

- O'Connor J., « La seconde contradiction du capitalisme : causes et conséquences », *Actuel Marx*, « L'écologie, ce matérialisme historique », n°12, 2^{ème} semestre, PUF, pp. 30-40, 1992.
- Passet R. (1979), *L'économie et le vivant*, Paris, Economica, 1996.
- Pigou A. *L'économie de bien-être*, Dalloz, Paris, 1958.
- Polanyi K. *La grande transformation*, 1944, Gallimard, Paris, 1983.
- Revue du Mauss*, n°20, « Quelle « autre mondialisation » ? », La Découverte, 2e semestre 2002.
- Prigogine I., Stengers I. *La nouvelle alliance, Métamorphose de la science*, Paris, Gallimard, 1979.
- Sahlins M. *Age de pierre, âge d'abondance*, réed. Gallimard, Paris, 1976.
- Stroshane T. « The Second Contradiction of Capitalism and Karl Polanyi's The Great Transformation », *Capitalism, Nature, Socialism, A Journal of Socialist Ecology*, vol. 8, n°3, September, p. 93-116, 1997.
- Todorov T. *Le jardin imparfait, la pensée humaniste en France*, Grasset, 1998.
- Vernadsky W. *La biosphère*, 1926, Diderot Éditeur, 1997.
- Viveret P. *Reconsidérer la richesse*, Rapport dans le cadre de la mission « Nouveaux facteurs de richesse », Janvier 2002.
- Zin J. « Les alternatives écologistes », *Ecorev* n°16, Avril 2004, p. 62-67 ; *L'écologie politique à l'ère de l'information*, Editions Erès, 2006.

APPORTS CROISÉS DE LA SOCIOLOGIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ANALYSE DES MODES DE VIE

CONTEXTES ET PERSPECTIVES

Philippe BOUDES

En s'interrogeant sur le contexte qui a poussé les sociologues de l'environnement à s'intéresser aux modes de vie en tant qu'ils affectent l'environnement, on s'oblige à comprendre comment les sociologues ont travaillé cette thématique transversale qu'est celle des modes de vie, et pourquoi il apparaît nécessaire d'ouvrir la sociologie des modes de vie aux phénomènes non sociaux. La sociologie a longtemps demeuré aveugle aux phénomènes d'environnement, pour s'y ouvrir peu à peu dans les années 1980 et 1990 et s'affirmer partout dans le monde depuis le début des années 2000. Les sociologies des modes de vie et de la consommation a joué un rôle bien particulier dans cette ouverture, et de nombreuses associations récentes entre ces deux domaines sont là pour nous rappeler l'heuristique de telles rencontres.

Malgré l'exercice qui consiste à adapter les résultats de ses travaux aux appels à communication des colloques, exercice fécond à souhait, on pouvait donc raisonnablement questionner le lien entre l'approche sociologique de l'environnement et celle de la vie quotidienne. En effet, si la sociologie de l'environnement est encore peu développée en France, on peut toutefois distinguer certains pôles de recherche, dont celui de Caen qui est particulièrement remarquable par son inscription dans une sociologie – plutôt une socio-anthropologie – du risque, de la vulnérabilité et de la vie quotidienne qui masque trop souvent un intérêt plus général pour la sociologie de l'environnement au sens large (Juan, 2007). L'ouvrage de Dobré (2002), reconnu dans les deux domaines a également permis des rapprochements, et l'organisation de sessions croisées entre les réseaux *Sociologie de la consommation* et *Sociologie de l'environnement et des risques* lors du congrès de l'Association Française de Sociologie en 2009 en sont d'autres marqueurs. Ainsi, revenir sur les liens entre modes de vie et environnement est une réflexion toute naturelle, qui plus est à Caen où d'autres se sont posés les mêmes questions avant moi.

Pour détailler ces liens, je suivrai un fil historique, qui entend répondre aux questions suivantes : de quelle manière la sociologie de l'environnement aborde-t-elle la thématique des modes de vie, qu'est-ce que cela apporte à l'une et l'autre, voire à l'ensemble des réflexions sur les phénomènes socio-naturels, mais encore quels sont les angles morts que masquent habituellement cet entrecroisement. Je présenterai d'abord la sociologie de l'environnement générale pour tâcher d'y situer la place qu'elle a donnée aux modes de vie dans sa construction. Cette place est bien plus grande qu'on aurait pu le croire. Je rappellerai ensuite comment l'analyse sociologique des questions d'environnement a donné un rôle central aux questions des modes de vie dès ses fondements dans les années 1970 ; puis à partir de ces constats, je proposerai d'ouvrir la sociologie de l'environnement et des modes de vie à l'analyse des phénomènes non sociaux dans le but tout à la fois d'analyser plus en détail les question d'environnement et de mode de vie mais aussi de donner à la sociologie une ampleur jusque là peu reconnue.

Cependant et avant toute chose il nous faut caractériser l'approche sociologique de l'environnement. Malgré un développement chaotique en France, la sociologie de l'environnement peut être facilement présentée aujourd'hui comme l'analyse des causes et des conséquences sociales des phénomènes d'environnement. Ce qui pose problème est davantage la définition de l'environnement que l'activité sociologique de son étude. Disons pour l'instant qu'un phénomène d'environnement est lié à des processus complexes d'interaction entre nature et société.

On trouve chez Roqueplo (1988, 1992) de nombreuses réflexions visant à clarifier le concept d'environnement. Il insiste notamment sur le fait qu'un problème d'environnement est le plus souvent d'abord un problème naturel (mis à jour par les scientifiques) et que sa médiation en affaire sociale lui permet d'acquérir le statut de problème d'environnement, associant aspects sociaux et naturels. L'environnement serait ainsi à l'intersection d'une réalité naturelle et d'un processus social d'appropriation de cette réalité en tant qu'elle fait problème.

1. Les caractéristiques de l'environnement

Selon Roqueplo (1992, 70), l'environnement est un phénomène qui doit répondre positivement aux trois question suivantes : s'agit-il d'un phénomène qui affecte la réalité physique, ce phénomène est-il menaçant et ce phénomène est-il imputable ou prévisible ?

1) Les problématiques environnementales actuelles sont toutes des problématiques naturalistes au départ, ce qui rejoint la définition des « problèmes ». Ce qui les caractérise est le lien qu'elles entretiennent avec le milieu physique. C'est pourquoi certains problèmes sociaux, comme celui du mouvement des « Sans-terre » sur le front pionnier en Amazonie brésilienne, peuvent être considérés comme des problèmes environnementaux en ce sens qu'ils interviennent dans les processus naturels et remettent en cause leur équilibre.

2) Dire que l'environnement est un phénomène menaçant peut sembler ambigu, puisque aujourd'hui nos sociétés tendent à vouloir se rapprocher de celui-ci. C'est l'occasion de rappeler une différence essentielle avec la nature : celle-ci est considérée comme une donnée immuable, alors que l'environnement est un

processus, une interaction entre cette nature et la société, mais une interaction non maîtrisée et dont les conséquences sont incertaines pour les deux parties. C'est ce que rappellent Jollivet & Pavé (1993, 7) en insistant sur le fait que « [c]'est bien parce que l'environnement [...] devient menace pour l'homme – celui-ci étant au centre – qu'il devient par là même un environnement dont on se soucie, et que l'on nomme, précisément parce qu'il fait souci ».

3) Et cela conduit au troisième caractère de l'environnement : c'est un phénomène lié aux facultés cognitives et comportementales des hommes, à leurs savoirs et leurs actions. Ainsi, quand bien même un phénomène serait-il naturel et menaçant, encore faudrait-il qu'il soit imputable à l'homme ou prévisible. Un tsunami comme celui du 26 décembre 2004, parce qu'il n'existait pas de moyen de le prévenir ni de le détecter, ne peut pas être considéré comme un phénomène d'environnement. Par contre, son successeur du 17 juillet 2006 peut être considéré comme tel. Ces deux cas extrêmes révèlent la difficulté de définir les capacités de prévision de tels événements et les modalités d'action d'urgence dont l'éloignement des côtes ou le refuge dans les forêts avoisinantes, ces solutions visant moins à empêcher des dégâts et des pertes humaines qu'à les atténuer.

Une enquête menée à partir d'une recherche bibliographique m'a permis de montrer quels étaient les thématiques les plus investies par les sociologues de l'environnement, dans leurs travaux autant que dans leurs réflexions programmatiques (Boudes, 2006, 2008). Cela permet de clarifier encore ce qu'est la sociologie de l'environnement. Les objets d'étude les plus fréquemment mis en avant sont les suivants.

1. Une inscription dans la sociologie, à travers une relecture des classiques pour ce qu'ils abordent, peu ou prou, les liens des sociétés avec leurs milieux naturels, mais aussi *via* un positionnement face aux autres champs sociologiques proches de l'environnement, dont l'urbain, le risque et le rural. Il faut ainsi inclure un débat spécifique sur le degré de réalité attribué aux phénomènes d'environnement, débat opposant les tenants du constructivisme environnemental à ceux du réalisme environnemental.

2. Viennent ensuite les objets d'étude à proprement parler. Les mouvements sociaux environnementaux et les mobilisations environnementales qui sont apparues dès la fin des années 1960 demeurent un terrain mobilisateur pour les sociologues de l'environnement. Certes, la proximité avec la sociologie des mouvements sociaux est forte, mais c'est le changement culturel spécifique, porté par ces mouvements, qui fédère les sociologues de l'environnement, car ce qui mobilise ces nouveaux mouvements sociaux est moins un regain d'action collective qu'un désir de changement orienté vers une société écologique. Dès lors, ces mouvements verts sont bien des objets de la sociologie de l'environnement, puisqu'ils mettent en question la relation de la société avec la nature et les équilibres des écosystèmes¹.

3. Les politiques environnementales et les réponses institutionnelles aux problèmes d'environnement sont un second thème, notamment parce qu'elles ont

¹ Micoud (2007, 109) explique très bien le fait que la difficulté pour « comprendre la diversité des engagements écologiques ou environnementalistes observables sur le terrain tient essentiellement dans la difficulté pour les catégories sociologiques en vigueur à saisir le caractère inédit de la protestation écologique » laquelle ne peut être complètement appréhendée à partir de la seule sociologie des mouvements sociaux *stricto sensu*.

contribué à la mise sur l'agenda social de l'environnement en même temps que des mouvements verts.

4. Et, comme une conséquence de la mise sur orbite sociale de l'environnement par les mobilisations, les politiques et les institutions, l'environnement vient bouleverser les normes classiques de négociations et de consultations démocratiques. Il s'agit notamment ici de cibler les nouvelles formes de conflits sociaux liées à l'environnement et les stratégies que mettent en œuvre les acteurs dans ces espaces de négociation, ou encore de retomber sur des thèmes tels que la justice et les inégalités environnementales.

5. Enfin, on peut mettre à part tout ce qui concerne le registre des attitudes, valeurs et comportements des individus face à l'environnement. Il faut ici le mettre en exergue car cet ensemble est ce qui se rapproche le plus d'une approche des modes de vie dans leur lien avec l'environnement.

Maintenant que la sociologie de l'environnement est définie dans ses grands traits, je voudrais repartir de ce dernier groupe, les attitudes liées à l'environnement. Ces attitudes et valeurs rejoignent logiquement la thématique des modes de vie, justement parce que les attitudes et les comportements sont les marqueurs d'un mode de vie plus général. Et dans le même temps, ces modes de vie découlent eux aussi des valeurs. D'ailleurs, en avouant que le mode de vie englobe les attitudes et les comportements qui le sous-tendent, on signifie déjà qu'il est moins une thématique de recherche qu'un référent culturel, qu'une modalité de l'occupation de l'espace social.

Mais n'étant pas un spécialiste des modes de vie, je laisse le soin à d'autres de définir précisément ce que recouvre ce terme. Ce qui m'intéresse, c'est davantage le caractère réflexif des modes de vie. C'est bien parce qu'il y a un modèle de vie (toujours au sens de modalité) qu'on peut questionner ce modèle, qu'on peut recenser un ensemble d'actions et les situer par rapport à lui. En somme, j'ai tendance à associer la vie quotidienne aux attitudes et comportements parce qu'il semble que cela fait partie d'un tout, d'une socialisation générale qui ne cherche pas à accumuler des modalités de vivre ensemble mais qui applique au mieux ces modalités et valeurs. L'analyse en termes de mode de vie permet davantage une approche réflexive : elle introduit la modalité comme un objet intermédiaire entre les individus et leur société. C'est en tout cas ce parti pris qui organise mon exposé.

2. La sociologie de l'environnement et les modes de vie

C'est aussi le choix qu'ont fait deux pionniers de la sociologie de l'environnement, Catton et Dunlap. Ils sont les premiers à avoir dénoncé à la fois l'absence des sociologues dans les thématiques sur l'environnement mais aussi l'aveuglement des populations (des pays riches) vis-à-vis de leurs modes de vie. Bien entendu, il faut replacer leurs propos dans les années 1970, où des Carson, des Commoner, des Ellul, des Illich, des Ehrlich, des Charboneau, Gorz, des Jouvenel et d'autres sont intervenus avant eux. Catton et Dunlap (1978, 1980) vont parler, eux, de la domination d'une vision du monde occidentale où l'anthropocentrisme est de mise, où la croyance dans les capacités sociales et culturelles de l'humanité donne le rythme à toute la société, à toute la Terre, sans se soucier des questions qui ne

seraient justement pas strictement sociales. Rapporter à la sociologie et ses sociologues, cela se traduit par la reconnaissance d'un paradigme commun à tous les courants sociologiques, le *human exemptionalism paradigm*, le paradigme de l'exceptionnalisme humain, qui rappelle combien l'homme est un être social et combien la sociologie est la science ultime de l'explication du monde.

Tout cela est un peu exagéré, tant dans les propos de Catton et Dunlap eux-mêmes, que dans l'exposé que j'en fais, mais l'important c'est le regard nouveau que veulent porter ces sociologues sur le monde y compris sur les problèmes d'environnement. Ils proposent pour ce faire un *new ecological paradigm (NEP)*, un nouveau paradigme écologique, qui exhorte la sociologie à s'ouvrir aux questions d'environnement et à accepter que l'humanité, toute sociale qu'elle est, n'en est pas moins dépendante du milieu sur lequel elle évolue.

Une définition du NEP

« 1) Bien que les humains aient des caractéristiques exceptionnelles (culture, technologie, etc.) ils demeurent une espèce parmi de nombreuses autres qui participent toutes, de manière interdépendante, à l'écosystème global ;

2) Les phénomènes humains (*human affairs*) sont influencés non seulement par des facteurs sociaux et culturels, mais aussi des relations complexes de cause, d'effet et de rétroaction dans le tissu de la nature (*web of nature*) ; ceci induit que les actions humaines ont de nombreux effets inattendus.

3) Les êtres humains vivent sur et sont dépendants d'un environnement biophysique fini qui impose de puissantes restrictions physiques et biologiques sur les actions humaines (*human affairs*).

4) Bien que l'inventivité de l'humanité et le pouvoir qui en découle aient pu sembler, à un moment, étendre les limites de la capacité de charge, les lois écologiques ne peuvent pas être abrogées (Catton & Dunlap, 1980, 34).

Dans l'article initial de 1978, les deux auteurs ne fondent le NEP que sur les trois premiers points : « 1- L'être humain est une espèce vivante parmi plusieurs autres dont l'interdépendance fonde des communautés biotiques qui façonnent la vie sociale ; 2- La complexité des relations de cause à effet et de rétroaction dans le tissu de la nature fait qu'une action sociale délibérée et conçue à telle ou telle fin comporte de nombreux effets inattendus ; 3- Le monde étant fini, il y a des limites physiques et biologiques potentielles à la croissance économique, au progrès social et aux autres phénomènes sociétaux ».

Catton & Dunlap, 1978, 45 ; traduit par Vaillancourt, Perron & Jacques, 1999 : 173-174.

En plus de cet appel à verdir la sociologie on doit également mentionner combien Schnaiberg, un autre sociologue étasunien, a exhorté les sociologues à se réapproprier l'analyse des modes de vie et de ce qu'il nomme la dialectique socio-environnementale. D'après lui en effet la synthèse économique visant à maximiser les profits ne doit pas pour autant laisser les sociologues accepter « les hypothèses 'métaphysiques' des économistes classiques » (Schnaiberg, 1975, 7). Il dénonce ensuite le fait que les sociologues amalgament trop souvent, en ces années 1970, les modes vies économiques et ceux sociaux, en associant notamment le bien être social aux revenus personnels.

Mais que proposent donc ces sociologues ? Je dirai d'abord que ce sont des sociologues engagés, voire provocateurs : la proposition d'un NEP qui révolutionnerait la sociologie pour les uns et l'objectif « de provoquer une prise de conscience écologique parmi les sociologues et d'appliquer l'imagination sociologique (pour traiter les problèmes d'environnement et améliorer le bien-être social) tout en trouvant des solutions alternatives à la dégradation écologique » de Schnaiberg (2002, 31) montre bien cela. Mais leurs travaux trouvent rapidement des exemples solides.

Je pense notamment à l'analyse des causes majeures des problèmes d'environnement que propose Dunlap (1993). A partir de travaux plus anciens (dont ceux de Duncan, 1959, sur le complexe écologique) Dunlap va cibler les causes humaines et sociales des problèmes environnementaux.

Dunlap montre que les problèmes d'environnement sont liés aux facteurs techniques, démographiques, culturels, sociaux et personnels. Il associe chaque facteur à un auteur. Avec Ehrlich, il veut rappeler que l'explosion démographique de la planète entraîne nécessairement des pressions sur les milieux, tout comme le recours à Commoner lui permet de dénoncer l'usage disproportionné de techniques souvent énergivores.

Avec White, il évoque une des causes culturelles des problèmes environnementaux, celle que met en avant cet auteur (White, 1967) dans sa recherche des racines de la crise écologique. Dans cet article, White fait le lien entre le christianisme et les désastres écologiques, arguant d'abord que « le christianisme est la religion la plus anthropocentrique que le monde ait jamais vu » (*ib* : 1205), que la genèse établit clairement la domination de l'homme sur le reste de la création, et que l'exemple de Saint-François d'Assise, rare chrétien chantre de la nature mais soupçonné d'hérésie, vient encore confirmer². D'une manière plus générale, la culture occidentale est dominée par un anthropocentrisme ô combien néfaste pour l'environnement, que ni les sociétés collectivistes ni les sociétés individualistes n'ont dénoncé.

La référence à Schnaiberg pour le facteur « système social » vise à rappeler que les modèles socio-économiques de production et de consommation ont toujours favorisé des systèmes à faibles coûts (économiques, voire sociaux), mais engendrant de fortes pressions sur l'écosystème, du point de vue de l'exploitation des ressources et des externalités environnementales.

Enfin, le système de personnalité renvoie au personnage de *comics* Pogo, créé par Walt Kelly et dont les aventures ont paru entre 1948 et 1975. C'est à ce personnage qu'on associe le slogan suivant : « Nous avons rencontré l'ennemi et c'est nous » (*We have met the ennemy and he is us*). Bien que l'expression apparaisse dans la bouche du personnage dès 1953 (Kelly, 1953), elle se diffuse largement à partir de 1970 et de la célébration du premier jour de la Terre qui rencontrera un vif succès aux Etats-Unis³.

² Pour les liens entre religion et environnement, cf. le numéro spécial de *Social Compass* (collectif, 1997).

³ L'expression serait une reformulation du message envoyé en 1813 par le commandeur O. H. Perry au général W. H. Harrison après la bataille de *Lake Erie* déclarant : « Nous avons rencontré l'ennemi, c'est nous-mêmes » (*We have met the enemy, and they are ours*). Cf. <http://en.wikipedia.org/wiki/Pogo>.

Par ce dernier exemple, Dunlap rappelle que les conduites individuelles sont un des facteurs déterminants de la crise écologique, et on peut renvoyer à ses propres travaux sur les valeurs environnementales (Dunlap, 1995 ; Dunlap *et al.* 2007).

Mais je ne crois pas qu'il faille limiter l'impact des modes de vie aux seules conduites individuelles. Au contraire, il faut l'élargir à l'ensemble des facteurs. D'ailleurs, dans une analyse de ce schéma, l'éminent sociologue Québécois de l'environnement J.-G. Vaillancourt conclut que « pour résoudre les problèmes environnementaux, il faudrait agir à partir de cinq types de stratégies : il faudrait diminuer la population, adopter une nouvelle technologie plus douce, changer le système social, sensibiliser les gens sur le plan des valeurs et enfin modifier les comportements individuels et collectifs. Il faudrait utiliser toutes ces mesures simultanément. ». On doit pouvoir préciser encore : n'est-ce pas un mode de vie énergivore et sur-technicisé qu'il faut mettre en question, un rapport à la population humaine dans son ensemble qu'il faut s'approprier, une transformation du système culturel et des croyances qu'il faut mettre en œuvre, une redirection du système social souvent incapable de lutter face aux problèmes économiques qu'il faut entamer, une conscientisation et une action locale et individuelle qu'il faut développer ?

Je suis plutôt un sociologue Durkheimien et systémique, mais je ne veux en rien nier la capacité qu'ont les individus et leurs modes de vie de transformer le monde. Bien entendu que la démographie et la technique et les valeurs ne sont pas du ressort d'un individu, mais cela n'empêche en rien *les* individus de s'approprier ces questions, de questionner leur mode de vie pour y intégrer ces préoccupations.

D'ailleurs, ce point de vue que je qualifie un peu rapidement de Durkheimien et systémique fut lui aussi défendu, et là encore par un des pionniers de la sociologie de l'environnement, F. Buttel. Il a longtemps insisté sur le fait que les problèmes d'environnement étaient des phénomènes construits, notamment par et pour les groupes verts, mouvements ou partis politiques, dans le but de leur assurer une reconnaissance publique et une légitimité institutionnelle. Cela enlève-t-il aux modes de vie leur caractère transversal ?

Je ne crois pas, car un mouvement social est étroitement lié à la société qui le façonne et aux modes de vie des individus qu'il défend, qu'il représente, qu'il attaque, qu'il méprise, etc. Ce que rappelle Buttel c'est que, comme l'indiquent Vaillancourt *et al.* (1999, 185), « les groupes verts, tout comme les scientifiques d'ailleurs, construisent socialement la réalité et donnent souvent l'impression que les changements sont réels, alors que personne n'en a la preuve absolue ». Et dans cette soit disant construction, les mobilisations environnementales portent également des valeurs, des modes de vie, des comportements qui ne sont pas nécessairement représentatif mais qui, du fait de leur mise en avant à un moment opportun, pourront faire évaluer les rapports à l'environnement. D'ailleurs Buttel fait de la mobilisation environnementale, en tant qu'institutionnalisation des mises en question des modes de vie, un des quatre leviers majeurs pour agir sur l'environnement : « Lequel de ces quatre processus focaux de l'amélioration environnementale – mobilisation environnementale, régulation gouvernementale nationale de l'environnement, modernisation écologique, ou réalisation de politique internationale de l'environnement – est le plus supportable et prometteur [pour le futur de l'environnementalisme] ? » (Buttel, 2002, 35).

J'espère qu'à travers ces différents apports, certains datés mais historiques, d'autres plus récents mais parfois trop programmatiques, j'aurai convaincu de la place majeure qu'occupe l'analyse des modes de vie dans l'approche sociologique de l'environnement. On aurait pu également aborder des courants plus anciens, dont la morphologie sociale et l'écologie humaine, ou plus récents, comme la modernisation écologique ou les théories systémiques modernes, mais l'objectif était également de présenter la sociologie de l'environnement.

D'ailleurs, outre leur complémentarité analytique, on doit souligner un autre point commun entre ces deux courants, modes de vie et environnement : leurs efforts pour ouvrir la sociologie aux phénomènes non sociaux. D'ailleurs la sociologie de la vie quotidienne et des modes de vie est souvent liée à une approche morphologique, à savoir à un intérêt pour les aspects matériels des phénomènes sociaux, et de plus en plus à une approche écologiste, liée aux prises de conscience et aux exigences nouvelles en matière d'environnement en général, de cadre de vie en particulier.

3. L'ouverture disciplinaire propre à l'environnement et aux modes de vie

C'est à ce propos que je souhaite présenter une réflexion menée sur les capacités de la sociologie à s'ouvrir à l'environnement, c'est-à-dire à des phénomènes qui ne soient pas complètement socio-culturels mais qui renferment une part de logique écologique. Les modes de vie « durables » ou « écologiques » introduisent généreusement cette démarche. La démonstration est simple, notamment parce que d'autres avant moi l'ont commencé, dont M. Jollivet (1992) qui m'inspire.

La science et la réalité sont divisées chacune en deux entités. Les sciences de la nature et celle de la société pour la première, la réalité naturelle et celle sociale d'autre part. Or, en détaillant comment chaque science fonctionne avec chaque réalité, on aboutit à un tableau à moitié vide !

Tableau I : Division des sciences et des réalités

<i>Science</i>	<i>Réalité</i>	Naturelle	Sociale
De la nature		(A) Etude de l'action de la nature sur la nature	
De la société			(B) Etude de l'action de la société sur la société

On peut pourtant aisément compléter les cases vides – tant dans ce tableau éphémère que dans nos activités de recherche :

Tableau II : Réunion des sciences et des réalités

<i>Science</i>	<i>Réalité</i>	Naturelle	Sociale
De la nature		(A) Etude de l'action de la nature sur la nature	(C) Etude de l'action de la société sur la nature
De la société		(D) Etude de l'action de la nature sur la société	(B) Etude de l'action de la société sur la société

Si les divisions entre les sciences sont maintenues, on peut toutefois les estomper en proposant une autre entrée, dynamique cette fois, s'intéressant à l'analyse de l'action d'une réalité sur une autre. On peut d'ailleurs y localiser les sciences : ici l'écologie (E) et la sociologie de l'environnement (F), mais aussi la science de l'interaction réciproque de la nature et la société (G).

Bien que le tableau soit moins lisible, il indique clairement que l'écologie est tout à la fois la science de la nature qui cherche à prendre en compte l'action de la société sur la nature et la science de l'action de la société sur la nature visant à modéliser au mieux les logiques écologiques pour elles-mêmes. La sociologie de l'environnement est, à son tour et réciproquement, la science de la société intégrant l'action de la nature sur la société, et la science de l'action de la nature sur la société la plus liée aux sciences sociales.

Le point G – dont nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il évoque habituellement d'autres plaisirs que la seule jouissance scientifique – est le point central de ce tableau. Il implique clairement de dépasser la séparation des sciences de la nature et de la société par une prise en compte d'une nouvelle forme de complexité intégrant tout à la fois les réalités (elles-mêmes complexes) du monde naturel et du monde social dans le but de traiter, à savoir de décrire, analyser et interpréter, les nouvelles questions qui se posent suite à la prise de conscience de l'interconnexion entre phénomènes naturels et phénomènes sociaux représentée par l'environnement. Cette science de l'interaction nature-société, de la codétermination des mondes biophysiques et sociaux aurait ainsi pour objet non seulement les phénomènes écosystémiques et sociosystémiques, et dans ce cas elle s'appuierait sur les sciences naturelles et sociales, mais aussi les effets des logiques écologiques et sociales sur les systèmes sociaux et les écosystèmes respectivement, ainsi que l'ensemble de ces relations de cause à effet dans le but d'analyser et de comprendre, principalement, les phénomènes environnementaux.

Les tableaux précédents ne permettent pas de montrer dans quelle mesure cette science de l'interaction est issue d'une mise à plat des sciences de la nature et de la société. Le schéma suivant est voulu comme une représentation de cette mise à plat.

Par ailleurs, puisque nous ne mettons pas en question les sciences elles-mêmes dans leurs méthodes et leurs productions de connaissances mais la construction historique de leurs limites qui a abouti à la croyance en l'ancien partage entre les sciences naturelles et celles sociales et dans le même temps entre les réalités qu'elles étudient, et puisque nous croyons que les nouvelles délimitations entre sciences que

nous présentons sont plus adéquates aujourd'hui, qui plus est face à la problématique de l'environnement, alors nous parlerons désormais de paradigme, en référence au « NEP » de Catton & Dunlap. Le paradigme que nous considérons non seulement propose une lecture différente de la répartition des sciences, mais englobe l'ancien paradigme fondé sur la séparation entre la nature et la société. Ce paradigme n'est pas nouveau en soi, comme nous allons le voir, cependant il n'avait pas été systématisé de la sorte. A l'avenir, pour le nommer nous parlerons du paradigme (NS), les parenthèses visant à encercler la nature et la société et à rappeler son prédécesseur, que nous noterons N/S pour signaler par le slash la séparation fondamentale qu'il impliquait entre les deux réalités qu'il considérait.

Dans tous les cas, l'intérêt pour les causes et les conséquences sociales des phénomènes naturels est l'apport majeur de la sociologie de l'environnement à la sociologie générale. L'analyse des modes de vie sait elle aussi faire valoir un tel intérêt pour les aspects non strictement sociaux des modes de vie.

« Par exemple, propose Juan (1995, 160) les usages routiniers de l'espace dans leurs correspondances produisent des sentiers de vie quotidienne tels ceux qui articulent les courses, l'accompagnement d'enfants à l'école, les déplacements pour se rendre au travail... Ces sentiers sont [notamment] conditionnés par des propriétés écologiques telles que la densité des biens collectifs et du réseau de transport ».

Plus généralement, les modes de vies ne peuvent se contenter d'être analysés comme de purs produits sociaux : les questions de l'énergie, des transports, de l'alimentation, de la santé, etc., tout cela oblige à prendre en compte les facteurs non sociaux dans leur analyse.

4. L'impact de l'environnement sur les modes de vie

Il reste un dernier point qu'il me tient à cœur de porter à vos yeux : c'est la séduction de l'analyse sociologique « pure », ou plus certainement strictement sociale. Et je voudrais exposer deux points à ce sujet. D'abord, l'ouverture de la sociologie au non social ne signifie pas le renoncement de l'explication sociologique. Certains phénomènes strictement sociaux nécessitent une analyse strictement sociologique. Mais, inversement, des phénomènes et sociaux et naturels doivent être approchés par les sociologues et les autres sciences. Ne pas aller dans ce sens, c'est accepter que d'autres scientifiques étudient également les aspects sociaux d'un phénomène peut-être non strictement social mais contenant au moins une part de social, et par là laisser le champ libre à l'explication du social à d'autres que ceux qui seraient pourtant les mieux qualifiés.

En suivant le fil de cette logique, il faut que la sociologie poursuive ses travaux sur les processus sociaux à l'œuvre dans les catégories des modes de vie, mais elle doit aussi prendre la mesure des processus écologiques à l'œuvre dans ces mêmes catégories car certaines de celles-ci sont liées à ceux-là. Il faut repenser la sociologie en associant les aspects strictement sociaux et ceux non strictement sociaux dans un même mouvement.

Je fais souvent ce reproche aux travaux de Touraine et de ses collègues sur « la prophétie anti-nucléaire ». L'équipe de sociologues souhaitait voir dans la mobilisation anti-nucléaire une nouvelle forme de mouvement social, comme cela est

expliqué dès l'introduction (Touraine *et al.*, 1980, 31) : « Si nous avons pensé pouvoir trouver un mouvement social dans la lutte anti-nucléaire, c'est parce que celle-ci s'est donnée presque dès le début une orientation *politique*, en ce sens qu'elle a constamment cherché à transformer un courant d'opinion écologiste en une véritable lutte sociale, définissant précisément son adversaire ».

Pourtant dès la fin de la même introduction ils avouent ceci : « Peut-être avons-nous fait le mauvais choix et avons-nous mal éclairé le sens le plus important de la lutte anti-nucléaire. » (*ib.*, 34). Mais c'est bien qu'ils étaient « à la recherche d'un nouveau mouvement social plutôt que d'une nouvelle image de la culture, c'est-à-dire des relations entre une société et son environnement. » (*ib.*). Ainsi, on comprend mieux le choix de Touraine et de son équipe : bien sûr que le mouvement nucléaire est porteur d'une idéologie spécifique, d'une *morale* en lien avec les réactions faisant suite à Hiroshima notamment, mais ce qui importait aux chercheurs c'était de montrer l'aspect socio-politique de ce mouvement, indépendamment de ses valeurs propres. A cette approche strictement sociologique on peut en adosser une autre, complémentaire. En effet, selon Moscovici, les mobilisations écologistes s'inscrivent dans la continuité des mouvements de 1968.

« Ces mouvements, explique Moscovici (2002, 42), n'étaient pas des mouvements de révolution au sens de prendre le pouvoir, ni des mouvements purement sociaux. Il s'affirmait quelque chose de plus profond et de plus continu dans la culture et dans la réalité politique occidentale : pour moi, il s'agissait de mouvements que j'ai appelés naturalistes, c'est-à-dire qui ont tenté au cours des siècles de changer les rapports entre la culture et la nature ».

Touraine *et al.* — comment ne pas le reconnaître ! —, proposent une brillante analyse sociologique strictement sociale ; Moscovici apporte un complément non strictement social. Et il serait intéressant de multiplier et de confronter ces approches. Par exemples lorsque Murphy analyse les effets d'une violente tempête de verglas dans le nord de l'Amérique, il insiste autant sur les conséquences sociales, dont un profond mouvement de solidarité, qui pourraient n'être étudiées que pour elles-mêmes, indépendamment de leur cause qu'est la tempête de verglas et à laquelle Murphy fait jouer un rôle majeur. Il est actuellement en train de poursuivre ses travaux sur les modes de vie des communautés mormones qui ont vécu sans trop de problèmes les tempêtes qui ont pourtant paralysé des régions entières.

Conclusion

Le fil directeur de cette contribution était de cibler la part de la sociologie de la consommation dans la sociologie de l'environnement et leurs apports et perspectives communes. On a bien vu qu'à de nombreuses reprises les deux thématiques se sont croisées, qui plus est dans des travaux fondateurs pour ces domaines. Si des angles morts ont également faits les frais de ces entrecroisements, ils ont pourtant eu un large écho en science sociale, et continuent d'ouvrir des perspectives de recherche intéressantes. Plus largement, les sociologies des modes de vie et de l'environnement ont permis une ouverture de la sociologie à des phénomènes non strictement sociaux, ce qui augure là encore un avenir certain pour ces champs.

Mais avant d'entreprendre de nouvelles réflexions on peut se contenter à bon escient de certaines démarches heuristiques, comme celle de F. Buttel (1996) qui n'a pas été encore transposée en France à ma connaissance. Il s'agit de la distinction que propose le sociologue étasunien entre les pratiques sous-structurellement environnementales et les pratiques *environnementalement* pertinentes. Les premières regroupent les pratiques ordinaires qui ont un effet indirect mais positif sur l'environnement ; les secondes rassemblent les gestes « verts » qui deviennent quotidiens. Nous savons tous que certains modes de vie non choisis ont des conséquences plus bénéfiques (à vrai dire, moins graves) sur l'environnement que d'autres, voire que des modes de vie se voulant écologiques. Je crois qu'un des premiers objectifs qui pourrait guider l'association entre sociologie de l'environnement et analyse des modes de vie devrait être celui d'éclairer ce point et de permettre à certaines actions inconscientes en faveur de l'environnement de devenir des actions conscientes et encore plus favorables à l'environnement.

La sociologie est de son côté de plus en plus consciente des contributions qu'elle peut apporter à l'analyse de l'environnement et de ce que ce dernier peut lui apporter en termes heuristiques.

Bibliographie

- Bachelard G., *Le nouvel esprit scientifique*, 1934, Paris, PUF, Quadrige, 1995.
- Boudes Ph., Les démarches des sociologies francophones de l'environnement, Comment faire science avec la problématique environnementale ?, *Vertig'O*, 7 (2), 2007.
- Boudes Ph., *L'environnement, domaine sociologique*. Thèse de doctorat sous la direction de C.-H. Cuin, université Bordeaux 2, 2008, 550 p.
- Buttel F.H., Environmental and resource sociology: theoretical issues and opportunity for synthesis, *Rural Sociology*, 61 (1) : 56-76, 1996.
- Buttel F.H., Environmental Sociology and the Classical Sociological Tradition: Some Observations on Current Controversies, in R. Dunlap, F. Buttel, P. Dickens, & A. Gijswijt (eds.) *Sociological Theory and the Environment: Classical Foundations, Contemporary Insights*. Lanham, Md.: Rowman, pp. 35-50, 2002.
- Catton W.R. & R.E Dunlap, Environmental sociology: a new paradigm, *The American Sociologist*, 13: 41-49, 1978.
- Collectif, Numéro « Religion et Environnement », *Social Compass*, 44(3), 1997.
- Dobré M., *L'écologie au quotidien*, L'Harmattan, 2002, 352 p.
- Duncan O.D., Human ecology and population studies, in P. M. Hauser & O. D. Duncan, *The study of population : an inventory and appraisal*, 1959, Chicago & Londres, University of Chicago Press, 6ème ed., 678-716, 1969.
- Dunlap R.E., From environmental to ecological problems, in M. Redclift & G. Woodgate, *The sociology of the environment*, vol. 1, 1993, Cheltenham, E. Elgar, pp. 89-119, 1995.

- Dunlap R.E., Sensibilisation publique à l'environnement : comparaisons internationales, in M. Dobré, *L'opinion publique et l'environnement*, Orléans, Institut Français de l'environnement, pp. 75-88, 1995.
- Dunlap R.E., D. Hong & C. Xiao, Environmental awareness and concern in China: results from a 2003 national survey, communication lors de la 2007 *Beijing Conference on Environmental Sociology*, Pékin, 29 juin - 1er juillet 2007.
- Jollivet M. & A. Pavé, L'environnement, un champ de recherche en formation, *Natures, Sciences, Sociétés*, 1 (1) : 6-20, 1993.
- Jollivet M., Ecosystèmes et systèmes sociaux, in Commission Nationale Suisse pour l'UNESCO, *Rapport final du séminaire « environnement et société »*, Berne, UNESCO, pp. 50-64, 1992.
- Juan S., *Les formes élémentaires de la vie quotidienne*, PUF, 1995.
- Juan S., Le risque comme écran. Technologies socioculturelles de domination et vulnérabilités humaines, in S. Juan, dir., *Action et enjeux spatiaux en matière d'environnement*, l'Harmattan, pp. 261-184, 2007.
- Kelly, W., *The Pogo Papers*, Simon and Schuster, 1953.
- Kuhn T.S., *La structure des révolutions scientifiques*, 1962, Paris, Flammarion, 248p., 1972.
- Micoud A., De l'expert-militant à l'être vivant sensible, *Cosmopolitiques*, 15 : 107-119, 2007.
- Moscovici S., *Réenchâter la nature*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube, 64 p., 2002.
- Roqueplo, Ph, Le statut social des phénomènes d'environnement. Exemple des pluies acides et de l'effet de serre, in, Commission Nationale Suisse pour l'UNESCO, *Rapport final du séminaire « environnement et société »*, Berne, UNESCO, pp. 65-75, 1992.
- Roqueplo, Ph., *Pluies acides : menaces pour l'Europe*, Economica, 328 p. 1988.
- Schnaiberg A., Social syntheses of the societal-environmental dialectic: the role of distributional impact, *Social Sciences Quarterly*, 56 (1): 5-20, 1975.
- Schnaiberg A., Reflections on my 25 years before the mast of the environment and technology section, *Organization and Environment*, 15 (1): 30-41, 2002.
- Touraine A., Z. Hegedus, F. Dubet, M. Wiewiorka, *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, Seuil, 1980, 374 p.
- Vaillancourt J.-G., B. Perron & B. Jacques, La sociologie de l'environnement de Frederick H. Buttel et de Riley E. Dunlap, in B. Dumas, et al. (dir.), *Les sciences sociales de l'environnement*, Montréal, PUM, pp. 171-192, 1999.
- White L., The Historical Roots of Our Ecologic Crisis, *Science*, 155 (3767): 1203-1207, 1967.

DEUXIÈME PARTIE :

L'OCCUPATION DE L'ESPACE :

L'HABITER ET LE CIRCULER

DEUX EXPÉRIENCES COMPARÉES D'ÉCOQUARTIER

BEDZED À LONDRES ET VAUBAN À FRIBOURG

Laurence RAINEAU

Des habitants d'*écoquartiers* en ville, de certaines communes ou villages, ou certains individus en milieu rural adoptent des pratiques et des techniques plus sobres en énergie et en matière, utilisent des énergies alternatives et s'insèrent autant que possible dans une économie locale pour satisfaire leurs besoins alimentaires ou de produits manufacturés. Au-delà de ces comportements et techniques novateurs, ce sont de nouvelles représentations et un nouveau rapport au monde qui se mettent en place. Ceux-ci sont souvent la conséquence de choix militants ou idéologiques, mais quel est leur impact sur la dynamique de changement dans les sociétés occidentales ? Ces nouvelles pratiques et attitudes se diffusent-elles au-delà du milieu qui les a faites émerger ? L'exemple de deux écoquartiers, *BedZed* (Londres, GB) et *Vauban* (Fribourg-en-Brigau, Allemagne), nous permettra d'esquisser quelques réponses à ces questions¹.

Nous nous demanderons en effet comment, au-delà de l'effet « vitrine » ou « musée », les écoquartiers peuvent amorcer une mutation des comportements de l'ensemble des citoyens en matière d'énergie, et finalement redessiner le rapport de la ville à l'énergie. L'écoquartier ne pourrait-il pas ainsi devenir le noyau à partir duquel se déploieraient spontanément et progressivement de nouveaux modes de vie, dans la ville, la région, et, pourquoi pas, le pays ? Les écoquartiers présentent l'intérêt d'être très visibles et médiatisés, tout particulièrement les deux sur lesquels notre étude s'appuie. Ils ont d'ailleurs une grande influence à travers le monde : ils suscitent la curiosité, l'envie et se reproduisent dans de nombreuses villes. Apparu d'abord dans les villes du nord de l'Europe (Suède, Danemark, Allemagne, Pays-bas, Grande-Bretagne), ce phénomène « descend » en effet progressivement, avec de nombreux projets d'écoquartiers en France (Paris, Lille, Lyon, Narbonne, Grenoble, Mulhouse, Le Havre, etc.), en Suisse (Lausanne, Genève, Neuchâtel, Bâle, Zurich, Berne), au Portugal (Lisbonne), en Italie (Bologne). Dans tous ces projets (comme dans d'autres à travers le monde tels que Dongtan en Chine, Washington aux États-

¹ Nous nous appuyons ici sur une étude de terrain réalisée dans le cadre d'une recherche sur « L'impact d'un écoquartier sur les représentations et les comportements des citoyens en matière d'environnement et d'énergie » (L. Raineau, Cetcopra, octobre 2009).

Unis, Afrique du Sud), l'influence des exemples existants est indéniable, ce qui nous autorise à parler de contagion ou d'imitation. En contrepoint de cette notoriété des écoquartiers, et à leur reproduction à travers le monde, il nous apparaît donc particulièrement intéressant de se demander quel est leur impact local, dans leur environnement urbain immédiat.

1. Un nouveau paradigme énergétique

Les écoquartiers ne se réduisent bien sûr pas à la question énergétique, mais l'énergie est au cœur de cette nouvelle conception de la ville et du « vivre ensemble ». Elle n'est pas qu'une variable technique « neutre » (s'il en est), mais un rapport au monde, à la nature et aux autres. Les écoquartiers prouvent qu'une alternative à l'énergie fossile (nucléaire compris) est techniquement, économiquement et socialement possible, sans que soit remise en cause la qualité de vie et sans que cela implique un mode de vie marginal. Mais ils ne sont pas pour autant une réponse technique au problème énergétique et écologique auquel notre société est confrontée (comme pourrait l'être le nucléaire). Il ne s'agit pas ici d'opérer une simple substitution technique d'une source d'énergie à une autre, mais de contribuer à l'émergence d'un nouveau paradigme énergétique. L'essence de l'écoquartier ne se trouve donc pas dans la (quasi) disparition des besoins en énergie fossile et dans la sobriété énergétique permise par les nouvelles technologies et infrastructures, mais dans une nouvelle façon « d'être au monde ». Un nouveau paradigme énergétique suppose en effet un autre regard sur le monde et une autre forme d'action sur lui. Il affecte les représentations et implique une transformation radicale du rapport à l'énergie, et finalement des habitudes, des comportements et des pratiques.

1.1. L'impact des techniques et des infrastructures matérielles sur les imaginaires

Les énergies renouvelables (EnR) présentes dans les écoquartiers ne donnent pas seulement à voir des prouesses techniques (même si certains quartiers, en privilégiant des technologies de pointe, cherchent avant tout à défendre une image d'avant garde). Elles ouvrent sur un autre imaginaire et donc aussi sur un nouveau monde des possibles, que les techniques modernes de production d'énergie ne pouvaient pas laisser voir. L'enjeu majeur de ces nouvelles techniques et infrastructures n'est donc pas tant de réduire « mécaniquement » les consommations d'énergie et de matière, que de transformer le rapport à l'énergie et à la nature de ceux qui les côtoient. L'EnR rapproche l'homme de l'énergie, au sens physique (proximité de la source), mais aussi symbolique (l'un et l'autre étant liés). Car bien que présente partout dans le monde occidental moderne, dans presque tous nos actes, l'énergie (et encore plus sous la forme d'électricité) est pourtant peu visible. La production et la consommation d'énergie se sont déconnectées avec la centralisation de la production. Les territoires se sont distancés, autonomisés de l'origine de l'énergie (Gras 1993). La société cherchait alors à se libérer de ce qu'elle percevait comme des contraintes naturelles. Elle s'est abstraite des questions d'énergie en même temps qu'elle s'est, petit à petit, abstraite de la nature, par la technique, notamment dans l'habitat (chauffage, climatisation). La technique nous a ainsi

éloignés de la matérialité de l'énergie ; elle en a occulté l'origine et les conditions de production.

Nous sommes devenus des consommateurs de services (du froid l'été, du chaud l'hiver, de lumière, etc.), mais nous oublions presque, lorsque tout fonctionne bien, notre dépendance à l'énergie. Comment, dans ce contexte, exiger des individus qu'ils maîtrisent leur dépense d'une énergie, qu'ils n'ont pas conscience de consommer, qu'ils ne matérialisent pas, et sur laquelle ils n'ont souvent que peu de prise ? Car les citoyens, et plus encore lorsqu'ils sont citoyens, sont relativement impuissants quant au choix de leur énergie. L'écoquartier est, sur ce point au moins, « révolutionnaire » car il est le lieu où le citoyen peut reprendre en mains la question de l'énergie, et devenir acteur sans se mettre à l'écart de la société ou de la ville. L'initiative dont font très souvent preuve les populations locales ou associatives dans la mise en place des projets d'écoquartiers et dans leur construction, témoigne de cette dynamique (qui dépasse la question de l'énergie, mais qui y est liée).

La présence matérielle, visible, des sources renouvelables d'énergie, a également un impact sur les représentations, et donc aussi sur les usages. Car l'écoquartier se construit matériellement par des infrastructures, des artefacts, des réseaux nouveaux, qui privilégient un rapport de proximité à l'énergie. Les capteurs photovoltaïques (placés sur les vitres, sur la façade sud des bâtiments à BedZed, ou sur les toits à Vauban), comme les centrales à cogénération (souvent au pied des bâtiments), rendent beaucoup moins abstraite la notion d'énergie. La production locale d'énergie, en rendant « visible » la source, change le comportement des usagers qui prennent alors conscience de la rareté de l'énergie (pourtant inépuisable ici) et de sa grande valeur (Dobigny, 2009). Les modes de consommation s'adaptent à cette énergie, dont les atouts ne sont pas la puissance mobilisable mais la disponibilité locale et infinie. Elle se conçoit donc avec une certaine sobriété énergétique. De plus, certains dispositifs favorisent la prise de conscience, par les habitants, de leurs consommations d'énergie, d'eau ou de matière, ce qui affecte de même leur attitude : les compteurs d'électricité (et d'eau) sont par exemple volontairement installés dans des endroits très visibles et stratégiques (au milieu de la cuisine le plus souvent)². L'intérêt des écoquartiers est de rendre visible l'invisible de notre société, en l'occurrence ici l'énergie.

Mais, si l'on peut parler de nouveau paradigme énergétique dans le cas des écoquartiers, c'est aussi parce que ces nouvelles énergies appellent un tout autre ensemble d'interdépendances techniques. Les EnR se conçoivent en effet les unes par rapport aux autres – vent, soleil, géothermie, etc., sont complémentaires – et avec d'autres techniques associées : architecturales, bioclimatiques, de construction, de recyclage, de traitement des eaux, etc. Toutes ces énergies et techniques font ainsi système, au sens de B. Gille (1978), c'est-à-dire qu'elles dessinent une nouvelle cohérence d'ensemble³. Elles ne sont d'ailleurs généralement pas prises isolément au niveau local, contrairement à leur exploitation centralisée (centrales solaires, fermes éoliennes, etc.). C'est bien un autre paradigme énergétique qui est proposé, redéfinissant d'abord l'ensemble des techniques.

² Comme à BedZed. De même, à Vauban les poubelles pour les déchets et pour le tri sélectif, sont volontairement apparentes dans le quartier pour, est-il précisé, que les habitants aient conscience de ce qu'ils rejettent.

³ C'est ce que recouvre la notion de « système technique » chez B. Gille (1978).

Les écoquartiers mettent donc, sans pareil, en scène les EnR. Contrairement aux productions centralisées d'énergie à partir de sources renouvelables, ou aux développements diffus et parsemés de panneaux solaires ou d'autres EnR sur les bâtiments, ils montrent en quoi ces énergies ne sont pas de simples substituts techniques aux énergies fossiles. Ils supposent un autre système énergétique, une autre organisation sociale, d'autres infrastructures, et finalement d'autres usages et pratiques. Car en relocalisant l'énergie, ils participent aussi à relocaliser l'économie et le social. La production locale d'énergie dans les écoquartiers accompagne en effet toujours « naturellement » la recherche d'une relocalisation de l'économie : privilégier l'usage de matériaux locaux pour la construction, favoriser la consommation de produits et services locaux (notamment alimentaires, en recréant si possible un lien avec l'agriculture avoisinante). De même, la vie sociale s'intensifie localement dans tous les écoquartiers⁴. Les EnR, et la recherche d'auto-suffisance énergétique locale qu'impliquent les écoquartiers, ne peuvent plus être associées à des pertes ou à des restrictions mais s'accompagnent au contraire d'un accroissement du bien-être et de la qualité de vie. Les écoquartiers dissipent en cela une représentation passiviste et négative des énergies renouvelables. Ils donnent aussi un autre visage à l'autosuffisance énergétique locale qui ne s'apparente plus ici à une résistance ou à un retrait du reste de la société mais à une innovation technique, économique et sociale. Les écoquartiers, contrairement à certaines initiatives passées d'autonomie énergétique locale, restent d'ailleurs toujours connectés au réseau d'électricité (dont ils peuvent d'ailleurs aussi être des fournisseurs occasionnels).

1.2. L'impact des normes sociales sur les pratiques

Les artefacts, les techniques, les énergies présents dans les écoquartiers façonnent un nouveau regard sur le monde et ouvrent de nouveaux possibles, comme nous venons de le voir. Mais cela ne suffit pas à expliquer les changements de comportements de leurs habitants : leurs habitudes sont aussi modifiées par un sentiment d'appartenance au quartier qui favorise l'émergence et la généralisation de nouvelles normes sociales.

Les comportements des habitants de ces nouveaux quartiers ne sont d'ailleurs pas toujours d'emblée « exemplaires » et conformes aux attentes des concepteurs. Ils ne sont en tout cas pas homogènes et varient selon les personnes, et selon le secteur concerné (logement, mobilité, alimentation, loisir). Même les habitants les plus convaincus et sensibilisés aux questions environnementales et énergétiques avouent parfois avoir eu des problèmes pour adapter leurs pratiques aux exigences du quartier. Mais la « pression sociale » a pu conduire certains d'entre eux à changer d'habitudes, à aller vers une plus grande sobriété énergétique ou à adopter d'autres comportements, notamment en matière de mobilité.

L'exemple d'une femme rencontrée à Vauban illustre bien ce phénomène : bien qu'elle ait été parmi les fondateurs du projet d'écoquartier, et qu'elle ait choisi

⁴ A BedZed par exemple (où l'on aime mesurer et produire des indicateurs), *BioRegional* (ONG fondatrice du projet, avec le cabinet d'architectes *ZedFactory* et la société de logements *Peabody Trust*) est fière d'annoncer qu'en moyenne chaque résident connaît (par son prénom) 20 voisins, alors que la moyenne sur Hackbridge (ville dans laquelle se trouve BedZed) est de 8 voisins. Source : *BioRegional*, rapport sur les comportements des habitants de BedZed (Janvier 2007-Janvier 2008).

de construire une maison passive (plus exigeante que le cahier des charges en matière d'énergie), elle avoue avoir eu de grandes difficultés à réduire son usage de la voiture⁵ : « On a mis six mois à changer nos habitudes » dit-elle, « le changement s'est fait par la pression sociale ».

Il est vrai, au moins pour les deux quartiers étudiés, que les comportements les plus difficiles à changer concernent la mobilité. La sensibilisation, axée sur l'habitat, et le domestique, s'arrête parfois aux portes du quartier, voire du logement⁶. Toutefois, les modes de vie ont tendance à s'adapter avec le temps et l'intégration progressive des résidents au quartier. On constate ainsi que les personnes vivant dans les logements sociaux à BedZed, et n'étant donc pas dans le quartier par choix idéologique, ni au départ plus sensibles aux questions environnementales que n'importe quel habitant moyen de la ville (Hackbridge), ont pourtant aujourd'hui un mode de vie plus écologique que les résidents d'autres logements sociaux à l'extérieur du quartier. Même s'ils forment une catégorie à part dans BedZed (et à part physiquement, cf. infra), les résidents des logements sociaux acquièrent toutefois un sentiment d'appartenance à l'écoquartier. Ce sentiment, sans doute en partie lié aux dispositifs techniques évoqués et à la prise de conscience qu'ils font émerger, est renforcé par la participation à la vie sociale du quartier (très riche, comme indiqué plus haut). Preuve que le sentiment d'appartenance (et d'identification) au quartier peut parfois dépasser les clivages sociaux et culturels et susciter l'imitation.

Les écoquartiers ne sont donc pas une pure production technique et matérielle. Ils engendrent aussi une dynamique de règles et de normes sociales, des comportements et des représentations. Mais il semble que cette dynamique ait du mal à franchir les portes de l'écoquartier, comme nous allons le développer maintenant. La proximité et la visibilité des nouvelles sources d'énergie et des nouvelles techniques (de traitement des déchets ou des eaux, voire de transport) n'affecteraient pas, ou peu, les voisins de ces écoquartiers. De même, les nouvelles normes sociales évoquées ne passeraient pas les frontières du quartier.

2. Un modèle qui se reproduit mais s'essime mal

Les écoquartiers se multiplient dans de nombreuses villes du monde (et pas seulement du monde occidental), comme nous l'avons déjà évoqué. Mais paradoxalement, les deux cas étrangers que nous avons étudiés (BedZed et Vauban), malgré leurs très grandes différences⁷, nous prouvent qu'il existe une certaine étanchéité des

⁵ En dépit de toutes les mesures prises pour désinciter les habitants de posséder un véhicule (interdiction de se garer devant la plupart des logements et obligation d'acheter à un prix très élevé - actuellement 17000 euros - une place de stationnement dans un des deux grands parkings qui bordent le quartier).

⁶ Ainsi, les habitants de BedZed voyagent-ils en moyenne plus en avion que l'habitant moyen du Royaume-Uni et que les habitants de l'ensemble de la région (Sutton) : 10000 km/an contre 3245 km/an en moyenne à Sutton (source : BioRegional, rapport sur les comportements des habitants de BedZed, Janvier 2007- Janvier 2008).

⁷ Les contextes dans lesquels ces deux écoquartiers ont vu le jour sont très différents, aussi bien en ce qui concerne les acteurs impliqués, l'intervention de la ville, l'origine des fonds ou la participation des habitants (futurs et/ou présents) au projet. La taille et les infrastructures des

frontières de l'écoquartier. Même si Fribourg est la ville « écologique » par excellence et si elle est exemplaire en matière d'énergies renouvelables (notamment solaire), on ne peut pas considérer que Vauban soit le moteur de ce mouvement. Le quartier est plus une des manifestations de la dynamique de la ville qu'une de ses causes. Mais il est intéressant d'étudier les modes d'insertion, très différents, des deux quartiers dans la ville, pour comprendre ce qui favorise ou ce qui bloque le passage de l'écoquartier au reste de la société.

2.1. Le paradoxe BedZed

BedZed est un exemple écologique, social, technique et même architectural à travers le monde, un modèle, une référence obligée pour toute ville qui souhaite développer un écoquartier. Mais, paradoxalement, il ne semble pas faire d'adeptes à ses portes, ne suscite pas beaucoup de curiosité et encore moins d'imitation de la part des habitants voisins du quartier ; il amorce très peu de changement dans les pratiques énergétiques et les modes d'habiter des autres citoyens⁸. Plus encore, il ne semble pas être non plus un bon tremplin pour asseoir la politique de sensibilisation que la région de Sutton souhaite développer.

BedZed reste un exemple pour tout projet d'éco-quartier : d'autres quartiers de ce type, inspirés de cette expérience, vont voir le jour dans de très nombreuses villes à travers le monde. Certains projets sont d'ailleurs menés par les mêmes protagonistes (notamment l'association Bioregional et le cabinet d'architecte de Bill Dunster – *ZED factory*), pour qui BedZed est devenu une vitrine attrayante : c'est le cas de projets en Grande-Bretagne (Brighton notamment), au Portugal (sud de Lisbonne), en Chine, aux États-Unis (Washington) et en Afrique du Sud. Nul doute donc que BedZed rayonne, crée une dynamique et un désir d'imitation.

Mais la diffusion de ce modèle de développement urbain durable ne semble ne se faire qu'à distance. On serait même tentée de dire que BedZed est d'autant plus « visible » et rayonnant que l'on s'éloigne de Hackbridge (ville dans laquelle se situe BedZed). A Hackbridge même, le quartier se remarque d'ailleurs de loin, notamment depuis les abords de la ville, grâce aux cheminées colorées si caractéristiques des habitations du quartier. Mais plus on se rapproche, moins ces habitations se distinguent des autres. C'est d'ailleurs une réussite architecturale du quartier de faire preuve d'originalité tout en se fondant esthétiquement assez bien dans le reste de la ville. Il faut donc prendre du recul pour bien identifier le quartier (architecturalement). Mais il semble qu'il faille prendre beaucoup plus de recul encore (en sortant de la région, et même du pays) pour en « voir » toute la singularité (écologique). Il est, en effet, impressionnant de constater la relative ignorance, ou indifférence, des voisins de BedZed (habitants, commerçants) sur la particularité de ce quartier. Ce dernier est d'ailleurs visité par un grand nombre d'étrangers : 3000 visiteurs par an en moyenne dont la plupart ne sont même pas de la région. Le contraste entre la notoriété de BedZed à travers le monde et sa relative banalité dans le paysage local est donc de premier abord frappant pour qui s'attend à trouver un quartier hors normes. Le terme de quartier est d'ailleurs abusif pour

quartiers sont également très divergents dans les deux cas.

⁸ Excepté quelques nouvelles pratiques de compostage qui se multiplient, en grande partie grâce aux liens qui se créent avec des habitants de BedZed détenant un petit jardin potager hors du quartier.

qualifier BedZed, ce qui explique sans doute le peu d'attrait que cet ensemble d'habitations peut avoir pour son voisinage⁹.

On ne peut pas aujourd'hui déceler une réelle dynamique des comportements individuels des habitants de la région, en matière d'économie d'énergie, d'énergies renouvelables ou par exemple de transport, qui serait impulsée par l'écoquartier. La région de Sutton (dans laquelle se trouve BedZed) voudrait pourtant pouvoir tirer profit de cette expérience sur son territoire. Déjà en 1998, lorsque le projet d'un quartier durable à Hackdridge était à l'étude, la région (et la ville) plébiscitait et soutenait ce projet qui renforçait l'image « écologique » qu'elle souhaitait mettre en avant (en tant que région « verte » du grand Londres), alors que le voisinage n'y était pas favorable. La région espère aujourd'hui pouvoir s'appuyer sur l'exemple positif de BedZed pour relancer sa politique de sensibilisation. Son conseil municipal a ainsi chargé BioRegional de mettre en oeuvre un projet intitulé : « one planet living in Sutton » (extension à la région du concept « one planet living » appliqué dans la conception de BedZed)¹⁰.

BioRegional a donc mis en place (depuis février 2008) des ateliers devant réunir des habitants, des commerçants, des architectes, des entreprises de la région (dans ses locaux au cœur de BedZed), mais les acteurs n'étaient pas vraiment au rendez-vous (du moins dans ces premiers ateliers début 2008). Dans le but de sensibiliser l'ensemble des citoyens aux problèmes écologique et énergétique auxquels notre société fait face, l'association BioRegional a également réalisé des enquêtes auprès d'un certain nombre de résidents de Hackbridge (hors BedZed) sur leurs pratiques énergétiques, leurs habitudes alimentaires, leurs modes de consommation, de transport, etc. Ce projet avait pour but d'améliorer la vie dans les logements et de réduire l'empreinte écologique de ses habitants (en les incitant notamment à isoler leurs appartements ou maisons, à modifier leurs comportements, etc.). Les citoyens interrogés, tous volontaires, devaient être motivés par une réduction future de leur facture d'énergie (thème sur lequel les enquêteurs ont essayé de « recruter » des enquêtés). Pourtant, seuls 200 sur les 2000 (soit 10%) visés ont bien voulu participer, ce qui ne reflète pas un grand intérêt pour ces questions.

Mais, pire, il semble que l'indifférence fasse parfois place à l'hostilité. Les auditeurs-enquêteurs ont en effet dû faire face à quelques agressions verbales. Identifiés comme émanant de l'écoquartier, ils étaient parfois qualifiés de : « riches qui viennent dire aux pauvres comment ils doivent vivre » (selon les termes du salarié de BioRegional qui nous a relaté l'événement). Bien qu'il soit difficile de connaître le poids de ce « rejet » de BedZed, il est certain que l'écoquartier est parfois une source d'agression pour ses voisins.

Il y a donc bien un contraste entre la visibilité et l'exemplarité à distance de BedZed et cette indifférence, voire parfois ce rejet des habitants les plus proches. L'impact de BedZed, et sa capacité à essaimer son modèle de développement urbain

⁹ Il serait sans doute plus imagé de parler de résidence pour permettre à un acteur extérieur de se représenter BedZed. On a en effet un petit ensemble de trois « blocs » d'habitations, assez compact, et formant une unité bien délimitée. Il n'y a pas de commerce (excepté une salle des fêtes qui abrite selon les jours, un marché, un café *pub*, des cours de danse, de yoga, d'acrobatie), ni d'espace de jeux ou de promenade qui pourraient amener les voisins du quartier à y passer ou y flâner.

¹⁰ Ce concept, élaboré par BioRegional et le WWF, énumère dix préceptes supposés garantir le caractère « durable » des projets.

durable, n'est donc absolument pas lié à la proximité géographique, bien au contraire. Cette absence de dynamique locale (ou sa grande faiblesse) s'explique sans doute en partie par l'histoire propre de BedZed et la nature des acteurs qui en sont à l'origine. Mais au-delà de ce fait, l'écoquartier jouerait-il négativement, en donnant une image « élitiste » ou « marginale » ou peut-être « communautaire » du développement durable ? Ces habitats et ces modes de vie « écologiques » n'apparaîtraient-ils pas particulièrement éloignés et étrangers pour les voisins de BedZed, qui peuvent ressentir (physiquement) une frontière entre « eux » et ceux qui vivent dans le quartier durable (« les autres ») ? Il sera intéressant de creuser ce paradoxe que nous pose BedZed : plus on est loin (autre Manche par exemple) plus il semble facile de « s'approprier » BedZed, mais plus on est près (ses voisins) plus ce qui nous en sépare domine. La proximité géographique laisserait donc apparaître toute la distance culturelle, sociale et économique, rendant ainsi plus difficile l'identification et l'imitation.

Le « mythe » BedZed n'opérerait donc qu'à distance, hors de la région qui l'accueille. Si on peut effectivement parler de mythe, ce n'est pas au sens ordinaire, de mensonge, de fiction ou de fable, qui serait raconté à ceux qui sont éloignés. Il ne s'agit pas ainsi de dénoncer une légende mais de montrer les deux réalités de BedZed et les deux types d'impacts qu'il a sur le monde, selon qu'il s'agit de l'environnement immédiat ou éloigné. A distance, Bedzed est un mythe au sens anthropologique où il cimente, unifie une communauté autour d'un projet¹¹. Il donne du sens, fonde et institue l'action d'acteurs, de communautés ou de sociétés. Le mythe est en effet « le fondement de toute démarche créatrice, qu'il s'agisse de la plus haute création artistique comme de la conduite la plus prosaïque, la plus quotidienne » (Durand & Vienne 1987 : 15). C'est d'ailleurs la dimension mythique, dit le sociologue Michel Maffesoli (1987 : 92), « qui rend une idée dynamique, qui lui permet d'exalter les enthousiasmes et qui engendre des projets et des réalisations ». BedZed a en cela quelque chose du mythe fondateur pour les projets d'écoquartiers à travers le monde. Mais ce mythe n'opère plus localement, aux portes de BedZed.

2.2. Vauban : un maillon (fort) plutôt qu'un tremplin pour la ville

La mise en rapport de BedZed et de Vauban nous rappelle que tout écoquartier est une entreprise singulière, difficilement comparable aux autres. Taille, histoire, contexte sont radicalement différents et expliquent la différence d'intégration du quartier dans la ville. La densité du quartier Vauban par exemple explique sans doute la « vie » et l'animation qui y réside dans les rues (plus attrayantes et accueillantes qu'à BedZed)¹². La densité rend possible des infrastructures plus importantes, le développement de commerce de proximité (et de petits supermarchés), de services publics (crèche, écoles, jardins d'enfants, poste), développent la vie locale et les échanges spontanés. La densité permet aussi de brasser une population plus importante qui donne un aspect moins privatif aux espaces partagés. La vie de quartier, intense comme dans les écoquartiers en général, est décelable à l'extérieur, hors des logements (contrairement à Bedzed). On peut parler de quartier

¹¹ Comme le montre l'anthropologie pour les sociétés traditionnelles. Voir notamment Éliade 1963.

¹² Vauban est beaucoup plus dense que BedZed : 38 hectares contre 2 à BedZed ; 5000 habitants contre 220 à BedZed (plus 50 qui y travaillent).

ici, avec coexistence d'interconnaissance et d'anonymat propre aux grandes villes. Comme tout quartier, Vauban est donc toujours aussi « ville ».

Le quartier est beaucoup mieux inséré dans la ville que BedZed, même s'il se délimite et se distingue aussi très bien. Fribourg partage avec Vauban une forte sensibilité aux questions environnementales. Mais la ville défend également, comme Vauban, la rationalité économique de ses choix écologiques, même si ce fut au départ un militantisme anti-nucléaire qui l'a poussée à s'engager dans les EnR : ces énergies alternatives sont sources d'emplois, de profit, rendent la ville attractive pour les investisseurs et les visiteurs¹³. A l'image de Fribourg, Vauban se veut une entreprise rationnelle (au sens économique), et non pas idéologique ou même strictement écologique. Le quartier n'est ainsi pas en rupture avec la ville et se rattache à sa logique de développement et à son discours.

Ainsi, même si les habitants extérieurs au quartier trouvent souvent les résidents de Vauban « un peu à part », ils jugent en général positivement leurs pratiques, comme en témoignent certains propos : « ces gens-là sont intelligents » ; « ils ont tout compris » ; ou encore « eux n'ont pas de grosses factures d'électricité à payer ». Vauban bénéficie ainsi d'une bonne image et d'une bonne insertion dans la ville de Fribourg-en-Brisgau, sans doute en raison de la dynamique générale en faveur de l'écologie et des EnR. Mais on ne peut pas, pour autant, parler d'un effet d'entraînement particulier de l'écoquartier sur la ville : la présence de nombreux capteurs solaires thermiques sur les toits (pour l'eau chaude sanitaire) ou le développement plus intense que dans d'autres villes d'énergies renouvelables chez les particuliers ne peut être attribué spécifiquement à la présence de Vauban (et de Rieselfeld, autre quartier « durable » de Fribourg). Les frontières de l'écoquartier sont ici aussi bien marquées et les pratiques ou les modes de vie qui y règnent ne se diluent pas vraiment dans la ville.

Vauban trouve toutefois tout son sens et sa place dans la ville parce qu'il est un des maillons de la politique de Fribourg et l'un des éléments de sa dynamique. Contrairement à BedZed, il n'y a pas de tension ou d'hostilité perceptible à l'égard de Vauban dont la cohérence par rapport à la ville n'est pas discutable. Cause ou conséquence : les acteurs de Vauban ne font pas de prosélytisme apparent. Ils ne communiquent pas sur l'exemplarité écologique du quartier (pas de calcul d'empreinte écologique, de production d'indicateurs comparatifs) comme le fait BedZed (à travers BioRegional), mais mettent plutôt en avant une exemplarité économique (discours rationalisant). De même, Fribourg n'attend pas du quartier qu'il montre le chemin au reste de la ville, n'en fait pas un tremplin de sa politique de développement durable, contrairement à la région de Sutton et à la ville de Hackbridge avec BedZed. C'est toute la ville de Fribourg qui se pose en exemple (et peut être aussi en « vitrine »), l'écoquartier n'en étant qu'un élément (même si c'est un élément-phare).

2.3. La logique de quartier

Les comportements et les pratiques en matière d'énergie, comme dans beaucoup de domaines, sont le fruit de choix répondant à de multiples critères,

¹³ Fribourg, considérée comme la « capitale écologique du pays », compte aujourd'hui plus de 450 entreprises (avec plus de 10000 employés) dans le domaine de l'environnement.

d'ordre économique (de coût), matériel (le type de techniques et d'infrastructures disponibles), institutionnel (règles formelles et informelles). Mais ils sont avant tout influencés par les normes sociales en présence. Les modes de vie, les pratiques et les choix se définissent en effet en fonction des normes sociales, qui condamnent ou stigmatisent certaines formes de consommation ou de conduite. Les comportements ou modes de vie des groupes dominants seront ainsi valorisés et auront tendance à être imités, comme l'a montré Gabriel Tarde (1979). Pour qu'il y ait imitation ou diffusion d'un mode de vie ou d'une pratique, il faut donc être en présence d'individus, de groupes ou de communautés qui partagent les mêmes représentations sociales, les mêmes valeurs (et qui se réfèrent à la même hiérarchie sociale). Ainsi, l'imitation révèle une identification ou un désir d'identification à l'autre. De même, dans la recherche de différenciation (de refus de l'imitation), il y a un désir de distinction. Nous avons d'ailleurs vu que la forte identité des écoquartiers permettait une diffusion de normes sociales « alternatives » qui façonnaient les pratiques et les modes de vie au sein du quartier.

L'entre-soi des écoquartiers est d'ailleurs souvent dénoncé. Il contribuerait à produire cet effet « zoo » ou « vitrine » et fermerait le quartier sur lui-même. Mais tout quartier est par définition un « entre-soi », même si l'écoquartier en est une expression extrême.

L'exemple de BedZed nous conduit à nous interroger sur la notion même de quartier et à comprendre notamment comment celui-ci s'articule à la ville. Car, si le modèle de développement durable que représente BedZed a tant de mal à se diffuser dans sa ville et dans sa région, n'est-ce pas aussi parce que tout quartier forme, par définition, une sorte d'îlot qui se distingue du reste de la ville par une empreinte sociale, économique, ethnique ou, pourquoi pas, écologique ? Le quartier se délimite en effet par son identité ou par la communauté qui l'habite. Il ne correspond à aucun découpage administratif, électoral ou postal ; un quartier pouvant même, dans les grandes villes, être à cheval sur plusieurs arrondissements. Il est du domaine du « vécu » et s'appréhende par expérience. L'anthropologue (et sociolinguiste) Jean-Marie Marconot, qui rappelle que le quartier renvoie, dans la tradition romaine, à la maison et à la famille, le définit comme le lieu de la vie locale et sociale urbaine par excellence. Les quartiers, définit-il, sont des « unités physiques et sociales, mentales et culturelles, lieux assumés par des groupes à taille humaine » (Marconot 2003 : 270). Ils « ne relèvent pas de la même logique, ni du même niveau de réalité » que la ville. La ville est synonyme d'anonymat et, de plus en plus, de frontières éloignées (avec par exemple la notion de « Grand Londres » ou de « Grand Paris ») alors que le quartier renvoie à l'interconnaissance et aux relations sociales. Évoquer un quartier, c'est d'ailleurs évoquer ceux qui le font, qui y habitent ou qui y travaillent. On n'a pas le même sentiment d'appartenance au quartier et à la ville : on s'identifie comme étant d'un quartier parce qu'on y fréquente ses résidents, qu'on y connaît ses commerçants, qu'on partage avec eux une vie sociale, une vie de quartier précisément. Pour la ville, il en est autrement, précise J.-M. Marconot : le sentiment d'appartenance « est nettement d'ordre esthétique, alors que pour le quartier, il est surtout pratique » (Marconot 2003 : 271). Ce sont les personnes qui y vivent et leurs relations qui font le quartier. « Emboîtés l'un dans l'autre, sur le même sol, une ville et ses quartiers ne vivent pas au même rythme, leur symbiose est mal synchronisée » (Marconot, 2003 : 274).

La ville n'est, pour cette raison, pas une somme de quartiers mais une entité à part entière, qui recouvre autre chose. Elle se définit aussi par ses réseaux, de communication, de transport, d'énergie, d'eau... On ne glisse donc pas du quartier à la ville, le quartier étant par définition une entité circonscrite, limitée qui rompt avec le reste de la ville, tout en en faisant partie. De même, le quartier n'est pas un « morceau » de ville, chaque quartier ayant une existence propre.

Rien d'étonnant alors que les expériences menées dans un quartier (un écoquartier en l'occurrence) ne se diffusent pas de façon aussi fluide au reste de la ville. L'écoquartier se délimite d'ailleurs de façon encore plus visible et matérielle que n'importe quel autre quartier, ce qui renforce son identité, et son identification par les autres. En effet, surtout lorsqu'il s'agit d'un quartier neuf, il est circonscrit par son architecture, son urbanisme et même ses réseaux, ce qui est inédit pour un quartier (le réseau étant « traditionnellement » du ressort de la ville). Ainsi, contrairement à la plupart des autres quartiers, l'écoquartier se délimite matériellement et de façon univoque pour tous. Le quartier « ordinaire » ne recouvre, lui, souvent pas le même espace pour tous. Pour certains, il se réduit en effet à la rue, voire à la résidence à laquelle les acteurs appartiennent ; pour d'autres, la représentation du quartier peut aller jusqu'à l'arrondissement (Authier, 2008 ; Authier & alii, 2007). Mais tout quartier (et donc *a fortiori* l'écoquartier bien délimité) se définit effectivement comme un « entre soi » : on s'y connaît ou s'y reconnaît comme étant du même quartier, partageant des activités, des modes de vie, une culture et des valeurs souvent. Un quartier n'existe pour cela que parce qu'il peut tracer une frontière entre lui et les autres (les quartiers voisins notamment). Il se définit une identité qui le distingue, le délimite et le ferme. C'est une des raisons pour lesquelles l'écoquartier est appréhendé comme un tout indissociable et non comme un ensemble de techniques, de matériaux, de principes de gestion (de l'énergie, des déchets, de l'eau) ou de pratiques. Il est perçu comme une communauté, une identité, qu'on aime, qu'on rejette, ou qu'on ignore, mais dont on ne pense pas nécessairement pouvoir détacher tel ou tel aspect technique (le recyclage, la gestion des eaux ou la production d'énergie par exemple), ou telle ou telle pratique, pour les importer, les copier. Le quartier est en effet un niveau d'approche qui n'est ni celui de l'individu, ni celui de la ville.

Conclusion

La forte identité de l'écoquartier, plus encore que n'importe quel autre quartier, et sa grande cohérence d'ensemble en font sa force et la clef de sa dynamique interne. Mais c'est aussi ce qui le distingue de la ville et du reste de la société, et le ferme en quelque sorte sur lui-même. Si, de ce fait, il ne peut pas vraiment être le tremplin d'une politique de développement durable de la ville (comme le montre l'exemple de BedZed), il peut (et doit) en revanche en être un élément fort (comme l'illustre Vauban). Il est donc important qu'il y ait des « relais » de l'écoquartier dans la ville (par une politique de développement des énergies renouvelables notamment) pour que celui-ci prenne sens aussi dans son environnement. Mais l'écoquartier restera ce nouvel ensemble de cohérence globale, que nous avons décrit à travers la notion de paradigme énergétique. Il ne se réduira sans doute

jamais à des techniques, des infrastructures, des pratiques ou à des règles de comportement, qui pourraient être prises et imitées isolément. C'est sans doute pourquoi il se reproduit mieux « en bloc » (dans sa ville comme dans d'autres villes) qu'il n'essaime autour de lui de nouvelles pratiques, usages ou techniques en matière d'énergie. L'écoquartier est donc un tout (et c'est là son enjeu), à la fois matériel (techniques et infrastructures) et institutionnel (règles et normes sociales).

Ce travail sur l'impact des écoquartiers nous enseigne plus généralement que la seule sensibilisation des acteurs aux problèmes environnementaux et énergétiques (qui peut parfois être suscitée par l'écoquartier), n'est souvent pas suffisante pour permettre le passage à l'acte (ou ne permet pas de dépasser le choix strictement idéologiques ou militants). Pour que de nouvelles pratiques énergétiques se diffusent, il faut, d'une part, que les infrastructures et les techniques en place le permettent et, d'autre part, que les règles et normes sociales l'autorisent (et même l'incitent). Ces deux niveaux (matériel et institutionnel), en s'imbriquant, ouvrent un nouveau monde des possibles, aussi bien matériellement que dans les imaginaires. Ces nouveaux possibles s'exprimeront à travers des attentes et désirs nouveaux, qui deviendront les moteurs de changements. L'éventuel désir « abstrait » de réduire son empreinte écologique, ou « d'agir pour la planète » pourraient ainsi trouver en écho d'autres attentes ou désirs plus « concrets ». Le choix de vivre dans un écoquartier est en ce sens tout autant motivé par des raisons écologiques que par la recherche d'un plus grand bien-être dans l'habitat ou d'une vie sociale plus intense¹⁴. De même, opter aujourd'hui pour un véhicule électrique (ou hybride) ne répond pas seulement au désir d'émettre moins de CO₂, mais aussi à celui de satisfaire une nouvelle idée du confort (éliminer ou réduire le bruit dans l'habitacle) (Poirot-Delpech 2008). Dans le même esprit, la baisse des ventes de 4X4 est le fruit simultané d'un désir de polluer moins et de se conformer à de nouvelles normes sociales qui stigmatisent ce type d'achats. Mais on peut aussi citer l'exemple des quelques bateaux de transport (de marchandises ou de passagers) qui sont aujourd'hui, *via* des techniques plus ou moins novatrices, propulsés grâce au vent (et non plus au diesel). Ces derniers sont en effet appréciés par les officiers de la marine, non pas tant pour la faiblesse de leur impact environnemental que pour le sens qu'il redonne au métier et pour le plaisir de se confronter aux éléments qu'ils font renaître¹⁵. Dans tous ces cas, techniques, normes, désirs s'imbriquent pour progressivement redessiner un nouvel univers de sens.

¹⁴ La très grande qualité de vie dans ces quartiers crée d'ailleurs une forte demande de logements, face à une offre très faible (en raison d'une faible proportion de départs). Le coût des appartements ou maisons est en conséquence généralement bien supérieur dans ces quartiers, de l'ordre de 20% en moyenne par rapport aux quartiers voisins.

¹⁵ Comme le laisse percevoir une recherche en cours sur ce thème (Cetcopra).

Bibliographie

- Authier J.-Y., « Les citadins et leurs quartiers. Enquêtes auprès d'habitants de quartiers anciens centraux en France », *L'Année Sociologique*, vol.58, n°1, 2008, p.21-46.
- Bacqué M.-H., Guérin-Pace F., Authier J.-Y., (dir.), *Le quartier. Représentations scientifiques, politiques et sociales*, La Découverte, 2007.
- Durand G., Vienne S., *Le mythe et le mythique*, Colloque de Cerisy, Cahier de l'Hermétisme, Albin Miché, 1987.
- Dobigny L., « Changement énergétique et rapport au monde », in M.-J. Menozzi, F. Flipo, D. Pécaud eds., *Énergie et société. Sciences, gouvernances et usages*, Édisud, coll. « Écologie humaine, 2009, pp. 201-210.
- Éliade M., *Aspect du mythe*, 1963, Gallimard.
- Gille B., *Histoire des techniques*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1978.
- Gras A., *Fragilité de la puissance. Se libérer de l'emprise technologique*, Paris, Fayard, 2003.
- Gras A., *Grandeur et dépendance, sociologie des macro-systèmes techniques*, Paris, PUF, 1993.
- Maffesoli M., « Mythe, quotidien et épistémologie », dans *Le mythe et le mythique*, Colloque de Cerisy, Cahier de l'Hermétisme, Albin Michel, 1987.
- Marconot J.-M., « La fin des villes, la durée des quartiers », *Natures, Sciences, Sociétés*, vol.11, n°3, Juillet-Septembre 2003.
- Poirot-Delpech S., *L'ULM en mouvement*, rapport de recherche, Cetcopra, 2008.
- Raineau L., « L'imaginaire des énergies renouvelables », dans M.-J. Menozzi, F. Flipo, D. Pécaud, *Énergie et société. Sciences, gouvernances et usages*, Aix-en-Provence, Édisud, coll. Écologie Humaine, 2009, pp. 192-200.
- Tarde G., *Les lois de l'imitation* (1900), Éditions Ressource, Genève, 1979.

L' « ÉCO-LOGIS »

LA CONSTRUCTION SOCIALE D'UN AUTRE CADRE DE VIE OU D'UN MODE DE VIE ECOLOGIQUE ?

Sophie NÉMOZ

En ce siècle, la communauté scientifique estime que l'environnement bâti est responsable de 23 % des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire français et constitue le domaine national le plus gourmand en énergie. Il représente 45 % de notre consommation totale devant l'industrie et les transports. Avec plus de 30 millions de logements, le parc de résidences aiguise pour les deux tiers un tel appétit. A cette facture énergétique s'ajoutent les déchets produits par le secteur du bâtiment (31 Mt/an), les détritrus ménagers (29,5 Mt/an) et les dépenses d'eau potable qui, tous usages confondus, s'élèvent à 238 litres/jour/personne¹.

Cela étant, depuis la conférence « Habitat », tenue par les Nations Unis en 1976 et, à l'origine du concept « des établissements humains » englobant non seulement le logement mais aussi sa construction et son implantation spatiale, la France et d'autres pays industrialisés perçoivent plus largement les enjeux écologiques que l'hébergement des hommes soulève. A mesure qu'ils éclatent au grand jour, construire des comportements résidentiels moins pervers pour la survie naturelle apparaît progressivement comme « notre avenir à tous ». De fait, que ce soit dans le neuvième chapitre du *Rapport Brundtland* (1987), intitulé « Le défi urbain » ou, avec « La promotion d'un modèle viable d'établissements humains », septième objectif du *Programme d'actions pour le XXI^e siècle* adopté à Rio (1992), notre cadre de vie est appelé à changer pour, à terme, se reformer selon un nouveau triangle environnemental, économique et social.

Dans ce sillage, apparaît « l'Eco-logis : une maison-manifeste pour habiter le 21^{ème} siècle ». Ces quelques mots intitulent en 1996 l'exposition parisienne d'un prototype architectural, faisant la démonstration technique (esquisses informatiques et maquettes à l'appui) d'une harmonie possible entre l'habitation humaine et son écosystème. Clé en main, l'« éco-logis » transformerait notre quotidien. S'il s'agit

¹ Ces données chiffrées sont disponibles sur le site internet de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie : www.ademe.fr

alors d'une « invention » au sens où, comme l'entend Norbert Alter (2002), cet édifice est associé au « bien » en ce qu'il « traduit un progrès dans le rapport aux contraintes naturelles, aux modalités de vie en commun, à l'efficacité de tel ou tel type d'action » (Alter, 2003, 7) ; ce texte propose de s'intéresser plutôt à l'innovation. En effet, celle-ci renvoie au « processus par lequel un corps social s'approprie une invention » (Alter, 2003, 7).

En procédant à son recensement au début du millénaire, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie note qu'en France, « seulement 1% des logements relèvent d'un bâtiment écologique » (ADEME, 2002, 5). Aussi, pour saisir les représentations (pensées construites) et les pratiques (faits *expérimentés*) d'une population qui ne coïncident pas avec les tendances générales mais concordent avec d'autres façons de faire, socialement émergentes, une méthodologie plus qualitative a été mobilisée dans le cadre d'une recherche de doctorat. Six types d'opérations aux éclats environnementaux constellent ainsi l'échantillon de cette thèse. Situées dans diverses régions de l'Hexagone, ces habitations recouvrent aussi bien le champ de la construction que celui de la réhabilitation. Elles se distribuent tant du côté de la maison individuelle, isolée ou groupée, que de celui de l'habitat collectif et proviennent de maîtrises d'ouvrage différentes (publiques et privées). Enfin, ces sites offrent des statuts d'occupation variés (accessions et locatifs). Ils ont été explorés *in situ* par des entretiens avec leurs principaux acteurs, domestiques et professionnels. Au total, une soixantaine d'entrevues ponctuent notre parcours territorial. « L'innovation étant la socialisation d'une invention » (Cros, 2002, 276), c'est bien à leurs côtés qu'il est possible d'approcher la diffusion microsociale de l'« éco-logis », les usages marchands et non marchands entrepris de sa production à son occupation.

La microsociologie conjugue deux échelles d'investigation, méso-sociale et micro-individuelle (Desjeux, 2004, 6). Quand la première discerne « les organisations, organismes publics ou entreprises en jeu », la seconde se concentre sur « l'individu, ses pratiques et arbitrages quotidiens » (Desjeux, 2006, 4). Combinées, elles permettent d'éclairer « les rapports sociaux, domestiques ou professionnels, en partant des objets, des espaces et de la temporalité dans lesquels les acteurs sont engagés et auxquels ils donnent sens » (Desjeux, 2003, 1). Dans ce champ d'analyse, apparaissent les « systèmes d'action concrets », ces « ensembles humains structurés qui coordonnent les actions de leurs participants par des mécanismes de jeux relativement stables et qui maintiennent leur structure, c'est-à-dire la stabilité de leurs jeux et les rapports entre ceux-ci, par des mécanismes de régulation qui constituent d'autres jeux du système » (Crozier & Friedberg, 1977, 286). Celui de l'écologie résidentielle mérite donc d'être analysé pour comprendre dans quelle mesure un changement durable de nos modes d'habiter est aujourd'hui en cours. Nous allons découvrir, dans notre pays, qu'il s'anime à travers trois jeux distincts : artisanal, parapublic et industriel. Au fil de leur présentation, nous examinerons comment, dans chaque cas, le militantisme, l'institutionnalisation et le marchandage diffusent une pensée environnementale au sein de notre paysage résidentiel et ce, de façon spécifique mais pas déconnectée. Car, « l'innovation (...) c'est précisément l'histoire d'un état de tension permanente entre les possibilités que représente l'invention et les choix collectifs qui en sont progressivement tirés » (Alter, 2003, 13). Reste à savoir si ces derniers sont décisifs de modes de vie plus écologiques ou s'ils sont simplement porteurs de nouveaux cadres de vie.

1. Le jeu artisanal de l'« éco-logis » : un sous-système d'action militant

En France, les opérations pionnières d'« éco-logis » relèvent de l'« architecture mineure », de l'ouvrage de résidences individuelles (Champy, 2001, 22). Leur main d'œuvre se constitue plutôt en marge du circuit économique dominant dans le bâtiment, à contre-courant de ses avancées techniques. Le développement de la « maison solaire » dans les années 80 procède ainsi d'« un ferme refus de l'électronucléaire », d'« un écologisme anti-technocratique » comme en témoigne la thèse de Salvador Juan (1985, 9). Vingt ans plus tard, la nôtre l'observe plus largement autour de l'habitat vernaculaire. Son renouvellement est aujourd'hui l'affaire de petites entreprises du BTP au fonctionnement atypique. Leurs artisans sont issus d'activités très diverses, liées à la construction (ouvriers des corps d'Etat² et jeunes diplômés en architecture) ou sans rapport (cadres et employés de bureau en reconversion pour cause de chômage ou de vie active pressurisée). A rebours de la division moderne et juridique des tâches professionnelles, ils partagent une fonction hybride entre le métier de maître d'œuvre et celui d'opérateur de chantier. En région Rhône-Alpes par exemple, cette alliance de compétences conceptuelles et manuelles est mise au service de logements en terre crue ou à base de bio-isolants bruts (chanvre, bois feutré...) voire recyclés comme la ouate de cellulose, des matériaux dont les performances écologiques s'estiment à partir de leur faible coût en énergie grise³ et de leur efficacité séculaire. Si leurs valeurs environnementales et patrimoniales suscitent une « économie de proximité »⁴ entre producteurs locaux de matières premières et artisans (Bellet, 1998), cette filière est résolument informelle faute d'avis technique favorable de la part de l'Etat. Son administration centrale se montre actuellement prudente vis-à-vis des qualités constructives des matériaux naturels de sorte que les politiques d'assurance les suspectent de sinistres et soumettent leurs utilisateurs à des régimes plus onéreux. En n'agissant pas selon les préceptes de la rationalité marchande, ces « éco-bâisseurs » font « figure d'entrepreneur-innovateur » (Schumpeter, 1919/1999). Alors qu'incontestablement « la passion plus que la raison » motive leur offre résidentielle (Alter, 2003, 26), ses clients partagent-ils le même engouement ? Selon Christian Bromberger, « le passionné est quelqu'un qui paye de sa personne et ne lésine pas sur les investissements nécessaires à la réalisation du projet qui le taraude » (1998, 27). S'agissant d'éco-construction artisanale, un tel personnage a souvent été rencontré au sein des ménages amateurs. Nous pensons notamment à une mère de famille qui nous a accordé un entretien tout en s'affairant à l'épandage d'un gros sac de chanvre sous la toiture de sa maison en pisé. Cela dit, en la rencontrant parmi d'autres propriétaires d'« éco-logis » ainsi bâtis, ce cadre de vie ne paraît pas simplement l'expression de leur préoccupation commune pour l'environnement. Au cœur de ce choix résidentiel comme « dans la

² Le secteur du bâtiment se décompose en différents corps d'Etat : gros œuvre, couverture, plomberie, électricité, chauffage, peinture, voirie, éclairage, réseaux d'eau, etc.

³ Énergie dépensée à la fabrication des matériaux.

⁴ Deux composantes définissent l'économie de proximité : la proximité géographique et la proximité organisée. Celle-ci renvoie à un lieu commun de représentations (valeurs, cultures et traditions).

plupart des processus de décision, il y a des « événements marquants » qui structurent la perception que chaque acteur va avoir au moment de l'apparition d'une nouvelle période de décision » (Desjeux, 2004, 29). Ce peut être « un drame qui scande une étape majeure de la biographie personnelle » (Bromberger, 1998, 36) : l'expulsion de sa demeure suite à la pollution du site, le cancer d'un enfant, moins grave, sa poursuite d'études loin du foyer familial par exemple ou « des crises polymorphiques [faisant] le quotidien des acteurs » (Lahire, 1998, 56), la lassitude d'un appartement inconfortable, un agacement à l'égard du tumulte urbain... Des occasions plus heureuses ont également été évoquées comme l'importante plus-value tirée de la revente d'une propriété, l'héritage d'une maison de campagne ou encore l'attente d'un premier-né. Si ces particuliers appartiennent effectivement à des générations et des groupes professionnels extrêmement divers, tous sont issus d'un même milieu social : les classes moyennes, connues des sociologues pour leur aspiration à une certaine qualité de vie.

A les entendre, les membres de ces classes moyennes passent par un rapprochement concret de leur « mode de vie » (pratiques quotidiennes adoptées en fonction de leurs moyens) avec leur « style de vie » (gestes en accord avec leurs singularités identitaires) (Juan, 1991). Aussi, c'est pour obtenir un logement « sur mesure » qu'ils ont recours à des artisans « hors normes ». Ces derniers leur donnent en effet le sentiment d'une « identité collective » (Sainsaulieu, 1993). Ce phénomène social s'observe lorsque des individus se reconnaissent une même logique d'acteurs et, dans cette situation d'échange, celle du militantisme fait particulièrement recette. D'après Jaques Ion (et alii), le fait de « militer aujourd'hui » lie « des personnes agissant pragmatiquement pour apporter (...) une réponse immédiate, même provisoire, aux problèmes considérés » (2005, 7). Or, l'écologie résidentielle en est une tant pour l'appétence familiale d'un environnement bâti mieux maîtrisé que pour le développement de l'activité des entrepreneurs rhônalpins. Faire le choix d'une structure de taille réduite implique un carnet de commandes suffisamment diversifié, qui ne peut se limiter à la pose de matériaux naturels. Légèrement controversée, celle-ci est alors proposée dans le cadre plus large d'un accompagnement professionnel des projets d'auto-construction. Outre son avantage financier, cette mission basée sur un circuit court de production permet l'engagement personnel des ménages dans un bien de qualité. Des intérêts réciproques font donc le jeu de leur collaboration militante autour de l'« éco-logis » et le façonnent à l'image ancestrale de la petite maison dans la prairie. Cela étant, quel « genre de vie » peut-elle bien abriter aujourd'hui ?

Par ce concept, nous interrogeons à la suite de Salvador Juan : « la manière d'organiser dans le temps et l'espace les usages d'interaction et des formes constitutives de la vie quotidienne » (1991, 35). Chez ces « éco-logistes », elle s'avère tiraillée entre une forte rationalisation environnementale des activités consistant à résider (habitat et pratiques immédiatement périphériques) et un certain laxisme quant à la pollution des mobilités journalières ou occasionnelles, due à leur demeure relativement isolée. En effet, tandis qu'un potager biologique, une lessive sans composant chimique, des ampoules à économie d'énergie, des panneaux solaires et autres colorent en vert les différentes pièces du logement, les deux voitures garées juste à côté entachent quelque peu ce tableau verdoyant. Loin de nier les dilemmes moraux que leurs comportements automobiles engendrent, ces

habitants les jugent aussi néfastes pour l'environnement que vitaux pour le maintien des liens avec leurs familles, amis, monde professionnel, éducatif, hospitalier, bref avec la société. Certes, ils s'estiment bien plus « écolos » qu'elle mais refusent une radicalité qui les assignerait à sa marge. Dès lors, leur résidence semble dépendre d'une stratégie de « distinction » au sens où, comme Pierre Bourdieu l'explique, « pour être reconnu dans un champ, il faut s'y distinguer tout en évitant d'en être écarté » (1979). Car, si « la frustration et les difficultés vécues par les personnes cherchant à vivre une vie écologiquement vertueuse » ne doivent pas être minimisées (Middlemiss & Young, 2008, 62), elles n'excluent pas un sentiment de fierté à chaque nouvelle visite de leur « éco-logis ». Montrer ses astuces environnementales mais aussi esthétiques, sanitaires ou économiques est un plaisir tel que certains ménages décident de faire carrière dans son jeu artisanal. Fort de leur pouvoir de suggestion, ce dernier gagne de plus en plus d'autonomie vis-à-vis du droit issu du diplôme. Tout se passe comme si la carte de l'expertise officielle épuisait ses atouts au cours d'une partie essentiellement officieuse. Dépourvue de gains durables pour ses détenteurs, elle paraît à la longue problématique pour ce type de joueurs. Véritable enjeu de luttes professionnelles et politiques, la poursuite de l'écologie résidentielle en France s'inspire alors de leurs règles, structurant ainsi une toute autre manche opérationnelle.

2. Le jeu parapublic de l'« éco-logis » : un sous-système d'action institutionnel

Comme le précise Michel Callon (1986), la « problématisation » ne signifie pas l'échec d'une innovation sociotechnique. Elle manifeste en revanche le début de sa diffusion sociale dans la mesure où cette « première séquence » consiste pour les individus précurseurs à rendre indispensable le traitement de leur offre par les autres acteurs (Callon, 1986). C'est au cœur du secteur parapublic du logement que ces derniers ont été identifiés par notre enquête empirique. A l'origine de leur production d'« éco-logis », se trouvent en effet des anciens membres du jeu artisanal. Ces « acteurs-relais » d'un jeu à l'autre sont des architectes quadra-quinquagénaires, amendés d'un art de bâtir environnemental au fil des commandes individuelles mais surtout, lassés d'exercer leur métier en plein vide juridique et sous tension d'une concurrence sauvage. En ce sens, l'institutionnalisation de l'écologie résidentielle les intéresse. Contrairement aux autres « éco-bâisseurs » de domiciles privés, cette génération professionnelle dispose non seulement des ressources nécessaires à l'introduction de l'écologie dans la conception de projets sociaux d'habitation collective mais celle-ci peut aussi lui offrir de réels avantages compétitifs.

Tout d'abord, seul l'Ordre des Architectes est habilité à cette fonction productive en France et ce, par la « loi MOP »⁵ de 1985. En l'autorisant à intervenir sur les deux marchés constructifs, public et privé, le diplôme du corps architectural lui donne *a priori* accès au rôle du « marginal-sécant » (Jamous, 1969), au pouvoir du « cosmopolitisme » dans les processus innovants (Simmel, 1908 ; Merton, 1949).

⁵ La loi du 12 juillet 1985 sur la Maîtrise d'Ouvrage Publique et ses rapports avec les maîtres d'œuvre privés est notamment motivée par l'amélioration du statut des architectes qui travaillent pour un commanditaire public. Dans ce cadre, elle propose une nouvelle codification de leurs missions.

Pourtant, à entendre ceux qui sortent de l'école, le terrain de jeu parapublic reste non sans regret « la cour des grands », de leurs aînés. De fait, « les bâtiments commandés par les instances publiques sont très recherchés en raison de leur poids économique et de leur statut symbolique. Ils représentent une référence dans la hiérarchie des réputations d'architectes et l'accès aux positions les plus élevées » (Champy, 2001, 89). M. Fenker constate par la suite que « les particularités de sa production architecturale et urbaine requièrent des savoirs qui ne sont que partiellement liés à la discipline d'origine (...), l'expérience étant un important support de coopération entre les acteurs de la production des opérations immobilières complexes » (2006, 27). Et, d'après notre examen des négociations institutionnelles d'ouvrages « éco-logistes » à Chalon-sur-Saône ou à Saint Martin d'Hères, la maîtrise des relations avec les bailleurs sociaux et de l'environnement des pouvoirs constitue un acquis décisif.

Dans les deux cas, leur montage opérationnel s'appuie sur les réalisations plus classiques que leurs architectes ont eu l'occasion de concevoir pour le compte de sociétés HLM. Familiarisés avec les exigences de leurs maîtres d'ouvrage et forts de leurs succès passés, c'est vers cet ancien réseau d'alliés que ces maîtres d'œuvre glissent l'écologie résidentielle à un niveau plus organisationnel. L'enjeu pour cette catégorie professionnelle est d'élargir son domaine d'intervention à des fonctions de management de projet. Dans cette perspective, le programme d'expérimentation « Villa Urbaine Durable », lancé en 2001 par le Ministère de l'Équipement ou celui proposé par la Commission Européenne en 2000, sous le nom de SUNRISE, leur semblent stratégiques pour consolider et agrandir leur pouvoir de persuasion auprès des bailleurs sociaux bourguignons et isérois. Ils s'avèrent effectivement déterminants dans le processus de leur mobilisation. Parce qu'ils renseignent des critères et des moyens d'obtention d'un « habitat durable », ces cadres institutionnels leur ouvrent de véritables « fenêtres d'opportunité » pour satisfaire toute une nouvelle série d'impératifs que l'État central leur fixe directement ou à travers les collectivités locales qui abritent leur patrimoine (Kingdon, 1984). Il s'agit aussi bien de la Loi française d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT, 1999), du Plan National de Lutte contre le Changement Climatique et de celui relatif à l'Amélioration de l'Efficacité Énergétique (PNLCC, PNAEE, 2000), que de la loi de Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU, 2000). Ainsi, pendant que le jeu artisanal perpétue d'anciennes coutumes grâce à l'« éco-logis », des coalitions d'acteurs publics et privés s'en emparent afin de prospecter des normes émergentes. Si les organisations locatives de logements sociaux acceptent de s'associer avec ces architectes experts dans des « équipes projet » candidates aux programmes expérimentaux d'écologie résidentielle, c'est qu'elles trouvent, dans ces espaces de travail exceptionnels, extraordinaires, l'assurance d'apprendre utilement à leur contact.

A mesure que la construction chalonnaise de 45 logements neufs et que la rénovation de 354 appartements sociaux de la banlieue grenobloise s'esquissent, ce binôme entre en lice avec les autorités locales de façon active. Au nom des objectifs de leurs instances supérieures, ils sollicitent leur aide. Qu'elles soient pécuniaires, foncières ou administratives, ces ressources sont concédées à la programmation des « éco-logis » mais, moins sous pression hiérarchique que par intérêts politiques. Car, tout comme l'ambition expérimentale d'économies d'énergie intéresse des bailleurs

sociaux, de plus en plus submergés par les factures impayées de leurs locataires aux revenus modestes, la densification urbaine et la mixité sociale, exigées par ces mêmes programmes, correspondent aux stratégies de repeuplement de ces villes en perte d'attraction résidentielle. Aussi, dans la phase de conception détaillée, les solutions techniques sont au final triées en fonction de ce jeu d'opportunités contextuelles, de leurs rapports de force institutionnelle et ce, même si, dès leur projet initial, les architectes ont pris garde de soumettre l'ensemble de leurs composants constructifs à la conformité légale et actuarielle. C'est le cas, par exemple, des toitures-terrasses végétalisées devant, à l'origine, recouvrir les nouvelles villas de Chalon-sur-Saône. Loin d'être proscrites par les codes de la construction et de l'urbanisme, elles ont cependant été remplacées par des toitures mono-pente en bac acier à la demande des élus, échaudés par l'hostilité des riverains à leur égard.

Sur ses sites forains, l'écologie résidentielle connaît d'autres résistances : celles des entreprises responsables de son édification. Absentes des premières parties de jeu organisées dans les étapes précédentes, ces nouvelles participantes sont chaperonnées par quelques pilotes de chantier, bien décidés à faire appliquer leur cahier des charges environnemental. Cet étroit contrôle des postes et des modalités de travail s'explique par la réputation routinière des ouvriers du BTP. Selon la thèse de N. Jounin (2008), « la faible valorisation actuelle des travailleurs » dérive des carences de leur formation, consécutives à la sous-formation en cascade du secteur. Or, « la contrepartie des matériaux et équipements nouveaux est généralement une restriction des plages de mise en œuvre, c'est-à-dire une moindre tolérance aux conditions de pose ou plus simplement un changement d'habitude de travail » (Salagnac, 2002, 25). Entre ce soin prescrit et sa qualité réelle, l'écart se mesure en mois de retard de livraison et au nombre de malfaçons alors constatées.

La défection des exécutants de travaux révèle aux décideurs leur surestimation d'une « techno-logique du changement social » (Scardigli, 1994). A l'heure de la remise des clés aux locataires, les bailleurs sociaux perdent l'illusion qu'un projet d'« éco-logis » se comporte de façon balistique et qu'une fois définis les principes techniques, le reste de l'histoire ne peut plus consister qu'en une simple application. Dès lors, leurs agences de gestion locative exigent des habitants la signature d'une « charte de bonnes conduites ». Avec cet « objet à force communicationnelle mais aussi normative et sociale » (Huët & Loneux, 2008, 1), les sociétés HLM cherchent, d'une part, un moyen d'accroître la visibilité de leur administration, d'afficher leur modernité, de présenter une image positive d'elle-même et, d'autre part, la « mise en demeure » du tri sélectif des déchets, de l'attention énergétique, de la consommation sobre d'eau potable, des déplacements piétonniers, cyclistes ou en transports collectifs, bref : le respect des infrastructures de l'écologie résidentielle.

Or, selon Luc Boltanski et Eve Chiappelo (1999), une pression forte de la communication sur les individus peut susciter en retour une défiance intériorisée, discrète mais bien là. On la trouve en effet dans « le texte caché des actions quotidiennes » de ces « éco-logistes » (Scott, 1990). A la différence des premiers, les enjeux environnementaux n'ont guère de résonance chez ces ménages de condition modeste, tant il est vrai que, comme l'indique Denise Jodelet, la représentation est déterminée « à la fois par le sujet lui-même (son histoire, son vécu), par le système social et idéologique dans lequel il est inséré et par la nature des liens que le sujet entretient avec ce système social » (1989, 36). Dans celui du secteur parapublic

en l'occurrence, ces derniers ont moins choisi son protocole institutionnel pour y vivre qu'ils n'ont été choisis par lui et, il ne faut pas sous-estimer les conflits de rationalités auxquels ces acteurs sont confrontés lorsqu'ils soumettent leurs modes d'habitation à des processus de rationalisation technocratique. A Saint Martin d'Hères, ceux-ci recommandent notamment de ne pas fixer de stores sur les parois en verre des balcons bioclimatiques afin de bénéficier des apports solaires passifs. Ces économies potentielles paraissent peu tangibles comparées au gain de place que cette baie ombragée offre aux familles vivant depuis des années dans des appartements surpeuplés et qui n'ont pas de revenus suffisants pour en déménager. Cette logique financière peut néanmoins jouer en faveur de l'écologie résidentielle. En visitant ces lieux, plusieurs occupants nous ont relaté leur abandon de comportements automobiles au quotidien, en raison de leur coût et au profit d'une mobilité plus douce mais, tout aussi efficace localement. D'après eux, c'est une question de « bon sens » et ils n'en font pas une affaire identitaire comme en témoignent leurs rires ironiques quand on leur demande s'ils sont écologistes.

Fragmentaire et sélectif, cet usage social de l'« éco-logis » n'est pas pour autant anecdotique. Il est l'indice d'une nouvelle séquence de son innovation, d'un moment où l'objet technique entre dans des logiques d'intérêt bien étrangères à celles qui avaient inspiré leurs créateurs. En fin de compte, il s'agit de savoir comment ces logiques misent dessus.

3. Le jeu industriel de l'« éco-logis » : un sous-système d'action marchandeur

C'est aux antipodes des critiques de la société de consommation, artisanes de l'écologie résidentielle, qu'un troisième jeu social a été décelé autour d'elle. Il occupe en effet des firmes de production de masse : les constructeurs de maisons standardisées. A travers eux, s'observe la diffusion plus large de ce cadre de vie, non seulement parce qu'en France « plus de la moitié des logements individuels sont conçus par des entreprises de construction industrielle » (Champy, 2001, 23), mais surtout au regard de « l'inversion des normes » dont leur rapprochement de l'« éco-logis » dérive (Alter, 2003, 19).

Sur ce terrain « glissant », ont été plus particulièrement entrevus deux grands groupes constructeurs de maisons individuelles. Le premier à base de composants de bois s'est qualifié d'« industriel au service du logement durable » suite à la loi sur l'air de 1996 et à la mise en place de sa *Charte Bois-Construction-Environnement*, prônant l'usage de ce matériau dans le bâtiment pour réduire l'effet de serre. Quant au second, major français des résidences en parpaing, il s'est également emparé d'une étiquette verte à la barbe publique (la certification NF « Maison Individuelle – Démarche Haute Qualité Environnementale ») et au nez des militants écologistes. A entendre ses cadres dirigeants, leur diabolisation de l'industrialisation stigmatisait de plus en plus leur entreprise. Or, comme le définit Erwin Goffman, le stigmaté est « un attribut qui [détonne] par rapport au stéréotype que nous avons quant à ce que devrait être une certaine sorte d'activités » (1975/2001, 13). Il manifeste donc une différence, un décalage par rapport à une norme.

Toutefois, si ces acteurs privés investissent les nouvelles règles formalisées par les pouvoirs publics, ils en ont une conception complètement marchande. La

transmutation de leur offre résidentielle en « éco-logis » accapare moins leurs services de recherche-développement que ceux dévolus au marketing. Plutôt que de changer leurs procédés de fabrication avec le risque de perdre leurs économies d'échelle, ces constructeurs préfèrent en effet customiser leurs produits traditionnels d'options vertes (chauffage à bois, panneaux solaires, récupérateurs d'eau de pluie, puits canadiens...). D'après B. Bellini et N. Lavigne, ces « technologies en bout de chaîne » correspondent à « une stratégie de mise en conformité » (2008, 8). De fait, il s'agit d'« une tentative d'alignement sur les standards environnementaux en vigueur suivant une logique additive, caractérisée par le maintien du *process* initial de l'entreprise avec une prise en compte plus ou moins forte de la donnée écologique » (Bellini & Lavigne, 2008, 8). Aussi, pour s'ajuster tout à fait aux clauses des certifications environnementales et donner le change de leur dernier catalogue *chlorophyllisé*, les agences commerciales garantissent aux futurs clients un suivi de chantier extrêmement vigilant aux pollutions.

Alors qu'en nous faisant passer pour l'un d'entre eux, cette technique de distribution a pu être directement constatée, sa force de vente semble aujourd'hui beaucoup plus incertaine. Les visiteurs des pavillons d'exposition de ces « éco-logis » se sont effectivement montrés plus loquaces que leurs acheteurs et, pour cause, ils étaient minoritaires sinon inexistantes lors de la passation d'enquête. A interroger les premiers, tous primo accédants conformément à la clientèle cible de ces constructeurs, leurs gammes vertes représentent actuellement un surcoût compromettant pour leur projet de construction au budget resserré par les prix du foncier. Cette résistance sociale à l'« éco-logis » ne s'explique pas par un simple doute de l'authenticité des actions entreprises en la matière. Elle relève aussi de la dénégation : un « je sais bien, mais quand même » (Mannoni, 1969), une manière d'avoir conscience de la masse des communications sur la nature nous la présentant défaillir à cause de notre mode de vie, mais préférer pourtant perpétuer ces conditions pratiques pour que l'existence soit immédiatement vivable.

4. Enseignements et perspectives des usages sociaux de l'« éco-logis »

S'il semble important de rappeler à la suite de S. Beaud et F. Weber que « l'enquête de terrain est nécessairement limitée, étroitement circonscrite, locale, spécifique et n'a pas vocation à fournir des résultats généraux » (1997, 27) ; elle permet néanmoins d'éclaircir l'environnement dans lequel l'action prend son sens. L'analyse empirique de l'« éco-logis » apprend ainsi que cette innovation résidentielle n'opère pas dans un vide social. Si, à première vue, son système d'action concret s'apparente à un ensemble de mécanismes complexes liant des acteurs qu'opposent par ailleurs leurs positions respectives et, partant, leurs intérêts, sa clarification analytique le révèle comme un ensemble de jeux à la fois dynamiques et structurés. L'examen attentif de leurs interactions montre alors qu'il n'existe guère de déterminisme technologique des modes de vie. En revanche, il met en perspective un travail d'élaboration collective : l'entre-définition du couple « cadre de vie ~ style de vie ». Celle-ci construit différents usages sociaux de l'« éco-logis » en fonction du jeu qui l'agit. Dans sa variante artisanale, l'écologie résidentielle apparaît tout d'abord comme un signe social, une façon pour ses

habitants d'exprimer un statut distinctif. Ensuite, dans sa propagation au secteur parapublic du logement français, ce cadre de vie semble plutôt vécu comme un « dispositif » : « un assujettissement accentué à des normes sociales » (Chambat, 1994, 252). Enfin, le jeu industriel de l'« éco-logis » en fait un outil dont l'utilisation dépend de ses performances techniques et de sa fonctionnalité résidentielle.

Cette typologie d'usages, plus ou moins constitutifs de vie écologique, procède non seulement de cas précisément approfondis mais, étant aussi inscrite dans un large processus, elle doit être clairement cernée dans le temps (en l'occurrence la durée et la période d'investigation). Comme le rappelle Norbert Alter, « l'innovation représente l'ensemble du processus social et économique amenant l'invention à être finalement utilisée ou pas » (Alter, 2002, 16). La chronique sociologique de celui de l'écologie résidentielle a donc été l'objet de notre propos. Son point final n'est, par conséquent, qu'un point d'étape dans la connaissance du changement durable de nos modes d'habiter. Loin d'être achevée, cette chronique demande à être poursuivie tant à l'intérieur qu'en dehors de l'« éco-logis ».

Bibliographie

- ADEME, *Qualité environnementale des bâtiments : manuel à l'usage de la maîtrise d'ouvrage et des acteurs du bâtiment*, coll. « Connaître pour agir », 2002.
- Alter N., « L'innovation : un processus collectif ambigu », Alter N. (dir.), *Les logiques de l'innovation*, La Découverte, 2002.
- Alter N., *L'innovation ordinaire*, Quadrige, 2003 [2000].
- Beaud S., Weber F., *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, coll. « Repères », 1997.
- Bellet M., Kirat T., Largeron C. (dirs.), *Approches multiformes de la proximité*, Hermès, 1998.
- Bellini B., Lavigne N., « Entre durabilité des produits et information du consommateur, quelles modalités et perspectives pour la consommation durable », *Colloque international sur la problématique du développement durable vingt ans après : nouvelles lectures théoriques, innovations méthodologiques, et domaines d'extension*, Clersé, Lille, novembre 2008.
- Boltanski L., Chiappelo E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.
- Bourdieu P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, éd. de Minuit, coll. Le sens commun, 1979.
- Bromberger C., *Passions ordinaires : du match de football au concours de dictée*, Bayard, 1998.
- Brundland G. H., *Notre avenir à tous*, Rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement, 1987.
- Callon M., « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques dans la Baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, n°6, 1986.
- Chambat P., « Usages des technologies de l'information et de la communication », *Technologies et Société*, 6(3), 1994.

- Champy F., *Sociologie de l'architecture*, La Découverte, coll. « Repères », 2001.
- Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED), *Action 21. Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*, Nations Unies, 1992.
- Cros F., « L'innovation en éducation et en formation : topiques et enjeux », in Alter N. (dir.), *Les logiques de l'innovation*, La Découverte, 2002.
- Crozier M., Friedberg E., *L'acteur et le système*, Seuil, 1977.
- Desjeux D., « Réflexion sur la logique des innovations dans l'espace domestique. Une entrée anthropologique pour comprendre la consommation », *Colloque Consommation & Sociétés*, Caen, mars 2003.
- Desjeux D., *Les sciences sociales*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2004.
- Desjeux D., *La consommation*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2006.
- Fenker M. (dir.), « La place de l'expérience dans la production des opérations immobilières complexes, PUCA », *Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles. Premières synthèses des recherches*, 2006.
- Goffman E., *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*, éd. de Minuit, 2001[1975].
- Huët R., Loneux C., « Une lecture communicationnelle du Développement durable. Nouveaux enjeux pour les entreprises », *Colloque international sur la problématique du développement durable vingt ans après : nouvelles lectures théoriques, innovations méthodologiques, et domaines d'extension*, Clersé, Lille, novembre 2008.
- Ion J., Franguiadakis S., Viot P., *Militer aujourd'hui*, Autrement, 2005.
- Jamous H., *Sociologie de la décision. La réforme des études médicales et des structures hospitalières*, Editions du CNRS, 1969.
- Jodelet D., *Les représentations sociales*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1989.
- Jounin N., *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, La Découverte, coll. « Textes à l'appui/enquêtes de terrain », 2008.
- Juan S., *De la maison solaire à l'action anti-technocratique ; approche sociologique de l'écologisme en France*, Université Paris VII Jussieu, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle de Sociologie, 1985.
- Juan S., *Sociologie des genres de vie ; morphologie culturelle et dynamique des positions sociales*, PUF, coll. « Le sociologue », 1991.
- Kingdon J. W., *Agendas, alternatives, and public policies*, Little Brown, 1984.
- Lahire B., *L'homme pluriel, les ressorts de l'action*, Nathan, 1998.
- Mannoni O., *Clefs pour l'imaginaire ou l'autre scène*, Seuil, 1969.
- Merton R. K., *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Armand Colin, 1997 [1949].
- Middlemiss L., Young W., "Attitudes are not enough", Proceedings of the Conference "Sustainable consumption and production: framework for action", *Conference of the Sustainable Consumption Research Exchange (SCORE!) network*, Bruxelles, mars 2008.
- Sainsaulieu R., *L'identité au travail. Les effets culturels de l'organisation*, Sciences Po (Les Presses), 1993.
- Salagnac J.-L., *Démarche BATINOV : vers une meilleure organisation pour construire avec des produits industriels*, PUCA, Cahiers d'expérimentation, 2002.

Scardigli V., « Déterminisme technique et appropriation culturelle : évolution du regard porté sur les technologies de l'information, » *Technologie de l'information et société*, 6 (4), 1994.

Schumpeter J., *Théorie de l'évolution économique*, Dalloz, 1999 [1919].

Scott J., *Domination and the arts of resistance: hidden transcripts*, Yale University Press, 1990.

Simmel G., *Sociologie. Essai sur les formes de la socialisation*, PUF, 1999 [1908].

LA CONSTRUCTION, LE LOGEMENT ET LEURS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

LE DÉROULEMENT ET LES EFFETS DE LA DERNIÈRE VAGUE DE BÉTON EN PAYS VALENCIEN (ESPAGNE)

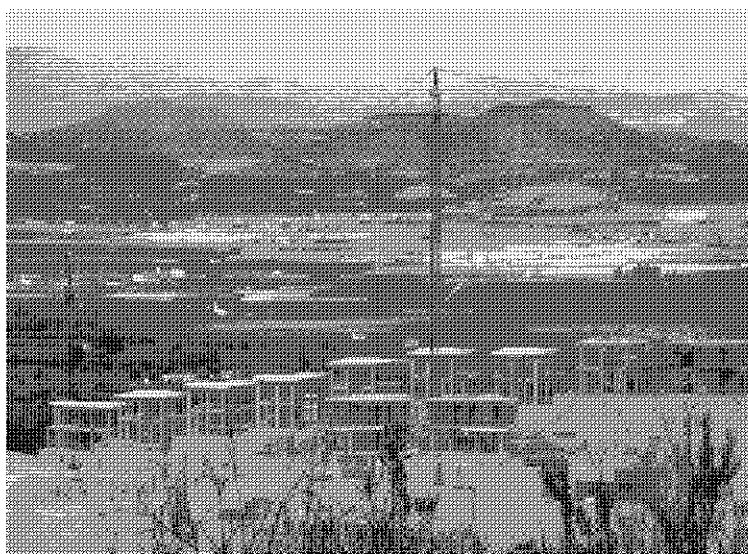
Mercedes MARTINEZ IGLESIAS & Ernest GARCIA

Dans cet article, nous présenterons quelques faits et formulerons quelques commentaires sur les effets sociaux et environnementaux produits sur la côte méditerranéenne espagnole par la prédominance du secteur de la construction dans la dernière phase de croissance économique. Nous nous concentrerons essentiellement sur le Pays Valencien (ou la Communauté Valencienne, communauté autonome constituée par les provinces d'Alicante, de Valence et de Castellón) bien que, pour contextualiser dûment l'analyse, nous inclurons quelques données qui se réfèrent à l'ensemble de l'Espagne ou à d'autres communautés autonomes. La durée de notre étude portera sur la période d'expansion initiée à la moitié de la dernière décade du siècle précédent et que l'éclatement de la crise actuelle a brutalement interrompue.

Dans les paragraphes suivants, en guise d'introduction, nous soulignerons quelques particularités – durant la période mentionnée – du secteur de la construction, de l'occupation du territoire et de la part du logement dans les dépenses des ménages.

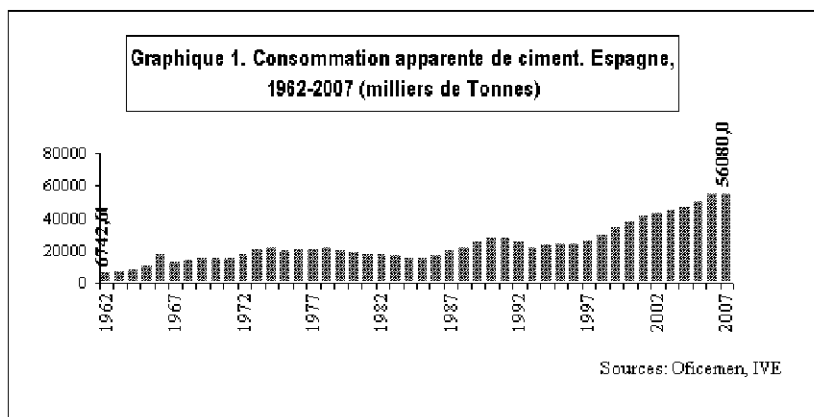
En seulement deux décennies, la construction a plus que doublé son poids relatif dans la valeur ajoutée brute dans la communauté autonome valencienne, passant de 5,8% en 1985 à 12,1% en 2005. Entre 2000 et 2004, elle a représenté 26,4% de l'augmentation du PIB, tandis que le reste de secteurs stagnait ou décroissait. Le nombre de personnes employées dans ce secteur d'activité a atteint 231 450 en 2003, soit le double par rapport à 1998 (Almenar *et al* 2007). Avec de telles amplitudes, la construction a acquis une prééminence manifeste dans l'économie, l'emploi et la politique de la région. Un système productif qui était arrivé à être complexe et diversifié s'est transformé en une espèce de monoculture immobilière.

Image 1 : Quelques particularités du secteur de la construction en Espagne



Source : Photographie de M. Martinez-Iglesias

L'empreinte sur le territoire et les impacts environnementaux n'ont cessé d'augmenter. La situation reflète, avec une intensité spéciale, une caractéristique récente de l'économie espagnole. En Espagne, entre 1987 et 2000, le sol urbanisé a augmenté de 29.5%. Dans les Communautés de Murcie, Valence, Navarre et Madrid, l'accroissement atteint 50% sur la même période (tableau 1). Dans le Pays Valencien, si les plans d'urbanisation proposés depuis 2001 étaient tous réalisés, cela supposerait une augmentation immédiate de 24% de la surface asphaltée, avec des coûts importants tels que la destruction de paysages et la perturbation des conditions de vie.



Dans toute l'Espagne, le coût du logement, qui a augmenté beaucoup plus rapidement que celui des autres biens de consommation, représente une part importante du budget des ménages (graphique 2). Ceci est dû à l'augmentation du nombre de résidences secondaires et à la spéculation immobilière, mais surtout à la hausse du prix de l'habitat, qui a considérablement aggravé les difficultés d'accès au logement pour de larges secteurs de la population et suscité des tensions potentiellement graves.

Tableau 1. Occupation du sol par l'urbanisation. Changement de la surface artificielle (Km2)

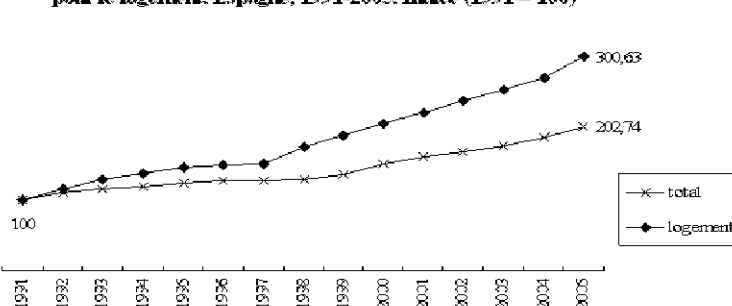
	1987	% de la surface totale en 1987	2000	augmentation par rapport à 1987 (%)	% de la surface totale en 2000	2005 *	augmentation par rapport à 1987 (%)	% de la surface totale en 2005
Espagne	8.141,20	1,61	10.543,20	29	2,08	11.466,90	41	2,27
Pays Valencien	766,5	3,29	1.166,10	52,1	5,01	1.399,30	82,6	6,02
Communauté de Madrid	648,1	8,07	957,3	47,7	11,92	-	-	-
Région de Murcie	225,9	1,99	366	62	3,24	-	-	-
Navarre	84,5	0,81	123,7	46,3	1,19	-	-	-

* 2005: pour l'Espagne, estimation de l'OSE, pour le Pays Valencien, estimation des auteurs.

Sources: Corine Land Cover, OSE 2006, Almenar et al. 2007.

En résumé, une forte et large vague d'urbanisation a converti la construction en le principal secteur économique du Pays Valencien. Les impacts sur le territoire sont sévères et bien visibles, avec des effets omniprésents de dérèglement environnemental et d'altération radicale du paysage. Le coût du logement pèse chaque jour plus dans la poche du consommateur. La combinaison de tous ces phénomènes a généré de nombreux déséquilibres sociaux et donné lieu à des conflits comme ceux qui, fréquemment, opposent aux promoteurs immobiliers des citoyens affectés par la perte de valeur de leurs propriétés. Notre analyse se poursuit en tentant d'explorer les interrelations entre la dynamique du secteur immobilier, les impacts environnementaux, les pratiques de consommation et les transformations des modes de vie.

Graphique 2. Changement relatif des dépenses par personne, au total et pour le logement. Espagne, 1991-2005. Indice (1991 = 100)



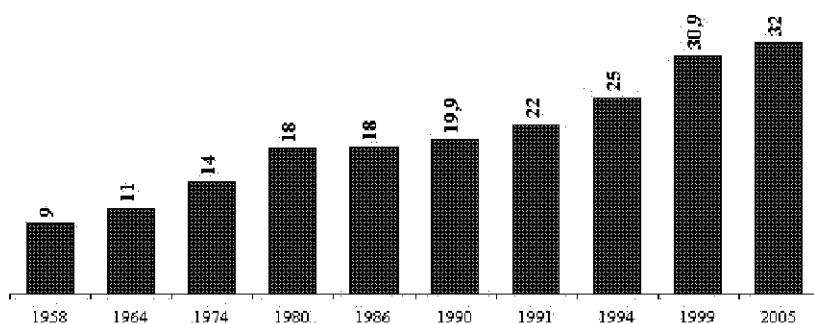
Source : INE, Encuesta de Presupuestos familiares

2. Appartements trop chers, trop d'appartements vides

Selon le recensement de 2001, le Pays Valencien comptait 2 547 775 logements familiaux (22% de plus que dix ans auparavant) et il a été calculé que, trois ans plus tard, ce nombre avait augmenté jusqu'à 2 740 879, c'est-à-dire un logement pour chaque 1,7 habitant. C'est, pour cet indicateur, le « champion » d'Europe (Almenar *et al* 2007). Il faut remarquer aussi la disproportion dans les usages, et la sous utilisation du stock : les résidences principales ou celles dans lesquelles le séjour est habituel représentent 58,5% du total (10 points de moins que pour l'ensemble de l'Espagne), les résidences secondaires représentent 24% et les inoccupées, 17,5% (plus du double de la moyenne espagnole). En fait, en 2004, le Pays Valencien recensait, à lui seul, plus de 22% des logements vides de toute l'Espagne.

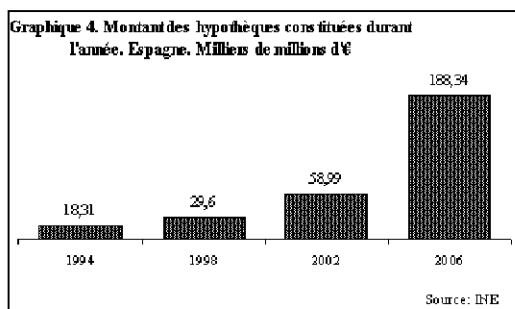
Que le parc immobilier soit excédentaire n'a pas empêché que les prix suivent une courbe ascendante, passant de 492 €/m² en 1997 à 1 028 €/m² en 2003 (Alcañiz 2006). Le logement est devenu la composante fondamentale et déterminante du budget de la population. Le coût du logement, de la climatisation et de l'éclairage représentait 10% des dépenses totales par personne, en 1960. Cette proportion est montée jusqu'à 33% en 2005 (graphique 3). Le montant des hypothèques constituées en 2006 atteignait presque deux cent mille millions d'euros, multipliant ainsi sa valeur par dix en douze ans (graphique 4).

Graphique 3. Dépense en logement, chauffage et éclairage. Proportion par rapport à la dépense totale par personne. %, Espagne, 1958-2005



Source: INE, Encuesta de Presupuestos Familiares, Encuesta Continua de Presupuestos Familiares, plusieurs années

La bulle des prix s'est étendue, entre autres raisons, parce qu'une bonne partie de ce qui a été construit – aux alentours de 40% – a été acheté comme inversion spéculative, en une dynamique renforcée par le secteur nouveau des services financiers et stimulée par les taux d'intérêt faibles. Ce modèle a provoqué une fracture sociale entre le groupe des "investisseurs en immobilier" et celui des "endettés pour le logement" (OSE 2006). L'existence d'un grand nombre de logements vides, combinée au problème de l'accès au logement pour une bonne part de la population – tout spécialement les jeunes – et aux difficultés croissantes, pour le conserver, que rencontrent nombre de ceux qui en possèdent un, préfigure un conflit dont l'intensité est encore moindre mais qui pourrait se révéler explosif (et la récession peut l'activer à maints égards).

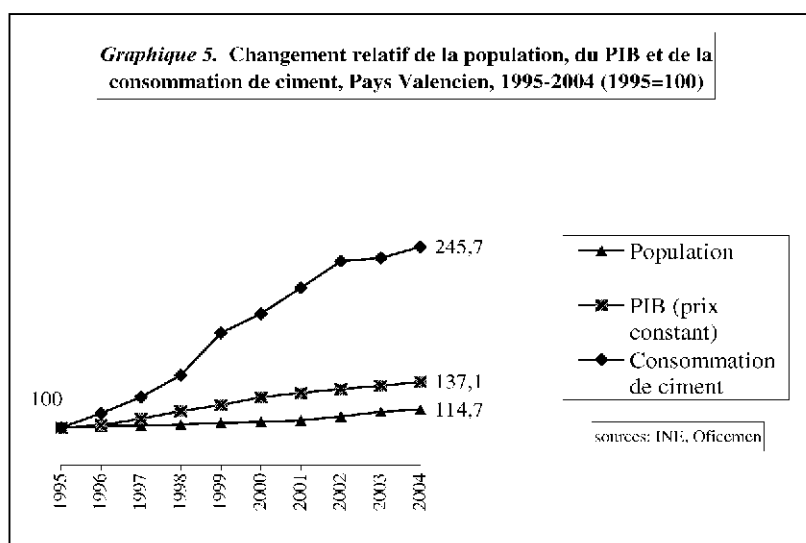


Les conditions économiques d'accès au logement et les différentes utilisations qui en sont faites configurent des modes de vie, pour faire usage de ce concept dont la validité, comme l'a montré Juan (1995 : 151), est seulement partielle. C'est-à-dire qu'elles conditionnent la répartition des dépenses pour les différents biens de consommation : alimentation, loisirs, vêtements, éducation, services... Ceux qui en ont une, consacrent leur temps libre à leur résidence secondaire. Selon certains points de vue, cela a provoqué un recul visible des règles traditionnelles de "vie dans la rue"... Pour réunir les conditions d'une analyse plus complète, en termes de genres de vie (Juan 1995:264), il faudrait ajouter l'information correspondant à deux aspects que nous n'avons pas mentionnés jusqu'alors : la répartition sur le territoire (qui conditionne fortement, au moins, la mobilité) et les variations dues à la stratification (essentielle, par exemple, pour évaluer l'ampleur du drame à l'heure de faire face aux hypothèques, surtout maintenant que la phase expansive du cycle économique s'est achevée). Nous ne détenons pas de données suffisantes pour offrir cette analyse.

3. La variable environnementale: quand la terre n'est plus qu'un terrain à bâtir...

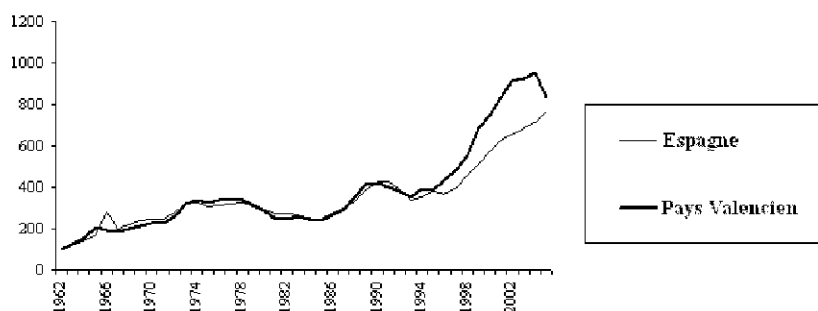
Si l'effort d'obtenir son propre toit est souvent personnel et invisible, en revanche, l'occupation du terrain laisse partout des marques retentissantes. Au début du XXI^e siècle, 5% du territoire valencien était du sol artificiel couvert de ciment ou

d'asphalte, soit : 50% de plus que dix ans auparavant. Sur la côte, sur une bande large de 10 Km depuis la mer, les chiffres sont partis en flèche, avec des taux de croissance provinciale interannuelle pour la période 1990-2000 de 8,1% à Alicante, 4,7% à Valence et 2,3% à Castellón (OSE, 2005). Dès lors, le processus est entré dans une phase paroxystique, tendant à tirer des profits jusqu'à la limite. On a calculé que les plans d'aménagement urbain approuvés ou en voie de l'être, entre 2000 et 2006, entraîneraient, s'ils venaient à être entièrement réalisés, le bétonnage additionnel d'un minimum de 16 500 hectares et un maximum de 27 000, soit entre 0,7 et 1,2% de tout le territoire valencien (Bono et Garcia, 2006 ; Almenar *et al*, 2007) ; ce qui représente, à peu près, l'équivalent de la construction d'une nouvelle ville de Valence ou d'une nouvelle conurbation de la Horta en seulement six ans. Il n'est donc pas étonnant de constater que la consommation de ciment a augmenté dix fois plus rapidement que la population (graphique 5) et qu'au fil des ans, le boom immobilier a fait croître cette consommation au-delà encore des niveaux déjà très expansifs que connaît l'Espagne en cette matière (graphique 6).



Les implications – notamment en termes d'empreinte écologique – de toute cette histoire sont bien connues. Au Pays Valencien, les requêtes matérielles par personne sont considérables : en fait, ils ne pourraient s'étendre à toute l'humanité que si la planète était trois fois plus grande qu'elle ne l'est (Almenar *et al* 2000). Pourtant, elles ne surpassent pas les niveaux européens. Mais la pression anthropique par unité de surface, elle oui ; cette dernière est relativement élevée et beaucoup de ses indicateurs notablement supérieurs aux valeurs du voisinage européen (Almenar *et al* 2002 ; Garcia 2002). C'est la conséquence peu surprenante pour un pays petit densément peuplé et avec un fort dynamisme économique.

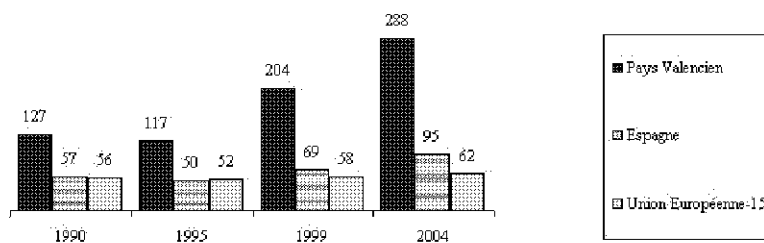
Graphique 6. Trajectoires relatives de la consommation de ciment en Espagne et dans le Pays Valencien, 1962-2005. Indice (1962=100)



Sources: Oficemen, IVE

L'aspect particulier ci-dessus commenté explique que, souvent, les problèmes environnementaux apparaissent plus liés au ciment et à l'eau qu'aux matières habituellement traitées dans l'agenda écologique international, comme les toxiques industriels ou les gaz à effet de serre. Un seul exemple nous permettra de comprendre: en 2004, chaque Km² du territoire valencien a incorporé 288 nouvelles tonnes de ciment, soit cinq fois plus que la moyenne européenne et trois fois plus que la moyenne espagnole (graphique 7). Et cette année, qui n'a été qu'une pointe dans une trajectoire depuis longtemps orientée, ne fut pas du tout exceptionnelle.

Graphique 7. Densité physique de l'aménagement. Tonnes de ciment consommées par Km² et an



Sources: Oficemen, CEMEUREAU, IVE

La spécialisation économique déséquilibrée, la demande immobilière et même – comme l'ont signalé beaucoup d'observateurs – la corruption politique, expliquent

en partie les phénomènes ici relatés, mais la magnitude et l'importance des réponses sociales sont en rapport avec le fait que les dernières vagues d'urbanisation ont agi sur des espaces déjà habités, multipliant ainsi le nombre de personnes affectées et intensifiant l'effet de saturation. La dépendance excessive de la construction, la demande spéculative et les connivences politiques ne sont pas des affaires exclusivement valenciennes mais leur réunion sur un territoire petit, écologiquement fragile et déjà surchargé, ne peut que dériver vers un conflit caractéristique.

4. Promoteurs et propriétaires de logements : la structure d'un conflit particulier

Comme on le constate souvent avec les changements sociaux profonds, le parcours valencien vers la modernité a accouché d'une nouvelle classe : la bourgeoisie "cimentière", pourrait-on l'appeler. Elle est bien plus qu'une poignée de spéculateurs, bien que de spéculation il en soit fortement question. C'est un authentique groupe dirigeant qui a articulé autour de lui un véritable bloc hégémonique, diversifié et interclasses sociales, en emportant l'adhésion de groupes socioéconomiques, idéologiques et professionnels très diversifiés. Pour résumer, c'est une véritable force sociale, qui impose jusque dans les moindres détails une force d'inertie puissante et qui détermine de manière décisive l'économie et la politique valenciennes.



Source : Photographie de M. Martínez-Iglesias

L'autre pôle de l'opposition revient d'abord au mouvement Abus Urbains Non ! (AUN) qui a fini par imprégner beaucoup des protestations locales et qui a offert un référent praticable à une partie de l'opposition de gauche, rassemblée dans la plateforme *Compromis pel Territori* (Engagement pour le Territoire). La protestation a des motifs forts et consistants et il n'est pas surprenant qu'elle existe. Ce qui attire plutôt l'attention est sa base sociale. Dans les contrées touristiques, les victimes de la promotion immobilière sont en majorité des propriétaires de résidences secondaires (et aussi de "résidences pour la retraite"), condition qui est d'habitude reliée à des comportements individualistes, peu enclins à l'action collective. Dans les zones moins touristiques, les espaces de la confrontation sont aussi les lieux de résidence habituelle d'une population active au travail, mais la condition de propriétaire est toujours un facteur significatif au moment d'initier la mobilisation. Dans son ensemble, bien qu'électoralement minoritaires, les bases sociales de la contestation ont été aussi hétérogènes et interclasses que celles de la poussée urbanisante. Les divisions sociales "traditionnelles" ont été remises en question par les lignes complexes de fracture caractéristiques de ces nouveaux conflits.

Durant la phase expansive du cycle économique, le contexte mentionné a été le bouillon de culture d'un conflit qui est arrivé jusqu'au Parlement Européen. La protestation fut très vive car le Pays Valencien était déjà un univers résidentiel avant la dernière avalanche de ciment. Les nouveaux plans d'expansion urbaine n'affectent plus seulement des terres agricoles ou des espaces naturels, mais bien souvent aussi des zones résidentielles de basse densité, édifiées dans les décades précédentes d'expansion touristique, souvent sur des terrains classés comme ruraux. Et ce sont les habitants de ces zones de résidence qui ont le plus vivement réagi à la frénésie de construction. La menace de la perte de valeur de la propriété, tant économique que symbolique, a été un des motifs habituels de contestation, mais la diffusion sociale du conflit est absolument en rapport avec la multiplication d'impacts délétères sur les écosystèmes et d'altérations très agressives des référents paysagers qui rompent la possibilité de maintenir un sentiment d'appartenance ou une identification émotionnelle avec les lieux.

En tout cas, on peut conjecturer que la résonance obtenue par AUN est due, dans une large mesure, au fait que cette association a placé le droit de propriété au centre de ses dénonciations. Les lectures du conflit faites par la gauche ont eu tendance à mettre ce facteur au second plan et même, à le regarder avec certaines réserves idéologiques. Les interprétations formulées par la droite ont attribué le mécontentement à des motivations d'opposition politique et les libéraux ont même élaboré des théories conspiratrices assez pittoresques suggérant que l'agitation n'est autre qu'une manipulation ourdie par des concurrents dont l'intérêt est de développer l'offre urbaine et touristique dans d'autres régions. Il semble clair, cependant, que l'absence de préjugés à cet égard qui a caractérisé les actions de AUN a facilité la compréhension de sa dénonciation par les institutions européennes, en plus de dévoiler un déterminant socioéconomique fondamental du conflit.

5. L'urbanisme valencien a acquis une mauvaise réputation au-delà des Pyrénées

Une législation qui accorde de très amples autorisations de construire aux promoteurs du développement urbain alors qu'elle rend les choses bien difficiles pour les propriétaires de maisons et de terrains, a projeté le conflit jusqu'aux institutions européennes. Et cela a fait grand bruit. En effet, il est rare que le Parlement européen affirme que les lois d'un État membre donnent lieu à des violations graves des droits de l'homme, à des effets désastreux sur l'environnement, à des expropriations abusives et à des cas de corruption confirmés. Et c'est pourtant ce qu'il a fait, le 13 décembre 2005, quand il a approuvé une Résolution sur les applications abusives de la loi urbaine dans la Communauté Valencienne. Pour en arriver là, la dénonciation de 15 000 résidents de différentes nationalités – promue par AUN – a du parcourir un long chemin.

Première page de l'édition digitale du Washington Post, 25/10/2006

In Spain, a Tide Of Development

Land Laws on Mediterranean Coast Enable a Boom but Bring Corruption

By John Ward Anderson
Washington Post Foreign Service
Washington, October 25, 2006; A11
BETISSA, Spain --

Some of the harshest criticism has targeted the Valencia region's so-called "land-grab law" which turns over control of private land to developers, enabling them legal means to compel the owner to sell or build or buy it back.

The law was introduced by the European Parliament after 500,000 people moved there from elsewhere in Europe, angry at the housing crisis. The European Commission has asked Spain to modify the law.

"What's really going on is land robbery," said Michael Cashman, a 39-year-old American who led a panel that investigated Spain's development laws. "What we are seeing is 18- to 20,000 breaches of individual human rights."

© 2006 The Washington Post Company

quelques échantillons du langage de l'article

"Land laws enable a boom but bring corruption"

"legal nightmare"

"money laundering and corruption in the construction industry"

"an entire cliff has been embedded with concrete"

"the Valencia region's so-called land-grab law"

"Let's call it what it is-- land robbery,"

"What we are seeing is 18- to 20,000 breaches of individual human rights."

Pour faire oublier ce faux pas politique, le gouvernement autonome valencien a remplacé la loi dénoncée (LRAU) par une autre non moins discutable (LUV). En outre, pendant la période de transition entre les deux lois, il a accepté de nombreux projets d'aménagement qui ont attisé les soupçons et incité la Commission Européenne à ne pas relâcher le suivi de l'affaire. Le 28 mars 2007, le rapport d'une nouvelle mission parlementaire sur le terrain est parvenu à la Commission de Pétitions. Le langage du rapport n'était pas précisément diplomatique, avec des références explicites à la "violation persistante et prolongée des droits légitimes

d'une multitude de citoyens européens en Espagne, et essentiellement dans la Communauté Valencienne, en matière de sol et de logement" ainsi qu'à "une législation qui favorise le promoteur immobilier pendant qu'elle dépouille les personnes de leur authentique intégrité", etc.

Les informations guères complaisantes sur l'urbanisme valencien sont fréquemment relayées par les média européens. Elles ont même traversé l'Atlantique : le 25 octobre 2006, l'édition digitale du Washington Post se référait à la réglementation valencienne avec des expressions comme "cauchemar légal" ou "loi qui vole la terre".

6. La *caseta* : du rêve à la métastase

A partir de ces premières approximations, on note des points où s'entrecroisent quatre dimensions considérées : les formes de consommation et les modes de vie, le cycle économique, les conflits sociaux et l'impact environnemental. Ce sont les noyaux à partir desquels il serait peut-être possible de compléter l'analyse intégrée qui nous avons ici seulement ébauchée : non pas dans le sens où ils constituent toute la réalité, mais dans celui où ils renforcent ou surdéterminent ses traits les plus remarquables.

En beaucoup d'occasions, on a évoqué la spécialisation touristique comme facteur explicatif du gigantisme des phénomènes de lotissement et du rôle principal, économiquement et socialement, qu'a acquis le secteur de la construction. Il est également fréquent de se référer aux faits historiques qui ont fait préférer la propriété à la location. Les deux facteurs sont importants et déterminants ; on ne peut les récuser et il faut leur accorder à chacun tout leur poids. Toutefois, nous voudrions conclure aujourd'hui en mentionnant l'influence de ce qu'on pourrait bien considérer comme un trait culturel spécifique : la "*caseta*" (la "petite maison").

La possession d'une résidence secondaire, surtout d'été, la "*caseta i l'hortet*" (la "petite maison avec un jardin"), est une tradition pour la bourgeoisie et la petite bourgeoisie valenciennes. Avec le développement économique, dans les années soixante et soixante-dix, le fait s'est converti en un phénomène de masses (Miranda Montero 1985).

Les analystes du début des années quatre-vingt ont décrit la prolifération des résidences secondaires comme un problème entraînant une double destruction : celle des villes et celle des campagnes. Parmi les causes, on pointait l'idéologie de la "fuite à la campagne", née de la congestion urbaine, mais aussi la recherche d'un climat accueillant et l'influence du tourisme de masses avec, pour résultat, une occupation extensive du territoire à des fins résidentielles, une forme spécifiquement méditerranéenne d'étalement urbain (*urban sprawl*), différente de l'anglo-saxonne. Un processus en grande partie incontrôlé car il s'agit, dans de nombreux cas, de maisons isolées ou d'urbanisations sans permis municipal ni de plan d'aménagement : des "maisonnettes", des "chalets", des "urbanisations pirates", des "logements clandestins ou illégaux", "marginaux", etc.

Les études de l'époque décrivent le boom de la résidence secondaire comme un produit du développement capitaliste des années soixante et de ses secteurs clés (la construction, les travaux publics, l'automobile): "Ainsi donc, la popularisation de

l'automobile, la croissance de la population urbaine, la médiocrité des logements, la prise de conscience des conditions environnementales sont la manifestation de facteurs d'ordre supérieur qui sont les authentiques moteurs de l'extraordinaire développement des résidences secondaires ces vingt dernières années (...). L'institutionnalisation du temps libre et l'augmentation du niveau de vie dans une société à prédominance urbaine, rendus propices par une forte industrialisation et un développement économique favorable, sont l'authentique mobile de la résidence secondaire..." (Miranda Montero, 1985 : 40). Certains travaux rapportaient le phénomène à l'hostilité contre la ville du développement : "c'est dans la décennie des années soixante-dix que le boom du chalet s'est déclenché, coïncidant avec l'aggravation des conditions de vie en ville et avec l'accès des classes populaires à l'utilitaire... il s'agit d'une fuite évidente de la ville asphyxiante" (Ramírez, 1983 : 37-8). D'autres insistent sur le fait que la tendance favorisait la reproduction des relations capitalistes en confortant le conformisme dans les relations de travail afin de "pouvoir tout payer" ainsi que des valeurs comme l'individualisme, la concurrence et le conformisme (Sorribes, 1983).

La référence à ce précédent historique dans le débat sur les déséquilibres urbanistiques valenciens devient significative, pour ce qui nous intéresse aujourd'hui, parce que la suburbanisation dérivée de la prolifération des résidences secondaires entretient un rapport évident avec les différentes dimensions de la problématique actuelle :

- elle a contribué au poids économique décisif du secteur de la construction,
- elle a déterminé un mode de vie largement diffusé dans la population,
- elle est à l'origine du conflit social dont nous avons précédemment parlé parce que les nouvelles méga urbanisations s'établissent sur des terrains occupés à l'origine pour un usage résidentiel,
- elle a marqué le commencement d'un processus de destruction des paysages et de dégradation de l'environnement qui n'a cessé de s'accroître depuis lors.

Il est certain que cela n'aurait aucun sens d'attribuer tous les aspects de l'hypertrophie du secteur de la construction dans la société valencienne à ce trait culturel traditionnel et à sa relative généralisation récente. Cela serait excessif et dénaturant. D'autant plus qu'il ne s'agit, ni d'ailleurs qu'il ne s'est jamais agi, d'une caractéristique spécifiquement locale. Les résidences secondaires sur la côte méditerranéenne ont grandi comme des champignons en réponse aux demandes de la population autochtone, mais aussi, substantiellement, en raison de la demande étrangère, provenant tant des régions espagnoles de l'intérieur de la péninsule que des autres pays européens relativement plus riches et développés. Dans le Pays Valencien, le nombre de résidents provenant du reste de l'Union Européenne, en considérant seulement les pays de l'Europe des quinze (c'est-à-dire sans compter les récentes incorporations massives d'immigrants issus des anciens pays de l'Est) était de 67 232 en 1998. Il est passé à 270 776 en 2008. Il a donc quadruplé en dix ans.

Il nous paraît néanmoins important de signaler le lien entre l'hypertrophie immobilière récente et ses précédents dans la dynamique historique des *casetes* (petites maisons) pour montrer l'insuffisance d'une quelconque analyse unilatérale. Il en serait de même s'il s'agissait d'une analyse qui prétendrait tout expliquer en termes du simple intérêt économique des promoteurs ou d'une autre qui viserait à réduire le conflit aux chocs déterminés par la position occupée dans les rapports de

production. Il serait aussi limitatif de s'en remettre aux problèmes de corruption politique comme cause ultime de tous les maux que de regarder la dégradation écologique comme l'unique coût digne d'être pris en compte... L'association de tous ces aspects à un trait culturel spécifique (l'aspiration particulière à une résidence secondaire) ne les explique pas en totalité, mais aide par contre à voir plus clairement leurs interconnexions et la pertinence de les analyser conjointement.

Epilogue :

Point d'inflexion et changement de coordonnées

Le processus analysé s'est situé dans une phase d'expansion économique, avec des taux importants de croissance du PIB. Depuis 2006, les signes d'une fin de cycle se sont accumulés et courant 2008, ils ne pouvaient plus être ignorés, avec la récession à nos portes et les chiffres du chômage en augmentation. Le taux de chômage dans la communauté autonome valencienne est passé de 8,9% au début de 2006 à 14,85% à la fin de 2008. Cette dernière année, selon les données de la EPA (Enquête sur la Population Active), le nombre de chômeurs dans le secteur de la construction est passé de 38 500 pour le premier trimestre à 64 500 pour le dernier trimestre. Les effets de changement de cycle sont visibles dans tous les aspects considérés pour cette étude. Les indicateurs économiques du secteur de la construction se sont sensiblement affaiblis et, dans tout le Pays Valencien, on enregistre l'annulation de projets urbanistiques qui amène à voir des grues gigantesques paralysées pendant des mois. Les prix du mètre carré de construction commencent même à descendre, bien que les difficultés pour accéder au logement ou pour le payer deviennent chaque jour plus grandes pour de nombreuses personnes. Les dégâts environnementaux sont irréversibles : rien ne peut plus compenser la perte des écosystèmes, des habitats et des paysages. La fièvre de l'or gris qui a marqué de façon indélébile chaque recoin de la société valencienne semble maintenant arriver à son terme ; "l'effet Midas" (Martín Mateo 2007) semble aujourd'hui tari. Cependant, les coûts sociaux et environnementaux de ces événements commencent aujourd'hui à révéler la profondeur de leur extension et, malheureusement, il faudra longtemps encore continuer de les payer.

Bibliographie

- Alcañiz J.M. El decenni del taulell, *L'Espill*, num. 23, 2006, pp. 54-74.
Almenar R., Bono E. & Garcia E. (dirs.) *La sostenibilidad del desarrollo: el caso valenciano*, Universitat de València-Fundació Bancaixa, 2000.
Almenar R., Bono E., Castelló R., Diago M. & Garcia E. *La situació del País Valencià: tendències i indicadors de desenvolupament humà i sostenibilitat mediambiental*, Germania, 2002.
Almenar R., Bono E., Diago M., Duart P., Garcia E., Martínez Iglesias M., Merelles

- Tormo A., Pasqual A., Sánchez García A.M. & Santos Ortega A. *La situació del País Valencià 2007: indicadors i tendències de desenvolupament social i sostenibilitat mediambiental*, Germania, 2007.
- Bono E. El model territorial del País Valencià i els efectes perniciosos. AA.VV., *Territori valencià i canvi climàtic*, Edicions 96-Acció pel Clima, 2008, pp. 17-26
- Bono E. & Garcia E. La societat valenciana i el seu medi ambient. Miquel C. (ed.), *Llibre verd del territori valencià*, Escola Valenciana-Federació d'Associacions per la Llengua, 2006, pp. 9-23.
- Caballer V., Ramos M.A. & Rodríguez J.A. *El mercado inmobiliario urbano en España*, Pirámide, 2002.
- Collectiu Terra Crítica Terra Crítica 2001-2007 *País, ciutat, ciutadania, planeta*, Editorial de la UPV, 2008.
- Garcia E. Desenvolupament i sostenibilitat al País Valencià: signes de deriva, *Arxius de Ciències Socials*, nº 7, 2002, pp. 173-197.
- Juan S. *Les formes élémentaires de la vie quotidienne*, Presses Universitaires de France, 1995.
- Martín Mateo R. *La gallina de los huevos de cemento*, Aranzadi, 2007
- Martínez Pagés J. & Maza L.A. Análisis del precio de la vivienda en España, *Documento de Trabajo nº 0307*, Banco de España, 2003.
- Miranda Montero M.J., *La segunda residencia en la provincia de Valencia*, Universitat de València-Facultat de Geografia i Història, 1985.
- OSE Sostenibilidad en España, 2005. Informe de primavera, *Observatorio de la Sostenibilidad en España*, 2005.
- OSE (Observatorio de la Sostenibilidad en España) *Cambios de ocupación del suelo en España: Implicaciones para la sostenibilidad. Estudio realizado a partir del proyecto CORINE LAND COVER*, Mundiprensa, 2006.
- Pedro A. Espacio urbano y política de vivienda: perspectiva histórica y análisis comparado, Generalitat Valenciana-Conselleria de Obras Públicas, *Urbanismo y Transportes*, 2000.
- Pedro A. & Sanchis J.A. (ed.) *Problemas de acceso al mercado de la vivienda en la Unión Europea*, Tirant lo Blanch, 2000.
- Ramírez J. La crisis de la ciudad moderna, la vivienda de segunda residencia y las ilegales. AA.VV., *Urbanismo y medio rural - Valencia: La vivienda ilegal de segunda residencia*, Diputación Provincial de Valencia, 1983, pp. 29-39.
- Sorribes J. Segunda residencia y modo de producción: marco general al problema de la vivienda ilegal. AA.VV., *Urbanismo y medio rural - Valencia: La vivienda ilegal de segunda residencia*, Diputación Provincial de Valencia, 1983, pp. 17-28.
- Turner L. & Ash J. *La Horda Dorada. El turismo internacional y la periferia del placer*, Endymión, 1991.

LES LOTISSEMENTS DU PÉRIURBAIN LOINTAIN TOULOUSAIN : UN « MAL-VIVRE » DURABLE ?

Lionel ROUGÉ

La recherche menée dans le cadre d'une thèse soutenue en avril 2005 par enquêtes dans des communes périurbaines localisées en « 4^e couronne toulousaine », peu ou pas desservies par les transports en commun et mal équipées, avait montré en quoi l'accession à la propriété et l'installation dans ces espaces pouvaient s'avérer décevante voire « douloureuse » pour les ménages d'ouvriers, d'employés et même des ménages appartenant à une « petite classe moyenne » ne disposant que d'un seul salaire. Les ménages rencontrés avaient réalisé une mobilité résidentielle avec une localisation et un type de construction pour partie dominée par des contraintes financières et dont la démarche d'accession à la propriété était caractérisée par une forte mobilisation personnelle (Cuturello et Godart, 1981) liée au risque de surendettement, à la nécessité d'apporter des améliorations au pavillon en raison de la mauvaise qualité de la construction initiale et aux restrictions sur les autres postes de consommation. À cela s'ajoutait pour plusieurs d'entre eux le risque d'aléas professionnels : perte du travail, chômage... Autant d'éléments qui venaient perturber l'effectivité d'un modèle pavillonnaire présenté comme « *sans problème et dans lequel il ferait bon vivre* » (Dubois-Taine et Chalas, 1997). Ces ménages sont également apparus soumis à une nécessaire adaptation à une compétence de mobilité amoindrie : un seul permis de conduire, une seule voiture par ménage, aboutissant souvent, en particulier pour les femmes et les adolescents, au sentiment d'un réel enfermement. Frustrées par leur incapacité à faire fonctionner pour elles-mêmes un mode de vie qui correspond aujourd'hui à une « normalité » sociale, ces familles tendaient à se retrancher à l'intérieur de leur maison, sans pour autant y trouver une satisfaction ou une forme d'apaisement. Le décalage apparaissait en tout cas grand entre des aspirations proches de celles de la « classe moyenne », d'une vie en maison à la campagne, et la difficulté à les réaliser, décalage qui, s'il ne les inscrivait pas dans une trajectoire régressive, leur donnait néanmoins le sentiment d'être bloqués dans leur parcours de vie (Rougé, 2005).

Cette recherche s'appuyait sur des entretiens menés en 2003/2004 et méritait d'être réinterrogée, et ce pour plusieurs raisons¹ :

¹ Ce retour sur le terrain s'est fait dans le contexte d'un financement du CERTU et de la DGUHC

- dans le contexte toulousain d'une forte croissance de la population, d'une élévation des prix de l'immobilier et du foncier, d'une poursuite de la périurbanisation, comment ces ensembles d'habitations, hier en retrait, aux marges des communes, ont évolué compte tenu de la primauté du développement pavillonnaire. Y assiste-t-on à une réincorporation au tissu communal et/ou à un processus de valorisation immobilière ?

- comment a évolué le peuplement ? S'est-il transformé, et si c'est le cas, est-ce dans le sens d'une élévation du niveau social des ménages ? Qu'est-il advenu des ménages que nous avons rencontrés et décrits comme des « captifs », comment ont-ils évolué dans leurs modes de vie ? Observe-t-on encore des pratiques sociales sous contraintes, des immobilités subies et de la « déliaison » sociale ? Celles-ci se sont-elles avivées, diffusées ou ont-elles au contraire régressé ? Et surtout, ces ménages sont-ils parvenus à développer des stratégies d'adaptation aux contraintes (surinvestissement de leur pavillon, implication dans le « local ») qui leur ont permis de surmonter désarroi et insatisfactions ?

La « manière de faire » mobilisée a été la même que celle employée quelques années plus tôt. Elle s'est appuyée sur des entretiens compréhensifs, malgré la difficulté, déjà expérimentée, d'entrer en contact avec ces familles, de susciter leur envie de parler et de se confier.

Dans le cadre de ce « retour », le propos ne se centrera que sur deux lotissements spécifiques, celui de la commune de Lavernose-Lacasse et celui de la commune de Poucharramet (l'enquête a été également réalisée auprès d'une famille de la commune de St Julien). Ont été interrogés 12 ménages dont la moitié l'avait déjà été lors du premier passage et l'autre moitié pour la première fois (ils avaient refusé précédemment). Enfin, 5 familles nouvellement installées – en lieu et place de ménages hier rencontrés – ont également été interviewées.

Petites précisions concernant ce choix de ne retourner que sur ces trois communes. Il s'explique par leur proximité dans un contexte où ce retour n'a pu se faire que sur une courte période mais également par le fait que ces deux communes (Lavernose-Lacasse et Poucharramet) étaient celles où le processus de « captivité » de certains ménages apparaissait comme le plus affirmé. Il s'est agi par cette démarche monographique en quelque sorte, de tenter de combiner les temporalités (passé – présent), de saisir ensemble diverses sphères de la vie sociale et leurs relations et d'envisager les phénomènes de stratification à l'échelle de configuration socio-locales précises, si ce n'est spécifiques. Par ce retour, nous avons pu ainsi étudier des ensembles pavillonnaires de la lointaine périphérie toulousaine, espace de promotion et de résidence de plusieurs générations de ménages « périurbains ».

Trois raisons nous ont poussés à privilégier une entrée par le logement et l'ensemble pavillonnaire. D'une part, elle aide à mettre en lumière l'importance du statut résidentiel dans la construction des identités sociales². Nous avons voulu

dans le cadre du groupe ESIU et n'aurait pu avoir lieu dans l'aide précieuse de Séverine Bonnin (Doctorante au LISST-Cieu de l'Université de Toulouse-Le-Mirail).

² J.C Chamboredon, J.P Mathy, A. Mejean et F. Weber, « L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification », *Sociologie du Sud-Est. Revue de sciences sociales*, n° 41-44, juillet 1984 – juin 1985. G. Barbichon et P. Prado, « Territoires de relations, territoire d'identité », *Cahiers de l'observation du changement social*, volume VIII, Editions du CNRS, 1982, p. 365-472.

comprendre la manière dont la maison et l'ensemble pavillonnaire pouvait être le support de « petits déplacements sociaux »³, voire d'une affirmation statutaire (de locataire HLM à accédant à la propriété d'une maison individuelle) en particulier dans un contexte où les ressources sociales et professionnelles apparaissent fragiles⁴. D'autre part, cette entrée nous offre la possibilité de faire ressortir les petites différences entre les ménages dont on sait l'influence sur la construction sociale des réputations locales⁵. Enfin, l'entrée par la scène domestique nous permet également de prendre comme unité d'analyse le couple, la famille, plutôt que le seul individu comme le font les études statistiques. C'est d'autant plus nécessaire dans ce contexte que les professions occupées par ces familles sont marquées par une grande diversité dans les conditions de travail et d'emploi et dans la structure des alliances matrimoniales (couples mono-actifs ou bi-actifs).

Ainsi, après une présentation de ces ensembles pavillonnaires et de leurs évolutions tant sur le plan morphologique que dans leurs modalités de peuplement, nous approcherons les modes de vie actuels des ménages décrits hier comme « captifs » et terminerons par une analyse des interactions sociales actuelles avec le village comme avec les nouveaux ménages installés dans ces lotissements et la manière dont elles modifient, certes à une grande échelle, tant les figures sociales rencontrées par le passé que le regard sur ces espaces périurbains.

1. Un nouvel éclairage sur ces territoires et leurs modalités de peuplement

Le secteur dans lequel nous avons centré notre investigation reste marqué par une plus forte localisation des catégories « employés et professions intermédiaires ». Hier relativement homogènes dans sa morphologie (communes peu équipées, lotissements isolés des bourgs, d'importants signes de malfaçons...), cet espace s'est modifié, sur le plan physique mais également dans ses composantes sociales, au contact de la poussée de l'urbanisation et de son insertion progressive dans l'agglomération toulousaine.

1.1. Sur l'évolution morphologique de ces ensembles d'habitations

De leurs constructions à aujourd'hui, ces deux lotissements ne sont pas exempts de soubresauts : A Lavernose-Lacasse, le promoteur fait faillite avant l'achèvement des maisons et sans avoir terminé le traitement des espaces publics (trottoirs inachevés, pas d'éclairage, pas de nom de rue – ce qui d'ailleurs participera

³ L'expression est de B. Lahire dans « Petits et grands déplacements sociaux », *La Culture des individus*, La découverte, Paris, 2004, p. 411-470. Il s'agit de mettre en relief les significations attribuées à des changements de position et les transformations des pratiques et des styles de vie qui en sont à la fois le signe et la condition. Nous nous situons ici dans le cadre de recherches adoptant la prise en compte d'une dimension subjective de la mobilité (voir les articles de M. Duru-Bellat et A. Kieffer et de D. Merllié in *Sociologie du travail*, 48, 2006).

⁴ Voir aussi L. Pan Ke Shon, « La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli », *Economie et Statistique*, n° 386, 2005.

⁵ J. Hontebeyrie et P. A. Rosenthal, « Ségrégation sociale de l'espace et dynamiques longues de peuplement : la rue de Wacquez-Lalo à Loos (1866-1954) », in Y. Grafineyer et F. Dansereau (dir), *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Presses universitaires de Lyon, Lyon, 1998, p. 73-100.

à sa stigmatisation et à son surnom ; les « graves » issu des gravières alentours). Réincorporé dans le domaine public plus tôt que prévu mais très éloigné physiquement du noyau villageois – la mairie considérera pendant longtemps qu'elle n'a pas à participer à son amélioration. A Poucharramet, le projet est par contre porté par la municipalité dans l'optique de favoriser l'accueil de jeunes ménages avec enfants afin de garder l'école. Sa construction est envisagée sur le site d'une très ancienne décharge municipale, derrière le cimetière, à plus de 500 mètres du noyau villageois. L'aménagement de ce lotissement sur ce terrain – outre le caractère discriminant – va fortement affecter les constructions qui, du fait d'un affaissement lent du sol par le poids des maisons, vont commencer à se fissurer. De plus, cet affaissement du lotissement, va le placer en contrebas du cimetière et des champs alentours exploités par les agriculteurs locaux. Selon les dires des pavillonnaires rencontrés, cette configuration actuelle n'est pas sans poser de problèmes lors de l'arrosage des cultures alentours puisqu'une partie du ruissellement se fait dans la direction du lotissement générant de fortes remontées d'humidités en hiver et une plus grande diffusion des odeurs en été.

Le constat quelques années après est multiple. Si le lotissement étudié à Lavernose-Lacasse se trouve aujourd'hui incorporé au noyau urbain à la fois par l'encerclement de nouvelles habitations (lotissement, résidence fermée, petit collectif) et par l'aménagement des espaces publics (trottoirs, éclairage, pistes cyclables), il n'en est pas de même pour celui de Poucharramet qui reste « éloigné » malgré l'augmentation de la population de la commune (maintien d'une urbanisation par pavillons isolés et dans d'autres directions).

À l'intérieur des lotissements en revanche, peu de changements morphologiques concernant les espaces publics. Seules quelques maisons à Lavernose-Lacasse semblent avoir bénéficié d'une revalorisation alors qu'elles nous sont apparues identiques à Poucharramet ; un changement/une stabilité morphologique en lien avec le peuplement ? Notons que deux de ces communes ont évolué dans leur appartenance territoriale : Lavernose-Lacasse a rejoint la Communauté d'Agglomération du Muretain en janvier 2004 (sud de Toulouse), celle de Poucharramet est entrée dans la Communauté de Communes du Savès autour du gros bourg de Rieumes.

1.2. Sur l'évolution du peuplement

Dans la continuité des observations que nous faites une décennie plus tôt, les deux lotissements ne présentent pas de signe de rajeunissement par renouvellement, ils sont au contraire confrontés à un lent processus de vieillissement⁶ malgré les quelques changements intervenus dans les ménages ; il semble même que les jeunes ménages récemment installés lors de l'enquête faite en 2000 ne soient pas restés.

L'observation de la composition des ménages souligne deux évolutions différenciées : pour Lavernose-Lacasse semble se dessiner une relative complexification des modèles familiaux (familles avec enfants, ménages de retraités, homme seul, départ des enfants et accueil des parents). La situation à Poucharramet reste par contre assez proche de la situation traditionnelle propre au monde pavillonnaire, à

⁶ Le vieillissement des ménages ne se structure pas de la même manière selon les lotissements ; à Poucharramet, il s'agit d'un vieillissement des occupants, alors qu'à Lavernose-Lacasse on observe l'arrivée de ménages retraités.

savoir des familles avec enfants sauf que dans ce cas les enfants sont relativement âgés (sur 10 enfants : 2 ont plus de 30 ans et 3 ont plus de 20 ans) ce qui traduit une décohabitation qui a du mal à se réaliser, phénomène que l'on ne rencontre pas à Lavernose-Lacasse. Dans les deux lotissements, seuls deux enfants ont moins de 10 ans (9 ans et 5 ans).

Sur le champ de l'emploi et du statut professionnel, on constate deux phénomènes : un relatif recentrage des statuts sociaux en direction de la « petite classe moyenne » par la diminution du statut d'ouvrier et des couples mono-actifs et l'affirmation d'un vieillissement marqué par la domination des retraités. Concernant les activités professionnelles des épouses, elles sont majoritairement employées ou professions intermédiaires. Deux sont sans activité professionnelle, une est retraitée et une autre travaille ponctuellement en tant que famille d'accueil. La situation des épouses, aujourd'hui mieux insérées professionnellement, est un des changements forts par rapport à la précédente investigation où elles apparaissaient davantage en retrait forcé du marché du travail. Enfin, les enfants adultes à domicile sont pour la plupart dans des situations professionnelles incertaines (intérimaires, ouvriers, employés en CDD). Quoi qu'il en soit, il ressort une impression de diversité dans les situations sociales. Le tableau ainsi dépeint reste toujours loin de l'image d'une forte homogénéité, dans les statuts sociaux comme matrimoniaux, des ménages habitants les ensembles pavillonnaires d'espaces périurbains. Ces nouvelles familles récemment arrivées dans ces espaces et leurs modes de vie méritent qu'on s'y attarde un peu, surtout dans le contexte du lotissement de Lavernose-Lacasse. En effet, ce nouveau peuplement et les pratiques qu'il met en œuvre vont faire évoluer les attitudes des « anciens » et les processus d'identifications entendus comme « l'idée qu'ils ont d'eux-mêmes et d'autrui »⁷.

2. Les interrogés d'il y a 7 ans : encore « captifs » ?

A ce groupe des « anciens captifs », nous avons décidé d'ajouter, dans le cadre de l'analyse des discours, les 5 familles habitantes de ces ensembles pavillonnaires lors de la première enquête mais non rencontrées à cette époque et ayant accepté cette fois de nous recevoir. Leurs discours sur leurs trajectoires résidentielles comme sur leurs pratiques et leurs sociabilités entretiennent de fortes correspondances avec les familles déjà enquêtées il y a 7 ans.

2.1. La trajectoire résidentielle

Nous ne reviendrons pas ici sur le détail de leur trajectoire résidentielle. Rappelons que l'accession était motivée essentiellement par des considérations « sociales » et morphologiques liées au grand ensemble ou à la cité HLM. Quant à l'installation, elle couplait absence d'une offre en logement adéquate à leurs yeux et faiblesse financière les amenant à s'implanter là où c'est le moins cher.

Les discours de ces « anciens » laissent transparaître une accession toujours fortement mobilisatrice :

⁷ J. Monnet et G. Capron, *L'urbanité dans les Amériques. Le processus d'identification socio-spatiale*, Toulouse, PUM, 1992, 220 p.

Mme V : *bah oui ici, le constructeur a fait faillite, ils nous ont laissé beaucoup de travaux sur le dos...*

L : *bah oui, tous les trucs que j'ai fait c'est moi, carrelage c'est moi qui l'ai posé et encore on a eu des problèmes parce que les fondations elles travaillent.*

E : *tout le carrelage il est cassé à cause des fondations*

L : *ben ça a été mal fait alors vous savez... Avant de vendre ben je... Soit on restera par ici soit je ne sais pas. Moi je vous dis nous euh si les gens ils veulent comme ça, ils sont comme ça. Nous vous savez on s'en fout. C'est possible que vous allez voir les gens ici ils vont vous dire qu'on est des fous, bizarres. Moi, je sais que ici c'est spécial, après ce n'est pas la peine.*

La maison est un bien qu'il faut tenir, c'est l'investissement d'une vie pour beaucoup d'entre eux « c'était inaccessible, pour moi c'était un château, quand j'ai fait construire, c'était un château, je m'endettais pour 20 ans... », au prix de nombreux sacrifices et de privations. En effet, ces familles qui ont « tenu bon » sont celles qui ont un discours et des pratiques de rationalité économique. Elles revendiquent ne pas s'être laissées tenter (ou alors une seule fois) par les sirènes de la consommation et du crédit revolving comme leur anciens voisins ! Elles nous ont décrit le fonctionnement d'une consommation par étape, par épargne successive en lien avec un besoin, un projet arrêté — cas de M. et Mme B, qui il y a 10 ans faisaient la cuisine, après 10 ans d'installation, et qui maintenant aménagent la/ « sa » salle-de-bain, ou encore M. et Mme R qui ont d'abord aménagé les chambres des enfants et envisagent maintenant l'aménagement de la leur tandis que la cuisine reste encore à faire. D'autres, comme M. et Mme V avouent avoir fini par acquérir des pratiques identiques après avoir « abusé » des crédits à la consommation : quitte à attendre plus longtemps, ils achètent désormais tout comptant. Chez certaines familles, subsistent ou sont alors réactivées des pratiques « populaires » de consommation du type « bas de laine ». Toutefois se dessine une moindre « souffrance » quotidienne, leur situation semble s'être modifiée à la fois en interne (dans leur mode de vie) et en externe (changement dans l'environnement).

2.2. Les changements dans les modes de vie de ces « anciens captifs »

Pour la majorité, la fin des remboursements participe d'un changement de quotidienneté ; pour d'autres c'est l'insertion professionnelle de la conjointe et/ou le départ des enfants. De telles variations offrent, en effet, une plus grande souplesse budgétaire et une libération psychologique.

Les pratiques quotidiennes restent encore fortement circonscrites et hiérarchisées et on observe toujours quelques écarts dans le niveau de motorisation (absence de véhicule ou de permis de conduire) tout comme une conscience de l'éloignement générant une « dépendance automobile » :

M. B : L : *voilà en fait faire construire c'est un peu, en fait c'était pour payer moins cher en tout ; après bon on regardait pas trop la voiture, tout ça quoi parce que bon c'est vrai on peut pas tout regarder, si on veut payer un terrain moins cher, payer des impôts moins chers, bon on est obligés quand même de s'éloigner un peu.*

M. F : *y'a une boulangerie, vous êtes obligés de prendre la voiture, on parle de la pollution mais vous êtes obligés d'aller chercher un paquet de nouilles à Rieumes ou au Lherm, c'est complètement aberrant, je ne sais pas.*

Toutefois le contexte local s'améliore et ce dans plusieurs domaines, rendant alors les quotidiennetés moins « tendues » qu'auparavant : amélioration de l'offre en services et en commerces même si la question du coût des produits est soulignée, amélioration de la desserte en transport en commun (installation d'un minibus gratuit les jours de marché à Rieumes et desservant le lotissement de Poucharramet) et développement des aménagements en direction des modes de transport doux, favorisant le déplacement, comme dans le lotissement de Lavernose-Lacasse : « *Des changements..., le bus, le bus, ça c'est un vrai changement. C'est une fois par semaine, le jour du marché de Rieumes, et c'est gratuit et c'est vraiment une bonne chose, d'une part ça me permet d'aller faire mes courses à Rieumes. Ça me change, c'est un peu comme aller en ville, il y a du monde, ça cris et puis on rencontre de nouvelles têtes, d'autre part, dans le bus aussi on voit d'autres femmes, on discute, on apprend à faire connaissance. Ça me fait du bien, même si j'ai pas vraiment de courses à faire et bien j'y vais, pour la sortie, pour ne pas rester ici* » (Mme F.).

Les modifications observées laissent entrevoir des fonctionnements qui se recomposent à l'échelle des bassins de vie générant une moindre dépendance à l'agglomération centrale.

Par ailleurs émerge, essentiellement dans le lotissement de Poucharramet, une « solidarité automobile » privilégiant le co-voiturage et le dépannage. Cette entraide va même parfois au-delà afin de pallier ce qui reste considéré comme un « abandon municipal » (prêt de matériel, soutien physique...). En tout cas, le sentiment d'abandon individuel observé auparavant semble s'être atténué (seules deux familles disent souffrir d'un manque de solidarité et remobilisent un discours de retrait) et les familles apparaissent moins enfermées dans des préoccupations que par le passé.

4. Quelles sociabilités et quels liens sociaux face au changement ?

4.1. Une commune plus ou moins investie

La majorité des ex-captifs, toujours présents, qui exprimaient déjà un sentiment de stigmatisation à l'époque de notre premier passage, ont toujours le sentiment d'être mis à distance. Les propos presque dédaigneux des maires, à l'égard de ce type de lotissement, vont d'ailleurs dans ce sens :

Maire LL : *Vous n'avez pas choisi le mieux de tous, c'est même le pire. Les autres, ils ont été faits dans un nouveau contexte, nouveau concept. Celui-là il a trente ans, il a été fait parce qu'il y a eu... enfin des propriétaires... Enfin moi je n'étais pas là, j'étais à Lavernose mais je n'étais pas à la mairie. Y'avait des déboires, il était criblé de dettes, donc c'est le Crédit Agricole qui a repris le terrain, donc y'a eu des arrangements, donc ça a été fait un peu n'importe comment. Ça n'a rien à voir avec les lotissements qu'on vient de faire*

Maire P : *Alors, ce lotissement a fait l'objet, il y a plus de 20 ans, d'une décision de la commune d'utiliser, d'utiliser un espace communal pour créer ce lotissement d'une dizaine de maisons voilà qui... [blanc]. Ça a été une décision qui à l'époque voilà quoi... Ce lotissement est-il bien intégré au reste du village ?*

Oh bien intégré, pfff, bien intégré... plus ou moins. Ça fait partie aussi de l'architecture de l'époque qui se concevait au niveau de ce type d'habitat. Ça a évolué en termes de qualité aujourd'hui.

Cette stigmatisation passe d'abord par les noms attribués à ces lotissements : il s'agit soit de jouer sur le sens des mots dans le cas de celui des « Graves » à Lavernose-Lacasse, soit de le qualifier par un terme morphologique inapproprié, en l'occurrence celui de « cité » comme à Poucharramet.

Maire LL : *Oui, il est resté longtemps, bon là il a changé un peu, mais il est resté longtemps le coin... « Ah, les Graves.... ». Ah oui, alors que bon, il ne faut pas non plus exagérer, ce n'est pas la Reynerie, ça n'a rien à voir mais « Ah les Graves ... » on dit. Je l'ai entendu jeune, je l'ai entendu de la mairie et je l'entends même des fois encore. Quand y'a un souci, « Ah... les Graves... ».*

Mme N : *Avant ça s'appelait lotissement les Graves. C'était réputé, je pense, à l'époque où ça a été fait, ça devait être à cette époque là, c'était, euh le nom de lotissement portait bien son nom d'après ce qu'on nous dit (rires) voilà, c'est l'info du moment on vous l'a peut-être sorti déjà ? Non, ah ouais ben c'était lotissement des Graves et c'était vraiment ça quoi.*

M. F : *On est appelé la cité, ah oui, c'est la cité, la cité, alors moi je me fâche, je dis non, non ! Vous allez au Mirail, vous appelez ça la cité, je veux bien. Mais là, non, je refuse catégoriquement, mais là vous verrez, si vous voyez quelqu'un d'autre, c'est la cité.*

Au-delà de ces dénominations perçues comme « dégradantes » par les pavillonnaires, le sentiment d'étrangeté par rapport au village et au reste de ses habitants reste fort :

M. F : *On est encore des parachutés, on est encore des pièces rapportées quoi. On ne sera jamais Poucharramettois, jamais, on sera toujours les « étrangers ».*

Mme V : *On ne parle à personne, à Lavernose, à part certains commerçants on ne parle à personne.*

M. Fig : *Le quartier est très mal perçu par la commune, on est considéré comme faisant partie du lotissement et non du village, depuis le début il y a comme un dégoût, pourtant on essaie de bien s'intégrer.*

Le sentiment d'abandon physique du lotissement par la municipalité matérialise cette sensation de rejet, d'autant plus que le développement résidentiel réalisé depuis obéit à un tout autre modèle (résidences fermées, urbanisation en diffus...) qui fait ressortir encore plus cruellement la différence de traitement entre les morceaux urbanisés dans chacune des communes :

M. B : *Avant on avait des difficultés avec les lumières, on n'avait pas de lumières parce que le disjoncteur, il sautait alors il fallait aller au disjoncteur. Avant on avait de l'eau partout quand il pleuvait trop, enfin c'est vraiment, on est vraiment un peu délaissé quoi, voilà ! Il faudrait qu'ils le fassent en entier, pas des rapiècements comme ils font.*

M. F : *Y'a rien, rien, rien. J'ai manifesté 2 ou 3 fois alors là on a vu les 2 cantonniers nettoyer les bordures mais bon, on ne peut pas toujours se battre. C'est partout pareil, il faut menacer pour avoir quelque chose.*

De ce discours sur l'abandon communal, on glisse chez ces ménages vers un retrait de la vie sociale, notamment associative, dans laquelle ils avaient essayé de

s'impliquer. La mise à l'écart « volontaire » traduit la résignation face à l'espoir déçu d'une intégration réussie : *Bah, le Comité des fêtes s'en va un peu à vau l'eau. Des bénévoles, y'en a plus, les critiques sont trop fréquentes, qu'on fasse bien ou qu'on fasse mal, on est critiqué. A partir de là, bon il arrive un moment où y'en a ras le bol et on arrête, c'est ce qui s'est passé pour moi* (M. F.).

Cependant, si la fracture est toujours réelle entre « natifs » du village et « nouveaux », celle-ci tend à s'estomper sous l'effet d'un double mouvement : celui de la culture de l'indifférence et du sacro-saint « chacun chez soi » d'une part, du « travail du temps » d'autre part, favorisant l'apaisement et/ou l'interconnaissance. En effet, on voit apparaître dans les discours des ménages une certaine mise à distance des autres, notamment des anciens, afin de garantir son intégrité morale. Le temps vient également apaiser les tensions. La résignation est en quelque sorte inversée dans ce cas de figure puisque ce sont cette fois-ci les « anciens » qui doivent faire avec ces installations et s'en accommoder ! : *Ah non, au début non, on était un peu les envahisseurs. Il était mal vu ce lotissement je sais pas pourquoi, y'avait des Arabes, ils disaient c'est le Mirail alors qu'il n'y avait qu'une maison avec des Algériens. Bon maintenant encore ça va mieux, ils ont su s'y faire à force. Ils étaient méfiants avant, ça a été dur, ce n'était pas un accueil très chaleureux, et puis bon maintenant, je vois à la mairie non plus ils ne sont pas chaleureux, ils ne sont pas très accueillants* (M. F.-LL).

Les relations sociales, qu'elles soient amicales ou associatives, restent alors très limitées chez ces ménages réinterrogés. La sensation d'être à part domine et le sentiment d'appartenance est souvent attribué à un ailleurs qui évoque soit une certaine nostalgie, soit un futur hypothétique, soit un lieu interchangeable.

Contrairement aux ménages rencontrés auparavant, ceux arrivés récemment revendiquent une vie sociale locale plus importante et vécue comme source de satisfaction. La fracture décrite par les ménages rencontrés lors de notre premier passage entre anciens du village et « parachutés » apparaît moins flagrante voire inexistante aux yeux des nouveaux résidents, bien qu'ils aient eu écho de la réputation du lotissement au sein du village. S'ils sont bien conscients du piètre entretien du lotissement dans son ensemble (voiries, trottoirs...), ils ne semblent ni en connaître ni en comprendre les causes :

Je trouve que les commerçants, bon y'a pas beaucoup de commerçants, mais je trouve que les commerçants sont sympathiques, accueillants, ouverts, on peut discuter avec eux. Je n'ai pas vu de différence entre les anciens et les nouveaux, au contraire ils sont très accueillants. J'en ai parlé à mon médecin, il me disait « ah vous êtes là, ah ben c'est le pire ». Et puis je ne sais plus avec qui mon mari en a parlé et on lui a dit ah oui c'est le pire. Donc bon qu'est ce qu'ils entendent par pire, pourquoi ?

Et puis bon il n'est pas accueillant vous avez vu devant, on a mis du gravier et du sable parce que ben quand il pleut c'est marécageux. C'est, rien n'est fait. Alors je ne sais pas, un jour j'ai vu les géomètres je me suis dit peut-être qu'ils vont et puis bon. Si on voit les lotissements autour c'est quand même arrangé. Là les arbres, bon ben les racines font sauter les trottoirs, c'est plein de petits cailloux gris, les trottoirs sont pas faits, nous on n'est pas goudronné devant chez nous. Même chez nos voisins, on n'a rien du tout nous, c'est que du sable et puis bon on ne va pas se mettre à goudronner. Ça ne se fait pas non plus du jour au lendemain, ça fait que trois ans, ça fait peut-être bien deux ans qu'on a vu les géomètres mais bon, peut-être qu'après c'est long, y'a peut-être des études de faites et puis voilà, peut-être, que ça sera fait

mais ils l'ont laissé se dégrader moi je trouve, il est triste, gris par rapport aux autres où y'a quand même de la couleur, ça fait plus clair ici, je le trouve gris.

Incompréhension, considérations financières ou contraintes de temps sont mises en avant par ces ménages, qui ont tendance à relativiser cette situation, du fait de leur arrivée récente dans l'ensemble et de l'espoir d'une amélioration prochaine.

C'est pourtant au sein de ces nouveaux foyers que des ambitions politiques et associatives émergent ; par exemple sous les traits d'un retraité habitué à ce type d'implication mais dont l'engagement dépasse le simple intérêt du lotissement. L'investissement dans la politique locale crée ainsi une dynamique qui rejaillit sur l'ensemble du lotissement puisque cet homme devient un interlocuteur privilégié, pour les anciens comme pour les nouveaux, par lequel on fait remonter des revendications : « *Là-bas il y a un monsieur qui s'y connaît, parce qu'il fait de la politique, alors il a essayé un peu et il a dit que l'année prochaine ça se mettra en route..., on verra* » (M. et Mme B.).

Si l'on observe ainsi, dans l'exposé des raisons du choix de la localisation du logement, un décalage entre d'un côté le recours à l'image, voire à l'idéal, de la société villageoise et de sa supposée convivialité et de l'autre côté la pratique (ou l'insertion) réelle dans cette vie locale, les discours sur la forme urbaine sont beaucoup plus unanimes autour de l'importance accordée à la maison. Des discours ressortent en effet la dimension temporelle et protectrice de la maison qui englobe à la fois le désir d'appropriation, d'identification, d'intimité, de protection, de permanence et d'ancrage. Face à cette survalorisation de la maison, tout débordement de constructions vient potentiellement mettre à mal la tranquillité et l'autonomie acquises jusqu'alors : si le « village » en tant que lieu de sociabilité ne s'accomplit que partiellement dans les modes de vie des enquêtés, le « village » en tant que forme urbaine est fortement ancré dans les esprits car il rassure et sécurise. Il s'agit dès lors d'en conserver l'uniformité architecturale à une bonne échelle. C'est un des (rares) thèmes sur lequel natifs et nouveaux des différentes générations s'accordent.

Derrière ce refus de l'urbanisation, ce sont la densité et les constructions en hauteur, se développant à Lavernose-Lacasse notamment, qui sont essentiellement décriées. Cependant, d'autres arguments sont également mis en avant, au premier chef desquels celui de la saturation et du retard des équipements et du risque dans l'exercice d'une proximité valorisée.

Ces diverses évolutions morphologiques, fonctionnelles, sociales, produisent donc des effets sur l'intégration physique et l'image du lotissement au sein de la commune mais aussi à l'échelle restreinte du quartier lui-même et des rapports de voisinage.

4.2. Les rapports de voisinage

En effet, le temps porteur de renouvellement important des habitants du lotissement de Lavernose-Lacasse ou de stabilité à Poucharramet a bien joué en faveur d'un apaisement des rapports sociaux et ce à deux échelles : celle de la commune même si des traces de fracture demeurent ; et celle du secteur pavillonnaire. Les tensions se sont effacées au fil du temps avec le départ des habitants les plus « difficiles » :

Mme N : *Non, ah ouais ben c'était lotissement des Graves et c'était vraiment ça quoi.... Bon c'est vrai malheureusement, après tout ça c'est des anciens donc c'est vrai qu'après, y'a des gens qui sont arrivés qui sont très très bien*

M. StE : *on ne peut pas dire des tensions, y'a peut-être quelques conflits de voisinage. Ce n'est pas trop, pas trop grave, je pense.*

Le maire de Lavernose-Lacasse confirme cette pacification du quartier : *A un moment oui, mais comme ça a bougé aussi bien au niveau du boulot ou de la vente des maisons, y'en a certains qui... et puis ils grandissent aussi donc ça pose moins de problèmes. Ils sont plus grands, ils s'assagissent, mais à une période oui. C'était antérieur à mon mandat.*

Si le temps semble avoir un rôle régulateur sur les liens sociaux à l'échelle du lotissement, le rapport au voisin semble toutefois conditionné d'abord par la distance qui sépare de lui. En effet, l'espace résidentiel « choisi » par les ménages doit offrir de la place, de l'intimité et permettre une meilleure gestion des distances sociales. Il y a là, à la fois un désir d'espace, « un grand terrain », et le refus d'un isolement social : il faut « ne pas être isolé », « sentir » des voisins « proches », mais dans la mesure cependant où ceux-ci tout en étant accessibles ne sont pas « trop proches ». Le « chacun chez soi » est, en effet, autant souhaité que craint s'il est poussé à l'extrême : c'est dans la capacité à trouver le juste milieu dans la mise à distance que réside l'enjeu d'un bien vivre en maison individuelle en espace périurbain. De telles exigences sont d'autant plus fortes qu'elles étaient difficiles à mettre en pratique dans le logement antérieur, notamment pour les anciens locataires de logements sociaux.

Pour eux, hors de ces circuits, cette culture de l'indifférence est difficile à vivre, notamment lorsque les liens sociaux sont tout aussi limités hors du lotissement. La mise à distance et le repli sur soi conditionnent alors une appréciation négative du secteur pavillonnaire justifiée par un manque de vie, une monotonie, accentuée par cette absence de communication avec les voisins : *Les gens, ils ne veulent pas se mêler, c'est tout, ils ne veulent pas se mêler avec les autres personnes, ils sont égoïstes, ils pensent qu'à leur gueule, c'est tout, faut dire la vérité. Nous, on leur dit bonjour et puis c'est tout, jamais ils vont dire « tiens on va se boire un petit apéritif ou comme ça, jamais rien, bonjour, bonsoir et encore ils disent bonjour parce qu'ils sont obligés (M. V).*

On en arrive, dans des cas extrêmes, à un repli sur la vie familiale qui suffit au besoin de relations sociales, notamment lorsque le ménage a des enfants, mais pas uniquement. La situation familiale peut ainsi conditionner l'appréciation du quartier, en modifier la perception : le rôle structurant et apaisant du couple et des enfants apparaît d'autant plus qu'il s'oppose à la fragilité sociale des gens qui vivent seuls (cas d'un homme divorcé rencontré et ne passant que très peu de temps chez lui pour voir du monde) ou passent une partie de leur journée seuls en attendant que le conjoint rentre du travail. Cependant, cette situation est diversement acceptée par des ménages qui sont par ailleurs inégalement insérés dans d'autres réseaux sociaux : le repli sur le « chez soi » est ainsi valorisé par ceux qui ont des liens sociaux marqués ailleurs, qu'ils soient familiaux ou autres, dans le village ou ailleurs, tandis qu'il est regretté par ceux n'ayant pas de vie sociale par ailleurs.

5. Un bilan à étayer ... dans trois directions

D'une voix plus unanime que lors du précédent passage, la plupart des ménages rencontrés se disent satisfaits de leur installation. Au-delà des désagréments ou des réels inconvénients de ce choix de localisation (trajets, proximité du voisin), propriété, maison individuelle et campagne sont les trois piliers d'une aventure réussie. Pour de nombreux ménages les bons côtés finissent par l'emporter sur les « à-côtés » minimisés :

Mme R : *C'est un rêve qui continue ! C'est le pied quoi ! Tout va bien ! Pourquoi on s'en sort bien avec un seul salaire, c'est que je fais les comptes et je ne vis pas au-dessus de mes moyens.*

Mme M : *Ne serait-ce qu'en été, le week-end, s'asseoir dehors sur la terrasse, ça vaut tout l'or du monde ça.*

Mme N (LL) : *c'est un tout, le fait d'être pas loin de Toulouse et d'avoir tous ces petits commerces de proximité, d'être au calme parce que là c'est calme quoi, on peut faire du vélo.*

Cette analyse mériterait d'être davantage étayée mais elle souligne à quel point la maison individuelle est un modèle d'habiter puissant et structurant. Il y a en quelque sorte une forme de naturalisation de cet horizon résidentiel dans lequel les individus ont pris l'habitude de se projeter et de se réaliser. Cette forme d'habitat s'est bien banalisée mais sans pour autant perdre de sa dimension mystique aux yeux des ménages les plus modestes. Il y a comme une non-perception de la dimension historique de celle-ci au fur et à mesure que s'y forge pourtant une histoire propre à chaque morceau pavillonnaire. En effet, dans chaque ensemble pavillonnaire se greffent des changements, morphologiques comme sociaux, exogènes, qui en réajustent l'ordre établi précédemment en le complexifiant.

Il en est ainsi de ce retour sur le terrain où plusieurs postures se dégagent, synonyme de recomposition de la société de ces espaces périurbains lointains, dans laquelle la part du vécu et des logiques individuelles s'affirment⁸, même si comme lors de l'enquête précédente, les habitants les plus modestes cumulent les désavantages du vivre en périurbain ou d'y avoir vécu.

Il y a, en effet, tout d'abord *ceux qui en sont partis*⁹. Les informations recueillies sur ces anciens résidents ayant déménagé sont minces. Toutefois, il semble, aux dires des informations recueillies, que trois causes majeures se dessinent et s'imbriquent tant on a du mal à en apprécier le poids respectif. Elles sont de l'ordre de la sphère professionnelle (mutations), de la sphère familiale (séparation) et enfin de l'ordre de considérations financières (reventes, surendettement). La question qui demeure, à l'égard de ces familles, est celle de leur trajectoire depuis : retour en logement collectif/social en ville (à Toulouse ou ailleurs), départ vers des espaces plus éloignés comme des bourgs ruraux ou des communes encore plus

⁸ J.-L. Pan Ké Shon, op cit., in *Economie et statistiques*, n° 386, 2005.

⁹ Dix familles qui rencontrées lors de la première enquête ne sont plus là et dont la trace n'a pu être correctement relevée. Ces départs des ménages, parfois aux situations les plus fragiles, font écho aux travaux de M. H. Massot et de B. Motte sur la partie Seine et Marne de la grande couronne francilienne qui soulignent eux-aussi le non maintien des ménages les plus fragiles dans des contextes périurbains peu équipés (2007).

petites, immersion dans les interstices urbains (logement indigne, caravanning, etc.). Nous ne pouvons malheureusement pas encore donner de réponse.

Face à eux, *ceux qui sont restés* ont évolué selon des directions différentes, deux cas peuvent être retenus, traduisant le degré de mise en place de tactiques d'adaptation diverses aboutissant à une renégociation de sa place dans l'ordre territorial local :

- Celui des éternels repliés, isolés qui formulaient déjà le projet de partir mais qui sont toujours là, illustrant par là une certaine forme de captivité. Ces familles se disent toujours profondément insatisfaites et leurs discours sont alors empreints d'amertume ou d'un ras le bol qui conduit à rejeter une région, notamment pour les ménages venus d'ailleurs, ou une forme urbaine, celle du lotissement, ou encore les deux à la fois. Les attitudes de ce groupe, plus minoritaire que par le passé, sont le fait d'une opposition renforcée entre un « je » et « les autres » et qui renvoie à un ensemble de variables (origines sociales, statuts professionnels, trajectoires résidentielle, etc.). Partager un même quartier n'abolit pas les inégalités des diverses catégories sociales qui l'occupent : à Lavernose-Lacasse, le fossé économique entre anciens et nouveaux semble fort pour ces familles et il est traduit dans certains termes : « *ce sont des rich men !* ». Les repliés se vivent dans une assignation à résidence par refus d'acceptation des changements sociaux et morphologiques les environnants et par des difficultés à faire fonctionner correctement le mode de vie afférant à leur installation.

- Celui des « on fait avec » qui s'explique par deux évolutions : l'émergence d'un « nous » à l'échelle du lotissement et les évolutions socio-spatiales porteuses d'amélioration. Ce profil se rencontre aussi bien à Lavernose-Lacasse qu'à Poucharramet mais selon des modalités différentes. Dans le lotissement de Lavernose-Lacasse, l'entre-soi pavillonnaire amène les familles hier isolées à côtoyer de nouveaux ménages plus récemment installés, aux trajectoires considérées comme semblables, et auxquels il devient possible de s'identifier. Se dessinent alors des objectifs communs, des intérêts à défendre (en particulier l'amélioration physique du lotissement et donc, à long terme de son image) qui tendent à faire exister socialement ces familles qui se sentaient à l'écart. Dans le lotissement de Poucharramet, le « nous » se structure plutôt par l'effet du temps et la relative stabilité du peuplement. Il prend alors la forme d'une solidarité de proximité et par l'affirmation d'une spécificité par rapport au reste du village qui, à leurs yeux, les a « mis de côté », même s'ils semblent en prendre leur parti. Il y a alors ici plutôt comme une forme d'apprentissage d'une vie périurbaine plus personnelle, moins inscrite dans la reproduction d'un modèle et rendant celle-ci moins difficile car moins dépendante d'une ville-centre tant sur le plan fonctionnel (équipements, services ;..) qu'émotionnel (lien social, bien être...). Ces familles semblent avoir pris leur parti de leur réalité pavillonnaire, se l'appropriant, considérant que c'est de cette manière qu'elles veulent vivre et s'y adaptant afin d'en écarter les contraintes (moindre recours à la ville centre, moindre attente d'une soi-disant solidarité villageoise, invention d'une entraide, moindre affirmation d'une « culture de classe moyenne périurbaine »...).

Dans un contexte plus général, ce retour permet également d'interroger la durabilité des espaces périurbains, en particulier ceux confrontés à un moment donné à des situations de stigmatisation / précarisation / dévalorisation.

D'une part, de tels espaces, dans le contexte toulousain en tout cas, ne semblent pas se pérenniser – il y a d'un côté « expulsion » des ménages les plus fragiles et les plus instables et remplacement petit à petit de ces ménages par des familles de strates sociales plus « aisées », surtout dans le cas d'une aggrégation de ces lotissements à l'agglomération. Un tel changement morphologique par sédimentation de l'urbanisation modifie la fonctionnalité de ces zones, leur accorde de la valeur et accentue la forte diversification de leur peuplement dessinant des ségrégations fines, parfois à l'échelle même de la parcelle. Ce questionnement poserait alors en filigrane la manière dont peut se faire le lien social de cette société pavillonnaire périurbaine.

D'autre part, il semblerait qu'au fur et à mesure de sa diffusion, le processus de périurbanisation d'abord résidentiel, suscite un redéploiement de l'emploi dans des secteurs économiques spécifiques (services à la personne, aux entreprises, logistique...) et donc un développement commercial qui finit par rendre moins dépendant de l'agglomération centrale les ménages habitants ces « campagnes urbaines » lointaines. Se dessine alors une émancipation de ces espaces en secteurs dominés par une ou plusieurs polarités – services, emplois, commerces, dans la logique des bassins de vie proposés par P. Julien (2007) plus que par une ville-centre. Toutefois, à quel point cette émancipation n'est-elle pas le début d'une recomposition des fragmentations de ces espaces périurbains, voire d'un émiettement de ces fragmentations au gré des processus de valorisation et dévalorisation et des mondes sociaux qui s'y constituent parfois sur le mode du « club ».

C'est là, peut-être, un changement dans ces espaces, dans la lignée des espaces plus denses, ils acquièrent, eux aussi, une capacité d'atomisation des phénomènes sociaux-spatiaux, rendant leur observation et leur repérage plus difficile et leurs enjeux (aménagements, sociaux, équipements, politique...) d'autant plus majeurs.

Bibliographie

- Cutarello P. & Godart F., *Familles mobilisées : Accession à la propriété et notion d'effort des ménages*, Paris, Plan Construction et Architecture, 1982, 279 p.
- Dubois-Taine G. & Chalas Y. (dir.), *La ville émergente*, Paris, Edition de l'Aube, coll. Monde en cours, 1997, 285 p.
- Fournier P., « Une industrie nouvelle en zone rurale : de la fabrique d'une main-d'œuvre à la fabrique de destins sociaux territorialisés ? », in *Cahiers d'économie et sociologie rurales* n°76, 2005, pp. 72-92.
- Guilly C. et Noye C., *Atlas des nouvelles fractures sociales en France. Les classes moyennes oubliées et précarisées*, Paris, Autrement, Le Mémorial de Caen, coll. « Atlas/Monde », 2004, 64 p.
- Haumont N., Raymond H., Dezes M.G et Haumont A., *L'habitat pavillonnaire*, Paris, L'Harmattan, coll. « Habitat et Société », 2001, 115 p.

- Haumont N., *Les pavillonnaires*, Paris, L'Harmattan, coll. « Habitat et Sociétés », 2001, 120 p.
- Jaillet M.-C., « L'espace périurbain : un univers pour les classes moyennes », *Esprit* n° 3-4, mars-avril 2004, pp. 40-62.
- Jaillet M.-C., Rougé L. et Thouzellier C., « Vivre en maison individuelle en lotissement », in G. Tapie (dir.), *Maison individuelle, architecture, urbanité*, Paris, Edition de l'Aube, coll. Monde en cours, 2005, pp. 11-23.
- Julien P., « La France en 1916 bassins de vie », in *Economie et statistique* n°402, 2007.
- Kaufmann J.-C., *La chaleur du foyer. Analyse du repli domestique*, Paris, éd. Méridiens Klincksieck, 1988, 190 p.
- Motte-Baumvol B., « Les populations périurbaines face à l'automobile en grande couronne francilienne », *Noroi* n°205, 2007/4, pp.53-66.
- Pan Ke Shon J.-L., « La représentation des habitants de leur quartier : entre bien-être et repli », *Economie et Statistique*, n° 386, 2005.
- Pinson D. et Thomann S., *La maison en ses territoires. De la villa à la ville diffuse*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Renault E., *Du mépris social. Théorie de la reconnaissance*, Editions du Passant, 2000.
- Rougé L., *Accession à la propriété et modes de vie en maison individuelle des familles modestes installées en périurbain lointain toulousain. Les « captifs » du périurbain*, thèse de 3^e cycle, Université de Toulouse-Le Mirail, CIRUS-cieu, 2005, 381 p.
- Rougé L., « Inégale mobilité et urbanité par défaut des périurbains modestes toulousains : entre contraintes, tactiques et captivité », Colloque du groupe mobilité sociale et fluidité sociale AISLF, Lyon les 21 et 22 avril 2005, à paraître dans la revue *EspacesTemps. Net*.
- Scherrer F. & Bonerandi E., « Entre ville et campagne : un nouvel espace de vie », *Sciences Humaines*, Hors série, n°50, sept-oct. 2005, pp. 26-28.

DE L'ADOPTION D'UN MODE *ALTERMOBILE* SUR LE TRAJET DOMICILE-TRAVAIL

MISE EN ÉVIDENCE DES PROCESSUS AMENANT À DES USAGES DE DÉPLACEMENTS PLUS DURABLES

Stéphanie VINCENT

Face aux grands enjeux environnementaux du 21^{ème} siècle que sont la pollution, les émissions de gaz à effet de serre ou la raréfaction des ressources énergétiques fossiles, les pratiques de déplacements automobiles se trouvent questionnées. Or, l'automobile demeure un objet fortement ancré dans nos modes de vie contemporains et une forte dépendance à l'automobile semble s'être installée. Cette dépendance apparaît tout autant liée à une dimension philosophique d'attachement à la voiture comme symbole de liberté (Abidi 2008 ; Clochard 2008) qu'à une dimension pragmatique d'usage liée à la généralisation du « système automobile » à l'échelle mondiale (Dupuy 1995 ; 1999). Les grandes enquêtes statistiques menées tant au niveau local que national, mettent en lumière la prégnance de l'automobile. Jusqu'au début des années 2000, la multimotorisation des ménages ainsi que le nombre de kilomètres réalisés en voiture n'ont cessé d'augmenter (Orfeuil, 2000). Si les récentes augmentations du coût du carburant ont légèrement infléchi cette tendance, la part des déplacements réalisés en voiture reste majoritaire. De plus, les usages automobiles restent essentiellement des usages individuels ; ainsi, la récente Enquête Ménages Déplacements, réalisée à Lyon, montre que le taux d'occupation tout motif des voitures est de 1,37 ; mais ce taux descend jusqu'à 1,03 pour le trajet domicile-travail. Une telle dépendance à l'objet et à ses usages n'est donc pas aisée à briser, même si nous sommes aujourd'hui confrontés à une forte injonction de changement dans nos manières de consommer et de nous déplacer. Il s'agit alors au travers de cette contribution d'apporter un éclairage sur les mécanismes permettant l'abandon, même partiel, d'usages automobiles.

1. Critères et méthode d'appréhension de l'*altermobilité*

Pour ce faire, nous avons choisi de nous intéresser à ceux dont les usages modaux diffèrent de cette norme automobile. La méthode sociologique qualitative a

été ici exploitée car elle permet de « saisir des 'singularités', des cas 'particuliers' (mais pas forcément exemplaires) » (Lahire, 1995 : 14) ; dans le cas présent, il s'agit d'un groupe d'individus rassemblés par leurs usages de déplacements et appelés « altermobilités ». Le néologisme d'altermobilité, repris à S. Chevrier et S. Juguet, recouvre dans notre recherche un sens sensiblement différent de celui que lui attribuent ces auteurs. Si S. Chevrier et S. Juguet lui donnent le sens d'une « mobilité qui prend son temps » (Marzloff, 2005 : 131), il désigne pour nous les diverses formes de mobilité alternatives à la voiture individuelle, sans présupposer de leur contenu. Il s'agit ainsi essentiellement d'un terme exploratoire et d'une simplification de langage pour désigner les pratiques dont il est question tout au long de ce travail (les altermobilités) mais aussi les individus qui les portent (les altermobilités).

Trois altermobilités ont été retenues : les transports en commun, le vélo et le covoiturage – afin d'explorer des usages non plus individuels mais collectifs de la voiture. Les personnes rencontrées étaient donc toutes utilisatrices régulières de l'un ou l'autre de ces modes au minimum sur le trajet domicile-travail. Une fois fixé ce critère de recrutement, l'autopartage a donc été écarté de la recherche car, bien qu'il soit en fort développement en France depuis quelques années, il ne correspond pas à un usage quotidien pour le motif travail mais répond plutôt à des motifs de loisir, notamment durant le week-end.

Le trajet domicile-travail a été retenu comme critère de base du recrutement dans la mesure où ce motif structure encore la mobilité quotidienne des actifs (Boulahbal, 2001). Même si la part des déplacements pour motif travail apparaît en recul dans les statistiques nationales françaises, elle représentait environ un quart du nombre total des déplacements selon la dernière Enquête Nationale Transports (1995-96) : selon la méthode de calcul utilisée, le trajet domicile-travail constitue entre 24 et 27,1 % des déplacements (Madre, Maffre, 1997 : 20). Quantitativement parlant, les trajets domicile-travail gardent donc un poids important dans la vie quotidienne des ménages actifs. Qui plus est, ces trajets restent majoritairement réalisés en voiture particulière. Les données fournies par l'INSEE pour 1999 montrent qu'environ 70% des trajets domicile-travail sont réalisés en voiture pour les cinq agglomérations sur lesquelles nous avons travaillé.

Le terrain a été réalisé en France dans cinq agglomérations distinctes : Lyon, Grenoble, Nîmes, Chambéry et Toulouse. Il s'agissait alors de faire varier la taille des villes, leur densité, et de diversifier les systèmes de transport à disposition. Dans le but de comprendre les mécanismes du choix d'un mode altermobile, il nous a semblé plus pertinent de mener les entretiens auprès d'altermobilités ne résidant pas en zone francilienne dense, où les usages altermobiles apparaissent davantage nombreux et normés : « Les caractères très particuliers de Paris, et notamment sa très remarquable et très dense desserte en transport public, font que la norme [norme universelle d'équipement automobile] ne s'applique pas là comme ailleurs. (...) Les Parisiens restent nettement moins motorisés que la moyenne des Français de même catégorie sociale, de même âge, de même activité et de même revenu. » (Dupuy, 1995 : 29).

Ainsi, une cinquantaine d'entretiens semi-directifs a été réalisée auprès d'une population composée d'hommes et de femmes actifs, âgés de 32 à 62 ans, aux localisations résidentielles diverses (hyper-centre, périurbain proche ou lointain) et

aux situations familiales également diverses (célibataires, en couple avec ou sans enfants). Les entretiens ont été menés dans une posture compréhensive et inductive et ont mobilisé la méthode du récit de vie (Bertaux, 1997), permettant ainsi d'accéder à des données longitudinales sur les modes de déplacements. Ces entretiens se sont avérés très riches car ils permettent de rendre compte à la fois d'effets de cycle de vie, de génération, de genre, de contexte, mais aussi de reconstruire les processus de décision amenant à l'adoption d'un mode altermobile sur le trajet domicile-travail. Aptes à saisir les différentes étapes de la vie des individus, ils donnent ainsi accès aux stabilités et aux ruptures qui composent la vie des individus, mettant en perspective les changements modaux avec les autres dimensions de la vie des individus, notamment la construction familiale et professionnelle. C'est à partir de cette richesse que nous nous proposons d'élaborer des processus de décision amenant aux usages altermobiles.

2. Effets de cycle de vie sur les usages modaux et mise en évidence d'un premier processus de décision

La méthode qualitative ici utilisée permet une analyse inductive des données recueillies sur le terrain. A l'inverse d'une méthode hypothético-déductive qui pose ses hypothèses et cherche à les valider ou les invalider dans l'analyse du terrain, la méthode inductive part des données pour construire une théorie à partir d'elles. Même si le chercheur tend à se « départir de ses prénotions » (Durkheim, 1895 : 34) avant d'investiguer, il n'est pas pour autant exempt d'intuitions toujours susceptibles d'être invalidées par les données recueillies. Ainsi, nous nous attendions plutôt à rencontrer des changements d'habitudes modales dans les parcours de vie des altermobilités. Pourtant, l'une des plus grandes surprises de cette enquête fut justement de ne pas être simplement confrontée à du changement mais aussi à de la continuité dans les usages modaux alternatifs tout au long du cycle de vie.

De forts effets de cycle de vie en matière d'usages modaux se font jour, notamment durant l'enfance, la jeunesse et l'entrée dans l'âge adulte. Ainsi, durant l'enfance, des modes bien spécifiques semblent correspondre aux étapes du parcours scolaire. Les trajets pour l'école primaire sont principalement réalisés à pied et accompagnés par un adulte, la maman dans la plupart des cas. Par la suite, les enfants prennent progressivement de l'autonomie dans leurs déplacements au cours du collège puis du lycée. Cette prise d'autonomie s'illustre notamment dans l'usage autonome des transports en commun ou dans l'usage d'un deux-roues. Ainsi, durant l'enfance et l'adolescence, les individus acquièrent progressivement une autonomie de déplacement. Puis, durant la période de la jeunesse, définie comme la période intermédiaire entre la sortie de l'enfance et l'entrée dans l'âge adulte (Galland, 1993 : 13), les usages de déplacements se caractérisent par un tâtonnement. Ce tâtonnement prend principalement la forme d'une versatilité des modes utilisés ainsi que des expériences de divers modes de déplacements. Ce tâtonnement rappelle alors que la période de la jeunesse est une période de transition durant laquelle se construit l'identité du jeune adulte, durant laquelle il oscille également entre diverses identités (Pugeault-Cicchelli *et alii*, 2004). Cependant, ce tâtonnement est également lié à la confrontation de deux logiques de choix qui s'opposent durant cet âge de la

vie : d'un côté, une forte envie d'autonomie qui donne à voir l'*automobilité* comme un idéal et, de l'autre côté, les contraintes économiques auxquelles se heurtent les jeunes, étudiants ou non encore installés professionnellement.

Si la période de la jeunesse se caractérise par un tâtonnement et une diversification des expériences modales, l'entrée dans l'âge adulte montre au contraire une cristallisation des habitudes. La diversité des usages de la jeunesse se trouve progressivement remplacée par la dominance d'un mode de déplacements bien particulier. Trois types de profils se dessinent alors. Premièrement, pour la majorité des enquêtés, la cristallisation des habitudes se fait au profit de la voiture particulière – ce qui implique plus tard, dans leur trajectoire de vie, un changement de pratique. Deuxièmement, et cela était assez inattendu, cette cristallisation peut se faire au profit de modalités de déplacements *altermobiles*, telles que le vélo, les transports en commun, ou encore le covoiturage. Troisièmement, les choix peuvent être plus ou moins définitifs ; on observe alors des changements d'habitudes assez périodiques dans certaines trajectoires de vie. Dans l'adoption d'un mode *altermobile* au moment de l'entrée dans l'âge adulte, l'étape du permis de conduire apparaît déterminante. Ainsi, ceux qui ne sont pas passés par cette étape se trouvent nécessairement dans des usages *altermobiles*. Pour d'autres en revanche, on observe un mésapprentissage de la conduite qui amène à des stratégies d'évitement de la conduite à l'âge adulte. Il s'agit alors principalement de jeunes femmes qui ont passé l'examen sous la pression de leurs parents, sans en avoir véritablement envie et qui ont alors ressenti la conduite comme une contrainte. Pour d'autres encore, l'apprentissage de la conduite s'est fait dès les origines sur le mode collectif, comme pour cette dame, première de sa famille à obtenir son permis de conduire et ayant donc pris très tôt l'habitude de conduire ses parents, ainsi que ses frères et sœurs. Au moment où nous l'avons rencontrée, elle faisait toujours du covoiturage pour se rendre au travail.

Que ce soit du fait d'un effet d'apprentissage ou de celui d'une socialisation particulière, divers motifs et raisons peuvent expliquer des usages *altermobiles* dès l'entrée dans l'âge adulte. Quels que soient les facteurs explicatifs avancés, la perspective biographique de notre enquête met en lumière le fait que, pour certains, l'*altermobilité* serait un usage permanent au fil de la vie. Elle apparaît donc nullement issue d'un changement plus ou moins radical des usages de déplacements au cours de la vie, mais bien plutôt d'usages constants qui se cristallisent dès l'entrée dans l'âge adulte.

3. Analyse du changement de mode et mise en évidence de trois processus de changements

Si l'entrée dans l'âge adulte est synonyme pour certains d'usages réguliers du vélo, des transports en commun ou encore du covoiturage, cette étape reste néanmoins majoritairement synonyme d'un enracinement d'habitudes automobiles. Pourtant, tous les individus interrogés dans notre enquête avaient des pratiques *altermobiles*, au moins sur le trajet domicile-travail. Ceci signifie alors que leurs habitudes de déplacements ont changé au cours de leur vie adulte.

Les changements modaux ont été analysés sur le trajet domicile-travail. Ce motif de déplacement possède des contraintes bien spécifiques qui influencent nécessairement les choix de déplacement opérés. Nous entendons ici le terme de contraintes dans le sens de contraintes sociales et matérielles. Le fait de vivre en société implique l'existence nécessaire d'éléments qui régulent et organisent la vie sociale que nous appelons contraintes. Ces dernières ne doivent pas nécessairement être interprétées de manière négative, car elles peuvent être, dans certains cas, des ressources pour l'action. Afin d'éviter de catégoriser *a priori* ces éléments de manière positive ou négative, nous utiliserons alors la notion d'impératifs plutôt que de contraintes (Meissonnier, 2001 : 153). Plusieurs impératifs pèsent donc sur le trajet domicile-travail. Il s'agit tout d'abord de la distance entre le domicile et le lieu de travail qui influence directement le choix du mode. La distance se trouve corrélée à un autre impératif : le temps de déplacement qui est lui-même en lien avec les impératifs horaires, qu'ils soient du domaine professionnel ou privé. L'enchaînement d'autres activités à partir du trajet domicile-travail constitue également un impératif fort sur le choix du mode. Enfin, certains avantages ou exigences professionnels influencent également le choix du mode¹. L'ensemble de ces impératifs construit alors un système dans lequel se trouve enserré le choix du mode de déplacement sur le trajet domicile-travail. La dimension systémique du choix du mode qui apparaît ici implique un lien nécessaire entre chaque élément. Ainsi, toute modification de l'un des impératifs peut entraîner des répercussions sur l'ensemble du système et donc sur le choix du mode. Néanmoins, c'est davantage la stabilité qui préside au système dans l'organisation de la vie quotidienne, car, en l'absence de profonde modification, le système n'est pas amené à changer et les pratiques routinières se perpétuent.

Le changement du mode de déplacement sur le trajet domicile-travail se trouve alors au cœur d'une problématique de transformation des routines. Dans bien des activités de la vie quotidienne, les sociologues ont mis en évidence la force des routines et habitudes qui amènent à la reproduction quasi-inconsciente des mêmes gestes qui fonctionnent comme une « évidence intériorisée » (Kaufmann J-C., 1997 : 124). Dans le domaine de la mobilité, cette inertie des routines a également été soulignée (Kaufmann V., 2000 ; Flamm, 2004). Le changement d'habitudes implique un véritablement bouleversement des routines préétablies : nous avons alors cherché à comprendre sous quelle influence une telle remise en cause des habitudes intériorisées pouvait avoir lieu.

Le changement modal est un processus complexe qui mobilise à la fois un contexte biographique favorable au changement, des dispositions à l'adoption d'un mode altermobile et, enfin, des éléments déclencheurs qui entraînent véritablement le passage à l'action. Tout d'abord, le changement modal s'insère dans un contexte biographique de remise en cause des routines qui peut aller de la simple modification de l'un des impératifs du système enserrant le choix modal (déménagement ou changement d'emploi, par exemple), jusqu'à une rupture biographique liée à un événement brutal. Dans tous les cas, il s'agit d'un événement plus ou moins imprévisible qui affecte la trajectoire biographique de l'individu et remet en cause

¹ Il apparaît par exemple que l'octroi d'une voiture de fonction ou le bénéfice d'une place de parking sur le lieu de travail encouragent l'usage de la voiture individuelle.

ses routines (Grossetti, 2006). Ensuite, l'individu doit avoir des prédispositions à changer de mode. Ces prédispositions peuvent également prendre des formes différentes. Dans la littérature relative au choix modal, on trouve notamment l'idée d'une « érosion de l'usage automobile » (Goodwin, 1985) qui peut être liée à la prise de conscience du coût de déplacement automobile, à la lassitude de la congestion rencontrée sur le parcours, ou encore l'idée de la progressive construction d'une perception négative de l'usage automobile. Les prédispositions peuvent également prendre la forme d'une attirance pour un autre mode ou encore d'une réflexivité sur les pratiques de déplacements, lesquelles rentrent alors en dissonance avec les valeurs environnementales que possède ou développe l'individu. Enfin, un événement déclencheur est nécessaire pour que l'individu passe véritablement à l'action et change de mode de déplacements.

Nous avons ainsi repéré trois grands types de déclencheurs : la contrainte, l'engagement ou l'opportunité. Dans les processus de changement déclenchés par la contrainte, le changement s'opère suite à une obligation d'utiliser un autre mode de déplacement pour se rendre au travail (véhicule en panne, incapacité à conduire, etc.). Néanmoins, la contrainte peut être moins brutale et prendre, par exemple, la forme d'une augmentation progressive du budget dédié aux déplacements automobiles qui, lorsqu'il atteint un certain point, devient difficile à assumer pour le ménage. Dans les processus liés à l'engagement, il s'agit davantage d'un processus de réduction de la dissonance cognitive (Festinger, 1957) qui s'opère : engagés dans des actions citoyennes et - ou écologistes, les individus mettent leurs pratiques de déplacements en adéquation avec leurs manières de penser. Enfin, dans les processus opportunistes, le changement se trouve déclenché par la rencontre avec une alternative au déplacement automobile. Il s'agit typiquement des changements modaux que l'on observe lors de la mise en place de PDE². Dans les changements observés, il apparaît clairement que c'est la conjonction de ces trois éléments (contexte biographique favorable, dispositions à changer et éléments déclencheurs) qui amènent au changement. Cependant, les éléments déclencheurs jouent un rôle capital dans les processus de changements car c'est véritablement grâce à eux que l'individu se trouve engagé dans un changement concret de pratiques. De ce fait, il est donc important de souligner le rôle de l'offre alternative, sans laquelle les changements opportuns ne pourraient avoir lieu.

4. Rôle des valeurs environnementales dans les processus de changement

Le rôle de la conscience environnementale dans les processus de changements ici décrits a été particulièrement questionné. En effet, la prise de conscience environnementale apparaît être une piste explorée par différents acteurs pour amener à des changements de pratiques. Pourtant, au regard de nos analyses, le lien entre la prise de conscience environnementale et les habitudes n'est ni évident, ni mécanique, du fait que des opinions favorables à l'environnement ne suffisent pas

² Les PDE (Plan de Déplacements Entreprise ou Etablissement, appelés également Plans de Mobilité) sont des plans mis en place par une entreprise, une administration ou un établissement public en vue d'inciter les usagers de son site à utiliser d'autres modes de déplacements que la voiture individuelle.

à aller à l'encontre des habitudes enracinées. Trois types d'attitudes ont pu être observées.

Tout d'abord, c'est principalement dans les modifications modales engagées que les valeurs environnementales jouent le rôle de déclencheur du changement. Les militants expriment des convictions environnementales fortes qui se co-construisent dans leurs engagements associatifs et citoyens ; et ces convictions leur donnent l'énergie nécessaire pour adapter leurs pratiques à leurs manières de penser.

En dehors de cette population bien spécifique, les valeurs apparaissent peu dans les discours ; lorsqu'elles émergent, elles relèvent davantage du prêt-à-parler que d'éléments structurants des habitudes quotidiennes. La conscience environnementale dans les pratiques altermobilitistes apparaît alors comme une justification *a posteriori* du changement qui pourrait se résumer comme suit : « et en plus, ce que je fais, c'est bon pour l'environnement ! ». Les valeurs environnementales se trouvent invoquées comme un élément ayant participé à l'adoption de pratiques altermobiles, mais pas nécessairement comme un déclencheur. De plus, les discours recueillis montrent bien que la mise en pratique des convictions environnementales ne semble avoir lieu que dans la mesure où ces dernières rentrent en consonance avec la praticité du mode de déplacement. Cette seconde attitude qui consiste à utiliser les valeurs environnementales pour justifier le changement d'habitudes, semble être la plus importante. Bien que nous ne puissions l'affirmer au regard de notre corpus d'entretiens pour des raisons méthodologiques, ces résultats renvoient aux tendances mises en lumière par les grandes enquêtes sur l'environnement. Ces enquêtes soulignent la présence d'un quasi-consensus de la population en faveur de l'environnement au niveau des opinions et valeurs, mais révèlent un faible pourcentage des individus qui s'engagent dans des pratiques quotidiennes respectueuses de l'environnement (Bozonnet, 2006). Ainsi, alors que les valeurs existent bel et bien et semblent intégrées aux manières de penser des individus, elles entrent pourtant peu en jeu dans les pratiques.

Enfin, une troisième attitude relativement surprenante est également repérable. Elle consiste à éluder complètement le rôle des valeurs environnementales, voire à nier l'existence des enjeux environnementaux. Ainsi, une de nos enquêtées déclare clairement qu'il s'agit d'un aspect qu'elle n'aborde pas ; bien plus, elle ne se sent pas concernée par les problèmes et enjeux environnementaux liés à l'automobile. Dans ce troisième cas de figure, le changement de pratiques de déplacements est entièrement imputable aux impératifs de la vie quotidienne puisque les valeurs environnementales sont totalement niées par les individus eux-mêmes.

Au total, face au système de contraintes et aux routines décrites précédemment, le rôle des valeurs apparaît relativement faible dans le processus de changement. L'intégration de valeurs pro-environnementales et le développement d'une conscience écologique ne semblent pas suffisants pour déclencher un processus de changement amenant à l'adoption de pratiques modales altermobiles, excepté pour le cas des militants. Bien plus, elles n'apparaissent pas non plus nécessaires à un changement de pratiques, puisqu'elles se trouvent éludées voire niées par certains. Cependant, si les valeurs environnementales ne sont ni nécessaires, ni suffisantes dans les processus de changement, elles peuvent néanmoins intervenir dans l'envie de changer de modes de déplacement. Qui plus est, elles restent également déterminantes dans l'envie de continuer les nouvelles

pratiques. En effet, les valeurs favorables à l'écologie entraînent une prise de conscience qui se traduit en termes de remise en cause (non par la pratique, mais par la pensée) des habitudes automobilistes. De plus, elles tendent à faciliter en aval la pérennité des nouvelles pratiques en les raccrochant à un système de valeurs devenu consensuel dans notre société.

Conclusion

Au final, quatre grands types de processus qui amènent à l'adoption d'un mode altermobile sur le trajet domicile-travail peuvent être repérés. Le premier de ces processus était inattendu ; en l'absence d'une perspective biographique dans le recueil des données, il aurait très certainement pu rester invisible. Il se décrit en terme de constance des usages depuis le moment de l'entrée dans l'âge adulte : les habitudes prises lors de cette étape du cycle de vie, structurante en matière de déplacements adultes, ne sont pas des habitudes « *autosolistes* » mais altermobiles. Les trois autres processus sont des processus de changement étudiés sur le trajet domicile-travail ; ils se donnent à voir comme des processus complexes déclenchés soit par la contrainte, soit par l'engagement soit encore par l'opportunité. Mais ils mobilisent également un contexte biographique favorable à une recomposition des routines, ainsi que des prédispositions à se tourner vers d'autres modalités de déplacement que la voiture. Finalement, ce sont quatre grands types de processus de décision qui amènent à des usages modaux alternatifs à la voiture individuelle. Si ces processus ont bien été extraits d'un terrain sur les mobilités, leur portée heuristique peut être très certainement élargie à d'autres formes d'adoption de comportements plus respectueux de l'environnement.

Bibliographie

- Abidi A., « L'attachement à la voiture comme mode de vie urbain », communication présentée le 26 septembre 2008, Colloque « Environnement et modes de vie », Université de Caen.
- Bertaux D., *Les récits de vie*, Paris, Armand Colin, 1997.
- Bouhlal M., « Effet polarisant du lieu de travail sur le territoire de la vie quotidienne des actifs », *Recherche Transports Sécurité*, n°73, 2001, pp.43-63.
- Bozonnet J-P., « Éléments de sociologie sur les attitudes et les pratiques en matière d'énergie domestique », *Perception de l'énergie par les citoyens consommateurs : vers une modification durable des comportements*, 3ème conférence internationale Eden, Sophia Antipolis, 12-13 octobre 2006.
- Clochard, F., *La voiture. Un regard socio-anthropologique sur le rapport à l'objet automobile*, thèse de doctorat, Université Paris-Descartes, 2008.
- Dupuy G., *La Dépendance automobile*, Paris, Economica, 1999.
- Dupuy G., *Les territoires de l'automobile*, Paris, Anthropos/Economica, 1995.
- Durkheim E., *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, 1895/1963.

- Festinger L., *A theory of cognitive dissonance*, Stanford, Stanford University Press, 1957.
- Flamm M., *Comprendre le choix modal : les déterminants des pratiques modales et des représentations individuelles des moyens de transport*, thèse de doctorat, EPFL, 2004.
- Galland O., « Qu'est-ce que la jeunesse ? », in Galland O, Cavalli A (dir.), *L'allongement de la jeunesse*, Paris, Actes Sud, 1993, pp. 11-18.
- Goodwin P.B., « Evolution de la motivation des usagers en matière de choix modal » in *Table ronde CEMT*, n°68, 1985, pp. 65-94.
- Grossetti M., « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux », in *Trajectoires sociales et bifurcations, Cahiers Internationaux de Sociologie*, Paris, PUF, 2006, pp. 5-28
- Kaufmann J.-C., *Le cœur à l'ouvrage, théorie de l'action ménagère*, Paris, Nathan 1997.
- Kaufmann V., *Mobilité quotidienne et dynamiques urbaines, la question du report modal*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2000.
- Lahire B., *Tableaux de famille : heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Le Seuil, 1995.
- Madre J.-L., Maffre J., « La mobilité des résidents français. Panorama général et évolution » in *Recherche Transports Sécurité* n°56 Spécial « Enquête Transports et communications », Tome 1, Arcueil, Dunod, 1997.
- Marzloff B., *Mobilités, trajectoires fluides*, La tour d'Aigues, Editions de l'Aube, 2005.
- Meissonnier J., *Provinciliens : les voyageurs du quotidien, entre capitale et province*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- Orfeuil J.-P., « La mobilité locale : toujours plus loin et plus vite », in Bonnet M., Desjeux D., *Les territoires de la mobilité*, PUF, 2000, pp.53-68.
- Pugeault-Cicchelli C., Cicchelli V., Ragi T., *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF, 2004.

L'ATTACHEMENT À LA VOITURE COMME MODE DE VIE

Abdelhamid ABIDI

En dépit de la multiplication des mesures restrictives et des outils de régulation de l'usage de la voiture dans les villes¹, les résultats de ces politiques restent en deçà des attentes des autorités organisatrices et des experts du transport urbain, au regard de l'ambition d'une meilleure protection de l'environnement et en particulier d'un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre². Dans plusieurs études récentes (Urry, 2000 ; Kaufmann, 2002 ; Kaufman, 2008 ; Kaufman, Jemelin & Guidez, 2001), il a été démontré que l'automobile reste le mode de déplacement dominant en ville par rapport à tous les autres modes confondus. Ce constat remet en question l'efficacité des politiques publiques en matière de transports urbains au regard des objectifs qui, dans le cadre des stratégies de développement durable, vont dans le sens d'une « mobilité durable ».

Si la voiture, dans les approches technicistes³, est perçue comme un simple objet technique de déplacement au même titre que les autres modes de déplacement, pourquoi cet attachement à son usage en ville et ailleurs est-il si prégnant ? Existe-t-il un lien entre la voiture comme moyen de transport et les modes de vie des individus et des groupes, voire des sociétés ? Si c'est le cas, à quel fondement des modes de vie renvoie la voiture ? Incarne-t-elle la modernité par excellence ? Transparaissent

¹ On cite en particulier les Plans de Déplacement Urbain obligatoires pour les villes de plus de 500 000 habitants. Cet outil qui s'inspire des lois d'orientation des transports intérieurs (LOTI de 1982), sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (LAURE de 1996) et celle sur la Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU de 2000), vise in fine à réduire l'utilisation de la voiture personnelle au profit des transports en commun dans les espaces urbains.

² Selon le protocole de Kyoto de 1997, les États signataires doivent réduire leurs GES. « *L'objectif ultime de la présente Convention [...] est de stabiliser, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique.* », Article 2 de la Convention de Rio, aussi appelée Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

³ La conception techniciste renvoie ici à l'ensemble des réponses techniques élaborées par les décideurs politiques et les autorités organisatrices des transports urbains pour répondre, d'un côté, aux attentes des habitants usagers en matière de mobilité urbaine et, d'un autre côté, aux objectifs d'un développement urbain durable. Ces solutions d'ordre technique ne tiennent pas souvent compte des traits culturels spécifiques à chaque population urbaine compte tenu des histoires sociales et politiques propres à ces populations.

dans ces deux dernières questions les deux principales hypothèses qui nous guideront dans l'analyse qui suit.

Dans un premier temps nous allons exposer les constats issus d'études sur les modes de transport en général et de la voiture en particulier et les éléments significatifs de son usage plébiscité. En second lieu, nous tenterons d'examiner les liens entre les raisons types de l'usage de la voiture personnelle et les principes fondateurs du mode de vie de l'homme contemporain.

1. État des lieux de l'usage de la voiture personnelle : un constat négatif

L'investissement des acteurs politiques dans le domaine du transport urbain dans la perspective de créer à terme un report modal de la voiture personnelle vers les modes de transport collectif et doux, à savoir la marche à pied et le vélo, ne semble pas aboutir aux objectifs affichés, à titre d'exemple, dans les documents de régulation comme les Plans de déplacement urbain (PDU). Il suffit de consulter les rapports intermédiaires d'évaluation à mi-parcours pour se rendre compte de la lenteur de la réalisation de ces objectifs. Des investissements lourds ont été mis en place sans que les habitants automobilistes ne renoncent significativement à l'usage de leur voiture, que ce soit pour le trajet domicile-travail ou même pour d'autres fins. Ces constats négatifs ne concernent pas seulement des villes françaises ou européennes mais on les retrouve aussi dans d'autres villes Nord-américaines ou canadiennes comme Montréal. La voiture y représente plus de 70 % des déplacements motorisés malgré les qualités spécifiques de cette ville par rapport aux autres villes canadiennes. Ici, on trouve la part modale la plus importante en Amérique du Nord, qui dépasse les 10 %. À Lyon, la part modale des transports en commun représente 14,3 % de l'ensemble des déplacements quotidiens (tous modes confondus) et 21,3 % des déplacements motorisés. À Toulouse, la part des transports en commun (TC) est de 13 % et celle de l'automobile de 81 % des déplacements motorisés (Paulhiac & Kaufmann, 2006, 49-80).

Cette politique volontariste semble être souvent confrontée à une résistance des individus et des groupes sociaux à changer leurs habitudes de déplacements ou à tendre vers l'usage des TC même en situation comparable de temps entre les transports collectifs et l'automobile. Ces difficultés viennent essentiellement de la contradiction entre deux logiques : une logique d'action enracinée dans les modes de vie des habitants usagers d'un côté et une logique techniciste d'un autre côté. Dans la première logique, la mobilité semble être « *une valeur forte* » de la société contemporaine et on ne peut guère nier l'importance de la voiture personnelle dans les modes de vie. Elle est souvent associée à des représentations positives partagées par les acteurs : « *on aime décidément l'auto* » (Kaufmann Vincent, 2008, 80). Dans la seconde logique, la voiture est la principale source de tous les maux de la ville (pollution sonore et atmosphérique) et des problèmes écologiques (émission de gaz à effet de serre) ce qui explique la maîtrise accrue de son utilisation dans les centres urbains.

Dans une étude menée par le Laboratoire de sociologie urbaine à Lausanne en Suisse sur des agglomérations suisses et françaises, à savoir Berne, Genève, Grenoble et Lausanne, il est montré que « *lorsque l'automobile est effectivement*

plus rapide, elle est généralement utilisée, et ceci dans les quatre agglomérations étudiées. [...] En revanche, lorsque les transports publics sont effectivement plus rapides, ils ne sont malgré tout utilisés que dans 50 % des cas à Genève, Grenoble et Lausanne » (Kaufmann, 2003, 73-74). Pendant plusieurs décennies, on a cru que le critère principal sur lequel se jouait la concurrence entre la voiture et les transports en commun était le temps. Aujourd'hui, on se rend compte que la rapidité ne semble pas convaincre les habitants usagers à abandonner leur véhicule personnel pour emprunter les TC, même si le temps reste tout de même un argument fort que les usagers de la voiture mettent en avant.

Selon le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006, relatif à l'action sociale au bénéfice des fonctionnaires de l'État, une étude a été lancée à Nantes par la Trésorerie générale des Pays de la Loire en vue de dresser une typologie des usages actuels des modes de transports pour leur personnel afin de mettre en place une politique incitative favorisant les TC sur le trajet domicile-travail (Abidi, 2006). La Trésorerie Publique Générale des Pays de la Loire emploie 650 fonctionnaires répartis sur 14 sites administratifs. Cette répartition est largement déséquilibrée entre les sites en fonction de leur lieu d'implantation. Les sites les plus importants en terme d'effectifs sont ceux implantés dans le centre-ville de Nantes et notamment la Trésorerie Générale Quai de Versailles ainsi que la Trésorerie Générale Département Informatique qui accueillent plus de 50 % de l'ensemble des fonctionnaires de l'administration régionale.

Au-delà de la concentration des fonctionnaires de la Trésorerie Générale dans le centre-ville de Nantes, le trajet domicile-travail parcouru quotidiennement varie de quelques centaines de mètres à plus de 50 km. Sur 431 enquêtés, 195 (soit 45%) indiquent que leur trajet quotidien varie entre 4 et 10 km alors que seulement 8 fonctionnaires habitent à plus de 50 km de leur lieu de travail. Le temps moyen mis quotidiennement par un fonctionnaire pour se rendre à son travail est de l'ordre de 36.5 minutes. Sur l'ensemble des enquêtés, plus de 45 % mettent entre 16 et 30 minutes pour arriver à leur lieu de travail et 86 fonctionnaires (20%) mettent entre 31 et 45 minutes.

La lecture des données recueillies par questionnaire administré montre, significativement, la prédominance de la voiture comme mode de déplacement sur le trajet domicile-travail. Elle occupe la première position avec 55 % de l'ensemble de tous les modes et elle fait partie de 81 % des modes combinés de façon permanente. Comparativement, les modes de transports collectifs, que ce soit le réseau des Transports de l'Agglomération Nantaise (TAN, constitué de bus, trams et de « Navibus » utilisables avec un seul ticket) ou la SNCF, ne représentent au total que 25 % des moyens utilisés de façon unique et pérenne.

Il faut savoir que 339 fonctionnaires de la T.P.G. déclarent avoir, pour leurs usages quotidiens, une voiture personnelle. Il est important de signaler aussi que 246 parmi ces derniers ont utilisé uniquement ou avec d'autres modes de transport leur voiture personnelle le jour J pour se rendre au travail ce qui représente 72 % de tous ceux ayant une voiture et 57 % de l'ensemble des enquêtés. Ainsi la voiture personnelle devance largement les autres modes de transport sur le trajet domicile-travail dans une agglomération comme Nantes. Les autres modes individuels, à savoir la marche à pied, le vélo, la moto ou le covoiturage, représentent 19 % des modes utilisés comme moyen unique de déplacement de façon permanente. La

marche à pied vient en deuxième position après la voiture comme mode de déplacement domicile-travail avec 30 fonctionnaires la pratiquant d'une manière permanente.

Nous avons relevé aussi les raisons invoquées par les usagers coutumiers de la voiture sur le trajet domicile-travail. Elles se répartissent respectivement de la manière suivante : la *liberté* 31 % ; la souplesse et l'autonomie 27 %, l'absence d'autres possibilités 17 % et enfin l'accompagnement des enfants à la crèche ou à l'école avec 15 % de l'ensemble des raisons exprimées par 207 fonctionnaires. Par ailleurs, un faible pourcentage des fonctionnaires pratique le covoiturage mais ils le considèrent contraire à la *liberté* individuelle (Abidi, 2006, 21).

Face à ces constats on ne peut que partager le constat de Vincent Kaufmann : « en dernière analyse, ces résultats mettent en relief l'existence d'une prédisposition à l'usage de l'automobile indépendante de la comparaison des temps de déplacement » (Kaufmann, 2003, 73-74).

Quand on parle de prédisposition, on fait allusion à la caractéristique intrinsèque de la voiture qui est essentiellement la liberté de se déplacer en privé, quand on le désire, avec une continuité temporelle et modale du trajet, ce que les transports collectifs ne permettent pas car ils sont discontinus et dépendent des contiguïtés de l'espace public.

Comment peut-on alors appréhender le principe de la liberté en rapport avec l'usage de la voiture ? La notion de mode de vie peut-elle nous aider à cet égard ?

2. La liberté comme composante du mode de vie de l'homme contemporain

Force est de trouver une définition commune de ce que veut dire un ou des modes de vie. Ce concept a été toujours un chantier sociologique compte tenu de son caractère polysémique. Le sens de mode de vie «... *est toujours suggéré, rarement ou jamais défini : il va de soi* » comme disait Salvador Juan (Juan, 1991, 13). Cette difficulté vient du fait que la construction d'un idéal type d'un mode de vie est confrontée à la disparité des pratiques et des usages entre individus, entre groupes, entre sociétés voire entre aires culturelles. Un mode de vie exige la cohérence des pratiques à un moment donné, sur un espace donné et chez une population donnée. Mais en même temps, on constate une certaine constance, temporelle et relative, d'un ensemble d'éléments, que ce soit dans la pratique ou dans les attitudes, qui laisse penser qu'une tendance générale existe et qui peut fonder l'existence d'un mode de vie dans une société ou même à l'échelle globale. Cette hypothèse est fondée sur les logiques à l'œuvre à l'ère de la mondialisation comme processus de gommage des différences entre groupes et entre sociétés. Une sorte de standardisation des modes de pensée, de production et de consommation s'instaure, dans un contexte de volonté meilleure maîtrise individuelle et collective de l'espace-temps. En peu de temps, on dévore des milliers de kilomètres, la communication d'informations entre les quatre coins du globe est instantanée, les interactions sociales sont plus que jamais intenses et de plus en plus larges. Si l'on s'accorde sur cette vision, on peut considérer qu'un certain nombre de principes, fondent la « modernité », dans sa dimension sociale, politique et technique, et sous-tendent l'idée d'une cohérence au niveau des pratiques sociales de l'époque contemporaine.

Pour montrer les vertus de cette approche, je prends l'exemple du principe de la liberté. Ce principe est aussi un droit fondamental qui à chaque phase de l'institutionnalisation de la modernité au niveau politique, scientifique, ou social, est renforcé par les mécanismes de la préservation de ce droit que ce soit pour les individus, les groupes ou les sociétés. Les valeurs de la Révolution française sont un exemple ; la Déclaration des droits de l'Homme en est un autre et ainsi de suite.

Les constitutions des États modernes contiennent des articles et des alinéas qui portent essentiellement sur la liberté des communautés, des corporations ou des individus dans le choix des modes spécifiques d'action ou d'expression et la valorisation de leurs droits. Ainsi, on lit dans le préambule de la Constitution française « [...] institutions nouvelles fondées sur l'idéal commun de liberté [...] » et dans l'article 13 « [...] la garantie des droits et libertés [...] ». Bref le mot liberté, au singulier ou au pluriel, se répète 27 fois. Relevons aussi dans le premier paragraphe du préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde... » et, dans le cinquième paragraphe, que la charte des peuples les déclare résolus à « [...] instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. ». Enfin le même mot *liberté* est repris 19 fois dans cette Déclaration universelle. On remarque aisément l'universalité et la transversalité de ce principe fondateur des sociétés « modernes », non seulement à travers les institutions internationales mais aussi au sein de la même société.

La reconnaissance de ce droit fondamental devient un fond humain commun est en même temps un élément constitutif de la socialisation des groupes et des individus, des modes d'action publique, des chartes et des statuts des associations et des organisations gouvernementales et non gouvernementales. On ne cesse d'affirmer aujourd'hui que la différence principale entre sociétés développées et celles sous-développées réside dans l'absence de liberté. Justement, les modes de socialisation des sociétés économiquement développées intègrent parfaitement le principe de la liberté. Les hommes sont libres mais à condition de ne pas porter atteinte à la liberté de chacun. À partir du moment où je suis conscient que je suis libre et que les institutions de l'État me protègent en cas d'atteinte à ma liberté, je dois concrétiser et vivre cette liberté par un ensemble de pratiques que les autres me reconnaissent comme légitimes tant que je n'ai, à aucun moment, menacé les leurs. Cette reconnaissance sociale implicite et mutuelle fonde, pour nous, ce qu'on peut nommer un « mode de vie de l'homme contemporain ». Sociologiquement, on peut dire que, « [...] le mode de vie est identité de la pratique (ou de l'ensemble de pratiques) chez une pluralité d'individus [...] », d'où « [...] la pratique (ou l'ensemble) unique désigne et unifie un agrégat humain en tant que chaque unité élémentaire a le ou les même(s) usage(s). » (Juan, 1991, 23). L'utilisation ordinaire de la voiture matérialise parfaitement la notion de mode de vie, y compris et surtout dans l'association paradoxale d'autonomie et de dépendance que contiennent toutes les pratiques de la vie quotidienne.

L'assimilation du principe de liberté apparaît à plusieurs niveaux de la vie quotidienne des individus et des groupes sociaux voire des sociétés. Le transport urbain au quotidien pourrait être un champ d'exercice et de valorisation de cette

liberté individuelle non dans le choix du mode de déplacement comme garant d'un temps record ou d'un confort de plus en plus améliorés mais comme un espace dans lequel chacun se sent libre. Le mode de transport est un espace momentané dans un espace plus large que l'on partage avec les autres. A ce niveau « l'usage des divers moyens de transport n'est pas interchangeable, chacun d'entre eux produit des territoires vécus spécifiques en termes géographiques et temporels » (Kaufmann, 2008, 83). Plus l'individu accepte de partager cet espace au détriment de sa liberté individuelle (attente, bousculades, gênes, bruit...) plus il est disposé à prendre un transport en commun. Si la liberté et le confort priment, le partage est compromis et le choix d'un mode individuel devient plus probable.

3. La voiture incarne-t-elle la liberté ?

En effet, la voiture personnelle n'est plus seulement un mode de transport parmi d'autres, suivant des critères de choix qui se réduiraient au temps ou au coût, mais elle est un support de la liberté individuelle : je pars quand je veux et je rentre quand je veux. Entre les deux, je m'arrête quand je veux et le temps que je veux. Le fantasme de la liberté constitue justement un des principaux leviers de la culture automobile que les constructeurs et compagnies commerciales instrumentalisent. Il est aussi un référent symbolique que les techniques les plus développées du marketing utilisent pour entraîner le consommateur à acheter de plus en plus. Il suffit de revisiter les spots publicitaires des voitures pour se rendre compte que le registre dont s'inspirent ces publicités est un registre qui vante surtout la liberté individuelle. L'innovation technique dans l'industrie automobile tend, *in fine*, à offrir un meilleur confort marié à la liberté d'usage et de manipulation de l'objet, à savoir la voiture. Voilà donc une recette parfaite pour un consommateur déjà conditionné, d'un côté, par une socialisation du libre choix, et, d'un autre côté par la culture de l'hédonisme.

Examinons minutieusement ce spot publicitaire sous forme d'affiche que Toyota a utilisé en 2008 dans un salon à Paris : « La Toyota AYGO associe un look moderne et contemporain à une personnalité marquée. En plus de ses formes puissantes et dynamiques, et de son *habitable* clair et raffiné, AYGO se montre des plus dynamiques et vous offre la *liberté* de vous rendre *où* vous voulez, *quand* vous voulez ».

Si l'on regarde les termes soulignés (par moi-même), on dégage aisément les éléments sur lesquels cette affiche publicitaire centre son message : le confort, l'esthétique et la liberté de se rendre où et quand on veut. La voiture, donc, est devenue plus qu'un moyen de déplacement pour devenir synonyme d'autonomie des hommes, par laquelle et dans laquelle on prend de la liberté ; un vécu auquel aspire tout un chacun de nous. Ce sont les mêmes représentations qu'exprime explicitement ce blog en ligne dans lequel une personne expose son avis et ses raisons de choix d'un type de véhicule plutôt qu'un autre :

« Après avoir longtemps hésité entre l'achat de la berline moyenne gamme BMW 320D ou Mercedes 220CDI, puis entre différents monospaces Espace, Sharan et autre, nous nous sommes tournés vers le 4X4.

C'est vrai que Land Rover et Jeep sont les pionniers dans ce type de véhicule et c'est tout naturellement que nous avons acheté notre Discovery TDI qui représentait à nos

yeux le véhicule idéal pour notre *mode de vie*. La vitesse, c'est dépassé. Moi je donne ma préférence au *confort*, à la *sécurité*, au volume utile, nous avons deux enfants en bas âge, et aux *loisirs*. *Notre Disco* nous emmène *partout* et nous permet de nous *éloigner* de lieux où la foule est présente, *trop présente*.

C'est un *sentiment de liberté* exceptionnel que vous éprouverez au volant de votre 4X4 quand, par des chemins de terre, un peu de tout terrain, vous découvrirez des paysages réservés à des privilégiés. Coté *sécurité*, le véhicule est *haut* et *protège* bien les passagers d'éventuels chocs latéraux. Passez au 4X4, Land Rover ou autre, mais pas pour la frime. Prenez-en mains un 4X4 permanent avec blocage de différentiel. Vous verrez il y en a peu sur le marché⁴.

L'analyse du contenu de ce texte montre que les termes clés s'articulent autour du même registre : le confort et la liberté dans le temps et dans l'espace et enfin la sécurité. Ces termes sont au centre du *mode de vie* de l'auteur de ce blog. L'élément nouveau est la fuite de la foule pesante étroitement liée aux transports collectifs. «... la foule est présente, trop présente...» renvoie à cette contrainte de partager un espace qui n'appartient finalement à personne mais il appartient à tout le monde, c'est ce que John Urry (2000) appelle la « coprésence ». Cette coprésence a, quelque part, réduit l'espace d'exercice de la liberté individuelle. On ne peut pas faire ce qu'on veut dans un moyen de transport collectif. Ceci ouvre une autre piste de recherche sur les images des TC chez les usagers. Mais finalement le refus des TC pour une raison ou pour une autre s'explique essentiellement par l'attachement à la voiture, symbole fort de ce mode de vie contemporain : «... l'automobile est porteuse d'une forte charge symbolique, en prise avec les valeurs de notre société : objet de propriété privée, elle procure une mobilité quasiment sans limite » (Kaufmann, Jemelín & Guidez, 2001, 9).

Mais cette liberté est étroitement liée à des contraintes structurelles de la vie urbaine. La ville moderne est conçue et évolue selon un schéma *parcellaire fordiste*, une spécialisation accrue et institutionnalisée des zones intra et extra-urbaines qui uniformise les territoires. Cette territorialisation des fonctions (productive, habitante, commerciale, culturelle et ludique) produit des effets majeurs sur la façon dont se modélise la mobilité urbaine. Les acteurs sont contraints de se déplacer en un temps de plus en plus long pour assurer ces fonctions suite à l'éclatement de l'espace. La liberté ici est demandée pour répondre à ces contraintes structurelles dans la mesure où « les acteurs recherchent de plus en plus l'économie de temps, même minime et objectivement illusoire, comme si le temps leur était de plus en plus compté, comme s'il était de plus en plus vécu comme temps accéléré⁵ ».

Conclusion

Loin de nous l'intention d'ignorer la rationalité de l'utilisateur dans ses choix quotidiens que ce soit dans le déplacement ou ailleurs, mais cette rationalité n'est pas systématique. Dans un monde où tous les moyens de communication, d'information et de diffusion tendent à fabriquer un consentement (Chomsky & Herman, 1988), il semble que les approches trop techniques n'apportent pas toujours

⁴ http://www.ciao.fr/Land_Rover_Freelander_1_8_i_Avis_154307

⁵ Juan S., 1997, p. 47.

les meilleures analyses ni les bonnes solutions. En matière de transport urbain, la voiture semble être au centre d'une culture moderne partagée par une large masse de la population. Dans ce mode de vie de l'homme contemporain, l'intérêt individuel prime souvent sur l'intérêt du collectif par le truchement du principe de liberté. Tel est le constat auquel aboutit cette étude.

Bibliographie

- Abidi A., « *Rapport d'étude sur le Plan de déplacement Entreprise (PDE)* », Trésorerie Générale des Pays de la Loire, Nantes, Novembre 2006. 52 pages.
- Allemand S., Ascher F., & Lévy J., (éds.), *Les sens du mouvement*, Paris, Belin, 2004
- Amar G., *Mobilités urbaines – Eloge de la diversité et devoir d'invention*, La Tour d'Aigues, L'aube, 2004.
- Bonnet M., & Desjeux D., (éds.), *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, 2000.
- Bourdín A., 2002, « *Anthropologie de la mobilité* », communication au colloque du Centre de Sociologie des Organisations, Nantes, 10-12 octobre 2002.
- Chomsky N., & Herman E., *Manufacturing Consent. The Political Economy of the Mass Media*, New York: Pantheon Books, 1988.
- Hérant F., *Transports en milieu urbain : les effets externes négligés*, Paris, Prédit – La documentation française, 2000.
- Hirschhorn M., Berthelot J.M. (Eds), *Mobilités et ancrages, vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Juan S., *Sociologie des genres de vie. Morphologie culturelle et dynamique des positions sociales*, PUF, Paris, 1991.
- Juan S., (dir.), *Les sentiers du quotidien. Rigidité, fluidité des espaces sociaux et trajets routiniers en ville*, L'Harmattan, 1997.
- Kaufmann V., *Re-thinking Mobility*, Ashgate, Aldershot, 2002.
- Kaufmann V., *Les paradoxes de la mobilité : bouger, s'enraciner*, éd. Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008.
- Kaufmann V., Jemelin Ch. & Guidez J-M. (dir.), *Automobile et modes de vie urbains : quel degré de liberté*, La Documentation française, Paris 2001.
- Kaufmann V. & Flamm M., « *Famille, Temps et mobilité : Etat de l'art et tour d'horizon des innovations* », Dossiers d'études 51, Caisse Nationale des Allocations Familiales, Paris 2003.
- Paulhiac F., & Kaufmann V., « *Transports urbains à Montréal : conflits de référentiels et stratégies de conciliations* », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, N° 1, 2006, pp. 49-80.
- Perret B., *L'évaluation des politiques publiques*, collection Repères, La Découverte 2001.
- Urry J., *Sociology Beyond Societies, Mobilities for the Twenty First Century*, Londres 2000.

LA CO-TERRITORIALITÉ DANS UN MÊME ENVIRONNEMENT

Sylvain PASQUIER & Emmanuelle PIERRE-MARIE

Le paradoxe d'une installation résidentielle motivée par l'attrait pour la campagne, de nouveaux habitants qui tiennent des discours écologiques mais qui, du fait de leur installation sur la rive sud de l'Estuaire de la Seine suite à la construction du Pont de Normandie en 1995, ont des mobilités automobiles accrues, est aujourd'hui patent. À celui-ci, s'ajoute de la part de personnes qui toutes se disent bien « intégrées », la contradiction qui les voit apporter et développer un rapport au territoire rural étranger à sa définition locale.

Les mobilités résidentielles de la rive nord de l'Estuaire de la Seine, principalement du Havre vers le sud de l'Estuaire, sont à l'origine de tels décalages dans un contexte et sur un territoire qui en renforcent les contrastes. Notre travail de recherche portant sur ces mobilités nous a donc conduits à rencontrer certains de ces « passeurs » sur la rive sud. Cette enquête a mis en lumière une opposition des modes de vie de ceux-ci avec la population locale, notamment, en ce qui concerne les transports, les pratiques et les usages du territoire, les sociabilités ainsi que les représentations des acteurs et les images véhiculées traditionnellement sur la ville et la campagne. Nous avons donc trouvé là un écart entre ces populations qui, ayant des parcours et des origines différents, maintiennent des modes de vie qui perpétuent leur séparation. Cet écart se donne plus particulièrement à voir dans le rapport au territoire, les représentations et les usages de la nature.

Comment un même environnement mettant en contact physique des populations différentes peut voir se développer des rapports au territoire largement étrangers l'un à l'autre ?

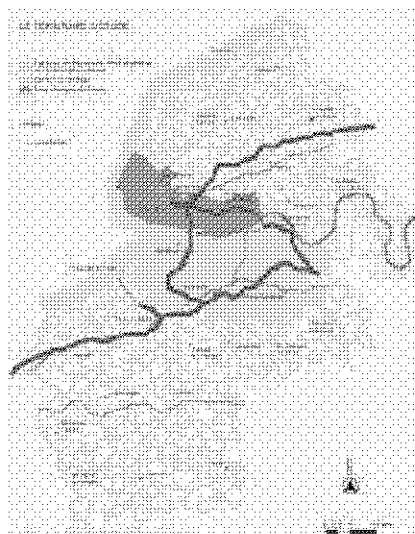
La recherche s'est inscrite dans un certain contexte géographique mais aussi social, culturel et imaginaire particulier : entre la ruralité et l'urbanité se jouent des enjeux individuels mais aussi d'ordre familial et collectif comme celui du *vivre-ensemble* dans un village. Les modes de vie de chaque pionnier de l'estuaire, réinventent un rapport à l'espace normand par le biais des mobilités quotidiennes et sous l'implication de l'ensemble des membres de la famille. Leurs attentes, dont la source est souvent urbaine et connotent un milieu social favorisé, mais aussi leurs pratiques, en décalage avec la réalité rurale, modifient à la marge mais en

profondeur un espace de vie spécifique. Afin de rendre compte de cela nous présenterons rapidement la recherche et son contexte pour exposer ensuite les caractéristiques de la population concernée et de ses pratiques du territoire. Cela permettra d'analyser comment une nouvelle frontière diffuse a succédé à l'ancienne frontière physique en mettant en présence sur un même territoire des populations qui ne développent pas les mêmes territorialités. Une approche singulière reposant sur le concept de co-territorialité viendra montrer les particularités d'un tel partage et conduira à spécifier ses enjeux.

1. Des pionniers dans un contexte estuarien ?

Ce travail de recherche s'inscrit dans une double filiation : celle des travaux sur les impacts territoriaux du Pont de Normandie initiés dès 1996 par l'équipe du CIRTAI à l'Université du Havre et celle des travaux sur la sociologie de la vie quotidienne, les formes de sociabilité, les relations de voisinage menés par les deux sociologues de l'équipe, auteurs de cette contribution.

Le territoire d'étude couvre les deux rives de l'estuaire de la Seine. Il se compose au nord de l'agglomération havraise qui se prolonge par sa zone industrielle et portuaire sur la plaine alluviale. Cet ensemble représente plus de 120 000 emplois.



Le territoire de l'étude

C'est le pôle économique polarisant les navettes sur un vaste périmètre remontant au nord jusqu'au cœur du Pays de Caux. La rive sud est constituée, d'une part, des cantons ruraux de Beuzeville, Quillebeuf-sur-Seine et Pont-Audemer dans l'Eure et, d'autre part, du canton d'Honfleur dans le Calvados, qui fait partie de l'espace récréatif francilien de la Côte Fleurie.

L'originalité de cette recherche repose avant tout sur l'événement de la construction et de la mise en service du Pont de Normandie qui est venu relier deux rives dont l'opposition n'était pas – et n'est toujours certainement pas – que physique. Premièrement, le phénomène étudié est celui d'un processus classique de mobilité résidentielle périurbaine qui peut reposer à la fois sur une hausse des valeurs foncières urbaines et un attrait pour le logement individuel pavillonnaire. Cependant, la réalisation du Pont de Normandie donne lieu à un phénomène de rattrapage de ce processus sur la rive Sud et l'accélère de façon significative. Cette accélération s'est faite d'autant plus ressentir dans notre étude que ce processus de rattrapage n'a pas coïncidé exactement avec la mise en service du pont, mais a véritablement commencé quatre ou cinq ans plus tard.

En outre, les représentations géographiques réciproques des deux rives de l'estuaire se renvoient l'une à l'autre des images radicalement opposées. Nous serions bien en peine de trouver sur un territoire aussi restreint une opposition aussi tranchée entre rural et urbain. Nulle part ailleurs ne se laisse voir à l'œil nu – le Havre est visible de Honfleur et Honfleur visible du Havre – l'opposition entre une France du nord et de l'est industrielle, urbaine et une France rurale, agricole et touristique à l'ouest. La discontinuité physique que représente l'estuaire se redouble donc d'une opposition forte qui est d'autant plus sensible qu'elle est celle d'un clivage entre territoires qui ont développé l'un au regard de l'autre des images opposées. L'expression « de l'autre côté de l'eau » qui désigne chez les Havrais les rives calvadosiennes bien visibles depuis la ville, mais que certaines personnes originaires de la rive sud ont également prononcé dans nos entretiens désignant le territoire havrais, traduit cette distance à la fois si proche et si lointaine. Ces deux rives sont ainsi fortement reliées par cela même qui les opposait (Simmel, 1909).

Enfin, la rive sud de l'estuaire qui est l'objet de nos investigations se caractérise par une transition résidentielle de l'espace rural vers l'espace périurbain, selon des modalités particulières qui ont évolué dans le temps. A une première vague de néo-ruraux parisiens ou rouennais, pour la plupart retraités, qui se sont bien intégrés dans le paysage social et urbain (plutôt des acquéreurs de maisons rurales que des constructeurs), succèdent depuis les années 2000 des ménages de jeunes actifs primo-accédants qui tirent parti d'un fort différentiel de prix foncier avec le nord de l'agglomération havraise. Ce fait est doublement important à rappeler : d'un côté, du point de vue des habitants originaires de la rive sud, parce que l'impact sur le paysage mais également sur les structures foncières agricoles, s'avère très différent de celui engendré par les vagues de migrants les plus anciennes ; de l'autre côté, du point de vue des nouveaux habitants qui ont une double perception de la rive sud renforçant le cliché d'une région rurale et agricole, d'une part, et touristique, d'autre part, ce qui les valorise en les rapprochant des anciennes vagues aisées de migrants parisiens.

Nous avons donc tenté de comprendre comment s'inséraient ces nouvelles vagues de migrants résidentiels et quels liens ils conservaient ou non avec leurs territoires d'origine. Notre postulat était, au vu de l'opposition existant entre les deux rives, que l'origine havraise pouvait constituer un frein à « l'intégration ». Sur ce point, nous allions avoir quelques surprises. En fonction de la confirmation, ou non, de l'hypothèse d'un rattrapage du processus périurbain, nous voulions interroger également la ponctualité ou la durabilité voire l'amplification du phénomène.

Par rapport à cet objectif, l'effet de condensation dans le temps et dans l'espace, lié à l'événement de la mise en service du pont a permis de mettre en exergue les grands traits caractéristiques d'un processus de périurbanisation classique (Le Jeannic, 1997). Néanmoins, plutôt que de confirmer l'hypothèse d'un rattrapage réintroduisant de la continuité, il a plutôt conduit à poser le problème de territorialités multiples. Il est possible, certes, de retrouver, d'une part, la recomposition d'une continuité qui se manifeste par l'intégration des chefs-lieux de canton de la rive sud au marché immobilier du Havre et par l'introduction de modes de vie urbains en milieu rural. Mais, d'autre part, la multi-appartenance territoriale d'excitadins ou de néo-ruraux réintroduit une nouvelle discontinuité (Gay, 1995) : premièrement, pour ces nouveaux habitants eux-mêmes, qui sont conduits à définir des territoires multiples par l'attribution de fonctions spécifiques à chacun d'eux ; également, entre une population mobile qui sait se réapproprier les infrastructures de transport pour circuler entre ces territoires diffractés et une population qui se représente le territoire comme un tout intégrant les appartenances professionnelles, familiales ainsi que les différentes sociabilités. Ce clivage territorial signale donc celui observé entre deux modes de socialité et de socialisation, entre deux modalités d'inscription des populations sur le territoire.

2. Une approche compréhensive de nouveaux modes de vie en devenir

Une autre originalité de cette étude reposait sur la mobilisation de deux types d'enquête, l'une quantitative et l'autre qualitative. Pour l'écriture de cet article, seule l'approche qualitative sera mobilisée. Pour rappel, la partie quantitative reposait sur l'analyse de données venant du fichier des transactions immobilières enregistrées chez les notaires, le fichier des permis de construire de la Direction Régionale de l'Équipement ; des informations concernant la résiliation des abonnements au service des eaux de la ville du Havre et une source INSEE qui regroupe les informations portant sur la localisation du domicile des salariés des entreprises. Ces données ont permis une analyse spatiale dont les termes entrecroisent les modèles de l'économie spatiale et de la géographie économique. L'enquête qualitative venait en contrepoint à ces modèles pour en corriger les projections et s'intéresser plus particulièrement aux modalités d'une recomposition du territoire, non seulement du point de vue de la répartition géographique de nouvelles populations mais aussi à partir de la façon dont ces nouvelles populations se représentent le territoire et surtout à partir de la façon dont elles font territoire à travers leurs modes de vie, leurs pratiques et leurs usages du territoire.

L'enquête de terrain s'est donc efforcée de remonter au point de vue des habitants pour étudier la façon dont ils pensaient leur intégration et – autant que faire se peut dans le cadre d'entretiens – de voir comment le territoire se dessinait à travers leurs différentes pratiques. En d'autres termes, de quelles manières ces nouveaux habitants inscrivent-ils par des pratiques quotidiennes des deux rives, un nouvel ancrage estuarien et un mode de vie revendiqué ?

Des entretiens semi directifs menés auprès de personnes ou de familles venant de la rive nord qui étaient désignés, « étiquetés » sur la rive sud comme étant des « havrais ». Seuls étaient retenus ceux ou celles installés depuis un nombre d'années

suffisant pour juger de leur implantation. Des entretiens du même type furent aussi menés auprès d'élus, de directeurs d'écoles ou d'agents immobiliers. Riches en informations sur cette nouvelle population et son inscription dans le paysage existant, ils nous ont également permis de rentrer en contact avec des habitants sur la recommandation de ceux qui nous les indiquaient. Ensuite, selon la méthode dite « boule de neige », les premiers interlocuteurs rencontrés pouvaient nous mettre en contact avec d'autres.

Cette démarche méthodologique comporte des écueils classiques dont l'étude n'a pu faire exception. La population rencontrée fut relativement homogène, tant sur le plan socio-économique que culturel. Les critères mobilisés des personnes signalées retenaient celles qui, selon eux, étaient susceptibles d'accepter un entretien et « d'avoir des choses à dire ». Cette population était donc valorisée et valorisante par et pour ceux qui, par ce biais, devaient dessiner les réseaux se tissant entre ces nouveaux habitants mais parfois aussi avec les différents responsables locaux. Ce mode de désignation était aussi le signe que cette population était pratiquement identifiée comme un groupe. Ainsi, nous avons surtout rencontré des points de vue interprétant l'expérience de la mutation résidentielle en termes positifs, les autres refusant souvent l'entretien et étant même plus difficiles à contacter. Les personnes rencontrées rentraient aussi dans une catégorie dont la présentation permettait de vanter « la bonne intégration » et le dynamisme d'une nouvelle population pouvant participer au développement local ou menacer une identité rurale pour d'autre.

Le point d'achoppement de cette technique de recrutement d'enquête réside principalement dans l'homogénéité des publics rencontrés, liée, certes, à un effet de convergence notamment dans la prise de contact, mais redoublé du fait des réticences que certaines personnes manifestent à l'encontre de l'exercice de l'entretien.

Qui sont donc ces nouveaux habitants de la rive sud venant du Havre – selon notre critère de sélection de départ – occupant, pratiquant et se représentant ce nouvel espace de vie ?

Les périurbains rencontrés partagent ceci en commun d'être relativement aisés. Cette population, qui a fait le choix revendiqué d'une mobilité sélective, manifeste aussi une forte visibilité dans ses pratiques au quotidien. Ce double caractère de la mobilité et de la visibilité s'affiche dans une volonté de construire un mode de vie négocié entre l'urbanité et la ruralité. Ces habitants possèdent, en effet, les ressources nécessaires pour assumer leurs choix de vie et les rendre lisibles. Ces populations du fait aussi de leur origine sociale, jouissent d'une visibilité forte la rendant influente et la montrant comme modèle dominant dans les changements affectant des modes de vie.

L'explication de la localisation de leur mode de vie périurbain estuarien trouve également son explication dans l'origine de ces habitants, qui ont déjà connu des expériences de vie urbaine ou périurbaine au-delà des strictes frontières normandes. Ces nouveaux habitants sont très exceptionnellement originaires du Havre. Le passage d'une rive à l'autre ne peut alors être interprété dans les termes d'un déracinement ou d'une quête d'un nouvel ancrage.

Pour résumer, des expériences communes semblent les caractériser : un parcours de mobilités résidentielles ; une origine sociale favorisée voire aisée ; la présence d'enfants et notamment enfants en bas-âge ; une volonté de s'impliquer

dans le tissu local. Les propos d'un maire de l'une des communes rurales est particulièrement révélateur du sentiment que les élus peuvent afficher vis-à-vis de ces nouveaux arrivants : « on les voit partout ». Ce sentiment d'omniprésence éprouvé par les autochtones est certes le fruit d'une réalité de terrain mais également d'un décalage de conception de l'implication et de la définition même d'un mode de vie citoyen. Une surreprésentation dans les associations et les Conseils d'école dénote une volonté affirmée de jouer un rôle dans une institution hautement symbolique et stratégique.

Pourquoi ces nouveaux navetteurs ont-ils fait le choix de cette mobilité distendue entre la rive sud et Le Havre ou sa région ?

3. Les motivations affichées et idéalisées

Au fil des discours, l'argument financier semble être placé en arrière plan. Les diverses aides accordées pour le passage du pont ainsi que le calcul qui montre une différence significative avec la taxe foncière et la taxe d'habitation, font que les interviewés évacuent très vite cette question. En revanche, apparaît un investissement important dans leur moyen de locomotion : la nécessité d'avoir deux voitures et de leur renouvellement fréquent et régulier sont souvent rappelées. Ce budget prévisionnel est d'emblée compris dans leur stratégie d'installation résidentielle.

En revanche, comme la sociologie interactionniste l'enseigne, les motivations ne renvoient pas ou peu à des intentions guidant des choix. Elles doivent être davantage comprises comme des éléments d'un récit rationalisant ou donnant sens *a posteriori* à une démarche. Les motivations données ne peuvent expliquer ou répondre sociologiquement aux motivations réelles et premières. La question qui sous-tend cette présentation interroge davantage la compatibilité, la recherche de cohérence avec une installation résidentielle motivée par l'attrait de la campagne mais néanmoins en contradiction avec certains de leurs discours à tendance écologique.

3.1. L'attrait pour la campagne, un moteur dans les discours, mais après ?

La motorisation des modes de vie (Dirn, 1998 ; Sencébé, 2006) et la domination croissante de l'automobile tendent certes à rapprocher les conditions de mobilité du plus grand nombre mais elles ont parallèlement contribué à modeler les espaces, à réduire l'accessibilité de proximité et les possibilités alternatives d'accès aux activités du quotidien, qu'ils s'agissent de l'activité salariée, des services et équipements, des achats ou bien encore de loisirs. Ces modifications de la morphologie des espaces et de la circulation permettent à de nouvelles populations (les périurbains, les néo-ruraux) de justifier leur choix de vie d'une part, et, d'autre part, de vivre avec des pratiques confortables à leurs yeux.

Ce choix de la campagne se justifie surtout par la beauté des paysages. Des récits pittoresques inattendus dans ce genre d'exercice qu'est l'entretien, dévoile la volonté de ces acteurs à apprécier une situation géographique particulière mais également de bien scinder deux univers distincts, le lieu de vie et le lieu professionnel. La référence à des balades précédant l'installation manifeste souvent un effet de séduction très fort des paysages de la rive sud et est parfois présenté comme

déterminant dans l'intention de venir s'y installer. Les agents immobiliers ne s'y trompent pas non plus en promenant leurs clients dans le dédale des chemins environnants. De la même façon que Le Havre semblait condenser les images négatives de la Ville, le Pays d'Auge et le Pays Risle Estuaire correspondent, au contraire, parfaitement aux images idéalisées de la campagne normande, celle qui a toujours été rêvée. Cette campagne peut même être opposée à la campagne de la rive nord décrite comme beaucoup moins attractive et beaucoup trop plate. Du moins, cette conception dichotomique du territoire normand légitime ainsi un bon choix de vie.

Les pratiques de la périurbanisation appellent à une réflexion quant aux choix sous contrainte d'une localisation plus éloignée du cœur de la ville-centre eu égard à l'idéalisation de la vie de famille type « maison et jardin » ; des bouleversements dans la manière dont la famille habite son domicile et son environnement. De quelles manières ces familles inscrivent-elles leurs conceptions et pratiques dans le nouveau territoire d'accueil ? En parallèle, comment gèrent-ils les autres lieux de vie ? Certes la question de la cohabitation des espaces – physiques, imaginaires, symboliques – se pose, mais les transformations des pratiques de déplacement sont présentées comme « réversibles ».

3.2. La quête d'une autre qualité de vie

Par ricochet, la valorisation de soi par le lieu d'habitation se renforce du sentiment de liberté qui est celui des usages qu'elles en ont. La réappropriation de cet espace par leurs différentes circulations ne reconnaît aucune obligation ni aucune dette envers ce lieu. L'identification semble concerner davantage des pratiques permises par cet environnement particulier qu'un attachement au lieu lui-même ou à son histoire.

Cette conception amène à interroger leur représentation de la ruralité. Les pratiques de l'espace rural, selon les personnes rencontrées, sont présentées avant tout comme un espace de loisir. Georges Hubert de Radkowsky (1966, 115) a étudié la question de ces pratiques nouvelles de la campagne. Ces dernières relèvent désormais, selon ses propos, « une fonction récréationnelle, esthétique, sentimentale » et qu'elle serait devenue « un espace curatif, celui du tourisme, des loisirs, des villégiatures – banlieues ou villages résidentiels – ; lieu qui offre l'herbe et les arbres et un endroit où les enfants puissent jouer [...] elle représente une réserve naturelle ; d'abord celle de l'espace en prévision d'une possible extension urbaine ». Son analyse continue sur la périurbanisation symbolique de ces espaces naturels, qui en demeurant tels se trouveraient colonisés afin de répondre à des besoins de citadins. Elle devient donc le « terminus de l'espace urbanisé ». La rupture et la frontière que chacun se plaît, dans les différents entretiens à revendiquer dans ses pratiques, peuvent, de ce point de vue, cacher une certaine continuité d'un espace réseau urbain qui finirait par prendre la ruralité dans sa toile.

Cette analyse est également complétée dans les récits des interviewés par leur pratiques des deux rives. Certes, ils recherchent une vie à la campagne tout en désirant garder, au mieux, les avantages de la Grande Ville, mais cette présentation verbale renvoie à une réalité plus complexe dans les faits au quotidien. En termes notamment de schèmes dichotomiques pour penser l'espace, la campagne renvoie à des images calmes et préservées alors que les Zones Urbaines dites *Sensibles*, font appel à des images agitées, en mouvement et surtout porteuses de dangers,

pollutions, insécurités en tous genres. Ces clichés binaires apparaissent dans les discours des interviewés même si leur vécu est tout autre. Ils alimentent leur choix de vie et qualifient leur confort au quotidien, malgré les mobilités.

3.3. Encore la voiture...

Une distinction est également bien soulignée par ces acteurs de l'estuaire entre travail et loisir. Elle rappelle la frontière et elle interroge la recomposition même du territoire. Avec la dépendance automobile croissante ou exponentielle, les alternatives non motorisées ne sont pas une priorité des politiques territoriales. En réponse, certaines pratiques de covoiturages ont été expérimentées mais sans succès. Ces tentatives, toutes avortées, prouvent une nouvelle fois que notre ère contemporaine qui prône la pratique individuelle à tout prix et l'épanouissement personnel avant tout, ne peut être compatible avec les contraintes et les efforts exigés par une telle action collective. La voiture illustre parfaitement ces revendications individuelles dans cette société de l'avoir. Aujourd'hui, plus de huit ménages sur dix sont motorisés, sachant que la multimotorisation ne cesse de progresser (34,5% des ménages ont plus d'une voiture en 2007 selon l'INSEE), il est donc possible d'imaginer que dans un contexte de périurbanisation ces phénomènes s'amplifient.

Dans les têtes tout du moins, la possibilité individuelle d'accéder à son propre volant, une personne, une voiture, demeure encore un leitmotiv très tenace. L'accès à la voiture est désormais une norme sociale dont le statut apparaît aujourd'hui indiscutable. Dans le choix de vivre « de l'autre côté de l'eau », l'enchaînement des activités domestiques quotidiennes, c'est-à-dire l'accompagnement des enfants, les trajets professionnels, l'approvisionnement, etc., la voiture apparaît comme un postulat de départ et participe au processus de banalisation des mobilités quotidiennes. Aussi, le point de vue et surtout la pratique de ces trajets divergent-ils selon les sexes. L'imputation plus importante de ce type de déplacement dans les emplois du temps des femmes est particulièrement prégnante. Cette situation de surmobilité, a notamment été présentée dans le récit de deux mères, toutes deux familles monoparentales, où le rôle de « mère taxi » exige la mise en place d'une organisation particulièrement rodée ou tout du moins, pensée.

3.4. Le rôle primordial des enfants dans les formes de sociabilité locale

La création des réseaux d'interconnaissance locale et l'implication dans la vie locale, le rôle politique de ces nouvelles populations cultivées est largement permis par l'intermédiaire des activités menées avec ou par les enfants.

Le fait remarquable est certainement le surinvestissement des nouveaux habitants autour des activités de l'école. Ils représentent une proportion souvent importante par rapport à la population locale dans les différents Conseils d'école. Ils sont porteurs de projets autour des activités scolaires ou périscolaires, à la fois demandeurs avec des exigences prononcées mais également acteurs. L'exemple emblématique d'un tel investissement est la mise en fonctionnement d'un Pédibus dans la commune de Beuzeville (dans l'Eure mais à proximité). Cette initiative, qui est bizarrement une réalisation importée du Havre, tente d'organiser le transport à pied des enfants à l'école afin d'éviter l'encombrement automobile dans le périmètre de l'établissement scolaire et les chemins de l'école, afin donc de renforcer la sécurité routière. Cette démarche écologique est montrée dans leur récit comme en

parfaite cohérence avec leur sensibilité sociale et culturelle défendue. Nous ne pouvons nous empêcher de souligner le paradoxe avec des trajets quotidiens dans leur propre voiture personnelle.

La rencontre avec ces nouveaux estuariens a permis de mettre en lumière le processus dynamique d'une réappropriation d'un territoire qui se joue dans une multitude de pratiques et de sociabilités à l'œuvre dans une pluralité d'interactions. En parallèle, se confirme le sentiment de l'implantation d'une population clairement identifiable et identifiée, le plus souvent désignée sous le qualificatif « havrais ». A ce propos, la désignation de cette population singulière par une immatriculation automobile, « les 76 », qui est pourtant normalement amenée à se modifier rapidement, semble signifier aussi qu'ils sont visibles qu'en voiture.

Par leur mobilité, ces trans-estuariens d'aujourd'hui se feraient les pionniers de l'entité territoriale estuarienne de demain dans laquelle l'ensemble des habitants de cette région pourrait se reconnaître. Pourtant, la frontière de la Seine ne semble pas s'être effacée ou devoir s'effacer même pour ces personnes qui la passent régulièrement. Elle prend simplement un autre sens en s'installant au cœur de leur vie et en découpant différents territoires définis principalement par les usages qu'elles en font.

4. Nouvelle frontière et co-territorialité

La mise en service du pont mettait effectivement fin à une frontière physique. Une fois celle-ci effacée, il était permis de penser que la rive sud allait connaître un processus de périurbanisation se traduisant par un continuum urbain / rural. De la même façon, il était envisageable que cette frontière s'effacerait dans les représentations et que les passeurs, venus s'installer sur la rive sud, pouvaient se faire les pionniers d'une entité territoriale estuarienne dans laquelle tous les habitants des deux rives finiraient par se reconnaître. Et pourtant, cette frontière s'est maintenue. Elle a simplement changé de signification, et le pont monumental qui peut apparaître à la fois comme le moyen technique de la passer et comme le symbole d'une union, rappelle aussi par sa présence le sens d'un passage et d'une dissociation (Simmel, 1919). S'il offre le meilleur point de vue pour embrasser dans un même regard les deux rives, il montre aussi pour celui qui le passe le contraste de leurs paysages respectifs.

Il se maintient donc une frontière entre deux régions. Elle ne sépare plus, en effet, des populations rurales et urbaines mais elle continue d'opposer deux espaces dont l'un représente la ville et l'industrie et l'autre la campagne et la ruralité. Certes, le Pont marque encore une coupure mais celle-ci représente désormais un passage et une séparation entre deux modes de vie dont l'opposition est souvent revendiquée. Alors que la rive nord renvoie aux activités professionnelles et à la consommation utilitaire, la rive sud, quant à elle, renvoie à une impression de vacances perpétuelles. Le lieu d'habitation et la région qui l'entoure sont ceux de la vie en famille, d'une tranquillité appréciable pour le bien-être des enfants, d'une convivialité villageoise chaleureuse et de loisirs campagnards et écologiques plutôt que ruraux. Si la ville du Havre peut être valorisée pour ses services de santé et ses offres de loisirs sportifs et culturels, elle condense surtout les clichés négatifs de la

ville comme la pollution, le stress et l'anonymat. Les pratiques des deux rives cloisonnent donc nettement deux univers fonctionnels différents entre lesquels le pont et son temps de passage font figure de sas : d'un côté le cocon familial, le système de solidarité de voisinage, les sociabilités associatives et l'espace nature ; de l'autre, le monde du travail, des services économiques et marchands et de la pollution, la ville, le Havre. Faut-il encore ajouter : un univers à dominante féminine et un univers à dominante masculine ?

Avec l'arrivée d'une nouvelle population sur la rive sud, une nouvelle forme de territorialité s'est imposée venant par sa grande visibilité en masquer une autre (en l'ignorant ?) sans véritablement l'effacer. Ce phénomène nous a révélé que la co-existence sur un même espace, loin de signifier la commune appartenance à un territoire peut, au contraire, manifester des modalités différentes de l'identité territoriale transposant ainsi symboliquement le sens de l'ancienne frontière. Cette frontière s'inscrit donc au cœur même des vies de ceux qui la passent quotidiennement. Mais elle sépare également les populations habitantes de la rive sud qui n'ont pas le même rapport au territoire qu'elles habitent, qui ont des « modes de vie du territoire » – façons de vivre le territoire et façons de le faire vivre – qui sont différentes. Elles le vivent à des échelles différentes, selon des temporalités et selon des modalités d'articulation des différentes sphères d'activité : familiales, professionnelles, relevant des différentes sociabilités qui, elles aussi, sont différentes.

Un même espace, pour peu qu'il soit « vécu » (Frémont, 1999) de différentes façons, ne donne donc pas nécessairement lieu à un même territoire et ne manifeste pas nécessairement l'appartenance à une même société ou un même groupe. Différentes modalités de l'habiter et de le pratiquer peuvent coexister sur cet espace impliquant des définitions différentes des territoires et des constructions identitaires différentes des populations (Tarrius, 2000). Ces différentes définitions peuvent s'opposer et se constituer l'une en miroir de l'autre lorsqu'elles se rencontrent mais elles peuvent aussi coexister si elles ne se croisent pas dans une indifférence relative. C'est ce qui se manifeste, par exemple, par les usages faits de la campagne par les nouveaux venus pouvant s'opposer aux pratiques traditionnelles. Cela se retrouve également dans la participation associative. Cette dernière, souvent mise en avant par les élus et les habitants comme preuve de leur « intégration », s'avère après analyse, montrer qu'elle concerne principalement cette nouvelle population qui se retrouve assez vite fortement majoritaire dans les associations qu'elle investit au point de sembler reconstituer un entre-soi dans lequel la population plus anciennement implantée apparaît marginale. D'une façon plus générale, cette population accède rapidement à une visibilité qui se manifeste dans une mise en scène urbaine de la ruralité et de ses caractéristiques supposées, à la nuance près qu'elle revendique plutôt une ruralité ouverte s'opposant au cliché de la ruralité fermée.

Pour rendre compte d'un tel phénomène qui montre comment une forme de socialisation vient se superposer à une autre en la recouvrant au point de créer l'illusion d'une assimilation, nous avons avancé le concept de « co-territorialité ». Celui-ci transpose dans une catégorie spatiale le concept de « non-contemporanéité » (*Ungleichzeitigkeit*) qu'Ernst Bloch (1932) définissait en disant : « Tous ne sont pas présents dans le même temps présent [...] des temps plus anciens que ceux d'aujourd'hui continuent à vivre dans des couches plus anciennes ». Tous ceux qui sont présents sur un même territoire peuvent habiter ou construire, pour eux-

mêmes des territoires différents. Nous pouvons parler de « co-territorialité » pour exprimer la présence sur un même espace (ou sur un même territoire compris selon une acception purement éthologique) de différentes populations se distinguant par différentes territorialités ou régimes territoriaux. Où pour le dire dans des termes dont nous ne savons si l'emprunt est à la phénoménologie ou au langage ordinaire : « des personnes vivant sur un même espace ne constituent pas nécessairement ensemble un même monde ». Ce ne sont pas simplement des différences d'échelles géographiques ou encore des différences de profondeur d'un sentiment d'appartenance à un lieu ou à un autre qui sont ici en cause. Plus généralement, il s'agit de différences entre des modes de vie et donc entre des formes de socialisation qui impliquent des rapports spécifiques à l'espace, au temps et aux autres. Ces modalités impliquent des modalités variées dans la constitution des identités individuelles et collectives.

Cette co-territorialité peut ainsi s'exprimer dans la coexistence des deux modes de socialité et de socialisation que sont « l'appartenance » et « l'affiliation » (Pasquier, 2004, 1998). L'appartenance est un lien réciproque qui fait qu'on ne s'approprie un territoire que pour autant qu'on lui appartienne. Dans le rapport au territoire, on peut dire que c'est la métaphore agricole de l'« enracinement » qui est la plus parlante : s'enraciner c'est se fixer et se constituer durablement sur la base de cette fixation. Habiter le territoire, c'est se bâtir à travers lui. Dans sa forme idéale, la socialisation visée est celle d'une intégration. L'appartenance au territoire peut-être à la fois le signe et le support d'autres appartenances, familiales et professionnelles, notamment, qui s'imbriquent les unes les autres sur le modèle des poupées gigognes. Chacune de celles-ci précède l'individu qui se construit en y trouvant la place faite et sa trajectoire anticipée par la société dans son ensemble. Dans sa forme idéal-typique, ce modèle se caractérise donc par une articulation pour ainsi dire concentrique des sphères de la socialisation en plaçant la personne dans un équilibre entre protection et émancipation.

L'affiliation, au contraire, est un modèle de socialisation circulaire qui rompt avec un système de positions reposant sur la réciprocité du lien. En faisant de la personne elle-même l'origine de sa propre socialisation, c'est la capacité à la mobilité de la personne qui détermine la qualité de sa socialisation : pouvoir circuler, c'est pouvoir choisir et nourrir le sentiment d'une maîtrise. Affranchie des protections traditionnelles, celle-ci doit reconstruire le social autour d'elle et inventer son propre parcours. L'articulation des différentes sphères de socialisation se fait alors au gré d'insertions relativement autonomes les unes par rapport aux autres. Dans ces conditions, l'affiliation au territoire devient un lien parmi d'autres, pensé sur un mode purement affinitaire et non contraint. La métaphore qui peut rendre compte de l'attachement au territoire n'est alors plus celle de l'enracinement, mais celle de l'ancrage : une image marine qui laisse entendre que le lieu d'habitation peut être transitoire dans un cycle de vie, un point de gravitation des différentes activités ou sphères de socialisation de l'individu. La mobilité, en général, devient le signe d'une appropriation de ce territoire par les usages – certains pourraient dire la consommation – que l'individu y développe à des fins de la réalisation d'un soi pensé comme étant parfaitement autonome.

La distinction entre les deux types idéaux de l'appartenance et de l'affiliation nous permet donc de comprendre l'étrangeté de personnes et de groupes qui,

pourtant, vivent dans un même environnement et sont rattachés aux mêmes entités administratives et politiques, se rencontrent dans des infrastructures communes et, parfois, partagent le même espace d'un village, d'un quartier ou d'un hameau. Le lien au territoire, selon qu'il relève de l'une ou l'autre de ces modalités de socialité et de socialisation dessine un clivage qui s'inscrit dans les modes de vie et les pratiques des différentes personnes.

Conclusion

La co-territorialité peut donc se comprendre à propos de notre terrain d'étude comme la co-existence de mondes sociaux relativement indépendants parce que se constituant sur des modalités étrangères l'une à l'autre. Le lien par affiliation, reposant également sur une mise en visibilité plus forte et se traduisant par un ancrage lié au lieu d'habitation tend à masquer, voire à reléguer, les formes traditionnelles reposant sur l'enracinement et l'appartenance.

L'enjeu d'un tel clivage n'est pas seulement social, il est aussi politique. Si l'on considère le problème du vivre-ensemble de personnes et de populations différentes, cette enquête peut venir confirmer l'hypothèse d'une politisation des modes de vie. Leur confrontation et la traduction en termes de co-territorialité montrent, en effet, que les conduites les plus ordinaires, les pratiques de l'espace ou celles liées aux simples sociabilités seront conduites à devenir de plus en plus des enjeux politiques. La co-territorialité peut, en effet, créer des situations dans lesquelles les personnes deviennent des militants de leurs modes de vie : la confrontation sur un même espace de plusieurs façons de vivre peut les inciter à défendre plus formellement et activement un certain style ou un certain « art de vivre » et à le rationaliser parfois sur un mode purement idéologique. À quels consensus ou dissensus peut nous conduire une telle situation ?

La deuxième interrogation concerne la forme politique du vivre-ensemble auquel peut donner lieu une telle co-territorialité et la façon dont elle peut affecter les liens de l'institution politique au territoire. Outre le fait que les territoires de référence de l'action politique sont remis en cause dans leur pertinence pour des raisons d'échelles, s'ils n'apparaissent pas comme étant les mêmes pour ceux qui les occupent, ce sont aussi les formes de l'action politique et de la « représentation » qui s'en trouvent concernées. Nous rejoignons là une série de problèmes qui ont été posés dans les termes d'une crise de la représentation ou de la question de la gouvernance et de la démocratie participative ou locale.

Bibliographie

- Bloch E., « La non-contemporanéité et le devoir de la rendre dialectique », 1932, *Héritage de ce temps*, Paris, Payot, 1978.
Dirn L., *La société française en tendances, 1975-1995*, (1990), Paris, PUF, 1998.

- Frémont A., *La région, espace vécu*, Paris, Flammarion, 1999.
- Gay J.-C., *Les discontinuités spatiales*, Paris, Economica, 1995.
- Le Jeannic T., « Radiographie d'un fait de société : la périurbanisation », *INSEE Première*, n°535, 1997.
- Park R. E., « La ville comme laboratoire social », 1929, Graffmeyer Y. et Joseph I. (Présentation), *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, (1979) 1990.
- Pasquier S., « Les associations ou l'expression politique d'une sociabilité urbaine », *Revue du M.A.U.S.S.*, n°11, « Une seule solution, l'association ? », premier semestre 1998.
- Pasquier S., « Appartenance et affiliation », in *La démocratie peut-elle survivre au XXI^e siècle ?* in Dorna A. et Georget P. (sous la dir.), Éditions In Press, 2004.
- Radkowski G.-H. de, « Esquisse d'une recherche sur l'espace urbain moderne », 1966, *Anthropologie de l'habiter*, PUF, 2002.
- Simmel G., « Pont et porte », 1909, *La tragédie de la culture*, Rivages « poche », 1998.
- Sencébé Y., « Mobilités quotidiennes et ancrages périurbains : Attrait pour la campagne ou retrait de la ville », in Bonnet M. et Aubertel P. (sous la dir.), *La ville aux limites de la mobilité*, Paris, PUF, 2006.
- Tarrius A., *Les nouveaux cosmopolitismes, mobilités, identités, territoires*, Éditions de l'Aube, « Essai », 2000.

TROISIÈME PARTIE :

**LES PRATIQUES
ET LES STRATÉGIES D'ACTEURS**

L'ÉCOLOGIE DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES, UN PROBLÈME EXEMPLAIRE

Fabrice FLIPO

Les technologies de l'information se généralisent dans un grand nombre de domaines de la vie collective et domestique. Entre 1993 et 2000, le nombre de PC par habitant terrestre a augmenté de 181%. En avril 2002, le milliardième PC a été livré (Kuehr & Williams, 2003). Le nombre de PC dans le monde devrait être porté à 1,3 milliard d'ici 2010, contre près de 900 millions aujourd'hui¹. Des pays comme l'Indonésie s'équipent au rythme de +40% par an. Le Mexique devrait atteindre 46% de la population possédant un ordinateur avant la fin de la décennie. Un total de 471 millions de téléphones portables ont été vendus dans le monde en 2003, environ 630 millions en 2004 et plus de 800 millions en 2005². Le nombre d'abonnements à la téléphonie mobile a dépassé les 2,6 milliards en 2006³, la moitié des Terriens pourrait être client chez un opérateur mobile avant 2010. Les puces envahissent notre quotidien : automobiles, PDA, lecteurs MP3, etc.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) véhiculent une image de légèreté et d'absence de friction. Les coûts de transaction et les frais de transport sont ramenés quasiment à zéro. Leur effet sur l'écologie planétaire semble être nul. Mieux, elles permettent d'observer la planète et ses évolutions de loin, sans avoir l'air d'y toucher. Elles permettent la démocratie, la croissance, l'inclusion sociale. Les TIC seraient-elles « par nature » favorable à l'écologie et au développement durable ?

1. Un poids écologique croissant

Comme toutes les infrastructures, les autoroutes de l'information demandent à être entretenues et donc régulièrement alimentées en matériaux et en énergie. La hauteur de la consommation d'énergie était estimée autour de 3% de la

¹ http://www.journaldunet.com/cc/02_equipement/equip_pc_mde.shtml

² <http://www.networkworld.com/news/2006/022806-mobile-phone-sales.html?pageurl=>

³ http://www.journaldunet.com/cc/05_mobile/mobile_abonnes_mde.shtml

consommation totale d'électricité en 2003 aux Etats-Unis (Laitner, 2003), 7% en Allemagne (Cremer, 2003), 10% en Suisse (Aebischer, 2003). La consommation électrique dans les ménages français depuis 1990 a augmenté de 75%⁴, une bonne part est liée à l'expansion des TIC. Le téléphone 3G consomme davantage que le GSM pour échanger 1 Gb (Faist & al., 2003). La structure de la consommation peut être surprenante. Par exemple la consommation des télécommunications mobiles est générée à 90% par l'infrastructure et 10% par le terminal (Furutani & al., 2003).

Mis sur le marché, les produits usagés finissent tôt ou tard par en sortir. Les déchets issus des TIC entrent dans la catégorie des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, ou « DEEE », qui inclut aussi les autres produits utilisant l'électricité (réfrigérateurs etc.). En 2007, le volume d'équipements TIC mis sur le marché était de 228 000 tonnes en Allemagne, de 220 000 tonnes au Royaume Uni, de 168 000 tonnes en France, de 120 000 tonnes en Italie. Chaque année, entre 20 et 50 millions de tonnes de DEEE sont produits dans le monde, et chaque citoyen de l'Union Européenne s'est débarrassé de 25 kg de ces déchets. La croissance en volume est de 3 à 5% par an, un taux quasiment triple du taux des déchets classiques. 130 millions de téléphones mobiles arriveront en fin de vie d'ici fin 2005 dans le monde, produisant 65 000 tonnes de DEEE. 610 millions d'entre eux arriveront en fin de vie d'ici 2010 au Japon (PNUE, 2005).

L'obsolescence des produits a été considérablement accélérée, que cela vienne des logiciels, chaque fois plus consommateurs en ressources machine, ou du hardware, dont l'évolution constante et régulière (« loi de Moore » qui prévoit le doublement de la puissance tous les 18 mois) permet aux éditeurs de logiciels de pouvoir compter sur les capacités nécessaires le jour de la sortie de leur produit. La durée de vie des ordinateurs a chuté, passant de 6 ans en 1997 à deux ans en 2005 (US EPA, 2001). Les téléphones portables ont une durée de vie de moins de deux ans dans les pays industrialisés (PNUE, 2005).

Les DEEE sont des produits complexes. Un PC contient des métaux précieux (12% d'or, d'argent, de platine, de palladium), des matières recyclables (32% de métaux ferreux, 23% de plastique, 15% de verre), et des métaux dangereux (18% de plomb, cadmium, mercure, etc.). Environ 20% du poids de chaque écran d'ordinateur provient du plomb qui le constitue (PNUE, 2005). Ceci explique que les DEEE soient catégorisés déchets dangereux tombant donc sous le coup de la convention de Bâle. Une partie de ces produits sont des « polluants organiques persistants », toxiques pour le vivant et bioaccumulants dans l'environnement. La Commission de Coopération Environnementale de l'Amérique du Nord, qui dépend de l'ALENA (Accord de Libre-Echange Nord-Américain), évoque ainsi une « menace mondiale » (Ostroff, 2004).

Que deviennent des DEEE ? Faute de tri, ils sont incinérés et/ou enfouis, avec de nombreux risques de fuites et de vaporisation du mercure dans le long terme. Selon l'EPA, 4,6 millions de tonnes de DEEE ont été enfouis aux Etats-Unis, 50 à 80% du flux de déchets ayant été exporté vers des destinations telles que la Chine, pays mal équipés en capacités de traitement. Les conditions de recyclage peuvent être dramatiques : un échantillon d'eau de la rivière Lianjiang, proche d'un village de recyclage chinois a révélé des taux de plomb entre 190 et 2 400 fois plus élevés

⁴ http://www.industrie.gouv.fr/cnrgie/statisti/rt_cnrgies_usage.htm

que les standards préconisés par l'Organisation Mondiale de la Santé et 16 fois plus élevés pour l'antimoine (BAN, 2002). Cela concorde avec les enquêtes locales : selon Toxic Link, 70% des DEEE mis en décharge à New Delhi provenaient d'exportations de pays industrialisés (Toxic Link, 2003). Le problème du recyclage n'est pas seulement celui des pays en développement, rappelons que Metaleurop, qui a laissé un canton entier contaminé au plomb, était une usine de recyclage de batteries. Les TIC, qui deviennent de plus en plus « nomades », contiennent un grand nombre de batteries.

Enfin les TIC consomment aussi des ressources pour leur fabrication. L'industrie électronique est parfois considérée par certaines sources comme l'une des plus polluantes du monde. Bien sûr le qualificatif est discutable. Il vient du fait que l'industrie des semi-conducteurs, les fameuses « nanotechnologies », utilise beaucoup d'eau très pure et de nombreux produits toxiques très difficiles à éliminer. De plus l'analyse du cycle de vie des produits révèle des chiffres surprenants. Produire un PC de 24 kg exige 240 kg de carburants fossiles, 22 kg de produits chimiques et 1 500 litres d'eau, soit en proportion plus que pour la production d'une voiture (Kuehr & Williams, 2003). Un PC contient 1 500 à 2 000 composants qui viennent du monde entier, en général par voie aérienne. Sur son cycle de vie, un téléphone mobile 3G consomme 4 à 6 litres d'essence, soit 65 à 95 km en automobile, tandis que l'abonnement consomme 19 à 21 litres d'essence, soit 250 à 380 km parcourus en automobile, avec les émissions de CO₂ correspondantes (Singhal, 2005).

Ressources utilisées pour la fabrication des semi-conducteurs

Matériaux	Description	Quantité par puce (silicone : 1,6 cm ²)
Couche de silicone		0,25 g
Produits chimiques		72 g
Gaz	N ₂ , O ₂ , H ₂ , He, Ar	700 g
Energie	Electricité	2,9 KWh
	Combustibles fossiles incorporés*	970 g
Eau		32 litres**

Source : Eric Williams (2004), "Environmental impacts of microchip manufacture", *Thin Solid Films* 461, 2-6.

* Consommation directe et de l'électricité achetée.

** A Taïwan, au début des 2000s une sécheresse a généré un conflit entre agriculteurs et firmes high-tech.

Contenu en énergie fossile de différents produits

Produits	(a) Combustibles fossiles incorporés (kg)	(b) Poids du produit (kg)	(a) / (b)
Puce 32 Mb DRAM	1,2	0,002	600
Voiture	1000	1200	0,83
Réfrigérateur	53	35	1,5

L'étude citée plus haut sur le modèle 3G montre que l'impact est réalisé à 60% par la fabrication du téléphone, tandis que la phase d'usage ne constitue que 30% du total. Une autre étude montre que l'usage du téléphone n'est responsable que de 5% (UMTS) à 15% (GSM) des impacts totaux (Faist & al., 2003).

La miniaturisation n'entraîne donc pas de réduction de l'impact écologique des produits. Il faut de très grosses machines pour aller dans l'infiniment petit – que l'on pense aux gigantesques synchrotrons qui ont été construits pour descendre au niveau de la mécanique quantique. En réalité cet impact devient invisible : pendant que le poids est réduit, c'est l'empreinte écologique « amont » et « aval » des produits qui s'accroît. La solution ne semble « gagnante-gagnante » que parce qu'il existe un tiers exclu masqué.

Certains services au sein des constructeurs en sont un peu conscients et certains d'entre eux tentent de produire des matériels selon les règles de l'écoconception. C'est notamment le cas de *Nokia*, mais comme le montre le classement réalisé par Greenpeace les performances environnementales des constructeurs sont très variables et changent d'une année sur l'autre⁵. Mais le pouvoir des constructeurs en la matière est limité. Et les clients ne cherchent pas vraiment à utiliser des produits « verts », ils considèrent en général ces labels comme étant des arguments commerciaux qui ne sont pas dignes de confiance (Attané, 2002).

2. Les sociétés réagissent face au problème des déchets

Les effets négatifs des TIC sont nombreux et augmentent rapidement. Les entreprises, les collectivités territoriales, Commission Européenne en tête, et les acteurs associatifs n'y sont pas restés insensibles. Deux textes principaux sont venus organiser la fin de vie des produits : la directive DEEE (déchets d'équipement électriques et électroniques) et la directive RoHS (Restriction of Hazardous Substances - 2002/95/CE), plus rarement nommée par son acronyme français : LSD (Limitation des Substances Dangereuses). Une avancée majeure de cette directive est l'application du principe de responsabilité étendue du producteur (REP), qui se voit obligé de prendre en charge ses produits jusqu'à la fin de leur cycle de vie.

La directive européenne sur les DEEE (2002/96/CE) a été adoptée en 2002 et devait être mise en œuvre dans les juridictions nationales courant 2005. Elle prévoit d'atteindre une collecte minimale de 4 kg de DEEE par an et par habitant d'ici au 31 décembre 2006. Cela suppose de mettre en place des filières séparées. Les producteurs deviennent responsables de l'élimination des produits mis sur le marché après le 13 août 2005, les matériels mis sur le marché avant cette date restant à la charge des utilisateurs. Selon les catégories de DEEE, la directive vise des taux de valorisation, de réutilisation et de recyclage de 50 à 80%.

Si la Belgique ou la Suède ont un système bien rodé (elles collectent respectivement près de 7 et 15 kg/hab./an), dès le début, la France a pris deux ans de retard du fait de la tardive transposition de la directive en droit national. Des

⁵ On trouvera des précisions dans le site :

<http://www.greenpeace.org/international/campaigns/toxics/electronics/how-the-companies-line-up>

blocages importants existent et freinent la mise en œuvre de dispositifs efficaces. Par exemple, le décret d'application du 20 juillet 2005 ne règle pas la question de la prise en charge des frais de collecte. Les tensions autour de la transposition en droit français restent nombreuses, elles s'expliquent par la difficulté à concilier des intérêts divergents. Schématiquement, les industriels préféreraient avoir la maîtrise de toute la filière, de manière à utiliser la conception pour l'environnement (écoconception) comme avantage compétitif – une conception astucieuse permettrait de réduire les frais de traitement et de diminuer le coût. En réalité cet avantage supposé ne joue que de manière très marginale. Les frais de traitement en fin de vie sont aujourd'hui de l'ordre de quelques euros pour un produit TIC à quelques dizaines d'euros pour un réfrigérateur. Il est vrai que ces frais varient fortement avec le niveau de traitement voulu. Le coût du recyclage augmente de manière exponentielle avec l'accroissement du taux de récupération, il faut en effet imaginer que l'extraction de ce qui va devenir de la « matière première secondaire » (MPS) est analogue au raffinage de minerai en sortie de mine. La réutilisation demande de la main-d'œuvre. Aujourd'hui le choix qui est fait tend à aller au plus économique, compte-tenu des prix actuels du marché : passer les machines au broyeur, récupérer les métaux par électroaimants, l'aluminium par courants de Foucault, et les métaux précieux par traitement électrochimique. Une partie des déchets des DEEE a une valeur économique positive, comme les cartes mères des ordinateurs. Les métaux précieux qu'ils contiennent suffisent à rendre rentable l'activité des grossistes.

Les associations environnementales souhaitent que le producteur soit au maximum responsable des produits qu'il met sur le marché. Elles poussent aussi à la réutilisation des composants, alors que les industriels préféreraient envoyer le matériel directement à des usines chargées de les broyer puis de séparer les composants. L'efficacité du processus de récupération des ressources sur la filière de recyclage n'est pas connue avec certitude, le retour d'expérience restant faible.

De leur côté, échaudées par l'expérience Eco-emballages, les collectivités territoriales redoutent de se voir mettre sous la coupe d'un éco-organisme trop puissant, qui leur dicterait la politique à suivre au niveau local et ferait l'aménagement du territoire à leur place. L'explication économique est simple. Les producteurs peuvent mettre en place des opérations rentables de collecte dès lors que le gisement de déchets est concentré : villes, gros centres d'activité économique etc. L'équilibre économique peut être atteint. Mais ce n'est pas le cas pour les déchets en quantité dispersée. En prendre la charge reviendrait à augmenter très fortement le prix des emballages comme des TIC. Les producteurs vont donc déléguer la collecte aux collectivités territoriales et les dédommager. Les collectivités souhaitaient donc que la directive DEEE conduise à la mise en place de plusieurs organismes. Mais d'un autre côté elles souhaitent aussi avoir un guichet unique. De cette tension est née la structure française : 4 éco-organismes suivants agréés pour la collecte et le traitement des DEEE ménagers à compter du 15 novembre 2006.

Ces quatre éco-organismes ont fondé en 2006 l'OCAD3E, organisme coordonnateur agréé en charge de la gestion des relations entre les éco-organismes et les collectivités territoriales, acteurs de la collecte des DEEE auprès des ménages.

Les produits destinés à être mis en filière séparée sont marqués d'une poubelle barrée, avec un rectangle plein en dessous si le produit a été mis sur le marché après le 13 août 2005. Des amendes sont prévues en cas de non-respect de cet affichage.

Les 4 éco-organismes agréés pour la collecte et le traitement des DEEE ménagers

Les 4 éco-organismes suivants ont été agréés pour la collecte et le traitement des DEEE ménagers à compter du 15 novembre 2006 :

Tous les DEEE (hors catégorie 5)		www.ecologic-france.com
		www.eco-systemes.com
		www.erp-recycling.org/france.html
DEEE de catégorie 5 (lampes)		www.recylum.com

Source : ADEME (2006)

L'enjeu de la réutilisation est aussi très présent, en particulier parce qu'il est lié à de l'emploi d'insertion. Les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont aujourd'hui très présents dans le domaine de la réutilisation des équipements électriques et électroniques usagés, et cela dans toute l'Europe. L'image « high-tech » de ces produits est très valorisante pour les personnes en voie d'insertion. Les organisations qui oeuvrent dans ce secteur, telles ENVIE et Emmaüs, qui disposent de 200 points de vente dans toute la France, ou Ecomicro, défendent leur activité et refusent de voir les équipements partir directement au broyage des appareils dont la durée de vie pourrait être étendue de 5 à 10 ans, la première année étant sous garantie. Les associations environnementalistes soutiennent cette position car elle permet aussi de réutiliser au mieux les matériels, solution écologiquement la plus avantageuse.

La directive RoHS interdit l'utilisation de certaines substances dans les équipements électriques et électroniques : plomb, mercure, cadmium, chrome hexavalent, PBB (polybromodiphényles) et PBDE (polybromodiphényl'éthers) utilisés comme retardateurs de flamme dans les plastiques, à compter du 1^{er} juillet 2006. Une teneur maximale de 0,01 % en cadmium, et 0,1 % pour les autres substances, pour un matériau homogène, sera tolérée. Une liste d'exemptions accompagne cette directive. Ici les associations estiment que les constructeurs traînent les pieds. Elles pensent qu'ils peuvent faire beaucoup de progrès dans la réduction de l'usage des toxiques, et qu'ils ne le font pas pour des raisons étroites de profit immédiat (Greenpeace, 2005)⁶. La mise en œuvre de cette directive pose aussi problème dans d'autres pays comme au Royaume-Uni, où les premières poursuites judiciaires contre des firmes ayant mis sur le marché des produits contenant du plomb ont été engagées⁷.

⁶ <http://www.greenpeace.org/international/campaigns/toxics/electronics>

⁷ <http://www.eetimes.com/news/latest/showArticle.jhtml?articleID=202401949>.

3. Les impasses du débat actuel

3.1. L'écoconception

Les TIC ont été mises sur le marché sans faire grand cas des impacts de l'aval de leur cycle de vie. A nouveau, comme ce fut le cas pour tant d'autres produits, les effets négatifs, bien que très prévisibles, n'ont été pris en compte que lorsqu'ils se sont manifestés.

Les constructeurs ont fait des efforts de prévention avec l'écoconception, mais ces efforts sont déjà assez anciens pour certains d'entre eux. Les associations estiment cependant que ces efforts ont peu d'impact et sont davantage motivés par les taux de retour sur investissement que par une réelle volonté de produire « propre ». En témoignent les choix contradictoires avec l'écoconception que sont l'obsolescence accélérée des produits, les sommes considérables investies dans le marketing et la publicité, et le manque de coopération des industries dans la quête de solutions communes à ces problèmes. Les publicités qui mettent en avant un produit qui génère relativement moins d'impacts environnementaux que ses concurrents tendent à déculpabiliser les acheteurs. Les ventes de ce produit se multiplient, l'impact environnemental global de l'ensemble des nouvelles ventes effaçant de loin l'effet marginal de la réduction de la pollution et des déchets par unité produite.⁸

Aujourd'hui, les filières mises en place ne génèrent aucune incitation à l'écoconception, contrairement à ce que prévoyait le concept de « responsabilité élargie du producteur ». HP affirme publiquement avoir besoin de Greenpeace pour être incité à en faire. En outre, les consommateurs n'achètent pas particulièrement les produits écoconçus. Dès lors, les constructeurs de bonne volonté se retrouvent face à un dilemme : écoconcevoir à perte, c'est-à-dire laisser la place aux produits concurrents qui ne sont pas écoconçus, ou arrêter de pratiquer l'écoconception.

L'écoconception en elle-même pose des problèmes sérieux. Les analyses de cycle de vie sur lesquelles elle se base n'offrent pas de solution simple. Les produits TIC sont les mêmes dans le monde entier, mais les capacités de traitement varient énormément selon les territoires. Pour des pays qui ne savent gérer que les déchets inertes et les déchets organiques, les PC devraient être réalisés uniquement dans ces deux types de matériaux. Est-ce possible ? Rien ne l'indique. Les PC envoyés dans les pays du Sud peuvent tomber en panne rapidement en raison de la qualité du courant, du manque de pièces de rechange etc. Ils deviennent des déchets toxiques. Les enquêtes de terrain montrent que les téléphones portables, en changeant de main, perdent de la valeur et finissent dans les mains des plus pauvres qui sont situés... dans les campagnes, à l'endroit le plus éloigné des capacités de traitement ou de réparation (Flipo & al., 2006). L'écoconception d'un produit a de fortes implications au niveau d'un territoire, mais sa conception est totalement déterritorialisée, mondialisée. Le grand écart entre les deux niveaux sera difficile à combler sans toucher aux performances des appareils – ce qui aura des implications

⁸ Sur d'autres marchés, deux exemples ont fait beaucoup de bruit récemment : une voiture hybride de Toyota montrée comme entièrement naturelle et biodégradable : (http://www.greenwashingindex.com/ad_single.php?id=2123) et un avion consommant (un peu) d'huile de coco : (<http://www.guardian.co.uk/environment/2008/feb/25/biofuels.theairlineindustry?gusrc=rss&feed=environment>).

importantes en termes de service rendu. Et c'est là le cœur du problème, nous y reviendrons.

3.2. La gouvernance des déchets

La « responsabilité élargie du producteur » du produit est un principe ancien. L'article L541-10 du code de l'environnement français (1975) affirmait ceci : « *Il peut être fait obligation aux producteurs, importateurs et distributeurs de ces produits ou des éléments et matériaux entrant dans leur fabrication de pourvoir ou de contribuer à l'élimination des déchets qui en proviennent* ». Ce principe est resté lettre morte jusque dans les années 90, sauf pour les huiles de lubrification. L'OCDE soutient activement ce principe de la responsabilité élargie du producteur (REP), en le définissant comme un instrument de politique de l'environnement qui étend les obligations du producteur à l'égard d'un produit jusqu'au stade de son cycle de vie situé en aval de la consommation. Après les huiles usagées, les emballages (Directive 2004) et les batteries (révision de la directive de 1991 en cours), ce sont les véhicules hors d'usage (directive 2000), les DEEE, les pneumatiques (décret de décembre 2002), les produits phytosanitaires, emballages et produits non utilisés (action volontaire), les courriers non sollicités (loi des finances 2003), et les bateaux de plaisance hors d'usage qui sont concernés par ce type d'évolution (Ademe, 2004). Il s'agit là d'une tendance lourde.

La REP conduit à une double évolution, en théorie. D'une part, le principe pollueur-payeur passe du détenteur du déchet (fin de vie du produit) au producteur (metteur sur le marché) du produit neuf. D'autre part, le contribuable laisse la place au consommateur pour financer la gestion des produits en fin de vie concernés (Ademe, 2004). Ainsi est-il possible d'introduire une concurrence sur la conception écologique des produits. C'est l'objet de la future directive « Politique Intégrée des Produits » (PIP) de généraliser cette approche.

Malheureusement ce schéma semble bien théorique. La mise en place présente de graves défauts dont on ne voit pas très bien comment se sortir sans remettre en cause le principe même de la REP. Outre les problèmes déjà mentionnés, signalons que les éco-organismes chargés de gérer les DEEE pour le compte des producteurs sont des Sociétés par Actions Simplifiées. Même si elles ont un but non lucratif, étant donné que les producteurs sont les principaux actionnaires, on peut douter de leur réelle motivation à réduire les déchets.

L'objectif de concurrence autour de l'écoconception, par « internalisation » des coûts de fin de vie, a été totalement oublié. D'ailleurs, comment aurait-il pu fonctionner ? Les produits arrivant sur le marché à la date « t » en sortent plusieurs années plus tard, après stockage, réutilisation etc. Il est parfois impossible de retrouver le fabricant, qui a été vendu, racheté, délocalisé. Devant l'impossible traçabilité, les éco-organismes ont choisi de facturer leurs services en fonction des parts de marché des constructeurs, critère qui n'a absolument rien à voir avec le caractère éco-conçu des produits...

La question du financement n'a pas été mieux traitée. Les collectivités territoriales ont refusé d'augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) au motif que celle-ci avait trop augmenté ces dernières années. Le principe de « REP » a donc conduit en réalité à reporter la charge sur tous les consommateurs. Cela aurait un sens si les TIC étaient des consommations strictement

individuelles, si le consommateur pouvait « préférer » les TIC à d'autres possibilités. Mais les TIC remplacent les autres services. Les cabines téléphoniques disparaissent avec la généralisation des téléphones portables. Il y a des effets de système qui sont irréductiblement d'ordre collectif, comme le souligne l'OCDE (voir ci-dessous). Les TIC sont en passe de devenir obligatoires. Sans Internet, comment chercher un emploi, rédiger sa déclaration d'impôts etc. ? Le coût de traitement sera donc réparti à coût égal entre tous les consommateurs, ce qui revient à un impôt non progressif. Les inégalités économiques s'en trouvent donc aggravées.

C'est l'ensemble du système de gouvernance des déchets qui pose problème. Les filières de collecte sélective et les déchetteries n'ont pas inversé la tendance à l'augmentation des déchets produits, contrairement à ce qui était promis. En effet, d'après les données de l'INSEE si le volume de déchets ménagers a augmenté de 75% entre 1980 et 2000, le revenu des ménages n'a lui augmenté que de 45% et la population que de 10%. L'écoconception est restée marginale et n'a réglé ni le problème de la collecte ni celui de l'élimination finale.

La redoutable question de la substitution

L'écologie des infrastructures numériques reste encore mal connue. Des travaux doivent être menés tant dans le champ quantitatif, pour mieux connaître les ordres de grandeur des consommations de matière et d'énergie, que dans le champ qualitatif. L'un des enjeux majeurs à surveiller est « l'effet rebond ». Celui-ci correspond au fait que l'accroissement des consommations de matières et d'énergie induit par l'utilisation généralisée des TIC efface largement les réductions de l'empreinte écologique obtenues par unité de produit. En outre, des études de marché soulignent que la directive DEEE est à la source d'une croissance des ventes d'électroménager du fait d'une plus grande sensibilité des consommateurs aux produits « verts ». Elle contribue donc indirectement à l'effet rebond...

Les études sur les TIC et l'environnement mentionnent souvent d'abondants exemples sur les effets positifs des TIC : le télétravail réduit le recours à l'automobile, le télé-achat permet d'optimiser les déplacements (EITO, 2002 ; Pamlin & al., 2002) etc. Mais l'usage observable des TIC montre aussi des effets inverses : l'accès à de nombreux rapports sur Internet encourage l'impression, la vente en ligne permet de commander des produits à l'autre bout du monde, le télétravail se traduit en moyenne par une augmentation du temps de travail etc.

L'OCDE a proposé de hiérarchiser ces effets en trois catégories d'effets positifs et négatifs (Berkhout & Hertin, 2001) :

- Effets de premier ordre : d'un côté les applications environnementales des TIC comme le monitoring, de l'autre les impacts écologiques de la production des TIC comme les DEEE.
- Effets de second ordre : d'un côté la dématérialisation et les changements structurels comme l'avènement de l'administration électronique, de l'autre l'augmentation de la quantité globale de produits facilitée par les TIC.
- Effets de troisième ordre : d'un côté les possibles changements dans les modes de vie avec par exemple le consumérisme « vert », de l'autre l'« Effet rebond » avec l'achat en ligne de voyages longue distance.

Les discours politiques s'intéressent surtout aux effets positifs de premier et de deuxième ordre. Les TIC permettraient par exemple de substituer « les bits aux atomes » (réduction des transports). Corinne Gendron a montré qu'identifier

développement durable et entrée dans une ère high-tech à empreinte écologique légère est un trait commun de l'imaginaire des élites canadiennes (Gendron, 2002). On pourrait sans doute généraliser à l'ensemble des élites occidentalisées. Le document de travail du 7^e programme cadre européen de recherche et développement pour les TIC, premier domaine en termes d'allocation de crédits dans le FP7, ne contient aucun angle de travail sur les impacts de TIC elles-mêmes. Il s'agit essentiellement de combler le retard de croissance dans ce secteur en Europe vis-à-vis d'autres grandes puissances industrielles. Les documents préparatoires au second Sommet de la Société de l'Information (SMSI), qui a eu lieu à Tunis en novembre 2005, ne mentionnent quasiment pas les impacts écologiques des TIC (SMSI, 2005). Celui qui se tient à Genève cette année mentionne que (SMSI, 2008) :

« Les gouvernements sont encouragés à promouvoir les TIC pour protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles.

Avec la société civile et le secteur privé, ils sont également encouragés à mettre en œuvre des projets de production et de consommation plus propres ainsi que l'élimination contrôlée et le recyclage du matériel jeté et des composants utilisés dans les TIC.

Mettre en œuvre des systèmes de contrôle utilisant les TIC pour prédire l'impact des catastrophes d'origine humaine et naturelle, tout particulièrement dans les PED, PMA et petites économies. »

La Stratégie de Lisbonne mise sur la « société de la connaissance ». Et en effet la Suisse, dont l'un des métiers majeurs est la banque, « produit » beaucoup de dollars par unité de CO₂ émise, contrairement à la Chine qui semble « inefficace » (Delbosc & al., 2007). Mais nourrirons-nous le monde de demain avec du marketing et du papier monétaire imprimé en Suisse ? Le mythe de la dématérialisation ne répond pas à la question, il se défait à nouveau via un tiers-exclu : les pays en développement, qui subissent l'essentiel de l'impact écologique lié à l'activité des industries qui produisent les biens utilisés pour entretenir notre mode de vie (Zuindeau, 2005).

Certains pensent que les TIC vont favoriser une réduction de la consommation par accroissement de l'efficacité (Laitner, 2003) tandis que d'autres pensent que la consommation va être accrue de plusieurs pourcents (Cozzi & al., 2002). Au centre des débats, la question de la substitution pose en réalité deux questions autrement plus redoutables que les solutions techniques proposées par la théorie commode de la dématérialisation qui semble être tenue pour une propriété spontanée de l'économie alors que plus d'un siècle d'industrialisation démontre que c'est l'exact contraire qui s'est produit : jamais nous n'avons déménagé autant de matière et d'énergie pour assurer nos « besoins ».

La première explication est la thèse de la substitution matérielle : on peut remplacer une matière par une autre. Mais il y aura des limites écologiques et fonctionnelles. H. Daly a montré il y a longtemps déjà que la question d'une économie écologique n'est pas un problème de substitution mais un problème d'échelle (Daly & Cobb, 1989). Par exemple dans le domaine énergétique les renouvelables sont disponibles en quantité moindre que les quantités fossiles actuellement extraites annuellement. L'enjeu des écosystèmes pose des questions

normatives graves car les dégâts peuvent être fort avancés voire même irréversibles avant que les sociétés ne réagissent, comme l'a montré J. Diamond (Diamond, 2005). Entre l'effondrement des effectifs d'une population et le moment où l'on peut se rendre compte du danger a lieu une phase trouble et cruciale d'élaboration sociale des alternatives possibles, qui prend par exemple aujourd'hui la forme du débat sur la décroissance.

Ce qui nous mène à la seconde question, qui n'est évidemment pas indépendante de la première : la substitution sociale et sociétale. Prenons quelques exemples pour illustrer le propos. Le télétravail peut remplacer le travail nous dit-on, l'un peut se substituer à l'autre avec une réduction de l'impact écologique. Outre que ce dernier résultat resterait à démontrer⁹. En effet, l'enjeu social apparaît de manière évidente dès lors que l'on s'intéresse aux effets réels, et non supposés, du télétravail sur le travail : les télétravailleurs sont bien plus sujets au surtravail que les autres. La corrélation est nette puisque plus de 80% des travailleurs voient leur temps de travail augmenter, alors que moins de 10% le voient diminuer (ECATT, 2000). Et ce n'est là que l'un des aspects du problème, l'éloignement des lieux collectifs ayant bien d'autres conséquences. Autre exemple : quand le Wuppertal Institut montre que le téléchargement est moins « impactant » que l'achat de CD (Wuppertal Institut, 2003), a-t-on là une solution qu'il suffirait de généraliser ? Rien n'est moins sûr : le bilan écologique flatteur n'est au rendez-vous que si l'utilisateur n'utilise pas son graveur pour obtenir son CD. Le choix qui s'offre à nous doit donc être reformulé : il n'y a pas lieu de choisir entre la solution « propre » et la solution « sale », comme si les deux étaient équivalentes, mais de choisir entre « le téléchargement à volonté avec interdiction de graver les CD » ou « l'achat rationné de CD en magasin » – la seconde solution offrant la possibilité d'être décentralisée et fortement modulable en fonction des conditions socio-écologiques.

Prenons un autre exemple. Soit la comparaison des trois scénarios d'approvisionnement des ménages, sur la base des chiffres fournis par Pierre Radanne, ancien président de l'Ademe¹⁰ :

- Le scénario 1, « hypermarché de périphérie », suppose que les ménages habitent en zone pavillonnaire et vont une fois par semaine à l'hypermarché distant de 10 km pour acheter 30 kg de marchandises
- Le scénario 2, « supermarché de proximité », fait l'hypothèse que les ménages habitent en centre ville ; un camion approvisionne le supermarché en marchandises depuis les mêmes endroits que dans le précédent scénario mais les ménages font leurs courses à pied (5 voyages de 500 mètres emportant à chaque fois 6 kg)
- Le scénario 3 reprend le scénario 2 en supposant que les achats sont livrés à domicile (commande internet ou par téléphone).

On peut chercher à optimiser le circuit « hypermarché », mais tout ce qu'on pourra gagner sur les camions de 44 tonnes ou l'efficacité énergétique des hypermarchés n'approchera jamais, même de loin, le facteur 50 ou 60 qu'il y a entre le scénario 1, basé sur les hypermarchés, et le scénario 2, basé sur les supermarchés

⁹ Le mouvement de « dématérialisation » s'accompagne aussi d'une délocalisation des imprimantes etc. qui au final consomment peut-être plus que les anciens systèmes, de même que le téléphone fixe consomme moins que le GSM qui consomme moins que la 3G.

¹⁰ 2100.org/Radanne.ppt.

de proximité. On mesure les enjeux socioéconomiques d'un choix entre un détour de production et un autre...

Conclusion

La transposition de la directive DEEE n'est pas le résultat de la recherche des objectifs énoncés par le Parlement Européen dans sa communication initiale (COM (2000) 347 final), qui est pourtant à l'origine de cette directive. Il est le résultat d'un compromis entre les parties prenantes qui étaient à la table, à savoir certains producteurs, les plus gros, l'Ademe, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, les collectivités territoriales et quelques associations au sein desquelles les environnementalistes étaient les mieux représentés.

A-t-on réfléchi pour mettre en place les instruments nécessaires à ce que le consommateur puisse faire un choix informé des conséquences sur l'environnement ? Quasiment pas, rien n'est fait en dehors du sigle indiquant la nécessité du tri (poubelle noire barrée) et l'indication de « l'écocontribution » correspondant à la prise en charge des déchets historiques, antérieurs à la mise en place de la directive. Comment est comprise l'écocontribution ? Personne ne s'en est soucié, pas plus de la lisibilité de la poubelle barrée, qui peut tout aussi bien signifier que si le tri est fait, alors le problème est réglé. Le problème est récurrent. Dans le domaine des emballages, le sigle circulaire vert avec deux flèches dans le même sens est souvent compris comme signifiant « recyclé » ou « recyclable » alors qu'il indique seulement que le fabricant de l'emballage contribue financièrement à Eco-emballage.

Du côté des producteurs, le dilemme va grandissant : il faut à tout prix que le consommateur achète pour que les affaires continuent, mais d'un autre côté les entretiens que nous avons menés montrent que ces mêmes producteurs imputent très facilement la responsabilité de la dérive écophagique actuelle sur l'insatiable appétit de ce consommateur, à la fois aimé et honni (Flipo & al, 2006). L'enjeu du contrôle de l'espace public et des messages qui y circulent est donc un enjeu absolument crucial, cette conclusion n'étonnera ni les philosophes ni les politologues ni même le simple citoyen, mais elle terrorise les techniciens et les responsables qui ont peur d'affronter le débat. Le dernier exemple en date est la campagne d'Eco-emballages « contre les idées reçues » en matière de recyclage. Cette campagne a été très contestée par les associations et certaines collectivités locales¹¹. Eco-emballages est pourtant membre du Comité 21 et de bien d'autres instances, cet organisme aurait pu mener une démarche inclusive s'il l'avait voulu.

La question qui n'a pas été ouverte, c'est la question des besoins. Comment déterminer nos besoins autrement que par la réclame ? Quelles seraient les conséquences d'une augmentation massive du prix du pétrole et des matières premières sur les TIC ? Quelles sont les priorités, poursuivre la fuite en avant technologique, garante de notre « compétitivité », au prix de la planète et de la division croissante de notre société, ou commencer à réfléchir en termes plus larges ?

¹¹ Avignon C. Eco-emballages: de faux arguments contre de fausses idées reçues, *Journal de l'Environnement*, 19 mars 2007. <http://www.journaldelenvironnement.net>

Une autre question n'a pas été ouverte : celle des infrastructures. Le consommateur, quand il achète la dernière merveille high tech, a-t-il conscience qu'il contribue à engager peu à peu toute la société sur un support de communication dépendant de ressources épuisables ? La discussion sur le « green IT » se focalise volontiers sur l'aspect énergétique, avec un horizon renouvelable. Mais dans le domaine de la matière ? Que se passera-t-il si une matière clé vient à manquer ? Assisterons-nous, dans le domaine des TIC, à ce que l'on a pu voir dans le domaine du transport courant 2008 et la flambée du baril de pétrole ? Avec quelles conséquences ?

Bibliographie

- ADEME *Filières et recyclage – Le colloque des professionnels sur les produits en fin de vie*, 2004.
- Aebischer B. *Informationstechnologie: Energiesparer oder Energiefresser?*, EMPA-Akademie Wissenschaftsapéro, 2003.
- Attané A. Pêcher, courir, trier ses déchets... pratiques de l'environnement ou rapport aux autres ?, *Europaea – Journal des Européanistes*, 1-2, anno VIII, 2002, p. 275.
- Basel Action Network & Silicon Valley Toxics Coalition *Exporting Harm – The high-tech trashing of Asia*, 2002.
- Berkhout F. & Hertin J. *Impacts of Information and Communication Technologies on Environmental Sustainability: speculations and evidence – Report to the OECD*, 2001.
- Gendron C., *Economie de l'environnement, économie écologique et sociologie économique de l'environnement : la nécessaire prise en compte des dimensions socialement construites du système économique et de la crise écologique*, *Europaea*, n°1/2, anno VIII, , 2002, pp. 187-212.
- Cozzi L. *ICT and energy demand : an overview*, IEA, workshop, 2002.
http://www.iea.org/textbase/work/workshopdetail.asp?WS_ID=60
- Cremer C. & Eichhammer W. *Energy Consumption of Information and Communication Technology (ICT) in Germany up to 2010*, Karlsruhe, Zurich, Fraunhofer ISI, CEPE, 2003.
- Daly H. & J. Cobb Jr *For the Common Good*, Boston, Beacon Press, 1989.
- Delbosc A., Keppler J.H. & Leseur A., *Croître sans réchauffer*, Note d'étude n°10, Mission Climat de la Caisse des Dépôts, janvier 2007.
- Diamond J. *Collapse – How societies choose to fail or to succeed*, New York, Penguin, 2005.
- ECATT *Benchmarking progress on new ways of working and new forms of business across Europe*, 2000, p. 38 – téléchargeable sur <http://www.ecatt.com>
- European Information Technology Observatory *The impact of ICT on sustainable development*, pp. 250-283 www.digital-eu.org/uploadstore/eito_forum_2002.pdf
- Faist Emmenegger M., Frischknecht R., Stutz M., Guggisberg M., Witschi R. &

- Otto T. LCA of the mobile communication system UMTS, SETAC, *11th LCA Case Studies Symposium*, 2003.
- Furutani T., Matsuno Y., Daigo I. & Adachi Y. Dynamic model for analysing environmental impacts caused by the information and communication technology (ICT) infrastructure in Japan, SETAC, *11th LCA Case Studies Symposium*, 2003.
- Greenpeace *Technologie toxique – débranchez l'électronique toxique*, 2005.
- Kuehr R. & Williams E. *Computers and the environment – Understanding and managing their impacts*, Kluwer Academic Publishers, United nations University, 2003.
- Laitner J.A. Information technology and U.S. energy consumption, *Journal of Industrial Ecology*, vol. 3, n°2, 2003.
- Ostroff J. Les déchets électroniques : une menace mondiale, *Trio*, Hiver 2004-2005, <http://www.cec.org/trio/stories/index.cfm?ed=14&ID=157&varlan=francais>.
- Pamlin D. & Thorslund E. *IT and sustainable development – a central issue for the future*, 2004. <http://assets.panda.org/downloads/itsustainabledev.pdf>
- PNUE Les Déchets Electroniques, la face cachée de l'ascension des technologies de l'information et de la communication, *Pré-alertes sur les menaces environnementales émergentes*, 2005. http://www.grid.unep.ch/product/publication/download/ew_ewaste.fr.pdf
- Singhal P. *Integrated Product Policy Project – Stage 1 Report*, Nokia, Espoo, Finland, Janvier 2005.
- SMIS (2005) Document WSIS-05/TUNIS/DOC/5-F.
- Toxic Link *Scrapping the high-tech myth – computer waste in India*, Feb 2003.
- US EPA *Electronics : a new opportunity for waste prevention, reuse, and recycling*, 2001. www.epa.gov/epaoswer/osw/elec_fs.pdf.
- WSIS Implementation by Action Line, Action line C7: ICT Applications, E-Environment, 2008, <http://www.itu.int/wsisis/docs/geneva/official/poa.html#c7-20>.
- Wuppertal Institut *Digital Europe*, 2003. www.digital-eu.org
- Zuindeau B. La « loi de Kuznets » : de l'économie de la répartition à l'économie de l'environnement, Communication au Colloque International de l'Association Charles Gide pour l'Etude de la Pensée Economique, 22-24 septembre 2005, Lille.

LOGIQUES ET LIMITES DES EXPÉRIMENTATIONS DE MODES DE VIE POST-CARBONE

ANALYSE COMPARATIVE DES STRATÉGIES DE DEUX MOUVEMENTS : LA *DÉCROISSANCE* ET LA *TRANSITION*

Luc SEMAL

Il existe en France et au Royaume-Uni deux mouvements qui bousculent la pensée écologiste en réorientant la réflexion sur l'invention de modes de vie durables : il s'agit du mouvement pour la décroissance, qui a émergé vers 2002 en France, et du mouvement pour la transition, qui a émergé vers 2006 au Royaume-Uni. Étrangement, chacun de ces mouvements ignore globalement l'existence de l'autre, alors qu'une comparaison entre leurs stratégies respectives pourrait s'avérer très enrichissante. Nous proposons donc d'entamer ici cette comparaison, afin de mieux éclairer les différents processus par lesquels des mouvements militants contribuent à inventer des modes de vie durables. Pour cela, nous tâcherons d'abord de montrer comment ces deux mouvements partagent un même fondement théorique, alimenté à la fois par la redécouverte de discours écologistes anciens et par l'appropriation de données scientifiques récentes relatives à l'urgence de la situation. Nous analyserons ensuite les similitudes importantes des propositions théorisées par ces deux mouvements en termes de modes de vie durables. Enfin, nous tâcherons de faire quelques propositions pour l'étude des logiques et des limites des stratégies d'exemplarité par l'expérimentation mises en place par ces deux mouvements.

1. Une réactualisation du discours écologiste mettant l'accent sur l'urgence

La décroissance et la transition n'en sont pas au même stade de développement. Le mouvement pour la décroissance, qui existe maintenant depuis cinq ou six ans, s'appuie sur un réseau de légitimation théorique relativement important, et sur plusieurs dizaines d'ouvrages (Latouche 2006 ; Ariès 2007 ; Cheynet 2008 ; Ridoux 2006). En revanche, le mouvement pour la transition, parce qu'il existe depuis à peine deux ans, n'a pour l'instant été l'objet que d'une seule publication importante : un livre de Rob Hopkins, professeur de permaculture à l'initiative du

mouvement (Hopkins 2008). Mais plusieurs auteurs anglo-saxons relativement renommés se sont d'ores et déjà penchés avec intérêt sur ce mouvement qu'ils estiment original et prometteur, au point de le soutenir parfois activement dans leurs prises de position publiques (Heinberg 2007 ; Lynas 2008 ; Fleming 2007). Le mouvement pour la transition suscite donc un vif intérêt dans les milieux intellectuels de l'écologie anglo-saxonne, et commence à disposer d'un réseau de légitimation intellectuelle conséquent, au même titre que le mouvement pour la décroissance en France.

Ce qui unit (à leur insu) ces deux mouvements, c'est d'abord *un sentiment d'urgence* face à la crise écologique globale. En effet, les militants qui animent ces mouvements maîtrisent généralement très bien les problématiques écologistes, et s'appuient sur des analyses scientifiques reconnues institutionnellement, comme par exemple les rapports du GIEC. Ils tirent de ces sources scientifiques la conviction que les sociétés humaines sont à la veille de bouleversements profonds : beaucoup de ces militants sont même fortement influencés dans leur pensée par les théoriciens de l'effondrement (Diamond 2006). Il y a ainsi dans ces deux mouvements une résurgence et une redécouverte explicite de la critique écologiste radicale du début des années 1970, mais aussi un important travail de réactualisation de ce discours en fonction des données scientifiques maintenant disponibles. Aujourd'hui, en effet, l'effondrement à long terme du rapport Meadows de 1972 est envisagé à court terme par ces mouvements.

Le deuxième élément qui unit ces deux mouvements est leur profond *scepticisme* vis-à-vis des réponses institutionnelles et technologiques à cette crise, souvent jugée imminente et gravissime. À ce sujet, il faut noter que la réflexion institutionnelle sur l'invention de sociétés post-carbone est déjà largement entamée, mais qu'elle privilégie surtout des solutions technologiques : relance du nucléaire, diffusion de voitures « propres », captage et stockage du carbone, etc. Les militants de la décroissance et de la transition rejettent généralement ces propositions, pour des raisons tant structurelles que conjoncturelles : structurellement, la loi de l'entropie ne permet pas de poursuivre indéfiniment la croissance industrielle, et conjoncturellement, l'urgence de la situation ne permettrait pas de développer ces techniques nouvelles, même dans l'hypothèse où elles fonctionneraient en théorie.

Le troisième élément qui unit donc ces deux mouvements est leur mode d'appréhension du problème de la crise écologique, à laquelle ils estiment devoir répondre en termes de « *changements de modes de vie* » plutôt qu'en termes de progrès technologique. Selon eux, jamais le progrès technologique ne nous permettra de conserver nos modes de vie actuels en ne changeant nos habitudes qu'à la marge : au contraire, il faudra inventer des modes de vie radicalement nouveaux, fondés sur des techniques et des pratiques sobres en matériaux et en énergie, et qui ne nous fourniront pas une puissance comparable à celle dont nous disposons actuellement.

Quatrième élément commun à ces deux mouvements : même si c'est l'urgence qui nous impose ce que nous n'aurions pas forcément désiré, *ce changement de modes de vie peut aussi être perçu comme une chance pour nos sociétés*, car le passage à des modes de vie post-carbone est aussi une forme d'émancipation et de libération, individuelle et collective. Il s'agit bien de rompre avec une dépendance aux énergies fossiles, et dans les deux cas l'invention des nouveaux modes de vie a

pour objectif de ne pas tomber dans une nouvelle forme de dépendance énergétique, par exemple dans une dépendance au nucléaire.

Enfin, le cinquième élément qui unit ces deux mouvements est leur grande méfiance à l'égard des partis traditionnels, y compris écologistes : ils partagent donc une même volonté de *construire leur alternative en marge du système représentatif*, car la présentation de candidats aux élections n'est généralement pas perçue par ces militants comme le levier le plus efficace pour diffuser de nouveaux modes de vie. Dans les deux cas cependant, certaines tentatives ont été faites en ce sens, notamment dans le cas d'élections locales : au Royaume-Uni, certains militants de la transition appartiennent au Conseil municipal de leur ville ou de leur village, et en France, parallèlement, une dizaine de maires de petites communes rurales se déclarent proches des idées de la décroissance. Il existe également en France un Parti pour la décroissance (PPLD) qui présente régulièrement des candidats aux élections (législatives de 2007, municipales de 2008, européennes de 2009), mais ses candidats revendiquent souvent une logique de pédagogie et de diffusion des idées plutôt qu'une logique classique de conquête et d'exercice du pouvoir politique. L'idée est donc moins de remplacer les dirigeants en place que de proposer des alternatives davantage conçues et expérimentées dans le cadre de pratiques hors-système et micro-sociales.

Ces cinq éléments sont la base de ce qui unit aujourd'hui, et souvent à leur insu, les « mouvements post-carbone » en Europe. Ces mouvements peuvent être qualifiés de « post-carbone » parce qu'ils concentrent généralement leur analyse sur le réchauffement climatique et sur le pic du pétrole, et qu'il s'agit donc surtout d'inventer des modes de vie post-carbone, c'est-à-dire peu dépendants des énergies fossiles carbonées et peu émetteurs de gaz à effet de serre. D'autres éléments de la crise écologique sont intégrés à cette pensée, comme le déclin de la biodiversité où l'érosion des sols. Cependant, ils n'en constituent pas le cœur, peut-être parce qu'ils n'impliquent pas avec évidence des changements de mode de vie comparables à ceux que demanderait une vie avec très peu d'énergie fossile et d'émissions de gaz à effet de serre. L'expression « post-carbone » traduit aussi l'ambition émancipatrice de ces mouvements, qui entendent réévaluer la place de la technique et de l'énergie dans nos vies et dans nos sociétés.

2. Des objectifs globalement similaires : sobriété, relocalisation et coopération

La décroissance et la transition sont donc deux mouvements qui visent à inventer des modes de vie durables, sans recourir à d'hypothétiques progrès technologiques qui nous faciliteraient la tâche. Ces modes de vie durables consistent en des ensembles d'usages et de pratiques qui ne nécessitent qu'une faible consommation de matières premières et d'énergie. Et finalement, bien qu'ils soient apparus parallèlement et indépendamment l'un de l'autre, les mouvements pour la décroissance et pour la transition procèdent à des expérimentations fortement comparables : dans chacun des deux cas, les modes de vie durables qui sont proposés sont centrés sur les idées de *sobriété*, de *relocalisation* et de *coopération*.

Le premier pilier des modes de vie durables proposés par les mouvements post-carbone est la *sobriété*. Pour lutter contre le réchauffement climatique, les mesures

fondées sur la renouvelabilité ou sur l'efficacité sont relativement bien acceptées : la renouvelabilité consiste à faire comme auparavant mais avec des énergies renouvelables à la place des énergies fossiles (par exemple, continuer à chauffer son logement à 20°, mais avec une chaudière à bois au lieu d'une chaudière au fuel), et l'efficacité consiste à faire comme auparavant mais avec moins de matière et d'énergie (par exemple, continuer à chauffer son logement à 20°, mais après l'avoir mieux isolé de manière à consommer moins d'énergie pour le même résultat). La sobriété, en revanche, consiste à réévaluer ses besoins et à apprendre à se contenter de moins : par exemple, s'habiller plus chaudement pour se contenter de ne chauffer son logement qu'à 18° au lieu de 20°. Il y a donc dans la sobriété une dimension d'effort et de changement, par opposition à l'efficacité et à la *renouvelabilité* qui permettent, en théorie, de ne modifier nos habitudes qu'à la marge. De plus, l'efficacité et la renouvelabilité permettent de consommer autrement, alors que la sobriété consiste simplement à consommer moins : elle s'oppose donc, dans une certaine mesure, à l'idée de croissance économique. Il s'agit sans doute du principal sujet d'opposition entre les mouvements post-carbone et le traitement institutionnel des questions environnementales : l'industrie automobile peut accepter l'idée de vendre des voitures plus économes, mais certainement pas l'idée de vendre moins de voitures. Cette remarque sur les producteurs vaut aussi pour les consommateurs : les automobilistes sont généralement prêts à choisir une voiture moins consommatrice, mais pas à modifier leur mode de vie en se déplaçant moins et en renonçant à la voiture. La recherche de la sobriété n'est certainement pas une invention de la part de la décroissance et de la transition : là encore, il s'agit plutôt d'une forme de résurgence militante, mais réactualisée au regard de l'urgence et de nouvelles données scientifiques, et déclinée dans les différents domaines de la vie quotidienne.

Le deuxième pilier des modes de vie durables proposés par les mouvements post-carbone est la *relocalisation*. En effet, les mouvements post-carbone ont intégré l'idée qu'avec la fin de l'ère du pétrole abondant et bon marché, les transports de matière et d'énergie allaient diminuer (progressivement ou brutalement, selon les interprétations), nous obligeant ainsi à relocaliser nos économies. Ils insistent sur le bouleversement que cette relocalisation, plus ou moins forcée, constituera dans nos vies : à l'heure actuelle, nous sommes entourés d'objets fabriqués et acheminés à base de pétrole, et même nous « mangeons du pétrole » tant notre nourriture est fondée sur les importations et sur l'usage de produits chimiques à base de pétrole (Cochet 2005 ; Pfeiffer 2006). Les mouvements post-carbone cherchent donc à expérimenter dès aujourd'hui des formes de relocalisation, pour désamorcer un éventuel effondrement de l'économie, voire de la production agricole. Les modes de vie durables qu'ils essayent de mettre en pratique tendent donc à éliminer au maximum les matériaux et les aliments qui voyagent, ou qui ont nécessité des intrants ayant voyagé. Il faut noter que les mouvements post-carbone font souvent preuve d'un vif intérêt pour les monnaies locales, qui permettent de relocaliser l'économie : ainsi, le groupe pour la Transition du village de Totnes, au sud du Royaume-Uni, a mis en place la « livre de Totnes », qui n'est utilisable que dans les commerces locaux (Hopkins 2008 : 176-201).

Enfin, le troisième pilier des modes de vie durables proposés par les mouvements post-carbone est la *coopération*. En effet, l'invention et l'expérimentation de modes de vie durables à l'échelle individuelle sont quasiment

impossibles : où trouver aujourd'hui de la nourriture locale produite sans produits chimiques, des vêtements d'origine locale, des meubles d'origine locale ? Les mouvements post-carbone doivent donc recourir à des formes expérimentales de coopération, comme par exemple les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) qui garantissent un approvisionnement en nourriture d'origine locale (Lamine 2008). Le mouvement pour la transition défend toujours la notion de « communauté », qui désigne, en anglais, la communauté locale, le voisinage, les gens qui habitent un même quartier ou un même village. L'un des principaux slogans du mouvement pour la décroissance est « moins de biens, plus de liens », ce qui souligne l'importance des dynamiques collectives dans l'invention de ces modes de vie durables. Pour les mouvements post-carbone, cette invention est un projet collectif, qui demande une réorganisation de la société sur des bases radicalement nouvelles, et non pas simplement une affaire de choix individuels.

3. Le difficile passage de la théorisation à l'expérimentation exemplaire

Sobriété, relocalisation et coopération sont donc les trois principaux piliers des modes de vie durables théorisés par les mouvements post-carbone et, notamment, par les mouvements pour la décroissance et pour la transition. Mais les militants ont aussi pour ambition, dans la mesure du possible, d'expérimenter ces modes de vie, par souci de cohérence personnelle et d'exemplarité : sur ce point, les stratégies de la décroissance et de la transition commencent à différer. Car l'exemplarité par l'expérimentation collective se heurte à de nombreux obstacles quand les fondements théoriques de cette expérimentation (ici sobriété, relocalisation et coopération) sont en contradiction avec les valeurs de la société dominante dans laquelle elle s'insère.

3.1. La construction d'un collectif porteur d'exemplarité

La première difficulté rencontrée par ces mouvements dans la mise en pratique des modes de vie théorisés est la mise en place d'une dynamique collective et d'une identité commune à laquelle les militants pourront se référer et s'identifier. Cette identité collective doit être suffisamment forte pour légitimer des modes de vie peu conformes aux normes socialement dominantes, mais suffisamment souples pour permettre l'expérimentation : les mouvements ne visent pas à fournir des solutions clés en main aux militants.

En France, le mouvement pour la décroissance n'est absolument pas centralisé : s'il existe bien des auteurs de référence pour la décroissance (par exemple Serge Latouche), on ne peut pas considérer que ces auteurs parlent au nom du mouvement, tant celui-ci est partagé en de nombreux courants. Le Roclade (Réseau des objecteurs de croissance pour l'après-développement) souhaite absolument éviter qu'un individu puisse s'exprimer au nom du mouvement : au contraire, les animateurs de ce réseau souhaitent que le mouvement pour la décroissance conserve sa pluralité, afin qu'il reste un lieu d'échange plutôt qu'un lieu de pouvoir. Le Parti pour la décroissance (PPLD) est critiqué au sein même du mouvement, parce que certains estiment que la décroissance est trop jeune pour s'engager en politique, voire qu'elle s'y dénaturerait. Le journal mensuel intitulé *La*

Décroissance, même s'il joue un rôle fédérateur évident au sein du mouvement, est également critiqué pour ses propos parfois jugés trop violents. Du côté des militants, il existe des collectifs locaux pour la décroissance, le plus souvent informels, qui se réunissent au cours de débats, de conférences, etc. Certains tentent des expériences collectives d'*objection de croissance*, en organisant, par exemple, des colocations ou en rejoignant des AMAP, mais ces expériences restent éclatées. En résumé, s'il existe bien des réseaux en faveur de la décroissance, ces réseaux sont largement informels, et il n'existe pas vraiment d'organe pouvant parler au nom de la décroissance.

En comparaison, le mouvement pour la transition semble parfaitement coordonné. Lorsque des militants constituent un nouveau groupe pour promouvoir la transition dans leur village ou dans leur quartier, il leur est conseillé de prendre contact avec les dirigeants du réseau des villes en transition : ces dirigeants leur proposent des conseils pour débiter leur action, voire des formations pour apprendre à diriger une réunion, à organiser des ateliers, etc. Lorsque le nouveau groupe a organisé sa première série de réunions publiques, sa localité peut rejoindre la liste des « villes en transition », qui compte actuellement une centaine de localités, et plus de 700 autres groupes en cours de formation. Il n'y a pas d'obligation formelle à ce que les groupes de militants rejoignent le réseau des villes en transition, mais cette pratique est pourtant bien respectée : les dirigeants du réseau rappellent volontiers que le réseau est au service des groupes locaux, et non l'inverse. Quant aux militants, ils sont plutôt satisfaits d'être soutenus par un réseau dynamique, qui assure à leurs initiatives une certaine légitimité intellectuelle et médiatique.

Cette différence d'organisation entre les deux mouvements influe fortement sur la manière dont les militants vivent l'expérimentation des modes de vie durables qu'ils ont imaginés. Le mouvement pour la décroissance est riche en expériences, mais celles-ci sont généralement dispersées, non-médiatisées, et vécues sur le mode de la simplicité volontaire ou de la contestation du modèle dominant. Le mouvement pour la transition, en revanche, a fait le choix d'un plus fort degré de centralisation des expérimentations : les militants se sentent ainsi davantage associés à une dynamique collective et médiatisée, en laquelle ils espèrent voir une avant-garde de la société entière.

3.2. Les limites matérielles aux stratégies d'exemplarité micro-sociale

Les individus qui s'identifient à ces mouvements entendent donc expérimenter les théories qu'ils défendent par souci affiché de cohérence personnelle et aussi d'exemplarité vis-à-vis de l'extérieur. Mais dans la pratique, l'adoption de modes de vie qui ne respectent pas les normes sociales dominantes s'avère difficile. La construction d'un collectif micro-social auquel les militants peuvent s'identifier contribue à fournir la motivation nécessaire à un changement radical de leur rapport aux autres, à la société et au monde. Toutefois, il reste souvent des obstacles matériels difficilement surmontables qui limitent cette stratégie d'exemplarité : l'expérimentation de la durabilité en milieu urbain en fournit un exemple.

Au cours des entretiens réalisés avec des objecteurs de croissance, la difficulté à adopter un mode de vie véritablement durable en milieu urbain apparaît souvent comme un leitmotiv : en effet, il y est souvent difficile d'y trouver une alimentation locale ou de la produire soi-même, de s'y chauffer au bois, d'y être propriétaire pour

faire des travaux dans son logement, etc. Certains caressent donc le rêve de vivre à la campagne, ce qui est supposé faciliter l'adoption de modes de vie écologiques (même si d'autres problèmes se posent, comme la nécessité d'avoir une voiture en milieu rural) : logements moins chers, possibilité de faire un potager, bois disponible, etc. Il en ressort qu'un mode de vie exemplaire faiblement carboné est donc, dans les faits, difficilement réalisable dans une ville conçue selon d'autres normes.

Quant au mouvement pour la transition, il s'est rapidement heurté au problème de la durabilité en milieu urbain. En effet, son organisation étant fondée sur des groupes locaux, certains de ces groupes sont rapidement apparus dans de grandes villes comme Londres : mais où trouver les ressources et l'espace nécessaires à un mode de vie durable dans une grande ville ? Pour l'instant, les militants de la transition ont généralement choisi de « diviser » les grandes villes en quartiers à échelle plus humaine : par exemple, il existe un groupe de militants basé à Highgate, qui n'est que l'un des nombreux quartiers de Londres. En centrant leur réflexion sur un quartier qu'ils connaissent, ces militants essayent de se fixer des objectifs plus réalistes que s'ils tentaient de penser à l'échelle d'une métropole entière, sur laquelle ils n'auraient quasiment aucune prise.

L'une des principales idées du mouvement pour la transition est de reconstruire la *résilience* des communautés locales. La résilience désigne généralement la capacité d'un système à subir un choc sans s'effondrer : ici, elle désigne la capacité des communautés locales à subir le pic du pétrole et le réchauffement climatique sans sombrer dans le chaos. Une ville disposant d'une bonne résilience est une ville qui a besoin de peu d'énergie pour produire sa nourriture, son chauffage, ses biens et services... Ce qui signifie généralement une production locale et des circuits économiques courts. Les militants parlent de reconstruction de la résilience plutôt que de construction, parce qu'ils estiment que les villes britanniques disposaient encore d'une importante capacité de résilience il y a seulement quelques décennies. Les groupes de militants pour la transition en milieu urbain ont vite compris que la reconstruction de la résilience locale serait particulièrement difficile dans les grandes villes : où produire de la nourriture locale ? De l'énergie locale pour le chauffage ?

Confrontés à ce problème du faible potentiel de résilience des grandes villes, les militants de la transition commencent à expérimenter de nouvelles formes d'action : par exemple, encourager la plantation d'arbres fruitiers dans les parcs et jardins, l'organisation de potagers collectifs, etc. La transition propose aussi des indicateurs pour mesurer les progrès de la résilience locale, parmi lesquels « le pourcentage de nourriture consommée localement ayant été produit dans un certain rayon », « la proportion de travailleurs employés localement », « le ratio de terrain consacré aux parkings par rapport au terrain consacré aux cultures vivrières », « le pourcentage d'adultes sachant cultiver au moins dix sortes de légumes », « le pourcentage de matériaux de construction ayant été produits dans un certain rayon », « le pourcentage de médicaments consommés ayant été produits... », etc. (Hopkins 2008 : 174-175) Mais une fois ces indicateurs mis en place, le mouvement dispose souvent de peu de moyens pour agir de manière à modifier ces données.

Ainsi, face aux nombreux obstacles matériels auxquels se heurtent les militants de la décroissance et de la transition dans leur expérimentation, l'exemplarité

effective apparaît donc limitée. Mais ces mouvements parviennent tout de même à maintenir une stratégie d'exemplarité visible, par laquelle les militants peuvent montrer, au moins ponctuellement, ce qu'ils préconisent de faire : il peut s'agir d'une *vélorution* (rassemblement de cyclistes) pour les objecteurs de croissance français, ou de plantation d'une dizaine d'arbres fruitiers dans un jardin public pour les militants de la transition. Ce genre d'opérations est capital dans ces mouvements, à la fois pour entretenir la dynamique collective interne par des événements festifs, et pour afficher une forme d'exemplarité à destination de l'extérieur du mouvement.

3.3. Au-delà de l'exemplarité interne, quelles conditions d'élargissement de l'expérimentation ?

C'est incontestablement sur ce sujet que le mouvement pour la décroissance et le mouvement pour la transition sont le plus en désaccord, tant leurs stratégies respectives divergent l'une de l'autre : faut-il coopérer avec les institutions, les ignorer ou s'opposer à elles ? Il faut préciser que sur ce sujet, il existe des désaccords au sein même de chacun des deux mouvements, et qu'il faut donc éviter de caricaturer leurs positions en y voyant des stratégies absolument conscientes et unanimes. Cependant, il faut bien constater que les deux mouvements entretiennent des rapports assez différents avec le reste de la société : la décroissance semble tendre à l'opposition, tandis que la transition tendrait plutôt à la coopération. Cette différence entre les deux mouvements influe sur les manières respectives dont ils envisagent la plus large diffusion des modes de vie durables pour lesquels ils militent.

En France, le mouvement pour la décroissance a fortement tendance à politiser son action et à s'inscrire dans l'opposition au pouvoir en place et à l'environnementalisme traditionnel (Collectif 2007). Il suffit de lire le journal *La Décroissance* pour voir que les cibles ne manquent pas : Nicolas Hulot, Al Gore, Dominique Voynet, le Grenelle de l'environnement, etc. Le choix même du mot « décroissance », qualifié par Paul Ariès de « mot-obus » pour expliquer sa dimension provocante, illustre bien la volonté d'opposition du mouvement, contre la croissance et le développement durable. De plus, la critique écologiste n'est que l'une des dimensions de la décroissance : pour de nombreux théoriciens de ce mouvement, la croissance illimitée dans un monde limité n'est ni possible, ni souhaitable. Dans les écrits d'André Gorz, la décroissance est liée à la critique du capitalisme. Dans ceux de Serge Latouche, elle est liée à la critique de l'économisme. En résumé, le mouvement pour la décroissance multiplie les critiques, et s'attaque de front à une multitude de problèmes qu'il estime intrinsèquement liés : même si tous les courants de la décroissance et si tous ses supports de publication n'adoptent pas une ligne aussi conflictuelle que le mensuel *La Décroissance*, il n'en demeure pas moins que la conflictualité et les dissensions assumées avec le reste de la société sont globalement très présentes au sein de ce mouvement.

À l'inverse, le mouvement pour la transition cherche le consensus – ou du moins, il affiche cette volonté. D'abord, il a cherché à fonder son action sur un constat scientifique le plus objectif possible : étant donnée l'approche du pic du pétrole et du réchauffement climatique, la croissance illimitée n'est pas possible. Il est donc inutile de se demander si elle est souhaitable ou non : cette question ne peut

que créer des désaccords et compromettre l'action, sans enrichir en rien le débat. De plus, les dirigeants du mouvement pour la transition insistent fortement sur l'inutilité de désigner des coupables ou de culpabiliser les individus, au lieu de les associer à la dynamique collective du réseau. Selon eux, l'intérêt de la transition a été de dépasser les tendances de l'écologie à la dénonciation et à la culpabilisation, pour concentrer l'énergie des militants sur l'action positive et sur la construction collective de modes de vie durables. Quant aux groupes de militants, l'une de leurs premières « missions » est toujours d'entrer en contact avec les élus locaux pour prouver qu'ils ne sont pas des opposants, et pour essayer ainsi de les associer à la dynamique de la transition.

Le discours d'exemplarité de la transition tend donc à être *consensuel et inclusif*, tandis que celui de la décroissance tendrait plutôt à être *conflictuel et exclusif*. Mais cette différenciation, même si elle reflète une part de réalité, apparaît trop caricaturale et doit être nuancée : certains courants de la décroissance cherchent à développer un discours plus inclusif et mobilisateur vis-à-vis de l'extérieur, tandis que certains groupes locaux de la transition se sont rapidement heurtés à l'immobilisme des élus locaux au point d'envisager de présenter des listes d'opposition.

Cette hésitation entre ce qui apparaît comme deux pôles de l'exemplarité (inclusive et consensuelle ou exclusive et conflictuelle) illustre les limites des logiques d'expérimentation de modes de vie qui se veulent exemplaires. La tendance à l'inclusion apparaît nécessaire pour diffuser les modes de vie durables au-delà des simples cercles militants, ce que peine à faire la décroissance, mais la tendance à l'exclusion est aussi rendue nécessaire par l'incompatibilité qui existe entre les modes de vie durables expérimentés et les normes du modèle dominant. Lorsqu'il s'agit seulement de la création d'une AMAP locale, la démarche est surtout inclusive, car son principal objectif est d'associer quelques dizaines de consommateurs et un producteur dans une petite structure économique en marge du système dominant. Mais lorsqu'il est proposé de multiplier les AMAP et de remplacer l'agriculture productiviste par des circuits courts, alors la dimension conflictuelle devient inévitable, puisqu'il s'agit de changer le système dominant, et donc de s'opposer à des intérêts. La décroissance assume sa dimension conflictuelle en annonçant clairement qu'elle entraînerait des fermetures d'aéroports, d'usines automobiles, etc. La transition, en revanche, cherche à désamorcer cette dimension conflictuelle en la présentant comme une nécessité physique (à cause du pic pétrolier), mais elle est rattrapée par cette dimension conflictuelle dès qu'elle ambitionne d'anticiper cette nécessité physique, car alors ces fermetures d'usine apparaissent à nouveau comme des choix contraires à la logique du système dominant.

Conclusion : l'expérimentation, entre exemplarité inclusive et conflictualité

En conclusion, il apparaît que, sur la base de constats d'urgence similaires, différents mouvements émergent actuellement en Europe pour apporter des réponses comparables, notamment fondées sur une modification profonde des modes de vie. Les exemples de la décroissance et de la transition nous ont montré que le contenu

théorique de ces modes de vie reposait, dans les deux cas, sur trois piliers : sobriété, relocalisation et coopération. Par souci affiché de cohérence personnelle, les militants de ces mouvements affichent la volonté de mettre en pratique ces modes de vie, même s'ils n'y parviennent que dans une certaine mesure. Les deux mouvements étudiés se situant hors du système politique représentatif, ils comptent beaucoup sur cette *stratégie d'exemplarité* pour diffuser les modes de vie durables qu'ils proposent au-delà des simples cercles militants. L'exemplarité se veut inclusive, pour associer de nouveaux individus à cette démarche collective. Mais il apparaît rapidement qu'une large diffusion de ces modes de vie s'opposerait nécessairement à des intérêts et à la logique du système dominant : la *dimension conflictuelle* de cette stratégie d'exemplarité apparaît donc *irréductible*, même si elle peut être minimisée dans le discours. Ce retour en force sur la scène du militantisme écologiste de mouvements visant à l'exemplarité et impliquant une forme de conflictualité avec les normes dominantes devrait nous inciter à nous interroger sur les limites des scénarios gagnant-gagnant souvent théorisés dans le cadre du développement durable.

Bibliographie

- Ariès P., *La Décroissance : un nouveau projet politique*, Golias, 2007.
- Cheynet V., *Le Choc de la décroissance*, Seuil, 2008.
- Cochet Y., *Pétrole apocalypse*, Fayard, 2005.
- Collectif, *Pour repolitiser l'écologie. Le contre-Grenelle de l'environnement*, Parangon/Vs, 2007.
- Diamond J., *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Gallimard, 2006.
- Dobré M., *L'Écologie au quotidien. Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, L'Harmattan, 2003.
- Fleming D., *Energy and the Common Purpose: Descending the Energy Staircase with Tradable Energy Quotas*, The Lean Economy Connection, 2007.
- Heinberg R., *Powerdown: Options and Actions for a Post-Carbon World*, Clairview Books, 2007.
- Hopkins R., *The Transition handbook. From oil dependency to local resilience*, Green Books, 2008.
- Lamine C., *Les AMAP. Un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?*, Paris, Editions Yves Michel, 2008.
- Latouche S., *Le Pari de la décroissance*, Paris, Fayard, 2006.
- Lynas M., *Six degrees: Our future on a hotter planet*, National geographic, 2008.
- Neveu É., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, Éditions La Découverte, 1996.
- Pfeiffer D. A., *Eating Fossil Fuels: Oil, Food and the Coming Crisis in Agriculture*, New Society Publishers, 2006.
- Ridoux N., *La Décroissance pour tous*, Parangon, 2006.

CALCULER POUR « SAUVER » LE CLIMAT ?

RESPONSABILITÉ, AUTOCONTRAINTE, RATIONALISATION DES MODES DE VIE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Laurence GRANCHAMP FLORENTINO & Florence RUDOLF

« Le puritain voulait être un homme besogneux,
et nous sommes *forcés* de l'être ».
Max Weber (*L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*)

La question des modes de vie et des pratiques quotidiennes tend à s'imposer de plus en plus dans le traitement tant médiatique que scientifique des problèmes liés au changement climatique.

Déjà mis en cause dans le rapport du Club de Rome en 1972, nos modes de vie de pays riches étaient pointés comme extrêmement consommateurs des ressources de la planète. La crise économique consécutive au choc pétrolier avait contribué alors à reléguer au second plan cet aspect de la critique, ou du moins avait atténué sa réceptivité au-delà de cercles plus sensibilisés à la cause environnementale. La question du changement climatique a contribué à requalifier les termes du débat ancien ; certaines visions du monde ont gagné en légitimité et en diffusion, de même que la conscience des enjeux et de leur urgence suscite des initiatives et la formation de collectifs de diverses natures.

C'est ce type de collectifs associatifs, dans leur travail de médiation de la question climatique et leurs actions de sensibilisation pour la transformation des pratiques quotidiennes que nous souhaitons analyser ici.

Cela nous amène à un questionnement à trois niveaux : d'abord la nature de ces collectifs – notamment dans le domaine associatif. Comment ces collectifs, de création récente en raison de leur thématique, se positionnent-ils par rapport à des associations investies de longue date dans la protection de la nature et plus généralement dans la cause environnementale ? Ce questionnement s'applique à la fois à leur inscription par rapport aux mouvements écologistes plus anciens et à leurs publics. Favorisent-ils une diffusion de la question climatique au-delà des mondes sociaux habituellement concernés par des questions environnementales ou demeurent-ils confinés à ces derniers ?

Un second niveau d'interrogation porte sur les modalités de la diffusion et le type de changement social recherché. Le recours à des calculateurs et la référence de plus en plus prégnante à des outils de mesure nous semblent tout à fait emblématiques d'une certaine conception de la façon dont est conçu le rapport entre sensibilisation et action. Calculateur de nos émissions de gaz à effet de serre (GES), empreinte écologique ou bilan carbone individuel, doivent opérer comme des révélateurs de nos styles de vie. Mais amènent-ils à une prise de conscience et à une transformation de nos pratiques, au moins à un inflexionnement de nos routines ? Ou bien conduisent-ils à toute sorte de calculs « de boutiquiers », à de petits arrangements avec nos consciences, tandis que les outils de compensation-carbone ne représentent pas moins que des achats de grâce ? Recherche de salut ou « rachat de conscience », dans les deux cas, c'est du rapport de l'individu à la société de consommation dont il s'agit. Nous empiétons ici sur le troisième niveau de l'analyse, à savoir le sens et les valeurs portés par ces collectifs ou courants sociaux dans leurs actions pour la prise en charge par les citoyens des questions climatiques, et l'influence possible à long terme sur nos modes de vie à tous.

1. Des collectifs au service de la médiation climatique : vers l'élaboration d'un idéaltype

1.1. La carrière d'une association locale

Contrairement à un précédent article où nous avons suivi l'aventure d'un collectif se profilant à partir des activités d'une association de quartier de Strasbourg sur le thème du changement climatique (Granchamp & Rudolf, 2008), nous procédons ici à un essai de typification d'un mode d'intervention sociale qui nous semble spécifique d'une forme d'engagement et d'enrôlement au profit d'une cause¹. Tout en cherchant à dégager des traits typiques du mode et des orientations de l'action de ce type de collectif, il nous paraît intéressant de reconstituer la « carrière » de l'un d'eux. On peut – en référence à Howard Becker et Erwin Goffman –, parler de *carrière* dans la mesure où le collectif passe par différentes étapes, depuis les premiers apprentissages (ici ceux du travail de médiation d'une question à la fois scientifique et sociale), jusqu'à un stade d'évolution qui constitue une progression manifeste (on pourrait utiliser la métaphore de l'avancement hiérarchique) qui, dans le cas de l'association, peut prendre la forme d'un élargissement du rayon d'action (en termes géographiques ou de type de public) ou du nombre de salariés, par exemple. L'avancement dans la carrière n'a cependant rien d'automatique et dépend en grande partie de l'investissement des individus comme de la structure des opportunités.

Le collectif strasbourgeois dont nous partons présente rétrospectivement un certain nombre de caractéristiques générales d'une forme d'engagement social que

¹ Cet article est basé sur une recherche par observation participante auprès d'une association strasbourgeoise qui a débuté en 2004 et qui est toujours en cours ; le titre du présent texte est inspiré d'une expression souvent utilisée dans cette association. Nous avons choisi de ne pas citer de noms, car nous tendons vers l'élaboration d'un idéaltype qui permette des comparaisons avec d'autres cas d'études, qu'ils soient locaux, nationaux ou situés en Allemagne ou au Brésil, où nous avons mené antérieurement des recherches.

nous souhaitons mettre en évidence et discuter du point de vue de ses potentiels et de ses limites de transformation des comportements individuels et collectifs, voire des structures sociales. Il nous semble exemplaire d'un certain type de visions de la société qui est partagé par une partie du monde associatif comme du monde politique, notamment dans le contexte où il s'agit d'interpeller les consciences et le sens de responsabilité des individus pour intervenir sur la réalité sociale et la changer. Le collectif qui nous intéresse ici adhère à une telle vision du changement social ainsi qu'en témoigne son projet de recrutement et d'accompagnement de « volontaires du climat » qui s'inspirent de l'initiative d'un maire de Philadelphie qui avait lancé une campagne pour réduire le surpoids de ses concitoyens. En « terres alsaciennes », la référence aux États-Unis d'Amérique du Nord innove par rapport aux recours usuels à la Suisse ou à l'Allemagne. La mise en récit, construite autour d'un « mythe fondateur » et en référence à des « bonnes pratiques » venues d'ailleurs, participe de la constitution d'un acteur public.

C'est sur cette « présentation de soi », consistante, que le projet proprement dit du collectif a pris corps. Ce dernier comportait deux axes majeurs : des opérations de sensibilisation des habitants du quartier par des moyens somme toute assez « classiques », et une opération plus innovante : le recrutement de quarante citoyens qui s'engageraient dans un programme de mesure (et de contrôle) de leurs pratiques quotidiennes productrices de gaz à effet de serre (GES). Ces « volontaires du climat » devaient constituer un « groupe pilote » à plusieurs titres : par leur engagement dans la mesure de leur production de GES et par la mise en évidence de l'impact des modes de vie sur l'état de la planète, abordés selon quatre postes : l'alimentation, les transports, le chauffage et les déchets. C'est ce type de dispositif innovant qui a permis au projet de « faire carrière » : l'idée a séduit et elle a obtenu non seulement des financements (ADEME, Région...) mais aussi des distinctions nationales qui ont contribué à la faire connaître au-delà de l'espace régional². C'est ce succès médiatique qui a favorisé le franchissement d'une nouvelle étape par la constitution d'une structure associative indépendante de la première qui intervient désormais non plus à l'échelle d'un quartier, mais à l'échelle régionale, en perfectionnant et en élargissant son dispositif de « volontaires pour le climat »³. La nouvelle structure cherche à recruter à présent 500 participants.

Pour préciser l'idéaltype, à la construction duquel nous aspirons, on peut récapituler nos observations et avancer qu'on a affaire à un collectif qui se structure autour d'une identité sociale affirmée par un « récit fondateur » et une raison sociale identifiée à un projet relayé par des médiateurs humains et non humains. L'ensemble de ces ingrédients contribue à positionner le collectif comme un médiateur impartial du changement climatique. Ce travail de vulgarisation scientifique auprès du public, étayé par le recours à un calculateur de l'impact des activités humaines en termes de GES⁴, étaye en retour cette présentation de soi comme acteur objectif. Ce type

² Pour être précis et rendre compte des dynamiques d'interaction entre acteurs publics et acteurs associatifs, on doit mentionner le fait que le Conseil général a été un élément déclencheur, à l'occasion de la réalisation d'assises internationales de l'effet de serre à Strasbourg en 2002.

³ La dénomination de « volontaires pour le climat » s'est imposée à la suite d'un article dans la presse locale qui suscitait un vif engouement parmi les lecteurs.

⁴ Ce calculateur à son tour peut être envisagé comme un médiateur non humain de la question climatique, censé interagir avec les humains.

d'interventions sociales en se situant du côté de l'expertise, présente bien des avantages : il articule science et politique. En référence aux « cités » de Boltanski et Thévenot (1991), on peut avancer qu'elle tente de concilier différents principes : savant, industriel, voire domestique et marchand.

Sans poursuivre davantage la mise en récit de cette expérience, on dispose à ce stade d'un certain nombre d'ingrédients qui permettent de camper l'intervention sociale du côté de l'expérimentation plutôt que de la mobilisation sociale. Cette distinction renvoie à deux registres d'action qui procède pour le premier de manière méthodique et raisonnée alors que le second s'inscrit dans l'univers de la fête, de la dépense et du débordement : d'effervescence sociale.

1.2. Le recrutement des participants

Le type de mobilisation des volontaires dans un projet de cette sorte se situe à mi-chemin entre le recrutement de militants et la prospection d'une clientèle, ce qui est une autre illustration d'un entrecroisement permanent des logiques politiques et des logiques économiques de ce type d'associations. Il faut parvenir à « vendre » le projet, qu'il séduise non seulement les financeurs potentiels (ce qui pose des questions bien étudiées par la sociologie de l'intermédiation, en particulier dans le cas du développement – cf. Bierschenk et al., 2000), mais également des *volontaires*. Dans le cas de l'association de quartier, les membres de l'organisation ne constituaient pas un public captif, dont le recrutement allait de soi. Pour pousser jusqu'au bout la logique de l'exemplarité des groupes pilotes, les coordinateurs du projet auraient souhaité que le groupe soit constitué d'un échantillon représentatif de la population du quartier. Mais les difficultés du recrutement se sont rapidement avérées rédhibitoires, les réseaux des adhérents n'ayant manifestement pas suffi⁵.

La constitution d'un groupe pilote repose sur le volontariat et sur un niveau relativement élevé de motivation, car remplir les carnets de consommation et effectuer les bilans réguliers de ses consommations de GES peut paraître à beaucoup une opération relativement fastidieuse.

De fait, le recrutement du public pour la constitution de ces groupes a procédé par l'identification de personnes qui, soit par leur « habitus militant », soit par leur degré de sensibilisation aux questions environnementales, étaient susceptibles de présenter les dispositions requises pour ce type d'expérimentations et d'exigences. Cet « effet de seuil » (Granchamp Florentino et Rudolf, 2008) est attesté par la préférence que montrent les coordinateurs pour des publics concernés et sensibilisés⁶. La démarche qui consiste à s'adresser à des personnes disposées à entendre l'invitation à mesurer leur production de gaz à effet de serre témoigne, au passage, des limites du raisonnement selon lequel une telle activité serait neutre du point de vue d'un rapport aux valeurs.

Le calculateur des gaz à effet de serre stipule en creux que nous sommes tous des consommateurs, voire des organismes vivants, dont le métabolisme – lié à des

⁵ Le projet s'est déroulé de 2004 à 2007. Cette difficulté constitue par ailleurs un indice d'une préoccupation probablement moins forte pour la question du changement climatique qu'actuellement.

⁶ L'effet d'exemplarité est alors plutôt biaisé ; pour prolonger la métaphore initiale entre surpoids et production de GES, on pourrait considérer que cela revient à demander à des gens tout juste bien portants de suivre un régime...

modes de vie, de consommation – génère des « outputs » qui ont des conséquences du point de vue des équilibres écosystémiques et sociaux. Cette construction du problème tend à occulter le principe d'adhésion à une version du monde qui sous-tend toute énonciation : elle méconnaît notamment que le succès du calculateur est indissociable de la croyance dans des récits, certes fondés scientifiquement dans ce cas, mais néanmoins de l'ordre de la narration. La démarche diffère, à cet égard, de l'approche de groupements religieux ou politiques qui non seulement s'organisent autour d'univers de sens et de croyances, mais revendiquent l'adhésion à de tels univers comme les principales sources de salut. Pour entrer dans un tel projet, aussi modeste soit-il, encore faut-il estimer que la démarche en vaut la peine. Il faut *croire*, en d'autres termes et pour ne citer que quelques motifs, à la menace du réchauffement d'origine anthropique, *être convaincu* de sa responsabilité et *se sentir redevable* des générations futures... Toutes ces expressions témoignent du caractère moral de la démarche. Si la dimension cognitive de l'engagement est généralement intégrée dans les approches qui se veulent rationnelles, objectives et opérationnelles – prosaïques en bref –, la dimension affective et morale l'est généralement moins. Les professionnels du changement social raisonnent volontiers à partir de l'association selon laquelle l'information et le savoir engendrent l'adhésion affective et sensible. L'absence d'une relation mécanique de cause à effet entre information et savoir d'une part et adhésion à une cause d'autre part, mise en évidence à partir du recrutement, se réactualise dans le processus de fidélisation des « volontaires du climat ».

L'observation du premier groupe et les échanges avec le nouveau groupe en formation suggèrent qu'il n'existe pas en l'état un profil type des publics concernés par la question climatique ou susceptibles de l'être. Dans le premier groupe, l'inscription du projet dans une association de quartier établie de longue date et identifiée politiquement a pu influencer sur le recrutement. L'expérience actuelle, entreprise au niveau régional, semble montrer que le recrutement procède d'un public plus diversifié : aux côtés de professionnels de l'environnement qui trouvent là un moyen d'établir une continuité dans leur engagement, on a rencontré des personnes totalement étrangères à la sphère associative écologiste. Il semble que la démarche consistant à associer un calculateur et la création de nouveaux collectifs « exemplaires », tels les « volontaires pour le climat » séduise au-delà des sphères écologistes, permettant ainsi une plus large diffusion de la sensibilisation climatique. Même s'il ne s'agit encore que d'une hypothèse de travail, nos observations n'étant pas toutes concordantes, cette dernière appuie l'argument selon lequel l'engagement des « volontaires du climat » résulte du jeu complexe de motifs et de motivations qu'on ne saurait réduire à de simples calculs.

2. Calculateurs et mesures

2.1. Calculateurs et styles de vie

Depuis que l'association strasbourgeoise a commencé son expérimentation en 2002, les calculateurs de production de GES n'ont cessé de se multiplier. Ils s'inspirent pour la plupart des bilans carbone initialement conçus pour les entreprises et les collectivités territoriales. Partant du fait que toutes les activités sont

consommatrices d'énergie, ces calculateurs instaurent des principes d'équivalence entre celles-ci et les productions de GES (principalement le CO₂). *Bilan Carbone* est une marque déposée de l'Ademe, mais il existe plusieurs calculateurs équivalents qui estiment « l'empreinte écologique individuelle ». Dans pratiquement tous les cas, il s'agit de renseigner ses pratiques personnelles en matière de transport, de consommation alimentaire, d'usage de l'énergie dans l'habitat et ses types de consommation. Dans le cas de la première expérimentation strasbourgeoise, un poste « déchets » avait été ajouté. Le calculateur effectue ensuite une addition des « facteurs d'émission »⁷, qui sont traduits en tonne équivalent CO₂ ou en nombre de planètes nécessaires si tous adoptaient ce mode de vie. La plupart de ces calculateurs, disponibles sur Internet, se proposent d'établir pour chaque individu son niveau de production de GES (ou de CO₂). Les résultats sont sensés refléter les styles de vie de chacun, dans la mesure où ils répercutent en quantité de GES ou en niveau de consommation des ressources, la façon dont chacun consomme, se déplace, ou utilise l'énergie de son habitat. En dépit des progrès en termes d'interactivité de ces outils, on peut encore identifier un certain nombre de limites dont le caractère impersonnel des propositions, d'une part, ainsi que l'absence de contextualisation de ces propositions, d'autre part. En effet, une fois l'« empreinte carbone » établie et les conseils divulgués, le candidat à la réduction des GES peut se trouver très démuné par rapport à la transposition de ces derniers dans sa vie et de manière générale au sens de son engagement.

Ces dispositifs ne tiennent pas non plus compte de la composition des foyers. Observer que les contraintes d'une mère de trois enfants ne sont pas équivalentes de celles d'une femme célibataire peut sembler totalement trivial, et pourtant c'est une donnée qui demeure éludée par ces instruments qui prétendent intégrer les styles de vie⁸ dans leurs scénarios. Ces supports à la transformation des pratiques demeurent indifférents aux styles de vie des personnes ainsi qu'aux contextes et milieux dans lesquels elles évoluent. On rappellera, au passage et en référence à Giddens, qu'un style de vie renvoie à « un ensemble plus ou moins intégré de pratiques sociales qu'un individu embrasse, non seulement parce que ces pratiques répondent à des besoins utilitaires, mais parce qu'elles donnent une forme matérielle à un récit identitaire », (Giddens, 1993, p. 81). À cet égard, ils ne peuvent être appréhendés comme la résultante de choix rationnels uniquement, mais doivent être ramenés à la production et à l'entretien des univers de sens et des solidarités sociales dont ils participent. Sur le plan théorique, ces calculateurs offrent, par conséquent, une opportunité de revisiter le débat sociologique sur la question de savoir si les styles de vie sont un ensemble identifiable de pratiques et de représentations autonomes par rapport aux conditions d'existence (Mauger, 2008). Cela reviendrait à admettre que les frontières entre mondes sociaux ne recoupent pas nécessairement les divisions en PCS, les modes de vie renvoyant davantage à un rapport économique et les styles de vie à un rapport esthétique. Par conséquent, l'adoption d'un style de vie *écoresponsable* n'est pas strictement dépendant des conditions d'existence d'un individu, mais à l'inverse, en poussant ce raisonnement à l'extrême, on risque d'ignorer les contraintes objectives génératrices des inégalités sociales.

⁷ Voir J.M. Jancovici, site de l'Ademe *Guide méthodologique version 5* où les aspects techniques du calcul sont développés.

⁸ La notion de « style de vie » est explicitement mentionnée sur le site de l'ADEME.

Dans le cas de l'association strasbourgeoise, on peut cependant noter l'exercice d'une réflexivité à travers la prise en compte des limites des calculateurs « en libre service » sur Internet. D'une part, le nouveau calculateur permet d'établir les « dépenses » de GES non plus pour le seul individu, mais pour le foyer. D'autre part, dès le début, le dispositif mis en place prévoyait l'accompagnement des participants dans leur travail de mesure de leur production de GES⁹. Ces bilans étaient transmis à l'association qui, au départ, se proposait de discuter d'actions personnalisées pour améliorer ses résultats, en fonction du mode de vie et du désir du participant d'agir sur l'un ou l'autre domaine. Mais les difficultés de l'association à maintenir un personnel salarié n'ont pas permis cet accompagnement. Aussi, les participants livrés à eux-mêmes, ont perdu une part de leurs motivations. Les défaillances de l'interface humaine seront-elles compensées par le perfectionnement de l'interface non humaine ?

Dans sa nouvelle version, c'est sur le site Internet de l'association que le « volontaire » pourra trouver à la fois un espace personnalisé pour effectuer ses bilans réguliers et qu'il pourra choisir dans un panel de mesure par postes, celles qui correspondent le mieux à son mode de vie et qui lui semblent les plus accessibles ou réalisables. En cliquant sur ces mesures, il les ajoutera à son « panier » et élaborera seul son plan d'action pour la réduction de ses productions de GES. En dépit du progrès réalisé par l'outil, il conserve le caractère solitaire et individualiste de la démarche ; encore une fois, il s'agit d'une version du changement social amputée d'une de ses dynamiques à savoir celle de l'émulation collective et de la production de sens et de solidarités sociales. Il s'agit bien d'une construction qui se passe dans un premier temps de l'impératif du sens partagé et du sentiment d'appartenance.

De manière générale et pour récapituler la discussion, le réductionnisme béhavioriste n'est pas à la hauteur de la constitution d'une cause comme la protection du climat. Ce type d'approche court-circuite ainsi la question du sens partagé sur la base de conditions communes d'existence ou de l'adhésion à des interprétations convergentes de la réalité sociale. Il s'agit bien de la promotion d'une manière de faire société sur un mode pragmatique, voire mécanique.

2.2 La mesure et le changement

La mesure doit agir comme un révélateur des modes de vie et par la prise de conscience qui doit s'ensuivre, elle doit conduire à des changements dans les comportements et les modes de vie. Tel est le principe fondamental de la démarche.

Si l'on examine concrètement ce qu'il en a été pour le premier groupe expérimentateur que nous avons suivi, on se rend compte que le hiatus entre connaissance et passage à l'acte, bien connu des psychosociologues, est confirmé par les retours d'expérience des participants. La mesure sert de révélateur de la démesure de nos modes de vie. Elle révèle une dimension cachée de notre mode de développement qui, sous des abords fonctionnels, organisés et propres, est facteur de dysfonctionnements, de déséquilibres et de formes de violences ou d'exclusion que le raisonnement à l'échelle des individus tend à occulter. Mais surtout, elle ne règle pas la question de la transposition de cette prise de conscience à la restructuration de la société et de l'ordre mondial.

⁹ Selon les quatre postes : alimentation, transport, chauffage et déchets.

On peut analyser cette solution de continuité à travers les types de savoirs transmis et leurs effets sur les comportements. Selon les situations, il peut y avoir apprentissage, affermissement ou conversion (Granchamp Florentino et Rudolf, op. cit.), à quoi nous pouvons ajouter les savoirs inopérants.

Le changement doit s'analyser comme une confrontation entre différentes pratiques (les routines, les réflexes, les actes faisant l'objet d'une programmation consciente...) et les types de savoirs communiqués. L'*apprentissage* correspond à l'incorporation de nouveaux savoirs qui amènent les personnes à transformer leurs pratiques.

Les apprentissages les plus fréquents ont été réalisés dans le domaine de l'alimentation. Beaucoup d'enquêtés ignoraient qu'une alimentation carnée avait un impact supérieur en termes de production de GES que les aliments végétaux. En prenant connaissance de cet élément, plusieurs enquêtés ont diminué leur consommation de viande ou privilégié des viandes moins productrices de GES : « On mange plus de légumes, on a laissé tomber beaucoup de choses à ce niveau là mais qui finalement ne nous manquent pas ».

Ce type d'apprentissages concerne une catégorie d'actes du quotidien qui font l'objet d'une conception relativement élaborée. D'autres apprentissages concernent des actes qui tendent à se transformer en réflexe (par exemple mettre un couvercle sur la casserole, éteindre les lumières en quittant une pièce, etc...).

On peut parler d'*affermissment*, lorsque les individus disposent d'un savoir, partiel ou non, et que leur entrée dans le groupe leur permet de le conforter, ce qui peut les encourager à intensifier les pratiques « écoresponsables ». C'est sous cet angle que l'on peut considérer l'attitude de la plupart des enquêtés vis-à-vis des déchets. Tous pratiquaient déjà le tri sélectif, faisaient attention à l'usage des sacs plastiques ou à l'achat de produits avec de nombreux sous-emballages. Au mieux, l'intégration dans le groupe a-t-elle permis de conforter ces pratiques et de les intensifier en renforçant l'attention aux emballages des produits ou en recourant davantage aux marchés locaux pour l'achat de produits. Ce sont les changements les plus courants.

Les savoirs inopérants sont ceux qui ne sont pas mis en application par les individus, et qui sont à l'origine des « dissonances cognitives », par rapport auxquelles les individus se légitiment en essayant de se dédouaner ou qui provoquent une certaine culpabilité¹⁰.

Les entretiens réalisés mettent également en évidence un « effet de seuil » de la méthode lié au recrutement d'un public déjà mobilisé. Le « stock » de savoirs des gestes écologiques au quotidien chez les participants déjà sensibilisés étant élevé au départ, les apprentissages ont été moindres. Il arrive, même si c'est de manière marginale, que la mesure décourage les plus engagés. Le sentiment de stagnation, voire d'impuissance lié à l'incapacité à inscrire le changement dans les pratiques, peut conduire à l'abandon.

¹⁰ Par exemple, « savoir » que voyager en avion a un impact considérablement plus élevé en termes de production de GES ne les conduit pas à s'abstenir de voyager, notamment pour des raisons professionnelles et du fait que les trajets ne peuvent être effectués rapidement par le train. Mais voyager en avion pour ses loisirs fait éprouver de la culpabilité. De même, dans le domaine du chauffage, tous les locataires n'ont pas la possibilité d'intervenir dans les modalités du chauffage collectif (le type comme la température).

On aurait tort par conséquent de réduire la question du changement à une question d'information adaptée. La situation d'observation dans laquelle les volontaires sont placés est susceptible, en effet, d'engendrer différents types de réactions.

Mais, pour tous, remplir des bilans non plus de façon ponctuelle, un peu par curiosité comme le font la plupart des internautes, mais de manière régulière et en visant une amélioration ou *ad minima* un maintien des performances à un même niveau de production de GES, met le participant dans une posture d'autoanalyse ou d'autocritique. Nous nous interrogeons sur les effets de l'adoption d'une telle posture. Selon nos observations, sa portée semble au mieux contribuer à la formation d'un autocontrôle par l'intériorisation de normes, voire à des « petits arrangements » avec soi-même, ou finir par engendrer la lassitude et la perte de sens de la démarche globale. Rétrospectivement, ces résultats nous semblent indissociables du traitement individuel et individualiste de l'expérience et plaide par conséquent pour une approche plus dialogique et conviviale.

L'identification des impacts environnementaux, voire sociaux, de nos modes de vie ainsi que sa mesure n'est pas anodine : elle peut bénéficier utilement de l'inscription dans une dynamique collective et ce d'autant plus qu'elle appelle des restructurations des pratiques. En dépit des apparences, la perturbation des routines de la vie quotidienne n'équivaut pas à des petits désagréments, mais peut générer des troubles plus consistants qu'il n'y paraît. Sans aller jusqu'à parler de « chocs » ou « traumatismes » biographiques comme le font Berger et Luckmann (Berger, Luckmann, 1986) à propos de situations de socialisation paradoxales, les dissonances dans l'effectuation des gestes de la vie quotidienne peuvent être source d'inconfort, voire de stress.

Contrairement aux présupposés des professionnels, l'accompagnement est symbolique avant d'être technique : la production du sens est le gage de la recherche de solutions culturelles et techniques. Ce type de dispositifs est présenté comme hautement pragmatique et use du calculateur comme d'un élément permettant de l'identifier dans le champ professionnel et non pas idéologique. La technique est perçue communément comme un élément permettant de mettre à distance les valeurs, voire comme un outil de pacification des relations sociales dans des mondes sociaux fortement technicisés. Une telle conception est illusoire ou trompeuse ; entrer dans un dispositif technique de ce type suppose au contraire un engagement volontaire élevé, par conséquent un fort rapport aux valeurs.

Par ailleurs, la conception globale du changement attachée à ce type de dispositif repose sur l'effet de contagion et d'imitation des proches des « volontaires du climat » (Granchamp Florentino et Rudolf, *op. cit.*). La transformation sociale envisagée ici suit plus la logique de la diffusion par réseau ou de proche en proche que celle d'une communication centralisée et de masse. De même, ces outils donnent l'illusion d'une continuité dans la chaîne d'actions entre l'individu et le collectif et semblent véhiculer en substance le message politique suivant : « changez vous, vous changerez le monde ». Si cette formule est très séduisante politiquement et en partie justifiée sociologiquement par l'individualisme méthodologique, les théories interactionnistes et de l'acteur réseau, elle sous-estime, contrairement à la théorie des mouvements sociaux, la contribution des moments d'effervescence sociale à la prise de risque et l'adoption de législations audacieuses notamment. Il s'agit là d'une conception inachevée du changement social si l'on en juge d'après

les limites à leur action que rencontrent les individus, et faisant porter le poids des responsabilités collectives sur les individus.

De manière générale, l'inflexion des modes de vie individuels n'est pas évidente : elle engage les individus et leurs proches et n'est pas irréversible. Cette observation témoigne ici encore de l'importance d'opérer une conversion plus profonde, c'est-à-dire fondée individuellement en valeurs et collectivement partagée : assurée par des dispositifs institutionnels et matériels, notamment. C'est ce type d'associations entre responsabilité individuelle et collective qui peut contribuer de manière durable à l'essaimage de pratiques dans l'espace et dans le temps.

A l'échelle internationale, les enjeux de la mesure se font de plus en plus pressants pour évaluer la production comme la réduction des GES. La banalisation de ces calculateurs de nature diverses (coût, crédit carbone, « smiles », compensations...) suscite l'engouement ; ils peuvent se présenter sous un aspect ludique ou satisfaisant la curiosité pour le public, tout en constituant un outil qui doit mettre les individus en face de leurs responsabilités pour les experts. Ils peuvent être un outil au même titre que le pèse-personne pour surveiller son poids, mais l'analogie est utile ici pour rappeler que ce n'est pas le pèse-personne qui fait maigrir...

L'essai de construction d'un idéal-type de la transformation sociale interroge les théories du changement social. Compte tenu de l'ampleur de ce domaine de réflexion, nous nous en tenons ici à questionner le modèle de l'intériorisation des valeurs sous la forme de l'adoption de contraintes, au centre des pratiques éducatives, de conseil et des professionnels du changement social dont nous avons suivi un cas parmi d'autres.

L'intériorisation des contraintes est indissociable d'un processus de prise en charge collective de responsabilités et compétences individuelles : les individus sont d'une certaine manière dépossédés de responsabilités qui leur incombaient et fortement incité à faire face à de nouvelles exigences et à s'équiper en conséquence. Dans le cadre des éco-gestes et des bilans carbone, on assiste au contraire à des appels à la responsabilité individuelle. Celle-ci se présente, *in fine*, comme le dernier rempart contre les poussées libérales (Wagner, 1996) et leurs effets centrifuges. Ces différences invitent, par conséquent, à la prudence quant à l'efficacité du modèle. Quand bien même le processus de transformation diffus par l'adoption de pratiques *écocoreponsables* serait approprié, il se peut que le temps vienne à manquer.

Conclusion

Les enseignements du terrain strasbourgeois rapporté à d'autres études effectuées à partir d'initiatives de sensibilisation à la cause écologiste témoignent de la récurrence du recours à la technique pour court-circuiter la production et la reproduction du sens dans les entreprises humaines. Elle démontre combien le raisonnement béhavioriste¹¹ est ancré dans la culture occidentale. À moins de raisonner à partir du modèle d'un acteur rationnel et de sous-estimer les conflits de

¹¹ Les différences entre les individus s'expliquent par les conditionnements provenant du milieu dans lequel chacun évolue. Les conditionnements façonnent les comportements, qui vont donc constituer la personnalité. La pensée, le langage, les émotions relèvent de conditionnements bien spécifiques, mais peuvent être modifiés par de nouveaux.

valeurs et de rationalités auxquels les acteurs sont confrontés lorsqu'ils soumettent leurs modes de consommation à des processus de rationalisation, il n'est pas possible de ramener l'engagement des acteurs à de simples calculs. La critique du modèle vaut également pour ses applications au savoir comme vecteur de transformation sociale.

Se posent alors les questions du rôle que peuvent jouer les experts dans l'altération de cette conscience pratique évoquée par Giddens, et des transformations plus larges qui peuvent en résulter.

Toutes ces considérations ne dispensent pas de s'interroger, pour finir, sur les mobiles des « volontaires du climat ». Si nous ne pouvons répondre de manière formelle à cette question, nous pouvons avancer qu'un des mobiles, et non des moindres, est relatif au « désir de collectif ». L'adhésion à ce type d'expérimentations serait à cet égard la validation de formes de sociabilité sans contraintes ou le moins contraignantes possibles. Elle plébisciterait un type de collectif que, en opposition à des types « sectaires », on pourrait qualifier d'« ouvert » au sens d'une collection d'individus non redevables d'une idéologie, voire d'un engagement des uns à l'égard des autres. Dans ce sens, on aurait affaire à un attachement aux collectifs sur un mode labile qui pose un certain nombre de questions sur les possibilités mêmes de construction d'une véritable action collective.

L'ensemble de ces observations plaide pour la reconnaissance de l'imbrication accrue de la science et de la politique et pour la nécessité de penser l'action en conséquence.

Bibliographie

- Barles S., « Le métabolisme urbain et la question écologique », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 92, p. 143-150, 2002.
- Bierschenk, T., Chauveau, J.-P. & Olivier de Sardan, J.-P.. *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*, Paris, Karthala ; Mayence, APAD, 2000, 318 p.
- Boltanski L., Thévenot L. *De la justification*, Paris, Gallimard, 1991.
- Élias N., *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calman-Lévy, 1976.
- Garcia E. *Medio ambiente y sociedad. La civilización industrial y los límites del planeta*, Alianza Ed., Madrid, 2004.
- Giddens A., *La constitution de la société*, Paris, PUF, 1987.
- Giddens A., *Modernity and Self-Identity. Self and Society in the Late Modern Age*, Polity Press, 1993 (1^{ère} édition 1991).
- Gorz A. *Écologie et politique*, Paris, Seuil, 1978 ; « L'écologie politique entre expertocratie et autolimitation », *Actuel Marx*, « L'écologie, ce matérialisme historique », n°12, 2^{ème} semestre, PUF, pp. 15-29, 1992.
- Granchamp-Florentino L., Rudolf F., « La réception du changement climatique : de la sensibilisation à la transformation des pratiques. Expérimentations d'une association de quartier strasbourgeoise », in Hamman P. (sous la dir.), *Penser le*

développement durable urbain : regards croisés, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, p. 193-218, 2008.

Mauger, G., « Mode de vie », *Encyclopedia Universalis* en ligne : <http://www.universalis-edu.com>, consulté en septembre 2008.

Rudolf F., « les glissements de sens de l'écologie dans ses associations avec la ville : écologie urbaine, ville écologique et ville durable », in Hamman P. (sous la dir.), *Penser le développement durable urbain : regards croisés*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, p. 47-68, 2008.

Site de l'Ademe / Bilan Carbone (développé par J,M, Jancovici) :

<http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=15729&m=3&catid=15736>

LA NATURE TRÈS SOCIALE DE L'ENVIRONNEMENT CHEZ LES CHASSEURS

MODE DE VIE ET AFFIRMATIONS POLITIQUES DU PRINCIPE D'AUTOCHTONIE

Christophe BATICLE

En France, se présentant comme les détenteurs patentés de pratiques coutumières inscrites dans la très longue durée, plus de 1,3 million d'hommes en kaki parcourent la majeure partie du territoire hexagonal. Ils comptent souvent parmi les derniers occupants de certains espaces isolés (parfois délaissés), souvent concurrents de l'exploitant agricole, ou encore du touriste en quête d'espaces verts. Encore aujourd'hui, plus des $\frac{3}{4}$ de la surface métropolitaine est chassée, parfois même des territoires sont réservés à cet usage, voire n'ont subsisté que par lui (on pense à l'exemple caractéristique de nombre de zones humides). Il faut reconnaître que les porteurs de fusils se placent aux antipodes des pratiques à la mode. Pourtant, avec le « groupe des 9 » qui anima en France la rébellion anti *Natura 2000*, la « passion d'Actéon » fut le principal foyer de contestation. Devant la grippe aviaire, les partisans d'Artémis répliquèrent par l'accusation de « grippe pavillonnaire » pour dénoncer le mitage résidentiel des campagnes ; accusés d'être les fossoyeurs d'une campagne vivante et giboyeuse, ils avancèrent leur rôle de protecteurs de la nature, en opposition avec le bétonnage et les intérêts économiques dominants.

Dans l'espace qui nous est imparti ici, nous visons à développer trois points articulés, à savoir l'identité sociale des chasseurs de la Somme en regard de leur investissement dans les territoires dévolus à leurs déambulations, lequel débouche sur un système de représentations du rapport à la nature. Ce faisant, il apparaîtra que l'exercice cynégétique embrasse et génère un mode de vie, au-delà du simple style défensif des critiques qui lui sont adressées.

1. Portrait social des Nemrod de la Somme

Dans un premier temps, l'objectif consistera à établir cette photographie sociologique des pratiquants de la Somme, le pari sous-jacent consistant à faire

émerger les points les plus saillants en termes de mode de vie¹. Avançons tout d'abord la vivacité de la chasse dans le département, ainsi que son poids dans la société locale. Cet impact est surtout lié à ses effectifs autour de 28 000 pratiquants, à sa densité chez les hommes du département, avec près de 10% des 16-75 ans, à une érosion des effectifs 3 à 4 fois moins rapide qu'elle ne l'est au niveau national, ce grâce à une forte attractivité qui s'exerce sur la quasi-totalité du territoire métropolitain, liée en particulier à sa réputation de sanctuaire des oiseaux d'eau et de « patrie des chasseurs » ; mais encore à un taux de « cynégéphilie » frôlant les 50% dans certaines communes du littoral, à tel point que certains villages du célèbre Hâble d'Ault, pourraient être qualifiés de cas limite, où l'obtention du permis de chasser se pose en norme sociale.

Les analystes en ont couvert leurs colonnes, le chasseur contemporain donne tous les signes d'un divorce d'avec sa société environnante, qui comprendrait de moins en moins son comportement de prédateur. Pourtant et au-delà des attitudes reprochées, on peut mettre en lumière des soubassements plus prosaïquement sociologiques à ce désamour : mixité particulièrement confidentielle, tendance à la reproduction sociale au sein des secteurs socioprofessionnels les moins « côtés » ; plus généralement, modération des formes de mobilité, que ce soit sur le plan de l'activité ou de l'habitat, car contrairement aux thèses développées dans les années 1980 dans le numéro 87-88 d'*Études rurales*, resté une référence incontournable, le chasseur du XXI^e siècle s'avère de moins en moins citadin. Si la chasse a bien répondu au désir des fils dépayés des petits agriculteurs partis gagner leur vie dans les villes proches, ce comportement compensateur à la déruralisation, qui subsiste encore, a cédé le pas à un resserrement autour du noyau dur des villageois « restés au pays », ou partis dans le village voisin.

1.1. Des hommes de plus en plus âgés, marqués par le poids des origines agricoles et de la reproduction sociale...

La population adepte de la quête cynégétique est connue pour s'avérer très masculine, seulement 2% de femmes étant recensés au niveau national et 1,6% dans le département. Autre attendu vis-à-vis des adeptes de Diane, leur vieillissement sur les dernières décennies. Ici, le chasseur de la Somme approche en moyenne les 49 ans, pour un écart-type finalement peu élevé au regard de l'amplitude d'ensemble : de 15 à 93 ans (Figure 1). En conséquence, la classe modale se révèle plutôt très élevée : les cinquantenaires.

Parmi les variables les plus significatives sur le registre sociologique, le capital culturel, mais également son pendant économique ou encore relationnel tient une place centrale et déterminante. On observe ainsi qu'un fort quart est titulaire d'un CAP, soit un diplôme technique de base lié à des fonctions d'exécution dans le processus de production. L'ensemble des formations tournant globalement autour de la scolarité obligatoire rassemble d'ailleurs les deux tiers des réponses. Au-delà, bacheliers et étudiants constituent le tiers restant, avec néanmoins un avantage aux

¹ A partir d'une enquête menée sur l'ensemble des pratiquants, à partir d'un questionnaire comportant 90 variables (fermées : 56, numériques : 16, textes : 16 et codes : 2), les 5 540 retours contiennent potentiellement près de 500 000 informations. Unique par son volume et l'amplitude du questionnement auquel il a accepté de se soumettre, cet échantillon a laissé peu de place aux non-réponses.

bacheliers ou équivalents, alors qu'ils sont encore un 1 sur 10 à être sortis du système scolaire sans aucun diplôme. Ces résultats doivent, bien entendu, être mis en relation avec l'exercice professionnel. Dotée d'un bagage moyen la vouant aux métiers de ses aïeux, ce que nous vérifierons plus loin, cette cohorte de chasseurs ne relève pas des populations marginalisées par la déscolarisation, voire la non-scolarisation, mais reproduit à l'école et par anticipation le destin des fils d'ouvriers qui forment sa majeure partie.

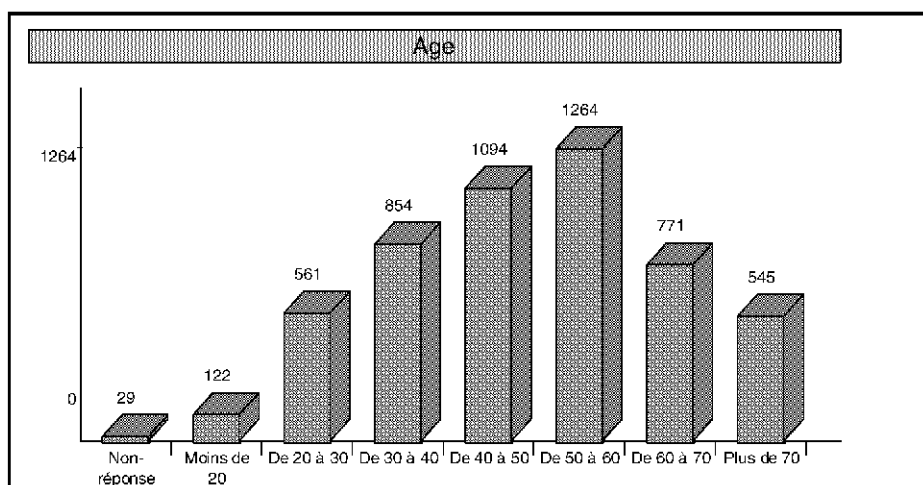


Figure 1 : Répartition des chasseurs par âge

La dernière profession exercée fait état d'un public issu assez massivement des franges les plus modestes de la société, les classes assurément dominantes pesant pour moins de 10% dans l'effectif² (Figure 2). On reconnaît encore la sur-représentation agricole, même si cette très ancienne filiation tend à devenir marginale. En revanche, habituel bastion cynégétique, les artisans et commerçants ne fournissent plus qu'une part résiduelle des chasseurs du département.

Enfin, par delà la position acquise en temps T, le système des représentations et des pratiques sociales s'inscrit dans un parcours individuel qui ramène aussi au groupe familial. Selon que ce parcours soit ascendant, reproductif ou déclinant, la personne peut percevoir les polémiques qui caractérisent la chasse via le prisme de ses attendus, espoirs et ressentiments sociaux. Par ailleurs et surtout, la relation entretenue à l'activité cynégétique se trouve tributaire d'un milieu propice à sa socialisation, non seulement parce que certaines professions se retrouvent plus généralement dans les espaces ruraux, mais également parce le métier détermine en partie l'attraction pour certains types de loisirs, et ce d'autant plus quand il y a homologie entre le secteur d'activité paternelle et cette affinité préférentielle pour la chasse.

² Rappelons à ce titre que la Picardie est devenue la première région ouvrière de France lors du dernier recensement général de la population de 1999.

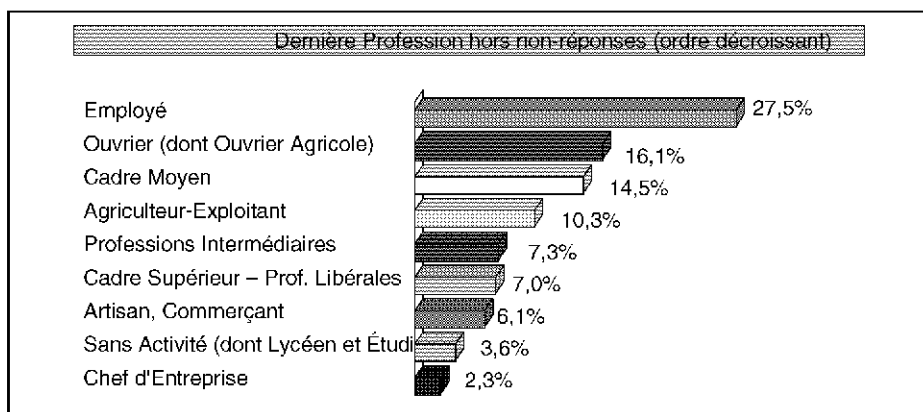


Figure 2 : Répartition des chasseurs par profession (PCS)

On reconnaît dans le tri croisé ci-dessus les traces d'une reproduction sociale particulièrement prégnante, spécialement chez les exploitants agricoles. En un mot, la répartition en professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) comme ici mérite d'être tempérée par les origines plus agricoles, artisanales et ouvrières de la population cynégétique, mais dans l'ensemble l'adage « Tel père, tel fils », se trouve largement vérifié, en particulier aux antipodes de l'échelle sociale.

1.2. ...résidant dans des secteurs à dominante rurale depuis l'enfance

Plus de neuf répondants sur dix résident dans le département concerné, la plupart des 10% restant provenant des circonscriptions limitrophes, voire de cantons entretenant une frontière avec la Somme (Figure 3). Au-delà, c'est surtout le gibier d'eau chassable sur les associations du Domaine Public Maritime qui attire le tourisme cynégétique.

Au sens de l'INSEE, le « rural »³ regroupe ici près de 70% de l'échantillon, contre 20% concernant surtout les bourgs et petites villes, alors que l'urbanité véritable se situe à peine à plus de 10%. On dispose ici d'une information essentielle quant au cadre de vie qui fait le quotidien du public cynégétique samarien. Aussi et surtout, la plupart des chasseurs de la Somme vivent toujours dans la même commune depuis l'enfance ou bien ne se sont pas éloignés du milieu rural qui a baigné leurs premières années.

Taille Commune	Nb. cit.	Fréq.
Non- réponse	33	0,6%
Moins de 100 habitants	215	4,1%
[100-500] habitants	1470	28,1%
[501-1000]	1337	25,5%
[1001-2000]	600	11,5%
[2001-5000]	770	14,7%
[5001-10 000]	263	5,0%
[10 001-50 000]	214	4,1%
Plus de 50 000	338	6,5%
TOTAL OBS.	5240	100%

Figure 3 : Répartition des chasseurs par lieu d'habitation rural/urbain

³ 2 000 habitants agglomérés au plus.

1.3. L'initiation cynégétique : fratrie et phratrie

Les constats précédents pris en compte, il convient de s'interroger sur les variables qui ont pu conditionner le passage à l'acte pratiquant, soit les conditions de la socialisation cynégétique. Pour l'immense majorité des chasseurs (8/10), l'initiation a commencé avant les 16 ans de l'âge légal pour la pratique en tant que porteur d'un fusil, avec le rôle d'accompagnateur-rabatteur. C'est lors de ces sorties avec l'environnement social que s'est jouée la transmission de ce que certains n'hésitent à appeler un « virus », lequel se transmettrait *in situ*. En moyenne, ce premier contact sur le terrain s'est déroulé entre 10 et 11 ans. Avec cet âge moyen, l'initié peut être considéré comme sortant tout juste de sa prime enfance, donc encore dans la période de socialisation intense et déterminante. En dehors d'une petite minorité, deux chasseurs sur trois ont entamé leur carrière cynégétique entre 16 et 20 ans. Au contraire, après le 25^e anniversaire le passage à l'acte devient plus rare.

Près de 9 chasseurs sur 10 précisent avoir chassé pour la première fois dans la Somme. Pour la moitié des interviewés, l'initiation est passée par l'ascendant direct : le père. Ces ascendants recueillent d'ailleurs la majorité des 9 535 citations. Par contre, ils ne sont que quelques 5% à se déclarer autodidactes. Notons également que l'environnement géographique joue un rôle non négligeable avec les voisins et les amis d'enfance, généralement situés dans un espace proche. De la même façon, l'activité professionnelle peut jouer le rôle de passerelle vers la chasse. Globalement, les « passeurs » sont néanmoins des aînés apparentés, le rang du répondant ne réalisant qu'un score plus faible (frères, beaux-frères, cousins et époux : 18% des citations).

Les résultats concernant l'environnement pratiquant permettent de confirmer la thèse d'une chasse très largement familiale (en moyenne 3,6 modalités de réponse par pratiquant). En effet, ils sont très minoritaires ceux qui ne citent aucune filiation cynégétique, aux premiers rangs de laquelle on trouve au contraire le père et ses frères, à savoir les principaux initiateurs.

Très impliqués par leur environnement sociogéographique, près des 2/3 de l'échantillon l'ont également été en transmettant à leur tour l'initiation dont ils furent l'objet, et ce auprès de trois nouveaux adeptes en moyenne.

2. La pratique cynégétique contemporaine : le mode de vie chasse

Pour une grande part des répondants, la chasse représente dans leur vie quotidienne « une affaire importante »⁴. Ainsi, 85% d'entre eux attribuent à ce loisir une dimension « prioritaire » en regard d'autres divertissements. Au premier rang du contexte de la pratique maintenant, il convient de s'interroger sur les conditions sociales, la fréquence, mais aussi et avant tout sur les moments consacrés à la chasse ; activité dont la caractéristique tient dans *l'occupation d'un territoire de plus en plus disputé*.

⁴ Plus de la moitié des chasseurs de la Somme dépensent, tous frais compris, entre 300 et 1 000€ par saison, alors que la moyenne s'établit à 1 106€. Les budgets chasse illustrent ainsi les clivages économiques qui affectent une population socialement hétérogène.

2.1. Contextes de la pratique : l'inscription individuelle dans une pratique collective

La dimension temporelle révèle la très forte concentration de la pratique sur des moments hebdomadairement chargés. Plus des trois quarts des chasseurs exercent en effet au moins le dimanche, journée de la semaine qui correspond généralement aux sociétés communales de plaine, mais encore à la compétition avec les autres publics intéressés par les loisirs de nature (Figure 4). La priorité accordée à la chasse est encore à ramener au temps collectif du milieu local dans lequel s'insère l'équipe des pratiquants.

Sorties de Chasse	Nombre citations	Fréquence
Moins de 5 sorties	73	1,6%
[5-10 sorties	229	5,2%
[10-15	392	8,8%
[15-20	463	10,4%
[20-25	724	16,3%
[25-50	1 669	37,6%
50 & Plus	892	20,1%
TOTAL CITATIONS	4 442	100%

Figure 4 : Fréquence des sorties de chasse

Au-delà de la phase de socialisation, l'exercice de la chasse continue, pour plus des trois quarts des initiés, à se dérouler au moins partiellement dans un cadre familial, le territoire pouvant se trouver en jeu, mais également une forme de sociabilité qui perdure via ces rencontres cynégétiques. Notons pourtant que l'exclusive familiale reste l'exception (16%) et que le cercle des accompagnateurs s'est pour près des 2/3 élargi à l'environnement extra familial.

Cette chasse familiale est davantage le fait de pratiquants déclarant le loisir cynégétique comme pour eux prioritaire et intégratif. A l'inverse, l'exercice en dehors de cette sphère de la parenté s'accompagne d'un sentiment d'intégration locale moins fort, d'un apprentissage plus souvent solitaire (comme d'ailleurs sa pratique, également sans chien), l'autodidacte ayant lui-même moins souvent transmis son savoir-faire à une tierce personne. Il est également un peu plus souvent citadin, plus rarement propriétaire foncier. C'est encore un homme plutôt pessimiste quant à l'avenir de son loisir, préoccupé par l'accès aux territoires, qui s'interroge sur la pérennité de sa pratique, en raison à la fois de la diminution de la giboyeuseté, des coûts financiers et de l'ambiance entre pratiquants, pas toujours de son goût. Il s'avère plus critique quant à la politisation du dossier chasse, moins intéressé par le gibier d'eau et globalement moins impliqué dans les actions cynégétiques. A l'évidence, sa relation au territoire est plus problématique que pour l'ensemble des chas-

seurs. C'est ainsi qu'il estime la chasse plus proche du sport que de l'ancrage localiste.

Les questions faisant appel aux dates sont loin d'être neutres quant à la place qu'elles occupent dans le paysage mnésique des chasseurs⁵. Or, les pratiquants actuels ont derrière eux une longue expérience (plus de 27 années), les habitudes s'en suivant ne facilitant pas, a priori, la renégociation des manières de pratiquer, comme l'acceptation d'une remise en question de la catégorie « nuisibles ». Par ailleurs, la conscience du vieillissement de l'*homo cynegeticus* est désormais partagée de tous : signe d'une crise de renouvellement. Elle participe directement à ce sentiment d'« encerclement » (le syndrome obsidional) par les valeurs présumées « urbaines » de la sensibilité à l'animal et explique l'acharnement des instances fédérales à travailler au recrutement.

Au quotidien, opter pour la quête cynégétique a des incidences fortes sur l'organisation domestique. Non seulement plus des $\frac{3}{4}$ des pratiquants entretiennent au moins un chien pour cet exercice, mais qui plus est certains modes de chasse, comme celle du gibier d'eau, amènent à recourir aux appelants, ces oiseaux semi-domestiques qui servent à attirer leurs congénères sauvages, et que l'on entretient chez plus de la moitié des chasseurs.

Quant au devenir du tableau, l'immense majorité rapporte le gibier tué au foyer afin qu'il soit mangé dans le cadre domestique (93%). Extrêmement généralisée également, la pratique du don, impliquant des logiques de contre-don, auxquelles s'adonnent sept chasseurs sur dix (71%). En revanche, la revente reste elle rarissime, car stigmatisante au regard des normes éthiques imposées par l'idéologie régulationniste gestionnaire et de toute façon peu déclarée. Enfin, on remarque que ce sont les chefs d'entreprise qui disposent de la propension la plus forte à offrir leur gibier, à l'opposé des employés, ouvriers et surtout inactifs. Ces dernières PCS sont aussi celles qui naturalisent le plus et surtout qui pratiquent davantage l'auto-consommation. Il reste ainsi, à la marge il est vrai, une dimension économique au sort réservé au tableau de chasse.

2.2. Les territoires de l'autochtonie : proximité et distances ; propriété et milieux

La « fidélité » spatiale ne doit pas s'entendre ici nécessairement comme une option retenue par préférence. Etre « fidèle » à un territoire peut en effet correspondre à une situation d'« emprisonnement » ; soit que l'on ne réussisse à s'intégrer à d'autres équipes de chasse, soit que les conditions financières génèrent l'inaccessibilité. Il reste qu'un lien étroit relie le processus de construction identitaire dans et via l'exercice cynégétique avec la pratique d'un territoire.

On peut considérer la mobilité relativement faible pour au moins ce territoire de référence, souvent le premier dans la « carrière » du chasseur, ce que nous permet d'appréhender la corrélation avec la longévité de la pratique, dont la moyenne s'élève, nous le rappelons, à 27,5 années. On sait par ailleurs que le susnommé « territoire de référence » renvoie souvent à un espace connu de longue date, souvent parcouru durant l'enfance, vis-à-vis duquel la résidence ou la simple

⁵ Ce sont elles en effet qui obtiennent les meilleurs taux de réponse, le chasseur entretenant une bonne mémoire quant à son cursus cynégétique.

inscription familiale suffisent généralement à offrir des conditions d'accessibilité privilégiées.

Lorsque l'on connaît le *turn over* résidentiel de plus en plus élevé que mettent en visibilité les derniers recensements de la population, l'on ne peut qu'être impressionné par le taux d'autochtonie cynégétique déclaré. La chasse reste bien un lieu social dans lequel se joue la perpétuation des liens avec l'environnement local d'origine. Ce sont ainsi 3 826 répondants qui pratiquent leur loisir dans une proximité évidente, soit au total *près de 83% s'adonnant à l'exercice dans un espace réduit au canton*, les 2/3 au moins dans la commune d'habitat et 1/4 uniquement dans celle-ci. Autre élément d'appréciation de cette autochtonie, le fait de pratiquer dans la commune de naissance s'associe fortement avec la chasse à domicile. C'est également dans ce croisement que l'on trouve l'effectif le plus élevé : 1 776 citations, soit 1/3 de l'effectif total. Cette réalité a des conséquences sur le système de valeurs développé. Ainsi, la chasse représente d'autant plus « un ancrage local » ou « une relation à un territoire » que la pratique s'exerce sur un territoire d'enfance. Côté sociologique, les autochtones sont aussi plutôt moins diplômés, exerçant davantage les métiers d'agriculteur ou d'ouvrier. Ils sont enfin beaucoup plus souvent issus du milieu agricole.

2.3. Les inégalités foncières : retour sur l'échelle sociale

Les enclaves de chasse constituant l'un des principaux sujets de polémiques et de discordes au sein du monde cynégétique, il importe de s'interroger sur la relation entre la pratique du droit de chasser et la détention du droit de chasse, laquelle relation n'est pas sans relation avec le « parcellisme » régnant dans l'activité.

Or, ils sont jusqu'à 1/3 à exercer sur certaines de leurs possessions. On ne sera pas surpris d'apprendre qu'ils sont moins nombreux à éprouver des difficultés à trouver un territoire, même s'il peut s'agir de surfaces très réduites, non réservées.

3. L'investissement dans l'exercice et les représentations sociales

Classiquement, la chasse se donne à voir comme une « passion », terme par trop flou pour satisfaire aux critères de l'objectivation sociologique. Dans le but de répondre à cette finalité, nous chercherons à montrer dans cette partie en quoi l'investissement dans la pratique peut faire de l'exercice cynégétique une activité « prenante ». Il s'agira en ce sens de retenir quelques variables permettant de qualifier la nature de cet engagement sur le terrain et d'en mesurer le degré. En premier lieu, le discours dominant sur les transformations en cours de la pratique, qu'il s'agisse des partisans ou des détracteurs et c'est là l'un de leurs rares points commun, met l'accent sur les coûts, lesquels tendent à s'accroître, impliquant parfois la tentation d'interrompre sa pratique, mais surtout une remise en question du modèle de la chasse au pays, qui reste la marque de fabrique du processus de légitimation dont se revendiquent les pratiquants. Par ailleurs et en second lieu, les systèmes de représentations sociales seront étudiés sous l'angle des manières d'appréhender le gibier, des conflits qui ont fait l'actualité de la chasse, ainsi que des enjeux politiques qui s'en sont suivis. Nous verrons que cette myriade de regards compose une typologie des manières d'appréhender l'exercice cynégétique, qui

structurent les césures au sein du public chasseur. Mais ces résultats permettront aussi et surtout de démontrer qu'ils orientent vers une pierre angulaire posée sur une polarisation entre le local et l'échelle européenne, et que c'est à l'évidence en direction de la côte que se cristallisent le plus ces questionnements.

3.1. L'économie de la chasse et les freins à la reproduction sociale du groupe pratiquant : quand le capital résidentiel supplée aux ressources financières

Élément fondamental des argumentaires pro et anti-chasse, l'impact économique de la pratique est devenu un enjeu central, les premiers l'avançant pour justifier son utilité dans l'activité locale, les seconds la dénonçant pour illustrer la marchandisation d'un loisir se présentant comme traditionnel. Outre le fait que ces diatribes détiennent peu d'éléments chiffrés pour se justifier, force est surtout de constater qu'il existe un débat interne au monde de la chasse, entre les différents univers qui la pratiquent. Pour beaucoup de chasseurs de la Somme l'activité cynégétique devient socialement sélective. Cette tendance décrite fait partie des thèmes les plus discutés dans le monde cynégétique. Côté populaire on y perçoit souvent le signe d'une rupture entre « chasseurs sans terre » et « seigneurs ».

Une relation statistique relie effectivement le budget chasse et la profession exercée, les ouvriers et les employés s'opposant ici aux chefs d'entreprises, aux cadres supérieurs et aux professions libérales. Pour autant, les différences entre PCS ne sont pas aussi importantes qu'on aurait pu l'imaginer, et ce en raison de l'effet atténuant joué par le capital relationnel, lequel peut permettre de limiter le recours à l'actionnariat ou aux adjudications coûteuses.

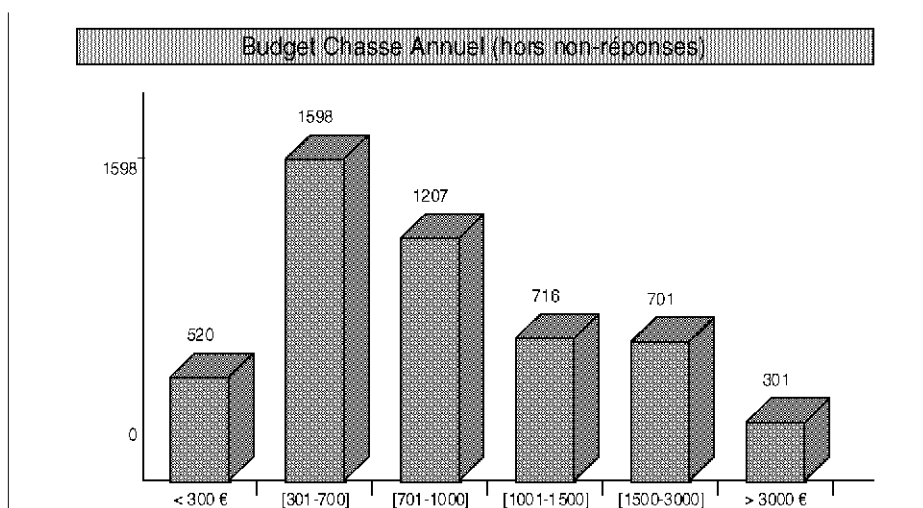


Figure 5 : Les budgets annuels de la chasse

Les distances parcourues entre le domicile et le territoire le plus proche contribuent le plus fortement à justifier un budget élevé (Figure 5). Un ordonnancement rigoureusement croissant se retrouve par ailleurs avec les distances les plus élevées. Ainsi, à 300€ le chasseur réalise en moyenne 27 km, alors qu'il en

fera près de 300 à 3 000€ et plus. Au-delà, c'est plus sûrement la taille de la commune de résidence qui s'impose comme variable la plus explicative. Il faut ici convoquer la question territoriale pour cerner la part de l'accès aux terrains giboyeux dans le budget global, soit 510€ en moyenne. Ils sont en effet nombreux à passer d'un village à l'autre par le maillage qu'ils ont su tisser via l'entrecroisement des cartes temporaires, invitations occasionnelles et réservations chez les voisins ; parfois voisins d'enfance puisque la liaison reste forte avec la commune déterminante des premières années. Ici encore, la sociologie la plus canonique est toujours amenée à rencontrer la territorialité, la résidence rurale justifiant grandement l'hypothèse d'un moindre coût quant à l'accès aux territoires. En revanche, le fait d'exercer, ne serait-ce que partiellement, sur son propre droit de propriété, ne réduit pas les dépenses d'accès aux territoires, au contraire.

Au final, le statut cynégétique explique en grande partie les montants attribués aux territoires, les sociétaires résidents de la commune de chasse bénéficiant d'un avantage substantiel par rapport aux actionnaires situés à l'extrémité opposée. L'insertion locale subsiste de ce fait comme une donnée largement explicative les résistances à la commercialisation de la chasse ; en tout cas en ce qui concerne l'accès aux territoires.

3.2. Les problématiques conflictuelles et la tentation d'interruption de la pratique

Comptant parmi les principaux griefs qu'ils adressent à l'exercice de leur « penchant » préféré, la facture est encore avancée pour justifier les désaffections à « la cause ». Explicatif sans être exclusif, le financement entre en réalité dans un faisceau de conflits, larvés ou brûlants.

Sur près de 11 000 citations, la diversité des réponses révèle la variété des situations vécues sur le terrain⁶. Dans l'ordre d'arrivée, les « enclavistes » constituent le principal problème rencontré par les chasseurs de la Somme, avec 1/4 d'entre eux dénonçant ce phénomène. Immédiatement après, les opposants à la chasse témoignent d'une autre problématique, avec les symptômes d'un syndrome obsidional qui l'accompagnent⁷. On revient à une logique interne aux pratiquants avec en troisième position les braconniers, ces derniers rappelant les normes qui régissent l'activité. Mais près d'un cinquième des personnes tiennent à signifier qu'à leur sens aucun problème ne se pose sur leurs territoires de chasse. De la même manière, ils sont très peu à se sentir incommodés par les relations avec le conseil municipal ou les pêcheurs à pieds, soit les élus locaux et les professionnels étiquetés « traditionnels ». Au total, une moitié de citations mettent en cause certaines catégories ou comportements de chasseurs, quand l'autre moitié incrimine les opposants ou d'autres usagers de la nature.

Ici encore c'est le croisement avec le statut cynégétique qui s'avère riche d'enseignements, les sociétaires se plaignant plutôt des enclavistes et des dégâts enregistrés sur les « agrainoirs » disposés dans la plaine, ainsi que des propriétaires fonciers. Un autre pôle, au sommet du schéma, est composé à la fois de résidents et

⁶ En moyenne, chaque répondant s'est trouvé en accord avec un peu plus de deux modalités. Des propositions découlant d'observations réalisées au plus près des conflits avérés.

⁷ Cf. Sergio Dalla Bernardina : « Le gibier de l'apocalypse. *Chasse et théorie du complot* », in *Ethnologie française*, 2009/1, pp. 89-99.

d'invités contre services rendus reprochant la présence des touristes, parfois en conflit avec certains actionnaires extérieurs à la commune. Il existe ainsi, à la vue de cette représentation graphique, des logiques très clairement en liaison avec l'accès au territoire.

S'en suivent des conséquences quant au moral des différents publics, les moins optimistes pour la chasse se retrouvant confrontés à des problèmes côtiers. En d'autres termes, les altercations au sein du jeu cynégétique ne génèrent pas une inquiétude aigue pour l'avenir de la pratique comme le rivage touristique peut en provoquer. Pour autant, seul un grand un quart de la population a déjà envisagé d'interrompre l'exercice de la chasse, dont un cinquième parmi eux de façon prononcée. Chez près des trois quarts restant, il n'en a jamais été question.

Ce qui ne signifie en rien l'absence, dans les représentations, d'une « menace », d'épouvantails clairement définis comme anti-chasse, ce qu'une question ouverte⁸ permet de saisir pour ce qui est du devenir de l'activité. Les enjeux tels que perçus par les pratiquants montrent alors que l'Europe et les « technocrates » (1350 citations), ainsi que les « écologistes » et les « opposants à la chasse » (1092), comptent parmi les deux grandes appréhensions du monde cynégétique. En filigrane, la question de la maîtrise du territoire, au travers du dossier *Natura 2000*, transparait avec les critiques concernant la politique européenne de protection de la biodiversité et « l'intrusion » des associations environnementalistes sur le terrain.

3.3. Rôles et statuts pour l'accessibilité aux terrains : être de quelque part et échapper au marché

L'enjeu primordial que constitue l'accessibilité aux territoires peut se déceler au travers du statut du chasseur. Face à l'alternative « habitat » contre « actionnariat », deux moyens d'y échapper se présentent avec d'une part la propriété et d'autre part l'invitation à titre gracieux. Plus limitée, la location du droit de chasse revient avec l'adjudication à trouver un intermédiaire avantageux entre l'actionnariat simple et la propriété du sol.

Néanmoins, un individu peut se trouver, selon le territoire considéré, dans différents cas de figure statutaires. Aussi, il convient de distinguer les situations en fonction des grandes catégories discernables : 1) droit de chasse lié à la résidence (2 447 citations, 46,7% des observations) 2) droit de propriété impliquant de facto le droit de chasse (1 248/23,8%) 3) droit de chasse tributaire d'une logique peu ou prou marchande (2 690/51,3%) 4) logique de don et contre don (2 597/49,6%).

Dans les discours sur la chasse, qu'ils soient internes ou externes au milieu, l'accès payant au territoire disputerait de plus en plus fortement la première place à un modèle qui voulait voir dans le chasseur un habitant, exerçant une captation de la faune sauvage locale, sur la base d'un droit relevant plus de la communauté que du système sociétal moderne. Toutefois, la chasse continue à échapper très largement

⁸ « Quels sont à votre avis les principaux risques pour la chasse de demain ? » Il est d'abord impressionnant de mesurer l'intensité de l'expression, près de 82% des questionnaires apportant une information sur ce thème sans cadre prédéfini, ce qui reste un fait rarissime. Ces 4 292 répondants apportent 2 501 propos distincts si l'on suit la lettre du propos. Réel investissement de la part des chasseurs de la Somme à l'évidence, mais également probable opportunité d'expression saisie au vol.

au commerce des territoires. Si l'on raisonne sur les citations, impliquant donc des doubles comptes, trois logiques dominent la population qui nous intéresse ici : marchande, résidentielle et basée sur les invitations (souvent croisées). En second lieu, près d'un quart de l'effectif dispose d'un droit de chasse lié à la propriété. Enfin, les sociétaires ne résidant pas dans la commune se situent dans des contextes complexes, dans lesquels la naissance, les liens familiaux et sociaux permettent d'échapper à l'actionnariat simple. Néanmoins, certains statuts peuvent se suffire à eux-mêmes facilement, comme le fait d'adhérer à la société communale de son village sans chercher d'autre terrain de chasse. Ils sont ainsi près d'1/5^e à procéder de cette façon. Echappant également aux lois du marché, plus de 150 chasseurs peuvent occuper leur saison par leur seul capital social, en se faisant inviter régulièrement. Pour une cinquantaine de répondants ces invitations se payent en temps de travail sur le territoire de chasse. Entre ces deux grandes configurations, on trouve les statuts qui peuvent se suffire, mais qui sont minoritairement adoptés. Ainsi, seul un actionnaire sur cinq n'est qu'actionnaire. D'une certaine façon c'est un nouveau pan du « marché cynégétique » qui s'effondre devant la nécessité d'un entregent plus facilement intronisant dans cette société des hommes du cru. Le binôme propriété-résidence continue d'assurer à la chasse française son noyau dur.

Le statut du chasseur répond aussi à un fonctionnement propre aux milieux. Pour exemple, la plaine étant principalement maîtrisée par des sociétés communales, on ne sera pas surpris d'y retrouver une sur représentation des sociétaires résidents, alors que la situation inverse caractérise plutôt les zones boisées, sur lesquelles dominent l'actionnariat, l'appropriation privative et les variantes de l'invitation.

Selon encore une fois leur statut, les chasseurs adoptent encore un comportement différent à l'égard du nombre de territoires fréquentés. Aux extrémités, les communaux cantonnés à leur village face aux invités réguliers, passant d'une chasse à l'autre au gré des rencontres et des amitiés liées. Les propriétaires sont également souvent sédentaires par rapport à leur territoire, mais il leur faut généralement répondre à une invitation, quand eux-mêmes auront à garnir leur ligne de traque par leurs amphitryons.

3.4. Quand faire c'est être : travailler l'espace pour le marquer cynégétiquement

Plus de 15 000 citations permettent d'estimer que chaque répondant participe en moyenne à trois des neuf propositions d'actions portant sur l'entretien des territoires. En première ligne, l'agrainage et les opérations de comptage révèlent si besoin était le développement d'une chasse de plus en plus gestionnaire, s'éloignant des formes dites « banales » qui dominaient dans les schémas classiques. Typiques de démarches plus récentes dans le temps, les plantations arborées et l'implantation des cultures à gibiers ont connu visiblement un certain succès. Ces actions témoignent également d'un interventionnisme de plus en plus prégnant pour reconstituer les conditions de la « giboyeuseté ».

Un tiers exactement ne déclare aucun travail bénévole, ce qui en laisse environ 3 500 à réaliser près de 300 000 heures. Si les variations sont fortes au sein des bénévoles, la moyenne représente plus de deux semaines d'activité salariée. Même en retirant les valeurs qui paraissent relever davantage du professionnalisme, on reste à un nombre moyen de 75 heures par saison, et ce pour les seuls territoires.

Quoiqu'il en soit, cette masse de travail reste élevée, ce qui semble confirmer des interventions régulières, *non limitées aux périodes de chasse, ce qui contribue à illustrer l'occupation régulière du territoire*. Plus d'un tiers des bénévoles ne consacrent néanmoins que moins de 25 heures au travail cynégétique, mais surtout on observe deux pôles, dont le moindre en effectifs passe au moins quatre fois plus de temps. Il y a ainsi visiblement plusieurs manières de vivre ce territoire de chasse.

Le critère qui semble le plus pertinent pour discriminer le temps de bénévolat relève bien du terrain. Les adeptes du gibier d'eau consacrent en moyenne 20 heures de plus que le chasseur lambda, alors que la plaine est le milieu qui paraît exiger le moins d'engagement temporel. C'est également là que le taux de bénévolat est le plus faible. Les plus engagés sont encore plus souvent des initiateurs et le nombre d'initiés croît avec la durée passée sur le terrain. Ils pratiquent plutôt en famille et comptent parmi les plus assidus. Ils résident davantage sur place ou à proximité de leur principal territoire de chasse. Il existe également une temporalité interne au temps du bénévolat, les plus jeunes pouvant être plus engagés que leurs collègues âgés de 20 à 40 ans, période la plus active de la vie professionnelle. L'approche de la retraite permet de repasser au-dessus de la moyenne et ce jusqu'à 70 ans, âge auquel les problèmes physiques font fortement baisser la durée de travail.

En parallèle à l'engagement temporel, l'investissement dans la chasse se concrétise encore par des rôles reconnus et parfois même institués. Au premier rang des fonctions découlant de la pratique, la garderie occupe 448 répondants, dont 108 cumulent terrains privés et surfaces relevant d'associations communales. Arrivés plus récemment, les piégeurs correspondent au nouveau profil gestionnaire du chasseur.

Or, si aux 3/4 les gardes sont aussi piégeurs, ces derniers sont souvent de simples chasseurs qui trouvent là une autre façon d'exister au sein d'un groupe. Près d'un chasseur sur cinq déclarant s'adonner à cet exercice fastidieux et consommateur de temps, il convient de pousser plus loin les investigations sur les motivations exprimées par ce public spécifique, comptant selon les données fédérales 2007 plus de 4 000 individus. Une série d'entretiens permet de comprendre ce qui pousse autant de pratiquants à appréhender le territoire de chasse dans la perspective d'un groupe qui le parcourt. Si les fédérations ont mis en place une formation et un agrément spécifique à l'action du piégeur, force est de constater que ces dispositions ont rencontré sur le terrain un souci d'implication qui dépasse le discours sur la régulation. Encore en mai 2007, la *Revue fédérale de la Somme* réalise une pleine page sur ce thème, avec un titre évocateur : « Piégeurs et chasseurs pour un même combat », ce dernier mot étant imprimé en couleur⁹. Le « piégeur digne de ce nom développe des trésors d'ingéniosité, de ruse et d'astuces qui confrontent son intelligence du genre humain à l'instinct de l'espèce animale ». Au sein des instances dirigeantes, on a ainsi fait des piégeurs et déterreurs « les "outils" de base, acteurs fondamentaux et préalables à toute politique de gestion ou tentative de maintien et développement des populations de gibier. On peut donc dire qu'il ne peut y avoir de gestion valable et durable sans piégeage ». Mais immédiatement à la suite de ces propos, le rédacteur en chef de la revue se sent l'obligation d'ajouter qu'« être piégeur ou déterreur est synonyme de dévouement »

⁹ Picardie chasse, n°114, p. 12.

et surtout de relayer ce que ressasse depuis des années la commission fédérale chargée de travailler spécialement sur ce sujet, à savoir que « trop souvent encore on entend des piégeurs se plaindre du manque de reconnaissance de la part des chasseurs ».

Le paradoxe d'un engagement le plus souvent individuel, parfois en binôme mais toujours très prenant, nous ramène à la problématique développée par Robert Garner à propos d'un autre public¹⁰, par certains aspects en contradiction avec celui-ci, mais confronté au même dilemme sous l'angle adopté : comment trouver la satisfaction personnelle d'une action dont le résultat ne profite pas à tous. On pourrait même ajouter que contrairement aux « avocats de la cause animale », le paradoxe est double chez les chasseurs dans la mesure où ils se trouvent en concurrence les uns par rapport aux autres. Les enjeux du questionnement tiennent évidemment dans le statut du déterminisme amenant à l'engagement et portent à s'interroger sur les variables engagées dans ce déterminisme. Or, on ne sort des apories de cette apparente contradiction qu'en renonçant à la théorie des motivations proposée par Mancur Olson¹¹. Ici, non seulement le piégeur n'est en rien un *homo cynegeticus* recherchant via ses actions la maximisation de son intérêt privé, mais qui plus est il n'a pas besoin de ces « incitations sélectives », sortes de rétributions indirectes à ses stratégies d'homme rationnellement porté vers le profit, qui permettaient à l'économiste britannique d'expliquer l'« irrationalité » de la motivation pour le collectif. En ce sens et pour suivre la typologie de Garner (2003), les sociétés de chasse sont davantage des groupes d'intérêts animés par une cause que des lobbies ordinaires. La cause, moins moraliste qu'anthropomorphiste, qui anime le groupe des prédateurs humains, fait d'eux des entrepreneurs de ruralisme, par opposition aux entrepreneurs de morale qui les affrontent sur le terrain des « droits imprescriptibles de l'animal ».

Il nous semble que le déterrage, même s'il est généralement et davantage défini comme une forme de chasse spécifique, peut être rapproché du piégeage d'un point de vue de l'inscription sociale d'un individu vis-à-vis d'un groupe. Dans les deux cas de figure, l'investissement physique est disproportionné par rapport aux prises et surtout ces dernières ne relèvent pas de la catégorie gibier. En d'autres termes, le piégeur et le déterreur se différencient sur le fait que la pratique du second ne peut s'exprimer de façon solitaire, contrairement à celle du premier. Mais ils se ressemblent sur le plan de l'utilité collective qu'ils attribuent à leur quête.

La recherche au sang, bien que très marginale, semble proche du déterrage en ce sens qu'elle constitue une spécialité, mais en prenant la question de la perte du gibier à l'autre extrémité. Quoiqu'il en soit, les équipages de chiens de rouge, comme on les appelle, entrent dans la même logique de l'intérêt commun du monde cynégétique.

Enfin, l'élevage bénévole, pratiqué par 7% de la population, peut s'entendre de la même manière, dans le sens d'un repeuplement du territoire qui pourra profiter au groupe. Les plus enclins à s'engager dans une forme d'action bénéfique au collectif ne sont pas non plus sociologiquement neutres. Les ouvriers sont par exemple les plus investis, surtout chez les gardes en société, à l'opposé donc des cadres

¹⁰ Cf. « Le mouvement pour la protection des animaux aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne : recrutement, idéologie et stratégie », in *Politix*, n°64, 2003, pp. 75-102.

¹¹ Cf. *Logique de l'action collective* (1978).

supérieurs et professions libérales qui se font plus rares dans la majeure partie des activités. Or, ces derniers ont pour autre caractéristique d'être surreprésentés parmi les chasseurs utilisant des chiens de rouge, laquelle apparaît ici comme une démarche distinctive.

Des rôles qui ont bien entendu une incidence sur le temps consacré bénévolement à l'entretien des territoires puisqu'ils entrent dans les actions nécessaires à cet entretien. On remarque à ce titre que gardes et piégeurs comptent parmi les mieux représentés dans les tranches temporelles les plus élevées.

Conclusion

La prédation, « autant et sinon plus qu'un rapport à la nature, un rapport entre les hommes » avançait *Études rurales* (1982). C'est probablement là l'un des enjeux cruciaux des recherches à mener sur ces populations entretenant une relation à la nature qui étonne notre modernité triomphante, agace leurs détracteurs et choque parfois le sens commun. La pratique cynégétique vise-t-elle simplement à la captation d'une part des ressources naturelles ou doit-on questionner sa dimension médiatrice d'une manière d'être au monde ?

Première piste, si la chasse représente un mode de socialisation à la nature, on peut s'interroger sur la capacité, pour cette activité sociale, de créer du lien en dehors des cercles de pratiquants. Dans ce sens, près de deux chasseurs sur trois estiment que la pratique territoriale qu'implique leur activité a eu un impact positif quant à leur insertion locale. Une insertion qui doit être entendue ici au sens de la possibilité qu'elle offre de créer des liens, à la fois avec les locaux membres du groupe chasseur, mais également en tant que partie prenante d'un groupe qui peut faciliter l'accès à d'autres réseaux de sociabilité locale. Cette insertion répond néanmoins à des critères sélectifs, dont le statut cynégétique, les sociétaires résidents constituant la fraction la plus encline à se sentir intégrée par la chasse (71,4% contre 62,8% en moyenne). Au contraire, on perçoit chez les propriétaires une dimension réservataire qui fait que la chasse peut aussi représenter une pomme de discorde. D'une certaine façon, cette échelle de l'insertion en fonction du registre invoqué pour accéder au territoire est un reflet du modèle de légitimité promue par les autochtones pratiquants collectivement, sans chercher à réserver leurs détentions foncières, comme si ce schéma avait réussi à s'imposer comme naturellement légitime.

Seconde piste, la sociabilité peut s'entendre comme une ambiance habitant les groupes de pratiquants. Alors que les échos les plus audibles font état d'un climat parfois délétère entre les Nemrod, la photographie instantanée qu'ils proposent fait état d'un taux de satisfaction global proche des $\frac{3}{4}$. L'impression générale qui domine penche dans le sens d'un groupe qui se vit comme sociable, mais probablement également qui souhaite se présenter en tant que tel.

Dans son ouvrage consacré à « La crise de la chasse en France », sous-titré « La fin d'un monde », l'anthropologue politiste Dominique Darbon (1997 : 46-48) insiste sur les décalages qui existent entre les représentations qui prévalaient dans une chasse considérée comme naturellement inscrite dans l'ordre local et celle qui transparaît de l'éclatement de la relation interventionniste et utilitariste à la nature.

C'est la raison pour laquelle il est central de saisir et de comparer la chasse telle qu'on souhaiterait la trouver par rapport à la façon dont on la perçoit chez ses adeptes eux-mêmes.

Invités à qualifier leur relation à l'activité par trois mots clés, le tiercé de tête fait la part belle à la « nature » (1 417 citations et 12,4% des observations), suivie par « passion » (1 097/9,6%) et de « convivialité/camaraderie » (979/8,6%). Les six premiers vocables apparaissent comme les plus révélateurs avec plus de la moitié du cumul, « détente », « loisir » et « plaisir » insistant pour leur compte sur la dimension ludique ressentie.

Quant aux idéaux exprimés selon un ensemble de modalités proposées, ils s'ordonnent en cinq paliers très distincts. En premier lieu, la chasse devrait être pour les 3/4 de l'échantillon « un loisir » et « une tradition ». Par loisir il convient ici d'entendre une volonté de « normalisation ». En le revendiquant, est également réclamée une sorte d'indifférence. On retrouve cette idée dans la formulation de ce « loisir comme un autre » entendue dans la bouche de très nombreux pratiquants. Pour autant, un loisir « traditionnel » qui exprime bien ici le mode de légitimité qu'on entend lui voir accorder : l'inscription dans un temps long. Au deuxième étage, la « relation à la nature » rassemble deux chasseurs sur trois, insistant ici sur un cadre général, par-delà le territoire, le local ou la ruralité, à savoir un mi parcours entre l'espace socialisé et celui du sauvage. En troisième lieu, la sociabilité est citée dans plus d'un cas sur deux. Elle concerne un peu plus les chasseurs qui déclarent exercer plutôt en groupe (près des 2/3) que ceux qui généralement billebaudent seuls (moins de la 1/2). Au quatrième étage on trouve un ensemble très hétéroclite de propositions allant du sport au style de vie. Par contre, ce sont bien les chasseurs qui ont privilégié le domaine maritime tout au long de leur carrière cynégétique qui adhèrent le plus au style de vie. A l'opposé on trouve ceux qui associent la plaine et le bois. On remarque encore une fois la dissemblance qui semble marquer le domaine maritime par rapport au marais sur le plan des valeurs, même si les gibiers chassés et les modes de chasse les rapprochent. Pour exemple, la propension à considérer l'activité comme un style de vie est plus prégnante chez les adeptes du bois en regard des *aficionados* du marais. Enfin, en dessous de 10%, « Un apport économique » ne connaît que peu de succès. C'est d'ailleurs surtout la dimension commerciale qui se trouve la plus rejetée de toutes les propositions, signe des conflits en cours quant aux tentatives de commercialisation de la chasse.

Les mêmes modalités, concernant le regard que portent les chasseurs sur l'appréciation dont leur activité fait l'objet dans la société, obtiennent 16 448 citations contre 21 583 précédemment. Nous avons de ce fait un indice du caractère davantage problématique que porte cette question. Par ailleurs, toutes les modalités se trouvent quantitativement en baisse concernant les valeurs absolues, sauf celles concernant l'« apport économique » (+330%) ! En d'autres termes, un regard plus critique se pose sur les représentations de la réalité contemporaine, spécialement sur la marchandisation, ce que confirment les entretiens et la lecture de la presse cynégétique. Par contre, en valeurs relatives, l'ordre d'arrivée n'est pratiquement pas modifié. Ainsi, il semble bien que l'enjeu se situe pour les chasseurs contemporains entre le rapport au territoire et la marchandisation de la pratique.

Bibliographie

- Dalla Bernardina S., « Le gibier de l'apocalypse. *Chasse et théorie du complot* », *Ethnologie française*, 2009/1, pp. 89-99.
- Darbon D., *Conjonctures politiques*, L'Harmattan, 1997, pp. 46-48.
- Garner R., « Le mouvement pour la protection des animaux aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne : *recrutement, idéologie et stratégie* », *Politix*, n°64, 2003, pp. 75-102.
- Etudes Rurales*, N° 87-88, 1982.
- Olson M., *Logique de l'action collective*, Paris, PUF, 1978.

CONSOMMATION RESPONSABLE / PRODUCTION COUPABLE ?

ÉTUDE DES PARADOXES DES FILIÈRES DE PRODUCTION DES PRODUITS DE LA MER

Rudy AMAND

Entre 1970 et 2003, la consommation moyenne annuelle de poissons, coquillages et crustacés est passée, en France, de 9,93kg à 13kg par habitant, soit une augmentation de 29% (INSEE). Dans le même temps, sur le plan mondial, la part de l'aquaculture dans la production halieutique totale est passée de 4 à 30% (Cousteau et Vallette, 2007).

Le modèle productif aquacole a certainement permis de réaliser des économies et, ainsi, d'offrir aux consommateurs un poisson meilleur marché, clé d'une alimentation plus équilibrée, préférable pour la santé, dont les bienfaits sont vantés par tous, notamment par les ardents défenseurs des régimes amincissants. Mais si la part de l'aquaculture s'est accrue dans la production de produits de la mer, reste que la majeure partie de cette dernière est assurée par les prises de poissons sauvages. Nous ferions preuve d'une naïveté confondante, si nous ne reliions pas la hausse de la consommation de ces produits à la disparition de 90% des grands poissons du monde (thonidés, espadons, morues, etc.) en moins de 50 ans (Myers et Worm, 15 mai 2003, 280-283).

Cette situation est le résultat de la conjonction de deux mythes liés au poisson. Le premier d'entre eux concerne les producteurs qui ont toujours cru que les ressources maritimes étaient inépuisables. Le second est le fait des consommateurs qui ont associé à cette nourriture des valeurs de « bien-être » en opposition à la « malbouffe » et ses normes de production, de qualité et de consommation. Ce ne fut pas toujours le cas puisqu'en France, jusqu'aux années 60, cette nourriture était associée au jeûne catholique du vendredi et ne devint synonyme de plaisir que grâce au travail des publicitaires (Geistdoerfer et Matras-Guin, 2003, 59-90).

La conjonction de ces mythes, à la lumière des conséquences, déjà évoquées, de la consommation de produits halieutiques sur l'environnement nous poussent à nous interroger : comment en sommes-nous arrivés à une telle désertification animale des océans ? Qui est responsable de cette situation ? Est-il possible d'y

remédier ? Comment y parvenir ? Les solutions pour le moment préconisées sont-elles les bonnes ?

Nous pensons que le poisson est un produit problématique du fait de la disjonction entre les valeurs qu'il représente et son mode de production. Porteur de valeurs associées au bien-être, à la santé, à la qualité, donc dans l'inconscient collectif au développement durable ; en réalité surexploité et parfois même source de pollution.

Après un bref détour par les éléments historiques qui posent le cadre nécessaire à la compréhension de la situation actuelle, nous essaierons de peindre le tableau de la pêche aujourd'hui. Puis, nous verrons les conséquences, sur la filière, des transformations des modes de consommation, des modes de vie en nous concentrant sur le cas du département du Calvados.

1. Un système menant à la catastrophe

1.1. Petites leçons d'histoire

L'introduction d'un travail scientifique relativement sérieux ne peut être entamée par les poncifs tels que « de tout temps... ». Pourtant, il semble qu'une telle phrase introductive permettrait de bien comprendre les difficultés que les hommes ont eues à maintenir un rapport équilibré avec les ressources halieutiques à toutes les époques. Ainsi cet exemple, tant géographiquement que temporellement loin de nous, permet d'emblée de voir que la destruction de la faune sauvage et sa production n'ont jamais été un problème du XXI^e siècle occidental-centré : « C'est ainsi qu'en Chine, au III^e siècle avant J.-C., le philosophe confucéen Meng-Tseu recommandait aux autorités locales d'interdire l'utilisation des mailles serrées pour attraper les poissons et les tortues dans les étangs et les rivières » (Cury et Miserey, 2008, 51).

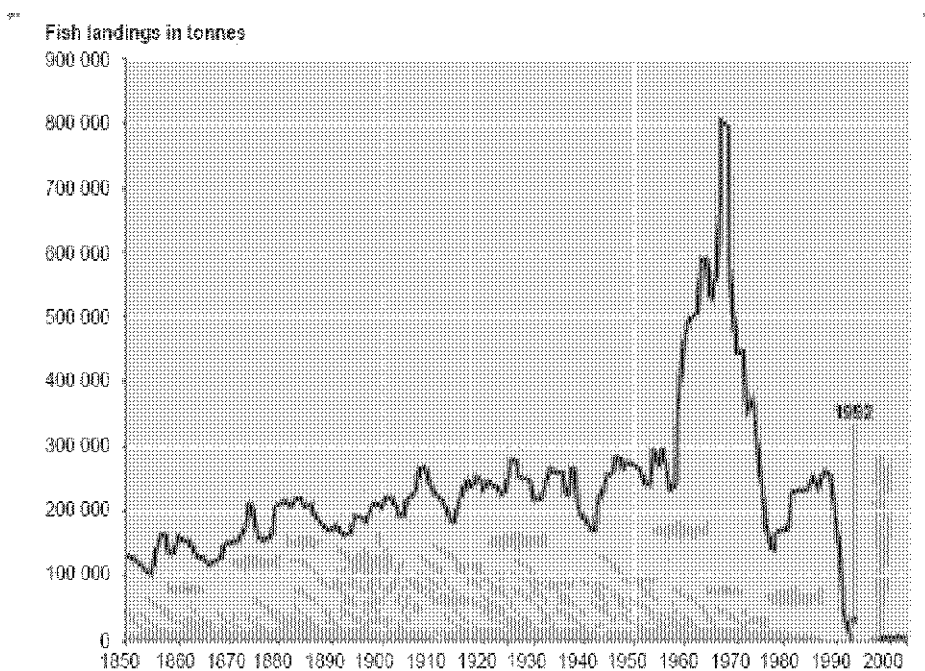
Afin de ne pas nous égarer et de multiplier les exemples de ce type, nous avons pris le parti de nous intéresser à l'histoire de l'exploitation du « poisson roi », de la morue. Nous ne faisons pas ici preuve de beaucoup d'originalité – nombre d'auteurs s'y sont penchés –, mais cet exemple a des vertus pédagogiques et concerne en partie la pêche normande puisque des bateaux partaient des ports de Fécamp, Dieppe, Honfleur, Granville jusqu'à Terre-Neuve pour pêcher ce poisson dans des conditions extrêmes.

Les campagnes à Terre-Neuve ont fortement marqué la mémoire collective de certains ports. Un métier difficile, des risques pris parfois mortels, pauvreté des familles de pêcheurs : tout cela n'aurait-il pas pu devenir une source inépuisable pour des auteurs de romans en mal d'inspiration ? En France, les premières débarques de morue ont eu lieu au XVI^e siècle. La demande de morues concernait notamment les catholiques qui en consommaient pour respecter le jeûne du vendredi et de la semaine sainte.

L'effondrement des stocks qui se profilait au cours des années 80 et qui a conduit en 1992 à l'adoption d'une interdiction totale de pêche à la morue dans les eaux de l'Atlantique Nord est fortement symbolique : au-delà de la disparition de ce poisson dont on pensait que les stocks étaient infinis, on rayait l'histoire des hommes, des femmes, de la communauté qui avaient participé à son épopée.

Comment en sommes-nous arrivés là ? En 1883, une commission chargée d'étudier l'état des pêcheries en Angleterre présidée par Thomas Huxley concluait que : « Compte tenu de nos méthodes actuelles de pêche, un certain nombre des plus importantes espèces de poisson, comme la morue, le hareng ou le maquereau, sont inépuisables » (Clover, 2008, 111).

Figure 1 : Stocks de morues de l'Atlantique Nord



Source : www.millenniumassessment.org

Si un tel constat peut sembler anachronique, il est pourtant encore parfois difficile de faire admettre à certains qu'il est erroné. Il a fallu attendre 1992 pour que la pêche à la morue soit interdite à Terre-Neuve. Jean Recher dans *Le grand métier*, édité pourtant en 1977, proposait déjà des solutions radicales en évoquant la raréfaction de la ressource du fait de l'abondance des bateaux et du progrès technique : « Après cinq ans de guerre en 1945 et les quelques années qui ont suivi, les bancs de Terre-Neuve regorgeaient de poissons [...]. Une interdiction absolue d'exploiter les bancs de Terre-Neuve pendant cinq ans pourrait permettre à nos enfants de reprendre, avec chances de réussite, le métier de leur père. » (Recher, 1977, 413).

Pourquoi les messages de ce type relayés par certains pêcheurs ne furent-ils pas entendus ? Tout simplement car ces derniers étaient rares et confidentiels. De plus, la pêche commençait sa modernisation technique grâce aux aides accordées par l'Union Européenne. Le recours à l'emprunt devenait la norme et, afin de faire face aux échéances financières, les pêcheurs ont dû augmenter leur productivité, sans se préoccuper des conséquences sur les ressources qu'ils exploitaient.

1.2. Politique commune des pêches

Dès la signature du « Traité de Rome » en 1957, une place est accordée à l'ébauche d'une politique commune des pêches. Il aura tout de même fallu attendre 1983 pour voir cette dernière prendre la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. Dès 1970, la CEE de l'époque adopte ses premiers règlements pour le secteur. Ils comprenaient trois volets : le droit d'opérer dans les eaux d'un autre État membre, l'organisation de la commercialisation des produits de la pêche et l'accès aux aides financières accordées par la Communauté pour la modernisation du secteur.

En 1983, la constitution de « l'Europe bleue » permet l'institution du « premier régime communautaire de conservation et de gestion des ressources halieutiques des eaux de la Communauté ». Celui-ci avait trois objectifs dont la prévention de la surpêche. Afin de permettre aux stocks de se renouveler, la commission européenne fixe les quantités maximales de poissons pouvant être capturés sans risque de surexploitation. C'est ainsi que sont fixés les « quotas » ou plutôt les TAC, c'est-à-dire les « Taux admissibles de Captures ».

Mais le processus qui permet de fixer ces taux tient plus de la politique politicienne que d'une réelle volonté de protéger une ressource surexploitée. En effet, les TAC sont attribués non pas selon les seuls avis des scientifiques, mais sur la capacité des ministres de la pêche de chacun des pays membres à influencer sur les décisions. Il s'agit, en réalité, d'acheter, ni plus ni moins, une paix sociale précaire dans son pays avec un des groupes sociaux les plus dynamiques dans le domaine de la revendication active.

Si les cas de conscience peuvent être nombreux au moment de décider la fermeture d'une pêcherie (cela entraîne mécaniquement une perte d'emploi pour une partie de la population locale), la politique commune des pêches est symptomatique de l'incapacité des hommes à se projeter sur le long terme. L'exemple de la morue nous a pourtant appris qu'il était toujours urgent de prendre des décisions radicales.

Le problème de la surexploitation des ressources est mondialisé et ne concerne pas seulement l'Union Européenne. En Afrique notamment, certains pays ne pouvant exploiter leur propre pêcherie vendent des droits de pêche aux pays riches. Après avoir détruit la ressource de leurs propres eaux (Cury et Miserey, 2008, 61-66), ils se permettent de piller tranquillement les ressources naturelles mondiales à coup de devises, à coups de corruptions déguisées en aide au développement.

1.3. La théorie des jeux pour mieux comprendre ?

Dans *The tragedy of the commons*, Hardin (1963) développe une parabole concernant l'utilisation des ressources naturelles. L'objectif initial était de mettre en avant ce qui était à ses yeux une erreur d'Adam Smith : la somme des intérêts individuels conduit au bien être général grâce à l'action de la main invisible. Il prit l'exemple d'un champ communal « où il est de l'intérêt de chaque fermier d'ajouter une vache à son troupeau, mais si chaque fermier suit son intérêt personnel, le pâturage deviendra vite surpeuplé, au grand regret de tous les fermiers. » (Eber, 2006, 21).

On peut aisément proposer un parallèle entre ce champ et la mer. En effet, cette dernière est inaliénable : elle est la propriété de tous. Les marins-pêcheurs ont tout intérêt à exploiter au maximum son potentiel productif comme les fermiers le font avec le champ communal. L'un d'entre eux nous avait ainsi déclaré :

« Prenons un exemple : j'ai un bateau, quatre bonhommes à bord et j'ai le droit de pêcher une tonne [de coquilles Saint-Jacques]. On est au début de saison, la tonne se fait en deux coups. Voilà, j'ai fini, j'ai mon tonnage : qu'est-ce que je fais ? J'ai quatre heures à attendre avant de pouvoir rentrer au port et vous voyez les copains, la plupart des copains, qui continuent à travailler. Vous vous dites : je suis con ou quoi ? Je vais rentrer avec une tonne, les autres avec trois : je vais gagner trois fois moins qu'eux... C'est pour ça qu'il y a beaucoup d'abus et que le cours de la coquille s'est cassé la figure. »

Si la conséquence d'une surexploitation conduit seulement ici à une chute des cours (en effet la coquille Saint-Jacques est un produit que l'on trouve en très grande quantité), pour des poissons à la reproduction difficile, une éradication des espèces concernées peut être rapide.

Pour lutter contre l'épuisement de la ressource commune, les solutions prônées par les théoriciens des jeux consistent en la mise en place d'une législation de contrôle extérieure ou à une privatisation de l'espace concerné. L'Union Européenne aurait pu jouer le rôle du contrôle extérieur, mais enfermée dans ses processus contestables de décisions, telles que nous avons pu les décrire précédemment, et du fait du manque de reconnaissance dont elle jouissait de la part de la profession, elle n'a jamais su jouer un tel rôle.

Des tentatives de privatisation de l'espace ont, en quelque sorte, eu lieu à l'échelle des Etats avec pour point d'orgue la « guerre d'Islande ». Celle-ci s'est étendue sur près de 30 ans avec trois pics de tension. Après avoir été le premier pays à étendre ses eaux territoriales à 4 miles nautiques en Avril 1950, les Islandais, afin de protéger la ressource de poissons, principale activité du pays à l'époque, décident de porter cette limite à 12 miles. Situation inacceptable pour les britanniques qui passent outre cette interdiction en faisant escorter ses navires de pêche dans cette zone par des bâtiments militaires. En septembre 1972, les Islandais, de plus en plus téméraires, portent leur contrôle à 50 miles et enfin à 200 miles en 1975. Après quelques combats épiques durant cette période (matériel de pêche britannique détruit, militaires anglais tentant d'éperonner les gardes côtes islandais, etc.) qui n'entraînèrent aucun décès, les 200 miles islandais devinrent finalement la norme internationale et permirent au pays d'exploiter la ressource comme bon lui semblait : « Des prix plus élevés, moins de poissons et moins de pêcheurs : tel est le nouveau slogan de la pêche en Islande » (Kurlansky, 1997, 198).

« Le droit d'opérer dans les eaux d'un autre Etat membre », qui est un des trois volets du premier règlement européen pour la pêche, est-il compatible avec les moyens de lutte proposés par les économistes dans la théorie des jeux ? L'Islande est devenue un modèle dans la gestion de la pêche : peut-on y voir un plaidoyer pour la privatisation collective de l'espace maritime à l'échelle étatique ? Avant d'en arriver à une telle remise en cause de la Politique Commune des Pêches, continuons à explorer les moyens d'ores et déjà mis en œuvre pour lutter contre la surexploitation des ressources océaniques.

2. A l'heure du développement durable : transformation des modes de production et de consommation.

2.1. L'aquaculture

Il s'agit d'une activité d'élevage d'animaux aquatiques. Cette forme de production, à l'heure de la disparition progressive de la ressource, semble a priori être un bon moyen d'assurer la préservation de l'environnement tout en continuant à consommer du poisson. Dans la production halieutique mondiale, comme nous l'avons déjà dit, la part de cette production est passée entre 1970 et 2002 de 4% à 30% (Cousteau et Vallette, 2007, 30). L'Asie, avec la Chine notamment, et la Norvège avec sa production de saumons, ont fortement investi ce mode de production.

Que pourrions-nous trouver à reprocher sur l'aquaculture qui semble permettre de réduire la pression sur les espèces sauvages ?

Il faut d'abord réaliser une infrastructure importante qui a des conséquences aussi néfastes que tout autre élevage agricole du même type, en termes de pollution des eaux notamment. Le poisson sera nourri en utilisant de la farine produite par la pêche minotière que l'IFREMER définit comme une « activité de pêche dont les captures sont transformées en farine (pour l'élevage du porc et de la volaille essentiellement) mais aussi en huile et autres sous-produits » et qui présente l'inconvénient de voir ses prises difficilement contrôlables, engendrant des tensions sur les quais. En effet, les marins-pêcheurs artisans estiment que ces navires détruisent la ressource en toute impunité contrairement à eux qui doivent subir une réglementation trop contraignante à leur goût.

Le paradoxe central de la production aquacole est qu'un kilogramme de poissons d'élevage carnivore (saumon par exemple) nécessite, selon les estimations, de pêcher entre 2.5kg et 7 kg de ses congénères sauvages transformés en farine. Le déficit est beaucoup trop important pour les scientifiques de l'IFREMER qui voient dans cette production et ses soi-disant bienfaits, une douce chimère. De plus, l'utilisation de farines animales pose un certain nombre de questions après le scandale de la vache folle : sommes-nous certains des conséquences à long terme de leur utilisation ? Les contrôles les concernant sont-ils suffisants ?

On peut ajouter à ces quelques critiques qu'afin de limiter les risques d'épidémie qui ruinerait le travail des producteurs, le poisson d'élevage reçoit de fortes doses d'antibiotiques. Cette pratique pose deux questions. La première est de savoir quelles sont les conséquences sur la qualité du produit. La deuxième concerne l'imperméabilité des milieux d'élevage et sauvage entre eux. En effet, certains poissons s'échappent de leur ferme et retournent à l'océan au risque de contaminer les poissons sauvages non protégés de tous les parasites contre lesquels les premiers ont été soignés.

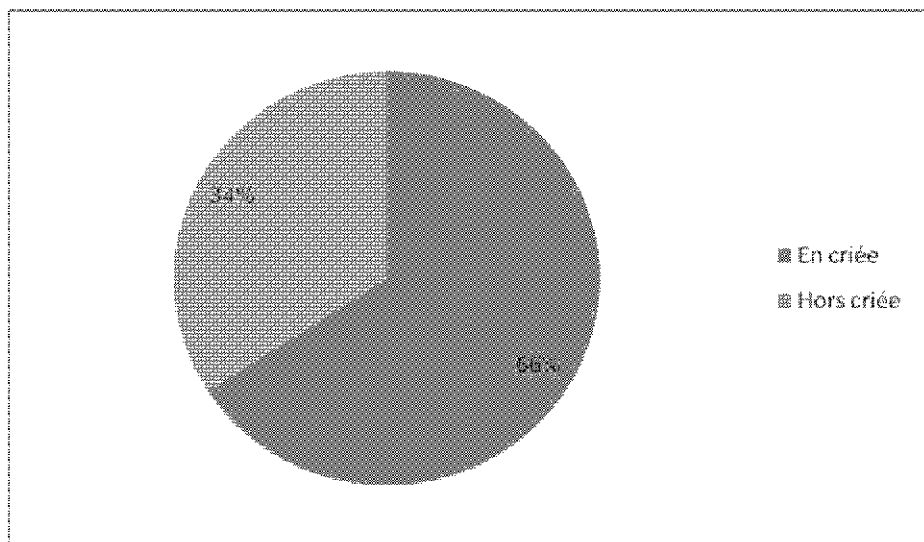
Enfin, l'élevage intensif des espèces est souvent éloigné des foyers de consommation et les transports occasionnés sont tout sauf une vertu écologique à l'heure de la chasse aux émissions de CO₂.

L'aquaculture n'a rien d'un mode idéal de production et, en l'état actuel des choses, elle ne peut être érigée en modèle à suivre pour une meilleure prise en compte des questions écologiques.

2.2. La production locale

Puisque l'aquaculture montre ses limites, intéressons-nous à un mode de production plus traditionnel, celui de la pêche artisanale, que nous avons la chance d'observer dans le cadre de nos recherches sociologiques sur les marins-pêcheurs du Calvados. Il existe deux façons pour les marins-pêcheurs d'écouler leur production : la vente en criée et la vente directe (qui se compose des ventes officielles et parallèles).

Figure 2 : Lieu de vente du poisson dans le Calvados en 2006



Source : Direction Régional des Affaires Maritimes

Afin de lutter contre les fraudes liées à la déclaration des prises, certains acteurs du secteur des pêches maritimes prônent l'obligation d'opter pour la première méthode. Ainsi, deviendraient difficiles, voire impossibles, toutes ventes directes illégales entre marins-pêcheurs et consommateurs. Pourtant, la vente directe semble être un bon moyen de répondre aux préconisations des associations écologistes, relayées par les mondes médiatiques et politiques, qui incitent à un changement des habitudes de consommation, en privilégiant des filières locales de production, afin d'adopter des modes de vie plus durables.

Mais ce type de vente est problématique car elle provient en partie de produits non-déclarés, qui n'entrent donc pas en compte dans les statistiques visant au respect des quotas imposés par l'Union Européenne ou des décisions des Comités régionaux de pêche (une organisation de professionnels pourtant). Par exemple, la coquille Saint-Jacques constitue une part importante de l'activité des marins-pêcheurs du Calvados. Ce produit est soumis à des limitations de prises (300 kg par homme et jour de pêche). Néanmoins, les dernières saisons furent plutôt bonnes et les quotas journaliers parfois rapidement atteints. Comme les pêcheurs sont des « prédateurs » (selon leur propre terme), il leur est parfois difficile de résister à la tentation de

remettre en mer les engins de pêche une fois les quotas atteints (cf. *infra*). Ce produit ne pourra être écoulé via les circuits habituels. Il sera par exemple vendu à un touriste consommateur qui, se promenant sur le port, repartira avec ce qu'il pensera être un bon produit. La consommation d'un produit local n'est-elle pas une manière simple de faire un « geste pour la planète » ?

Des quantités plus importantes sont parfois écoulées via les comités d'entreprise, sollicités par les marins-pêcheurs : le produit vendu servira ainsi le renforcement des liens entre salariés dans les entreprises. L'effet pervers de telles pratiques est qu'elles tirent vers le bas les prix sur les marchés officiels et sont donc un obstacle supplémentaire à la rentabilité des filières officielles de distribution !

Le poisson pêché écoulé illégalement est un produit paradoxal : renforçant la cohésion sociale au sein des entreprises, utilisant des circuits locaux de distribution, réencastrant le social dans l'économie (Polanyi, 1983), il est néanmoins pêché au mépris des règles visant une protection accrue de l'environnement. Il se verra pourtant « chargé » symboliquement des valeurs positives associées à la notion de « développement durable » portées et galvaudées par l'ensemble de la société.

La meilleure solution est-elle donc de passer tous les produits en criée ? A l'exemple du prix de retrait que nous nous apprêtons à décrire, tout est loin d'être parfait là encore. Le prix de retrait est un mécanisme mis en place par les Organisations de Producteurs, avec le soutien de l'Union Européenne, visant à garantir un prix minimum aux produits de la pêche qui n'auraient pas trouvé d'acquéreurs sous la criée. Il présente l'avantage de garantir des revenus aux marins-pêcheurs, mais l'inconvénient de tirer les prix vers le bas puisqu'il devient, pour les acteurs du marché, le prix de référence.

De plus, puisqu'il existe un prix garanti pour tous les produits ramenés à terre, qu'ils soient ou non l'objet d'une demande de la part d'acheteurs potentiels, les marins les pêcheront de toute façon. On ne favorise donc pas la sélectivité des prises, qui permettrait pourtant un prix supérieur pour une pêche moindre, tout en garantissant le renouvellement des stocks. Cette idée s'est patiemment immiscée dans l'esprit des acteurs de la filière, qui ont fini par se l'approprier et la développer.

2.3. Normandie Fraîcheur Mer

L'association « Normandie Fraîcheur Mer » a vu le jour en 1998 à Port en Bessin, dans le Calvados. On doit sa création au constat selon lequel les produits pêchés n'étaient pas vendus à un prix suffisant. Les moyens pour parvenir à un prix acceptable pour les producteurs furent de changer les habitudes de pêche afin de mieux gérer la « ressource commune ». Ainsi, l'action de l'association prend deux directions : l'amélioration de la qualité et la valorisation de la pêche.

L'amélioration grâce « à la réalisation d'études techniques et de travaux concernant la détermination et l'amélioration de la qualité et de la fraîcheur des produits et les moyens de les préserver ; la réalisation de diagnostics de bonnes pratiques et la diffusion de manuels pratiques ; l'assistance, le conseil et la formation de professionnels ». La valorisation se fait grâce à la marque « Normandie Fraîcheur Mer », qui est attribuée aux acteurs de la filière s'engageant à respecter le cahier des charges de la marque (taille, saisonnalité, etc.). L'association réalise des contrôles afin de s'assurer de la qualité de ses propres produits.

La prise en compte, par les acteurs, de la nécessité de changer les méthodes de travail tout en visant une protection accrue de la ressource, afin de s'assurer des revenus suffisants n'est pas étonnante dans un contexte de raréfaction de celle-ci. A l'image des Esquimaux, qui avaient adopté un système égalitaire de partage des ressources du fait de la difficulté de se nourrir sous certaines latitudes, les marins-pêcheurs, à cause de la surpêche dont ils sont tout autant coupables que victimes, se trouvent face à des défis qui les forcent à renforcer leurs liens communautaires pour assurer la survie du groupe dans son ensemble.

La « tragédie des ressources communes » a lieu lorsque les acteurs ne sont pas en mesure de changer leurs comportements égoïstes. Le préalable qui peut faire de Port en Bessin un lieu de renversement des valeurs liées à la gestion des ressources, est certainement le maintien de liens communautaires forts qui finalement, malgré les comportements individualistes liés à la concurrence, restaient latents.

Les acteurs eux-mêmes, face à l'urgence de la situation prennent en main la situation sans attendre que Pierre, Paul ou l'UE prennent des décisions qu'ils n'accepteraient pas. Hélas, les changements de pratique aussi souhaitables qu'ils puissent être ne sont pas sans conséquence, eux non plus, sur l'environnement. Dans un article de la revue *Science* intitulé *Managing Evolving Fish Stock* (Jorgensen et alii, 2007, 1247 -1248), les auteurs rappellent que deux types de sélection sont à l'œuvre dans le processus d'évolution des espèces : la sélection naturelle (théorisée par Darwin) et la sélection artificielle (engendrée par la pression de l'homme) : « La vitesse de l'évolution d'un caractère biologique est proportionnelle à l'intensité de la pression de la sélection qu'il subit ».

On a déjà évoqué à quel point la pêche faisait peser une pression importante sur certaines espèces maritimes. Mais le plus étonnant, c'est qu'une pêche, dite responsable, qui ciblera donc les poissons les plus gros, risque d'avoir des conséquences sur le processus d'évolution des espèces, puisque seuls subsisteront les individus à la croissance plus faible et aux capacités de reproduction précoces.

Ce que les auteurs de l'article ci-dessus évoqué veulent mettre en avant, c'est la vitesse à laquelle auraient évolué les espèces subissant une pression accrue des hommes. Nul doute que les conséquences d'une telle évolution restent très floues : cela signifie-t-il que l'on peut pêcher toujours plus puisque le processus d'évolution permettra une sélection des espèces capables de supporter la pression des pêcheries ? Sommes-nous à l'aube d'une grande mutation génétique des espèces marines du fait de l'intensité de la pression de la sélection artificielle subie ?

Conclusion

L'objectif que nous nous étions assigné était de montrer que le poisson, porteur de valeurs associées au bien-être, à la santé, à la qualité, donc dans l'inconscient collectif au développement durable, relève d'un mode de production discutable et qu'il peut donc être considéré comme un produit écologiquement problématique.

Après avoir survolé l'histoire de la surpêche, nous nous sommes intéressé au mode de décisions des TAC en Union européenne qui est pour nous l'exemple d'une politique à la vue trop courte, incapable de prendre la mesure des conséquences de l'évolution de la situation environnementale. Pourtant, l'UE avait un rôle à jouer

dans la sauvegarde de la ressource commune, celui du contrôle extérieur visant la protection des stocks de poissons. Puisque c'est un échec, on doit admettre que la deuxième solution proposée par les théoriciens des jeux (la privatisation de la ressource commune) est peut-être à explorer.

En effet, les solutions pour le moment proposées ne sont pas satisfaisantes : aquaculture et vente locale sont pour l'instant imparfaites. Même la sélectivité accrue des espèces par les marins-pêcheurs de « Normandie Fraîcheur Mer » a des conséquences inattendues sur l'écosystème (accélération du processus d'évolution des espèces).

Quiconque entend mener à bien des études sur l'équilibre entre les hommes et leur environnement devrait s'intéresser en priorité aux défis que devra relever la pêche. L'aveuglement face à la surexploitation des océans a deux avantages. Le premier, le plus évident, est de nous avoir alertés sur les méfaits de l'action de l'homme sur son environnement. Le second, plus subtil, de nous avoir éclairés sur la capacité de la nature à surmonter la pression que nous exerçons à son encontre.

Le trou noir théorique constitué par la méconnaissance de ce qui régit les écosystèmes marins, conduit l'activité pêche à « bricoler » de nouvelles façons de faire. Mais les décisions sont tardives et chacune d'entre-elles semble ressembler à un sort maléfique qu'un apprenti sorcier lancerait au hasard sans se rendre compte du chaos qu'il sème autour de lui.

Bibliographie

- Clover C., *Surpêche. L'océan en voie d'épuisement*, Editions Démopolis, Paris, 2008.
- Cousteau J.-M. & Vallette P., *Atlas de l'Océan mondial*, Editions Autrement, Paris, 2007.
- Cury P. et Miserey Y., *Une mer sans poissons*, Calmann-Lévy, Paris, 2008
- Eber N., *Le dilemme du prisonnier*, Editions La Découverte, Paris 2006.
- Geistdoerfer A. & Matras-Guin J., « Du poisson sur la table des Français. De la "pénitence" au plaisir », in *La mer dévorée. Le poisson bon à manger, le poisson bon à penser*, CETMA-Anthropologie maritime Kétos, Paris, 2003.
- Hardin G., « The tragedy of the commons », *Science*, vol162, 1968, pp. 1243-1248
- INSEE, *Comptes de la Nation*, base 2000.
- Jorgensen C. & alii, « Managing evolving fish stock », *Science*, Vol.318, no. 5854, novembre 2007, pp. 1247 – 1248.
- Kurlansky M., *Un poisson à la conquête du monde ou la fabuleuse histoire de la morue*, Editions Jean-Claude Lattès, Paris, 1997.
- Myers R. & Worm B., « Rapid worldwide depletion of predatory fish communities », *Nature*, n°423, pp280-283.
- Polanyi K., *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983
- Recher J., *Le grand métier*, Plon, Paris, 1977.

L'USAGES DES PESTICIDES PAR LES JARDINIERS AMATEURS

RESPONSABILITÉ ET ENVIRONNEMENT

Julia BARRAULT

Ce chapitre propose d'analyser les mécanismes et les effets du processus de responsabilisation individuelle qui se manifeste dans le domaine de l'environnement. De plus en plus, dans le discours médiatique et les messages des pouvoirs publics notamment, chacun est potentiellement désigné comme un acteur décisif de la protection de l'environnement au travers de ses pratiques individuelles (de consommation, de déplacement, de loisir...). Quelles formes prennent ces injonctions à la responsabilité individuelle? Observe-t-on une sensibilité à ces arguments et une tendance à des changements de pratiques?

1. Les enjeux qui sous-tendent l'analyse de l'utilisation des pesticides par les jardiniers amateurs

Ce domaine, jusqu'ici peu exploré, connaît depuis quelque temps un certain écho au travers des dispositions du Grenelle de l'environnement¹ et du plan Ecophyto 2018 dont une partie concerne la réduction de l'usage non agricole des pesticides.

Le jardinage amateur peut être considéré, en outre, comme un bon observatoire de l'évolution des pratiques et des représentations liées à l'environnement. En France aujourd'hui, plus d'un ménage sur deux a comme résidence principale une maison individuelle, dont 94% avec jardin. S'y ajoutent 13% de ménages possédant une résidence secondaire, ainsi que les jardins collectifs (jardins ouvriers ou associatifs). Cela représente aujourd'hui 14 000 000 de jardins privatifs en France (contre 7 300 000 en 1971).

Si la mesure de la réalité des pratiques de jardinage est sujette à caution, l'engouement pour le jardin est profondément inscrit dans la culture française²

¹ <http://www.legrenelle-environnement.fr/>

² En effet, si 51% des salariés ayant bénéficié d'une réduction du temps de travail dans le cadre des

(Urbain, 2002 : 142)¹, le phénomène n'est pas nouveau et est lié aux origines rurales d'une part importante des urbains. Témoignages de cet engouement, plusieurs titres de la presse spécialisée « déco et jardin » dépassent le million de lecteurs (« L'Ami des jardins » : 1 062 000 ; « Rustica » : 1 251 000, ou « Pour nos jardins » : 1 473 000), des émissions ou des documentaires dans les grands médias, télévision et radio lui sont consacrés. Le jardinage représente également un marché en croissance constante de près de 6 millions d'euros (+30% en 10 ans). L'accroissement du temps libre contribue à la fréquentation des magasins spécialisés dans le bricolage ou le jardinage³.

Du côté des pratiques, les jardins privés représentent 86% de l'utilisation non agricole des pesticides⁴. D'après l'Union des Entreprises pour la Protection des Jardins et des Espaces Verts, « sur 14 millions de jardiniers français, deux millions (15,5%) connaissent bien leur affaire, cinq millions (38,5%) ont quelques notions et six millions (46%) n'utilisent pas correctement les traitements »⁵. Plusieurs études tendent à montrer que les pratiques dans les jardins amateurs contribuent (au même titre que les pratiques agricoles) de manière significative à la pollution de l'environnement, notamment par des apports excessifs et mal maîtrisés de pesticides⁶. Les risques peuvent être liés aussi aux caractéristiques même des jardins : types de surface imperméables, superficie d'épandage faible, système de récupération d'eau (égout) souvent à proximité etc.

Ces pratiques mal maîtrisées tendraient à être renforcées par les prescriptions des distributeurs (grandes surfaces, jardinerie) marquées par « un marketing de plus en plus agressif, même pour les produits dangereux. Ce marketing publicitaire participe à la banalisation de l'usage des pesticides et contribue à minimiser la nocivité des produits dans l'esprit du consommateur »⁷.

2. Interroger des usages quotidiens pour comprendre des mécanismes de régulation sociale et politique

Cet aperçu rapide et partiel des usages des pesticides dans les jardins amateurs (de nombreuses études émanent des fabricants de produits, tels que l'UPJ, ou du secteur de la distribution jardin, comme « Promojardin ») laisse entrevoir une problématique sociologique plus complexe dans un contexte où chaque geste individuel est considéré et présenté comme une contribution possible à la protection ou à la dégradation de l'environnement. De ce point de vue, les jardins portent

Accords Robien disent en avoir profité pour bricoler et jardiner (enquête Louis Harris, juin 1999) et si 74% disent vouloir faire du bricolage ou jardiner suite à l'application des 35h (enquête IPSOS-Bates, septembre 1999), il semble que seulement 3% bricolent ou jardinent effectivement davantage (enquête ministère de l'emploi/SOFRES, juin 2000. C F. Bellanger, *Escale(s). Temps et lieux de la consommation*, Paris, Transit city, 2001, pp.24-25).

³ Mit C., « La révolution des 35 heures », *Le Nouvel Observateur*, n° 1876, octobre 2000, p.23

⁴ Les quantités de substances actives utilisées pour des usages non agricoles représentent, en France, un peu moins de 10% des tonnages produits.

⁵ Source : <http://www.journaldelenvironnement.net>

⁶ Enquête suisse citée dans Girardin Philippe (1994), *Jardins familiaux, jardins privés... quand le mieux est l'ennemi du bien*, Courriers de l'environnement n°23, novembre.

⁷ *Que choisir* n°438, juin 2006, p.22.

l'empreinte de ceux qui l'habitent, le cultivent, l'aménagent ; ils témoignent de modes de vie, de traditions transmises, de conventions sociales de l'agrément, de façons de voisiner ou d'échanger les produits du jardin, de modes de sociabilité et de dispositions sociales à l'égard du respect de l'environnement.

Depuis le XVIII^e siècle, le droit de propriété a constitué un pivot de la pensée politique et juridique occidentale. La propriété de l'habitat a été étroitement associée à la liberté de choix dans les pratiques sociales dans l'espace privé. L'accession continue des couches moyennes à la propriété d'un logement individuel durant ces dernières décennies a contribué à renforcer la fonction d'agrément des jardins privés⁸. L'activité d'embellissement et d'ornement de ce cadre de vie privé représente un complément décisif à la construction d'une identité sociale porteuse de sens (pour soi) et de signes (pour autrui). Le caractère privatif de l'espace jardin et parallèlement les conséquences potentielles du jardinage sur l'environnement renforcent l'intérêt d'une interrogation sur les pratiques concrètes de jardinage. Cette tension entre protection de l'espace privé et préservation de l'environnement collectif saisie dans les pratiques de jardinage invite à questionner les modes de normalisation et de réglementation « environnementale » qui s'opèrent dans cet espace particulier du « chez-soi ». Il s'agit dès lors de mettre à jour et de comprendre les déterminants des pratiques de jardinage et de comprendre les règles de décision adoptées en matière de traitement phytosanitaire.⁹

Usages de l'eau, compostage des déchets ménagers et des résidus du jardin, méthodes de fertilisation, recours aux produits phytosanitaires, les pratiques de jardinage concentrent un ensemble de sujets aujourd'hui débattus à l'échelle de l'ensemble de la société et objets d'une certaine pression/valorisation sociales en termes de normalisation environnementale. A ce titre, la mesure et la justification de l'ensemble de ces pratiques représentent une voie nécessaire pour évaluer les évolutions de la sensibilité environnementale en milieu urbain.

En France, la réglementation en matière de pesticides à l'usage non agricole a été essentiellement orientée dans deux directions.

En premier lieu, l'homologation de produits plus faiblement dosés s'appuie sur trois types de contrôles : des tests *biologiques* qui visent principalement à déterminer la sélectivité pour la culture et l'efficacité agronomique ; un contrôle *toxicologique*, pour valider son innocuité sur la santé humaine et enfin *éco-toxicologique*, relatif aux impacts sur l'environnement. Conformément au Code de la santé publique, aucune homologation ne peut être accordée pour des substances classées toxiques,

⁸ Dubost Françoise, 1997, p. 71.

⁹ La recherche « Phytoville, représentations et usages des pesticides par les jardiniers amateurs » s'inscrit d'une part dans le cadre de la thèse de sociologie menée par Julia Barrault en cotutelle entre l'Université de Toulouse Le Mirail et l'UQAM et d'autre part dans le cadre du programme Pesticides du MEDDAT dirigé par Denis Salles. Une enquête par questionnaire a été conduite en 2008 auprès d'environ 1000 jardiniers amateurs de l'agglomération toulousaine. L'enquête auto-administrée par un questionnaire en ligne et via un questionnaire postal a porté sur les représentations et les pratiques de jardinage ainsi que sur les traitements phytosanitaires et leurs justifications. Une phase d'enquête qualitative a aussi été menée par le biais d'entretiens auprès des jardiniers et des prescripteurs de pratiques de jardinage en France (jardinerie, presse jardin, fabricants et associations). Au Québec, l'enquête débutera au début de l'année 2009 ; elle permettra d'évaluer les conséquences de l'application de la Loi sur les pesticides votée en 2001 qui instaure des règles strictes de vente et d'application des produits phytosanitaires pour les particuliers.

cancérigènes, mutagènes ou encore nocives pour la reproduction ou le développement.

La deuxième direction concerne l'étiquetage où doivent figurer le ou les usages spécifiques du produit : s'il s'agit d'un désherbant, d'un insecticide, sur quel type de ravageur ou de maladie il s'applique, et pour quel type de végétaux. Le danger doit également être signalé par un logo international : le T pour toxique, le Xn pour nocif, le Xi pour irritant etc. Depuis juillet 2004, les produits supposés nocifs pour l'environnement doivent porter le signe N et s'afficher « Dangereux pour l'environnement ». L'arrêté du 6 octobre 2004 intègre de nouvelles exigences notamment environnementales : « *Toute mention pouvant suggérer une utilisation professionnelle du produit ou pouvant donner une image exagérément sécurisante ou de nature à banaliser l'utilisation du produit est prohibée. Sont notamment interdites les mentions « non dangereux », « non toxique », « biodégradable ».*

L'existence de ces précautions, d'ailleurs régulièrement remises en cause (produits autorisés puis retirés de la vente après preuve établie des risques qu'ils représentent, accusation de pressions des lobbys agrochimiques sur les instances d'homologation, incertitudes scientifiques sur les conséquences sanitaires des substances actives...), justifie que les produits phytosanitaires demeurent en vente libre et que le consommateur puisse les acheter pour un usage dont il n'a pas à se justifier.

Pourtant, le climat social ambiant en appelle à toujours plus de prise de conscience environnementale et d'autorégulation de ses propres pratiques vis-à-vis de leurs conséquences collectives. N'assiste-t-on pas à la mise en place progressive d'un nouveau type de régulation politique qui en appellerait désormais davantage à la responsabilité¹⁰ des acteurs individuels pour résoudre des problèmes collectifs comme la protection de l'environnement ?

L'invocation du principe de responsabilité semble être devenue la réponse systématique face à une perte de centralité de l'Etat et à un crédit plus important accordé à des mécanismes d'autorégulation.

Cet appel à la responsabilité tour à tour institutionnelle, publique, privée, collective ou individuelle est présentée tantôt comme une technique de gouvernement (Hache, 2007 : 49-65), tantôt comme un moyen de partager les décisions au sein des sociétés se trouvant confrontées à des situations de risques et d'incertitudes.

3. L'enquête quantitative sur les pratiques de jardinage et l'usage des pesticides par les jardiniers amateurs

L'enquête quantitative menée nous fournit des indications importantes sur les pratiques effectives des jardiniers amateurs et les rapports qu'ils entretiennent avec les substances qu'ils utilisent. Par ailleurs, elle interroge différentes dimensions de la responsabilité qui nous seront utiles afin de mieux saisir la position des jardiniers vis-à-vis des messages parfois contradictoires qu'ils reçoivent de la part de leur environnement social (médias, pression sociale, publicité des fabricants, messages

¹⁰ Bec, C. & Procacci, G., (dirs), 2003.

politiques, alerte des scientifiques et des associations...). Afin de cerner au mieux des dimensions complexes, les 50 questions du formulaire ont été réparties en six catégories :

- Les représentations du jardin ;
- Les représentations du jardinage ;
- Les pratiques phytosanitaires ;
- Les représentations associées aux pesticides ;
- L'attribution des responsabilités dans la protection de l'environnement ;
- Les caractéristiques sociodémographiques de l'enquêté.

Les personnes interrogées lors de l'enquête sont majoritairement issues d'une population urbaine et périurbaine de Toulouse, vivant dans des quartiers pavillonnaires, disposant de positions sociales relativement aisées marquées par l'influence des entreprises de l'aéronautique. Ceci explique le haut niveau des diplômes (85% des personnes ayant répondu possèdent au moins un baccalauréat et le nombre de diplômés du supérieur est sensiblement plus élevé que la moyenne), une majorité de CSP élevées (cadres et professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires) et une sous-représentation des ouvriers.

Les personnes ayant répondu à l'enquête sont principalement des individus actifs dans la tranche d'âge des 36-55 ans. La forte proportion de réponses de cette catégorie est à relier à une pratique du jardinage plus intense dans cette tranche d'âge et en rapport avec le statut de l'habitation. Les jeunes avant 25 ans n'ont que peu accès à la propriété et de surcroît avec jardin. Les personnes de plus de 66 ans ne sont pas très représentées dans l'enquête probablement à cause de son mode de diffusion essentiellement par internet même si plusieurs personnes âgées (au dessus de 70 ans) ont accepté d'y répondre et de livrer leurs expériences.

4. Les principales fonctions du jardin et les pratiques des jardiniers

Deux représentations du jardin émergent largement : La première concerne le rapport à la nature. Le fait de « mettre un peu de nature chez soi » est jugé « plutôt ou très important » par plus de 80% des jardiniers interrogés. La fonction esthétique du jardin s'avère importante pour plus de 70% des personnes interrogées devant la fonction alimentaire qui est jugée importante pour près de 50% des jardiniers. Ces trois principales fonctions nature, esthétique et productive permettent de cerner l'essentiel des fonctionnalités accordées aux jardins. La fonction alimentaire est corrélée négativement au revenu, ce qui souligne l'importance de la production du jardin pour les faibles revenus.

4.1. Les pratiques phytosanitaires des jardiniers amateurs

Concernant les pratiques de traitement, près de 60% des personnes interrogées déclarent utiliser des produits chimiques de synthèse, (sans qu'ils ne soient forcément les plus utilisés par chacun d'eux). Un profil composé d'hommes et de personnes de plus de 55 ans se détache assez clairement comme étant davantage consommateur de pesticides. Quand elles repèrent un problème dans leur jardin (ravageurs, mauvaises herbes, maladies), ce sont aussi les personnes les plus âgées qui optent le plus pour le recours, jugé plus rapide, à des produits chimiques. Cette

utilisation prioritaire des produits chimiques concerne également les jardins de plus grande surface. En fonction des niveaux de revenus des ménages, on s'aperçoit que les moins aisés considèrent davantage que les autres le critère du prix (21,1% contre 4,3% seulement pour ceux dont le revenu est supérieur à 5000€) et le conditionnement des produits. Les revenus les plus aisés portent plus d'attention à l'efficacité des produits pour effectuer leur choix.

Cinquante-huit pourcent des jardiniers combinent des procédés mécaniques (taille, arrachage...) et l'utilisation de produits chimiques ; 42,4% des jardiniers utilisateurs de produits de lutte biologique utilisent également des produits chimiques. Cette combinaison de plusieurs « méthodes » peut être le signe d'une évolution en cours des pratiques phytosanitaires, les méthodes plus respectueuses de l'environnement, prenant une place plus grande même si la question de l'efficacité et du prix demeurent des freins.

Les critères de choix des produits permettent de comprendre le recours aux pesticides : la facilité d'utilisation et le conditionnement arrivent largement en tête (près de 52%). Les fabricants consentent d'ailleurs des efforts particuliers sur les innovations en matière de nouveaux packagings, d'application (pistolet pulvérisateur, bouteille à viser au tuyau d'arrosage, uni-dose, etc.). L'efficacité se place en seconde position et le respect de l'environnement ne constitue un critère de choix prioritaire que pour moins de 5% des jardiniers interrogés.

Concernant les lieux d'achat, les jardinerie sont largement privilégiées (63%). Les hommes se fournissent davantage dans les coopératives et les LISA, donc des distributions à caractère agricole (7,7% contre 2,9% pour les femmes). Les femmes privilégient les jardinerie et les pépinières (9,4% contre 5,7% pour les hommes). Et la fréquentation des grandes surfaces alimentaires (GSA) est équivalente chez les hommes et les femmes (un peu plus de 10%).

4.2. Facteurs de risque : dosage et port d'équipement de protection

Comme nous l'avons mentionné, les pratiques des jardiniers sont régulièrement mises en cause comme favorisant la diffusion des pesticides dans l'environnement. Les jardiniers sont incités à davantage de précaution lors des traitements afin de protéger leur santé ainsi que celle de leurs proches (les enfants qui jouent dans le jardin, les animaux domestiques qui passent du dehors au-dedans etc.). L'attention portée au dosage des produits et au port d'équipements de protection représente deux indicateurs permettant d'apprécier le degré de risque sanitaire et environnemental auquel les jardiniers s'estiment exposés.

L'enquête révèle que 69% des jardiniers déclarent respecter le dosage indiqué sur l'étiquette. Cette observation est très en contradiction avec les propos rapportés par l'enquête auprès des prescripteurs qui attribuent des surdosages à une grande majorité de jardiniers amateurs. Cet écart doit faire l'objet d'une attention et d'une analyse particulière, pour évaluer les éventuels effets de l'auto-administration du questionnaire d'enquête mais également pour voir un éventuel effort des prescripteurs à faire porter les responsabilités des problèmes pesticides par les mauvaises pratiques des jardiniers. Les 11% de jardiniers qui déclarent doser approximativement (et dont on peut imaginer que dans ce cas, ils ont tendance à surdoser), sont majoritairement composés des catégories les plus jeunes, des 46-55 ans et des plus âgés.

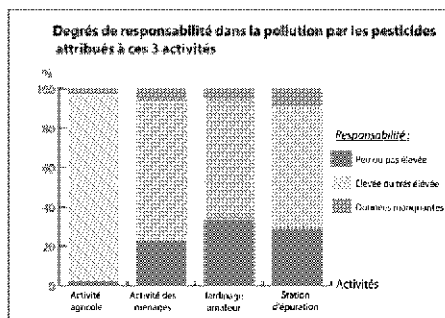
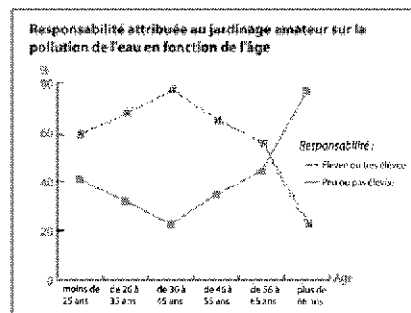
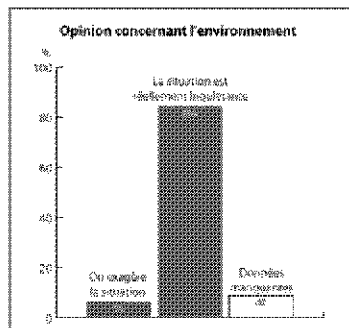
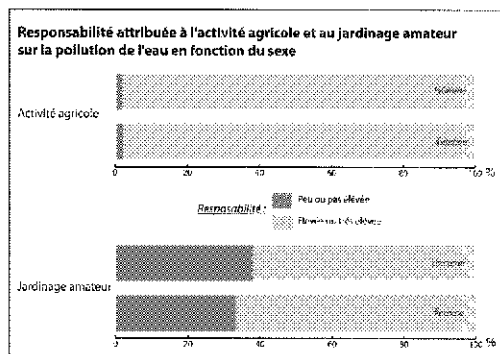
Concernant le port d'équipement de protection, un tiers seulement des jardiniers déclare se protéger systématiquement lors de l'application de pesticides. La protection est souvent entendue par uniquement le port de gants et à la limite de bottes ; les masques ou lunettes, équipements pourtant considérés comme protecteurs pour limiter le contact avec des produits nocifs, sont très peu utilisés.

Plus précisément, seuls 30% des jardiniers qui estiment que les produits de jardinage représentent un danger portent des équipements de protection. 66% des jardiniers qui pensent que le risque est diminué dans de bonnes conditions d'utilisation (dont le port d'équipements de protection fait parti!) ne se protègent pas ou seulement parfois.

Ces observations soulèvent une nouvelle fois les contradictions entre les appréciations et les actes. L'analyse devra revenir sur une interprétation plus précise de ces phénomènes.

5. Appréciation des impacts et des risques liés aux pesticides

Une majorité de jardiniers, et en priorité les hommes, considère que les résultats obtenus au jardin sont meilleurs avec l'utilisation des produits chimiques (40% utilisent effectivement en priorité des produits chimiques) et près de 80% d'entre eux estiment qu'ils facilitent la vie.



Ce second résultat n'est pas étonnant quand on le replace dans le contexte du jardinage majoritairement urbain dans lequel se situe l'étude. Les jardiniers sont pour la plupart des personnes actives pour lesquelles l'activité professionnelle structure les emplois du temps. Le jardinage exige aussi que l'on y consacre du temps et particulièrement s'il s'agit de s'affranchir de l'usage de produits chimiques, comme dans le jardinage bio. Or, les représentations du jardin restent marquées par l'image de belles plantes saines et vigoureuses sans mauvaises herbes.

Concernant les représentations des risques liés aux pesticides : les jardiniers estiment que la responsabilité des pollutions dues aux pesticides est avant tout et très majoritairement celle de l'activité agricole. Ils jugent (en majorité les hommes et les personnes les plus âgées là encore) que leur propre pratique n'est pas vraiment significative pour l'environnement.

Par ailleurs, et cela nous semble être un bon indicateur du risque perçu, plus de 60% des jardiniers considérant que le jardinage amateur n'est pas responsable dans la pollution de l'eau estiment quand même que le risque pesticides est élevé.

C'est comme si le lien activité de jardinage / pesticides n'avait pas de réalité effective concernant leurs propres pratiques.

Conclusion

L'enquête auprès des jardiniers révèle une convergence de l'opinion générale sur la dégradation de l'environnement avec une méfiance vis-à-vis des pesticides. Cependant, le risque associé aux pesticides n'est pas forcément associé à la nécessité d'une protection lors de l'application des traitements chimiques.

Comparés aux résultats d'autres enquêtes effectuées il y a quelques années (principalement par les fabricants de produits), il semble que les changements de pratiques restent relativement modestes compte tenu de la médiatisation et de la diabolisation croissante des pesticides ces dernières années.

Quelles tendances pour l'avenir peut-on tirer des éléments disponibles sur les pesticides?

Tout d'abord, on note une réduction de la consommation des produits de jardin depuis 2005 et cette chute est de 3% entre les années 2006 et 2007 alors que le marché du jardin en général est en constante augmentation : de +11% sur 5 ans (+30% en 10 ans).

Ensuite, on ne peut pas nier la médiatisation et l'institutionnalisation de la réduction des pesticides à la source : les mesures annoncées du Grenelle de l'environnement, de plus en plus de municipalités qui se déclarent « 0 pesticides », les entreprises de voiries qui recherchent des solutions alternatives, par exemple pour le désherbage, etc.

La tendance vers une réglementation ciblant la distribution est envisageable dans les mois ou les années à venir : la vente des produits phytosanitaires pourrait être soumise à un conseil obligatoire. Par ailleurs, les exigences de formation des vendeurs en jardinerie vont sûrement à l'avenir être plus sévères puisqu'un gros déficit existe à ce niveau.

Les acteurs du marché prennent également des initiatives marketing comme celle de *Botanic* qui a entièrement supprimé les pesticides chimiques de ses rayons.

Si ces tendances ne sont pas négligeables, il s'avère essentiel de remettre les choses dans leur contexte. Les fabricants investissent de façon plus prégnante le champ de la protection de la santé et de l'environnement en misant sur les packagings et la promotion des « bonnes pratiques » à travers une rhétorique du « fabricant pédagogue ». Par ailleurs, ils bannissent de leur lexique le terme stigmatisé de « pesticides », et le remplaçant par celui de « produits phytopharmaceutique » ou « produits de soin des plantes » etc. Enfin, si l'information et la labellisation ont leur importance, elles ont aussi des limites à savoir des étiquettes qui deviennent souvent illisibles sur les emballages et les informations présentées qui y sont très techniques. Les vendeurs en jardinerie eux-mêmes déclarent des difficultés à les déchiffrer...

Le facteur prix joue en faveur des produits chimiques de synthèse qui sont le plus souvent moins chers que les produits naturels, mais également moins chers dans les grandes surfaces généralistes là où il y a le plus grand déficit de conseils...

L'hypothèse d'un intérêt croissant accordé à des processus de responsabilisation individuelle dans le domaine de l'environnement tend à prendre corps au regard des résultats de l'enquête. Le fait qu'aucune réglementation n'existe pour le moment sur le marché des produits phytosanitaires à destination des jardiniers amateurs et que les messages à l'intention du grand public sur les risques associés aux pesticides se font de plus en plus entendre, amène à penser que la principale régulation mis en œuvre pour gérer la question de l'usage des pesticides par les jardiniers se situe au niveau individuel, encourageant toujours plus les individus à faire des choix de consommation « verts » et à prendre conscience des dangers qu'ils font courir à l'environnement afin de modifier leurs comportements. Par ailleurs, on peut observer que les jardiniers eux-mêmes intériorisent un devoir de protection de l'environnement à leur niveau individuel, estimant que cette « tâche » leur incombe à eux directement plutôt qu'aux pouvoirs publics. Est-ce à dire que la « stratégie » de responsabilisation, tantôt conçue comme moralisatrice et culpabilisante ou comme auto-régulatrice et impliquante, sur laquelle aurait misé la politique contemporaine (dans des domaines aussi complexes que ceux de l'environnement, mais aussi de la santé, de la sécurité...) porte ses fruits? Les individus intériorisent-ils de plus en plus le fait que la gestion de l'environnement est d'abord affaire de modes de vie individuels ?

Bibliographie

- Bajoit G., *Le changement social : approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, A. Colin, 2003.
- Barrault J., *Politiques environnementales et pratiques de jardinage. Analyse sociologique du processus de responsabilisation*, Mémoire de Master Recherche, Université de Toulouse-Le Mirail, sous la direction de D. Salles, 2006.
- Bauman Z., *L'Amour liquide, De la fragilité des liens entre les hommes*, Rouergue, 2004.
- Bec C., Procacci G., (dir), *De la responsabilité solidaire*, Syllepse, 2003.

- Gauchet M., *La démocratie contre elle-même*, Gallimard, 2002.
- Callon M., Lascoumes P. & Barthe Y., *Agir dans un monde incertain*, Seuil, 2001.
- Corcuff P., Ion J., De Singly F., *Politiques de l'individualisme*, La Discorde, 2005.
- Costa O., Jakbo N., Lequesne C. & Magnette P., *La diffusion des mécanismes de contrôle dans l'Union Européenne : vers une nouvelle forme de démocratie ?*, in *Revue française de science politique*, vol. 51, n°6, décembre 2001, p. 859-866
- Dubost F., *Les jardins ordinaires*, L'Harmattan, 1997.
- Dobré M., *Écologie au quotidien, éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, L'Harmattan, *Sociologie & Environnement*, 2002.
- Etchegoyen A., *La Vraie Morale se moque de la morale*. Seuil, 1999.
- Gerstle J., « La réactivité aux préférences collectives et l'imputabilité de l'action publique », *Revue française de science politique*, vol 53, n°6, 2003.
- Girardin P., *Jardins familiaux, jardins privés... quand le mieux est l'ennemi du bien*, *Courriers de l'environnement* n°23, novembre 1994.
- Hache E., « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? » *Raisons politiques*, Presses de Sciences Po, 2007/04 - n° 28 pp.49-65.
- IFEN, « L'environnement, de plus en plus intégré dans les gestes et attitudes des français », *Les données de l'environnement*, n°109, janv-fév 2006.
- Jonas H., *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*. Flammarion, 1978/1990 (trad. française).
- Lascoumes P., (dir.) & Le Galès, *Gouverner par les instruments*, Presses de Sciences Po., 2004.
- Maresca B., « L'exigence écologique, de l'adhésion à la pratique », in Boyer M., Herlich G. & Maresca B., *L'environnement, question sociale*. Ed. Odile Jacob, 2001, pp 106-115.
- Rosanvallon P., *La contre démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Le Seuil, 2006.
- Salles D., *Les défis de l'environnement : démocratie et efficacité*, Syllepse, 2006.
- Urbain J.D., *Paradis verts, désir de campagne et passions résidentielles*, Edition Payot et Rivages, 2002.

LA CONSTRUCTION INTERCULTURELLE DE LA RENCONTRE ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE À GUANGZHOU EN CHINE

LE CAS DE CARREFOUR

Dominique DESJEUX

Une partie de la sociologie française s'est construite sur l'analyse de la résistance et de la domination, postulant implicitement ou explicitement deux forces en conflit. C'est donc paradoxalement une sociologie bien souvent sans rapports de pouvoir, c'est-à-dire sans jeux, sans interactions contingentes, sans effets de situation et donc sans incertitude quant au résultat du jeu en faveur du dominant. Les rapports de pouvoir sont réduits à des rapports de force entre un groupe dominant qui a tout pouvoir pour imposer son emprise et un dominé qui n'a que le pouvoir de résister et de créer son propre mode de vie, comme le montrait dans les années 1970-1980 avec finesse Michel de Certeau. Dans ce découpage de la réalité il n'existe pas beaucoup de marge de manœuvre en termes d'améliorations ou de résolutions de problèmes. C'est un jeu de société sans horizon de coopération entre acteurs. La critique est sa ligne de fuite.

Bien entendu en fonction de certaines situations historiques ou en fonction du découpage de l'échelle d'observation (Desjeux 2004) il est possible d'observer de tels rapports de forces. Les effets de domination sont particulièrement visibles à l'échelle macro-sociale, celle des effets d'appartenance, et pendant les périodes de conflits ouverts. Les effets de résistance sont très visibles à l'échelle micro-sociale.

Mais la vie quotidienne ne se réduit pas au seul couple domination/résistance et ici le mot de réduction n'est pas un terme critique. Bien au contraire, car sans réduction il n'y a pas de vision possible de la réalité. Il signifie simplement que si on change d'échelle d'observation, il est possible de faire d'autres réductions et donc de faire apparaître d'autres dimensions rendues invisibles dans le premier découpage et à une échelle donnée.

Ce que je voudrais montrer avec le cas de l'implantation de Carrefour à Guangzhou (Canton) en Chine, c'est ce jeu incertain de la captation du consommateur, pour reprendre l'expression de Franck Cochoy décrivant les actions de

marketing, vue du point de vue de Carrefour¹, et donc la relativité de l'approche par la domination et de la résistance.

Cette approche en termes de construction incertaine du marché a une valeur tout aussi relative que celle en termes de domination, qui dépend du point de vue choisi et de la qualité de la méthode comme dans toute science. Ici les échelles choisies sont méso-sociale, pour celle des institutions, et micro-sociale pour celles des interactions, voire micro-individuelle pour celle de la cognition appliquée aux choix des produits. Ce sont les échelles des acteurs et du jeu social sous contrainte.

Ce film s'appuie aussi sur 11 ans d'enquêtes, par périodes de une semaine à trois mois, en Chine sur la vie quotidienne avec tout particulièrement Zheng Lihua, Yang Xiao Min, Sophie Taponier, Anne Sophie Boisard et Sophie Alami (Lihua & Desjeux dir. 2002), et sur trois ans d'apprentissage du chinois, quasi quotidien depuis un an. Je cherche à montrer comment une entreprise de grande distribution entre dans une région du monde, la Chine du Sud, sur un marché qui possède une autre culture et un autre mode de vie. Je le fais d'abord sur un mode compréhensif, en prenant en compte le point de vue de l'acteur, et descriptif tout en essayant d'en donner au fur et à mesure un sens social possible.

Carrefour, comme entreprise, est soumis à deux grandes contraintes. La première est une contrainte de risque, celui de ne pas réussir à intéresser les consommateurs locaux et de perdre ses investissements comme Peugeot il y a 10 ans, qui avait du quitter Guangzhou suite à l'échec de son implantation (Lihua, Desjeux & Boisard, 2003). La deuxième est une contrainte de concurrence : comment rester compétitif face aux prix plus bas des marchés de rue traditionnel et à la qualité attendue par les consommateurs. Carrefour se demande comment avoir des prix compétitifs face à la concurrence des réseaux traditionnels et donc comment construire un marché à la fois traditionnel et moderne.

Pour mémoire, d'un point de vue anthropologique, dans toutes les sociétés un marché est un système d'action avec des acteurs qui préexistent à l'arrivée du nouvel acteur. Il y a partout dans le monde des réseaux et des clientèles, qui sont plus ou moins associés au système politico-administratif, notamment en Chine à travers le parti communiste, et à travers les règles que l'Etat produit pour protéger ces réseaux nationaux ou régionaux.

Ceci n'est pas propre à la Chine. Il suffit de penser aux commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC) décrites par Pierre Cahuc et André Zylberberg dans le chapitre « Augmenter le pouvoir d'achat » de leur livre *Les réformes ratées du Président Sarkozy* (2009).

Notamment, dans le Guangdong, la région du Sud de la Chine où se situe Guangzhou, il y a des grossistes qui contrôlent la relation entre les producteurs et les transformateurs ou les distributeurs. En Chine, comme il faut des factures pour la comptabilité, certains intermédiaires chinois sont indispensables pour les entreprises étrangères pour avoir ces factures. Il faut donc faire des alliances avec ces intermédiaires pour avoir accès au marché. En même temps, il faut monter des filières pour limiter les intermédiaires et les coûts, ce qui demande éventuellement de changer d'allié chinois et donc de réseau.

¹ Cf. le film sur Carrefour en Chine sur www.consommaton-societe.com

Il y a alors le risque de rentrer en conflit sur la question des prix quand ces intermédiaires découvrent qu'ils sont mis en concurrence et qu'ils peuvent perdre le marché comme intermédiaire au profit de la vente directe ou d'un autre intermédiaire. Ils découvrent que le réseau, les fameux *guan xi*, les déjeuners, les contacts avec les épouses des responsables ne suffisent plus pour garder le marché. Ces tensions peuvent monter jusqu'à des menaces, parfois physiques même si cela semble rare, sur les acheteurs. Cela peut se traduire par des actions de lobbying auprès du gouvernement régional pour créer de nouvelles règles qui leur redonneraient un pouvoir d'intermédiaire, etc. Il faut donc jouer avec cela et créer des réseaux et des nouvelles filières. Dans le Guangdong cela se joue notamment autour de la filière fruits et légumes et de la filière viande. En effet pour maintenir des prix compétitifs face à ceux du marché de rue il faut acheter plus bas grâce à la mise en place de filières qui limitent les intermédiaires et payent mieux les producteurs qui ont ainsi intérêt à changer de clientèle, de réseau social. C'est pourquoi, le marché de la grande distribution participe d'un processus de désencastrement des liens sociaux entre producteurs et réseaux de distribution traditionnelle. C'est l'un des premiers éléments de la construction du marché, celle de la mise en place de *guan xi*.

Il faut aussi former les vendeurs à valoriser au mieux les produits pour qu'il n'y ait pas de déchet comme dans le cas du porc. Il y a donc un début de mise en place d'un processus de standardisation des gestes, de rationalisation de la production par rapport aux contraintes du marché, de la marge et du bénéfice, comme dans la mise en place du fordisme industriel au début du 20^{ème} siècle. Mais cette rationalisation est elle-même sous contrainte de *turn over* des personnes formées par la grande distribution car ces dernières peuvent partir chez un concurrent une fois formées. Il faut donc maintenir les salaires suffisamment élevés pour garder les salariés formés. Construction de la compétence et salaires suffisants constituent le deuxième élément de la construction sociale du marché.

Il faut aussi tenir compte de la qualité demandée par les consommateurs. C'est la troisième étape. Or la qualité n'existe pas en soi. Elle relève de critères culturels. En Chine, le frais demande de voir les animaux ou les poissons vivants, de pouvoir toucher les produits, de voir comment est préparé le plat cuisiné. Il faut une découpe de la viande et des poissons qui est très différente de celle de la France du fait de pratiques culinaires différentes. La soupe est importante dans la culture Cantonaise et notamment la soupe de tête de poisson. Il faut aussi des petits morceaux pour manger avec les baguettes ou faire de la cuisine sautée au wok, etc. La préparation et la présentation des produits sur les linéaires et les étals est dépendantes des pratiques culinaires et du système d'objets qui concourent à la production des plats : couteau chinois, planche à découper, wok, baguettes, plats collectifs, *deng deng*, etc. qui tous concourent à produire des petits morceaux et une cuisine faite de produits cuits sautés. Le linéaire est en partie une projection dans l'espace public de l'espace privé.

Toujours dans cette bataille pour la conquête du marché, il faut fournir des services en plus de ceux du marché de rue, comme garantir la non dangerosité des produits alimentaires tout au long de la filière (dans le cas de la congélation) et à l'inverse de la distribution du lait frelaté en Chine en 2008. Il faut aussi donner les signes du propre avec l'usage des gants et des masques. Il faut encore offrir un espace climatisé quand il fait très chaud au contraire du marché de rue (Grand Clément 2004).

Le marché est lui-même dépendant des modes de vie qui conditionnent l'offre de produits. Il dépend aujourd'hui de la montée des classes moyennes. D'après J.Y. Carfantan (2009) citant McKinsey, il y aurait en Chine une classe moyenne supérieure de 105 millions de consommateurs avec un revenu annuel de 4 800 \$ à 12 500 \$ et une classe moyenne inférieure de 190 millions de nouveaux consommateurs avec un revenu de 3 000 \$ à 4 800 \$, ce qui représente un marché très important.

En Chine la famille est souvent élargie. En ville, à Canton, dans les classes moyennes supérieures qui sont une des bases de la clientèle de magasins comme Carrefour les grands parents paternels (système patrilinéaire) vivent chez leur fils et s'occupent de l'enfant unique (cf. dans le film le passage sur le riz en vrac). Ce sont eux qui font une partie de la cuisine. C'est une cuisine où les plats préparés ont encore peu de place pour eux. Ceux sont eux qui font les courses le matin. Ils ont le choix entre le marché de rue et Carrefour. Il faut donc les attirer. Un des moyens est de proposer des prix plus bas que le marché de rue sur des produits très populaires comme le riz. Un autre est de fournir le produit sous la même forme que sur la marché de rue : le poisson en morceaux, la découpe du porc, les légumes en vrac et de faire la cuisine devant eux, etc.

C'est pourquoi Carrefour a recréé un marché local mais réinterprété à l'intérieur de son Supermarché. La tête de poisson traditionnelle, par exemple, est mise en valeur au contraire de ce qui se ferait en France. Dans la cuisine cantonaise la tête du poisson est utilisée dans la soupe ou peut représenter un mets de choix. On peut donc n'acheter qu'une tête ou qu'un filet pour un poisson local comme le *grassfish* ou la carpe. Le saumon, un poisson moderne, est lui aussi à son tour réinterprété et sa tête sera aussi mise en valeur et vendue séparément dans le linéaire mais sous cellophane dans un pack.

Pour le riz, les Cantonais peuvent le toucher, le regarder, le sentir. Ils mobilisent leur sens pour reconnaître les signes de la qualité qu'ils recherchent comme trouver un grain bien mur qui est blanc et pas translucide. Le riz est donc proposé en vrac ce qui permet la mobilisation des sens, ou encore en sac, sans mobilisation de sens, mais plus pratique, voire moins cher. Pour choisir les pâtes, les Cantonais frappent dessus pour entendre le son et donc pour savoir si elles sont mûres. Les Cantonais doivent choisir entre praticité sans vérification par soi-même, ou vérification par soi-même mais suivant un achat qui demande plus de temps.

Aujourd'hui, on assiste à Guangzhou à la fois au maintien du vrac qui est en train de revenir en occident à travers les magasins bio (cf. aux USA la chaîne de produits naturels *New Frontiers*) et à l'arrivée du packaging et par là à un changement de compétence dans le processus d'achat : avec le packaging le processus cognitif de reconnaissance de la qualité gustative recherchée est peut-être en train de se transformer en une nouvelle compétence, la lecture des étiquettes comme garantie de la qualité sanitaire du produit.

Carrefour va cependant limiter de fait ce transfert de produits du marché vers les linéaires. On ne retrouvera pas du chien, du crocodile ou des insectes au contraire de ce que l'on peut observer dans le marché de rue. Implicitement Carrefour a incorporé des interdits culinaires qui limitent les marges de manœuvres de sa réinterprétation interculturelle.

A l'inverse de leurs parents, les jeunes couples qui travaillent tous les deux viennent plutôt le soir après le travail. Ils recherchent les plats cuisinés ou pré-préparés. Ce sont eux qui vont choisir les produits plus modernes. J'ai retrouvé ce modèle de consommation interculturel dans le nouvel *IKEA* de Guangzhou avec des plaques à cuire vitrocéramique et des woks à fond plat, contrairement aux plaques de gaz traditionnelles et aux woks à fond rond. On retrouve l'évolution du système d'objet culinaire, l'évolution des modes de vie et l'apparition d'une nouvelle classe moyenne.

Cela ressemble en partie à la France des années 1960, avec l'industrialisation, l'urbanisation, la mobilité liée à la voiture, la femme au travail, la montée de l'électroménager, le passage du vrac au packaging, etc.

La rencontre de l'offre et de la demande résulte d'une construction sociale qui est proche de ce que nous avons connu historiquement en France pendant les Trente Glorieuses avec le passage du marché de rue à la grande surface pour les produits alimentaires et peut-être maintenant le retour vers une nouvelle forme de distribution. Notamment elle touche à la transformation des signes de la qualité, liés au vrac tout particulièrement, et auxquels les populations étaient habituées (odeur, toucher, couleurs, son) qui demandent la création d'une nouvelle compétence liée aux signes des produits sous packaging². Elle demande une rationalisation des découpes associée à une formation du personnel. A un niveau plus politique, elle demande l'organisation de filières qui entrent de fait en concurrence avec les circuits traditionnels afin de limiter les incertitudes quant aux prix, à la qualité et à la régularité de l'approvisionnement. Surtout, cet exemple montre comment une nouvelle organisation introduit un changement qui mobilise à la fois des jeux sociaux, des compétences cognitives, des rapports de pouvoir institutionnels et comment l'entrée dans la grande consommation entraîne une transformation des rapports sociaux traditionnels entre producteurs et distributeurs, ce qui va produire à la fois de la libération et de nouvelles formes de contrôle social.

Bibliographie

- Cahuc P., Zylberberg A., *Les réformes ratées du Président Sarkozy*, Paris, Flammarion, 2009.
- Carfantan J.Y., *Le choc alimentaire mondial*, Paris, Albin Michel, 2009.
- Desjeux D., *Les sciences sociales*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2004.
- Grand Clément C., « Climatiser le marché », in www.ethnographiques.org, 2004.
- Lihua Z., Desjeux D., dir., *Entreprises et vie quotidienne en Chine*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Lihua Z., Desjeux D., Boisard A.S., *Comment les chinois voient les européens*, Paris, PUF, 2003.

² Cf. l'enquête de D. Desjeux sur les légumes prêts à l'emploi de 1985, Puf, 2004.

QUATRIÈME PARTIE :

LES COMPORTEMENTS ÉNERGÉTIQUES

L'AUTONOMIE ÉNERGETIQUE : ACTEURS, PROCESSUS ET USAGES

DE L'INDIVIDUEL AU LOCAL EN ALLEMAGNE, AUTRICHE, FRANCE

Laure DOBIGNY

Les énergies renouvelables (EnR) apparaissent actuellement comme la seule alternative plausible, voire souhaitable, aux énergies fossiles. Leur mise en œuvre peut cependant prendre diverses formes, c'est-à-dire que ces techniques peuvent s'inscrire dans des systèmes énergétiques très différents. Pour la plupart préindustrielles, les EnR semblent imposer une décentralisation de la production, puisque attachée à un lieu et dès lors une certaine autonomie de ce lieu. Mais leur développement technique tend plutôt à s'extraire de cette « contrainte » en élaborant des machines de plus en plus gigantesques (et puissantes) permettant la construction de véritables « centrales » solaires ou éoliennes – à l'image finalement des centrales hydroélectriques – qui s'inscrivent dans un paradigme technique identique à celui de la centrale nucléaire, c'est-à-dire aussi dans un même rapport à la nature.

Parallèlement, de plus en plus de particuliers ou de collectifs installent des EnR de petite envergure, pour une production et une consommation énergétique locale, que ce soit à travers de petites infrastructures coupées du réseau (tels les réseaux locaux de chaleur) ou raccordées à celui-ci (notamment pour la production électrique). C'est de cette mise en œuvre des EnR dont il sera ici question, puisqu'en visant une autonomie, elle construit et s'inscrit dans un système énergétique divergent (localisation de la production et de la consommation en un même lieu) permettant dès lors d'envisager la possibilité d'un autre paradigme et par là, une modification des usages. Si ce choix semble donc se poser comme rupture, quels en sont les acteurs et les processus qui y conduisent ? En nous basant ainsi sur deux études de terrains, l'une sur l'usage d'énergies renouvelables dans l'habitat individuel en France (2005) et l'autre sur leur mise en place à l'échelle collective, à savoir de communes énergétiquement autonomes, en Allemagne et Autriche (2008)¹ ; nous

¹ Toutes deux basées sur des entretiens et observations, la première étude a été réalisée dans diverses régions de France, en s'attachant à varier les zones d'habitation (urbain, péri-urbain et rural) ainsi que les situations professionnelles et familiales des interviewés. La seconde repose sur l'étude de quatre communes autonomes, de 800 à 4 000 habitants, dont deux sont situées en

verrons qu'à ces deux échelles d'observation différentes, les acteurs rencontrés bousculent les représentations dont ils peuvent être l'objet. Il s'agira également d'évaluer ce qui, à travers l'autonomie, permet une réelle modification des usages – et au-delà, ses implications sociales. Parce qu'en effet, si sur l'énergie² repose la matérialité de notre mode de vie, n'est-ce pas également le cas de notre organisation sociale, du moins en partie ?

1. Les acteurs de l'autonomie énergétique

1.1. L'habitat individuel en France

Que ce soit à l'échelle individuelle ou collective, les acteurs rencontrés vont à l'encontre des idées reçues sur les utilisateurs d'énergies renouvelables.

Concernant leur utilisation dans l'habitat individuel, il faut tout d'abord préciser que cette étude a été réalisée en 2005, c'est-à-dire avant cette grande médiatisation des énergies renouvelables et de la problématique énergétique en général. L'information sur ces techniques était à ce moment là très limitée et se trouvait essentiellement chez les acteurs historiquement engagés dans ce domaine (CLER, SER, ADEME³, etc.) et dans les réseaux alternatifs s'intéressant à l'écologie ou plus largement aux alternatives sociales.

Avec la forte médiatisation de ces énergies et l'augmentation considérable du nombre des installations, il est probable que le spectre des utilisateurs se soit élargi. Pour autant, il ne semble pas plus facile d'installer des EnR trois ans après cette étude, car si la connaissance de ces énergies est bien plus large, peu de personnes savent réellement vers qui se tourner pour réaliser leur projet, et à la démocratisation de l'information n'a pas suivi celle du coût de ces techniques qui, aussi surprenant que cela puisse paraître, a augmenté⁴. Il reste donc nécessaire d'invalider l'idée reçue selon laquelle l'utilisation d'EnR dans l'habitat serait l'apanage d'une classe favorisée ou d'écologistes radicaux.

Dans cette étude en effet, aucun facteur générationnel, socio-professionnel ou géographique ne se dégage. Les acteurs rencontrés, dans diverses régions de France, sont âgés de trente à soixante-dix ans et, si l'un vit par exemple du RMI, un autre est enseignant dans le supérieur. Ces techniques étant en effet, pour la plupart, appropriables et autoconstructibles, il est possible de sortir du circuit de distribution classique pour s'équiper. Et s'il y a bien une dimension écologique dans ce choix énergétique, celui-ci relève davantage d'une dimension politique : il s'inscrit dans

Allemagne (Bade-Wurtemberg et Basse-Saxe) et deux en Autriche (Styrie et Burgenland). Il s'agit d'un travail de terrain réalisé pour l'obtention d'une thèse.

² Ici compris au sens large, c'est-à-dire tant la source, que le convertisseur et le système socio-technique dans lequel il s'insère.

³ Comité de liaison des énergies renouvelables (CLER), Syndicat des énergies renouvelables (SER), Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).

⁴ Le prix de l'EnR la plus accessible, le chauffe-eau solaire (sur toiture) a augmenté de 25% sur les fournitures HT entre 2004 et 2008 (18% entre 2004 et 2006, 7% entre 2006 et 2008) et de 11% sur la pose HT ; Outils Solaires, 2006, 2008. Alors qu'entre 2005 et 2007 la croissance des installations de solaire thermique fut d'environ 92,4 % en France ; Euroobserver, 2007, 2008. Cependant, le photovoltaïque, une technique assez onéreuse, a vu son coût global diminuer de 4% entre 2006 et 2008 ; Outils Solaires, 2008.

une forte critique du nucléaire et de la politique énergétique française. Mais plus généralement, dans une réflexion *sur* et une remise en cause *de* la consommation et des moyens de production.

L'énergie est cependant rarement le point de départ de cette remise en cause, tant de la consommation que de ses moyens de production, qui émerge plutôt chez les acteurs autour l'alimentation ou des matériaux de construction. Distribuée par réseau, l'énergie est en effet totalement invisible dans son usage quotidien, tout comme ses moyens de production. Elle est donc davantage perçue comme moyen de consommation que comme consommation en soi. C'est, selon Claude Bovay « une consommation 'avant la consommation' »⁵. Une dimension politique donc, où tendre voire atteindre une autonomie énergétique avec des EnR, c'est par là se débrancher d'un système que l'on ne cautionne pas et agir, tout en démontrant à son échelle la possibilité d'alternatives. Il y a en effet une forte dimension pédagogique et d'équité sociale dans ce choix, notamment à travers l'autoconstruction de ces techniques, pour informer et dans un souci de les rendre accessibles au plus grand nombre.

En ce, l'autonomie énergétique dans l'habitat ne doit pas être comprise comme une figure d'apogée de l'individualisme libéral ; elle s'inscrit au contraire dans la revendication d'un accès plus égalitaire à l'énergie (au Nord comme au Sud). Ce choix est, au-delà des apparences, avant tout une remise en cause de nos sociétés modernes (capitalistes, libérales et de consommation). Être autonome, c'est ne plus dépendre du monopole des « marchands d'énergie » et bénéficier d'une énergie à moindre coût. Il y a donc également une dimension économique dans ce choix qui, lorsque l'on sort du circuit de distribution classique, a une rentabilité très rapide.⁶

Cette autonomie en premier lieu énergétique participe ainsi à un processus plus général « d'autonomisation » : elle permet une plus grande liberté de pensée, de choix et d'action vis-à-vis du mécanisme par lequel une dépendance contribue à la nécessité d'une autre. La baisse du budget « énergie » a en effet conduit une grande partie des acteurs à diminuer leur temps de travail (ou changer de profession) et à consacrer ce temps libéré à des activités culturelles, associatives ou d'autoconstruction (travaux d'isolation, de récupération d'eau pluie, mise en place d'un potager), c'est-à-dire qu'une autonomie en permet une autre.

C'est la raison pour laquelle nous parlons « d'autonomie » et non « d'auto-suffisance », puisque cela dépasse le simple cadre de l'énergie et qu'il s'agit bien, au sens de Castoriadis, d'un *processus* où ce qui se modifie, c'est le rapport de l'individu (ou du groupe) à ses institutions⁷.

1.2. L'autonomie communale

Dans l'autonomie locale – entendue comme une commune qui produit au moins voire plus que sa consommation d'énergie, qu'elle soit connectée ou non au réseau – les acteurs vont également à l'encontre des idées reçues. Bien que les quatre communes étudiées en Allemagne et Autriche (2008) aient des histoires très

⁵ Bovay (1987, pp. 49-50).

⁶ Alors qu'en 2005, une installation réalisée par un professionnel était peu rentable. Ce choix restait donc avant tout politique. Aujourd'hui, les énergies fossiles ayant fortement augmenté, ces installations deviennent rentables malgré l'augmentation de leur coût ; leur intérêt économique doit dès lors être un facteur de choix plus important pour les acteurs.

⁷ Castoriadis (1975).

différentes, plusieurs caractéristiques communes se dégagent concernant les acteurs et le processus décisionnel, malgré leurs singularités. Ainsi, dans la plupart des localités étudiées, les élus n'ont pas été les initiateurs ni les réels moteurs de ces projets. Néanmoins, tous les acteurs rencontrés ont souligné l'importance, dans le processus d'élaboration, de l'accord unanime des différents partis représentés dans chaque commune. Les élus en ont donc été acteurs, en ce qu'ils ont soutenu et accompagné ces projets.

Il convient cependant de souligner la spécificité d'une commune autrichienne dont l'autonomie énergétique fut initiée et menée par son maire, avec là aussi l'approbation unanime de l'équipe municipale. Ce maire a vu dans l'autonomie énergétique de sa commune une solution pour remédier à la pauvreté de cette région (le Burgenland) très boisée, au chômage et au vieillissement de la population. Cette autonomie, exclusivement basée sur la biomasse, a en effet permis de créer 1 100 emplois en un peu plus de dix ans (pour une commune de 4 000 habitants) et de faire baisser le prix de l'énergie, puisque celle-ci est entièrement gérée et donc fixée par la municipalité, ce qui est encore une spécificité.

Dans les autres communes, les projets EnR furent mis en place par les habitants ; ils les gèrent sous forme de coopératives. Or, dans tous ces projets, et dans beaucoup d'autres aussi par ailleurs, les initiateurs et/ou les acteurs centraux sont les agriculteurs. C'est-à-dire que cette catégorie socio-professionnelle, considérée, ici comme là-bas, comme conservatrice, peu encline au changement ou à l'innovation, se révèle jouer réellement un rôle précurseur et moteur des installations d'énergies renouvelables.

Ce paradoxe fut d'autant plus mis en exergue dans une commune allemande de 800 habitants ayant mis en place une petite centrale de méthanisation en cogénération, produisant de l'électricité (réinjectée dans le réseau) et de la chaleur distribuée par un petit réseau local auquel sont raccordés plus de 80% des habitations. Puisque les habitants qui n'ont pas raccordé et qui se sont opposés au projet sont principalement « les notables » ou professions libérales de cette commune, à savoir le vétérinaire, un couple d'avocat, un ingénieur, etc. Quant au médecin du village, bien qu'il se soit raccordé, il est le seul à avoir gardé son ancienne chaudière, « au cas où ». Cet exemple, au caractère anecdotique, bouscule en revanche les cadres de pensée concernant les énergies renouvelables.

1.3. Les agriculteurs : moteurs de l'autonomie locale

Alors, comment comprendre le rôle prépondérant des agriculteurs et les raisons pour lesquelles cette catégorie socioprofessionnelle a moins de réticences à adopter ces techniques ? Ceci est directement lié à la nature même du travail d'agriculteur : à savoir tout d'abord un certain *rapport temps* qui s'inscrit fondamentalement dans le long terme, qu'il s'agisse du travail quotidien mais aussi des investissements. Ainsi, pour citer l'exemple d'un agriculteur de la forêt noire, dans l'activité forestière locale, la première génération plante, la seconde entretient et seulement la troisième coupe le bois. C'est-à-dire qu'il y a dans l'activité agricole une nécessaire projection dans le long terme, ainsi qu'une certaine confiance dans l'avenir – l'idée d'un devenir, d'un « après » et on pourrait même dire un « pari sur l'avenir », compatible avec des installations EnR qui n'ont de sens que dans la durée, tant en terme de rentabilité que d'écologie. Cette inscription dans un « temps long » est peut-être

d'ailleurs le premier obstacle à l'adoption des EnR dans nos sociétés modernes. Elle est en revanche récurrente parmi les différents acteurs de ces projets collectifs ; selon une habitante en effet : « un projet comme ça, on ne le fait pas seulement pour nous, mais pour nos enfants, pour l'avenir ». La dimension écologique de ces projets ne peut en effet avoir de sens pour les acteurs en dehors de ce rapport au temps.

Il y a ensuite, bien sûr, dans l'activité agricole des conditions matérielles propices aux énergies renouvelables, tels de grandes surfaces de toit pour le solaire, des ressources en biomasse ou lisiers pour la méthanisation ou la production d'agrocarburants. Mais aussi, l'habitude de réaliser de gros investissements (que constituent l'achat de tracteurs, hangars, etc.) ainsi qu'une certaine capacité à investir, permise par de grosses rentrées d'argent lors des récoltes, comme par exemple la dernière flambée des prix des céréales. Et par là, un rapport particulier *au risque*, inhérent à cette profession, qui dépend non seulement des conditions météorologiques mais également des prix, tout aussi fluctuants, des matières premières. De cette habitude à composer avec « le risque », le monde agricole se révèle d'une grande capacité d'adaptation et d'innovation. Et dans ce rapport particulier à la nature, les énergies renouvelables – qui inscrivent l'acteur dans une dépendance vis-à-vis des phénomènes naturels – ne sont pas ici un frein ; elles sont même, quelque part, une sécurité pour l'agriculteur, puisque les prix d'achat de l'énergie sont garantis vingt ans, ce qui lui assure donc au moins un revenu stable.

On trouve également, chez plusieurs acteurs, l'idée du retour à un certain « bon sens » que serait l'autonomie énergétique d'une ferme ou d'un groupe. Dans une commune allemande, on se souvient ainsi que chaque ferme avait un moulin à eau ; il s'agit donc simplement de revenir à une autonomie qui existait. Un autre exemple est celui d'une commune autrichienne, dont l'autonomie fut initiée par des agriculteurs ayant créé une coopérative de biodiesel⁸. Pour ces agriculteurs qui cultivent du colza, l'idée de garder dix pourcents de leur récolte pour approvisionner leur tracteur, n'est ni plus ni moins que ce que faisaient les générations précédentes pour nourrir les animaux de trait.

Finalement, il y a chez les agriculteurs un rapport spécifique à l'autonomie (de par leur activité mais pas seulement) et c'est fondamentalement ce que représentent et *engagent* les énergies renouvelables.

De ces différents projets et histoires singulières, en dehors donc de la seule sphère agricole, se dégage en effet cette même notion d'autonomie. L'idée d'une autonomie énergétique *totale* de la commune était rarement présente à l'origine de ces projets ; mais bien celle d'une *certaine* autonomie : de faire et d'agir ici, pour sa localité, porté par une vision plus globale, qu'elle soit écologique, économique ou sociale. Puisque relocaliser l'énergie, c'est aussi relocaliser l'économie, des emplois, créer de nouveaux liens sociaux et entretenir une certaine vie locale, tout en pérennisant un certain nombre d'infrastructures qui la dynamise, comme les commerces, les écoles, les agriculteurs locaux, etc.

Les projets collectifs d'EnR ont donc également une dimension politique, qui n'est pas exprimée comme telle et qui, à la différence de l'échelle individuelle en

⁸ Cette coopérative a ensuite mis en place un réseau de chaleur sur la commune par la construction d'une chaufferie au bois et d'une micro-centrale de méthanisation – qui produit également 8400 MWh d'électricité. Le retraitement d'huiles alimentaires a également permis la mise en place d'une pompe de biodiesel sur la commune et fournit tout le réseau de bus de la ville de Graz.

France, n'est pas directement une critique de la politique énergétique nationale. Mais ils peuvent être compris, de façon identique, comme la revendication d'une autre conception de l'organisation sociale.

2. Autonomie et usages

Le choix technique est en effet toujours l'expression d'une certaine conception du monde, tant naturel que social, et son usage *inscrit* dans un rapport particulier au monde. Or les énergies renouvelables rompent radicalement avec les technologies modernes. L'usage de ces techniques, pour la plupart pré-industrielles, s'inscrit dans un tout autre rapport à la nature (en se greffant sur des phénomènes naturels sans les détruire), dans une autre temporalité (de part l'intermittence de la production), c'est-à-dire aussi dans un autre rapport à l'énergie. L'utilisation d'EnR, en s'insérant dans un tout autre système qu'est l'autonomie de production, permet-elle dès lors une réelle modification des usages ?

Dans l'habitat individuel, que ce soit en autonomie partielle ou totale, l'usage de petites EnR conduit à la sobriété énergétique. Celle-ci découle de la proximité des lieux de production et de consommation d'énergie : Avoir conscience de la production amène à consommer différemment. La proximité de la production (fluctuante et limitée) permet en effet le « dévoilement »⁹ de l'énergie. Dévoilement qui modifie le rapport de l'acteur à l'énergie : elle acquiert une valeur symbolique qui s'oppose à son gaspillage¹⁰. Tous les acteurs rencontrés ont ainsi fortement diminué leur consommation, sans pour autant renoncer à un certain nombre de technologies modernes (tels ordinateurs, machines à laver, etc.) : ce sont bien leurs usages de l'énergie (et donc de ces appareils) qu'ils ont modifié, c'est-à-dire un arbitrage entre la présence (ou non) d'énergie et leurs besoins (éviter l'usage d'un appareil à certains moments, n'allumer l'ordinateur que pour son utilisation effective, etc.).

Les usages sont donc intimement liés aux techniques énergétiques choisies, ainsi qu'au système technique, ou plutôt socio-technique, dans lequel elles s'insèrent. Si l'autonomie individuelle conduit à attribuer une valeur à l'énergie et par là, à une sobriété énergétique, celle-ci est inatteignable sur un grand réseau centralisé, comme le réseau électrique, où l'énergie y est *invisible* et qui enferme l'acteur dans ce rapport particulier au monde de nos sociétés modernes.

Dans l'usage collectif d'EnR, il y a bien décentralisation de la production, mais celle-ci est soit distribuée par un petit réseau local, soit réinjectée dans le réseau existant (pour l'électricité). Or n'est-ce pas justement ce rapport au réseau, qui empêche toute conscience de l'énergie mise en œuvre ? C'est en partie la raison pour laquelle, la modification des usages est bien moins évidente dans l'autonomie collective qu'à l'échelle individuelle. Notamment, parce que dans le système énergétique actuel, les compagnies électriques incitent les producteurs à vendre intégralement leur production et à (r)acheter ce qu'ils consomment. Si c'est

⁹ Selon M. Heidegger, en effet, « Le pro-duire fait passer de l'état caché à l'état non caché, il présente (bringt vor). Pro-duire (her-vorbringen) a lieu simplement pour autant que quelque chose de caché arrive dans le non-caché. Cette arrivée repose, et trouve son élan, dans ce que nous appelons le dévoilement » ; Heidegger, 1954, p. 17.

¹⁰ Sur ce thème, Dobigny L. (2009).

économiquement avantageux (l'électricité d'origine renouvelable est achetée plus cher que celle revendue), cela rompt le rapport symbolique entre production et consommation dans le même lieu. Lorsque les acteurs imposent leur choix de ne vendre que leur surproduction au réseau, on constate davantage d'attention à l'énergie et à sa consommation, notamment puisque le lien entre production et consommation est plus clair.

De plus, si une modification des usages est moins frappante à l'échelle collective, c'est tout d'abord parce qu'elle est difficile à évaluer : les arbitrages des habitants ne sont pas identiques. L'un infléchira sur sa consommation thermique (par de l'isolation ou la diminution de la température intérieure), tandis qu'un autre se préoccupera davantage de sa consommation électrique (en y portant une plus grande attention et en s'équipant d'appareils plus efficaces). Et, bien qu'elles soient autonomes en énergie, ces communes ne sont pas pour autant coupées de la société de consommation, qui implique toujours plus de consommation d'énergie. Ainsi, dans une commune allemande, les consommations globales ont légèrement augmentées (malgré de nombreuses économies d'énergies, comme des travaux d'isolations) ce qui est dû, selon la maire, à la généralisation de l'informatisation, qu'elle observe ne serait-ce qu'à l'échelle des consommations de la mairie. Dans une autre commune, les consommations domestiques ont baissé de 30 à 40 % sur les infrastructures publiques, mais globalement les consommations ont augmenté, parce que de nouvelles entreprises se sont installées sur la commune.

Si l'impact de ce changement énergétique est donc difficile à évaluer à la seule observation des consommations globales d'une commune, il est en revanche indéniable que cette décentralisation de la production, sa proximité ainsi que l'autonomie de production (le fait aussi d'en être « acteur ») conduit à une meilleure conscience de l'énergie mise en œuvre et donc à une plus grande attention à celle-ci, dans l'habitat mais aussi en dehors. L'énergie devient une préoccupation. Ainsi, dans une commune, concernant la rénovation de bâtiments communaux, les habitants se prononcent en faveur de matériaux plus chers mais plus efficaces énergétiquement, ce qui n'était pas le cas avant, selon la maire. Dans une autre commune, les habitants raccordés à un petit réseau de chaleur œuvrent pour diminuer leur consommation (par des travaux d'isolation notamment) pour pouvoir, sans agrandir leur micro-centrale, raccorder davantage de maisons.

Les usages énergétiques sont donc directement liés à la technique et système employés, dont dépend un « dévoilement » (ou invisibilité) de l'énergie ainsi qu'une certaine « rationalité » (ou arbitrage) de consommation. Mais ceux-ci échappent néanmoins à un contrôle total de l'acteur, de par deux facteurs inhérents à la consommation d'énergie : à savoir « l'oubli de l'énergie » dans la consommation électrique notamment et la notion de confort dans les usages de chaleur. Si on peut influencer, sur ces deux notions inhérentes à la consommation d'énergie, on ne peut totalement les maîtriser dans les usages quotidiens.

Pour conclure : autonomie énergétique, changement social

Une réelle modification des consommations est donc impossible dans un système énergétique identique, seul un changement radical de technique et de

système énergétique le permettrait. Ainsi, dans l'autonomie communale, là où ce changement technique ne rompt pas totalement avec le système énergétique en place, la modification des consommations est moins claire, même si l'acteur s'inscrit dans un autre rapport à l'énergie. Cependant, ce choix d'EnR qui – dans son usage décentralisé, de petite envergure et visant une autonomie – rompt avec l'idéologie véhiculée par les technologies modernes, est nécessairement le signe d'une autre conception du monde, tant naturel que social. Il est aussi *moyen* d'action sur le monde.

Cette autonomie n'est en effet pas qu'une autonomie énergétique. Elle permet, à l'échelle collective, une autonomie économique, parce les dépenses énergétiques restent sur place, ce qui est très marqué dans le discours des acteurs. Elle a aussi des répercussions en terme d'emploi, de maintien ou création d'infrastructures, c'est-à-dire sur une dynamique locale qui évite que la population de ces communes diminue et a de plus un impact favorable en terme d'écologie, puisqu'elle permet le maintien des commerces, écoles (etc.) à proximité. C'est donc du lien social qui se crée, non seulement à l'intérieur de ces communes où les habitants se sont fédérés autour de ces projets, mais également au niveau régional, national et international, à travers des visites, des partenariats, des jumelages, etc. C'est-à-dire une ouverture et des liens avec l'extérieur, qu'il n'y avait pas avant. Si ces communes sont donc autonomes, elles n'en sont pas pour autant autarciques.

Cette autonomie permet finalement une liberté de choix, comme par exemple du prix de l'énergie (qui va influencer sur l'installation d'entreprises dans la commune) et plus largement, une liberté politique, qui ressort d'ailleurs très clairement des entretiens avec les élus. En ce qu'elle est bien *processus*, l'autonomie énergétique implique nécessairement une modification de l'organisation sociale. Si sa généralisation permettrait d'envisager une modification des usages, ce serait aussi en germe, faire le choix d'un profond changement social.

Bibliographie

- Bovay C. et al., *L'énergie au quotidien*, Genève, Labor et Fides, 1987
- Castoriadis C., *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975
- Dobigny L., « Changement énergétique et rapport au monde », in Menozzi M.-J., Flipo F., Pécaud D., *Energie et société. Sciences, gouvernances et usages*, SEH / Edisud, coll. « écologie humaine », à paraître en 2009
- Eurobserv'er, *Etat des énergies renouvelables en Europe*, Edition 2007, http://observer.cartajour-online.com/Interface_Fondem/css/picture_libs/Barometre%20Bilan%202007.pdf
- Eurobserv'er, *Etat des énergies renouvelables en Europe*, Edition 2008, http://www.energies-renouvelables.org/observer/stat_baro/observ/barobilan8.asp
- Heidegger M., *La question de la technique*, 1954, *Essais et Conférence*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 2004, pp. 9-48
- Outils Solaires, *Enquête d'octobre 2006 et Enquête de septembre 2008*, <http://www.outilssolaires.com/premier/default.htm>

VERS UNE GÉNÉRATION DE LA MODÉRATION ?

PRATIQUES, REPRÉSENTATIONS ET SYSTÈMES DE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE SELON LES ÂGES SOCIAUX

Isabelle GARABUAU-MOUSSAOUI

La consommation d'énergie fait aujourd'hui partie intégrante de nos modes de vie : l'énergie est un moyen d'accéder à de plus en plus d'activités, de services, mais c'est un flux qui reste globalement peu visible. Malgré les risques de pénurie énergétique et les augmentations du prix des énergies fossiles, elle est considérée comme abondante et peu coûteuse (ou ses coûts sont globalement invisibles). En dépit des efforts en termes de sensibilisation, d'efficacité énergétique, de nouvelles technologies performantes, d'incitations financières, les consommations énergétiques continuent d'augmenter en France et la recherche de confort continue de primer sur les économies d'énergie (Poquet, Dujin, 2008). Dans ce contexte, l'analyse des pratiques et des représentations sociales autour des énergies permet de comprendre les mécanismes sociaux construisant nos modes de vie « énergivores » (Zelem, 2002), les barrières sociales au changement vers des comportements plus modérés, mais aussi les leviers d'action potentiels.

Cependant, le terme même de « pratique énergétique » (ou d'usage énergétique) renvoie à de multiples activités différentes, chacune porteuse de ses contraintes, de ses relations sociales, de ses ressources stratégiques, de ses imaginaires sociaux, de ses identités sociales. De plus, ce rapport à l'énergie varie en fonction de variables socio-démographiques : de nombreux chercheurs ont montré le lien entre revenus et consommation d'énergie, mais aussi, par l'intermédiaire du niveau d'éducation, entre revenus et conscience environnementale (Wallenborn, Dozzi, 2007).

De même, les analyses anthropologiques interculturelles permettent de montrer le lien entre consommation énergétique et appartenances culturelles ou en tout cas contextes de vie locaux (Wilhite, 2008). Une autre variable discriminante pour les comportements énergétique est par contre très peu mentionnée dans les recherches : l'âge (qui renvoie à deux approches : les âges sociaux et les générations)¹. Nous

¹ La notion de genre est également très peu questionnée dans les recherches en sciences sociales

avons choisi de développer cet angle d'analyse, qui s'est révélé très pertinent en termes de différences et d'évolution du rapport à l'énergie.

Cependant, notons que nous n'analyserons pas le lien de corrélation entre âge et comportements dans une optique quantitative, mais nous explorerons les liens entre âges sociaux et pratiques/représentations énergétiques, dans une optique qualitative, car nous cherchons à comprendre les logiques intrafamiliales, intergénérationnelles à l'œuvre (alors que la variable « âge » des enquêtes quantitatives renvoie en fait à l'âge du « chef de famille », et pas à celui de chacun des membres de la famille)².

Notons également que la remarque de Bourdieu (1984) concernant « la jeunesse » vaut pour tous les âges de la vie : il n'existe pas une enfance, une jeunesse, un âge adulte, une vieillesse. Les âges de la vie présentés ici sont un « artefact », pour appréhender certains mécanismes sociaux, mais la réalité sociale est bien évidemment beaucoup plus complexe.

1. Histoires d'énergie : le rapport à l'énergie selon les périodes historiques

Une première manière d'aborder la question du rapport à l'énergie est l'analyse des événements historiques relatés par les personnes rencontrées, en lien avec leur rapport à l'énergie (actuel ou passé). En effet, le rapport à l'énergie est historiquement daté et dépend par exemple de l'appropriation, l'incorporation d'événements historiques et des discours médiatiques qui leur sont liés. Cela permet de comprendre en partie comment se construit le rapport à l'énergie dans le temps et quelles logiques argumentatives prévalent dans les discours.

Notons tout d'abord que, selon les périodes historiques, la consommation d'énergie est plus ou moins valorisée, en tension et en binôme, avec les « économies d'énergie ». Ainsi, deux représentations sociales coexistent depuis au moins le début du XX^e siècle, mais prennent respectivement plus ou moins de poids selon les périodes :

- la consommation d'énergie comme synonyme de confort, de progrès, de mobilité sociale, d'aisance sociale et financière ;
- l'attention énergétique et les économies d'énergie comme « morale » de la consommation (par obligation ou par choix de vie, avec des valeurs associées assez diverses, comme la frugalité, la protection environnementale, l'anti-gaspillage, ou la critique de la surconsommation).

Les enquêtes réalisées nous ont permis de rencontrer des personnes d'âges différents. Celles-ci ont vécu, tout au long de leur vie, des événements qui ont influencé leurs comportements énergétiques.

Le plus ancien événement cité est « la guerre » (la deuxième guerre mondiale) et les restrictions pendant et après la guerre. Pour les plus âgés, enfants pendant la guerre, les souvenirs sont très vivaces : « Je suis de la génération de la guerre : j'ai vu mes parents n'avoir rien à manger, mon père allait sous les bombardements planter des pommes de terre pour faire manger ses enfants. Je ne gaspille pas, je ne

sur le rapport à l'énergie.

² La problématique de l'enquête et la méthodologie sont mentionnées en annexe.

jette pas. C'est l'éducation que j'ai eue. En 1945, j'avais 11 ans, à cet âge-là, on est conscient de ce qui se passe. J'ai connu les tickets, les cartes d'alimentation, les queues devant les magasins. Alors je ne gaspille pas. » (Homme, 75 ans).

Les adultes actifs rencontrés ont eu des parents ayant souffert de la guerre et de la période qui a suivi. Les années 50 sont en effet un moment de restriction de la consommation, entre autres de la consommation énergétique, en lien avec des problèmes d'accès aux énergies (charbon, en particulier), et en lien également avec des restrictions budgétaires, économiques, des familles. Ces restrictions, vécues pendant l'enfance pour ces deux générations, ont formé un habitus de consommation très lié au principe de « l'anti-gaspillage ».

Les années 60 ont par contre correspondu à une période d'insouciance et de moindre attention énergétique : « Au début des années 70, il n'y avait pas de problème d'énergie. L'essence, on en mettait juste pour avoir le cadeau, à la pompe à essence. C'était complètement différent. », (Homme, 64 ans). La représentation sociale de l'abondance prédomine.

Cependant, un événement très marquant pour plusieurs générations vient rompre cet imaginaire social : le choc pétrolier. Les plus âgés le vivent comme un retour aux restrictions de leur enfance, les adultes actifs actuels étant enfants ou adolescents pendant cette période. La campagne de sensibilisation, « la chasse au gaspi » a fortement marqué les esprits. Elle a amené de nombreuses pratiques d'attention énergétique, en particulier au niveau de la lumière et du chauffage, dans les entretiens réalisés.

Ensuite, les années 80 ont été marquées, dans les discours des personnes rencontrées, par deux phénomènes contradictoires : d'une part, le contre-choc pétrolier, qui a favorisé un desserrement des restrictions de pratiques énergétiques, d'autre part « la crise » en termes d'emploi, qui a plutôt imposé une continuité ou de nouvelles attentions énergétiques. Le contexte historique des années 80-90 explique une certaine attention financière des ménages, qui craignaient des retombées de la crise économique sur leur famille.

Depuis la fin des années 90 et dans les années 2000 surtout, la sensibilité au changement climatique, au prix des énergies fossiles et à leur prochaine pénurie, s'est beaucoup développée. Les adultes actuels se disent sensibles et préoccupés par l'environnement, mais s'opposent aux modes de vie spartiates de leurs parents, par une recherche de confort, de modernité, qui passe par une forte consommation d'énergie. La logique environnementale est donc plus récente, elle vient s'ajouter à une logique d'anti-gaspillage pour les plus âgés, une logique financière pour les adultes actifs, elle vient plutôt donner un sens à des pratiques apprises mais non comprises par les jeunes actuels, mais vient comme logique « primaire » (au sens de socialisation primaire) dominante pour les enfants.

A noter que la logique environnementale était également très présente dans les discours médiatiques pendant le choc pétrolier, mais elle s'est traduite, et elle a été interprétée au fil du temps par une logique financière dans les ménages rencontrés. En effet, la traduction « financière », économique des actions entreprises par les ménages reste la plus visible, la plus appropriable. Cependant, cela ne signifie pas que les ménages sont des « agents rationnels » au sens de la théorie micro-économique, mais plutôt qu'ils recherchent des moyens de matérialiser leurs pratiques d'attention énergétique.

Enfin, de manière encore plus récente et en mode mineur, pour le moment, on trouve également le développement d'une logique de critique de la surconsommation, chez les jeunes adultes et les adultes actifs.

Cependant, en parallèle de – et en opposition à – ces logiques autour de l'attention énergétique, une autre logique s'est développée de manière exponentielle : la logique de la société de consommation, du confort, du progrès, de la modernité, par la consommation énergétique.

Les plus âgés disent par exemple : « [La consommation d'énergie], cela a évolué dans la mesure où maintenant, on est tenté par des appareils électriques à tout va. Donc par exemple là, j'ai un four et j'ai un micro-ondes. J'ai une cafetière expresso, mais j'ai aussi une cafetière normale, parce que je ne fais pas d'expresso pour tremper mes tartines le matin. Avant, on n'avait pas de télé, maintenant j'ai un poste de télé là (salon), un à côté (cuisine), un là-haut ; j'ai déjà 3 télé. Il y a plus de possibilités qui s'offrent à nous, c'est vrai que la société de consommation... donc on a plus de choses qu'avant. » (Homme, 62 ans).

Les retraités actuels ont vécu cette évolution du confort matériel. Les plus jeunes vivent dedans, sans le remettre en question. L'accumulation des équipements électriques et énergétiques, en particulier, n'est quasiment jamais remis en question, quel que soit le degré d'attention énergétique observé chez les personnes rencontrées. Pour résumer, nous voyons :

- une logique d'augmentation du confort matériel, non remise en question, qui prend du poids au fil du temps depuis la guerre ;
- une logique d'anti-gaspillage, portée par les plus âgés, mais transmise de génération en génération, et qui reste encore une référence, même pour les enfants actuels ;
- une logique financière très forte dans toutes les générations, parce que c'est la manière la plus « simple » de traduire des efforts d'attention énergétique (la réduction de la facture est un signe concret de la réduction de la consommation) ;
- une logique environnementale montante, mais difficilement acceptable si elle est en contradiction avec la logique financière (ex. de la difficulté à payer pour des services d'efficacité énergétique ou des conseils de maîtrise de l'énergie, ou pour des produits « bio ») ;
- une logique de critique de la surconsommation, qui réapparaît aujourd'hui (elle s'était déjà développée pendant les années 70), même chez des personnes non militantes ;
- une logique « légaliste » qui se développe de manière nouvelle également, en lien avec le fait que les attentions énergétiques renvoient à des politiques publiques, des lois, des réglementations techniques et des normes sociales renforcées : les plus âgés disent par exemple faire certains gestes « parce que c'est obligé », et les plus jeunes (les enfants) « parce que [leurs] parents [leur] disent : 'faut faire ci, faut pas faire ça'. ».

Plusieurs logiques d'argumentation de l'attention énergétique et de rapport à la consommation et à l'énergie apparaissent, en lien avec des événements historiques. Celles-ci viennent toucher les acteurs sociaux différemment, la logique prégnante pendant l'enfance restant très ancrée, semble-t-il, les autres s'ajoutant quand elles corroborent ce qui s'est construit alors. Notons que dans toutes les générations, il existe un binôme consommation/modération, c'est-à-dire une gestion d'une in-

jonction contradictoire : la recherche du confort matériel et la volonté de « faire attention » à l'énergie, mais qui prend des formes différentes selon les périodes historiques.

2. Comment grandit-on avec l'énergie ? Les étapes de vie et les âges sociaux de l'énergie

Dans cette partie, nous nous attachons à cerner les particularités d'âges de la vie, avec des passages, des évolutions, des ruptures, pour passer d'un âge social à un autre. Nous retrouvons la notion de génération, car nous ne pouvons faire abstraction du contexte historique dans lequel vivent ou ont vécu auparavant les personnes rencontrées. Mais nous y ajoutons la notion de « passage » et « d'âge social », c'est-à-dire la compréhension des mécanismes sociaux qui favorisent la construction d'une identité spécifique à certains moments dans le cycle de vie des individus.

2.1. L'enfance : l'acquisition de l'autonomie passe par la consommation et la modération énergétiques

L'enfance est bien sûr un moment très important dans la construction du rapport à l'énergie et dans la construction identitaire par l'énergie. C'est un moment d'imprégnation des modes de vie familiaux et plus largement « culturels » (c'est-à-dire liés à l'appartenance à une culture familiale, régionale, nationale, ethnique). C'est le moment de la « socialisation primaire », et d'un apprentissage « diffus » des comportements, des normes sociales, des règles du vivre ensemble, du permis, du prescrit, de l'interdit.

Au niveau de l'énergie, il y a apprentissage de l'importance ou de la non importance de l'énergie dans la vie familiale (importance de la consommation en termes de démonstration d'identité, de richesse, ou importance de la modération en termes d'attention financière ou écologique, par exemple). L'énergie est-elle un enjeu ou non dans la famille ? L'enfant va le sentir et le vivre au quotidien. Si les consommations d'énergie ont tendance à augmenter avec l'arrivée des enfants, l'attention énergétique et l'attention à l'eau font partie des principes éducatifs que les parents rencontrés ont mis en place et développent avec l'arrivée des enfants dans le foyer.

Dans l'enfance, trois étapes de transmission des pratiques domestiques et énergétiques peuvent être distinguées. En effet, les parents restent très présents dans les règles inculquées et dans les pratiques autorisées, mais développent peu à peu l'autonomie énergétique de leurs enfants :

- Ainsi, dans un premier temps, l'enfant est très dépendant de ses parents pour ce qui touche aux pratiques énergétiques. Les parents cuisinent pour l'enfant, l'emmènent à l'école, choisissent l'heure et le programme télévisuel de l'enfant, branchent les appareils électriques qui servent à l'enfant ;
- Dans un deuxième temps, la logique passe à l'accompagnement, le parent fait avec l'enfant : il lui montre l'utilisation du four à micro-ondes, l'accompagne et lui montre le chemin de l'école, laisse l'enfant choisir son programme télévisuel, mais contrôle encore le contenu et la durée, montre et branche avec l'enfant les appareils électriques ;

- Enfin, dans un troisième temps, l'accompagnement laisse place à des pratiques plus autonomes : l'enfant fait son déjeuner seul, va à l'école à pieds ou à vélo sans ses parents, gère son programme télévisuel, branche et débranche les appareils électriques.

Ces trois phases correspondent à des âges variables selon les familles et selon les activités mentionnées. Par exemple, l'autonomie télévisuelle est souvent plus précoce que l'autonomie du transport scolaire. Dans certaines familles, le branchement des appareils est considéré dangereux et est donc retardé, alors que dans d'autres, très tôt, l'enfant gère les batteries de ses jeux vidéos. Mais ces trois phases se produisent quand l'enfant a environ entre 3 et 10 ans. Notons que les enfants actuels reçoivent une sensibilisation forte à l'environnement par l'école, les médias, leurs journaux (Garabua-Moussaoui, Bartiaux, Fillastre, 2008). Une question se pose alors : les enfants sont-ils plus « raisonnables » que leurs parents ?

Les parents rencontrés qui ont des enfants de moins de 10 ans trouvent que ceux-ci sont « vachement bien disciplinés » (Femme, 36 ans, enfants de 8 et 10 ans), même s'ils « oublient » parfois de réaliser le geste adéquat, et qu'il faut faire « quelques petits rappels à l'ordre sur la douche qui coule trop longtemps, des choses comme ça. Mais bon, on sait très bien que pour les enfants, c'est un petit peu normal aussi. Ils ne peuvent pas être attentifs en permanence. On s'attend à ce qu'il y ait des petits débordements. », (Homme, 43 ans, enfants de 9 et 12 ans). Les parents sont à la fois compréhensifs et assez admiratifs : « ils sont petits mais je trouve que c'est bien quand même. Ils oublient surtout les escaliers quand ils descendent, c'est tout ; c'est rare que la lumière reste allumée dans leur chambre. », (Femme, 36 ans, enfants de 8 et 10 ans).

Notons cependant que les enfants ont également perçu le « pouvoir » de la maîtrise de l'énergie et tentent de se construire un rôle de « bon élève » de la maîtrise de l'énergie. Mais si cette stratégie leur permet d'augmenter leur pouvoir dans la famille, elle peut être contre-productive quand les parents refusent le renversement des rôles (Garabua-Moussaoui, 2008).

Les enfants sont donc très sensibilisés aux problématiques énergétiques et environnementales, par l'école et par leurs parents, mais leur rapport à l'énergie se construit également dans un univers de consommation, en particulier par leurs jeux et activités, qui sont de plus en plus fortement consommateurs d'énergie (de plus en plus de jeux et de jouets utilisant de l'électricité, des activités extra-scolaires formelles en augmentation, impliquant l'usage de la voiture, etc.).

Les parents autant que les enfants sont pris dans ce processus contradictoire : comment maintenir un univers enfantin, favoriser la sociabilité des enfants, voire « capter » les enfants dans le logement, pour minimiser les risques (Pasquier, 2005), tout en « résistant » à la pression sociale qui pousse à construire cette sociabilité autour des objets électriques (consoles de jeu, téléphones portables, équipements informatiques et numériques, etc.) ?

2.2. L'adolescence, la gestion des conflits par le « laisser couler »

Cependant, cette sensibilisation et cette « transmission » des parents vers les enfants, si elle semble réelle et précoce dans les familles rencontrées, rencontre un obstacle de taille, selon ce qu'en disent les parents : l'adolescence. En effet, alors que les parents des enfants en bas âge trouvent leurs enfants responsables et

réceptifs à leurs demandes de maîtrise, les parents des enfants adolescents (plus de douze ans environ) n'ont pas du tout le même discours et sont affligés du manque d'écoute, ou en tout cas du manque de mise en pratique de leurs demandes. Il est difficile ici de savoir si cela est dû à une rupture générationnelle de la sensibilisation environnementale, ou à une rupture en termes d'âge de la vie. Sans doute les deux.

Les parents changent donc de vocabulaire, pour décrire leurs relations avec leurs enfants adolescents : « C'est difficile », « c'est dur parce qu'ils ont du mal à comprendre » (Homme, 41 ans, enfants de 14, 17 et 19 ans). Les parents disent « rouspéter », « faire la guerre », mais à la question « qu'est-ce que cela donne », ils répondent « pas grand-chose ! ». Ils ont le sentiment de répéter sans arrêt les mêmes règles, mais que les enfants ne les intègrent pas. Un sentiment d'impuissance peut en découler : « Ils vont le faire un moment, et puis, ça recommencera. Tant que ce n'est pas eux qui payent, ils ne se rendent pas compte [rire]. » (Femme, 48 ans, enfants de 15, 19 et 20 ans). Les parents choisissent donc de « laisser couler », au sens propre comme au sens figuré, pour éviter les conflits.

Du côté du discours des adolescents rencontrés, Tout se passe comme s'ils oubliaient leurs acquis, car ils cherchent à s'échapper du quotidien : ne pas provoquer de conflits avec leurs parents, ne pas se contraindre par des routines, être hors du monde, s'échapper, rêver. Plus que dans la transgression, ils sont dans le registre de l'évasion.

Les économies d'énergie se font donc par à-coups, par moments, mais sont limitées parce que l'adolescent dit qu'il « oublie », « a la flemme », « n'a pas le temps ». L'adolescence est donc vraiment le moment de « l'entre-deux » en termes de rapport à l'énergie, moment liminal où les acquis sont oubliés, remis en question, et où les adolescents tentent de s'échapper et d'échapper aux discours moralisateurs.

2.3. La jeunesse, la gestion de nouvelles contraintes par la synthèse et la mobilisation des acquis

Après l'adolescence qui montre une distance face à l'attention énergétique, le départ de chez les parents crée un « déclic » en termes de responsabilité face à l'énergie, et en termes de contraintes matérielles provoquant une attention aux dépenses.

L'arrivée dans un nouveau logement est un acte fondateur de la nouvelle identité sociale et d'un nouveau rapport à l'énergie : « Je fais attention [à l'énergie] depuis que j'ai un appartement. » (Homme, 22 ans). Les parents ont le même jugement sur le comportement de leurs enfants : « C'était un petit peu plus difficile avec les filles parce que, il faut le faire comprendre qu'il faut éteindre la lumière quand on sort d'une pièce, alors ça, c'est complètement idiot. Elles le font beaucoup plus volontiers maintenant chez elles [rires]. » (Femme, 57 ans, enfants de 27 et 29 ans).

Un indicateur du passage de l'adolescence à la jeunesse est cette évolution de la perception du comportement attentif en matière d'énergie : on passe d'un jugement très négatif (« idiot ») à la mobilisation de certaines règles ou apprentissages donnés par les parents pendant l'enfance et l'adolescence : « je commence à mieux comprendre tout ce que notre mère nous a expliqué » (Homme, 26 ans). La jeunesse est donc un moment où l'éducation est prise en compte, mais de manière personnelle. Par exemple, les jeunes actuels ont tendance à penser les

pratiques parentales comme liées à une volonté d'économie financière, alors que eux se disent surtout soucieux d'environnement. Ils réalisent donc les gestes traditionnels, parentaux, inculqués, avec un argument nouveau, écologique.

Cependant, la jeunesse est aussi un moment de transgression sociale « consciente » dans le sens où les normes sociales sont connues, plutôt comprises, mais transgressées, parce que le jeune adulte veut se construire un espace-temps temporaire de liberté, hors des règles auxquelles il a été soumis pendant son enfance, et auxquelles il sera soumis à l'âge adulte : « Quand j'ai quitté la maison, je me suis dit *Whaou*, c'est génial. A moi la liberté, je vais vivre... et en fait, je me suis retrouvée avec tous les soucis d'un adulte responsable, et ça m'a gonflé, il fallait que je paie mes factures, etc. » (Femme, 23 ans).

Les jeunes pensent à leurs pratiques futures comme des pratiques plus conformes aux modèles parentaux. Cela se retrouve aussi bien au niveau culinaire (Garabuau-Moussaoui, 2002) qu'au niveau de l'attention énergétique : « Pour l'instant, je n'en tiens pas compte [des pratiques d'économies d'énergie qu'il a connues chez ses parents], mais plus tard, je compte faire installer des ampoules [basse consommation] comme chez mes parents. » (Homme, 22 ans). Les notions du « bien faire » et du « mal faire » sont donc inversées, mais de manière vécue comme temporaire : « [L'interviewée dit laisser la télévision allumée alors qu'elle ne la regarde pas] Je sais que c'est pas bien et je ne laisserai pas mes enfants faire pareil. » (Femme, 20 ans).

La jeunesse est donc un moment d'inversion sociale, qui joue sur la dualité autonomie/dépendance face aux parents, et sur la dualité contraintes/liberté, au niveau des modes de vie et du groupe de pairs. L'attention énergétique peut être recherchée pour atteindre certains de ces objectifs (contraintes budgétaires, valeurs environnementales), mais peut aussi être freinée par d'autres objectifs tout aussi importants (confort personnel lié à la chaleur et à l'impression de sécurité, quand on habite seul ; rythme de vie irrégulier, etc.).

2.4. L'âge adulte : faire avec la modération et le confort

La notion de responsabilité mise en avant pour être d'autant mieux rejetée par les jeunes prend tout son sens pendant cette période de vie, d'autant plus quand les ménages rencontrés ont eux-mêmes des enfants.

Les adultes de classe moyenne propriétaires de leur logement et ayant des enfants que nous avons rencontrés ont construit leur projet de vie sur la notion de modération, qui se caractérise par une recherche d'équilibre entre une logique de contrôle/maîtrise et une logique de confort/bien-être. Ils ont développé un certain nombre de gestes de « maîtrise de l'énergie », qui renvoient à la fois à des pratiques déjà vécues pendant leur enfance, et de « nouvelles » pratiques, glanées dans des médias ou « inventées » de manière personnelle. L'attention énergétique existe quand elle est compatible avec les projets de vie, les objectifs des adultes. En particulier, dans le groupe rencontré, logement et enfants sont investis symboliquement et matériellement de manière très forte.

Cependant, ces adultes pensent que le confort sans limites est un luxe, voire une aberration, et qu'il est de leur devoir de parents et de citoyens de « maîtriser » leurs consommations, en particulier énergétiques, mais pas uniquement (peur de la surconsommation, du gaspillage, de la pression des marques, etc.). D'un autre côté,

ces adultes cherchent à gérer leurs ressources financières, sans trop se restreindre, sans arriver dans l'excès du contrôle, qui renverrait à des images très négatives de « radins ». Les pratiques d'attention énergétique sont plus régulières, moins chaotiques que pendant la jeunesse. Les adultes disent qu'ils « [font] attention dans la mesure du possible » (Couple, 48-49 ans), ce qui montre qu'ils en font autant qu'ils le peuvent, sans que cela les restreint dans leurs projets de vie. Les économies d'énergie ne doivent pas être une « obsession », une « fixation », une « dictature », mais elles doivent être réelles pour éviter « le gaspillage ».

L'âge adulte renvoie donc à une certaine responsabilisation des comportements, sous limite d'identité sociale liée au confort, ainsi qu'une certaine stabilité des comportements, une routinisation des pratiques, ce qui est à la fois un moteur de pratiques attentives, mais aussi un frein (les évolutions vers plus d'attention sont une charge mentale supplémentaire).

2.5. La retraite : entre accomplissement de soi et gestion des « pertes »

Les personnes âgées rencontrées ont des pratiques domestiques très routinisées et ne sont plus dans la construction identitaire en évolution. En effet, elles ont acquis une stabilité dans leurs modes de vie. Cependant, cette stabilité peut être remise en question par la perte d'emploi, par le passage à la retraite, par la perte du conjoint, etc. aussi bien en termes financiers qu'en termes de projets de vie ou de modes de vie.

Les retraités rencontrés semblent beaucoup moins sensibles au discours environnemental ambiant que les autres groupes d'âge rencontrés. L'anti-gaspillage et les économies financières sont les deux moteurs principaux de leurs actions d'attention énergétique. Une partie d'entre eux ont fait le choix de moins faire attention à leurs dépenses depuis le passage à la retraite, car ils ont « envie de se faire plaisir » et souhaitent acquérir ou conserver du confort. D'autres par contre, par choix, par contrainte ou par éducation incorporée, font très attention à leurs dépenses et à leur consommation d'énergie.

Leur préoccupation principale est le maintien, la stabilité (qui renvoient à une peur de la régression et une peur du vieillissement). Ils cherchent à maintenir le plus longtemps possible l'image du « retraité actif », et éviter celle de « personne âgée » (Caradec, 2001).

L'énergie représente le confort et sa consommation est donc très importante dans l'identité sociale. Mais c'est aussi dans cette population que les gestes d'attention énergétique sont les plus incorporés et qu'une véritable « culture matérielle » de la modération est ancrée. Cependant, cette culture matérielle « économe » n'est pas reliée à des discours, des valeurs. Les personnes âgées se situent dans une logique de « résistance ordinaire », pas toujours consciente, se matérialisant par une certaine frugalité des comportements (Dobré, 2002).

La principale limite aux attentions d'énergie est la recherche de confort. Chacun se fixe un seuil de confort en dessous duquel il refuse de descendre. De plus, la notion de progression sociale et matérielle est très importante pour eux. Ils refusent de « revenir en arrière ». Ils ont l'impression de déjà faire le maximum.

Conclusion

Le rapport à l'énergie se construit entre consommation et attention, dans tous les groupes d'âge, mais cette injonction paradoxale ne se pose pas de la même façon, et n'est pas résolue de la même manière aux différentes étapes de vie. Le rapport à l'énergie se construit également dans les relations intergénérationnelles, dans les transmissions et les ruptures de vie. Il se caractérise par des logiques d'actions (l'intégration, l'appropriation de discours de différentes natures et de différentes sources) et par des gestes concrets (appris, inventés, réappropriés).

Au terme de cette exploration, une génération ou un groupe d'âge en particulier pose question aujourd'hui. En effet, l'enfance semble renvoyer non seulement à une évolution, mais, du moins peut-on en faire l'hypothèse, à un changement de paradigme. En effet, les enfants actuels sont très sensibilisés, voire sur-sensibilisés, ce qui amène à une angoisse et une culpabilisation forte. Les enfants pensent être des acteurs de premier ordre du changement possible de comportement dans une optique plus respectueuse de l'environnement. On peut alors se demander comment vont évoluer les enfants actuels, sur-sensibilisés, sur-culpabilisés ? Vont-ils garder une « culture matérielle » de la modération énergétique, vont-ils réussir à dépasser le paradoxe de la consommation versus modération dans la construction de leurs identités ? Ou vont-ils suivre le chemin des étapes de vie telles qu'elles se révèlent aujourd'hui : à l'adolescence, vont-ils devenir à l'écart du monde, comme les adolescents actuels, alors qu'ils pensent, en tant qu'enfants, que la planète peut être soignée grâce à leurs soins ? Au moment de leur jeunesse, parviendront-ils à faire la synthèse entre leurs aspirations et les enjeux environnementaux ? Et en tant qu'adultes, garderont-ils la même importance du confort matériel dans leur identité sociale ?

Il est difficile de prédire comment vont se comporter les enfants actuels, entre nouveauté de leur socialisation primaire, très imprégnée de certaines problématiques environnementales, et continuité des passages d'étapes de vie en étapes de vie, avec leurs mécanismes sociaux pérennes. Mais l'on peut mettre en avant le fait que les adultes actuels ont tendance à miser immédiatement sur la « génération future », en oubliant que son autonomie et donc sa capacité à mobiliser concrètement sa sensibilité environnementale ne se développeront qu'après un processus d'accompagnement familial et « sociétal ». Et c'est donc bien aux adultes d'aujourd'hui de proposer de nouveaux modes de vie pour inciter les enfants à prendre le chemin de la modération.

Annexes

Problématique

La variable « âge » renvoie à plusieurs notions (Mannheim, 1928/1990, Attias-Donfut, 1988, Caradec, 2001) :

- les *étapes de vie* renvoient à la construction d'âges de la vie, d'étapes dans le cycle de vie, qui se succèdent par évolutions lentes ou rites de passage ;
- les *générations historiques* renvoient à la manière dont une « cohorte » d'individus, nés à la même période, vit une succession d'événements qui viennent nourrir leurs identités sociales ;
- les *générations familiales* renvoient aux relations entre membres de plusieurs âges dans une même famille et donc entre autres aux transmissions qui se réalisent dans la famille.

A partir de ces définitions riches de la notion de génération ou d'âge, nous chercherons à comprendre comment le rapport à l'énergie et à « l'attention énergétique » interviennent dans la construction de ces générations, c'est-à-dire comment ils se construisent dans les étapes de vie, dans le vécu d'expériences historiques et dans les relations intrafamiliales, les transmissions, pour « façonner » différemment les acteurs sociaux en fonction de leur âge.

Cette approche permet de mieux comprendre les modes de vie et les contraintes spécifiques à chaque âge et à chaque génération, et donc à la fois comment l'énergie participe des identités sociales et de leurs dynamiques (Bovay et al., 1987, Desjeux et al., 1996) et comment les identités sociales en construction participent de rapports à l'énergie évoluant dans le temps.

Méthodologie

Les analyses présentées reposent sur un corpus de plusieurs enquêtes, et les résultats sont « exploratoires », dans la mesure où des recherches complémentaires sont nécessaires pour étayer totalement, valider, pondérer, les résultats présentés.

La démarche est qualitative (entretiens, observations, animations de groupe) et compréhensive, c'est-à-dire que l'objectif est de comprendre en profondeur les pratiques, opinions, représentations sociales, en lien avec l'énergie.

Plusieurs enquêtes ont été menées³ dans des populations d'âges différents, mais ayant en commun d'être de la classe moyenne urbaine française (ce qui permet une homogénéité de ces critères pour se focaliser sur des différences d'âges et de générations) :

- des enfants en âge d'aller à l'école primaire et leur famille
- des adolescents lycéens
- des jeunes adultes ayant un premier logement indépendant (c'est-à-dire qui sont partis de chez leurs parents)
- des familles avec enfants en accession à la propriété (que nous nommons « adultes actifs »)
- des personnes à la retraite (55-65 ans et 70-75 ans).

³ Les recherches ont été menées à la R&D d'EDF et sont analysées ici de manière transversale (Moussaoui, Vaubourg, 2005, Moussaoui et al., 2007, Moussaoui, Filliastre, 2008, Filliastre, 2008, Senzo, 2008).

Bibliographie

- Attias-Donfut C. *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*, Paris, PUF, 1988
- Bartiaux F., Vekemans G., Gram-Hanssen K., Maes M., Cantaert M., Spies B., Desmedt J. *Socio-technical factors influencing residential energy consumption (SEREC)*, SPSP II report, Belgique, 2006
- Bourdieu P. *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 1984
- Bovay C., Campiche R.J., Hainard F., Kaiser H., Pedrazzini Y., Ruh H., Spescha P. *L'énergie au quotidien. Aspects sociologiques et éthiques de la consommation d'énergie*, Genève, Labor et Fides, 1987
- Caradec V. *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Nathan, 2001
- Desjeux D., Berthier C., Jarraffoux S., Orhant I., Taponier S. *Anthropologie de l'électricité. Les objets électriques dans la vie quotidienne en France*, Paris, L'Harmattan, 1996
- Dobré M. *L'écologie au quotidien : éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris, L'Harmattan, 2002
- Filliastre M. *Les adolescents éco-citoyens ? L'énergie et l'environnement dans le quotidien des 13-21 ans*, Mémoire de Master 2 de Sciences Sociales, Université Paris-Descartes, sous la direction de D. Desjeux, O. Martin et I. Garabuau-Moussaoui, 2008
- Galland O. *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2001
- Garabuau-Moussaoui I. *Cuisine et indépendances, jeunesse et alimentation*, Paris, L'Harmattan, 2002
- Garabuau-Moussaoui I. Is Energy a power issue in the French families ?, communication à l'ESA (European Sociological Association), *network "Sociology of consumption"*, Helsinki, Finlande, 28 août 2008
- Garabuau-Moussaoui I., Bartiaux F. Demander aux enfants d'économiser l'énergie : qui maîtrise quoi ? Une comparaison entre la France et la Belgique, Communication au colloque *Energie et Société, XIXèmes Journées de la Société d'Ecologie Humaine*, Nantes, 31 août, 2007
- Garabuau-Moussaoui I., Bartiaux F., Filliastre M. Entre école, famille et médias, les enfants sont-ils des acteurs de la transmission d'une attention environnementale et énergétique ? Une enquête en France et en Belgique, in Burnay N., Klein A. (dir) *Figures contemporaines de la transmission*, Namur, Presses universitaires de Namur (sous presse), 2008
- Les seniors et la maîtrise de l'énergie*, Rapport d'étude Senzo/EDF R&D, 2008
- Lutzenhiser L., Gossard M. H. Lifestyle, Status and Energy Consumption, *ACEEE Proceedings*, 2000
- Mannheim K. *Le problème des générations*, Paris, Nathan (1^{ère} éd. allée 1928), 1990
- Moussaoui I. De la société de consommation à la société de modération. Ce que les Français disent, pensent et font en matière de maîtrise de l'énergie, *Annales de la Recherche Urbaine*, n°103, pp. 114-121, 2007
- Moussaoui I., Bellagamba L., Dupradeau M., Filliastre M., Hoffsteter A., Zammouri H. *Les jeunes et la maîtrise de l'énergie : pratiques et représentations*

- énergétiques des jeunes adultes dans leur premier logement indépendant*, Note EDF R&D, 2007
- Moussaoui I., Filliastre M. *Les enfants et la maîtrise de l'énergie : éteindre, jouer, protéger. Dynamiques familiales et valeurs éducatives autour des pratiques énergétiques et du rapport à l'environnement*, note EDF R&D, 2008
- Moussaoui I., Vaubourg O. *Maîtriser son confort, rendre confortable sa maîtrise : gestion des flux domestiques, maîtrise de l'énergie et valeurs de modération, chez les familles propriétaires*, Note EDF R&D, 2005
- Pasquier D. *Cultures lycéennes, la tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005
- Poquet G., Dujin A. Pour les ménages, la recherche du confort prime encore sur les économies d'énergie, *Consommation et modes de vie*, CREDOC, n°210, mars, 2008
- Singly (de) F. *Les adonaissants*, Paris, Armand Colin, 2006
- Wallenborn G., Dozzi J. Du point de vue environnemental, ne vaut-il pas mieux être pauvre et mal informé que riche et conscientisé ?, in Cornut P., Bauler T., Zaccarï E. (dir) *Environnement et inégalités sociales*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 47-59, 2007
- Wilhite H. *Consumption and the Transformation of Everyday Life. A View from South India*, New York, MacMillan, 2008
- Zelem M.C. Maîtrise de la demande d'énergie et société de consommation. Une mise en compatibilité complexe, *Cahiers de Global Chance*, n°16, novembre, pp. 111-119, 2002

LE RATIONNEMENT POUR CHANGER LES MODES DE VIE ?

LE CAS DU PROJET DE « CARTE CARBONE » EN GRANDE-BRETAGNE

Mathilde SZUBA

En matière d'énergie, la grande majorité des pays occidentaux doit aujourd'hui faire face à deux enjeux colossaux : d'une part l'approche d'une crise énergétique liée à la pénurie de pétrole, et d'autre part la nécessité de diminuer sévèrement des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour limiter le changement climatique. Ces deux enjeux sont évidemment liés, et les politiques publiques qui s'adressent à l'un ont forcément un impact sur l'autre. Il est assez rare, cependant, qu'un gouvernement tente de répondre conjointement à ces deux enjeux. La *carte carbone*, projet soutenu épisodiquement par le gouvernement britannique, fait partie de ces politiques publiques.

1. Les principes de fonctionnement de la carte carbone : fixer un maximum national pour limiter les consommations individuelles

La carte carbone est un projet de politique publique qui s'adresse aux individus afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Pour agir sur leurs consommations, la carte carbone repose essentiellement sur la rationalité économique de ces individus. Il s'agit, en donnant un prix aux émissions de GES, de créer un système dans le cadre duquel les décisions les plus économiquement rationnelles seront aussi les décisions les plus respectueuses de l'environnement.

Le principe de base est le suivant : fixer une limite rigide à la consommation totale d'énergies fossiles du pays, tout en maintenant une certaine souplesse pour la consommation des individus, à travers l'existence d'un marché d'échange du carbone. Le mécanisme est similaire à celui du marché du carbone qui existe déjà au niveau européen entre les entreprises, mais avec la « carte carbone » le marché se situe au niveau *national* et il concerne les *individus*.

Pour commencer, le gouvernement britannique doit établir la limite maximale des émissions de GES pour l'année. C'est le montant total de la pollution atmosphérique que le pays va « s'autoriser » d'émettre pendant un an. Il est fixé en tenant compte des recommandations des experts climatiques, du rapport Stern, ainsi que de l'engagement pris par le gouvernement : atteindre l'objectif d'une réduction de 60% des GES d'ici 2050, par rapport aux émissions de 1990.

Ce total est ensuite découpé en portions individuelles. Pour cette opération, on divise tout simplement le total national de GES par le nombre d'habitants du pays. Chaque portion individuelle, strictement égale aux autres, représente le total d'émissions de GES qu'un individu pourra « s'autoriser » pendant l'année. Cette portion est matérialisée sous la forme d'unités de carbone, stockées sur une carte (la carte carbone) que chaque habitant reçoit gratuitement en début d'année.

Ces unités de carbone seront nécessaires pour les principaux achats d'énergie, notamment d'énergie primaire : carburant, billets d'avion ou encore fuel domestique. Lors de la transaction, le client devra non seulement payer ce qu'il achète, mais également remettre au vendeur un certain nombre d'unités de carbone, correspondant aux émissions de GES occasionnées par son achat. Le nombre d'unités nécessaires sera calculé selon un barème fixe.

Puisque bien entendu tout le monde n'a pas le même mode de vie, les consommations de carbone seront différentes d'un individu à l'autre. Puisque tous auront reçu exactement le même quota de carbone, certains en auront trop tandis que d'autres n'en auront pas assez. Il est donc prévu un marché du carbone, où les gros consommateurs d'énergie pourront acheter leurs unités de carbone excédentaires à ceux qui auront été plus sobres, selon un prix fixé par la « bourse du carbone » en fonction de l'offre et de la demande.

2. Genèse du projet

2.1. Un système mis au point par des économistes, et qui s'inspire du marché européen du carbone

Ce système de partage des émissions de GES est assez proche du « *cap and trade* », un des mécanismes du protocole de Kyoto, appliqué également dans le marché européen du carbone, EU ETS (*European Union Emissions Trading Scheme*). D'abord on fixe un maximum indépassable (« cap ») et ensuite on procède aux échanges commerciaux (« trade ») entre les acteurs concernés, ici les entreprises. Le prix des droits d'émissions est fixé sur un marché du carbone.

La proposition d'adapter ce mécanisme à une échelle individuelle a d'abord été le fait de David Fleming, économiste et analyste indépendant, qui a proposé dès 1996 d'associer dans le même marché à la fois les individus et les organisations. Ce système a été développé sous le nom de *Domestic Tradable Quotas* (DTQs), puis plus tard de *Tradable Energy Quotas* (TEQs) (Flemming 2007). Ce système s'insère dans le cadre d'une réflexion plus large sur ce que peut être une économie sobre (« lean economy »), que David Fleming continue de mener dans le cadre de la *Lean Economy Connection*.

¹ www.theleanconomyconnection.net

Richard Starkey et Kevin Anderson (2005), du Tyndall Centre for Climate Change, ont développé l'idée pour en proposer une application concrète au cas de la Grande-Bretagne.

Le principe a ensuite été repris par Mayer Hillman et Tina Fawcett (2004), de l'*Environmental Change Institute*, à l'université d'Oxford, sous le nom de *Personal Carbon Allowances* (PCAs).

Bien que ces centres de recherche aient donné des noms différents à leurs propositions (DTQs, TEQs, PCAs), on parle généralement de « carte carbone » ou de « quotas individuels de carbone » comme terme générique pour désigner indifféremment l'une ou l'autre, ou l'ensemble de ces propositions, qui reposent sur le même principe en dépit de quelques variations.

2.2. Les propositions des chercheurs suscitent l'intérêt du gouvernement de Tony Blair

Progressivement, l'instauration de la carte carbone en Grande-Bretagne a commencé à être citée comme une piste de réflexion pour les Travaillistes. Puis le Ministre de l'environnement (DEFRA, Department for Environment, Food and Rural Affairs), Elliott Morley, a officiellement déclaré que son Ministère étudiait la proposition. Son successeur depuis 2006, David Miliband, a poursuivi dans cette voie. Lors de l'*Energy Review* de 2006, le gouvernement s'est engagé à continuer à se pencher sur la question. Un panorama des avancées de la recherche sur les quotas individuels de carbone a donc été commandé au *Centre for Sustainable Energy* (CSE/DEFRA 2006). Suite à ce rapport, une étude de préfaisabilité a été effectuée par le Defra, publiée au printemps 2008.

Cette étude aurait dû initier un ralentissement sévère de l'engagement du gouvernement vis à vis de la carte carbone. Ses conclusions très mitigées faisaient état d'un coût disproportionné et incitaient le gouvernement à ne pas s'avancer plus loin, mais à rester simplement engagé dans le débat en gardant un oeil sur les avancées de la recherche. Cependant, par un rebondissement inattendu du mois de mai 2008, le gouvernement pourrait se voir contraint par le Parlement de poursuivre son engagement vis à vis de la carte carbone, passant outre les recommandations de l'enquête de préfaisabilité.

Après avoir intéressé le Parti Travailliste, la carte carbone a été intégrée au programme du Green Party of Scotland lors des élections parlementaires régionales de mai 2007. Le Parti Conservateur, quant à lui, prône plutôt l'instauration de taxes écologiques. La carte carbone reste donc encore pour l'instant une proposition limitée à la Grande-Bretagne, et qui a peu de retentissement en dehors de ce pays. En France, le député Vert Yves Cochet cite la carte carbone comme un cas dont les pays industrialisés pourraient s'inspirer, mais il n'est pas soutenu sur ce point par son parti. Aux Etats-Unis, on peut citer le projet Sky Trust, mais il n'a pas le même caractère contraignant. Il faut reconnaître que le cas de la Grande-Bretagne est exceptionnel : c'est le seul pays démocratique qui envisage aujourd'hui, dans un contexte de paix, de recourir à la contrainte pour limiter la consommation d'énergie, c'est à dire de provoquer une pénurie artificielle.

Comment le gouvernement peut-il prendre le risque de proposer un programme aussi impopulaire que le rationnement ? Quels avantages peuvent valoir la peine de recourir à une mesure aussi radicale ?

3. Comment la carte carbone entraînerait une réduction des émissions de GES

3.1. Pourquoi une carte carbone plutôt qu'une taxe carbone?

La taxe carbone est une grande concurrente de la carte carbone : c'est un système beaucoup plus simple à mettre en place, et qui permettrait également de faire coïncider les décisions d'achat économiquement rationnelles avec celles qui polluent le moins. Mais une taxe ne garantirait pas le respect de l'objectif pour 2050, ne permettrait pas autant d'anticiper la raréfaction du pétrole et toucherait plus durement les foyers modestes. Selon les défenseurs de la carte carbone, les avantages de la carte carbone par rapport à une taxe sont multiples : elle est présentée comme répondant à la fois à *la nécessité de limiter les émissions de GES et à la raréfaction du pétrole*, tout en apportant *un supplément d'équité sociale*.

Tout d'abord, en fixant une limite nationale aux émissions de GES et en programmant de la diminuer progressivement afin d'atteindre une réduction de 60% en 2050, le gouvernement britannique s'assure qu'il pourra respecter ses engagements. Il se donne également les moyens de vérifier sa comptabilité nationale de GES en recensant systématiquement toutes les transactions d'énergie primaire.

Ensuite, l'instauration d'une limite fixe pour les émissions de GES, qui diminuera légèrement d'année en année, permet de matérialiser la nécessité de se passer progressivement de pétrole. C'est un signal fort, à la fois en direction des entreprises et des individus, qui doit enclencher un infléchissement de la demande d'énergie, à travers un mouvement d'anticipation et d'adaptation des modes de production et des modes de vie.

Enfin, la distribution de portions de carbone strictement identiques permet d'établir une égalité de principe, puisque la Reine d'Angleterre se verra attribuer le même quota qu'un étudiant ou qu'un facteur, alors que leurs modes de vie sont manifestement incomparables en matière de consommation énergétique. A cela s'ajoute un effet redistributif : les premières études confirment que la carte carbone contribuerait à augmenter les revenus d'une grande majorité des foyers modestes². En effet, puisque les individus à faibles revenus ont tendance à avoir un mode de vie moins exubérant, et donc moins consommateur d'énergie, ils devraient être nombreux, selon les estimations, à pouvoir tirer des bénéfices de la revente de leurs quotas excédentaires.

3.2. S'adresser aux individus pour réduire la demande d'énergie

Actuellement, selon les estimations de David Fleming, les individus sont à l'origine de 42% des émissions de CO₂ du pays. Pour le gouvernement, ils ont donc leur rôle à jouer, tout comme le secteur privé et le secteur public, pour que la Grande-Bretagne parvienne à respecter ses engagements: réduire de 60% ses émissions (par rapport au niveau de 1990) d'ici 2050.

La carte carbone est *une politique de réduction de la demande*. Elle cherche à inciter les individus à réduire leur demande d'énergie, en se focalisant principalement sur deux gisements d'économies de CO₂ : la réduction des consommations inutiles d'énergie (« installation d'ampoules basse consommation ») et le

² Il y aurait 71% de « gagnants » parmi les ménages modestes selon l'enquête de préfaisabilité publiée par Defra, le ministère de l'environnement, en 2008.

changement des modes de vie (« vivre dans une maison moins chauffée, ou choisir de partir moins loin pour les vacances » (Etude de préféabilité, DEFRA 2008). Il s'agit donc à la fois d'efficacité et de sobriété.

On parle d'*efficacité énergétique* lorsqu'on utilise moins d'énergie pour un service égal: avec des ampoules basse-consommation, la pièce reste éclairée, mais avec moins d'énergie. La réduction des gaspillages entre également dans cette catégorie: si on éteint la lumière en sortant d'une pièce, on bénéficie en effet toujours du même service, tout en consommant moins.

La *sobriété énergétique*, en revanche, demande un changement plus profond, puisqu'il s'agit de consommer moins d'énergie, y compris en modifiant ses habitudes, ce qui est généralement vécu comme une réduction du service énergétique et du confort. C'est le cas lorsqu'on chauffe moins sa maison. La sobriété énergétique s'obtient donc la plupart du temps par une modification des modes de vie, ce qui est autrement plus délicat qu'une incitation à éviter les gaspillages.

3.3. Le fonctionnement de la carte carbone repose sur la rationalité économique des agents

Les consommations d'énergie diminueront automatiquement parce que le gouvernement aura fixé une limite maximale avec le total des émissions de CO₂ pour l'année, mais l'objectif du programme, c'est aussi que *les individus s'adaptent à cette limite en l'anticipant*. On pourrait imaginer en effet que l'instauration par l'Etat d'une pénurie organisée se traduise principalement par une récession, avec des crises dans chaque foyer quand il n'y aura plus assez d'unités de carbone à la fin de l'année pour chauffer la maison. Pour éviter cela, les concepteurs de la carte carbone comptent sur plusieurs leviers pour influencer la demande d'énergie, qui ne peuvent fonctionner que parce que la diminution des quotas sera lente, très progressive et parfaitement prévisible.

Du côté du secteur privé, la fixation d'une limite nationale, dont on pourra prévoir à très long terme qu'elle sera toujours décroissante d'année en année, doit donner un signal aux entreprises afin qu'elles prévoient d'orienter leur recherche et développement vers la conception de produits économes en énergie, ou fonctionnant sans énergie fossile, et adaptés à un marché composé de consommateurs de plus en plus rationnés. Pour le secteur de l'automobile, par exemple, l'instauration de la carte carbone signifierait qu'il deviendrait rentable de concevoir et de vendre des voitures moins puissantes et plus sobres, parce que leur vente serait assurée.

Du côté des individus, la certitude que les quotas individuels de carbone diminueront d'année en année, ainsi que l'assurance que les unités de carbone excédentaires pourront être revendues, peuvent rendre beaucoup plus rentable un investissement qui ne l'aurait pas été auparavant, comme celui d'isoler son logement ou d'installer un chauffe-eau solaire. En outre, la rationalité économique de l'individu est supposée entrer en jeu lors des achats quotidiens, puisqu'il devra comprendre qu'il sera récompensé pour son mode de vie sobre en énergie par la possibilité de revendre ses unités de carbone excédentaires.

Enfin, certains défenseurs de la carte carbone sont convaincus que les gens ne prennent pas les bonnes décisions parce qu'ils sont mal informés. Ils ne feraient pas les choix qui leur permettraient de gaspiller moins d'énergie à cause de barrières psychologiques. La carte carbone devrait pouvoir lever ces barrières de deux

façons : en donnant un *prix* au carbone et en donnant une *visibilité* à la consommation d'énergie. Donner un prix au carbone, c'est inciter les consommateurs à ne pas le gaspiller pour éviter de devoir en acheter et pour éventuellement pouvoir en revendre. Quant à la visibilité, elle vient de la carte d'où sont décomptées les unités de carbone, et également du relevé carbone reçu régulièrement à domicile, qui rendent les consommations énergétiques plus tangibles.

4. Une solution originale mais encore incomplète

Si l'objectif du gouvernement est de réduire de 60% les émissions de GES, peut-il se contenter de traiter le problème sous l'angle de la consommation, sans entreprendre de remettre en question l'organisation et les valeurs de la société ? De plus, est-il envisageable de modifier les modes de vie sans commettre d'atteinte à la vie privée ? La carte carbone, qui n'est pas encore un projet complètement défini, doit encore trouver des solutions à ces problèmes.

4.1. Changer le comportement des individus sans changer les structures de la société ?

On peut remarquer que ces changements de mode de vie sont obtenus par le biais d'un levier unique : le levier économique. Les comportements des individus sont supposés changer, motivés par l'espoir de faire des profits ou par la peur de perdre de l'argent. C'est à dire que la carte carbone repose sur les décisions intelligentes et rationnelles d'individus envisagés comme de purs consommateurs, uniquement motivés par l'envie de faire des économies. Pourtant, si l'objectif, comme le reconnaît le Ministère de l'environnement, est d'inciter les individus à modifier leurs modes de vie vers plus de sobriété énergétique, on ne peut pas espérer que de simples modifications des comportements des consommateurs soient suffisantes.

Dans les premières années de sa mise en place, la carte carbone ne devrait pas avoir beaucoup d'impact sur le confort matériel et la situation économique des Britanniques, car les quotas alloués seront relativement élevés : ils correspondront à la consommation nationale de l'année précédente, divisée par le nombre d'habitants. Quelques gros consommateurs devront peut-être s'adapter, mais les unités de carbone seront vraisemblablement en abondance, et le prix des quotas ne sera pas élevé³, ce qui ne rendra pas coûteux les modes de vie énergivores. Mais au fur et à mesure des années, les quotas diminueront. En effet, les quotas individuels sont établis en fonction du maximum national, et celui-ci doit diminuer progressivement, conformément à l'engagement britannique : réduire de 60% les émissions de GES d'ici 2050 (sur la base des émissions de 1990). Comme les émissions de GES du pays ont continué à augmenter depuis 1990⁴, l'effort demandé est important, et le délai imparti est court.

³ C'est le cas actuellement pour les quotas de carbone européens du programme EU ETS, qui se négocient autour de 20 euros la tonne, un prix dérisoire.

⁴ Selon l'étude de préféabilité du *Defra* (2008), la demande d'énergie a augmenté d'environ 0,5% par an au cours des 25 dernières années, en dépit des améliorations de l'efficacité énergétique, parce que les individus consomment de plus en plus de services énergétiques et que les foyers sont plus nombreux.

Cela signifie que si les premières années d'instauration de la carte carbone peuvent se dérouler sans trop de heurts, les tensions se multiplieront vraisemblablement au fil du temps. S'il est relativement aisé de modifier sa *consommation* individuelle à la marge, notamment si les entreprises jouent le jeu en proposant des produits moins polluants, cette marge d'action est néanmoins limitée. Étant donnée l'ampleur de l'objectif (diviser par trois les émissions de GES), il arrivera très certainement un moment où les individus seront contraints à des changements de *mode de vie* bien plus bouleversants que le simple fait d'aller de temps en temps à pied à la boulangerie. Il y a un point au-delà duquel il ne suffit plus de faire des choix de consommation différente, et où on atteint le cœur des modes de vie, ancrés dans les cultures et dans les imaginaires.

Il sera très difficile de remettre en cause l'idée d'abondance et de « toujours plus ». Plutôt que d'acheter une voiture moins polluante, il sera peut-être nécessaire de renoncer à avoir une voiture, de déménager pour habiter un logement plus petit, ou pour se rapprocher de son lieu de travail. Ceux qui ne pourront pas acheter les quotas supplémentaires, qui leur permettraient de poursuivre leur vie énérgivore, seront contraints à des changements qui seront vécus comme une série de drames individuels. La décroissance énergétique organisée pourrait alors être vécue comme une pénible récession, car même si les entreprises anticipent les modifications du marché et proposent des produits adaptés à la sobriété énergétique, il y a un seuil au-delà duquel de profondes modifications de modes de vie seront nécessaires.

En effet, on peut se faire une idée des difficultés d'une certaine forme de sobriété énergétique en observant l'action des CRAGs. Les *Carbon Rationing Action Groups* sont des groupes de militants qui tentent actuellement de réduire leur consommation énergétique, de façon volontaire, en Grande-Bretagne. Les membres des CRAGs calculent leur consommation d'énergie et tentent de la limiter en fonction de ce que les experts climatiques estiment viable. Selon les groupes, plus ou moins ambitieux, il s'agit de diviser sa consommation énergétique par 2, 3, ou 4 ce qui correspond globalement, à plus long terme, à l'objectif de la carte carbone. Or, les CRAGs, qui sont pourtant composés de volontaires, informés, motivés et militants, parviennent difficilement à leurs objectifs : *ils font ainsi le constat que les individus ont une faible marge de manœuvre lorsqu'ils vivent dans une société qui n'est pas favorable à la sobriété énergétique.*

Le programme de la carte carbone pourra-t-il vraiment atteindre ses objectifs s'il ne s'agit que de proposer aux individus de consommer différemment, et à la rigueur de temps en temps, de consommer moins ? Peut-on vraiment espérer diviser les émissions de GES par 3 sans remettre des aspects fondamentaux de nos sociétés ? Les discours des défenseurs de la carte carbone n'envisagent pour l'instant qu'une somme de changements de consommation relativement simples, et seulement à l'échelle individuelle, ce qui ne sera vraisemblablement pas suffisant pour respecter le Protocole de Kyoto. Pour atteindre cet objectif, la carte carbone aurait besoin de pouvoir s'appuyer sur une évolution parallèle des structures de la société, ce qui n'est pas encore véritablement envisagé pour l'instant. Une réglementation contraignante qui limiterait la fabrication ou l'importation des produits les plus polluants, par exemple, n'est pas envisagée, car selon les champions de la carte carbone « la beauté de ce système, c'est qu'il fonctionne tout seul, et surtout sans réglementation », grâce à la régulation par le marché.

4.2. La constitution d'un fichier national : une menace pour les données privées

Le projet de carte carbone n'est pas encore bien connu du public britannique, parce qu'il est encore en cours d'élaboration. Cependant, des voix se sont déjà élevées contre ce projet. Les objections concernaient principalement deux points. Il y avait d'abord la crainte de devoir payer plus pour acheter de l'énergie, chez ceux qui assimilaient la carte carbone à une taxe carbone. L'autre objection concernait la liberté : certains s'indignaient de voir l'Etat s'introduire dans leur vie pour poser une limite à leur liberté de consommateur.

Cette deuxième objection est seulement à moitié hors sujet. Il y a effectivement une intrusion dans la vie privée par le biais de la carte carbone, mais elle ne se fait pas par des limitations de consommation. Les individus restent libres de consommer ce qu'ils veulent et dans la quantité qu'ils veulent, du moment qu'ils en ont les moyens (en achetant des unités de carbone si nécessaire), ce qui est exactement le cas aujourd'hui dans les sociétés à économie de marché.

Mais il y a effectivement un risque d'intrusion, car la carte carbone repose sur un suivi informatique très poussé. Un réseau informatique traiterait en temps réel toutes les données du marché du carbone, ce qui permettrait à la fois une comptabilité réputée exacte et la fixation du prix du carbone au plus juste, selon le rapport de l'offre et de la demande. Dans toutes les versions de projets de carte carbone développés en Grande-Bretagne, les unités carbone individuelles seraient donc stockées sur une carte électronique, assez semblable à une carte bancaire. Un lecteur de carte serait disponible à chaque point de vente d'énergie, et toutes les informations seraient centralisées afin d'envoyer à chaque individu son relevé de carbone tous les mois.

Mais si la traçabilité constitue un rempart important contre les fraudes, elle représente aussi une atteinte à la vie privée. Les consommations des individus sont effectivement du ressort du privé car ils fournissent de nombreux renseignements sur leur personnalité, à tel point que la grande distribution utilise les cartes de fidélité de ses clients pour constituer des profils d'acheteurs. Etabli à l'échelle nationale, couvrant minutieusement la totalité des transactions énergétiques du pays, susceptible de donner lieu à des croisements de données avec d'autres fichiers, le système d'information de la carte carbone constituerait un outil de surveillance particulièrement raffiné. Il conviendrait donc d'envisager sérieusement tous les risques avant d'instaurer de manière contraignante un outil exemplaire des « sociétés de contrôle » décrites par Gilles Deleuze (1974 ; 1990).

C'est pourquoi il est nécessaire de faire la différence entre deux formes d'intrusion. L'intrusion de l'Etat dans les consommations individuelles est inévitable si l'objectif est de réduire sérieusement les émissions de GES. La façon dont le fait la carte carbone, en orientant les consommations par le prix tout en attribuant des parts égales aux individus, peut être considérée comme un mal nécessaire. L'intrusion que constitue un fichier informatique national est autrement plus préoccupante, puisqu'elle contraint les individus à abandonner à une entité nationale des informations très personnelles concernant leurs achats électroniques : l'heure, la date, le lieu d'achat, et dans le cas des billets d'avion la destination du voyage. La CNIL, qui s'inquiète régulièrement dans ses communiqués de la tendance à

multiplier les fichiers et à croiser leurs données, rappelle que si de plus en plus de nouveaux fichiers sont créés, les anciens fichiers ne sont pas détruits pour autant, et que les données acquises ne sont presque jamais effacées. Ce type d'intrusion et de menace sur la vie privée est autrement plus préoccupant que celle que constitue la « contrainte » d'acheter une voiture peu polluante.

C'est pourquoi, même si les projets de carte carbone développés en Grande-Bretagne ne semblent pas vouloir renoncer à un fichage informatique, il pourrait être nécessaire d'inventer une alternative, afin de conserver les meilleurs aspects de la carte carbone tout en préservant la vie privée.

Bibliographie

- CSE for Defra, *A Rough Guide to Individual Carbon Trading: The ideas, the issues and the next steps*, 2006.
- Deleuze G., « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », *L'autre journal*, n°1, 1990.
- Deleuze G. *Pourparlers*, Minuit, 1974.
- Fawcett T., *Investigating carbon rationing as a policy for reducing carbon dioxide emissions from UK household energy use*, PhD thesis, University College of London, 2005.
- Fleming D., *Energy and the Common Purpose: Descending the Energy Staircase with Tradable Energy Quotas (TEQs)*, The Lean Economy Connection, 2007.
- Hillman M., Fawcett T., *How We Can Save the Planet*, Penguin, 2004.
- Starkey R., Anderson K., *Domestic Tradable Quotas: A policy instrument for reducing greenhouse gas emissions from energy use*, Tyndall Centre for Climate Change Research, Technical Report 39, 2005.

LE PARADOXE DU CONSOMMATEUR MODERNE

MODÉRER SES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DANS UNE SOCIÉTÉ TOUJOURS PLUS ÉNERGIVORE

Christophe BESLAY & Marie-Christine ZELEM

Les pouvoirs publics ont initié des campagnes de communication sur l'intérêt de Maîtriser la Demande d'Electricité (MDE). On incite à agir pour une cause d'intérêt général et on vante les mérites de gestes simples (couper les veilles ou utiliser des lampes à économie d'énergie pour diminuer ses dépenses d'éclairage, baisser la température pour réduire sa facture de chauffage...). Le double bénéfice - économique (bénéfice individuel) et environnemental (bénéfice collectif) - d'un changement comportemental est mis en avant, mais les politiques de MDE font le constat d'une difficulté réelle à changer les pratiques sociales. En fait, les pratiques sociales de l'énergie s'inscrivent dans des systèmes sociotechniques qui articulent des dispositions individuelles et collectives, des dispositifs techniques (micro et macro systèmes techniques) et des dynamiques sociales (du domestique au politique). C'est dans les différents éléments constitutifs de ce triptyque et dans leurs formes combinatoires qu'il nous faut chercher les raisons de l'inertie des pratiques énergétiques.

L'éclairage, l'usage des appareils frigorifiques et le chauffage constituent les plus importants postes consommateurs d'électricité dans un logement, mais s'éclairer, se chauffer et faire du froid sont aussi trois grands symboles de la vie moderne et de la société de consommation. D'où l'intérêt d'explorer ces postes de consommation, de caractériser les pratiques d'éclairage, les manières de se chauffer ou les usages des réfrigérateurs, de leur donner du sens, de façon à repérer les conditions de l'adoption de pratiques économes. Dans une première partie, nous examinons les déterminants des pratiques de consommation de l'énergie, du point de vue des facteurs qui font obstacle à l'adoption de pratiques plus économes. Dans une seconde partie, nous analysons le fonctionnement de ces trois systèmes socio-techniques pour, très concrètement, identifier les obstacles et les leviers du changement.

1. Les déterminants des inerties de consommation

1.1. Le poids des représentations sociales

La dimension immatérielle de la consommation étant fondamentale, il est nécessaire de bien apprécier le poids des croyances, des certitudes, des représentations et des désirs qui peuvent fragiliser l'efficacité des politiques publiques qui négligent cette dimension. Même si elle est socialement construite, la notion de confort est tout à fait personnelle. Il se distingue ensuite par sa culture qui renvoie à des valeurs relatives, qui concernent notamment l'intérêt qu'il peut accorder à ses façons de consommer l'énergie. Il est le plus souvent imprévisible. Sensible à l'esthétique, aux signes distinctifs, il peut se laisser séduire par une technologie aux antipodes de ses valeurs, sous l'effet d'un simple coup de cœur.

L'électricité est considérée comme une forme d'énergie domestiquée, contrôlée (Desjeux, 1996), quasiment sans risque, propre, dont la fourniture s'accompagne d'un service plutôt efficace, relayée par un système promotionnel performant. Dans les logements, tout fonctionne au courant électrique : des appareils électroménagers aux appareils vidéo ou de chauffage, en passant par l'éclairage. Chez soi, l'électricité se fait discrète (quelques fils, un compteur, des prises), silencieuse et facile d'usage (appuyer sur un interrupteur, brancher ou débrancher un appareil, aucun souci d'entretien). Un simple coup de fil et un abonnement suffisent. Aussi, l'électricité reste une entité virtuelle qui va de soi. Sa facilité d'accès, le confort de son usage viennent parasiter toute logique économique ou environnementale (Les Cahiers du CLIP n°11). De manière générale, le consommateur n'a donc pas réellement conscience de la consommation de son mode d'éclairage ou de son réfrigérateur. Il ne s'en préoccupe guère et connaît rarement le prix du kWh. Le calcul financier se focalise sur le prix d'achat de la technologie (ampoule, frigo) et supprime toute autre logique économique qui prendrait en compte la durée d'amortissement d'une technologie moins énergivore, mais plus coûteuse au départ. Les consommateurs ne prennent concrètement conscience de leur propre consommation d'électricité que lorsqu'ils reçoivent leur facture (Zélem, 2002), rares étant ceux qui se donnent la peine de relever leurs compteurs pour suivre leurs consommations. Globalisées, les factures ne permettent pas de distinguer un poste de consommation d'un autre. Cela renforce le préjugé du caractère anodin des différentes consommations électriques et rend donc impossible le contrôle de l'évolution de ses propres consommations, ventilées par appareil ou par poste (éclairage, chauffage, cuisson, froid...).

Consommer, c'est exister. S'éclairer, se chauffer participent à l'affirmation de ce vécu. Limiter les usages des technologies associées, voire s'en priver, c'est perdre les avantages et les finalités qui leur sont assignées. Faire attention aux consommations d'énergie s'apparente bien souvent à une négation du progrès, une sorte de retour en arrière qui se traduirait par une diminution du confort. Alors que s'éclairer, comme se chauffer ou se rafraîchir réfèrent à un univers symbolique fort, la MDE fonctionne comme une sorte d'injonction paradoxale. Elle met en concurrence deux attitudes qui se rattachent à des registres d'action en opposition : consommer à volonté (vs) se restreindre ; profiter des acquis du progrès (vs) s'en priver. Ces deux attitudes caractérisent deux conceptions de notre société : abondance / pénurie, dépense / austérité, progrès / décroissance. Elles renvoient aussi à l'image que l'on donne à autrui selon que l'on adopte telle ou telle posture.

S'accompagnant de gestes faisant appel à une démarche volontaire, un comportement économe tend à être perçu comme s'inscrivant non pas dans une logique citoyenne, mais selon deux catégories de logiques : une logique de type écologiste qui renvoie au registre de l'idéologie, ou une logique purement économique qui renvoie soit au registre de la frugalité / sobriété, soit au registre de l'avarice. L'image de celui qui maîtrise ses consommations est alors assimilée soit à celle du militant, "*l'écolo*", soit à celle de la personne en difficulté financière qui doit surveiller ses consommations. Au lieu d'être valorisante, cette image s'inscrit dans des catégories négativement connotées et handicape considérablement toute politique publique incitative.

Le consommateur tend à rejeter la responsabilité des fortes consommations d'énergie en direction de ses concitoyens, du marché et des pouvoirs publics. Si des efforts doivent être envisagés, il considère que d'autres, plus responsables (Etat, collectivités locales, industriels...) doivent s'y soumettre d'abord. Il est plutôt réfractaire aux mesures qui touchent ses habitudes (contrôler ses manières de s'éclairer ou de se chauffer) et les usages qu'il fait des objets techniques (acquérir des lampes basse consommation dites « L.B.C. », faire contrôler sa voiture...). De même, il rejette fortement les mesures économiques (taxation...), alors qu'il reste sensible aux mesures incitatives (« prime à l'achat » ou distribution d'ampoules) qui offrent un intérêt financier direct. En fait, il tend à se réfugier derrière les mesures réglementaires (telle la récente obligation de retirer les ampoules à incandescence du marché) qui présentent l'avantage de s'imposer indifféremment à tous.

1.2. L'emprise des systèmes socio-techniques

Constitutifs d'une culture de consommation, les objets techniques orientent en partie les modes de vie et se traduisent par une domination, un rapport de dépendance (Gras, 1997), que l'on peut débusquer à différents niveaux de la vie sociale, tels la relation de service au principal fournisseur d'électricité ou le marché. La fourniture d'électricité relève du domaine des services (Warrin, 1993) qui sont constamment perfectionnés pour fidéliser et capter le client (Cochoy, 2002). Les effets de prescription et de médiation sont fondamentaux dans la construction des représentations que les usagers se font du service attendu et de l'univers des possibles en matière d'énergie ou de source d'énergie. Les politiques de qualité visent à s'attacher sa confiance et le réduisent à un simple consommateur, désamorçant ainsi d'éventuelles réflexions sur le sens même du service. La relation client se transforme en un véritable service personnalisé qui devient le lieu de délivrance de prestations à forte valeur ajoutée (diagnostic personnalisé, conseil, mise en valeur du confort existant, avec, pour corollaire, une diminution relative de la facture d'électricité). Cette stratégie renforce une culture "tout électrique" qui, parce qu'elle génère des habitudes, interdit toute velléité de changement. Cela contribue aussi à accentuer le caractère invisible des modes de production de l'énergie fournie (l'électricité) et leurs conséquences environnementales et sociales. Ainsi conforté dans son rôle d'agent économique passif (Zélem, 2002), le consommateur rencontre des difficultés à devenir un « consom'acteur ». Sa centration sur ses intérêts privés, sa satisfaction personnelle et la place grandissante de la technique dans son univers domestique, détournent son attention des réflexions sur les choix possibles en matière d'équipement. Cela est renforcé par l'absence de

normes de consommation de l'électricité, qui supposeraient que soit identifié et mesurable un seuil de consommation considéré comme socialement acceptable en termes de confort et de mode de vie.

1.3. L'habitude comme contrainte au changement

Les pratiques domestiques, généralement qualifiée de « banales », sont marquées par l'habitude et la routine, le poids des traditions et la reproduction des usages familiaux. Ce sont des activités quasi automatiques, allant de soi, exécutées sans décision préalable, sans planification ni délibération (Conein, 1998). C'est ainsi qu'on ne change pas son « frigo » tant qu'il continue à faire du froid, qu'on laisse ses appareils en veille, qu'on ne prend pas la peine d'éteindre la lumière de la pièce qu'on quitte... Ces routines, souvent d'une redoutable efficacité pratique, ont la caractéristique majeure d'avoir une forte inertie et d'être difficilement réformables. Pourquoi lire le mode d'emploi d'un réfrigérateur quand son usage paraît si simple ? Pourquoi changer ses sources de lumière quand elles paraissent tout à fait satisfaisantes ? Appliquées dans des contextes nouveaux, elles sont de véritables obstacles au changement et peuvent même conduire à des décisions absurdes (Morel, 2002).

Réfléchir aux actes de la vie ordinaire pour les modifier, sans garantie d'être satisfait, ne va pas de soi. La rupture avec les routines les plus fortement intériorisées est toujours déstabilisante et nécessite de questionner ses habitudes, d'en comprendre les enjeux, d'accepter des parts d'incertitude. Mais les routines ne relèvent pas des seuls individus. Elles sont aussi fortement encouragées et entretenues par l'environnement énergéto-technique (Reynaud, 1998) composé d'appareils électroménagers, d'objets techniques courants (téléviseur, magnétoscope, ordinateur...) qui fonctionnent avec le même type d'énergie et qui comportent, pour leur majorité, des systèmes de veille, des options, des gadgets énergivores.

1.4. Des consommateurs mal informés

Malgré les nombreuses campagnes de communication, nos enquêtes montrent que le consommateur est mal informé sur les enjeux de la MDE. Il apprécie avec difficulté les consommations électriques des appareils qu'il utilise au quotidien. Il a du mal à faire le lien entre ses habitudes de consommation et leurs conséquences en termes de changement climatique. Ce paradoxe renvoie en fait aux configurations informatives.

Les campagnes de communication MDE, tout comme les structures d'information (Espaces-Info-Energie), s'adressent à un public averti, déjà socialisé aux questions énergétiques, souvent inscrit dans une démarche d'économie. Les expositions visant à promouvoir les gestes économes en énergie ne sortent guère des institutions qui les produisent ou les financent. Leurs concepteurs attendent du public qu'il se déplace pour les découvrir. Si certains espaces d'information ont bien pignon sur rue, encore faut-il être tenté d'ouvrir leur porte. On suppose que tout un chacun fait la démarche de venir s'informer, de s'intéresser, alors qu'une logique inverse (se déplacer vers le consommateur) paraîtrait plus justifiée.

Par ailleurs, les messages de l'ADEME véhiculés par les médias télévisés ou la radio entrent en concurrence directe avec les messages ambigus des fournisseurs d'énergie. Les slogans de l'ADEME tendent à alerter sur les dangers du changement

climatique et comptent sur des changements de comportements, alors que ceux d'EDF (*Vivrélec*) et de GDF (*Dolce Vita*), sur un même fond d'économie d'énergie, flattent et encouragent la poursuite de comportements "énergivores". Entre les deux messages, les consommateurs tendent à choisir le plus séduisant, le plus positif.

Enfin, on sait que ce public manque de connaissances pratiques et qu'il se tourne volontiers vers les professionnels supposés être en capacité de répondre à ses besoins. Or, il tend à exprimer ses besoins sur la base d'un savoir très approximatif qui se traduit le plus souvent par une demande globale (changer de chauffage, modifier le système électrique...) que les professionnels doivent interpréter. La solution apportée par les professionnels est bien souvent une traduction du besoin exprimé, compte tenu des dispositifs qu'eux-mêmes connaissent, disponibles sur le marché et financièrement compatibles avec le budget prévu par le client.

2. Des systèmes techniques banalisés

2.1. L'éclairage : des lampes à économie d'énergie peu plébiscitées¹

Le taux de pénétration des Lampes Basse Consommation (LBC) a mis du temps à progresser. S'il concerne un peu plus de la moitié des ménages (Cerfise, 2004), soit ces derniers n'en possèdent qu'une, soit ils ne les utilisent pas à hauteur de leurs potentialités. Si certains ne les connaissent pas, d'autres les trouvent coûteuses, inutiles, inefficaces ou bien ils n'en connaissent pas les caractéristiques. Pourquoi ces technologies supposées consommer trois à cinq fois moins d'énergie et durer six à dix fois plus longtemps qu'une ampoule à incandescence, ont-elles du mal à se diffuser sur le marché, alors qu'elles s'accompagnent d'un bénéfice direct : l'allègement de la facture d'électricité ?

L'acte qui consiste à s'éclairer ne se réduit pas à un simple geste (agir sur un interrupteur). Il renvoie à des dispositions sociales, c'est-à-dire qu'il convoque des éléments d'ordre à la fois : 1) culturel : les savoirs, mais aussi les modes d'équipement, les habitudes et modes de vie ; 2) symbolique : s'éclairer ou éclairer un espace renvoie à tout un univers de praticité, de facilité, de confort, d'efficacité, de mise en valeur... dans une sorte de multifonctionnalité ; 3) économique : la lumière peut être procurée par une simple ampoule ou provenir d'un dispositif technique plus complexe comme le sont les luminaires et autres accessoires qui supposent un certain budget, des modalités d'équipement, étroitement conditionnés par un contexte marketing et des interactions dans la relation de vente... 4) technique : les ampoules à économie d'énergie comportent des caractéristiques nouvelles plus ou moins bien connues, elles s'adaptent à tous supports, mais tous les supports d'éclairage ne peuvent pas en accueillir... 5) réglementaire : la commercialisation des lampes à économie d'énergie s'accompagne d'un étiquetage énergétique et d'une interdiction prochaine de mise sur le marché des ampoules à incandescence 6) politique, par la mise en œuvre de dispositifs visant à infléchir les pratiques sociales : campagnes de communication ciblées, politiques de maîtrise de l'énergie (MDE), opérations de promotion des LBC...

¹ Les analyses présentées ici reposent sur une étude réalisée dans le cadre du Programme GICC2 (Zélem, Beslay, Becerra, Gournet, Lang, 2007).

Aujourd'hui, on ne s'éclaire pas seulement pour voir, mais aussi pour être vu ou mettre en valeur son espace domestique. Il existe des logements où le fonctionnel l'emporte sur la mise en scène et où la fonction de l'éclairage est première. Mais plus nombreux sont les intérieurs où l'esthétique et le confort visuel l'emportent. Par ailleurs, le taux de possession d'ampoules est corrélé à la taille du logement, mais aussi au type et au statut d'occupation du logement. Il dépend également de la taille du ménage et du lieu d'habitation (campagne ou ville). Il existe ainsi plusieurs manières de s'éclairer qui ont une incidence sur les façons de s'équiper en sources lumineuses et en ampoules. Du fait du caractère proprement social et multifonctionnel de l'éclairage, le budget du poste "luminaires" n'est pas négligeable. Lorsqu'on regarde de plus près les modes d'équipement des ménages, on constate que plus d'un tiers des utilisateurs de LBC continuent d'utiliser un halogène ou installent des LBC un peu partout chez eux, alors que leur usage est préconisé pour remplacer une ampoule classique sollicitée au moins trois heures par jour. Cela dénote soit un défaut de compréhension des caractéristiques techniques des lampes, soit un réel manque d'information. Aux yeux des particuliers, l'éclairage ne paraît pas être un domaine où des économies d'énergie ou financières puissent être réalisées. Sans appareil de mesure spécifique, son incidence sur le budget n'est d'ailleurs pas appréciable, et souvent considérée comme marginale.

2.2. L'ampoule : un objet banal d'une complexité inattendue

Pour s'équiper, le consommateur est tributaire du marché. Or, les fabricants d'ampoules ne font guère de campagnes promotionnelles, ce qui s'explique par le faible poids des LBC dans leur activité. De même, portés par des enjeux commerciaux, les distributeurs de luminaires ne sont pas les meilleurs porte-parole des LBC. Nombre d'entre eux n'en font même pas la promotion, voire ne disposent ni du stock, ni de l'éventail de choix susceptibles de convenir à un client demandeur. Par ailleurs, adopter de nouvelles ampoules de la part du particulier nécessite que l'ensemble des opérateurs soit en mesure de répondre d'une manière convergente.

Souvent seul face au marché des technologies économes, le consommateur a bien du mal à se repérer dans les marques et les types. Il rencontre des difficultés à comparer les prix de vente, les formes et les puissances annoncées. Il est désarmé face à l'indigence d'informations disponibles sur certains *blisters*, alors qu'elles sont pléthoriques sur d'autres (équivalences en watt, classe énergétique, durée de vie, lieu de fabrication, coordonnées d'un "service consommateurs", économie d'énergie réalisée...). Comment peut-il réagir face au logo qui indique de ne pas mettre l'ampoule à la poubelle ? Que comprend-il des termes comme lumens qui, sur certains emballages, cohabitent avec les watts, les volts, les hertz et les kelvin ? Cette simple énumération suffit pour constater combien le marché des LBC est pour le moins confus, d'autant que, d'un lieu de vente à l'autre, le consommateur ne trouve jamais les mêmes variétés ni les mêmes marques, ce qui le laisse encore plus démuni lorsqu'il tente une comparaison. Si les linéaires « ampoules » sont généralement en libre service, on constate encore une sous représentation des LBC (tant en nombre, qu'en modèles proposés). Certaines enseignes font un effort pour que le client puisse rapidement distinguer les « bonnes ampoules » (jeu de couleurs, panneaux signalant les enjeux d'économie d'énergie, mise en tête de gondole, publicité), mais cela reste exceptionnel. Dans la plupart des lieux de vente, les

ampoules de type *fluocompacte* sont traitées de manière identique aux autres, c'est-à-dire sans attention particulière. De fait, on observe un mélange qui crée de la confusion chez l'acheteur qui a du mal à reconnaître les ampoules les unes des autres.

Choisir une ampoule est un choix cornélien. L'ampoule n'est pas un objet si banal que cela. Elle peut être à incandescence, halogène, basse consommation, basse tension, de type LED ou à économie d'énergie. Le culot peut se présenter sous la forme de vis, de baïonnette, à clip. Il peut être large ou étroit. Cet ensemble de caractéristiques techniques représente une première difficulté. Le verre peut être opaque, transparent, dépoli.... Il peut avoir différentes formes (sphériques, flammes, globes), donc différentes envergures. Pour les LBC, les verres sont torsadés ou non, allongés ou repliés sur eux-mêmes, nus ou protégés dans une ampoule de verre. L'envergure de la lampe constitue une deuxième difficulté puisqu'il convient autant que possible que l'ampoule ne dépasse pas du luminaire ou bien qu'elle ne touche pas l'enveloppe du luminaire. Les ampoules se déclinent ensuite en fonction de leur puissance (de 20 à 100 W) pour les ampoules standard, ce qui représente un troisième niveau de difficulté car les luminaires n'accueillent pas tous la même puissance (gros abat-jour, petite lampe de chevet, plafonnier, lampes de bureau, spots...). Les LBC confrontent le consommateur à un difficile jeu d'équivalences qui laisse perplexe : 20 W = 100 W (marque *Atev*), 15 W = 75 W (marque *S Light*), 11 W = 60 W (marque *Ikea*), 9 W = 35 W (marque *Lico*)... sachant qu'une LBC équivalent 100 W n'éclaire pas autant qu'une incandescente de 100 W... Certaines LBC sont classées « A », d'autres « B », sans que le consommateur puisse savoir pourquoi. L'ensemble de ces caractéristiques font de l'ampoule un petit objet technique certes ordinaire, mais sommes toutes plutôt complexe, ce qui contribue à disqualifier les LBC sur un marché très concurrentiel. D'autant que la LED (diode électroluminescente) semble bien placée pour supplanter la LBC, considérée comme une simple technologie de transition.

2.3. De l'achat spontané de LBC à l'équipement fortuit via une promotion

S'équiper en LBC n'est pas une démarche anodine. L'utiliser chez soi renvoie à quatre cas de figures au moins : soit l'on fait partie de la catégorie des consommateurs qui ont confiance en la technique ou qui, dès la mise sur le marché d'un nouveau produit, s'en équipent aussitôt, soit la motivation première de l'achat relève d'une démarche écocitoyenne, soit l'acquisition de LBC relève d'une vraie recherche d'économies financières, soit, enfin, « l'occasion fait le larron » et l'on installe une LBC après l'avoir obtenue dans un cadre promotionnel.

Dans les trois premiers cas, on peut supposer que le consommateur s'intéresse au fonctionnement et aux spécificités de l'objet technique. Il en connaît les particularités et les recommandations d'usage. Dans ces cas là, le logement va tendre à accueillir plusieurs LBC et la défaillance d'une ampoule incandescente ou d'une LBC se traduire par un remplacement par ce même genre de lampe. Dans la théorie de la diffusion de l'innovation, la LBC rencontre l'intérêt d'une catégorie « pionnière » de consommateurs. Ils croient en la technologie et prennent le risque de l'essayer et de s'en équiper. Cette catégorie est cependant encore marginale. Dans le quatrième cas de figure, recevoir une LBC sans avoir fait de démarche préalable et sans autres conseils d'usage que ceux figurant sur les blisters, peut s'accompagner

d'utilisations pas toujours compatibles avec les performances techniques de l'objet : installation dans un garage, dans des toilettes, voire à la cave ou dans des placards, utilisation avec variateur, sollicitations (allumage, extinction) importantes... La LBC est en fait utilisée comme une incandescente, sans autre formalité. Dans ces conditions d'utilisation, l'objet ne peut guère faire la démonstration de ses « qualités » et compte tenu de son coût à l'achat, il n'est guère attractif et ne suscite pas l'intérêt escompté.

2.4. Utiliser une ampoule chez soi, une situation parfois « schizo-phrénique »

Les sondages font certes le constat qu'une majorité des ménages dispose désormais de LBC, mais ils ne disent rien sur les pratiques d'usage ni sur les savoirs qui les accompagnent. Constater qu'« x » LBC ont été mises sur le marché ou que « y » ménages en sont équipés n'est guère significatif. La question reste posée de savoir s'il est pertinent que les particuliers s'équipent de ces lampes s'ils ne savent pas s'en servir. De même, est-il bien raisonnable de multiplier les campagnes promotionnelles dès lors qu'elles ne comportent pas un volet « pédagogique » visant à « apprendre » à utiliser ces lampes ? Il n'en demeure pas moins que l'utilisation des LBC pose un certain nombre de questions aux « initiés ». La première porte sur leur durée de vie effective. A ce jour, aucune étude ne peut prouver leur longévité potentielle. L'utilisateur se fonde sur une valeur théorique, celle qui est affichée sur les emballages. La seconde interrogation porte sur les économies d'énergie réellement engendrées. En l'absence de compteurs individuels spécifiques et en dehors d'une longue période d'observation dans des conditions quasi scientifiques (régularité des modes d'utilisation entre l'avant et l'après), le consommateur n'a aucun moyen de vérifier les économies ainsi générées. Une autre difficulté réside dans l'arbitrage entre acheter une lampe qui consomme moins d'énergie, mais qui contient du mercure et pose des problèmes de gestion des déchets, ou continuer à s'éclairer avec des incandescentes parce que leur fin de vie est moins problématique. Enfin, il reste une interrogation majeure : les LBC consomment peu d'énergie dès lors qu'elles sont utilisées sur la durée, mais elles en consomment proportionnellement beaucoup au moment de l'allumage qui nécessite un appel de puissance important. Dès lors, à partir de quel laps de temps vaut-il mieux les laisser allumer lorsqu'on s'absente momentanément de la pièce ? Inversement, à partir de quand peuvent-elles être allumées puis éteintes sans consommation électrique exagérée ?

Ces trois observations, récurrentes dans nos entretiens et régulières lors de nos visites à domicile, sont symptomatiques du fait que la diffusion de cette technologie repose sur une politique de mise sur le marché confidentielle, alors qu'il s'agit d'un produit éco-performant... Cela signe le caractère non abouti d'un produit, pour lequel on aurait fait peu d'effort d'explication par manque de recul ou de certitudes scientifiques. Or, on sait combien ce caractère expérimental constitue un frein en terme d'acceptabilité sociale, ce qui en partie explique le déficit de notoriété des LBC, en sus de leur prix coûteux et d'un préjugé négatif à propos du marché. Dans ces conditions, on peut se demander si le marché, comme les consommateurs sont prêts à s'adapter au nouveau contexte réglementaire interdisant, à partir de 2010, les ampoules à incandescence.

3. Le réfrigérateur et l'étiquette énergie²

La mise en place de la Directive Européenne d'étiquetage énergétique des appareils électroménagers amorcée en 1995, visait à infléchir les modes d'équipement des ménages en réfrigérateurs. Force est de constater que ce ne fut pas simple. Pourquoi, malgré une information sur le caractère énergivore des réfrigérateurs, les ménages n'ont-ils pas remplacé leur ancien appareil par un autre, moins gourmand en énergie ? Une partie de la réponse se trouve dans l'observation minutieuse de la place occupée par ces appareils dans les foyers, dans la caractérisation des représentations que s'en font les ménages et dans les usages qu'ils ont de cet objet technique. L'autre partie de la réponse se trouve sur les lieux de vente, dans les motivations de l'achat et les modes de perception de l'étiquette énergie.

3.1. L'évolution de la fonction froid et des modes d'utilisation des réfrigérateurs

Bien que commercialisé dès 1927, le réfrigérateur mettra plus de trente ans avant de trouver sa place dans les foyers français. Symbole de modernité, il devient alors un bien de consommation essentiel au confort ménager. Grâce à une hausse du pouvoir d'achat (Abramovici, 1996) et par la pratique nouvelle du crédit à la consommation, les ménages se sont équipés d'appareils électroménagers. Dans le même temps, l'apparition et l'essor des supermarchés, puis des hypermarchés, ont considérablement modifié les conditions d'approvisionnement. Au cours des cinquante dernières années, l'évolution des modes de vie, l'urbanisation, l'industrialisation, le travail des femmes, le développement des loisirs ont influencé les modes de restauration. L'alimentation traditionnelle a « quitté le foyer » (Flandrin et Montanari, 1996) pour laisser place à de nouvelles façons de s'alimenter qui s'accompagnent de la multiplication des produits industriels.

L'arrivée du réfrigérateur dans les ménages a modifié sensiblement les pratiques alimentaires : les habitudes alimentaires (types d'aliments, composition des repas et composition des plats) mais aussi la fréquence et les modes d'approvisionnement (de quotidiennes, les courses peuvent devenir hebdomadaires)³. Le réfrigérateur facilite l'organisation de la vie quotidienne, il permet de passer de l'immédiat (chassé-mangé, cueilli-mangé ou préparé-mangé) au différé (manger plus tard). Il devient un auxiliaire indispensable, à tel point que l'absence de réfrigérateur renvoie à une situation d'inconfort.

Les profondes mutations sociales (multiplication des familles nucléaires, puis des familles monoparentales, accroissement du nombre des « seniors », développement du travail féminin, disparition des petits commerces de proximité) ont contribué à la déstructuration des repas. Le vagabondage alimentaire a remplacé le commensalisme alimentaire, système de prises alimentaires centré sur des repas structurés pris en commun selon des formes fortement ritualisées (Poulain, 1997). Parallèlement, la part consacrée à l'alimentation diminue dans les budgets-temps

² Le texte présenté ci-après est en grande partie tiré d'une étude réalisée dans le cadre de l'Action de Recherche Coordonnée (ARC-Ecodif) du programme Ecodev du CNRS.

³ Seuls les agriculteurs ont adopté cet appareil tout en conservant leurs habitudes (autoconsommation sans réfrigération, continuation des conserves, confits et salaisons...). Ils l'ont intégré à leur mode de vie plutôt qu'ils se sont adaptés à lui (Bages, Rieu, 1988).

(Fischler, 1993) : l'industrie alimentaire offre des produits prêts à l'emploi (« produits aliments », « aliments-services » ou « *convenience foods* ») qui nécessitent peu de préparation.

Se servir d'un réfrigérateur est un acte social, mais le réfrigérateur joue également un rôle social entre les individus. Il devient acteur de l'organisation ménagère. Objet officiellement asexué (utilisable par tous), il est cependant au centre du partage des tâches sexuées (Chabaud-Rychter, 1997). Il reste une affaire de femme qui le remplit et qui s'en sert pour la confection des repas, qui le nettoie et l'entretient. Plus qu'un simple outil qui « sert à faire du froid », le réfrigérateur est aussi un support de socialisation : on y appose toutes sortes de consignes qui rappellent certaines règles alimentaires (catalogue des calories) ou organisationnelles (respect des horaires...). Outil technique par définition, il n'est pas neutre socialement. Il renvoie à l'utile et au fonctionnel, mais aussi à l'esthétique et à la distinction sociale.

Utilisé de manière quotidienne, plusieurs fois par jour, le réfrigérateur ne s'allume pas, ne s'éteint pas. C'est un objet discret. Il est invisible, inodore, voire dans le meilleur des cas, inaudible. Alors que l'évolution technologique est parfaitement perceptible pour nombre d'appareils électriques (four à électrolyse, à induction, plaques vitrocéramiques, four à micro-ondes, sèche-linge...), elle l'est beaucoup moins pour le réfrigérateur qui, sur ce point, est quelque peu atypique. Hormis l'encombrement, l'équipement intérieur, le design, qui soulignent des différences, les gammes disponibles sont relativement étroites. Cette uniformisation fait du réfrigérateur un produit peu attractif, qui ne suscite pas d'intérêt particulier. Le développement des cuisines intégrées a renforcé cette banalisation, lorsque le réfrigérateur est masqué et ne se distingue plus des portes de placards, contrairement aux autres appareils électroménagers qui conservent au moins des commandes apparentes. Le réfrigérateur perd ainsi son statut d'appareil électroménager au profit d'un statut de simple meuble.

Les usages dérivés (Thévenot, 1993) désignent tous les usages ajoutés à la fonction première de l'appareil et/ou qui diffèrent de l'usage standard attendu, décrit dans le mode d'emploi. C'est ainsi qu'on observe toute une série d'usages qui utilisent le réfrigérateur comme un meuble de rangement ou comme support, sa fonction réfrigérante étant détournée au profit d'une fonction médiatrice : *le réfrigérateur-pharmacie* (médicaments, vaccins, produits de beauté), *le réfrigérateur coffre-fort* (sucreries, produits toxiques), *le réfrigérateur* de seconde main utilisé comme *cave à vins* ou *le réfrigérateur armoire* (boîtes de conserve, pellicules photos...), *réfrigérateur pense-bête* ou *agenda* (emplois du temps professionnels ou scolaires, rendez-vous, programmes de spectacles... sont épinglés sur la porte ou sur le flanc), *réfrigérateur-décoration* (support de dessins d'enfants, d'autocollants, photos, cartes postales...), *réfrigérateur-étagère* (support de radio, télévisions, pendules, fours, clefs, ou objets de toutes sortes)...

3.2. Les comportements d'achat des consommateurs

Un réfrigérateur doit d'abord être capable de conserver les aliments dans de bonnes conditions. C'est ce service qui motive le consommateur et non la capacité à économiser de l'énergie. Si l'achat représente un investissement important, les coûts de fonctionnement sont rarement pris en compte. L'encombrement, le volume, la

facilité d'entretien, la marque, le service après-vente et bien sûr le prix, interviennent en second.

En raison de sa robustesse et de sa longévité, on change rarement de réfrigérateur, contrairement à d'autres appareils électroménagers qui ont un taux de renouvellement plus rapide. Le réfrigérateur (dans son mode d'acquisition, mais aussi ses fonctionnalités, sa contenance, sa présentation...) suit le cycle de vie des individus. La première acquisition intervient lors du départ du domicile familial d'origine. Il n'est ensuite remplacé que lorsque le cercle familial s'élargit (couple, enfants) ou lorsqu'on rafraîchit sa cuisine. Il est cédé lors du départ du premier enfant qui le garde lui-même souvent jusqu'à l'usure. Les jeunes ménages manifestent généralement un intérêt plus marqué pour les produits basiques, ils accordent une grande importance au prix d'achat, mais leurs comportements varient en fonction de leur niveau socio-économique, de leur lieu de résidence ou du nombre d'enfants. Les ménages plus âgés ont tendance à acheter des produits plus sophistiqués, attachent une relative importance à la qualité et à la technicité des appareils et tendent à renouveler plus régulièrement leur équipement électroménager. Mais leurs comportements d'achat sont également conditionnés par certaines variables sociodémographiques telles que la taille du ménage, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau socioculturel, le niveau de revenu... Le travail des femmes est aussi une variable importante qui conditionne la taille de l'appareil, ses caractéristiques (la place accordée à la partie congélation) et les services qu'on attend de lui (volume et commodité d'utilisation). De la même manière, la multiplication des foyers éclatés et le nombre croissant de mono-ménages (Rigalleau, 1989) jouent en faveur d'équipements moins volumineux privilégiant la partie congélation. Les « mangeurs solitaires », ainsi que l'accroissement du nombre des jeunes seniors (Poulain, 1998), sont à l'origine du succès des réfrigérateurs de petite taille. Il n'y a donc pas un usage du réfrigérateur, mais des usages qui varient selon les individus, leurs représentations, leur culture et le contexte social dans lequel ils évoluent.

Le choix d'un réfrigérateur n'est pas un choix individuel mais intervient le plus souvent dans un cadre familial. Sauf en cas de panne, le consommateur prend le temps de s'informer et de comparer les produits sur les lieux de vente. Son choix est en partie arrêté avant l'intervention du vendeur. Les acheteurs privilégient le critère « prix » et la marque. Viennent ensuite les critères de fonctionnalité tels que l'encombrement, la taille ou la facilité d'utilisation ; les considérations de technicité et d'aménagement intérieur étant les moins prises en compte. La tendance à rechercher des informations comparatives, le temps de réflexion, l'importance accordée au prix et à l'aspect fonctionnel de l'appareil, résultent du fait qu'un réfrigérateur est un produit qui doit durer longtemps. Le raisonnement économique de la majorité des acheteurs s'arrête le plus souvent à la somme dépensée lors de l'achat, abstraction faite des dépenses auxquelles il faudra consentir sur la durée de vie de l'appareil. Par contre, certaines « bonnes occasions » (promotions par exemple) ou l'envie de « se faire plaisir » peuvent faire basculer et précipiter l'achat.

Le réfrigérateur est considéré comme un achat coûteux qu'on imagine ne pas pouvoir amortir dans le temps autrement que par l'extension de la durée d'usage. Faire des économies au quotidien sur ce type d'appareil est un argument qui n'apparaît pas suffisamment crédible. En fait deux représentations dominent : 1)

l'idée d'appareil économe est associée à l'idée de réfrigérateur plus coûteux à l'achat ; 2) des appareils qui consomment peu ne peuvent être que des appareils expérimentaux ; les présenter comme novateurs les distingue des autres et les caractérise de suite comme n'ayant pas encore fait leurs preuves. Ces deux idées préconçues accentuent la réticence des consommateurs par rapport aux réfrigérateurs peu consommateurs. On retrouve là les difficultés généralement rencontrées lorsqu'il s'agit de faire accepter socialement un nouveau produit, une nouvelle technique, teintés d'innovation. Dans un premier temps, l'innovation technique suscite de la curiosité et des craintes. Son insertion sociale se heurte à l'imaginaire du progrès (représentation de ses conséquences fastes et néfastes) (Scardigli, 1992). Il est alors nécessaire de faire intervenir des médiateurs. Dans le cas des réfrigérateurs économes en énergie, l'information sur les consommations effectives ne suffit pas. L'étiquette apparaît comme le support du message, mais elle doit s'accompagner d'une traduction et de mesures incitatives pour que l'équation coûts et bénéfices du changement devienne attractive. Toutefois, les arguments évoqués par le vendeur, sur la fiabilité et la sobriété de tel ou tel modèle, associés à la possibilité d'un achat à crédit, peuvent inciter l'acheteur à consentir un surcoût. L'étiquette « énergie » peut alors intervenir à ce niveau, elle complète les informations dont dispose l'acheteur et apporte un élément de calcul du coût global de l'appareil (coût à l'achat plus coûts de fonctionnement) qui peut peser dans le processus de décision.

4. Le chauffage : l'ordre lointain d'un macro système technique⁴

Le chauffage domestique représente la principale consommation d'énergie du secteur résidentiel, avec plus de la moitié de la consommation. Si les sondages décrivent les français comme de plus en plus sensibles aux questions environnementales et énergétiques, les progrès réalisés en termes d'économie d'énergie restent faibles quand ils relèvent des pratiques quotidiennes (éclairage, chauffage, automobile...). Sous l'effet conjugué de certains modèles sociaux énergétivores, des routines, des habitudes et de l'inertie des techniques, les usagers ont du mal à se conformer aux prescriptions environnementales. L'examen des différents éléments qui orientent les pratiques sociales de chauffage en habitat collectif permet d'identifier les facteurs de résistance, mais aussi les leviers du changement qui relèvent à la fois des dispositions sociales des personnes, des dispositifs techniques dont elles disposent et des dynamiques collectives dans lesquelles elles sont inscrites.

⁴ Les résultats présentés ici sont issus d'une étude sur le chauffage collectif (HLM, copropriétés) à Paris, Pantin et Rouen, dans un contexte d'expérimentation d'un dispositif d'individualisation des frais de chauffage (Beslay, Cyssau, Huzé, 2007). Nous avons également mobilisé les premiers résultats d'une étude en cours sur la précarité énergétique, menée par l'ERT-SPEED dans le cadre d'un programme PREBAT PUCA-ADEME (Zélem, Beslay, Gournet, Vidal).

4.1. Le chauffage : un élément central du confort moderne

Symboliquement, le chauffage, peut être plus encore que l'éclairage et le réfrigérateur, est lié au confort moderne. L'absence d'un système de chauffage adéquat est même un des éléments de définition d'un logement « indécents ». Le confort n'est pas « l'état zéro » du ressenti physiologique, ni « l'absence de perturbation » ou « l'optimum des conditions climatiques ». C'est une notion active qui oscille sans doute « *entre la liberté de mouvement et le sentiment de sa sûreté* » (Dard, 1986) et ne se réduit pas à des valeurs standard, « *dans l'expérience commune, les notions de confort et d'esthétique partagent cette qualité d'être labiles, polysémiques et fluctuantes* » (Dard, 1986). Il serait vain, pour la chaleur ou le confort thermique, d'en inventorier les référents symboliques associés : le foyer, le ventre maternel, le paradis, la liberté, la convivialité, l'insouciance, le repli... D'autant que, et c'est une constante des pratiques domestiques, les représentations sociales du confort thermique ne coïncident pas toujours avec les usages réels du chauffage.

De fait, le chauffage est une préoccupation importante pour la quasi-totalité des personnes interrogées. C'est un facteur déterminant de la qualité de vie au foyer. « Se sentir bien chez soi » renvoie à de multiples éléments (la surface disponible, la disposition des pièces, les équipements, l'environnement urbain, le voisinage, la décoration...), mais le confort thermique reste central, non suffisant mais nécessaire. Un indicateur du niveau de confort « vécu » réside dans le fait d'avoir généralement trop chaud, trop froid en hiver, ou ni l'un ni l'autre. Globalement, dans nos enquêtes, les deux tiers des répondants disent avoir, en hiver, un niveau de chaleur satisfaisant. Les autres se partagent à peu près également, selon les sites, entre ceux qui ont généralement trop chaud en hiver et ceux qui se plaignent du froid. Ce niveau de confort « vécu » doit être référé au confort thermique attendu et à la température réelle du logement. La « norme » de 19° n'est une température idéale que pour une personne sur cinq. Pour près des deux tiers, l'idéal est inférieur à 21° et il est très rarement supérieur à 22°. Par contre, dans le quart des cas, la température du séjour est inférieure à 20° mais elle atteint 23° ou plus dans un logement sur cinq.

Ces « normes » de confort font l'objet, nous le verrons, d'âpres négociations entre les membres du ménage, signe de variations inter individuelles significatives, mais elles s'inscrivent aussi dans des normes sociales largement répandues, véhiculées notamment par les médias. Ainsi, on peut s'interroger sur l'influence que peuvent avoir sur les pratiques domestiques, les images de la télévision, comme l'éclairage intense et très blanc des émissions de plateaux ou les modèles que proposent les séries californiennes ou les « feuillets de l'été » des chaînes françaises. Quoi qu'il en soit, être en chemise et tee-shirt chez soi, même en hiver semble devenu une norme de bien être. Réhabiliter le pull-over à l'intérieur permettrait des économies substantielles.

4.2. Des dispositions aux économies d'énergie

Les pratiques de chauffage sont largement contraintes par les dispositifs matériels et techniques, mais elles relèvent aussi de dispositions, relativement plus subjectives, aux économies d'énergie et à la préservation de l'environnement. Catherine Skoda analysait, dans les années 1980, les pratiques de chauffage comme s'organisant selon deux axes : un axe comportemental (actif / passif) et un axe idéologique qu'elle traitait du point de vue de la tradition ou de la modernité. Plus de

vingt ans plus tard, cet axe idéologique doit plutôt être référé aux attitudes et dispositions en faveur des économies d'énergie et de la préservation de l'environnement. Dans nos enquêtes sur le chauffage, économiser l'énergie est plutôt positivement perçu, d'abord associé au respect de l'environnement puis aux économies financières, et beaucoup moins souvent à une perte de confort, à la restriction ou à un retour en arrière. Ces dispositions favorables sont confortées par le fait que plus d'une personne sur quatre a le sentiment de consommer inutilement du chauffage, à commencer par ceux qui se plaignent d'avoir trop chaud en hiver. Elles renvoient aussi au prix du chauffage, considéré comme cher, mais dont on sait qu'il coûtera de plus en plus cher. Dans ces conditions, huit personnes sur dix déclarent qu'il est plutôt ou tout à fait envisageable de changer leurs habitudes en matière de chauffage pour préserver l'environnement. Nous savons qu'il n'en est rien. En fait, les dispositions sociales ne suffisent pas à orienter les pratiques, tant d'autres aspects sont importants.

4.3. La gestion du chauffage : une régulation complexe

Comme d'autres pratiques domestiques (s'éclairer, laver le linge, faire le ménage, la cuisine...), les pratiques de chauffage s'exercent, le plus souvent, dans un cadre familial, fût-il recomposé, éclaté... C'est-à-dire qu'elles font l'objet de négociations entre les membres du ménage, dont l'enjeu est une définition des identités et des positions relatives des individus, notamment en termes de pouvoir (Kaufmann, 1992). Au sein du foyer, les enfants et les adultes, les hommes et les femmes développent chacun des formes personnelles d'usage et d'appropriation des équipements en fonction d'intérêts et de dispositions spécifiques plus ou moins convergents. Aux différenciations de genre, s'ajoutent et/ou se superposent des effets générationnels. Les modes d'habiter, les normes de confort mais aussi les pratiques d'usage ont évolué avec l'urbanisation, la modernisation des espaces domestiques et, plus généralement, l'évolution des modes de vie. Les anciennes générations (notamment les plus anciennes) socialisées dans un autre cadre sociotechnique, ont un rapport très différent à la gestion et aux techniques domestiques que celui des plus jeunes, lesquels entretiennent des relations de proximité aux objets techniques et qui sont plus distants par rapport à l'espace domestique. La présence d'enfants en bas-âge ou de personnes malades est un autre élément structurant de l'aménagement du foyer et des normes de confort. De même, une présence continue dans l'espace domestique ou au contraire sa vacance régulière dans la journée, modèlent les formes de gestion du logement et les utilisations du chauffage. La gestion du chauffage est alors le produit de multiples régulations, négociations, arrangements, parfois conflictuels, entre les membres du ménage.

D'un autre point de vue, un habitat collectif est un espace social particulier dans lequel interagissent de multiples acteurs et groupes d'acteurs : les occupants (copropriétaires ou locataires), le syndic et / ou les organismes gestionnaires, les sociétés prestataires, éventuellement un concierge ou gardien d'immeuble... On ne peut comprendre les comportements des ménages en matière de chauffage collectif si l'on fait abstraction des stratégies d'alliance ou de conflit, mais aussi les systèmes de règles collectives de cohabitation, explicites ou implicites, construits au fil du temps, porteurs de modèles de comportements, qui structurent le système social que constitue l'habitat collectif, traversé par des réseaux sociaux d'influence et d'affinité.

Economiser le chauffage ou, plus simplement, avoir une gestion active représente, dans bien des cas, un véritable « travail de régulation ». En l'absence d'un système performant de régulation centralisé, on doit, si on veut moduler la température chez soi, agir sur les robinets de radiateurs (manuels ou thermostatiques) à de multiples occasions (lorsqu'on aère, pour les absences, le soir, le matin...). Si l'on veut bien faire, il faut également penser à fermer les rideaux et les volets le soir. Pour peu que le logement soit vaste, les radiateurs et les fenêtres nombreux, ce « travail de régulation » peut représenter un investissement temporel important et un souci quasi constant.

Les outils dont nous disposons pour réaliser ce travail de régulation ne facilitent pas la gestion du chauffage. L'utilisation des robinets de radiateurs ne va pas de soi et nous avons observé bien des incompréhensions. Les robinets thermostatiques, pour peu qu'ils intègrent un peu d'électronique, sont souvent jugés trop complexes à utiliser. Même les robinets manuels suscitent des interrogations quand la fonction basique « fermé / ouvert » est produite par une molette que l'on tourne, laissant à penser qu'en tournant « un peu », on diminue d'autant la température produite. Nous avons évoqué l'idée d'une « pédagogie du robinet » à développer. Ces incompréhensions suscitent des craintes associées à l'utilisation des robinets de radiateurs : craintes de fuites d'eau, mais aussi de ne pas avoir le droit d'y toucher, car cela relève des obligations du gestionnaire et de l'intervention de techniciens.

Enfin, il n'y a aucun indicateur permettant de suivre la consommation de tel équipement particulier. On peut, certes, consulter son compteur, à condition qu'il y en ait un (ce qui n'est pas le cas pour le chauffage collectif non individualisé), mais les informations fournies sont elles aussi peu explicites, voire absconses (pour le gaz, sont indiqués des m³ alors que l'on paye des kWh, les nouveaux compteurs d'électricité sont difficilement compréhensibles). En habitat collectif, le chauffage est un élément des charges dans lesquelles les différentes consommations d'énergie ne sont pas toujours détaillées. Il en résulte que plus d'une personne sur deux ne sait pas exactement ce que coûte son chauffage. Manque en fait un véritable outil technique de suivi et d'aide à la gestion de la consommation de chauffage. A défaut, on renvoie les acteurs à la gestion de leurs pratiques, sans leur donner véritablement les moyens de suivre et donc de maîtriser leur consommation. C'est en fait un pilotage sans visibilité, comme si on demandait aux automobilistes de respecter les limitations de vitesses, mais sans que les véhicules ne soient équipés de compteurs de vitesse. Un dispositif technique de régulation (un robinet thermostatique) peut être d'une grande efficacité, s'il n'est pas d'un usage trop compliqué et qu'il est bien approprié par les acteurs. Dans l'imaginaire du chauffage, la maîtrise de la chaleur est un aspect essentiel. Lorsque les gens disposent d'un outil de gestion du chauffage et de leur consommation d'énergie, les pratiques sont généralement plus actives et plus économes. Ils ont tendance à s'emparer de cet outil de gestion pour accroître leur maîtrise sur la chaleur.

4.4. Des contraintes techniques

La technique occupe une place centrale dans la construction des pratiques sociales de chauffage. Quelles que soient les logiques ou les ressorts de l'action, les pratiques s'exercent dans des espaces sociotechniques qui en déterminent les conditions d'effectuation. D'un point de vue cognitif d'abord, nous l'avons vu, mais également d'un strict point de vue matériel. La technique peut faire de la résistance à la régulation quand, mal ou peu entretenus, les radiateurs fuient, les robinets sont bloqués, les fenêtres ferment mal, l'isolation thermique est mauvaise... Ces problèmes sont loin d'être négligeables et concernent, dans nos enquêtes, plus d'un logement sur trois. D'un autre point de vue, les logements bénéficient ou pâtissent de leur exposition, qu'il s'agisse de leur orientation (nord ou sud) ou de leur localisation (au dernier étage ou au rez-de-chaussée, au dessus d'un garage non chauffé ou en pignon...). En chauffage collectif, il est techniquement difficile d'assurer une même température de chauffage à tous les appartements : ceux du haut ou en bout de réseau reçoivent moins de chaleur. De fait, certains ont généralement trop froid l'hiver, chez eux, et leurs pratiques d'usage du chauffage n'y sont pour rien. Il est évident qu'un système défaillant ou inadapté contraint fortement les pratiques, mais à l'inverse, un système qui fonctionne de manière satisfaisante, peut se faire oublier et engendrer une perte de vigilance.

4.5. Une gestion déléguée

Pendant longtemps et jusqu'aux années 1950, le chauffage était lié à la cuisinière et à la cheminée, l'âtre cœur du foyer, dont on s'occupe, que l'on active, que l'on contrôle et maîtrise (Dard, 1986). Avec l'introduction du chauffage central, la question du chauffage est entrée dans une logique industrielle où un « ordre lointain » pénètre l'habitat et y introduit des normes plus collectives et une perte de maîtrise de l'ensemble du système technique. La technique et l'économie ont investi désormais la question et les préoccupations concernant le chauffage, mais « quelque part » l'idéal de maîtrise demeure. Même s'il est collectif ne dit-on pas « *mon chauffage* » ? Lorsqu'il n'y a pas ou peu de prise directe, chez soi, sur un « ordre lointain » qui régit le chauffage collectif, ou lorsque le chauffage est perçu comme un élément d'un macro-système technique qu'on ne comprend pas et qu'on ne maîtrise pas, la chaleur est une donnée subie, sur laquelle on peut renoncer à agir.

Nous avons observé, surtout en habitat collectif et de la part des personnes les plus éloignées de la technique, une tendance à s'en remettre aux techniciens et aux gestionnaires pour réguler le chauffage, dans une sorte de « délégation de compétence ». Cette attitude a d'ailleurs longtemps été confortée par les gestionnaires qui voulaient autant que possible éviter que les habitants n'interviennent sur les dispositifs techniques, de crainte qu'il n'en résulte des dommages. De fait, les gestionnaires ont leur part dans la régulation du chauffage par le réglage de la température demandée à la chaudière centrale. Une pratique courante consiste à augmenter la température du chauffage pour éviter les plaintes et les conflits avec les habitants. De manière plus générale, le « mauvais exemple » des « grands autres » (gestionnaires, Etat, entreprises, collectivités locales...) nourrit les tendances à la délégation, dans une sorte de « à quoi bon » faire des efforts alors que je suis en bout de chaîne et dépendant dans ma consommation.

4.6. Une typologie des pratiques de chauffage

Nous avons catégorisé les différentes pratiques de chauffage en fonction du travail de régulation et des dispositions sociales des ménages. Cinq catégories se dégagent :

- Les « actifs économes ». Soucieux d'économiser l'énergie pour des raisons économiques ou environnementales, ils adoptent des pratiques énergétiques actives, avec, par exemple, l'habitude de systématiquement fermer les robinets de radiateurs lors des absences ou des aérations. Ces personnes ont en quelque sorte atteint un « seuil d'effort » ou un « seuil de contrainte » (Skoda, 1985) au-delà duquel il leur paraît difficile d'aller.
- Les « oublieux ». Comme le groupe précédent, ils ont des dispositions aux économies d'énergie, mais n'ont pas acquis les habitudes ou les routines permettant de les traduire dans leurs pratiques quotidiennes. S'il leur arrive de fermer les robinets en cas d'absence prolongée, de courte durée ou lors des aérations, ce n'est pas une réelle habitude, c'est « parfois », lorsqu'ils y pensent, mais ils reconnaissent ne pas s'en occuper beaucoup et n'y penser pas assez souvent.
- Les « contraints », dont les pratiques sont limitées par des problèmes d'installation de chauffage (radiateurs bloqués, fuites d'eau, problème d'isolation...). Ils ont en général trop froid en hiver.
- Les « inertes ». Les routines semblent trop profondément ancrées et sans doute satisfaisantes du point de vue du confort et du coût financier, pour que les habitudes soient faciles à modifier. Ce sont des gens pour qui la technique est un monde étranger et qui ont tendance à déléguer la gestion de leur chauffage.
- Les « réfractaires » qui privilégient leur confort, quel qu'en soit le coût.

Les pratiques de chauffage sont multiples et plurielles, mais il serait vain de les réduire à ces quelques formes idéales typiques. En fait, elles sont le résultat d'un compromis entre plusieurs éléments : 1) des aspirations au confort, un idéal de chaleur, une température ou un « climat » pour « être bien chez soi », qui varient selon les gens, les âges, les cultures... et comportent des marges d'acceptabilité ; 2) le système technique du chauffage (la chaudière, les radiateurs, les robinets...) et les éléments structurels du logement (étage, exposition, isolation...), qui induisent fortement à la fois les usages et la consommation d'énergie. Il doit être considéré comme un acteur à part entière, certes non humains, des pratiques de chauffage ; 3) la sensibilité aux économies d'énergie, des « dispositions particulières » à « faire attention » à sa consommation, qu'il s'agisse de réaliser des économies financières ou de participer à la protection de l'environnement ; 4) des habitudes, des routines, plus ou moins profondément intériorisées et qu'il est difficile de changer ; 5) un contexte social (familial, de voisinage, entre copropriétaires, entre locataires et organisme gestionnaire...), plus ou moins conflictuel, plus ou moins incitatif aux économies d'énergie ; 6) les capacités financières des ménages qui rendent plus ou moins supportables les coûts de l'énergie.

Ces compromis, ces négociations entre des logiques ou des impératifs parfois contradictoires, sont toujours particuliers, fonction des situations concrètes. On ne peut saisir que des « expériences singulières » (Dubet, 1994). On peut être sensible à

économiser l'énergie pour préserver l'environnement, mais avoir une installation défaillante ou simplement ne pas souvent penser économiser son chauffage alors qu'on est rigoureux pour ne pas gaspiller l'électricité. A l'inverse, on peut être exclusivement soucieux de son confort et avoir des pratiques de chauffage très économes parce que l'appartement est situé plein sud et surchauffé par l'environnement (les parties communes ou les voisins). On peut avoir des dispositions aux économies d'énergie, mais ne pas avoir intégré les habitudes ou les routines qui permettent de les exercer au quotidien.

Conclusion

Les promoteurs des différentes politiques de MDE semblent postuler l'existence d'un consommateur rationnel supposé comprendre les enjeux des démarches de MDE et les intégrer dans ses pratiques au quotidien. Or, le modèle de l'acteur économiquement rationnel n'existe qu'en théorie. Le calcul économique n'est pas son seul registre d'action. Les actes d'achat comportent des parts d'irrationnel. Ils résultent d'un compromis entre satisfaire son besoin ou son plaisir et répondre à une intention plus utilitaire. Les choix sont conditionnés par des "ressources" (compétences, connaissances...) et par les contraintes structurelles et émotionnelles propres à l'acte de s'équiper. Si le consommateur tend à adhérer au message de MDE lorsque les informations proposées confortent son propre système de valeurs, il tend à les ignorer lorsqu'elles n'entrent pas dans son système de référence. On comprend alors combien il importe que les valeurs que sous-tend toute politique de MDE soient en phase avec celles qui motivent les individus.

Les consommateurs sont, de fait, peu disposés à changer leurs habitudes en matière d'éclairage, de chauffage ou de réfrigération. Cela s'explique par la prégnance du système socio-technique. Les comportements d'achat sont tributaires de l'offre disponible, conditionnés par nos rapports à l'électricité, par la stratégie marketing des fournisseurs d'énergie et par une rationalité économique à court terme. La société de consommation, confortée en cela par un service public, a tendance à inciter les ménages à vivre dans plus de confort, en consommant toujours plus d'énergie. Les ménages sont de la sorte captifs et déresponsabilisés, n'ayant pour seule exigence que l'approvisionnement régulier de leur logement. Ils sont également contraints par leurs modes d'habiter, par des arbitrages intra-familiaux (consécutifs aux décalages des « compétences » individuelles en matière de MDE au sein du foyer) et l'état des équipements et des installations dont ils disposent. Les fonctions symboliques attribuées aux systèmes d'éclairage ou au chauffage, peuvent aussi contredire leurs désirs de changer leurs équipements ou leurs habitudes pour moins consommer d'énergie. Leurs faibles connaissances en physique élémentaire (mode de production de l'électricité, fonctionnement des appareils électriques et impacts de leur utilisation), la routine, et une certaine vulnérabilité (se laisser séduire par des technologies ou des services en contradiction avec leurs propres valeurs) ajoutent une contrainte supplémentaire forte.

Alors que les politiques de MDE supposent un minimum de réflexivité, cet ensemble d'observations décourage une évolution économe des usages de l'énergie et installe l'individu dans une attitude totalement passive. Cependant, nos études

mettent en évidence des leviers d'action possible. Il existe de réelles dispositions sociales aux économies d'énergie, pour des raisons environnementales ou économiques, qui se sont développées ces dernières années. D'un point de vue symbolique, les messages pourraient s'appuyer sur ces dispositions et mieux associer l'idée de MDE au progrès social. Le changement vers une consommation raisonnée et responsable peut passer par l'exploitation des registres mobilisés par le modèle économique consumériste dominant. La MDE peut devenir « sexy », donner de l'importance à la liberté individuelle, fonctionner comme support de constructions identitaires valorisées... D'un point de vue technique, la réglementation a un rôle majeur de régulateur des pratiques et des stratégies industrielles qui structurent les usages (on pense bien entendu à l'interdiction des ampoules à incandescence, à l'affichage énergétique, mais également à des réglementations sur les appareils, les équipements et les installations). Il s'agit aussi de concevoir des dispositifs de pilotage et des outils de régulation, d'un usage simple, permettant de mieux maîtriser ses consommations. Il conviendrait de promouvoir et développer une véritable « culture des économies d'énergie », à la fois technique et symbolique, porteuse de valeurs et support de routines.

Bibliographie

- Abramovici, G., 1996, La consommation des ménages depuis 1959, *Données Sociales*, Paris, INSEE.
- Bages, R., Rieu, A., 1988, Spécificité du mode d'approvisionnement alimentaire des agriculteurs, *Ethnologie Française*, n° 18.
- Beslay, C., Cochoy, F., Zelem, M.-C., 1996, *Le vendeur clandestin du rayon froid : affichage énergétique et logiques d'acteurs dans l'électroménager éco-protecteur*, Toulouse, CERTOP-UTM.
- Beslay, C., Cochoy, F., Zelem, M.-C., 1999, *La difficile insertion sociale d'une mesure publique. L'étiquetage énergétique des réfrigérateurs*, Toulouse, CERTOP-CNRS.
- Beslay, C., Cyssau, R., Huze, H.-H., 2007, *Maîtrise de la demande d'énergie par les services d'individualisation du chauffage*, COSTIC, ADEME, Syndicat de la Mesure.
- Caraire C., Cauret L., Etemad S., 1993, *Synthèse des opérations de diffusion des lampes basse consommation dans les programmes de Maîtrise de la Demande Electrique*, ADEME.
- CERFISE, 2004, *Interactions entre demandes et offres en matière d'économie d'énergie*.
- Chabaud-Rychter, D. (dir), 1997, Genre et techniques domestiques, *Cahiers du GEDISST*, n° 20.
- Cahiers du CLIP* (Club d'Ingénierie Prospective Energie et Environnement), 1999, Le froid domestique. Etiquetage et efficacité énergétique, n° 11.
- Cochoy, F., 2002, *La captation des publics entre dispositifs et dispositions, ou le*

- petit chaperon rouge revisité. Pour une sociologie du travail relationnel*, CERTOP-CNRS, document de travail, Toulouse.
- Conein, B., 1998, La notion de routine. Problèmes de définition, *Sociologie du travail*, n°4.
- Dard, P., 1986, *Quand l'énergie se domestique*, Ed. Plan construction.
- Desjeux D., et alii, 1996, *Anthropologie de l'électricité*, Paris, L'Harmattan.
- Dubet, F., 1994, *Sociologie de l'expérience*, Ed. Seuil.
- Fischler C., 1993, *L'omnivore*, Paris, Seuil.
- Flandrin J.-L., Montanari M., (dirs.), 1996, *Histoire de l'alimentation*, Paris, Fayard.
- Gras, A., 1997, *Les macro-systèmes techniques*. Paris, PUF, col. Que sais-je ?
- Grosmenil, O., 2002, « La consommation d'énergie à usage domestique depuis quarante ans. L'électricité, numéro un dans les foyers », *INSEE Première*, n°845.
- Kaufmann, J.-C., 1992, *La trame conjugale*, Ed. Nathan.
- Lahire, B., 1998, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- Lavoux, T., Roy A., 2002, Les attentes des français en matière d'environnement. *Les données de l'environnement*, Paris, IFEN
- Morel, C., 2002, *Les décisions absurdes. Sociologie des erreurs radicales et persistantes*, Ed. Gallimard.
- Pezeu-Massabuau, J., 1983, *La maison espace social*. Paris, PUF.
- Poulain, J.-P., 1997, Mutations et modes alimentaires, in Le mangeur et l'animal : mutations de l'élevage et de la consommation, *Autrement*, n°172.
- Poulain, J.-P., 1998, Les jeunes seniors et leur alimentation. Représentations, mutations et permanences, *Cahiers de l'OCHA*, n°9.
- Reynaud, B., 1998, "Les propriétés des routines : outils pragmatiques de décision et modes de coordination collective", *Sociologie du travail*, n°4.
- Rigalleau, M., 1989, Le mangeur solitaire, in « Nourritures », *Autrement*, n°108.
- Roy, A., 2006, L'environnement, de plus en plus intégré dans les gestes des français, *INSEE Première*, n°109.
- Scardigli, V., 1992, *Les sens de la technique*, Paris, PUF.
- Skoda, C., 1985, *Significations et pratiques associées au chauffage programmable en maison individuelle*, CSTB.
- Thévenot, L., 1993, Essai sur les objets usuels. Propriétés, fonctions, usages, *Raisons Pratiques*, n°4.
- Warrin, P., 1993, Les relations de service comme régulations, *Revue Française de sociologie*, n°XXXIV.
- Zelem, M.-C., Nogues, S., Pidoux, E., 1998, *Le réfrigérateur : un objet pratique*, Toulouse, CERTOP/ARC ECODIF-CNRS.
- Zelem, M.-C., 2002, Les contraintes sociologiques au développement des énergies renouvelables, *Global Chance*, n°15.
- Zelem, M.-C., 2006, Anthropologie du froid domestique. Le frigo et ses utilisateurs, *Colloque Froid, alimentation, santé et énergie*, CUEPE, Genève, actes en ligne.
- Zelem, M.-C., Becerra, S., Beslay, C., Gournet, R., Lang, A., *Maîtriser la demande d'énergie dans le domaine de l'éclairage*, 2007, ETT-SPEED, Toulouse.

CONCLUSION

FRUGALITÉ ET DÉCONSUMMATION

ENJEUX SOCIOLOGIQUES DE LA RÉFORME ÉCOLOGIQUE DES MODES DE VIE

Michelle DOBRÉ

Malgré les nombreuses critiques de la consommation matérielle à horizon illimité¹, qui proposent dès l'après-guerre des arguments pour refuser le modèle fordiste de développement, le modèle économique de la croissance reposant sur une consommation de masse toujours plus grande semble d'autant plus difficile à changer, qu'il triomphe désormais à l'échelle mondiale. Dans le sillage de ces remises en question de la première heure, et sans toujours s'y référer d'ailleurs, nous constatons aujourd'hui de nombreuses tentatives de réforme des styles de vie se situant en rupture avec la consommation « insouciance » qui est désormais la norme collectivement partagée. Arrimées principalement aux mouvements du développement durable, de l'écologisme et de l'altermondialisme, ces tentatives prennent pour point de départ l'engagement de l'individu qui opère consciemment un choix personnel de changer ses manières de consommer et d'organiser sa vie quotidienne. L'agrégation en réseau de ces initiatives est également un phénomène récent, amplifié par l'essor des usages de l'Internet, qui ont ouvert des possibilités nombreuses de répercuter critiques et propositions d'actions pratiques à des échelles encore inimaginables il y a dix ans.

Sans qu'il soit possible de prendre toute la mesure de l'importance de ces mouvements de contestation du modèle de consommation « illimitiste », j'en retiendrai quelques initiatives des plus significatives. En France, mais aussi en Belgique et au Canada, nous avons les partisans de la Simplicité Volontaire (dans le mouvement de la décroissance : les Objecteurs de croissance), des militants anti-pub (Résistance à l'agression publicitaire, les « Casseurs de Pub », Paysages de France),

¹ Nous ne citerons pour mémoire que les plus célèbres qui restent aussi les plus actuels, les critiques de Bertrand de Jouvenel, André Gorz, d'Ivan Illich ou de Jean Baudrillard, sans parler de Vance Packard et Daniel Bell aux Etats-Unis.

les « compacteurs »², les initiatives « survivalistes », le mouvement « ralentir » (« *slow food* » puis « *slow cities* » né en Italie puis internationalisé en réseau). Enfin, des modes alternatifs de consommation se développent dans le réseau des AMAP³ et aussi des Systèmes d'Echanges Locaux, plus anciens. Le corpus analysé est constitué de la littérature et des échanges sur les forums Internet de certains de ces groupes. Une vingtaine d'entretiens avec des consommateurs « engagés », ainsi qu'une exploration projective en trois groupes de discussion serviront de base empirique aux considérations que j'avance. Ils corroborent pour partie les résultats de la recherche de Dubuisson-Quellier (2009).

Quels sont les conseils dispensés et recherchés par ces consommateurs « alternatifs » ou contestataires ? Assisterait-t-on, à travers le succès de tels mouvements, à l'émergence d'une autre civilisation du confort matériel ? Aux prémices de formes sociales plus centrées sur les relations inter-humaines, que sur l'accumulation des biens ? Opposer les « biens » aux « liens »⁴ est devenu un lieu commun de la nébuleuse réformatrice des modes de vie, comme si les deux termes se trouvaient automatiquement dans un rapport d'exclusion. Est-ce que l'idée commune que « dans la pauvreté, on se serre les coudes », alors que dans la richesse, on devient égoïste, trouve confirmation dans les pratiques de la simplicité volontaire ? Sert-elle de justification du changement de mode de vie, ou de « sociologie spontanée » des acteurs concernés ?

A l'analyse, il s'avère que les thèmes de réforme du mode de vie sont en tous points *identiques* à ce que les pionniers de la critique, Illich ou Gorz, ont mis en évidence il y a des décennies. La question qui mérite d'être posée, dès lors, c'est pourquoi il a fallu plusieurs décennies, et la disparition de la référence directe à leurs auteurs, pour que ces idées trouvent leur chemin dans la pratique ? Nous verrons dans la prochaine section que l'explication culturelle apporte un éclairage intéressant sur cette question. Une adepte du « compactage » (c'est l'engagement de ne rien acheter de neuf pendant une année, acheter local lorsqu'il s'agit d'aliments, produits d'entretien et d'hygiène exclus ; le nom vient du « compact » anglais, qui rappelle la manière de réduire le volume des déchets en pressant les emballages) fait remarquer que la fièvre de l'achat a été difficile à vaincre surtout vis-à-vis de ses enfants, mais qu'elle en retire plus de temps et de disponibilité pour ses enfants justement. Les longues expéditions en fin de semaine, dans les centres commerciaux, c'est fini pour elle, et la qualité de la vie qu'elle y gagne est « incomparable ». Une membre d'AMAP parisienne a demandé, ainsi que son mari, une réduction du temps de travail. Tous les deux cadres supérieurs, il leur a fallu convaincre leur hiérarchie pour l'obtenir. Mais avec davantage de temps libre, ils se sont mis à « faire soi-même », des jouets pour leur enfant, des plats sophistiqués, des confitures, des cadeaux à offrir. Ils consomment moins tout en ayant moins d'argent (et ainsi ils ne contredisent pas la loi d'Engel). La télévision est absente de la quasi-totalité des foyers enquêtés. Il faut préciser que l'abandon de la télévision, ainsi que du téléphone portable, sont les premiers articles parmi les dix proposés par les

² Estimés à 10 000 en France, *feecycle.org*. Ce mouvement « Compact » est né en 2005 à San Francisco et a ouvert en 2006-2007 un site Internet français.

³ Voir les travaux de Lamine (2008), Lamine & Chateauraynaud (2009) et Dubuisson-Quellier (2009).

⁴ Selon l'expression bien trouvée de Bernard Cova (2000).

Objecteurs de Croissance pour entrer dans la Simplicité Volontaire (SV). Dans nos groupes de discussion où l'on a testé ces dix propositions, ce sont également les deux articles de consommation courante que l'on abandonnerait le plus volontiers. Les voyages en avion sont plus problématiques, cependant les plus militants des consommateurs que nous avons rencontrés les bannissent dans toute la mesure du possible, leur préférant le train et les distances qui sont ainsi accessibles pour leurs voyages de loisir. Pour les déplacements professionnels, comme le choix n'est pas à la portée de l'individu (ici, une frontière très claire apparaît avec ce que l'on peut faire au quotidien, dont on s'estime maître, et ce que l'on peut faire dans sa vie professionnelle, hétéro-déterminée) – ils ne sont pas modifiés. Parmi les dix propositions des Objecteurs, le fait de se passer de l'ordinateur n'est pas mentionné. A la différence de la plupart des gestes qui relèvent directement du souci de santé ou d'écologie, comme l'alimentation (et l'achat bio est fortement pratiqué) – la présence de l'ordinateur est passée sous silence. Son incidence écologique est totalement méconnue, son existence dans les foyers les plus attentifs jugée indispensable. Mais son usage peut être rationné, dans le souci constant d'accorder beaucoup de temps à la convivialité.

Par ailleurs, l'appartenance à un ou plusieurs *réseaux* est la caractéristique commune de ces activistes de la contestation de la consommation de masse au quotidien – ce qui laisse supposer que peu d'individus sont engagés dans de multiples actions. Il n'y a, hélas, aucun moyen de faire la statistique de ces pratiques alternatives. Contrairement à ce que prétendent, dans leur préface⁵, Herpin et Verger (2008), le système statistique français n'est pas fait pour mesurer autre chose que la consommation qui augmente le PIB – consommation marchande, il s'entend, mais consommation non différenciée du point de vue de ses incidences sur l'environnement. Je ne prendrai qu'un exemple qui me servira par la même occasion à déplorer ce type d'utilisation de la mode éditoriale de la consommation écologique pour présenter des données statistiques qui ne peuvent rien en dire, et ce sans la moindre once de critique du système statistique tel qu'il est constitué de longue date, et que les auteurs connaissent et présentent remarquablement bien. Au chapitre alimentation on apprend que « La nature recule sur la table des Français ». A la troisième lecture, on comprend que « la nature » en question, c'est la viande non transformée, par opposition aux plats préparés que l'INSEE comptabilise dans l'accroissement de la consommation et aussi du PIB. Quid de la nature de la viande considérée ? Un kilo de poulet industriel pour lequel il faut un kilo d'antibiotiques à l'élevage est-il aussi naturel qu'un poulet fermier, ou bio ? Peut-on raisonnablement appeler cela « nature » sur la table des Français ? Le chemin est long non seulement pour changer les modes de vie, mais aussi pour changer les manières de les décrire statistiquement.

⁵ « Dans le détail de la consommation, les interprétations font référence aux analyses des sociologues, notamment pour évaluer si les tendances évolutives sont ou non en phase avec les exigences de la réforme écologique » (Herpin & Verger, 2008, 7).

2. Le quotidien, théâtre d'action politique

Le rapport collectif que nous entretenons à la consommation matérielle, nous l'avons vu, a rencontré de nombreuses occasions de changer par le passé. Dès l'après guerre, la critique culturelle s'est attaquée aux conditions matérielles du bonheur, pour en relativiser l'importance. Au contraire, peu à peu désentravée du poids séculaire des condamnations religieuses ou culturelles, la consommation matérielle n'a plus connu de frein. Le contenu « moraliste » et culpabilisateur que l'on perçoit dans la critique écologiste des modes de vie pourrait même être tenu pour responsable de l'insuccès des écologies en politique, tout au moins en France.

2.1. Des « aventuriers du quotidien », des « résistants ordinaires »

Parmi les personnes interviewées, nombreuses sont celles qui évoquent la difficulté des gestes qu'elles ont adoptés, à contre-courant, pour préserver leur santé et celle de la planète, et pour vivre mieux (ce sont les deux principales raisons invoquées, à égalité). Ce discours empreint de la fierté d'une mission accomplie renvoie à une héroïsation des actes du quotidien qui n'est pas sans rapport avec « l'héroïsation de la résistance » que nous avons analysée en esquissant la théorie de la résistance ordinaire (Dobré 2002). En effet, la résistance est attribuée à l'individu⁶ ou aux petits nombres, ce qui occulte la ressource proprement sociale à l'œuvre dans les « petits actes » quotidiens qui grignotent insensiblement le pouvoir de la machine. De la même manière, la nature individuelle de la décision de changer de mode de vie occulte la puissance du modèle culturel, partagé collectivement, proprement social, qui gouverne la vie matérielle. C'est là précisément que réside l'intérêt sociologique et anthropologique de ces pratiques : à travers le changement de pratiques actuelles de consommation, il s'agit d'analyser l'émergence du *quotidien* en tant que théâtre de l'action politique, ou « infra-politique » (Scott, 1990) à savoir, un domaine discret, voire caché, de lutte politique. Nous avons de nombreuses preuves que l'idée de la décroissance, d'une croissance zéro, même, quoique relativement ancienne, est une idée inacceptable et impossible de mettre en avant politiquement dans le contexte de nos économies. C'est une idée qui ne peut guère avancer à découvert dans l'action politique. Cette idée de la décroissance part du constat on ne peut plus raisonnable d'un monde où les ressources matérielles sont finies, non seulement dans leur partage, comme dans l'économie politique classique (avec la rareté comme base de la valeur) – mais dans l'absolu. La résistance ordinaire apparaît dans ce contexte où des modes de vie alternatifs à ceux que détermine la croissance et la consommation de masse ne sont pas les bienvenus. Ils représentent même une réelle menace pour l'économie. Dans l'ordre du quotidien, toute avancée vers la remise en question du mode de développement dominant revient à une action de résistance ordinaire, « infra-politique » avec les termes de Scott, au sens où « *l'infra-politique [...] fournit une grande partie des bases culturelles et structurelles de l'action politique plus visible sur laquelle, généralement, nous avons jusqu'à maintenant porté notre attention* ». Nous pouvons analyser ce

⁶ Antigone, Socrate ou Gandhi... Simone Weil est l'une des rares figures à réunir les deux qualités de la Résistance (de Londres, contre les Allemands) et celles de la résistance ordinaire (femme, ayant épousé la condition ouvrière, attentive aux détails de la vie quotidienne pour changer l'état des choses).

qui se joue en s'intéressant au sous-texte, au texte caché, le « *hidden transcript* » – le discours en coulisse – du « texte » officiel ou visible, qui est affiché.

2.2. Inventer des nouvelles formes sociales

Nous connaissons tous le caractère fini des ressources matérielles – mais notre civilisation n'admet pas qu'il en soit ainsi, et nous devons nous comporter comme si cela n'était pas le cas. Nous sommes amenés à nous comporter comme si le monde matériel était aussi extensible et théoriquement illimité que le monde symbolique. Ce n'est pas la logique marchande qui a colonisé le symbolique, le monde de la relation, mais l'inverse : c'est la logique symbolique, avec tous les enjeux de valeurs culturelles et de relation, qui a été incorporée dans l'économie.

Il est possible de retracer un moment de l'histoire de ce transfert du symbolique vers l'économie qui a les traits d'une utopie (sociologique) réalisée. C'est au début du XX^{ème} siècle, lorsque Simmel, inquiet à juste titre par le bellicisme, imagine cette extension du symbolique comme une solution de pacification, en écho avec le projet moderne de paix perpétuelle. Simmel se demande, « et si l'échange marchand fonctionnait comme l'échange symbolique ? ». Pour Simmel, les biens symboliques ont un caractère potentiellement illimité (cela renvoie aux deux conceptions du progrès, « substantiel » et « fonctionnel », de la *Philosophie de l'argent*), puisqu'ils s'enrichissent dans le partage et ne s'épuisent pas dans l'échange – sur le modèle de la transmission de savoir : celui qui transmet ne perd pas son savoir, au contraire, il l'enrichit.

G. Simmel a été l'un des « militants » de ce transfert de logique du symbolique à l'économie, puisqu'il y voyait un moyen de mettre fin à la « tragédie humaine de la concurrence ». Mais Simmel est totalement passé à côté du « tiers exclu » qu'exige cette transposition lorsqu'il s'agit de l'appropriation de ressources naturelles limitées. C'est que, à l'époque où il écrit, l'importation du « gagnant-gagnant » depuis les relations symboliques à l'économie *avait déjà eu lieu*, et ce, par le biais précisément des moyens qu'il décrit dans le passage que je cite ci-après, à savoir, la lutte « contre la nature » et le « win-win » dans l'échange marchand favorable aux deux parties : « [...] La communication de biens intellectuels ne signifie pas non plus qu'il faille ôter à l'un ce qui doit être goûté par l'autre [...]. Globalement on peut dire de la possession intellectuelle du moins dans la mesure où elle n'a aucun prolongement économique, qu'elle ne s'acquiert pas au dépens d'autrui, n'étant pas prélevée sur des réserves mais que, tout son contenu fût-il déjà donné, elle doit finalement être produite par la conscience même de l'acquéreur. Or, *cette conciliation des intérêts, qui découle ici de la nature de l'objet, il s'agit clairement de l'introduire aussi dans ces domaines économiques où, à cause de la concurrence dans la satisfaction d'un besoin particulier, chacun ne s'enrichit qu'aux dépens de l'autre.* Pour passer de cet état à l'autre plus achevé, il existe deux types de moyens : le plus évident est *d'infléchir le combat contre les hommes en combat contre la nature.* [...] A côté existe, en deuxième lieu, ce que l'on est en droit d'appeler *le progrès fonctionnel.* Il consiste à trouver, chaque fois que des objets déterminés changent de propriétaire, des formes qui rendent ces changements avantageux pour les deux parties. » (Simmel, 1987, 353-354, n.s.).

Pour Simmel, la « crise de la culture » est due en partie au fait que la modernité est destructrice de formes sociales – c'est-à-dire les interactions réciproques (*wechselwirkungen*). La modernité, en tout cas, réduit leur nombre plutôt que de l'accroître, elle réduit donc leur diversité. La question que l'on peut se poser aujourd'hui, face aux formes alternatives de consommation et à la réforme écologique des modes de vie, c'est si nous assistons à la création de formes sociales nouvelles. Comme nous l'avons vu, les protagonistes de ces mouvements accordent une importance extrême aux relations inter-humaines, à la convivialité, au temps que nous prenons ensemble – temps essentiel à la constitution de formes sociales. Nous pouvons considérer que les conditions d'invention de nouvelles formes sociales sont réunies, d'autant plus que la modernité en est avare. A y regarder de près, toutes les formes sociales qui constituent notre vie commune aujourd'hui sont héritées de la société traditionnelle : la famille, l'amitié, le voisinage, la courtoisie ou la politesse, etc. Nous aurions bien du mal à trouver une forme sociale inventée dans la modernité – la relation affinitaire, qui vient en premier à l'esprit, n'étant pas inconnue dans la société traditionnelle. Quel serait le contour de cette nouvelle forme sociale ? La communauté, si tel est le cas, n'est pas non plus une forme nouvelle. Il s'agit de continuer à explorer les significations de ces mouvements pour approcher la possibilité d'une réponse.

Une civilisation plus frugale, accordant plus de valeur aux exploits artistiques ou moraux qu'au confort matériel, plus de valeur à l'accomplissement de soi qu'à l'apparence, plus de valeur à l'endurance physique qu'à la taille de l'automobile, plus de valeur à la communauté qu'à la concurrence, aurait certainement été d'orientation plus « durable » – au sens où elle aurait privilégié les ressources relationnelles et non pas matérielles pour assurer son confort. Elle aurait dicté à la production des choix pratiquement inverses de ceux qui ont alimenté le succès de la consommation de masse. On aurait misé sur la solidité d'un objet et privilégié son caractère réparable par l'usager (et non jetable). Mais cela ne s'est pas produit. L'exportation de la logique du symbolique à la logique économique, et ses présupposés gagnant-gagnant, processus qui s'est étalé durant toute la Modernité historique, pourrait en être une raison d'importance.

2.3. L'élaboration culturelle de l'alternative prend beaucoup plus de temps qu'il n'y paraît

Le rapport que nous entretenons aux ressources matérielles, au confort et aux objets qui nous entourent ne va pas de soi. Il a été abondamment étudié en anthropologie, pour des raisons qui devraient intéresser au premier chef le questionnement sociologique. Zygmunt Bauman formule de manière particulièrement claire l'intérêt de la consommation pour la sociologie : « Tout au long de l'histoire humaine, les activités de consommation [...] ont fourni des réserves constantes de « matière première » à partir de laquelle la *variété des formes de vie et modèles de relations interhumaines* pouvaient être et furent modelés » (2008, 40). Bauman ne fait ainsi que poursuivre le programme anthropologique de Mary Douglas, pour qui « une théorie des besoins doit commencer par supposer que tout individu a besoin de biens pour engager d'autres individus envers son projet... les biens servent à mobiliser les gens » (1982, 24). C'est parce qu'elle nous renseigne sur nos rapports à autrui et au monde que la forme que prend la consommation dans notre société est

une porte d'entrée pertinente dans l'analyse de la société contemporaine. Les incidences écologiques de nos modes de vie ne sont pas à isoler de leurs incidences sociologiques. La consommation révèle, dans sa forme, un certain état des rapports essentiels qui constituent le groupe (Douglas & Isherwood, 1979).

Revenons un instant en arrière. Distinguer entre l'échange symbolique et l'échange économique suppose une régulation proprement sociale de l'organisation sociale. L'intégration et la régulation de Durkheim, qui trouvent leur place dans le schéma de la théorie culturelle de Douglas et Thompson, sont les fondements de toute organisation sociale « ordonnée ». Et si leur caractère social *sui generis* était en cause ? Et si la régulation n'était plus sociale, mais « techno-cratique-logique » (Lianos 2003 ; Thompson 2008) ? On en revient alors à la place du quotidien comme théâtre privilégié de l'action politique⁷. Ce serait, dans cette hypothèse, le seul lieu qui puisse, par la résistance ordinaire, échapper à cette forme hégémonique de régulation institutionnelle (au sens de la médiation rationalisée des relations entre les êtres). On revient donc à l'importance de la réforme des modes de vie pour la culture, et pour la sociologie – dans l'investigation de formes sociales qui se cherchent, sans que l'on puisse encore les nommer.

Bibliographie

- Bauman Z., *S'acheter une vie*, Ed. Jacqueline Chambon/Actes Sud, 2008.
- Campbell C., *The Romantic Ethic and the Spirit of Modern Consumerism*, London: Basil Blackwell, 1990.
- Cova B., *Au-delà du marché. Quand le lien importe plus que le bien*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Dobré M., *L'écologie au quotidien. Éléments pour une théorie de la résistance ordinaire*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- Douglas M., *In the Active Voice*, London/Boston: Routledge and Kegan Paul with Russel Sage Foundation, 1982.
- Douglas M. Isherwood B., *The World of Goods - towards an anthropology of consumption*, London, Routledge, 1979, réed.1996.
- Dubuisson-Quellier S., *Le consommateur engagé*, PFSP, Paris, 2009.
- Dubuisson-Quellier S., Neuville J.-Ph. *Juger pour échanger. Vers une économie des jugements*, Préface de Denis Segrestin. Paris, INRA Éditions, collection MSH, 2003.
- Herpin N., Verger D., *Consommation et Modes de Vie en France, Une approche économique et sociologique sur un demi-siècle*, Paris, La Découverte, 2008.
- Lamine C., *Les AMAPs – Un nouveau pacte entre les producteurs et les consommateurs*, Ed. Yves Michel, 2008.

⁷ Quel serait, sinon, le sens d'une expression telle que la « consommation engagée » (Dubuisson-Quellier, 2009), qui présuppose que l'on a admis le caractère *politique* de l'action dans l'espace « économique » de la consommation ? Nul besoin de préciser que le caractère individuel, voire atomisé, de ces actions ne signifie pas que leur nature ou leur destination soit individuelle.

- Lamine C., Chateauraynaud F., *Les intermittents du bio : Pour une sociologie pragmatique des choix alimentaires émergents*, Paris, Editions de la MSHQuae, 2008.
- Lianos M., « Le contrôle social après Foucault », *Surveillance and Society*, 1(3): 431-448, 2003.
- Roche D., *L'histoire des choses banales. XVII^{ème}-XIX^{ème} siècles*, Paris, Fayard, 1997.
- Scott, J. C., *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, Yale University Press, 1990. Traduction d'un chapitre de ce livre par Pascale Guy dans la revue *Vacarmes*, N. 36 et N. 38, 2006-2007.
- Simmel G. *Philosophie de l'argent*, Paris, PUF, 1987.
- Thompson M., Ellis R., Wildawsky A., *Cultural theory*, Westview Press, 1990.
- Thompson M., *Organising and Disorganising: A Dynamic and Non-Linear Theory of Institutional Emergence and its Implications*, Triarchy Press, 2008.
- Weber M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1905), Paris, Plon, 1964.

ÉPILOGUE

LA NOTION DE MODE DE VIE EST-ELLE ENCORE ADÉQUATE POUR PARLER DES CHANGEMENTS À VENIR ?

Denis DUCLOS

Implicitement, l'idée de « mode de vie » réfère à la façon dont l'individu ou le ménage s'insèrent dans le mode de consommation courant dans les sociétés contemporaines. On y inclut certes les budgets temps, et les rapports au travail. Jusqu'à encore très récemment, on envisageait la mise en conformité de ces modes de consommation avec certaines exigences issues de la réflexion sur le développement durable. Par exemple, comment permettre aux consommateurs de choisir des produits dont la filière de fabrication peut être garantie « de faible empreinte écologique » ?

Mais la grande crise financière qui s'ouvre dans le capitalisme mondial, nous incite assez brutalement à réfléchir sur une amplification de la notion de mode de vie, propre à inclure pas seulement la consommation des ménages, mais aussi la façon dont ceux-ci peuvent, individuellement ou de façon plus concertée, réorganiser l'ensemble des activités qui contribuent à leur vie. Raisonner de cette façon semble susciter immédiatement le recours à l'utopie, aux solutions marginales, au rêve d'autonomie rappelant les années 70. Il est extrêmement difficile de parvenir à penser, et à accepter concrètement l'idée que la fin d'un monde (et non pas celle du monde) est en train de nous contraindre collectivement à envisager non seulement des aménagements du système, mais l'apparition de façons d'exister qui soient en partie différentes de ce que le système peut supporter. Des interventions dans le colloque de Caen (septembre 2008) ont mis par exemple en évidence la très grande richesse de propositions en, aussi bien théoriques que pratiques, en provenance de mouvement comme ceux dits de la « décroissance ». Mais on sait bien que ces mobilisations concernent encore très peu de gens, en dehors de militants très motivés...

Michelle Dobré tend à nous représenter la résistance dans le domaine des modes de vie comme la continuation volontaire d'une quotidienneté, largement imprégnée d'hédonisme, alors que les effondrements multiples se proposent à

l'horizon. Je suis en partie d'accord avec elle, parce que cette résistance quotidienne implique de ne pas s'en remettre aux formules autoritaires d'un écologisme décrété d'en haut, et qui ne serait qu'un prétexte à forcer la population à subir des mesures d'urgence étatique. Je suis aussi d'accord sur le fait que ce sont des pratiques quotidiennes de la majorité des gens qui doivent être la source de modifications significatives. On le voit d'ailleurs très clairement : il suffit que les gens se déplacent un peu moins pour que les hypermarchés envisagent de se rapprocher des logements, ou qu'ils mangent un peu moins de viande pour obliger l'industrie alimentaire à prendre plus de précautions dans l'alimentation animale. Mais n'oublions pas qu'il suffit également qu'ils consomment un peu plus de bois et moins de gazole, pour que le prix du bois monte en flèche, et que le risque de déboisements apparaisse aussitôt.

Par ailleurs, le plus grand risque ici, est de voir se transformer rapidement la mentalité « économe » en un accessoire d'une politique étatique de pénurie, à l'occasion de laquelle seraient expérimentés de nombreux mécanismes d'asservissement et d'obéissance, ceci en toute bonne conscience « écologiste ». Il va sans dire qu'une réduction générale de la consommation, dans un contexte de chômage aggravé, serait une voie royale pour la diminution des salaires.

Je crois donc que la crise doit être l'occasion, surtout si elle est profonde et durable, de s'engager dans des changements plus décisifs. Or, à un certain moment, le changement ne peut concerner que l'ensemble constitué par la consommation et le travail. La notion de mode de vie doit, dans ce sens soit être rectifiée pour inclure cet ensemble, et pas seulement pour le ménage en particulier, soit être remplacée par une autre notion qui permette facilement cette inclusion.

Pour ma part, je considère que la notion de mode de vie est intéressante précisément parce qu'elle réfère au phénomène global qu'est la vie. Nous ne devons pas l'abandonner sous prétexte que les idéologues qui en ont abusé depuis les années 80 en ont fait un instrument de marketing. Mais alors il faut absolument parvenir à imposer l'idée pourtant simple, que la vie, non seulement ne comprend pas que la consommation, et qu'elle ne se contente pas de se réaliser dans le cadre étroit du ménage. La vie se construit à plusieurs, en société, et dès lors elle se constitue comme une forme d'organisation qui s'oppose à d'autres. Autrement dit parler de mode de vie implique une pluralité qui va beaucoup plus loin que celle des « styles de vie » dans le sens du marketing classique.

Pour l'instant, cette pluralité n'existe pas, puisque les différences existent dans un même système qui oppose hiérarchiquement des catégories de revenus, et des façons de se distinguer entre classes sociales, lesquelles n'ont pas disparu depuis que Bourdieu est mort...

Pour le moment, les imageries qui viennent à la pensée facilement lorsque l'on évoque la pluralité dans ce sens, sont par exemple la ferme communautaire de chèvres dans le Larzac plutôt que l'éco-quartier dont les intervenants ont bien pu montrer qu'il était plutôt ignoré comme tel, parfois même par ses habitants. Les formes nouvelles comme des AMAP sont observées avec bienveillance dans le système, parce qu'elles concernent surtout des bourgeois urbains dont les associations avec quelques fermiers ne dérangent pas vraiment l'agroalimentaire. Encore que ce dernier devrait peut-être s'inquiéter de leur succès. Quant aux formes de marchés locaux du travail, comme les SEL, elles fonctionnent trop peu, et trop mal pour pouvoir apparaître comme les embryons d'économies locales, ou de sorties

de l'économie. Elles ont pourtant été souvent considérées comme frisant l'illégalité économique : ce qui prouve avec quelle rapidité et quelle vigilance le système réagit par rapport à tout ce qui lui semble être un écart vis-à-vis de son monopole sur le mode de vie.

On peut s'attendre dans ces conditions à ce que toute initiative, toute expérience qui s'écarte un peu plus encore de l'appartenance obligatoire au fonctionnement global, se trouve rapidement en butte, souvent de façon spontanée et aveugle, à l'interdit, ou à l'inertie administrative (suscitée par la simple peur de l'anarchie ou du dérèglement chez les fonctionnaires de base ou chez leurs hiérarques).

Sans en appeler ici aucunement à la désobéissance civile – car rien dans la loi n'interdit des expériences personnelles ou communautaires réorganisant le genre de vie – je crois qu'il faut être lucide sur les difficultés que rencontreront nécessairement ceux qui se lanceront les premiers dans la recherche d'une autonomie, même partielle, de leur façon d'exister dans ce monde. La résistance ici me semble justement être celle de « gens normaux » et non pas celle, plus expérimentale encore, de nouvelles communautés se retirant du monde. Mais ce qui doit être nouveau, c'est la capacité de ces « gens normaux » à aller bien au-delà d'une simple politique domestique de restrictions, et à commencer à construire leur mode de vie, et donc leur espace et leur temps, le rapport aussi bien au travail de l'éducation de leurs enfants, comme quelque chose qui ne s'appuie plus avec autant de dépendance sur les institutions du système, fussent-elles de bienfaisance ou de sécurité sociale. Et s'il ne s'agit pas là d'un grand écart avec la norme, il s'agit obligatoirement d'une négociation, d'une transaction avec le reste de la société et du système monolithique mondialisé, qui passe par un positionnement clair de sa propre façon de vivre.

Je ne vois pas comment les ménages pourraient faire l'économie d'un tel positionnement de soi et des siens, s'ils ne désirent pas entrer dans une spirale de répression grandissante du fait d'un ensemble de pouvoir politiques et économiques concertés, et dont l'objectif dans une telle crise, est certainement davantage de préserver les intérêts de la puissance et des puissants, que d'assurer sécurité et vie aux masses populaires (ne serait-ce que parce qu'une fois la dette mondiale résorbée, il n'y aura pas assez de ressources pour tout le monde, et qu'il faudra organiser le jeu des chaises musicales).

La pluralité, selon moi est un principe politique fondamental, qui devrait être davantage reconnu parmi les Droits de l'homme, et qui consiste très précisément à pouvoir choisir entre des modes de vie, au sens complet du terme, c'est-à-dire à ne pas admettre toute forme de harcèlement visant des réseaux, des groupes de solidarités, des familles, qui décideraient de s'éloigner volontairement d'un comportement de soumission au système global, quelle que soit sa destinée.

En ce sens je crois, que nous devons dépasser l'idée que seules « des avant-gardes » peuvent préparer le terrain à des aventures économiques nouvelles, que ce soient des avant-gardes politiques ou « cognitives ». Un mouvement d'auto-éducation peut impliquer ensemble des pratiques nouvelles et des apprentissages rétroactifs : commencer par reconstituer son potager ou son verger est accessible à beaucoup de gens ; imposer aux architectes des bâtiments de France des éoliennes et des chauffe-eau solaires doit bientôt pouvoir être facile sans avoir à défenestrer ces impavides gardiens de l'esthétique nationale. Et l'on peut même se risquer à

produire un peu d'huile utilisable dans son moteur... ne serait-ce que pour pousser le gouvernement à accélérer les recherches sur le moteur électrique ! Un très grand nombre de savoirs circule aussi bien entre les blogs qu'entre les générations, et ne demande plus qu'à passer directement la pratique.

Encore faut-il que l'idéal d'une société qui ne reposerait pas entièrement sur une pensée unique – et donc sur une pratique unique – s'impose comme la référence de légitimité centrale, et qu'en dépit de toute évidence et de tout bon sens, on continue implicitement à ridiculiser ceux qui prétendent opposer à la course du rat ordinaire un genre de valeurs différents.

J'irai encore plus loin : il existe dans certains pays une sorte d'obligation de reconnaissance de la pluralité culturelle qui contraint à celle des modes de production et de vie différents. On peut penser au Canada ou aux pays amazoniens, confrontés un jour ou l'autre à la nécessité de reconnaître le droit à vivre isolément du système global. Ce droit existe dans les déclarations universelles. Il est relativement peu respecté, dès que les enjeux économiques se montrent trop forts. Mais dans des pays comme la France, où la plupart des autres pays européens, il n'est même pas évoqué, sous prétexte qu'il n'y aurait pas de « premières nations ». On repeuple la montagne de loups (au grand dam des bergers), mais il n'est pas question de reconnaître le droit à des communautés de vivre différemment, même si leur idéologie demeure laïque, et qu'elles ne cherchent pas à dissocier leur sort de la communauté politique générale. Je crois qu'il s'agit là d'une erreur fondamentale : la solidarité collective de la nation ou de l'entité supranationale n'est pas mutilée par la reconnaissance du droit à vivre différemment. Au contraire elle ne pourrait qu'être enrichie par la reconnaissance de la pluralité des orientations culturelles. Mais tout cela va dans une direction tellement opposée au centralisme, et pour tout dire à ce que Peyrefitte appelait en son temps « le mal français », qu'on ne voit pas comment sans conflit social d'importance il sera possible de parvenir à cette refonte nécessaire de la société sur une base pluraliste.

Dans un avenir plus lointain, en tout cas, on peut imaginer, à mon avis sans trop se perdre dans l'utopie, que la pluralité des domaines de la vie humaine qui commencent aujourd'hui à se distinguer par leur résistance réciproque – pour une part locale et d'autre part au niveau sociétal mondial, mais aussi les intérêts qui portent chacun plutôt à préférer l'expression artistique ou religieuse, que l'organisation technobureaucratique de la société (ou l'inverse) –, que cette pluralité donc est appelée à prendre une consistance géopolitique, « *géoconversationnelle* ». Ainsi peut-on entrevoir que dans le futur un territoire de la nature sera beaucoup mieux défendu, y compris dans son propre pays, par ceux qui y exercent un mode de vie compatible avec le maintien de la « *wilderness* ». Il est possible que les Indiens des réserves forestières d'Amérique soient plus compétents que les forestiers de l'ONF pour gérer les forêts françaises (à condition d'envisager que nous puissions devenir des Indiens également, à défaut de pouvoir tous devenir des Thoreau) ! Il est possible que les Inuits soient bien mieux placés que nos pêcheurs industriels pour gérer le patrimoine des mers froides que nous sommes en train de ravager (à condition, évidemment de pouvoir devenir Inuit !), etc.

Ce sont là un peu des rêves de romancier mais je pense sincèrement que quelque chose comme cela commence à se dégager progressivement, du monde à la

fois unifié et détruit par le capitalisme mondial, et cela jusque dans la plus petite île. Par exemple celle où je vis en ce moment, St Lucia, et dont le ravage bétonnier ne s'est ralenti que grâce à la crise, bénédiction toute temporaire. À propos de ce ravage, Derek Walcott, l'un des sages îliens et rare prix Nobel faisait remarquer qu'au moins, avec l'esclavage, les gens n'étaient pas obligés de sourire comme lorsqu'ils servent l'industrie touristique. Au moins, leur famille continue-t-elle au fond des collines à produire pour tous ceux qui reviennent à la maison désormais sans travail (les touristes étant ruinés) des quantités de bananes, de cassaves, de manioc, de fruits de l'arbre à pain, de noix de coco et de goyaves. Et il est bien possible que lorsque nous ferons la queue aux restaurants du cœur pour nous y repaître de tourteaux de soja, les îliens en question puissent demain mieux survivre que nous, précisément parce qu'ils n'auront pas oublié de faire travailler le jardin derrière la maison. À moins évidemment, que celui-ci ne soit déjà bétonné.

LES AUTEURS

Abdelhamid ABIDI (abdelhamidabidi@yahoo.fr). ATER de sociologie à l'Université de Caen, Basse-Normandie et chercheur au *Centre Nantais de sociologie* (CENS EA 3260).

Rudy AMAND (rudy.amand@unicaen.fr). Doctorant en sociologie, ATER à l'Université de Caen, Basse-Normandie et chercheur au *Centre Maurice Halbwachs* (UMR 8097, CNRS – EHESS – ENS - UCBN).

Julia BARRAULT (julia.barrault@gmail.com). Doctorante en sociologie, chercheur au CERTOP – CNRS à l'Université de Toulouse II (UMR 5044).

Christophe BATICLE (Cbaticle@aol.com). Sociologue, Maître de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne.

Christophe BESLAY (beslay@univ-tlse2.fr). Sociologue, Maître de conférences en sociologie, chercheur au CERTOP – CNRS à l'Université de Toulouse II.

Philippe BOUDES (pboudes@u-paris10.fr). Docteur en sociologie, chercheur associé au LADYSS (UMR 7533).

Dominique DESJEUX (d.desjeux@argonautes.fr). Anthropologue, Professeur à la Faculté SHS-Sorbonne, Université Paris Descartes, CERLIS-CNRS (UMR 8070).

Laure DOBIGNY (Laure.Dobigny@malix.univ-paris1.fr). Doctorante en sociologie au CETCOPRA (Centre d'étude des techniques, des connaissances et des pratiques), Université de Paris I, Sorbonne.

Michelle DOBRÉ (michelledobre@wanadoo.fr). Sociologue, Maître de conférences à l'Université de Caen Basse-Normandie.

Denis DUCLOS (duclos.denis@wanadoo.fr). Sociologue, Directeur de recherches au CNRS, Laboratoire Psychanalyse et pratiques sociales, Paris VII.

Fabrice FLIPO (fabrice.flipo@it-sudparis.eu), Philosophe, Maître de conférences à l'Institut TELECOM/TELECOM & Management Sud Paris, ETOS / CEMANTIC.

Isabelle GARABUAU-MOUSSAOUI (isabelle.moussaoui@edf.fr). Ingénieur-Chercheur en Sociologie-Anthropologie, EDF R&D.

Ernest GARCIA (Ernest.Garcia@uv.es). Sociologue, Professeur des universités à l'Universitat de València.

Laurence GRANDCHAMP-FLORENTINO (laurence.granchamp@misha.fr). Sociologue, Maître de conférences à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, membre de *Cultures et Sociétés en Europe* (UMR 7043).

Salvador JUAN (salvador.juan@unicaen.fr). Sociologue, Professeur et Directeur du Master « Changements institutionnels, risques et vulnérabilités sociales » à l'Université de Caen Basse-Normandie, chercheur au *Centre d'Etude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités* (EA 3918).

Élise LOWY (elise.lowy@laposte.net). Doctorante en sociologie, ATER à l'Université de Caen Basse-Normandie, chercheur au *Centre d'Etude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités* (EA 3918).

Mercedes MARTINEZ-IGLESIAS (mercedes.martinez@uv.es), Doctorante en sociologie et enseignante au Département de Sociologie et d'Anthropologie Sociale, Universitat de València.

Sophie NEMOZ (sophie.nemoz@gmail.com), doctorante en sociologie, allocataire de l'ADEME et du PUCA, Université Paris V, Chercheuse au CERLIS-CNRS (UMR8070).

Sylvain PASQUIER (sylvainpasquier@free.fr). Sociologue, Maître de conférences associé à l'Université de Caen Basse-Normandie, chercheur au *Centre d'Etude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités* (EA 3918).

Emmanuelle PIERRE-MARIE (e.pierre-marie@aurh.asso.fr). Chercheuse en sociologie et membre du CIRTAI-UMR CNRS 6228 IDEES, Université du Havre.

Laurence RAINEAU (Laurence.Raineau@univ-paris1.fr). Docteur en sciences économiques, chercheuse au Centre d'étude des techniques, des connaissances et des pratiques (CETCOPRA), Paris 1-Panthéon-Sorbonne.

Lionel ROUGÉ (lionel.rouge@unicaen.fr). Géographe, Maître de conférences à l'Université de Caen, Basse-Normandie, chercheur au CRESO (UMR CNRS 6590 ESO).

Florence RUDOLF (florence.rudolf@misha.fr). Sociologue, Maître de conférences à l'Université Marc Bloch de Strasbourg, chercheuse au *Laboratoire Cultures et sociétés en Europe* (UMR 7043).

Luc SEMAL (lucsemal@voila.fr). Doctorant en sociologie au CETCOPRA (Centre d'étude des techniques, des connaissances et des pratiques), Paris 1-Panthéon-Sorbonne.

Joaquin SEMPERE (jsemperecar@hotmail.com). Sociologue, Professeur titulaire à l'Université de Barcelone.

Mathilde SZUBA (mathildesz@yahoo.co.uk). Doctorante au CETCOPRA (Centre d'étude des techniques, des connaissances et des pratiques), Paris 1-Panthéon-Sorbonne.

Stéphanie VINCENT (Stephanie.VINCENT@entpe.fr). Docteur en sociologie, post-doctorante au *Laboratoire d'Economie des Transports* (ENTPE) à Vaulx-en-Velin.

Grégoire WALLENBORN (gregoire.wallenborn@ulb.ac.be). Philosophe et physicien, chercheur au *Centre d'Etudes du Développement Durable* et à l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire, Université Libre de Bruxelles.

Edwin ZACCAÏ (ezaccai@ulb.ac.be). Directeur du *Centre d'Etudes du Développement Durable* et vice-président de l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire, Université Libre de Bruxelles.

Marie-Christine ZELEM (zelem@univ-tlse2.fr). Sociologue, Maître de conférences en sociologie à l'Université d'Albi et responsable du Master II « *Gestion sociale de l'environnement et valorisation des ressources territoriales* », chercheur au CERTOP – CNRS à l'Université de Toulouse II.

SOMMAIRE

Introduction

La relation modes de vie - environnement comme question sociologique Salvador Juan	5
--	---

PREMIÈRE PARTIE : LES ENJEUX DES MODES DE VIE FACE À LA CRISE ÉCOLOGIQUE

Contradictions de la consommation durable Edwin Zaccar	13
Penser la consommation pour elle-même Grégoire Wallenborn	29
Évolution des besoins dans la perspective d'une organisation socioéconomique durable Joaquim Sempere	39
Consommation et qualité de la vie Elise Lowy	47
Apports croisés de la sociologie de l'environnement et de l'analyse des modes de vie Philippe Boudes	57

DEUXIÈME PARTIE : L'OCCUPATION DE L'ESPACE : L'HABITER ET LE CIRCULER

Deux expériences comparées d'écoquartier Laurence Raineau	73
L' « éco-logis » Sophie Némot	87

La construction, le logement et leurs impacts environnementaux et sociaux Mercedes Martinez Iglesias & Ernest Garcia	99
Les lotissements du périurbain lointain toulousain : un « mal-vivre » durable ? Lionel Rougé	113
De l'adoption d'un mode <i>altermobile</i> sur le trajet domicile - travail Stéphanie Vincent	129
L'attachement à la voiture comme mode de vie Abdelhamid Abidi	139
La co-territorialité dans un même environnement Sylvain Pasquier & Emmanuelle Pierre-Marie	147

TROISIÈME PARTIE : **LES PRATIQUES ET LES STRATÉGIES D'ACTEURS**

L'écologie des infrastructures numériques, un problème exemplaire Fabrice Flipo	163
Logiques et limites des expérimentations de modes de vie post-carbone Luc Semal	177
Calculer pour « sauver » le climat ? Laurence Granchamp-Florentino & Florence Rudolf	187
La nature très sociale de l'environnement chez les chasseurs Christophe Baticle	199
Consommation responsable / production coupable ? Rudy Amand	217
Les usages des pesticides par les jardiniers amateurs : responsabilité et environnement Julia Barrault	227
La construction interculturelle de la rencontre entre l'offre et la demande en Chine, Guangzhou Dominique Desjeux	237

QUATRIÈME PARTIE :
LES COMPORTEMENTS ÉNERGÉTIQUES

L'autonomie énergétique : acteurs, processus et usages	
Laure Dobigny	245
Vers une génération de la modération ?	
Isabelle Garabua-Moussaoui	253
Le rationnement pour changer les modes de vie ?	
Mathilde Szuba	267
Le paradoxe du consommateur moderne	
Christophe Beslay & Marie-Christine Zelem	277
 <i>Conclusion</i>	
Frugalité et déconsommation. Enjeux sociologiques de la réforme écologique des modes de vie	
Michelle Dobré	297
 <i>Epilogue</i>	
La notion de mode de vie est-elle encore adéquate pour parler des changements à venir ?	
Denis Duclos	305
 Les auteurs	 311

L'HARMATTAN, ITALIA
Via Degli Artisti 15 ; 10124 Torino

L'HARMATTAN HONGRIE
Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest

L'HARMATTAN BURKINA FASO
Rue 15.167 Route du Pô Patte d'oie
12 BP 226
Ouagadougou 12
(00226) 76 59 79 86

ESPACE L'HARMATTAN KINSHASA
Faculté des Sciences Sociales,
Politiques et Administratives
BP243, KIN XI ; Université de Kinshasa

L'HARMATTAN GUINÉE
Almamy Rue KA 028
En face du restaurant le cèdre
OKB agency BP 3470 Conakry
(00224) 60 20 85 08
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN CÔTE D'IVOIRE
M. Erien N'dah Ahmon
Résidence Karl / cité des arts
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03
(00225) 05 77 87 31

L'HARMATTAN MAURITANIE
Espace El Kettab du livre francophone
N° 472 avenue Palais des Congrès
BP 316 Nouakchott
(00222) 63 25 980

L'HARMATTAN CAMEROUN
Immeuble Olympia face à la Camair
BP 11486 Yaoundé
(237) 458.67.00/976.61.66
harmattancam@yahoo.fr

